

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

# MÉMOIRES

BIBEBOOK

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

# MÉMOIRES

1866

**Un texte du domaine public.  
Une édition libre.**

ISBN—978-2-8247-1479-0

**BIBEBOOK**  
[www.bibebook.com](http://www.bibebook.com)

## **À propos de Bibebook :**

Vous avez la certitude, en téléchargeant un livre sur [Bibebook.com](http://www.bibebook.com) de lire un livre de qualité :

Nous apportons un soin particulier à la qualité des textes, à la mise en page, à la typographie, à la navigation à l'intérieur du livre, et à la cohérence à travers toute la collection.

Les ebooks distribués par Bibebook sont réalisés par des bénévoles de l'Association de Promotion de l'Écriture et de la Lecture, qui a comme objectif : *la promotion de l'écriture et de la lecture, la diffusion, la protection, la conservation et la restauration de l'écrit.*

## **Aidez nous :**

Vous pouvez nous rejoindre et nous aider, sur le site de Bibebook.

<http://www.bibebook.com/joinus>

Votre aide est la bienvenue.

## **Erreurs :**

Si vous trouvez des erreurs dans cette édition, merci de les signaler à :

[error@bibebook.com](mailto:error@bibebook.com)

## **Télécharger cet ebook :**

<http://www.bibebook.com/search/978-2-8247-1479-0>

## **Credits**

Sources :

- Bibliothèque Électronique du Québec

Ont contribué à cette édition :

- Association de Promotion de l'Écriture et de la Lecture

Fontes :

- Philipp H. Poll
- Christian Spremberg
- Manfred Klein

## Licence

Le texte suivant est une œuvre du domaine public édité sous la licence Creatives Commons BY-SA

 Except where otherwise noted, this work is licensed under <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>

[Lire la licence](#)

Cette œuvre est publiée sous la licence CC-BY-SA, ce qui signifie que vous pouvez légalement la copier, la redistribuer, l'envoyer à vos amis. Vous êtes d'ailleurs encouragé à le faire.

Vous devez attribuer l'œuvre aux différents auteurs, y compris à Bibebook.

# CHAPITRE I

## premier

 T CES CHOSES vous remontois-je, pour que cil qui orront ce livre croient fermement en ce que ce livre dist que j'ai vraiment veues et oïes.

Mémoires du Sire de Joinville.

Je déteste toute préface ; ce qui ne m'empêche pas de la lire à l'encontre d'un grand nombre de lecteurs qui se privent de cette *jouissance*. Elle me fait l'effet de ce mauvais dîner auquel assistait notre grand satirique Boileau : il me semble toujours voir l'amphitryon prier les convives d'un air narquois de l'excuser.

Je ne sais trop comment me tirer d'affaire après ce préambule : je ne voudrais pas être en contradiction directe avec moi-même en blâmant en autrui ce que je me vois contraint de faire en commençant ce chapitre.

Un grand nombre de mes amis qui ont lu « Les Anciens Canadiens » plutôt avec leur cœur patriotique qu'en juges sévères, ont eu l'obligeance de me reprocher de n'avoir pas commencé à écrire il y a quelques quarante

ans. Était-ce un compliment ? Était-ce une épigramme ?

Comme, malgré mon expérience, je n'ai jamais pu me persuader qu'on voulût mortifier quelqu'un de cœur joie, et encore moins un vieillard, j'ai pris la remarque en bonne part, et je me suis mis à écrire.

Si j'osais risquer un *Irish bull*, (un calembour irlandais) je dirais que mon plus ancien contemporain étant moi-même, je dois d'abord m'occuper de mon mince individu. Je devrais en effet me rappeler tous les détails de ma vie depuis le jour même de ma naissance, car bien déchirant dut être le cri de douleur que je poussai en ouvrant les yeux à la lumière.

Que m'importe après tout la critique ; je ne puis écrire l'histoire de mes contemporains sans écrire ma propre vie liée à celle de ceux que j'ai connus depuis mon enfance. Ma propre histoire sera donc le cadre dans lequel j'entasserai mes souvenirs.

Le lecteur me pardonnera d'entrer en matière par un conte : je ne prends rien au sérieux, à mon âge, si ce n'est la mort ; le reste n'est qu'une comédie qui tourne souvent au tragique. « Tel est pris qui croyait prendre », c'est le refrain d'une ancienne chanson canadienne.

## I.1 Le coin de Fanchette

Mettez-le dans le coin..... J'ai oublié de le mettre dans le coin.

Conte de ma grand-mère.

Il y avait jadis une femme nommée Fanchette : c'était une gaupe, sans ordre s'il en fût, qui laissait tout traîner dans son ménage. Aux reproches qu'on lui faisait, elle répondait constamment : « J'ai oublié de le mettre dans le coin ; mettez-le dans le coin. » Le pauvre coin n'en pouvait plus, encombré qu'il était de ce qu'elle y avait accumulé depuis vingt ans.

Si un de ses marmots se cassait le nez et poussait des cris pitoyables en le tenant à deux mains, Fanchette prenait l'enfant dans ses bras et lui disait pour le consoler : Ne pleure pas, mon amour, j'ai oublié de mettre cette satanée bûche, qui t'a fait tomber, dans le coin.

Sa fille aînée, sortant un jour de sa chambre, en toilette de bal et les cheveux poudrés à blanc, s'accroche les pieds sur un baquet, tombe la tête dans un seau rempli d'eau sale, qu'elle renverse sur elle, et se retire passée

à l'empois depuis la tête jusqu'aux pieds en pleurant comme une Madeleine. Sa mère laisse sur le foyer une poêle pleine de graisse bouillante ; court à sa fille et lui dit : Ce n'est rien, ma chère miché : j'ai oublié de mettre ce chien de baquet et ce diable de seau dans le coin.

Le grand-père, affligé d'une vue basse, accourt au bruit, tombe assis au beau milieu de la friture, crie comme un sauvage douillet que ses ennemis font rôtir ; et pendant que sa fille l'écorche comme une anguille en voulant décoller la partie de la culotte qui adhère à la peau du lâche martyr, Fanchette ne cesse de répéter pour le consoler : C'est ma faute, bon papa, j'ai oublié de mettre ma poêle dans le coin..... de la cheminée ; je n'y manquerai pas une autre fois.

Le soir, son mari arrive de l'ouvrage, tombe sur un coffret qui était au beau milieu de la porte d'entrée, se fait, dans sa chute, une bosse au front grosse comme un œuf de poule, jure comme un possédé en criant à sa femme d'apporter la bouteille au vinaigre pour bassiner la contusion. Fanchette court au garde-manger ; on entend un bruit de vaisselle cassée, le mari s'égosille à crier : Apporteras-tu à la fin le vinaigre ; où le diable t'a-t-il emportée que tu ne reviens plus !

— Ce n'est rien, mon homme, répond Fanchette, j'avais laissé la bouteille sur le plancher, et j'ai eu le malheur de la casser, mais c'est égal, la saumure vaut encore mieux pour les bosses à la tête, et je cours à la cave.

La malheureuse Fanchette, dans son empressement, s'accroche les jambes quelque part, tombe la tête la première dans la cave et se casse le cou.

Je racontais un jour cette histoire à ma mère, laquelle, après en avoir ri d'assez bon cœur, elle, si propre et si rangée, me demanda où j'avais pris ce conte.

— Mais c'est ma grand-mère qui me l'a fait, lui dis-je.

— Fou que tu es, me dit-elle, tu avais à peine trois ans<sup>1</sup>, lorsque ma belle-mère mourut ; et ma mère est morte peu de mois après ta naissance.

— Ce qui n'empêche pas, répliquai-je, que j'ai bien connu ma grand-mère, la dernière décédée, s'entend : elle avait une grande paire de lu-

---

1. J'avais deux ans et cinq mois lorsque ma grand-mère paternelle, Marie Anne Coulon de Villiers, passa de vie à trépas.

nettes d'argent qui lui pinçaient tellement le nez que si j'eusse été assez fort, lorsque je les empoignais avec mes petites mains, j'aurais plutôt déraciné le nez de ma chère grand-mère qu'empporté les lunettes sans le nez. Et je donnai une description graphique du nez de ma grand-mère : un nez à la Villiers de L'Isle-Adam, tel que devait en porter son ancêtre le Grand-Maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem : un nez, en un mot, à passer honorablement à l'inspection parmi ceux de l'ancienne chevalerie ; car vous m'avez souvent dit, ajoutai-je, que quand on parlait en famille de nez respectables, on disait un nez à la Villiers de L'Isle-Adam, en mémoire du cher ancêtre.<sup>2</sup>

Ma mère reprit après quelques éclats de rire : – Tu ne sais donc pas, mon cher fils, que toutes les vieilles dames portaient autrefois des lunettes sans branches, appelées par dérision pince-nez ? tu auras confondu celles que tu as vues plus récemment avec celles de ta grand-mère dont tu ne peut avoir aucune souvenance.

– Ah ! je n'en ai pas souvenance ! repris-je : elle qui me prenait sur ses genoux, le soir, qui me faisait jouer avec son chapelet orné de médailles ! Et j'en donnais une description exacte.

– Bah ! fit ma mère : tous les chapelets étaient les mêmes alors : c'est encore un rêve de ton imagination.

– Un rêve de mon imagination ! m'écriai-je, piqué au vif : comme si tous les enfants n'avaient pas, au moins, une grand-mère sur deux, dont ils se rappellent ! Eh bien ! faites-moi l'honneur, madame, lui dis-je en lui faisant un profond salut, d'accepter ma main pour passer dans le salon.

Ma mère se prêta en riant à mon offre galante et nous passâmes au salon.

– J'ai vu ici, un soir, repris-je, une personne morte couverte d'un drap blanc : sur une petite table, là, (et je montrais la place), étaient deux cierges allumés ; au milieu un crucifix, un gobelet d'eau et une petite branche de sapin. Mon père était agenouillé ici, et pleurait ; vous étiez vous aussi à ge-

---

2. Philippe Villiers de L'Isle-Adam mort en 1534, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, défend pendant cinq mois, Rhodes attaqué par 200,000 Turcs, et 400 bâtiments de guerre sous les ordres de Soliman. L'héroïque vaincu, après avoir erré pendant huit ans, obtint de Charles-Quint, les Îles de Malte et de Gozzo en toute souveraineté pour son ordre en 1530.

noux, vous me teniez dans vos bras et vous me faisiez signe, en montrant mon père, de ne pas faire de bruit.

— Impossible, dit ma mère en se parlant à elle-même : il n'avait pas trois ans ; et, pourtant, personne n'est mort dans cette maison depuis le décès de sa grand-mère ; il y a près de quinze ans.

Nous finîmes par capituler : ma bonne mère, de son côté, m'accorda souvenance du nez, des lunettes, du chapelet et des médailles de ma grand-mère, et moi, du mien, je dus convenir que le conte de ma grand-mère était de mon invention.

Le lecteur suppose, avec raison, que je divague avec mon conte : il faut me justifier d'une imputation si injurieuse à mon amour-propre d'auteur. Il me restait quelques anecdotes, bien insignifiantes sans doute, que j'avais oubliées de mentionner dans « Les Anciens Canadiens », mais qu'avec la ténacité d'un vieillard, je tenais à relater quelque part. Dans ce grand désarroi, une idée ingénieuse sembla me tirer d'affaire. Imitons cette chère Fanchette, pensais-je, et faisons de cet ouvrage, un coin, à sa façon, pour y déposer tout ce qui me passera par la tête tant des anciens que des nouveaux Canadiens : il n'en coûte après tout que la facture ; et le pis qui pourrait m'arriver serait de me casser le cou comme madame Fanchette. D'ailleurs je n'y mettrai pas plus d'ordre qu'elle ; j'entasserai les anecdotes à mesure qu'elles me viendront sans autre plan arrêté qu'un certain ordre chronologique, que je ne promets pas de toujours observer.

Le lecteur me pardonnera donc de me présenter à lui le jour même de ma naissance. Le 30 octobre de l'année 1786, dans une maison de la cité de Québec, remplacée maintenant par le palais archiépiscopal, un petit être bien chétif, mais très vivace, puisqu'il tient aujourd'hui la plume à l'âge de soixante-et-dix-neuf ans, ouvrait les yeux à la lumière. Après avoir crié jour et nuit pendant trois mois, sans interruption, sous le toit de sa grand-mère maternelle, veuve du chevalier Charles Tarieu de Lanaudière, le petit Philippe Aubert de Gaspé fut transporté à Saint-Jean Port-Joli, dans une maison d'assez modeste apparence, ayant néanmoins la prétention de remplacer l'ancien et opulent manoir que messieurs les Anglais avaient brûlé en 1759.

Je ne puis expliquer pourquoi j'ai souvenance de ma grand-mère paternelle avant celle de mon père et de ma mère : serait-ce parce que la

vieille dame, ayant disparu tout à coup laissa un vide dans mon existence ? Je ne me rappelle en effet mon père et ma mère que le jour que je les vis agenouillés près du corps de ma grand-mère. Je devais ignorer la mort, et j'ai cependant conservé l'impression que ce corps inanimé, recouvert d'un drap blanc, était celui de mon aïeule paternelle, et que je ne la reverrais plus.

Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux ! Que me fallait-il de plus ! Je laissais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre les jouissances de la veille.

Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir des petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrit quelque ressemblance avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrent, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis ; il me semblait qu'ils se livraient entre eux un grand combat et que les plus forts dévoraient les plus faibles ; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs.

Un beau jour, je me trouvai transporté comme par enchantement dans la cité de Québec. Je devais être bien jeune, car je ne sais comment je fis le voyage. Je suis sur la place d'armes et je vois manœuvrer un régiment ; celui de son Altesse Royale, le Duc de Kent, père de notre gracieuse souveraine la reine Victoria. On me montra, sans doute, le Prince ; mais comme je jugeais alors les hommes, comme le font beaucoup d'autres aujourd'hui, sur le plus ou moins de bruit qu'ils font, le gros tambour et surtout le grand nègre, qui agitait deux plats d'acier au-dessus de sa tête en les frappant l'un contre l'autre en cadence, furent les deux seuls acteurs de

ce spectacle si nouveau pour moi qui attirèrent toute mon attention et dont je me rappelle aujourd'hui.

Au dire de mes parents, j'étais, comme de droit, un prodige de mémoire, pendant mon enfance. Quant à l'esprit, j'en fais grâce aux lecteurs. Dès l'âge de six ans, je savais par cœur toutes les fables du bon Lafontaine, je connaissais toutes les villes du monde, la Chine, je crois même, y comprise, et je savais assez de traits d'histoire pour désespérer les pédants les plus ferrés. Lady Simcoe, qui passait pour un bas-bleu,<sup>3</sup> dit un jour à ma mère : De grâce, amenez-moi votre fils, quand vous viendrez prendre le thé ce soir : on me dit que c'est un savant.

On me promenait dans les salons de Québec, comme un petit animal rare. Quel dommage que Barnum ne fût pas alors au monde, il aurait acheté la petite bête à un prix fabuleux. Bref, Pic de la Mirandole n'était qu'un sot comparé au fils Philippe de ma mère.

Raillerie à part, il paraît que j'avais alors une mémoire étonnante. Il me semble que j'ai toujours su lire : une circonstance assez naturelle engagea ma mère à me l'enseigner. Elle me tenait un jour sur ses genoux en s'amusant à lire, lorsque pointant avec mon petit doigt quelques lettres à la mine assez bizarre, elle m'en nomma trois ou quatre. Me tenant encore sur ses genoux, un livre à la main, après un laps d'une quinzaine de jours, je poussai un cri de joie en lui nommant, sans hésiter, mes nouveaux amis à la mine hétéroclite. Ô infortuné Philippe ! le plus paresseux de tous les enfants ! tu viens de sceller toi-même ta condamnation, ton esclavage : combien de fêrures, de pensums, de pénitences, tes traîtres amis vont-ils te procurer ? leur nombre en est légion !

On fondait déjà les plus belles espérances sur mon avenir, quand, hélas ! une malheureuse attaque de fièvres typhoïdes, que j'eus, à l'âge de sept ans, me mit à deux doigts de la mort. Le médecin qui me sauva la vie, prédit que je perdrais cette grande mémoire à la suite de cette cruelle ma-

---

3. Ce n'est pas rendre justice à Lady Simcoe, femme du général qui fut Gouverneur du Haut-Canada, que de la classer parmi les bas-bleus ; elle avait au contraire des goûts littéraires distingués. Ma tante Baby n'ayant un soir d'autre livre à lui prêter que le petit carême de Massillon, Lady Simcoe, quoique protestante, fut si enchantée de ce chef-d'œuvre qu'elle déclara vouloir lire tous les sermons de nos grands prédicateurs : et les Bossuet, Bourdaloue, etc., firent ensuite ses délices.

ladie. Il a en partie prophétisé : je n'ai eu ensuite pendant le cours de mes études qu'une mémoire très ordinaire : plutôt ingrate qu'heureuse. Toutefois, quant à celle des événements dont j'ai été témoin, des conversations les plus triviales en apparence que j'ai entendues, des lieux et objets que j'ai vus, je puis affirmer qu'elle est prodigieuse. Les choses mêmes les plus insignifiantes, que j'ai apprises dès l'âge de trois ans, me sont encore aussi présentes qu'elles l'étaient alors.

Ce qui me fait croire à cette mémoire exceptionnelle c'est que peu de mes contemporains, après un intervalle de quarante, de cinquante ans, se rappelaient les anecdotes de notre enfance que je leur racontais. Comment expliquer cette espèce de mémoire ? faut-il que deux organes soient chez moi frappés en même temps : la vue et l'ouïe. J'ai observé en effet que lorsque j'étudiais mes leçons tout haut, je les apprenais deux fois plus vite que lorsque j'étudiais bas. Je laisse aux physiologistes à décider cette question. Je ne souhaite pas à mon plus cruel ennemi cette mémoire exceptionnelle : pour dix paroles douces, flatteuses, on a souvenance de cent paroles dures, acerbes qui font encore rougir l'épiderme après un laps de trois quarts de siècle.

Vous souvient-il, disais-je dernièrement à mon vieux et spirituel ami le Dr. Painchaud, que nous étions pendant notre enfance les deux meilleurs nageurs du séminaire de Québec, que les maîtres, refusant de nous laisser décider, lorsque nous nous baignions sur les grèves de la Canardière, lequel de nous deux serait le vainqueur, nous convînmes de remettre la lutte à la première occasion favorable ? Vous souvient-il, docteur, que, quelques jours avant l'ouverture de la vacance du mois d'août, profitant du congé ordinaire à cette époque, nous courûmes sur la grève du Palais inondée des eaux du fleuve jusqu'à quelques pieds seulement du parc du roi ?

— Je ne m'en souviens pas, dit mon ami.

— Vous souvient-il que la marée commençait à baisser et qu'une goélette secondée par le courant prenait le large à l'aide de deux immenses rames, et qu'un canot était amarré à l'arrière d'icelle ? Vous souvient-il que, malgré la distance, nous convînmes de nager jusqu'à la goélette, certains de nous reposer dans le canot, si nous étions fatigués ; et qu'après de grands efforts nous arrivâmes en même temps au but ?

— Je ne m'en souviens pas, reprit le Docteur.

— Comment, m'écriai-je, il n'y a que soixante-et-trois ans depuis cette aventure et vous avez oublié le danger que nous courûmes tous deux ! Je vais tâcher de vous rafraîchir la mémoire.

Vous souvient-il que nous étions à peine suspendus au canot, qu'un homme brutal nous menaça d'une longue perche ? Que saisis de frayeur nous lâchâmes prise ? Que ce ne fut qu'après une lutte de vie et de mort, que nous mîmes le pied sur la grève où nous restâmes longtemps étendus sans mouvement sur le sable ?

Mon vieil ami avait tout oublié : et il avait, certainement, une mémoire plus heureuse que la mienne pendant le cours de nos études au séminaire de Québec, que nous avons commencées et terminées ensemble. Je me rappelle, moi, la couleur même de la perche que le brutal tenait en main : elle était de merisier.

Je rencontrai, un jour, près de la cour de justice de Québec, un étranger auquel je donnai quelques renseignements qu'il me demandait : après une conversation assez prolongée, il me dit que son nom était Riverin.

— Avez-vous, lui dis-je, demeuré à Saint-Jean Port-Joli ?

— Oui, pendant trois à quatre ans, à ce que m'a dit mon père, mais j'étais si jeune que je ne m'en souviens pas.

— Vous êtes pourtant du même âge que moi, répliquai-je : ma mère me l'a toujours dit, je me souviens de vous, après plus de soixante-et-six ans, comme si c'était hier ; vous veniez fréquemment jouer avec moi. Votre père était veuf et habitait une maison appartenant au mien près de son moulin de Trois-Saumons. La dernière fois que je vous ai vu, c'était la veille de votre départ ; nous étions dans la cour, vis-à-vis de la fenêtre, au nord-est de la porte principale du manoir. Je me souviens encore que nous étions très occupés à faire manger, suivant notre expression, deux petits chevaux de bois dans le fond d'une bouteille cassée pleine d'herbe et d'eau. Soit excitation à la vue d'une découverte si ingénieuse, soit maladresse de ma part ; j'appuyai fortement ma main sur la mangeoire improvisée, et je me fis à un doigt une blessure dont je porte la marque. J'avais alors à peine quatre ans.

M. Riverin avait tout oublié.

Mais revenons à cette attaque de typhus, qu'on ne connaissait alors

au Canada que sous le nom de fièvre putride, ne serait-ce que pour mettre en évidence, une fois de plus, les voies dont se sert la main de Dieu pour sauver la vie à une créature humaine. Je donnais à peine signe de vie depuis trois jours : on s'attendait à ma mort à chaque instant. Le médecin de la campagne qui me soignait avait probablement fait ses études médicales à la porte cochère d'un collège pendant la vacance, car il ne voyait goutte à ma maladie. Le traitement, auquel il m'avait soumis, était plus propre à me tuer qu'à me guérir. C'était un de ces chirurgiens que l'on appelait autrefois *frater*<sup>4</sup> ce grade répond peut-être à celui de *Hospital-mate*, infirmier des anglais. Il est même probable que ces *frater* avaient remplis les mêmes fonctions dans les hôpitaux de l'armée française.

Tous les *frater* que j'ai connus pendant mon enfance, donnaient des pilules si grosses qu'il fallait les fendre en quatre pour les avaler ; ce qui ne les empêchait pas de guérir souvent les malades. Les habitants proclamaient hautement que les *frater* étaient de fins chirurgiens, que c'était plaisir d'avoir affaire à eux, qu'ils vous purgeaient un homme sans réplique. Nos médecins, dans ce siècle de progrès, considérant la bile comme un mythe, n'administrent, en conséquence, que des globules imperceptibles, ce qui ne les empêche pas de guérir aussi de temps à autres leurs malades ; et tout le monde est satisfait.

Une petite anecdote d'un *frater* trouve assez naturellement sa place ici. Une servante canadienne de Lady Dorchester ayant pris, un soir, un remède de son docteur français (tous les *frater* étaient français) tomba dans des convulsions épouvantables. Grand fut l'émoi au Château Saint-Louis. L'on mande, au plus vite, le médecin de la famille du Gouverneur, lequel déclara ne pouvoir rien prescrire avant de savoir ce que la malheureuse avait avalé. Lord Dorchester court au devant du *frater* que l'on avait envoyé quérir en toute hâte et lui dit : Mais qu'avez-vous fait prendre à cette pauvre fille ? elle se meurt !

— Ce sont, mon gouverneur, dit l'Esculape, de bons petits remèdes anglais, que je ne connais pas.

---

4. *Frater*, mot transporté du latin dans notre langue, et dont on se servait autrefois pour désigner un garçon chirurgien. On le dit quelquefois en plaisantant et d'une manière ironique pour désigner un mauvais chirurgien. « Ce n'est qu'un *frater*. C'est un pauvre *frater*. » (*Dictionnaire de l'Académie.*)

Cet Esculape avait nom Soupirant.

N'importe ; le médecin du château réussit à sauver la jeune fille, malgré les bons petits remèdes anglais que le *frater* lui avait administrés sans les connaître. La réponse plus que naïve du docteur Soupirant fit pendant six mois l'amusement des citoyens de la ville de Québec.

Mais je reviens naturellement à moi-même. On me croyait à l'agonie, et ma mère disait un soir à travers ses sanglots : Ce cher enfant, la veille même qu'il est tombé malade, jouait près de moi sur le tapis de ma chambre, et je l'entendis qui disait en se parlant à lui-même :

— Si j'étais le petit garçon du Dr. Oliva, je ne mourrais pas quand même je serais bien malade.

Mon père n'hésita pas un seul instant. Un quart-d'heure après, deux émissaires mettaient le pied dans l'étrier et partaient à toute bride pour Québec : l'un pour prévenir le médecin, et l'autre pour préparer des relèves de voitures. Une bonne récompense les attendait s'ils n'épargnaient ni les hommes, ni les chevaux.

Je ne sais s'ils épargnèrent les chevaux, mais quant aux hommes, le meunier de mon père qui se rendit jusqu'à Québec, et qui nous était très attaché, fut pendant l'espace de quinze jours, après son retour, sans pouvoir s'asseoir.

Il n'en était que plus éveillé pour servir ses pratiques.

Voici maintenant ce qui m'avait inspiré cette réflexion qui me sauva la vie à l'âge de sept ans.

Mon père, pendant une des fréquentes visites qu'il faisait à son ami le Dr. Oliva, lorsqu'il demeurait au bourg de Saint-Thomas, avant d'aller résider à Québec, trouva toute la famille dans une grande affliction. Frédéric, l'aîné des fils du docteur, était à la dernière extrémité.

— Mon enfant n'existera plus demain, dit le célèbre médecin à son ami.

— Vous n'avez donc, lui dit mon père, aucune ressource dans votre art, pour sauver la vie à un enfant si fort, si bien constitué ?

— Oui, reprit le médecin, il m'en reste une, bien petite à la vérité, mais ma femme ne consentira jamais que je mette son enfant à une épreuve si cruelle. Si l'enfant meurt sous l'effet du traitement, on dira que je l'ai tué, et tout le monde m'accusera d'avoir été le bourreau de mon fils.

— Avez-vous annoncé à la mère l'état désespéré de votre fils ? répliqua mon père.

— Elle sait, dit M. Oliva, que l'enfant sera mort demain au matin.

— Madame Oliva, reprit mon père, est une femme d'un esprit et d'un jugement supérieurs. Elle connaît votre habileté, et elle consentira à tout. Avec l'assentiment de la mère, vous devez mépriser les cancons des comères du village.

Ils entrèrent ensuite dans la chambre du malade, dans laquelle était la mère, et quelques-unes de ses amies, ainsi que des voisines du bourg de Saint-Thomas. Le Docteur examina l'enfant, et secoua la tête avec tristesse.

— C'en est donc fait, dit la pauvre mère. Tu es donc à bout de ressources, toi auquel j'ai vu faire des cures si merveilleuses ?

— Il m'en reste une, ma chère femme, fit le Docteur, mais tu ne consentiras jamais à ce traitement.

— Lequel, parle vite ?

— Faire entrer une cuve d'eau à la glace et plonger l'enfant dedans (c'était pendant l'hiver).

Ce fut un cri d'horreur parmi les étrangères. Madame Oliva se leva avec calme et leur dit : Suivez-moi dans une autre chambre. La vie de ce cher enfant est aussi précieuse à mon mari qu'à moi-même.

Mon père resta près du malade avec son ami. L'enfant fut plongé dans une cuve d'eau sortant de la rivière, et déposé après ce bain glacial dans un lit, entouré de flanelles bien chaudes ; et à l'expiration d'une demi-heure environ, il s'en suivit une transpiration abondante qui lui sauva la vie.

J'avais entendu mon père raconter cette cure extraordinaire, et je sentais en moi, je suppose, le germe du typhus, lorsque je proférai ces paroles : Si j'étais le petit garçon du Dr. Oliva, je ne mourrais pas, quand même je serais bien malade.

Dès que le Dr. Oliva, qui résidait alors à Québec, fut arrivé, il changea entièrement le traitement du *frater*. Nous étions à la fin de novembre, et il fit néanmoins éteindre le feu dans ma chambre et ouvrir toutes les fenêtres de la maison. Il ordonna ensuite de me changer de linge et de lit, et de jeter dehors tout ce qui avait servi à mon usage.

— Mais, dit ma mère, il va passer dans mes bras en le changeant ; il respire à peine.

— Ne craignez rien, madame, fit le docteur, l'air que je viens de lui donner a déjà augmenté ses forces, et le linge blanc va les tripler.

Bref, il me sauva la vie. Le bruit se répandit bien vite, dans la paroisse, que le médecin de Québec m'avait assassiné ; qu'au lieu de me réchauffer, comme avait fait son confrère, il me soignait à la glace. Et ce ne fut qu'après ma convalescence qu'ils avouèrent que j'étais encore vivant ; tout en faisant, néanmoins, cette sage réflexion en branlant la tête : Le docteur a pourtant fait tout ce qu'il a pu pour le tuer : il fallait que le petit maringouin eût l'âme chevillée dans le corps, et sept vies l'une au bout de l'autre !

Ma mère, témoin du changement merveilleux que le traitement du nouveau médecin avait fait en moi, lui dit qu'elle éprouvait maintenant une autre crainte, que la coqueluche était dans la maison, et que dans mon état de faiblesse, une attaque de cette cruelle maladie m'emporterait bien vite.

— Les chances sont cent contre une, dit le médecin, qu'il ne prendra pas cette maladie, et s'il l'attrape, l'attaque en sera si légère qu'elle passera presque inaperçue.

J'ai continué à vivre pendant dix ans encore avec la crainte de la coqueluche devant les yeux, car ma mère m'avait souvent dit que je ne l'avais jamais eue.

Bah, me dis-je, après ce laps de temps, je me moque maintenant de madame Coqueluche.

Je continuai à vivre encore pendant près de soixante ans, libéré de toute crainte à cet égard, lorsqu'un rhume épouvantable, accompagné d'une fièvre violente, et d'étouffements, me rendit si malade pendant trois mois que j'aurais donné ma vie pour un chelin. Je prétendais que c'était la coqueluche, que je ne l'avais jamais eue, que j'en avais tous les symptômes, mais on se moquait de moi. En effet, pendant ces accès de toux, j'étais souvent plusieurs secondes sans respirer ; je trépiguais, je renâclais, et mes filles, craignant que je n'étouffasse, me frappaient dans le dos comme on fait aux petits enfants. Elles accouraient souvent pendant la nuit pour me secourir.

J'ai toujours considéré le changement d'air comme un grand médecin ; je m'étais réfugié à la campagne au commencement de ma maladie, et lorsque j'en avais la force, je faisais tous les jours une lieue ou deux en voiture. Les habitants de Saint-Jean Port-Joli et de L'Islet secouaient la tête d'un air sinistre quand ils me voyaient passer ; ce que j'interprétais par ces mots à ceux qui m'accompagnaient : Nous ne tarderons pas à dire le défunt monsieur Gaspé.

De retour à Québec, vers l'automne, et entièrement guéri, malgré les prédictions de mes bons censitaires et autres, je fis part au Dr. Morrin, aussi habile médecin que citoyen honorable et estimé, de tous les symptômes de la maladie dont je relevais.

— Avez-vous eu la coqueluche, me dit le docteur ?

— Non, jamais à ma connaissance ; et ma mère m'a toujours dit que je ne l'ai jamais eue.

— Eh bien ! reprit le docteur, vous n'avez plus à la redouter, vous venez de l'avoir.

— Il est bien temps, dis-je, à soixante-et-dix ans, de ne plus redouter la coqueluche, comme font les mères pour leurs jeunes enfants.

Le Dr. Morrin me dit qu'il n'avait eu connaissance, pendant sa longue expérience de médecin, que d'un seul cas semblable au mien, mais qu'il y en avait quelques exemples.

Je donnerais beaucoup pour avoir reçu une éducation médicale, afin de m'éclairer sur ce point important : toutes les maladies auxquelles l'homme est exposé, telles que la rougeole, les fièvres scarlatines, la coqueluche, et enfin la petite vérole, sont-elles nécessaires pour purger toutes les impuretés du corps humain ? Ont-elles l'effet de purifier le sang, de fortifier la constitution et de donner à l'homme plus de force et plus de santé, lorsqu'il les a subies ? Toujours est-il qu'après avoir échappé à la coqueluche à l'âge de soixante-et-dix ans, j'ai repris une vigueur et des forces nouvelles ; que ma santé, très délabrée depuis cinq à six ans, s'est tout à coup améliorée, et que je jouis, depuis, d'une santé parfaite. Il n'est pas donné à tout le monde d'en faire l'expérience.

La picote faisait autrefois des ravages affreux dans le Canada : ou soignait à la plus grande chaleur et avec force boisson, ceux qui étaient atteints de cette cruelle maladie. Le docteur Oliva est le premier qui ait

introduit une méthode diamétralement opposée. La vaccine n'était pas alors découverte ; et il avait soin d'inoculer, autant que possible, la petite vérole, l'automne où le printemps, prescrivant aux patients de sortir tous les jours. Je fus inoculé par lui à l'âge de cinq ans, pendant le mois d'octobre, et je faisais journellement plus d'une lieue en voiture. C'est le même médecin qui disait, quand la picote faisait de grands ravages dans les campagnes : Quel bonheur pour les malheureux atteints de cette maladie, s'ils tombaient malades dans les forêts près d'un ruisseau, sous un abri de sapin : quatre-vingt-dix sur cent recouvreraient probablement la santé.<sup>5</sup> Le docteur Oliva mourut vers l'année 1797, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Lorsque ce malheur arriva, je jouais dans la rue avec le même enfant qu'il avait sauvé d'une manière si surprenante. Ce fut une perte irréparable pour la ville de Québec, où les bons médecins étaient bien rares, à cette époque, pour ne pas dire davantage.

Je racontais dernièrement à trois de mes amis de l'aimable faculté médicale, la guérison du jeune Frédérick Oliva, au moyen d'un bain d'eau à la glace, et, à mon grand étonnement, ils ne manifestèrent aucune surprise.

— Pourquoi, dis-je, ne pas appliquer le même remède dans les cas désespérés ?

— Ah, dam ! mais, voyez-vous... répondaient-ils en secouant la tête.

— Je comprends, leur dis-je ; les parents ! l'opinion publique ! N'importe ; je n'aurais jamais cru qu'une petite insinuation d'homicide de plus ou de moins vous eût effrayés.

Mes amis riaient en ajoutant : Pauvres médecins ! que d'épigrammes lancées à leur adresse depuis Molière !

Mais la routine ira toujours son train.

Je racontais aux mêmes médecins qu'un de mes enfants, étant dangereusement malade d'une suite des fièvres scarlatines, le docteur Holmes, excellent médecin de la cité de Québec, ne pouvant rétablir la transpiration, fit monter de ma cave, pendant l'hiver, une bouteille de bière d'épi-

---

5. Nos habitants, en mémoire de leur origine, considèrent tout ce qui est français, comme supérieur à ce qui leur vient des autres nations ; il font quelquefois une curieuse application de cette croyance. Mon ami feu le docteur Couillard, voulant un jour vacciner l'enfant d'un riche cultivateur : « Non, non, M. le docteur », fit Jean-Baptiste, « point d'inventions anglaises ; donnez-lui la bonne picote, là, la bonne picote française. »

nette, dont il fit boire un gobelet au patient, qui transpira abondamment presqu'aussitôt.

— Nous le croyons, me dirent encore mes amis. C'était très à propos.

— Alors, pourquoi ne pas administrer un remède aussi simple ?

On me répondait par l'éternel : ah dam ! voyez-vous ! Les parents ! L'opinion publique !

Quant à moi, (car il faut toujours en revenir à ce que l'on a de plus cher), cette malheureuse attaque de typhus m'a causé bien des soucis ; ma mère qui croyait avoir mis au monde un petit prodige, s'apercevant ensuite de son erreur, pestait sans cesse contre la malheureuse fièvre, ce qui après tout me chagrinait peu ; mais dans nos petites querelles avec une de mes jeunes cousines, elle manquait rarement de dire, d'un grand sérieux, tout enfant qu'elle était :

— Savez-vous que, sans sa malencontreuse fièvre putride mon cousin aurait eu de l'esprit ?

Ceux qui ont connu madame William Selby, née Marguerite Baby, morte à New-York, il y a quatre ans, savent qu'elle était certainement une des femmes les plus spirituelles du Canada. Quoique souffrant depuis longtemps de la cruelle maladie qui l'a conduite à une mort prématurée, sa gaieté naturelle était toujours la même. La dernière fois que je l'ai vue, nous causions ensemble des hommes et des choses, lorsqu'elle me dit avec ce sourire si fin qui lui était habituel :

— Sais-tu, Philippe, que de notre temps, nous avions bien autant d'esprit que les personnes de la génération actuelle, qui s'en piquent pourtant ?

— Tu as bien raison quant à toi, ma chère, lui répliquai-je, mais pour ce qui me regarde personnellement, tu as sans doute oublié ma malheureuse fièvre putride ? Sans cela, c'est une flatterie de ta part, ou peut-être une réparation un peu tardive que tu crois devoir me faire ?

— Comment, dit-elle, tu penses encore à cette bienheureuse fièvre putride qui m'amusait tant, tout en faisant ton désespoir dans nos petits démêlés ?

— Tu en parles à ton aise ; c'était pourtant très agréable pour moi de passer pour un sot quand tel était ton bon plaisir.

Et nous rîmes ensemble pour la dernière fois de ce bon rire de notre

jeunesse. Quelques mois après cette conversation, celle qui avait fait, pendant plus de cinquante ans, les délices des sociétés, mourait sur la terre étrangère, où un vain espoir de guérison l'avait conduite ! Peu de femmes ont été douées de qualités plus aimables que madame Selby. Belle, bonne, spirituelle et charitable, sa mort a laissé un grand vide dans la société.

Je citerai, avant de me séparer d'elle, une petite anecdote de son enfance.

Nous étions un jour réunis en famille ; père, mère, oncles et tantes reprochaient à mon petit frère sa paresse à l'école, ce qui le fit pleurer. Marguerite Baby, alors âgée de six ans, s'approchant de lui pour le consoler, lui dit tout bas, mais assez haut pour être entendue :

— Ne pleure pas, mon cousin, quand tu seras grand, tu n'auras pas de peine à être aussi fin qu'eux.

Sa mère voulait la punir de cette saillie peu respectueuse, malgré les éclats de rire de tous les autres membres de la famille, lorsque ma mère prit sa petite nièce dans ses bras pour la protéger, et s'écria :

— Non ! non ! Adé ! (Adélaïde) tu ne lui feras pas de mal : c'est, vois-tu, trop fin pour un enfant de son âge de s'être aperçu que nous n'avions qu'une portion d'esprit assez ordinaire.

Ma tante Baby, que cette épigramme ne pouvait atteindre, aurait dû, suivant moi, tout en réprimandant un peu la petite espiègle, finir par en rire comme ma mère.

Si je ne craignais de blesser la modestie de madame de Montenach, fille de feu madame la baronne de Longueuil, je dirais qu'une jeune demoiselle de l'âge de madame Selby et sa cousine, partageait autrefois avec elle l'opinion publique sur l'esprit brillant dont elles étaient toutes deux douées ; que celle que l'on entendait causer la dernière faisait oublier les saillies de sa rivale absente.

Ce n'est qu'avec crainte que j'ai fait allusion à une dame dans ces mémoires, mais puisque j'ai passé le Rubicon, qu'elle me permette d'ajouter que si dans ses rapports intimes avec ses meilleurs amis, elle les menait un peu rondement, elle ne permettait cependant à personne la moindre réflexion désagréable sur eux dans leur absence ; c'est une qualité si rare, si exquise, que je me plais à la consigner, ainsi que celle encore plus précieuse d'accueillir toujours chez elle avec la même cordialité ceux de ses

parents ou amies que des revers de fortunes faisaient négliger des classes opulentes. J'ai souvent vu son carrosse, (et il n'y en avait alors que trois dans la ville de Québec), arrêter devant la modeste boutique d'une pauvre dame déclassée, et partant abandonnée, non seulement de ses anciens amis, mais même de ses parents. Madame de Montenach répondait simplement à ceux qui paraissaient surpris de ces fréquentes visites : Elle fut mon amie dans des temps plus heureux !

C'est beau ! c'est grand ! c'est noble ! Et c'est si rare !

Je n'ose nommer ici une dame qui tient par des liens bien chers à madame de Montenach, n'étant pas aussi certain de son indulgence que de celle de ma vieille amie. Qu'elle me pardonne, si je dis un mot d'elle, si la reconnaissance, (et elle sait pourquoi), l'emporte sur la discrétion. J'épargnerai toutefois sa modestie ; je ne ferai aucune allusion à ses brillantes qualités ; mais la tombe seule effacera de mon âme le souvenir de son cœur généreux et compatissant.<sup>6</sup>

Une larme de regret, en passant, sur la mort prématurée de mon ami, monsieur de Montenach, un des gentilshommes les plus accomplis que j'aie connus ; et je termine ce chapitre dans lequel, à l'étonnement de mes lecteurs, j'ai fait un saut prodigieux de cinquante à soixante ans : il en verra bien d'autres, ce cher lecteur, mais il finira par s'y accoutumer.



---

6. Nous croyons que l'auteur fait allusion à Madame Perreault de Linière. *Note de l'éditeur.*

## CHAPITRE II

### deuxième

 LE DUC DE Kent, ayant entendu parler d'une vieille centenaire qui demeurait à l'Isle d'Orléans, alla un jour lui rendre visite. Après avoir causé avec la vieille, qui avait conservé tout son jugement, il lui demanda s'il pouvait faire quelque chose qui lui fût agréable.

— Oh ! oui, certainement, monseigneur, fit le centenaire ; danser un menuet avec moi, afin que je puisse dire, avant de mourir, que j'ai eu l'honneur de danser avec le fils de mon souverain.

Le Prince, se prêtant de la meilleure grâce à la demande de la vieille, dansa le menuet, et lui fit un salut gracieux en la reconduisant à sa chaise. Elle y répondit par une profonde révérence.

Cette anecdote vaut bien celles que l'on a fait circuler lors de la visite du Prince de Galles, sur le compte du petit-fils du Duc de Kent.

Le Duc estimait beaucoup un soldat de son régiment nommé Rose ou La Rose. C'était un français, dont il connaissait la bravoure à toute épreuve. Mais le sieur La Rose, ne prisant guère la discipline allemande à

laquelle il était soumis, prit un jour la clef des champs. Ce fut le Duc de Kent lui-même qui l'arrêta à la Pointe-aux-Trembles. Le déserteur était à table, lorsque le Prince, accompagné d'une escorte, le surprit.

— Vous êtes heureux, monseigneur, dit La Rose, que je sois sans armes, car je prends le ciel à témoin que, si j'avais un pistolet, je vous flamberais la cervelle.

La Rose fut condamné à recevoir neuf cent quatre-vingt-dix-neuf coups de fouet, le *maximum* alloué par le code militaire anglais (*Mutiny Act*). Il subit le supplice atroce, sans sourciller, repoussa avec dédain ceux qui voulaient l'aider à mettre ses habits après cet horrible châtement, et se tournant vers le Prince, il lui dit en se frappant le front du doigt : C'est du plomb, monseigneur, et non du fouet, qu'il faut pour dompter un soldat français.

La Rose méritait, certainement, la mort ; mais on rapportait que le Duc de Kent n'avait jamais pu se résoudre à le faire mourir.

Les soldats de l'armée anglaise étaient soumis autrefois à une discipline cruelle et barbare : il se passait peu de vendredis, que ceux qui fréquentaient le marché de la haute-ville de Québec, ne fussent attristés des cris de douleurs sortant de la cour des casernes. Il y avait pourtant quelques soldats qui recevaient jusqu'à cinq cents coups de fouet sans faire entendre une seule plainte. J'ai souvent eu l'occasion de m'entretenir à cet égard avec plusieurs officiers de l'armée britannique ; ils s'accordaient tous à dire que vingt-cinq à trente mauvais sujets dans chaque régiment étaient les seuls qui reçussent cette cruelle punition. La plupart, disaient-ils, deviennent presque insensibles à la douleur à la suite de fréquentes flagellations. Leur chair s'endurcit si bien que le martinet ne frappe que sur une peau sèche comme du parchemin collé sur les os. Ils ajoutaient aussi que les juges des cours martiales évitaient autant que possible d'infliger la punition du fouet à ceux qui n'avaient jamais reçu ce châtement, parce que, après l'avoir subi une seule fois, ils devenaient ensuite des sujets incorrigibles.

Il me semble qu'après un tel aveu de la part des officiers anglais, il fallait être aveugle pour ne pas effacer du code militaire cette punition dégradante. On s'est souvent étonné que le soldat anglais, soumis à un semblable code, fasse preuve de tant de bravoure et de persévérance sur

les champs de bataille ; la raison en est toute simple : c'est qu'un bien petit nombre d'entre eux ont été dégradés par le fouet.

Ce fut à cette époque que le Duc de Clarence, plus tard le Roi Guillaume IV, visita les possessions britanniques de l'Amérique du Nord.<sup>1</sup> Il fut reçu à Québec avec la pompe et l'étiquette dues au fils de notre souverain. Une seule anecdote de cette visite est tout ce que je crois devoir relater. Que ceux qui désirent être plus amplement édifiés sur son voyage aux possessions britanniques de l'Amérique du Nord, consultent la chronique d'Halifax, et sur mon honneur ils seront amplement rémunérés de leur peine.

Il y eut, comme de droit, un grand bal au château Saint-Louis. On dînait alors à quatre heures ; le bal commença entre six et sept heures. Le jeune Prince, après avoir dansé avec quelques-unes des dames les plus considérables, belles, laides et indifférentes, s'émancipa un peu, et s'affranchissant de l'étiquette qu'on voulait lui imposer, il choisit lui-même ses danseuses parmi les demoiselles les plus jolies de la réunion, au grand déplaisir de Lady Dorchester qui s'écriait de temps à autres : Ce jeune homme n'a aucun égard pour les convenances !

Le jeune marin, tout à son plaisir, n'avait fait aucune attention à un incident qui ne le frappa qu'entre onze heures et minuit. S'adressant alors à mon oncle Charles de Lanaudière, aide de camp de lord Dorchester, il lui demanda si, dans la ville de Québec, les dames et les messieurs ne s'asseyaient que pour prendre leurs repas ?

— C'est, répliqua l'aide de camp, par respect pour Votre Altesse Royale, que tout le monde reste debout en sa présence.

— Alors, fit le Prince, dites-leur que mon Altesse Royale les dispense de cette étiquette.

L'aide de camp, après avoir consulté Lord et Lady Dorchester, proclama que Son Altesse Royale, le Duc de Clarence, permettait aux dames de s'asseoir ; ce dont plusieurs, surtout les vieilles, avaient grand besoin.

Comme le coin de Fanchette ne refuse rien, même les événements

---

1. Le Prince William Henry débarqua à Québec, le 14 Août, 1787, en qualité de capitaine de frégate, mais il fut reçu avec tous les honneurs attachés au titre de prince. À midi, toutes les milices étaient sous les armes ; les canons des remparts tirèrent 84 coups en quatre décharges et le soir toute la ville fut illuminée.

arrivés, peut-être, avant ma naissance, je vais citer une petite scène qui amusa assez les badauds de la bonne ville de Québec.

Le colonel Murray, neveu du premier gouverneur anglais du Canada, acheta, sur les bords de la rivière Saint-Charles, un petit cottage, auquel il donna le nom de « Sans Bruit. » Possession prise des lieux, il écrivit lui-même aux messieurs Føøø, marchands forains, demeurant à la basse-ville de Québec, une lettre à peu près ainsi conçue :

Messieurs,

Vous m'enverrez, aussitôt que faire se pourra, les effets suivants, savoir : (Ci-suit une longue liste de tout ce dont le colonel avait besoin.)

Je suis, etc.,

(Signé) Murray.

Sans Bruit, 1<sup>er</sup> juin, 17-.

En voilà une idée celle-là ! dit un ces associés après avoir lu la lettre : le colonel nous prend-il pour des contrebandiers, qu'il nous recommande de lui envoyer les effets dont il a besoin, sans bruit, à la sourdine ?

— Bah ! dit l'autre après avoir aussi pris communication de l'épître, ces Anglais sont si excentriques que rien ne me surprend de leur part. Nous mettons en hiver, nos bas de laine dans nos souliers, et ils les portent par-dessus. Nous mettons nos gilets sous nos habits, et eux les mettent par-dessus.<sup>2</sup> Après tout, ce n'est pas notre affaire : le colonel est une bonne pratique ; il faut le contenter. La nuit est heureusement sombre, je me charge de lui livrer les effets sans que personne n'en ait connaissance.

Il pouvait être une heure après minuit, lorsque monsieur Føøø, suivi de deux voitures chargées de marchandises, entra dans la cour de Sans Bruit. Le plus grand silence y régnait. Il commença par frapper discrètement à la porte du maître d'hôtel, et ensuite beaucoup plus fort, sans pouvoir réveiller ce respectable fonctionnaire chargé du département de la cave, dans laquelle il avait, peut-être, puisé un profond sommeil. Mais un autre domestique, qui ne buvait probablement qu'au suçoir, c'est-à-dire, les restes et rinçures des verres et des bouteilles, finit par ouvrir une porte en demandant ce que l'on voulait :

---

2. Ce sont les Anglais qui ont introduit les gros bas de laine que l'on portait par-dessus les souliers pendant l'hiver, ainsi que les *spencer*, gilets que l'on mettait par-dessus l'habit à longue queue.

— Ce sont les effets et marchandises que le colonel m'a demandés, dit monsieur Føøø, venez vite me montrer où je dois faire décharger les deux charrettes.

— Allez au diable ! fit le domestique en fermant la porte. Et il regagna aussitôt son lit.

Monsieur Føøø se mit à frapper de nouveau, et fit un tel tintamarre que le colonel Murray ouvrit une fenêtre et demanda si le feu était à la ville, ou s'il y avait une émeute parmi les Français.

— C'est moi, colonel, dit monsieur Føøø, qui vous apporte les effets et marchandises que vous m'avez demandés.

— Mais, reprit le colonel, il me semble que vous avez assez mal choisi votre temps que de les faire transporter ici pendant la nuit ?

— Je n'ai fait, colonel, qu'exécuter vos ordres : il m'aurait été difficile de les transporter secrètement pendant le jour, tandis que, grâce à la nuit sombre et aux précautions que j'ai prises, je puis vous garantir que personne n'en a eu connaissance.

Est-il fou ! pensa le colonel, ou bien est-ce une mauvaise plaisanterie de sa part !

— Moi, monsieur ! fit tout haut le colonel, commençant à perdre patience, je vous ai recommandé de m'envoyer secrètement les effets dont je vous ai envoyé un mémoire ? Allez vous coucher, mon cher monsieur Føøø : vous en avez, je crois, grand besoin.

— Que j'aïlle me coucher ! répliqua monsieur Føøø stupéfait ; que j'aïlle me coucher ! Heureusement que j'ai dans ma poche votre lettre, dont voici les propres mots : « Vous m'enverrez les effets, etc., etc., sans bruit le 1<sup>er</sup> Juin ; » et sans bruit signifie secrètement, à la sourdine ; ou bien je ne comprends pas ma langue maternelle.

Murray poussa un immense éclat de rire ; et tout s'expliqua à la satisfaction du négociant et de sa pratique.

Quand ma mère allait à Québec, elle logeait souvent chez sa tante Desplaines, veuve riche qui, pour jouir de plus de tranquillité sur ses vieux jours, louait des chambres à l'hospice des Dames de l'Hôpital-Général. Ces chambres communiquaient à l'église par un jubé. Un matin, elle me mène à la messe avec elle ; j'entends chanter l'office et je mêle ma voix enfantine et assez discordante à celles du chœur des religieuses. Ma mère,

après avoir essayé inutilement de m'imposer silence, prend le parti le plus sage, celui d'emporter son maussade enfant hors de l'édifice sacré ; mais très contrariée d'avoir été la cause de ce petit scandale, elle se rend après l'office chez le vieux chapelain du couvent, l'abbé de Rigaudville, pour lui faire des excuses.

— Il fallait, madame, dit le vieil abbé, le laisser continuer : il chantait, comme les petits oiseaux, les louanges de Dieu dans son langage.

Cette réponse était à la fois galante, spirituelle et philosophiquement religieuse.

L'hospice de l'Hôpital-Général, situé hors des murs de la cité de Québec, et protégé, du consentement du général anglais, Lord Dorchester, par le drapeau noir, servait d'asile, en 1775, pendant le siège de Québec, aux malades et aux blessés de l'armée américaine commandée par le général Montgomery. L'abbé de Rigaudville passant dans les salles, le matin du premier janvier, entend des lamentations dont il ne peut deviner la cause, ne comprenant pas un mot de la langue anglaise. Les Américains élevaient les mains au ciel en criant : « *Montgomery is dead!* » L'abbé comprenait parfaitement que Montgomery voulait bien dire Montgomery leur général, mais là s'arrêtait toute sa science. Supposant, avec raison, que la nouvelle que l'on venait de communiquer aux Américains n'avait rien de flatteur pour eux, mais qu'elle devait nous être favorable, il s'empresse de raconter à la supérieure et aux religieuses du couvent les paroles qu'il a entendues. Mais les pauvres religieuses sont aussi empêchées que les magiciens de Balthazar à la vue des caractères tracés sur les murs de la salle de festin. On répétait sur tous les tons « *Montgomery is dead!* » sans en être plus avancé, lorsque mademoiselle Desgoutins, jeune acadienne de Louisbourg, qui demeurait dans l'hospice, les tira d'embarras en leur apprenant que *dead* voulait dire mort, et que ce mot appliqué à Montgomery annonçait l'heureuse nouvelle que le général américain était passé de vie à trépas. Mais comme les religieuses n'étaient pas les plus fortes chez elles, elles se donnèrent bien de garde d'en témoigner de la joie ; au contraire tout le monde feignit d'être très sensible à cette perte, en répétant d'un accent pitoyable, avec nos ennemis : « *poor Montgomery is dead!* »

Que ceux qui désirent connaître où le corps de Montgomery fut trans-

porté après avoir reçu le coup de mort en montant à l'assaut de la ville de Québec, le 31 décembre, 1775, s'arrêtent dans la rue Saint-Louis, vis-à-vis une très petite maison appartenant à cette époque à la veuve Gobert, et portant aujourd'hui le No. 44. C'est là qu'il fut déposé. Que le visiteur continue sa promenade jusqu'à la porte de la ville, s'il est curieux de savoir où il fut enterré, qu'il compte cent pas en se dirigeant vers la citadelle, que là, il se tourne du côté des murs de la ville, et il sera à quelques pieds du lieu où Montgomery a reposé jusque vers l'année 1825, que son corps fut remis à sa famille par les autorités d'alors. Il ne reste plus aujourd'hui au Canada que le souvenir de sa défaite et son épée maintenant entre les mains de monsieur l'assistant-commissaire-général Thompson, auquel son père, un des défenseurs de Québec, l'a remise en mourant.

Le rebelle Montgomery reposait depuis trois jours dans sa tombe, peu regretté des Anglais qu'il avait trahis, et encore moins des Canadiens-français, dont il avait incendié les paisibles habitations en 1759, lorsqu'il servait sous le général Wolfe. Déjà peut-être il était oublié de ceux qui avaient été naguère ses amis, lorsqu'on s'aperçut qu'un seul et dernier ami, le plus fidèle quoique privé de la raison, ne l'avait pas abandonné.

Quelqu'un informa mon oncle Charles de Lanaudière, aide de camp de Lord Dorchester, qu'un superbe chien de la grande race des épagneuls était couché, depuis trois jours, sur le sépulcre de Montgomery, et qu'il grattait la terre avec ses pattes en poussant des hurlements plaintifs et douloureux, quand une personne en approchait.

Ce fidèle gardien de la tombe implorait-il dans son langage la pitié des passants pour rappeler son maître à la vie, pour l'aider à déblayer la terre qui l'étouffait ? Que se passait-il dans ce cœur fidèle et affectionné ? Il devait souffrir des angoisses bien cruelles puisqu'il implorait la commiseration même des meurtriers de son maître !

Lorsque monsieur de Lanaudière arriva sur les lieux, le chien était accroupi sur le sol, la tête tournée du côté des assistants qu'il regardait avec méfiance, mais sans colère. Mon oncle lui dit quelques paroles d'une voix affectueuse en langue anglaise et prononça le nom de Montgomery. Le pauvre animal fut aussitôt debout, et poussa un hurlement plaintif en le regardant avec tristesse. M. de Lanaudière s'approcha de lui d'un air caressant, et lui présenta de l'eau et du pain. Le chien but quelques gor-

gées d'eau à la hâte et se coucha sur la tombe de son maître, sans vouloir prendre d'autre nourriture. Bref ce ne fut qu'à l'expiration d'une huitaine de jours, que M. de Lanaudière réussit, à force de soins, de caresses, et en lui donnant à boire et à manger lui-même, à l'arracher du sépulcre de son maître.

Montgomery, (ce fut le nouveau nom qu'on lui donna) devint bien vite le favori de la famille de son bienfaiteur, sur laquelle il finit par reporter toute son affection. Six à sept mois après, mon oncle laissant Québec avec sa famille pour sa seigneurie de Sainte-Anne de La Pérade, donna l'ordre à ses domestiques de tenir le chien renfermé pendant une couple de jours. Soit négligence, soit adresse de la part de l'animal, Montgomery recouvra la liberté le soir même. Douze heures environ s'étaient écoulées depuis le départ de son maître. Le lendemain, vers quatre ou cinq heures du matin, ma tante réveillée par les aboiements d'un chien, dit à son mari : « J'entend la voix de Montgomery. »

— Tu rêves Babet ! (Elizabeth)<sup>3</sup> lui dit son époux ; le chien n'est jamais venu ici avec nous auparavant, il est impossible qu'il ait deviné la routé que nous avons prise.

Mais c'était bien Montgomery qui avait suivi, l'espace de vingt-deux lieues, pendant la nuit, la piste des chevaux de son maître parti vers les six heures du matin.

Je crois que les enfants naissent généralement véridiques et qu'ils ne deviennent enclins au mensonge qu'à leur corps défendant. Les parents d'abord, et les maîtres ensuite, auxquels est confiée leur éducation, finissent par leur faire déguiser la vérité pour se soustraire aux châtimens dont ils sont menacés le plus souvent pour des peccadilles.

Je suis né naturellement véridique, je ne crois pas avoir fait un seul mensonge à mes parents, et je le dois en grande partie à la manière dont il m'ont élevé, et à un incident en apparence assez insignifiant. Mon père sort un jour d'assez mauvaise humeur de son jardin en tenant un jeune concombre tronqué.

— Je ne sais, dit-il à ma mère, qui peut avoir coupé ce concombre ? J'at-

---

3. Elle était la fille du chevalier de Saint-Luc.

tends prochainement mon ami Couillard<sup>4</sup> qui se pique d'être un grand jardinier, et j'espérais remporter sur lui, ce printemps, le prix des prémisses de nos jardins. Tes diables d'enfants mettent tout au saccage. C'est par pure malice, car ils n'ont seulement pas emporté le morceau qu'ils ont coupé avec leurs dents. On en voit encore la marque. Le morceau est resté sur la couche chaude. Il faut que je découvre le coupable.

— Voilà bien du train pour un misérable concombre, fit ma mère, tu n'as pas besoin de faire de grandes recherches, demande-le à Philippe ; tu sais qu'il ne ment jamais, et si c'est lui qui a commis le grand forfait, il va te l'avouer.

J'entendais cette conversation d'une chambre voisine et j'appris avec surprise et avec orgueil que je n'étais pas un menteur : à dire vrai, je n'y voyais aucun mérite, ça me semblait tout naturel. J'étais bien jeune alors ; c'est d'aussi loin des scènes de mon enfance que je puis m'en souvenir, et cependant l'impression que ces paroles me firent ne s'est jamais effacée.

— Est-ce toi qui as coupé mon concombre ? dit mon père en me regardant avec ses grands yeux noirs.

— Oui, c'est moi, répliquai-je ; je l'avais mis dans ma bouche pour jouer, j'ai serré les dents sans avoir dessein de le couper, mais le morceau m'est resté dans la bouche.

Ce n'est pas par gloriole que je rapporte ce trait, mais pour le faire suivre de réflexions utiles. Plusieurs enfants naissent avec une horreur naturelle du mensonge : c'est aux parents à encourager ses heureuses dispositions. Ils doivent accepter tout ce qu'ils disent comme véritable, jusqu'à ce qu'ils les surprennent en mensonge.

Lorsqu'ils avouent une faute ingénument, ils doivent leur pardonner ; ou si la faute est assez grave pour mériter punition, leur faire comprendre que ce n'est qu'en considération de l'aveu qu'ils ont fait qu'ils adoucissent le châtement.

— Un homme qui m'a menti une seule fois, disait souvent mon père, dirait la vérité tout le reste de sa vie que je n'en croirais pas un mot.

Le lecteur doit comprendre que cet aphorisme n'avait rapport qu'aux

---

4. Monsieur Jean-Baptiste Couillard de Lépinay, seigneur de Saint-Thomas de la rivière du Sud, amateur passionné de l'horticulture.

choses sérieuses, et non aux innocents badinages que font les brodeurs d'histoires pour les rendre plus piquantes,

Un menteur peut être un sujet d'étude assez amusante, lorsqu'il est contraint de dire la vérité. Je m'étais souvent posé la question suivante : que ferait Møøø s'il était sommé de paraître comme témoin devant une cour de justice ? Je fus servi à souhait. Le voilà un jour, cour tenante, dans la boîte, la main droite étendue sur l'Évangile, l'ennemi le plus déclaré du mensonge. Il regarde alternativement, d'un air inquiet, le livre saint, le greffier et les juges, les juges qui condamnent sans pitié les parjures au pilori ! S'il ne craignait pas Dieu, il craignait le pilori, instrument toujours en permanence sur le marché de la haute-ville de Québec.

Que les hommes d'autrefois étaient bonasses ! Ils prenaient tout au sérieux, même le parjure ! Pas plus de pitié pour un pauvre diable qui se parjurait volontairement que s'il eût été un de ces hommes de paille que l'on met dans les jardins pour épouvanter les corbeaux ! Nous avons heureusement changé tout cela dans notre siècle de progrès ! Un témoin commet maintenant un parjure qui ruine une famille, qui fait condamner un innocent ; on lui inflige une amende d'une dizaine de piastres, et le juge débonnaire lui dit : « Allez, mon ami, et ne péchez plus ! » Quel vaste champ à exploiter pour ces grands hommes secs dont parle Racine, et que les plaideurs envoyaient chercher afin de les faire jurer pour eux au besoin ! Un parjure d'habitude ne pouvait être qu'un homme sec autrefois, la nourriture ne lui profitait guère, car il avait sans cesse le carcan en perspective devant les yeux, mais on verra aujourd'hui les plaideurs se rendre en cour suivis de braves témoins à gage, au ventre dodu comme des épicuriens ! Embrassons-nous, mes chers amis, et chantons un « ça ira ! » à faire écrouler la ville de Québec !

Mais je reviens à mon menteur qui m'attend là d'un air inquiet et la main sur l'Évangile.

C'était une simple affaire de rixe, d'assaut, dont il avait été témoin, et à laquelle il n'avait aucun intérêt. À chaque question que lui faisait l'avocat, il commençait par nier, pour revenir ensuite à dire à peu près la vérité. Il s'en retira à la fin tant bien que mal, après avoir sué sang et eau.

J'ai dit que le pilori était en permanence alors à Québec. Il eût été très coûteux d'en faire construire un nouveau pour chaque patient qui devait

y être cloué. Il n'était jamais longtemps veuf de sa dernière victime. Il se passait peu de mois pendant mon enfance, pendant ma jeunesse même, que la ville de Québec n'offrit le dégradant spectacle soit d'un malheureux pendu pour grand larcin, soit d'un autre voleur attaché à un poteau aussi en permanence sur la même place. Le coupable recevait trente-neuf coups de fouet pour petit larcin ; une autre fois, c'était un criminel incorrigible attaché par les mains derrière une charrette, et promené dans les principales rues de la cité, recevant à certaines encoignures des rues une portion des dits trente-neuf coups de fouet, jusqu'à ce que la sentence fut accomplie ; ou bien enfin c'était un criminel qu'on exposait sur le pilori, pour parjure ou autre crime odieux. Le carcan ou planche transversale qui couronnait le poteau patibulaire, était situé à environ trois à quatre pieds au-dessus de la plate-forme, qui, elle-même, était élevée à environ huit pieds de terre. Le patient avait la tête et les mains assujetties dans ce carcan, ce qui lui laissait peu de chances d'éviter les œufs pourris, ou les autres projectiles que la canaille lui lançait.

Mais si le pilori n'était pas un lieu de délice pendant la belle saison, qu'était-ce lorsque le malheureux patient restait exposé pendant une heure sur ce poste élevé et privé de tout exercice par un froid de vingt à vingt-cinq degrés de Réaumur. Mais ce n'était pas l'affaire des juges, c'était celle du criminel qui n'était pas là pour ses bienfaits. Cependant comme les mœurs finissent toujours par s'adoucir par degrés, un shérif, que je ne nommerai pas, mais que son ami Louis Plamondon, avocat satirique, déclara être un shérif bénin, (il aurait peut-être mieux fait de dire benêt), se prit de compassion pour les malheureux condamnés, et substitua, en l'année 1816, à l'ancien instrument alors en usage, un carcan tournant sur un pivot.

Le criminel put alors prendre un certain exercice en tournant comme font les chevaux d'une distillerie. Il pouvait ainsi éviter de recevoir en pleine figure une partie des projectiles que lui lançait la populace toujours placée du même côté que les spectateurs. Mais, ô surprise ! Le criminel, profitant de la liberté de la locomotion, se met à tourner tout au tour du poteau ; la canaille privée d'une partie de ses jouissances, celles d'atteindre le malheureux au visage, le suit dans ses évolutions et continue à lancer ses projectiles, dont une grande partie atteignaient les paisibles

passants. Ce fut un saut qui peut général, et la foule se répandit en invective contre le fonctionnaire par trop bienveillant qui leur avait ménagé cette surprise, en leur faisant partager une partie du supplice du criminel.

Un vendredi de l'année 1806, un criminel était exposé, pour un crime odieux, sur le pilori. La populace exaspérée commença l'attaque qui devint furieuse, lorsque les soldats de la caserne vinrent s'en mêler. Les perturbateurs se ruèrent d'abord sur les voitures des habitants, alors sur le marché, et s'emparèrent de vive force de tout ce qu'ils trouvaient dans les charrettes : œufs, légumes, têtes, pattes, fraises et fressures de veaux, malgré les cris des femmes cherchant à protéger leurs denrées. Après avoir assailli le criminel, ils attaquèrent le bourreau qu'ils poursuivirent sous les charrettes des habitants, où il s'était réfugié. Le malheureux nègre, souple comme un serpent, avait beau se glisser sous les voitures, se réfugier sous les pieds même des chevaux, il n'en était pas moins maltraité tant par la populace que par les habitants mêmes dont les effets étaient au pillage.

La rage des perturbateurs se tourna ensuite contre les connétables qui voulaient maintenir la paix. Assaillis de toutes parts, les uns se réfugiaient dans la cathédrale, ou dans le séminaire, tandis que les autres fuyaient par la côte de Léry,<sup>5</sup> d'où ils furent poursuivis jusque au-delà de la porte Hope.

Le désordre était à son comble, lorsque le colonel Brock arriva sur les lieux. Comme il était à cheval, il lui fut facile de juger la cause principale de cette émeute, et il cria d'une voix de tonnerre aux soldats de rentrer dans les casernes. À la voix de leur chef, qu'ils aimaient autant qu'ils le craignaient, ceux-ci s'empressèrent d'obéir. Le colonel parut réprimander vivement l'officier de garde, qui fit aussitôt fermer les portes des casernes. La populace craignant, sans doute, que la garde ne prêtât main forte au shérif, se tint coi, et tout finit par une scène burlesque.

Avant que les connétables, revenus de leur panique, eussent repris leur poste, un matelot, tenant d'une main deux perdrix, monta sur le pilori, et se mit à haranguer le peuple, tandis que d'une main il ébouriffait

---

5. Il est regrettable que les Canadiens n'aient pas conservé le beau nom de côte de Léry auquel on a substitué celui de Hope Hill. C'est dans cette même côte qu'existe encore la plus ancienne maison de Québec, construite par la famille de Léry.

les cheveux du criminel déjà assez en désordre, et que de l'autre il lui frottait le visage avec les perdris. La harangue du matelot irlandais devait être bien drôle, car ceux des spectateurs, qui étaient trop éloignés pour l'entendre, riaient autant que ceux qui le comprenaient.

Ceci me rappelle une anecdote que me racontait mon cousin, monsieur de Montenach, qui avait servi dans le régiment des Meurons. Chaque compagnie dans l'armée suisse a un farceur qu'elle nomme *loustic*.

Un jour de parade, tout un régiment se met à rire :

— Qu'avez-vous à rire ? dit un officier à quelques soldats près de lui.

— Ché né ché pas, dit l'un d'eux, mais lé loustic là-pas il afoir dit quelque chose de trôle.

Après un saut de plusieurs années en avant, je retourne au bon vieux temps, ne serait-ce que pour rapporter un jugement qui paraîtrait assez extraordinaire aujourd'hui, que l'on ne juge qu'avec le code de loi à la main ; ce qui n'empêche pourtant pas les juges de se tromper souvent, ainsi qu'il appert par le nombre de jugements qui sont infirmés à chaque séance des cours d'appel.

Madame Bøøø, femme d'un respectable et inoffensif citoyen de la ville de Québec, était une de ces langues, maudites qui faisait trembler les personnes les plus respectables. Les calomnies les plus atroces ne lui coûtaient rien. Elle eût été poursuivie maintes et maintes fois pour diffamation de caractère devant les tribunaux, sans les égards que l'on avait pour son mari généralement aimé et respecté. Il désarmait ceux qui lui portaient des plaintes, et qui menaçaient de la poursuivre, en leur disant :

— De grâce, messieurs, épargnez-moi ! Je suis déjà assez malheureux d'avoir une si méchante femme qui fait le tourment de ma vie !

Vivait, alors, dans la même ville, un vieillard spirituel, facétieux, nommé Liard, qui amusait tout le monde par ses saillies. Il riait franchement au nez de ceux dont la femme Bøøø avait terni la réputation, et leur disait que si elle avait l'audace de le calomnier, il avait le secret d'une emplâtre qui lui fermerait la bouche pour toujours. La femme Bøøø a vent de cette menace, et tient aussitôt sur lui les propos les plus diffamants. Monsieur Liard la laisse dire pendant quelque temps, malgré les brocards de ses amis. Mais lorsque la coupe fut pleine, il l'attendit, un jour de grand

marché, pour exercer sa vengeance, et l'apostropha par ces mots au moment où elle approchait d'une voiture d'habitant dans laquelle il avait dressé ses batteries :

— Salut à la belle dame à la langue de vipère !

— C'est bien à toi, fit la mégère, d'oser me parler, vieil ivrogne ! Infâme débauché ! Voleur.....

Elle allait continuer sur ce ton, lorsque sa voix fut coupée court par une emplâtre, par trop dégoûtante, que monsieur Liard lui appliqua sur la bouche, et qu'il avait tenu cachée dans la charrette du cultivateur.

L'affaire fut portée devant les tribunaux, et donna occasion à une cause célèbre et très divertissante pour les citoyens de Québec. L'accusé tout en avouant le délit, alléguait qu'il avait infligé cette punition pour venger tous les honnêtes gens diffamés depuis longtemps par cette calomniatrice, et que, loin d'être blâmable, il avait bien mérité de la patrie.

Le juge, en prononçant la sentence de la cour, exprima le regret de ne pouvoir absoudre entièrement le prévenu du délit dont il s'avouait coupable, car la plaignante avait été traitée comme elle le méritait ; et que la cour espérait que cette leçon lui profiterait à l'avenir. Après ce préambule, la cour condamna le sieur Liard à payer à la plaignante la somme de huit piastres, étant la valeur d'une mante de soie, à elle appartenant, qu'il avait gâtée ; chaque partie payant ses frais.

Monsieur Liard, après avoir payé la dite somme, s'empara de la mante produite comme pièce de conviction, et dont il venait de payer le coût. Il en affubla une femme de mauvaise vie, connue sous le sobriquet de *Pock-nose*, parce qu'elle avait en partie perdu le nez. La dite *Pock-nose* obligeant par reconnaissance pour un si beau cadeau, à passer au moins une fois par jour, devant la demeure de madame Bøøø pendant l'espace de six mois.

Je ne sais si le jugement de cette cour des anciens temps était bien légal, mais il eut l'effet désiré, car oncques depuis la mauvaise langue n'osa calomnier personne. Il est probable que pour ne point perdre l'usage de ce précieux organe, elle s'en tint modestement à la médisance.

Ce n'était guère l'usage autrefois, dans les campagnes, de fermer, pendant la nuit, les maisons, soit au verrou soit à la clef. Une serrure était un aussi grand objet de curiosité pour nos bons et paisibles habitants que les poêles de fer, dont les premiers firent apparition, pendant mon enfance,

dans la paroisse de Saint-Jean Port-Joli. On se rendait, le dimanche, d'une lieue à la ronde, chez l'heureux propriétaire d'un meuble si précieux et d'un ornement de si grand luxe.

Une servante frappe, le matin, à la porte de la chambre à coucher de mon père en lui criant qu'un homme, qu'elle ne connaissait pas, avait pris possession pendant la nuit d'un des cabinets destinés aux étrangers. Mon père passe une robe de chambre, et trouve en effet son ami le colonel Malcolm Fraser qui venait de s'éveiller.

— Allons, colonel ! cria mon père, nous ne sommes plus en 1759.<sup>6</sup> Quand on s'empare aujourd'hui, pendant la nuit, de la maison d'un Français, on a du moins la courtoisie de lui demander à souper.

— Quant au souper, fit le colonel, j'en ai fait un excellent chez notre ami monsieur Verrault, curé de Saint-Roch, qui a voulu aussi me garder à coucher. Mais je l'ai refusé pour me rapprocher de Québec, où je désire être ce soir ; soyez-donc tranquille de ce côté-là.

— Ce n'est pas sans peine que je me suis emparé de votre forteresse défendue par votre chien Niger.<sup>7</sup> J'ai eu beau lui dire que j'étais un Écos-sais très pacifique et un ami de la maison, que nous étions même lui et moi un peu compatriote, je ne pouvais réussir à le calmer. Mais comme on finit toujours par s'entendre avec de bonnes raisons, votre cerbère a fini par capituler aux conditions suivantes, savoir : qu'il me serait loisible d'entrer dans la maison, de prendre possession d'une chambre à coucher, de me mettre même au lit, pourvu que le dit Niger ne me perdit pas un instant de vue, et qu'il se posât en sentinelle jusqu'au jour, devant la porte de ma chambre. Il craignait, je suppose, qu'on ne troublât mon repos. Et ma foi ! comme chacun de nous a respecté religieusement les articles de la capitulation, je n'ai fait qu'un somme pendant toute la nuit, sous l'égide

---

6. Mon père faisait allusion à un détachement de l'armée de Wolfe, dont le colonel Fraser, alors Lieutenant du 78<sup>e</sup> *Fraser's Highlanders*, faisait partie, et qui brûla les habitations de la côte du sud, depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à Saint-Jean Port-Joli, y inclus le manoir et le moulin de mon grand-père.

7. Niger était un magnifique chien de berger dont Lord Dorchester avait fait cadeau à mon père, avant son départ du Canada. Lui et son épouse avaient laissé de petits souvenirs à leurs amis du Canada ; une petite table en acajou qui existe encore chez moi est un présent que Lady Dorchester fit à ma mère. Sans être riches, ces deux nobles époux n'en étaient pas moins généreux.

du sieur Niger.

Je finirai ce chapitre par une excentricité, anglaise, dont mon oncle Charles de Lanaudière, qui avait vécu plusieurs années en Angleterre, amusait ses amis du Canada.

Un lord, dont j'ai oublié le nom, poussait le luxe jusqu'à ne point se passer d'une bande de voleurs de grands chemins ; non pour dévaliser les autres à l'instar de certains seigneurs châtelains du bon vieux temps de la chevalerie, mais pour se faire voler lui-même.

Chaque fois que le bon Lord retournait, pendant la nuit, de Londres à son château, en sortant soit du parlement, soit d'un dîner ou du théâtre, son carrosse était infailliblement arrêté, au même lieu, par la même troupe de bandits. Sa seigneurie baissait elle-même les glaces de la voiture, et le chef de la bande lui disait très poliment : My Lord, votre bourse, s'il vous plaît.

Un Lord anglais a toujours une bourse bien garnie, mais comme la taxe aurait finie par être très onéreuse, celui-ci portait pour l'occasion une bourse à part contenant cinq guinées, ni plus, ni moins. Il la jetait à la tête de l'oiseau de nuit en lui criant : Emporte, coquin ! Le voleur très bien élevé répondait en faisant un profond salut : Merci, my Lord ; que Dieu vous accorde une longue vie !

Il disait ensuite au cocher qu'il pouvait continuer sa route.

Lorsque les amis de ce seigneur philanthrope le raillaient à ce sujet, il répondait que volé pour volé, il préférerait l'être par ce hardi coquin, qui risquait bravement sa vie pour cinq misérables guinées, que par une bande de lâches valets qui le pillaient sans s'exposer à aucun risque. Et après tout, ajoutait-il, c'est un goût comme un autre, et il me semble, tant j'y suis maintenant accoutumé, qu'il manquerait quelque chose à mon confort, si je me couchais sans avoir éprouvé l'émotion que donne un pistolet armé et dirigé à deux pieds de distance contre ma poitrine !

Ceux de mes lecteurs qui trouveront que ça ne vaut pas cinq guinées, sont certainement très difficile !



## CHAPITRE III

### troisième

 J'AI CENT SUJETS d'aimer les récollets :  
C'est un troupeau de bons garçons,  
Qui vivent sans façons.

*Chansons canadiennes.*

#### III.1 Les récollets

J'ai toujours aimé les récollets : j'avais dix ans, le 6 septembre de l'année 1796, lorsque leur communauté fut dissoute après l'incendie de leur couvent et de leur église. Le gouvernement prit aussitôt possession de l'emplacement et des masures ; et quelques jours après le désastre, des cabanes, dans lesquelles on vendait toutes espèces de liqueurs, étaient érigées dans leur beau verger.

Les récollets, étant universellement aimés, on ne manqua pas d'at-

tribuer l'incendie de leurs propriétés à la malveillance du gouvernement britannique. Cette calomnie s'est propagée pendant longtemps, vu la distance du foyer de l'incendie à leur couvent. On ne pouvait expliquer pourquoi l'église des récollets, qui s'élevait près du palais de justice actuel, brûla presque en même temps que le maison du juge Monk, située dans la rue Saint-Louis, où se trouve maintenant le quartier des officiers de la garnison. C'est là que le feu avait originé.

La grande conflagration du faubourg Saint-Roch m'a expliqué ce phénomène.

J'étais à l'école dans l'ancien évêché, situé près de la porte de la basse-ville, lorsqu'on entendit le tocsin au beffroi de la cathédrale, et un instant après les tambours qui battaient la générale. C'était alors la coutume, (soit dit en passant), de battre les caisses dans toutes les rues aussi longtemps que les tambours avaient la force de tenir leurs baguettes. Le feu était quelquefois éteint depuis longtemps que le *drum ! dum dum !* se faisait encore entendre.

Je venais de recevoir autant de coups de férule que j'avais commis de fautes en conjuguant un verbe français de la première conjugaison sur un de la seconde : (je laisse aux grammairiens à en calculer le *quantum*), lorsque j'entendis tout à coup le bruit du bourdon. Au premier coup, je saisis mon chapeau et je pris ma course vers le lieu du sinistre. Nous étions au mois de septembre, et pas une goutte de pluie n'était tombée, disait-on, depuis six semaines. Les toits étaient secs comme du tondre, et celui de l'église des récollets avait en sus l'avantage d'être couvert de touffes de mousses vertes en plusieurs endroits.

J'entendis du bruit en passant près de cet édifice, je levai la tête et je vis d'abord un capuchon sortant d'une trappe pratiquée dans la couverture, et ensuite tout un récollet qui, un seau à la main, éteignait une flammèche que le vent avait portée sur le toit ; car il ventait très fort. Il est probable que ce moine fut le dernier qui habitât cet asile de paix : tous les autres travaillaient en ce moment avec ardeur à préserver le couvent des Ursulines, auquel le feu s'était déjà communiqué deux ou trois fois ! Le clergé, l'évêque en tête, était accouru au secours des bonnes religieuses, et ce fut son énergie qui préserva cette précieuse maison vouée à l'éducation du pauvre aussi bien que du riche.

Je demeurai un petit quart d'heure à contempler l'incendie de la maison du juge Monk. C'était le premier que je voyais. Je trouvai les hommes assez bêtes que de jeter par les fenêtres du premier et du second étage, les miroirs, les cabarets chargés de verreries et de précieuses porcelaines. Passe pour les chaises d'acajou et les sofas, pensais-je ; un meublier pourra les remettre sur leurs jambes.

J'étais alors très novice dans la vie ; mais dix ans après cette scène, j'aurais pu dire avec ce matelot, arrivant de l'Inde, quand il voyait quelque action stupide : « J'en ai vu d'autres à Macaï et Macao. »

Toujours avide de nouvelles émotions, je pris ma course vers le couvent des Ursulines, où j'entendais beaucoup de bruit ; mais je ne pus pénétrer dans la cour, dont la porte était obstruée par une bande de comères qui parlaient toutes à la fois. Je leur demandai des nouvelles, et elles me dirent que monseigneur, ayant donné sa bénédiction, le feu était éteint pour la seconde fois. Ça me parut assez drôle, tout de même, que l'évêque eût donné sa bénédiction au feu qui faisait déjà tant de ravages. Peu importe ; j'aime cette naïve confiance. Que nos bons Canadiens conservent toujours la foi vive de leurs ancêtres, source de tant de consolations dans cette vallée d'amertume !

J'étais encore à la même place occupé à écouter ce que disaient ces femmes, lorsque quelqu'un cria : L'église des récollets est en feu !

Je ne fis qu'un saut ; mais lorsque j'arrivai sur les lieux, le toit n'offrait plus déjà qu'une masse de flammes. Le couvent et les bâtisses adjacentes furent, aussi, bien vite réduits en cendre.

Pendant quelques jours, à la suite de ce désastre, on vit errer les pauvres moines près des ruines du monastère, dans lequel ils avaient trouvé un asile contre la tourmente de la vie. Ils se promenaient, tristes et pensifs, près des voûtes où ils avaient espéré que leurs cendres seraient mêlées avec celles de leurs devanciers qui avaient rendu tant de services à la Nouvelle-France.

Un mois après ce sinistre, on voyait à peine trois capuchons dans toute la ville de Québec : les fils de Saint-François, dispersés dans toute la colonie, gagnaient paisiblement leur vie comme les autres citoyens. Ceux des moines qui avaient fait des études, comme le frère Lyonnais, prirent la soutane et furent ordonnés prêtres ; ceux qui avaient une instruction

suffisante, dirigèrent des écoles, et les autres s'occupèrent de travaux mécaniques ou d'agriculture. Chose assez extraordinaire ! la langue empoisonnée de la calomnie ne chercha jamais à ternir la réputation de ces hommes vertueux.

J'ai dit en commençant ce chapitre que j'ai toujours aimé les récollets : je me les rappelle d'aussi loin que mes souvenirs peuvent s'étendre ; mais ma mémoire tenace se souvient aussi des moindres objets, entre autres d'une cheminée solitaire, seul reste d'une maison brûlée, ou détruite autrement, qui existait alors dans la paroisse de l'Islet.

— Voilà le bonhomme qui joue du violon, pense le lecteur ; quelle analogie peut-il y avoir entre un récollet et une cheminée solitaire ?

— Doucement, bienveillant lecteur, doucement, s'il vous plaît : rien ne presse encore. Je suis fou de la musique, et je n'ai pourtant jamais pu réussir à apprendre le violon, mon instrument favori : vous conviendrez alors, que je dois casser mon archet de désespoir, puisque j'ai atteint l'âge de soixante-et-dix-neuf ans.

Je reviens à mes récollets et à ma cheminée vierge de maison. Il n'importe d'établir lesquels j'ai premièrement connus. Le lecteur, qui, lui, ne joue pas du violon, pourra certainement résoudre ce problème.

Mon père allait dîner un jour au cap Saint-Ignace chez son vieil ami, le seigneur Vincelot ; il me tenait sur ses genoux, ou m'asseyait près de lui dans son cabriolet, une jambe en travers du siège de la voiture pour m'empêcher de tomber, car j'étais alors bien petit. Arrivé sur les coteaux de l'Islet, au sud-ouest de la grande anse, j'aperçus une cheminée semblable à celle que j'ai décrite. Elle me parut démesurément longue ; et elle avait l'air triste dans son isolement.

Accoutumé à voir les cheminées sur les maisons, je demandai à mon père ce que c'était que cette grande machine.

— C'est une cabane de récollet, fit-il.

Comme il faisait un temps magnifique, je pensai qu'un récollet ne devait pas être trop mal à l'aise, à l'abri du soleil dans sa cabane. Lorsque nous retournâmes sur la brune, par une pluie battante, je crus voir, en passant, un objet qui remuait dans la même cheminée, et je m'écriai : — « Ah, papa ! un pauvre récollet dans sa cabane, il va bien souffrir pendant la nuit ! »

— J'en suis fâché, dit mon père : je suppose qu'il n'aura pu trouver à couvert nulle part.

Était-ce une leçon de charité que mon père voulait me donner ? Voulait-il me faire comprendre que sans l'hospitalité des âmes charitables, les pauvres récollets n'auraient eu d'autre abri que les masures qu'ils rencontraient sur leur route ?

La pluie continua toute la nuit ; je fus longtemps sans m'endormir : j'avais le cœur gros en pensant au pauvre moine que j'avais cru voir, dans sa cabane, exposé aux fureurs de la tempête. C'est là l'origine de mon affection pour les fils de Saint-François.

Il est inutile, cher lecteur, de vous casser la tête à résoudre mon problème : je devais connaître les récollets avant leur cabane de l'invention de mon père.

En voilà un goût saugrenu, pense le lecteur, que cet amour pour une bande de grands fainéants qui vivaient des sueurs des colons du Canada ! Je pourrais répondre que les fous sont créés et mis au monde pour les menus plaisirs des sages, qu'une faible minorité d'hommes peu scrupuleux s'engraissent des labeurs de la majorité de leurs concitoyens ; et par d'autres aphorismes surannés ; mais je suis trop sérieux pour m'arrêter à de telles balivernes.

Les récollets étaient chéris et aimés de toute la population canadienne-française. Les abondantes aumônes qu'ils recueillaient, surtout dans les campagnes, en font foi. Les habitants du nord du Saint-Laurent ne se contentaient pas de leur donner à pleines mains, mais transportaient aussi d'une paroisse à l'autre, en se relayant, les produits de leurs quêtes jusqu'à leur couvent même ; et ceux de la rive sud en faisaient autant. Ils les déposaient à la Pointe-Lévis, d'où les canotiers les traversaient *gratis* jusqu'à la basse-ville de Québec.

Allons ! courage ! pense le lecteur : tout ce que vous dites me confirme dans ma première appréciation du mérite de ces fainéants de moines qui vivaient grassement après leur récolte, et disaient, sans doute, comme l'insensé dont parle l'Écriture-Sainte : « Buons et mangeons, car nous mourrons demain ! »

Les récollets distribuaient des aumônes abondantes aux pauvres du produit des quêtes qu'ils recevaient des riches. Combien d'opulentes per-

sonnes, peuvent, la main sur la conscience, en dire autant du fruit de leurs richesses souvent amassées en pressurant de pauvres débiteurs ?

Les récollets rendaient hospitalité pour hospitalité, non seulement à ceux des riches habitants de la campagne où ils étaient le mieux accueillis, mais aussi à ceux pour lesquels il aurait été onéreux de payer leur gîte dans une auberge. Ils hébergeaient même les chevaux. Combien de citadins riches, après avoir reçu une généreuse hospitalité des campagnards, les évitent, ou leur tournent le dos, quand ils les rencontrent dans les villes !

Les récollets veillaient les malades, non seulement chez les riches où ils étaient certains d'un bon réveillon, mais aussi chez les pauvres auxquels ils apportaient eux-mêmes à souper.

Les récollets ensevelissaient les morts, veillaient et priaient auprès de leur corps et jetaient la dernière poignée de terre sur leur cercueil.

Les récollets faisaient le catéchisme aux petits enfants, et l'école aux enfants des pauvres.

Tout ce qui précède n'a rapport qu'aux frères récollets et non aux pères de cet ordre, dont je n'ai connu qu'un seul, le père de Bérey, leur supérieur, qui recevait du gouvernement anglais un traitement de cinq cents louis équivalant à quinze cents louis de nos jours. Aussi avait-il ses appartements séparés où il recevait ses amis, donnait des dîners aux gouverneurs, voire même au duc de Kent. Je l'ai souvent entendu dire, et l'anecdote suivante semble le confirmer.

Le duc de Kent avait reçu une invitation du révérend père pour midi, heure à laquelle finissait la parade qui avait lieu vis-à-vis le couvent des récollets, sur le terrain même où est maintenant notre petit *square* avec son jet d'eau. Le père de Bérey qui avait été aumônier d'un régiment, qui avait même été blessé en administrant les mourants sur un champ de bataille, avait des goûts et des allures tant soit peu soldatesques. Il ressemblait un peu à ce brave officier français, qui, dégoûté de l'armée après quelques années de service, avait échangé l'uniforme pour la soutane, et qui, lorsqu'il lui échappait un juron, ne manquait pas d'ajouter, en baissant les yeux : « Comme j'aurais dit lorsque j'étais colonel des dragons. » Je ne prétends pas dire que le père de Bérey en faisait autant, mais seulement qu'il avait des allures et des goûts tant soit peu soldatesques.

Or donc, au jour convenu, voulant recevoir dignement le fils de son souverain, il avait fait disposer un petit parc d'artillerie, vrai chef-d'œuvre de mécanique, qui devait faire feu à midi sonnante, au moment de l'arrivée du Prince et de ses aides de camp. Ces petits canons d'étain ou de plomb, montés sur de jolis affûts, étaient l'œuvre d'un des frères du couvent, et devaient tous tonner à la fois.

Soit que le Prince, qui était un grand *martinet*, comme disent les anglais, (car il allait souvent pendant l'été, suivant l'expression des soldats de son régiment, faire la bacchanale dans leurs casernes dès trois heures du matin, pour activer les paresseux à grands renforts de coups de cannes), soit que le duc de Kent, dis-je, eût assez discipliné son régiment ce jour-là, ou pour un autre motif, il termina la parade vingt minutes plus tôt que de coutume, et enfila dans le couvent avec ses aides de camp. Le père de Bérey, pris à l'improviste et au désespoir de n'avoir pu faire jouer ses pièces d'artillerie au moment où le Prince faisait son entrée par la grande porte du couvent, le père de Bérey, qui était prompt comme la poudre, s'écria d'un ton assez bourru :

— Monseigneur, on ne surprend que ses ennemis ; je pensais votre seigneurie trop stricte sur la discipline pour abréger une parade, afin de monter à l'improviste à l'assaut d'un paisible couvent ?

Le duc de Kent, après s'être fait expliquer la cause de la mauvaise humeur du fils de Saint-François, ne put s'empêcher d'en rire de bon cœur. Le père de Bérey, qui ne voulait pas s'être mis en frais de galanterie en pure perte, demanda au prince à la fin du dessert la permission de boire à sa santé. Et comme il prononçait ces mots : « Messieurs, à Monseigneur le duc de Kent », une détonation formidable du parc d'artillerie, rapprochée près de la porte du réfectoire, fit vibrer les vitres de l'appartement.

On reprochait au supérieur des récollets d'être par trop courtisan : on oubliait, qu'issu d'une famille noble de France, il se trouvait à sa place dans la société qu'il avait fréquentée depuis son enfance, et que si, dans les salons anglais, son habit de moine et son capuchon lui faisaient prêter le flanc de la raillerie, d'un autre côté ses manières, ses connaissances étendues, son esprit fin, délié et sarcastique, en faisaient un jouteur que personne n'attaquait impunément. Il dînait même aux *messes* des officiers de l'armée anglaise, où ses saillies, ses bons mots, ses reparties vives, étaient

très appréciés.

Une petite anecdote d'un autre membre du clergé catholique, issue d'une famille noble française, peut être citée ici avec assez d'à-propos. L'abbé de Calonne, frère du ministre de l'infortuné Louis XVI, reçut vers l'année 1809 une invitation pour dîner chez le chevalier Craig, alors gouverneur du Canada. Quelqu'un lui fit observer que c'était en carême et qu'il n'y aurait probablement pas de poisson sur la table.

— Si votre gouverneur, dit-il, n'est pas assez bien élevé pour respecter les principes religieux d'un gentilhomme qu'il invite à sa table, je lui donnerai une leçon de savoir-vivre, d'abord en ne mangeant que du pain, et ensuite plus explicite, s'il me demande raison de mon abstinence.

Cette menace fut en pure perte, car tout le premier service de table consista en soupe maigre et en poissons apprêtés à différentes sauces par le cuisinier français du château, M. Petit. Les mets furent tellement appréciés des palais britanniques qu'il ne leur resta plus de place vacante dans l'estomac pour faire honneur au second service composé uniquement de viandes. Plusieurs mêmes déclarèrent qu'ils consentiraient volontiers à être catholique... une fois par semaine, si on servait un tel dîner sur leurs tables.

Je ne puis résister à la tentation de raconter deux des bons mots, entre mille, du père de Bérey, avant de prendre congé de lui. Il était très vieux lors de la captivité de Notre-Saint-Père le Pape Pie VII, et il était bruit que Napoléon voulait obtenir une dispense de sa sainteté pour marier les prêtres du clergé catholique, et même que la chose était déjà décidée. Un mauvais plaisant aborde le vieux père de Bérey dans un cercle nombreux, et lui dit : Bonne nouvelle ! réjouissez-vous, mon révérend père ! Napoléon a obtenu du Pape une dispense de mariage pour tous les prêtres du clergé catholique.

— Tu vois bien, gros sot, dit le vieux moine, que c'est de la moutarde après dîner.

Un prêtre des environs de Québec passait pour avare et peu hospitalier, préférant dîner à la table d'autrui que de recevoir des convives à la sienne. Il venait fréquemment à Québec où il recevait bon accueil partout où il se présentait, et principalement au séminaire, à la cure de Québec, aux Jésuites et au couvent des récollets. Quelqu'un aborde le père de Bé-

rey dans la rue et lui demande s'il a vu M. le curé X. – Oui, dit le moine, il m'a rappelé le lion de l'Écriture : *circuit quaerens quem devoret*.

On a depuis attribué cette réponse satirique à d'autres personnes ; mais pour moi, j'ai été élevé avec cette anecdote du père de Bérey.

Mais revenons à mes bons frères récollets auxquels un plat d'œufs à la tripe que j'ai mangé aujourd'hui me ramène assez naturellement.

## III.2 Les œufs à la tripe

Ma famille demeurait à la campagne, où il y avait peu de société ; et l'arrivée des frères récollets au manoir de Saint-Jean Port-Joli (ils voyageaient toujours par couples), était considérée, comme une bonne fortune. Soit invitation de la part de mon père, soit que les fils de Saint-François fussent assurés d'un bon souper et d'un bon lit, ils arrivaient toujours vers le soir. Je ne parle du lit que pour mémoire, car ces moines, se couchant tout habillés, devaient avoir peu d'égards pour les draps blancs ; le lit de duvet pouvait seul avoir des attraits pour eux.

Il n'y avait pas de bureaux de poste alors dans nos paroisses d'en bas ; mon père ne recevait la gazette de Nelson, le seul journal qui fût alors publié dans le district de Québec, que quinze jours, trois semaines et quelquefois un mois après sa publication : ce n'était pas toujours des nouvelles fraîches. Ces moines étaient souvent des journaux vivants, plus véridiques que ceux de nos jours.

Le récollet bien accueilli de toute la population, le récollet ami de tout le monde, était une chronique vivante et ambulante de tout ce qui se passait dans la colonie ; mais était-ce fête chez mon père à l'arrivée de ces moines. Une bouteille de vin vieux apparaissait au dessert, et les frères le déclaraient toujours être bien meilleur que celui qu'ils buvaient dans leur couvent.

Nous étions au mois d'octobre à la nuit tombante, heure à laquelle les enfants gâtés et les petits chats font le plus de vacarme. Je laisse aux naturalistes à en expliquer la raison ; mais fort de mon expérience, ayant élevé une famille de treize enfants, je puis garantir l'authenticité de ma remarque. Quant aux chats, gente carnassière, qui chassent plus la nuit

que le jour, comme leurs grands frères les tigres, il est, je suppose, dans leur nature de se préparer d'avance à la lutte, en donnant autant d'élasticité que possible à leurs nerfs. Buffon a oublié de traiter ce sujet dans son chapitre de la race féline.

C'était donc sur la brune que, m'étant sauvé dehors pour éviter une correction maternelle probablement très méritée, je continuai mes mausaderies en faisant des grimaces, à travers les vitres à mon petit frère resté dans la maison. Après un échange, plus ou moins prolongé, de ces aménités fraternelles, je réussis à m'aplatir si bien le nez que mon front et mon menton pressaient fortement la vitre sur laquelle je poussais. C'était, d'ailleurs, un tour de force assez facile pour moi qui avais le nez très flexible ! Mon frère, stimulé par le noble exemple que lui donnait son suzerain, se mit aussitôt à pousser de son côté ; mais comme il avait malheureusement le nez aquilin et dur comme du bois, il ne faisait que peu de progrès dans cette noble joute, quant, faisant un effort furieux, la malheureuse vitre vola en éclat, non pas sans ensanglanter un peu les armes dont se servaient les deux jouteurs.

— Ah, les monstres ! dit ma mère, ils ont cassé une vitre à l'entrée de la nuit ; il n'y en a pas une seule dans la maison ; et nos marchands les plus près demeurent à une lieue et demie d'ici.

Ma mère disait toujours nos marchands, soit par habitude, ayant été élevée dans une ville, soit pour faire honneur à la paroisse de Saint-Jean Port Joli, qui n'en possédait réellement alors qu'un seul. Ce marchand unique, qui approvisionnait alors largement la paroisse de Saint-Jean Port-Joli de tout ce qu'elle avait besoin, était le respectable M. Verrault, grand-père de M. l'abbé Verrault, principal de l'école normale Jacques-Cartier. Je ne puis m'empêcher de relater une petite anecdote de lui.

C'était un homme de beaucoup d'esprit et à la répartie vive. Un de ces gros saint-épais, comme il s'en trouve partout, soit dit par égard pour ma paroisse, se présente au magasin de M. Verrault, et lui dit : Auriez-vous, M. Verrault, de ces bons peignes fins, là, comme du temps du Français, qui abattaient cinquante, soixante, quatre-vingts, cent vermines d'un seul coup ?

— Oui, mon ami, dit M. Verrault, si elles s'y trouvent.

Je dois observer ici qu'il y a probablement peu de peuples aussi

propres que le sont nos Canadiens maintenant : les plus pauvres femmes mêmes lavent leurs planchers tous les samedis, et toute leur famille met du linge blanc au moins une fois par semaine. Je connais des femmes pauvres qui font coucher leurs enfants de jour, le samedi, pour laver leur seule et unique chemise. Il n'en était pas ainsi dans les campagnes, pendant mon enfance ; les habitants, sans avoir besoin du peigne formidable dont je viens de parler, ne se piquaient guère de propreté tant sur leur personne que dans l'intérieur de leurs maisons. Les planchers ne se lavaient alors que deux fois par an, à Pâques et à la fête de la paroisse. Les femmes balayaient, à la vérité, tous les matins, après avoir humecté le plancher à l'aide d'un instrument de fer blanc appelé arrosoir, dont l'eau s'écoulait par un tube d'un quart de pouce de diamètre : ce qui était considéré une ablution suffisante pour six mois.

Mais revenons à notre méfait : mon frère se réfugia sous un canapé, où il soutint un siège glorieux de quelques minutes contre les attaques de ma mère : chose assez facile au délinquant, à l'abri d'une fortification longue de sept pieds. Ma mère, ayant succombé dans le combat, me cria par le carré de fenêtre vierge de sa vitre : – Tu rentreras, tu te coucheras sans souper, et je le dirai à ton père.

Après avoir riposté que ce n'était pas moi qui avais cassé la vitre, que j'avais le nez trop mou, que c'était mon frère, avec son nez aquilin, dont elle était si fière pour son second fils, tandis qu'elle m'appelait nez plat, moi, l'aîné de ses enfants, je commençai à faire de sérieuses réflexions, tout en me promenant dans la cour, sur les menaces de ma mère : 1° Tu rentreras ; c'était parfaitement clair : ça voulait dire tu recevras un tapin ; mais il était plus que probable qu'elle n'y penserait plus quand je rentrerais ; et, dans le cas contraire, n'avais-je pas la ressource de faire le plongeon ou de me réfugier sous le bienheureux canapé. Me voilà donc parfaitement rassuré de ce côté-là. 2° Tu te coucheras sans souper : punition très grave, je l'avoue, pour un enfant d'un appétit vorace, et que l'on appelait en conséquence le chancre, dans la famille. Mais j'étais souvent menacé de cette punition que je n'avais jamais reçue, et je regardais la menace comme peu sérieuse. Il est bien vrai qu'à la suite de quelques grands forfaits, ma mère me disait : va te coucher sans souper ; mais un instant après, ma tante ou une des servantes, portant un cabaret, entra dans ma

chambre en me disant de ne point faire de bruit, crainte que ma mère s'aperçût que je prenais mon repas du soir comme le reste de la famille. Je n'avais pas été longtemps la dupe de ce manège ; et un peu de réflexion m'avait aussi convaincu que ma mère, qui aimait tant à faire manger tout le monde, qui, dès que quelqu'un entraînait dans la maison, soit riche ou pauvre, leur offrait de suite à manger, n'aurait jamais eu le cœur de faire coucher un de ses enfants sans souper. Me voilà donc aussi libéré de la seconde punition. Restait la troisième : Je le dirai à ton père. Ah, diable ! voilà ce que je redoutais le plus. Il est vrai que mon père ne m'avait jamais donné un tapin, ce qui ne m'empêchait pas de le craindre comme le feu, même lorsque j'étais homme fait. Comment soutenir, en effet, son regard quand il était courroucé ou qu'il affectait de l'être ? La vue de ces grands yeux noirs, qui lançaient alors des flammes, et que peu d'hommes pouvaient soutenir, m'effrayait tellement que je me serais alors réfugié dans un trou de souris.

Je me promenais de long en large, pensif et affligé, comme Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène, quand j'aperçus tout à coup deux grandes ombres noires qui se dessinaient dans la voie royale, et suivies aussitôt de deux récollets qui entraient dans la cour du manoir. J'étais sauvé ; d'un bond je fus dans la maison, en criant : Maman, les frères récollets ! – Ah ! tant mieux, dit ma mère, nous allons donc avoir la paix et la tranquillité ! Je reprends aussitôt ma course et une minute après, je faisais mon entrée triomphale dans les bras d'un des fils de Saint-François.

— Charmée de vous voir, mes frères, leur dit ma mère ; vous devez être bien fatigués, vous devez avoir froid ; asseyez-vous près du feu, en attendant un petit verre de liqueur aux framboises qu'on va vous apporter pour vous réchauffer. Mon mari va rentrer dans l'instant ; il est à son écurie, veillant lui-même à ce que ses animaux soient bien soignés par nos domestiques, assez négligents d'habitude. Il prétend, comme moi, qu'il ne lui est donné de jouir de la vie que lorsqu'il est certain que tout est confortable à l'entour de lui, bêtes et gens, qu'à l'encontre de beaucoup d'habitants, qui laissent leurs animaux dans les champs, pendant les nuits froides de l'automne, il ne pourrait souper de bon appétit, ni même dormir paisiblement, s'il savait que les siens souffrent du froid. Nous aimons que tout soit heureux autour de nous.

Après ce tribut d'éloges donné à elle-même et à son mari, ma mère disparut pour vaquer aux soins de son ménage, et les récollets s'installèrent aux deux coins de la cheminée où flambait une brassée d'éclats de cèdre odorant. Chacun d'eux prit un des monstres de ma mère sur ses genoux. Elle était maintenant certaine d'avoir la paix, comme elle l'avait prédit. Les deux ennemis hostiles à la tranquillité domestique, savouraient tranquillement les contes et les histoires que les deux moines leur faisaient.

Lorsque ma mère reparut au bout d'une demi-heure environ, elle tenait d'une main un bol et dans l'autre une cuiller d'argent avec laquelle elle battait avec énergie une substance liquide de la plus belle apparence. – Soyez sans inquiétude, mes frères, dit-elle ; quoique ce soit un jour maigre vous n'en aurez pas moins un bon souper. D'abord, ajouta-t-elle en contant sur ses doigts, une soupe blanche au ris, navets, carottes et fines herbes, un pâté de morue sèche à l'huile d'olive, un plat de notre délicieuse truite du lac de Trois-Saumons à la sauce-robert, et pour couronner le souper, devinez... un plat d'œufs à la tripe dont je prépare la sauce moi-même, car il n'y a que moi, frère Alexis, qui sache lui donner le degré de perfection que requiert cet excellent plat, ainsi, frère Marc, qu'à la sauce d'une fricassée de poulets.

Ma mère, comme beaucoup de personnes, avait le faible de croire qu'elle faisait tout mieux que les autres, oubliant que c'était à notre mulâtresse Lisette, parfaite cuisinière, qu'elle devait la science culinaire dont elle se piquait.

Une humble satisfaction se manifesta dans les yeux des récollets à l'énumération des trois premiers plats, mais leur visage se rembrunit quand ma mère cita les œufs à la tripe. Ma mère se méprenant sur cette action leur dit : Je vous comprends, mes frères ; vous trouvez que c'est beaucoup trop de mets pour un jour d'abstinence, mais vous faites assez de pénitence dans votre couvent pour vous permettre un bon souper de temps à autres ; et rappelez-vous, ajouta-t-elle en riant, que je suis moi là mère supérieure de ma maison et que vous me devez obéissance sous mon toit.

L'arrivée de mon père fit changer la conversation, et ce fut des questions de sa part à n'en plus finir, jusqu'au moment où on se mit à table pour souper. Les moines avaient fait honneur à la soupe, au pâté et au

plat de truite, lorsque le fameux plat d'œufs à la tripe fit son apparition. Les deux récollets se regardèrent d'un air inquiet.

Ma mère, toute jubilante par anticipation des éloges qu'elle attendait de son chef-d'œuvre culinaire, dit au servant de changer les assiettes.

— Avec votre permission, madame, dit frère Marc ; je retournerai vos excellentes truites ; je ne mange pas d'œufs maintenant.

— C'est vrai, dit ma mère, un peu contrariée, il y a des estomacs auxquels les œufs font mal. Mais vous au moins, frère Alexis, vous n'avez pas la même excuse ?

— Bien des pardons, madame, fit celui-ci, je ne puis non plus en manger ; le médecin du couvent me les a interdits pendant un certain temps ainsi qu'à toute notre communauté.

— Mais c'est inouï, dit ma mère, interdire les œufs à toute une communauté de pauvre moines ! Quelle horreur !

— Ah ! madame, c'est toute une histoire bien lamentable, fit frère Alexis.

— Une histoire, dit mon père, ça sera pour le dessert ; et si elle est trop lamentable, nous l'égaierons en buvant un verre de vin de plus.

— Vous savez, sans doute, continua le frère Alexie, que nous faisons deux carêmes.

— Deux carêmes ! s'écria ma mère, vous irez bien en paradis tout droit : nous n'en faisons qu'un seul, et encore mon mari crie comme si on l'écorchait tout vif.

— Ce n'est pas mal s'en tirer, ma chère, fit le seigneur du lieu, en riant aux éclats, de vouloir me faire passer aux yeux des frères pour un catholique récalcitrant, moi qui ne me lasse jamais de manger du poisson, tandis que tu n'aimes que le saumon et le barre frais, qui nous manquent pendant le carême : je ne sais qui se plaint le plus de nous deux.

— Madame, fit le frère Marc, n'en a que plus de mérite, de faire le carême sans aimer le poisson.

Le frère Alexis, après avoir baissé la tête en signe d'approbation, continua : — Comme nous ne mangeons que du poisson salé pendant l'hiver, le poisson frais étant trop cher, il est de règle qu'on nous serve des œufs pendant les quinze derniers jours du carême. Or, pendant le dernier, étant très fatiguées de nos vivres salés, nous attendions avec hâte les bienheu-

reux œufs. On nous sert, le dimanche, des œufs à la tripe, le lundi une farce d'œufs à l'oseille, le mardi des œufs à la coque, mais aussi durs que ceux dont on se sert pour faire les deux premiers mets. Bref, pendant sept jours, nous ne vîmes sur notre table que des œufs durs comme des pierres. Plusieurs de nous, commençant à en ressentir les inconvénients, il fut convenu que je ferais des représentations au cuisinier à ce sujet. J'aborde donc le frère Ambroise, l'homme le moins accostable de tous les cuisiniers de l'ordre de Saint-François, et je lui représente que nous sommes tous incommodés de ce régime indigeste, le priant, très poliment, de ménager à l'avenir le feu dans la cuisson des œufs destinés à notre table.

— Vous êtes une bande de lâches, ennemis de la pénitence ! fit frère Ambroise. A-t-on jamais entendu, avant ce jour, un fils de Saint-François se plaindre de la nourriture de son couvent ?

— Mais, cher frère, lui dis-je, nous sommes tous si fiévreux, que nous commençons à perdre le sommeil.

— Vous n'en serez que plus éveillés pour chanter matines, dit le frère Ambroise, on ne sera pas obligé de vous secouer pour vous faire trouver les versets que les autres récitent et que vous avez perdus... Après tout, si vous êtes malades, faites miracle.

Je m'en retournai, continua le frère Alexis, avec ces paroles consonnantes ; et pendant quatre autres jours les œufs durs à toutes les sauces, ou sans sauces, continuèrent à pleuvoir sur notre table. Nous étions fiévreux comme des pestiférés, nous avions le visage enluminé comme des hommes pris de vin, les yeux brillants comme des escarboucles et le ventre tendu comme des tambours de basques. Force nous fut de nous rendre en corps chez notre supérieur, le père de Bérey, dont nous redoutions beaucoup les sarcasmes, pour lui porter plainte.

— Eh ! bien ! fit le père de Bérey, en nous examinant de son air narquois, qu'y a-t-il ? que me voulez-vous ? vous marchez ployés en double comme si vous sortiez de recevoir la discipline dont vous n'usez pourtant guère, bande de lâches ! Vous vous tenez tous le ventre à deux mains, et vous faites des contorsions comme si vous aviez la colique.

— Il y a, mon révérend père, lui dis-je, parlant au nom de tous, que nous sommes malades, très malades ; le cuisinier ne nous sert sur la table que des œufs durs depuis onze jours, et malgré nos plaintes réitérées,

nous n'avons reçu pour toute réponse que de faire miracle.

— En effet, dit le supérieur, vous paraissez tous dans un piteux état ; suivez-moi, et je vais laver la tête à ce grand flandrin d'empoisonneur, qui me sert souvent, à moi, son supérieur, des mets détestables.

— J'apprends de jolies choses, maître paresseux, dit le père de Bérey, en abordant frère Ambroise, on me dit que tu ne nourris les récollets qu'aux œufs durs comme des diamants, depuis onze jours : ça s'accommode très bien avec ta paresse ; tu n'as pas besoin de veiller à leur cuisson : une heure de plus ou de moins ne les gâte guère.

— Faites miracle, mon révérend père, répliqua le cuisinier ; quand les frères ne rapportent de leurs quêtes que des œufs durs, il m'est impossible de les rendre aussi liquides que s'ils sortaient du poulailler.

— Que veut dire cet insolent ? fit le père, avec son ton un peu soldatesque : oh ! oui, on t'en fera des miracles, double sot, des miracles pour un fainéant comme toi ! il en faudrait un fameux pour te donner de l'esprit !

— Mais quand je vous dis, mon révérend père, dit le pauvre Ambroise, que les deux frères qui font la quête aux œufs n'ont apporté que deux quarts d'œufs bouillis et durs comme du fer. Venez, plutôt, voir vous-même.

Après examen de ce qu'il restait des deux quarts d'œufs, nous fûmes convaincus, ajouta le narrateur, qu'ils avaient réellement été bouillis.

— Je m'y perds, dit le supérieur. Que quelques personnes, plutôt que de paraître manquer à la charité, eussent donné aux frères quêteurs quelques œufs bouillis qui leur restaient, cela ne me surprendrait pas, mais que tout le monde se soit donné la main pour en faire une aumône aux récollets, ce n'est certainement pas possible. C'est plutôt toi, paresseux, ajouta le père de Bérey, en s'adressant au frère Ambroise, qui les aura fait bouillir d'avance pour t'exempter de la besogne.

Le pauvre cuisinier protesta en vain de son innocence. Le plus pressé pour le supérieur était de faire soigner ses moines qui étouffaient dans leurs robes ; on fit venir le *frater*, qui purgeait le couvent, et je ne sais combien il nous fallut avaler de demiards de médecines royales avant de recouvrer la santé. Depuis ce temps-là, la vue des œufs nous donne des nausées.

Je me permettrai une petite digression sur la médecine royale, très en

vogue pendant mon enfance ; car je crois que le cœur des fils de Saint-François devait plutôt leur soulever au souvenir de cet exécration médicamenteuse, auquel on donnait le nom pompeux de médecine royale, qu'au souvenir des œufs durs qu'ils avaient mangés. C'était une décoction, autant que je me souviens, de julep, rhubarbe, manne, séné, sel de glauber, dont il fallait avaler un demiard chaud et d'un seul coup. Je n'en ai pris qu'une seule fois, et tout le corps me frissonne encore à ce souvenir après un laps de soixante ans et plus : il est pourtant vrai de dire que je ne la gardai pas longtemps sur l'estomac, car étouffant à la dernière gorgée, je renvoyai toute la médecine royale au visage du vieux *frater*, qui, assis près de mon lit, m'encourageait en disant d'un ton mielleux et en grassouillant : Prenez, prenez, mon jeune monsieur, c'est très bénin, très fortifiant, ne perdez pas une seule goutte de ce précieux breuvage, que j'ai préparé avec le plus grand soin.

Ni prières de ma mère, ni menaces du *frater* qui voulait m'en faire avaler une autre décoction, quand il eut vidé ses poches de veste et ses bottes du précieux breuvage dont je l'avais submergé, ne purent me décider à en avaler une seule goutte. Tout ce que je puis dire du précieux breuvage, c'est qu'il m'en resta encore assez dans l'estomac pour agir puissamment sur cet organe pendant le reste de la nuit. J'aurais, je crois, rendu l'âme, si j'eusse tout avalé.

Après avoir bien ri de l'avanie faite aux fils de Saint-François, mon père leur demanda le mot de cette énigme inexplicable.

— Nous croyons l'avoir devinée, fit frère Marc : vous savez que les habitants se font un plaisir de transporter dans leurs voitures le produit de nos quêtes d'une paroisse à une autre. Les deux quarts d'œufs furent déposés, le soir, chez un aubergiste de la paroisse de øøø, chez lequel pensionnait un étranger qui ne craignait ni Dieu, ni diable : un vrai athée, qui raillait à tout propos les moines qu'il qualifiait de fainéants, s'engraissant des labeurs des pauvres ; et il est à supposer, qu'assisté de quelques mauvais sujets, il passa une partie de la nuit à faire bouillir nos œufs, sans égards pour l'estomac épuisé de ceux qui devaient s'en nourrir à la fin d'un carême rigide.

Le moine, après avoir parlé avec assez d'aigreur, fit chorus à l'hilarité de la famille, ainsi que son confrère.

— Soyez certains, mes pauvres frères, dit ma mère, après s'être levée deux à trois fois de table, pour rire plus à l'aise pendant le récit du récollet, que jamais œuf dur ne sera offert dans ma maison à un fils de Saint-François du couvent de Québec ; et que je vous pardonne, de grand cœur, d'avoir dédaigné un plat auquel ma vanité d'artiste attachait un grand prix.

J'ignore d'où vient le proverbe : « J'aimerais autant être chien de récollet. » S'il est, néanmoins, d'origine canadienne, je crois l'avoir trouvé. Ce n'était pas une sinécure que les fonctions du chien de cette communauté, à Québec. Ce n'est pas qu'il eût beaucoup à se plaindre de rôder jour et nuit dans le verger du couvent, pour effrayer les voleurs, d'aboyer aux espiègles gamins, qui sonnaient cent fois par jour la cloche du parloir, au grand désespoir du pauvre portier : oh ! non ; ce n'était que le devoir d'un chien fidèle et de bonne maison, et il le remplissait sans murmurer ; mais il cumulait avec ces deux fonctions celle de tourner la broche, dans la cuisine, deux fois par jour, souvent par une chaleur de 40 à 50 degrés de Réaumur.

— Comment ? dit le lecteur, en secouant la tête, de l'air de Diderot quant il lisait les Pères de l'Église, un chien tourner la broche ! en voilà une bonne, il fait bon d'avoir longtemps voyagé sur le chemin de la vie pour en conter à la génération actuelle.

Nous avons le poêle à vapeur, invention très moderne à la vérité ; mais n'avions-nous pas, depuis cinquante ans, la cuisinière en fer blanc, dans laquelle cuisaient paisiblement, sans trouble pour le marmiton même, les viandes les plus succulentes ?

J'ai connu dans mon enfance trois espèces de tourne-broches. Un enfant remplissait généralement cet office : assis confortablement près de la cheminée, armé d'un long bâton, percé par un bout, qui servait de manivelle pour faire tourner la longue broche chargée de viandes exposées à la chaleur ardente du feu de la cheminée ; il agitait sans cesse l'instrument qu'il tenait en main, soit en chantant ou en essuyant les sueurs de son front du revers de sa manche d'étoffe qui lui servait d'éponge.

L'instrument qui servait de tourne-broches, chez mon père, se montait comme une horloge. La cuisinière, après avoir exposé ses viandes près du feu, courait au grenier et faisait monter jusqu'au faite de la maison, en se

servant d'une clef faisant partie du mécanisme, un poids de vingt-cinq à trente livres. Lorsque la broche, ou les broches, car il y en avait souvent deux ou trois, arrêtaient, elle prenait de nouveau sa course au grenier pour recommencer la même opération.

Les fils de Saint-François avaient beaucoup simplifié la besogne en établissant tout le mécanisme nécessaire à la cuisson des viandes sur le foyer de la cheminée, et en substituant un chien à un tourne-broches marmiton.

— Mais, dit le lecteur, les chiens de votre temps étaient donc des prodiges d'intelligence ?

Ils n'en avaient pourtant guère plus que l'écureuil sortant de la vie peu civilisée des forêts et que l'on enferme dans une cage ronde de fil de fer, que le gentil animal se dépêche de faire tourner, tourner, pour en sortir au plus vite, quoiqu'il ne soit pas plus avancé à la fin de la journée que le matin, croyant, néanmoins, avoir fait beaucoup de chemin. Comprenez-vous maintenant ? On enfermait le chien dans un rouleau semblable : le chien n'avait pas comme l'écureuil un lieu de retraite pour se reposer, il lui fallait courir sans cesse stimulé par la chaleur, par l'odeur des viandes et par l'espoir de la liberté. La langue finissait par lui pendre de la longueur d'un demi-pied hors de la gueule ; n'importe, point de compassion pour la pauvre bête : — tourne, Capuchon, (nom obligé d'un chien de Récollet) tourne, mon gars ; tu auras ton dîner quand tu l'auras gagné et de l'eau à discrétion.

Mais Capuchon avait souvent la finesse de s'évader vers l'heure où sa présence aurait été la plus requise, soit en passant entre les jambes du portier, quand il ouvrait la porte du couvent, ou par la négligence du jardinier. Il s'agissait alors de lui trouver un substitut ; la chose n'était pas si difficile que l'on serait porté à le croire. Un chien de grosseur convenable passait-il dans la rue, on l'affriandait avec un morceau de viande, et une fois dans les limites du couvent, un bras nerveux l'empoignait par-dessus le cou, le poussait dans la cage et fermait le crochet. Le nouveau conscrit faisait des efforts désespérés pour respirer l'air pur de la liberté. Le frère Ambroise criait en se pâmant d'aise : « Hardiment, bourgeois ! tu fais des merveilles ! tu auras un bon morceau de rôti pour récompense ! » C'était aussi quelquefois un petit garçon, passant avec son chien, qui consen-

tait à le prêter pendant une couple d'heures moyennant des fruits ou une beurrée de confitures.

Les récollets prisaient beaucoup les chiens d'autrui, mais ceux-ci ne les aimaient guère, si l'on en peut juger par les écarts, les longs détours, que la plupart faisaient en passant vis-à-vis du couvent qu'ils regardaient d'un air inquiet, ou en aboyant avec fureur, s'ils apercevaient un capuchon : à ces signes on pouvait dire, sans se tromper, qu'ils avaient tourné la broche des bons frères.

Avant de clore ce chapitre sur les récollets, je crois devoir rapporter une anecdote d'un de ces moines, mort il y a environ vingt ans. Quoique retournés à la vie des laïques après l'incendie de leur couvent, ils ne laissaient pas d'en suivre les règles autant que le permettait leur nouvelles position. Par une des règles de leur ordre, tout fils de Saint-François devait mourir dans son cercueil. Le récollet auquel nous faisons allusion, voyant approcher l'heure fatale, se fit déposer dans le sien pour y faire, sans doute, de sérieuses réflexions sur le néant de la vie. Laissons parler son infirmier, espèce d'original sans esprit en apparence, mais qui ne laissait pas d'amuser par le côté comique de ses histoires.

— Ça me fit de la peine, quand même, nous disait-il, de voir ce pauvre récollet si aimable, si gai encore la veille, étendu de tout son long dans cette triste boîte dont il ne devait plus sortir ; de le voir les mains jointes sur la poitrine comme s'il eut été déjà mort. Il me vint une bonne idée. Le saint frère, sans en faire mauvais usage, aimait un petit coup de temps en temps, il était vieux, et il nous disait que ça lui réchauffait le cœur. Essayons toujours, pensais-je, si mon remède le fera sortir de sa boîte. Je prends une bouteille d'esprit de rhum de Jean-Marie (Jamaïque), j'en verse à moitié d'un tumbler (gobelet), je le remplie d'eau bouillante, je sucre et *muscadefortement* la dose pour déguiser la force du rhum et je le présente au pauvre moine en lui disant : avalez cette bonne médecine que le docteur m'a chargé de vous faire prendre. Cinq minutes étaient à peine écoulées que le pauvre récollet, sorti de son cercueil, dansait sur le plancher en disant qu'il était guéri. Je n'ai jamais vu récollet en si belle humeur ; mais, hélas ! il lui fallut le lendemain rentrer dans son cercueil, dans lequel il resta deux jours vivant, et dont il ne sortira qu'au jugement dernier.



## CHAPITRE IV

### quatrième

**N**OUS ENTENDIONS LE sifflet du maître qui commandait la manœuvre, et les cris des matelots qui criaient : « vive le Roi ! » Car c'est le cri des Français dans les dangers extrêmes, ainsi que dans les grandes joies ; comme si dans les dangers ils appelaient leur prince à leur secours, ou comme s'ils voulaient témoigner alors qu'ils sont prêts à périr pour lui.

Bernardin de Saint-Pierre.

Les Canadiens conservèrent, longtemps après la conquête, un souvenir d'affection pour leurs anciens princes français. Lorsque mon père recevait son journal à la campagne, les vieux habitants lui demandaient des nouvelles du Roi de France, de la Reine et de leurs enfants. Pendant la révolution, la main du bourreau avait frappé cette malheureuse famille : mon père, et surtout ma mère, leur avaient souvent fait le récit de leur supplice, des souffrances du jeune Dauphin, sous la verge de fer de l'infâme Simon ; et, chaque fois, tous les habitants secouaient la tête en disant

que tout cela était un conte inventé par l'Anglais.

C'est une chose assez remarquable que je n'aie jamais entendu un homme du peuple accuser Louis XV des désastres des Canadiens, par suite de l'abandon de la colonie à ses propres ressources. Si quelqu'un jetait le blâme sur le monarque : bah ! bah ! ripostait Jean-Baptiste, c'est la Pompadour qui a vendu le pays à l'Anglais ! Et ils se répandaient en reproches contre elle.

C'était en l'année 1793 : je n'avais que sept ans, mais une circonstance que je vais rapporter me rappelle que nous étions en hiver, et la scène qui eut lieu m'est aussi présente à l'esprit que si elle s'était passée ce matin. Ma mère, et ma tante, sa sœur Marie Louise de Lanaudière, causaient assises près d'une table. Mon père venait de recevoir son journal, et elles l'interrogeaient des yeux avec anxiété, car il n'arrivait depuis longtemps que de bien tristes nouvelles de la France. Mon père bondit tout à coup sur sa chaise, ses grands yeux noirs lancèrent des flammes, une affreuse pâleur se répandit sur son visage, d'ordinaire si coloré, il se prit la tête à deux mains, en s'écriant : Ah ! les infâmes ! Ils ont guillotiné leur Roi !

Ma mère et sa sœur éclatèrent en sanglots ; et je voyais leurs larmes fondre l'épais frimas des vitres des deux fenêtres où elles restèrent longtemps la tête appuyée. Dès ce jour, je compris les horreurs de la révolution française.

À cette nouvelle, un sentiment de profonde tristesse s'empara de toutes les âmes sensibles du Bas-Canada ; et à l'exception de quelques démocrates quand même, la douleur fut générale.

Quelques mois après cette catastrophe, il y avait nombreuse compagnie chez mon père, à Saint-Jean Port-Joli ; parmi les convives admis à sa table étaient trois prêtres : messieurs Péras, notre curé, Verrault, curé de Saint-Roch, et Panet, curé de l'Islet. Ce dernier était oncle de l'Honorable Louis Panet, aujourd'hui, membre du Conseil Législatif, et frère du grand patriote qui a été pendant plusieurs années orateur de notre Parlement Provincial. Ces messieurs parlèrent beaucoup politique au dessert, ce qui était de l'hébreu pour moi. Lorsqu'ils déplorèrent la mort cruelle et prématurée du Prince vertueux que les Français avaient guillotiné, je commençai à comprendre.

— Et dire, fit monsieur Panet, qu'il y avait quarante mille prêtres en

France !

— Qu’auraient-ils pu faire ? dit monsieur Péras.

— Ce qu’ils auraient pu faire ! répliqua monsieur Panet avec vivacité et en ouvrant la partie de sa soutane à l’endroit du cœur, couvrir le Roi de leur corps et mourir à ses pieds ! C’était là leur place au lieu d’émigrer comme ils ont fait.

Mon père, naturellement assez vindicatif, battait en froid depuis quelques années avec le curé de l’Islet, par suite d’un petit démêlé qu’ils avaient eu ensemble ; mais il se réconcilia alors cordialement avec lui. Il répétait trente ans après ces sublimes paroles.

Je n’ai jamais pu me rendre compte, malgré ma longue expérience des hommes et de leur nature perverse, comment un peuple aussi loyal que le peuple français ait pu assassiner ce bon et vertueux Prince, comment une nation aussi chevaleresque a eu la lâcheté de frapper ces nobles têtes de femmes, qu’elles portèrent avec tant de dignité, avec un héroïsme si sublime sur l’échafaud !

Quel grand et touchant spectacle que celui de cette belle Reine, qui ne ploya la tête que sous le glaive du bourreau, après avoir écrasé de son mépris, debout, sur la charrette des condamnés, les lâches qui l’accompagnaient au lieu du supplice ! Mais non ; la masse de la nation française n’était pas solidaire de ces infamies !

Monsieur de Belêtre, gentilhomme canadien, était à Paris le jour même de l’exécution de Louis XVI. Connaissant les sentiments de l’hôte chez lequel il pensionnait, il fut surpris de le voir prêt à sortir le matin avec la cocarde tricolore, et lui dit : Où allez-vous, mon ami ?

— Je me rends, répondit-il, à la place de la guillotine, pour conserver ma tête, celle de ma femme, de mes enfants et la vôtre, monsieur.

Monsieur de Belêtre, de retour en Canada, racontait que lorsque cet homme rentra chez lui, il se jeta dans les bras de sa femme, et s’écria au milieu de ses sanglots : J’ai eu la douleur de voir tomber à mes pieds la tête du Roi !

Je conseille à ceux qui vont à la Rivière-du-Loup, en bas, de rendre visite à monsieur Louis, vétéran de l’armée française, décoré de la médaille de Sainte-Hélène, et ils m’en remercieront. Notre ami, monsieur Louis (il est l’ami de tous ceux qui le connaissent), est un beau vieillard, au visage

rose, aux manières simples, à la parole douce et facile, qui vous raconte avec ingénuité, en s'effaçant toujours lui-même, les événements dont il a été témoin. Ce Nestor de l'armée française, grâce à l'obligeance d'un sacristain ami de son père, a vu Louis XVI et sa famille assister à une messe basse dans une chapelle dont j'ai oublié le nom. Il a entendu tonner le canon, lors de la prise de la Bastille, de la ferme de son père, située à deux lieues de Paris. – Et tous les honnêtes gens, dit-il, frissonnaient de douleur au récit et à l'aspect des horreurs que l'on commettait en France ! Mais la population entière était frappée de stupeur, on n'osait souffler mot.

Monsieur Louis<sup>1</sup> a fait la première campagne d'Italie, sous le grand Napoléon, et n'a déposé les armes qu'après le désastre de Waterloo. Il servait alors dans la division du général Grouchy, et il fait de pénibles efforts pour disculper son chef de ne s'être pas rendu sur ce champ de bataille si funeste à la France.

– Les chemins, dit-il, étaient si affreux, que les Prussiens avaient abandonné leur artillerie et leur gros bagage ; et Grouchy dut croire que Blücher ne pourrait se rendre sur le champ de bataille avant la nuit.

Il n'est pas surprenant que les anciens Canadiens, avant la révolution de 89, conservassent leurs liens d'affection pour la France : leurs relations avec leurs anciens compatriotes n'avaient guère été interrompues depuis la conquête. Plusieurs gentilshommes canadiens, messieurs de Salaberry, de Saint-Luc, de Léry, Baby, de Saint-Ours, mes deux oncles de Lanaudière et autres, parlaient avec enthousiasme de la France, des merveilles de la cour, de la bonté du Roi, de la beauté de la Reine et de l'affabilité de toute la famille royale. Monsieur de Salaberry avait vu le Dauphin au jardin des Tuileries, dans les bras d'une femme d'honneur, lors de l'ascension d'un ballon que lancèrent les frères Montgolfier. – Cet aimable et bel enfant, disait-il, élevait ses deux petites mains vers le ciel, où il devait bien vite s'envoler après d'affreuses tortures ! Et chacun s'attendrissait sur ces grandes infortunes royales en maudissant leurs bourreaux.

Monsieur Louis René Chaussegros de Léry appartenait aux gardes du corps de Louis XVI ; étant en semestre, il eu le bonheur d'échapper au massacre du 10 d'août. De retour au Canada, il chantait une complainte

---

1. Le respectable monsieur Louis est mort depuis la rédaction de ce passage.

empreinte de sensibilité, qui faisait verser des larmes à ceux qui l'entendaient. Étant bien jeune alors, je ne me la rappelle que bien imparfaitement, mais je crois devoir la donner d'après mes souvenirs, laissant aux poètes le soin d'en rétablir le texte, s'ils ne sont pas satisfaits du mien. La femme du Gouverneur, lady Milnes, le pria de la chanter à un dîner, au château Saint-Louis ; mais éclatant en sanglots après le premier couplet, elle laissa la table ; puis revenant à l'expiration d'une dizaine de minutes, elle pria monsieur de Léry de continuer.

Voici cette complainte que les circonstances faisaient peut-être apprécier plus qu'elle ne mérite. Mais il faut dire aussi que l'air, empreint de tristesse, contribuait beaucoup à émouvoir les cœurs sensibles.

*Un troubadour Béarnois,<sup>2</sup>  
 Les yeux inondés de larmes,  
 À ses montagnards chantait  
 Ce refrain source d'alarmes :  
 Le petit-fils de Henri  
 Est prisonnier dans Paris !  
 Il a vu couler le sang  
 De cette garde fidèle  
 Qui vient d'offrir en mourant  
 Aux François un vrai modèle,  
 En combattant pour Louis  
 Le petit-fils de Henri.  
 Ce dauphin, ce fils chéri,  
 Qui faisait notre espérance !  
 De pleurs sera donc nourri !  
 Le berceau qu'on donne en France  
 Au petit-fils de Henri  
 Sont les prisons de Paris !  
 Au pied de ce monument  
 Où le bon Henri respire  
 Pourquoi l'airain foudroyant ?*

---

2. Chacun sait que Henri IV était natif du Béarn, domaine de la maison d'Albret, réuni à la France par Louis XII.

*On veut donc qu'Henri conspire  
Lui-même contre ses fils  
Les prisonniers de Paris !  
François ! trop ingrats François !  
Rendez Louis et sa compagne :  
C'est le bien des Béarnois,  
C'est le fils de la montagne :  
Le prisonnier de Paris  
Est toujours le fils d'Henri.*

Avant de relater les petites anecdotes que mes deux oncles racontaient à leur retour de France, je crois devoir rapporter une note sur l'un d'eux, l'Honorable Charles de Lanaudière, mort à Québec pendant l'automne de l'année 1811. Je dois cette note à l'obligeance du savant abbé Ferland que la mort a enlevé trop tôt aux lettres canadiennes.

Monsieur Ferland, pour des raisons à lui connues, a toujours refusé de me nommer l'auteur de cette lettre.

*Londres, du 5 septembre, 1786.*

« Monsieur de La Nøøø dont je vous envoie un billet qu'il m'a écrit ce matin, m'est connu depuis vingt ans. J'ai été lié avec lui à Paris en 1766, quand il était aide-major du régiment de la Sarre ; il y était entré quand ce régiment était au Canada, où il est né !

« Étant retourné dans sa patrie, il y a épousé la fille de M. de Saint-Luc, et s'est établi à Montréal.....

« C'est M. de Løøø qui dans un moment décisif, celui de l'arrivée des Américains commandés par Arnold, enleva le général Carleton de Montréal, et l'escorta avec trois cents Canadiens jusques dans Québec. À cette époque le général le fit son aide de camp ; il y avait alors une place dans le département civil qui lui rendait entre 5 à 600 livres sterling par année. Pour récompense de cette action importante M. de La Nøøø s'est trouvé dépossédé de sa place par le *bill* de réduction des places qu'a fait passer M. Bourk, (sic) dans l'une des courtes administrations dont il a été membre. <sup>3</sup>

« Monsieur le marquis de Lévis connaît M. de Løøø.

---

3. Mon oncle de Lanaudière a pourtant joui jusqu'à sa mort de £500 d'émoluments comme maître des eaux et forêts.

« Madame la duchesse de Mortemart le voit beaucoup quand elle est à sa terre de Manneville en Normandie, et qu'il est chez M. de Boishébert, son oncle, qui demeure au château de Rastot. M. de Montet qui demeure à Bois-le-Clerc est son parent. M. le comte de Maleuvrier, ministre à Cologne, est son parent. »

Fort d'un renseignement fourni par une autorité aussi respectable que celle de Monsieur l'abbé Ferland, je m'étendrai plus au long que je ne l'aurais fait sur la vie de mon oncle mort dans mes bras, en l'année 1811.

Le brave soldat est toujours modeste : je savais qu'il avait été blessé à l'âge de seize ans, étant aide-major du régiment de la Sarre, à la bataille du 28 avril 1760, et que son corps sanglant avait été transporté à l'Hôpital-Général où un grand nombre de blessés tant français qu'anglais reçurent les soins les plus charitables. Deux vieilles religieuses, la mère Saint-Alexis, ma tante, et la mère Sainte-Catherine, ma cousine, m'avaient souvent dit à cette occasion : Cet imparfait enfant gâté de Lanaudière, nous donnait à lui seul plus de trouble pendant sa maladie que tous les blessés qui encombraient notre hospice.

Le cher oncle, se trouvant en famille, usait librement du privilège de tourmenter ses garde-malades, à ce qu'il paraît.

J'ai souvent parcouru avec lui le champ de bataille témoin de notre dernière victoire avant la conquête ; et chose étrange, il ne m'a jamais rien dit du glorieux rôle qu'il y avait joué à l'âge de seize ans. Combien de renseignements utiles à la génération actuelle aurais-je obtenu de ces hommes des anciens temps, si j'eusse été plus versé dans l'histoire de mon pays ! Mais, il est vrai de dire qu'alors on ne se parlait que dans le tuyau de l'oreille, crainte de passer pour des *French and bad subjects*. (Français et sujets déloyaux).

Je passais cependant un jour avec mon oncle Baby près du moulin de Dumont, lorsqu'il arrêta la voiture et me dit :

— Tu vois ce ruisseau qui descend vers le nord ; et bien, là, pendant la bataille de 1760, sur ces plaines, était couché Monsieur de LaRonde, brave officier blessé à mort : nous opérions un mouvement de retraite au pas accéléré, criblés par la mitraille anglaise, et sabrés d'importance par les montagnards écossais, lorsque passant près de cet officier, il me dit : À boire ! mon cher petit Monsieur, je vous en prie. Je feignis de ne pas

l'entendre, l'ennemi faisait un feu d'enfer sur nous, et si j'eusse arrêté pour lui donner à boire, il est probable qu'un instant après j'aurais moi-même requis le même service de mes camarades.

— C'était la seconde fois que nous étions expulsés de cette position importante, ajouta mon oncle Baby, mais nous reformâmes de nouveau nos rangs derrière un bocage, dont tu vois encore quelques restes, et abondant pour la troisième fois la position à la baïonnette, nous culbutâmes l'ennemi, et nous n'abandonnâmes ensuite le moulin que pour poursuivre les Anglais en déroute, et les empêcher de rentrer dans la ville en les culbutant dans la rivière Saint-Charles. Ce fut une grande maladresse, car les portes de la ville restèrent ouvertes pendant au moins deux heures ; et nous aurions pu y rentrer pêle-mêle avec l'ennemi. Plusieurs Canadiens présents à cette bataille m'ont aussi attesté ce fait.

Je racontais l'épisode de Monsieur de LaRonde à mon oncle de Lanaudière, lorsqu'il me dit, (et c'est la seule fois qu'il ait fait allusion à la bataille de 1760) : En effet, notre pauvre cousin de LaRonde fut blessé à mort près du moulin de Dumont, en prononçant à ce que l'on a prétendu, ces paroles qu'il avait souvent à la bouche même au milieu du carnage : « ah ! que les hommes sont insensés ! » C'était un homme doux et sensible, mais d'une bravoure à toute épreuve, et que l'honneur seul conduisait au combat.

Mon oncle de Lanaudière, comme je l'ai déjà dit, ne faisait jamais allusion à sa carrière militaire ; je savais qu'il avait fait la guerre sur le continent où il avait été blessé de nouveau assez grièvement. Aussi un jour qu'il était d'excellente humeur, je lui fis quelques questions sur ses campagnes.

— J'ai fait, dit-il, en riant, des exploits bien glorieux en France contre messieurs les contrebandiers ! On employait toujours les jeunes officiers pour ce service honorable. Aussi était-il convenu entre nous que lorsque nous les savions embusqués d'un côté, nous passions par l'autre. Nous n'étions guère disposés à nous faire échine, sans gloire aucune, pour l'amour et au bénéfice de messieurs les fermiers généraux, qui étaient d'aussi grands coquins que les brigands qu'on nous ordonnait de combattre.

On a toujours attribué au roi George III une mémoire prodigieuse des

hommes. Il lui suffisait, disait-on, de voir une personne une seule fois (et les souverains en voient un grand nombre), pour se la rappeler pendant le reste de sa vie. L'anecdote suivante semble le confirmer.

Monsieur Charles de Lanaudière, étant encore au service de la France, avait accompagné son oncle, le comte de Boishébert, chargé d'une mission diplomatique à la cour d'Angleterre, et fut présenté au roi George III. Quinze ans après cette première entrevue avec le souverain de la Grande-Bretagne, il lui fut présenté de nouveau, mais alors comme sujet britannique. Le roi le reconnut aussitôt, et lui dit en se servant de la langue française :

— Vous m'avez été introduit jadis comme sujet français, mais je suis heureux que vous le soyez aujourd'hui comme un de mes sujets.

Puis il ajouta, en se servant de l'idiome anglais : « *but I forget that you speak English fluently* », (j'oubliais que vous parlez l'anglais avec aisance) et il continua la conversation dans cette langue.

En effet, mon oncle ayant demeuré longtemps en Angleterre, après la conquête, était celui des anciens Canadiens que j'ai connus qui parlaient le mieux la langue anglaise. Nous l'appelions notre oncle l'Anglais, car, tandis que les messieurs de son âge avaient conservé les manières de leurs ancêtres français, il avait adopté les manières plus froides, moins démonstratives des vrais gentilshommes anglais, lesquelles, à la vérité, différaient peu alors de celles des gentilshommes français.

Le sang écossais coulait dans les veines de M. Charles de Lanaudière : son grand-père, le comte de Boishébert, le dernier gouverneur français de Louisbourg, avait épousé une Ramsay ; de là sa parenté avec la famille de Saint-Ours. Il était le seul enfant d'un premier mariage de mon grand-père avec une demoiselle de Boishébert. La société qu'il avait fréquentée en France et en Angleterre lui avait causé des dépenses énormes. Aussi son père disait-il : Si je mettais mon fils dans une balance et dans une autre l'or qu'il m'a coûté avant de recevoir sa légitime, il l'emporterait de beaucoup.

Ce n'était pas, en effet, dans la société du duc d'Orléans (l'Égalité) et dans celle du prince de Galles, depuis George IV, que mon cher oncle pouvait faire des épargnes : il se consolait de la perte d'une partie de sa fortune en disant : J'ai fait bien des folies pendant ma jeunesse, mais

toujours en bonne compagnie.

À l'âge de soixante-et-dix ans, lors de sa mort tragique, M. de Lanaudière était encore plein de vigueur et montait encore à cheval avec autant d'aisance qu'un jeune homme. Invité à dîner à Notre-Dame de Foie, chez un M. Ritchie, il offrit une place dans son *gig* à son ami George Brown, dont le fils, colonel dans l'armée anglaise, a joué ensuite un certain rôle dans le procès de la reine Caroline, femme de George IV. Un jeune *grooms* suivait la voiture à cheval.

Le docteur Buchanan, ami de M. de Lanaudière, lui fit observer pendant le repas qu'il mangeait du poisson à moitié cuit, ce qui est très indigeste.

— Bah ! fit-il, j'ai bien faim, je n'ai jamais eu d'indigestion de ma vie, et je ne commencerai certainement pas à en avoir une à mon âge.

Lorsqu'ils se retirèrent vers minuit M. de Lanaudière dit à son domestique de reconduire Monsieur Brown chez lui, tandis qu'il retournerait à cheval : — La nuit est si belle, fit-il, que ça sera une promenade bien agréable pour moi. Le jeune domestique de retour à domicile, détela le cheval, et rentra dans la maison pour attendre son maître, mais s'endormit malheureusement.

Entre cinq à six heures du matin un domestique du Lord Bishop Jacob Mountain <sup>4</sup>, se rendant à une ferme de son maître, aperçut un cheval qui paissait paisiblement près du corps inanimé d'un homme couvert de frimas. Car par une fatalité cruelle, quoiqu'on ne fut qu'au commencement de septembre, il avait fait une forte gelée pendant la nuit. Grande fut la surprise de cette homme en reconnaissant dans ce lieu et à cette heure, M. de Lanaudière.

C'était pourtant lui-même qui gisait inanimé sur le même champ de bataille où il avait combattu un demi-siècle auparavant : au même lieu, peut-être, d'où l'on releva alors son corps sanglant pour le transporter à l'hospice de l'Hôpital-Général.

Cet homme, voyant qu'il donnait encore quelque signe de vie, s'empressa de dénouer sa cravate ; et Monsieur de Lanaudière, après plusieurs

---

4. L'évêque anglican Jacob Mountain, père du second évêque de ce nom, mort récemment, regretté de toutes les classes de la société pour ses vertus et sa charité envers les pauvres.

efforts, vomit abondamment. Il reprit aussitôt sa connaissance, et reconnaissant le domestique, il lui dit : *John you give me life!* (John vous me rappelez à la vie).

Il survécut trois semaines à cet accident, mais parla bien peu. Il fit venir à son chevet le jeune domestique dont j'ai parlé, et lui dit :

— Pourquoi m'as-tu abandonné ? Je n'aurais pas été si cruel envers toi.

Mon oncle était très sobre quoique vivant à une époque où l'on se livrait beaucoup au plaisir de la table ; et il répéta plusieurs fois avec amertume :

— Moi, un de Lanaudière ! être ramassé sur les plaines, comme un ivrogne après une nuit de débauche !

Les médecins furent d'opinion que telle était la force de son tempérament, qu'il aurait recouvré la santé après avoir rejeté les vivres indigestes qui l'étouffaient, sans le froid intense auquel il avait été exposé pendant près de six heures.

Un mot maintenant sur son frère Charles Gaspard de Lanaudière, issu du second mariage de mon grand-père avec la fille du Baron de Longueuil, pour consigner quelques-unes de ses impressions de voyages. Son frère aîné l'avait mis à l'école à Londres ; et ce fût pendant ses vacances qu'il lui fit voir le pays de ses ancêtres.

Il y avait nombreuse compagnie le soir, lorsqu'ils firent leur entrée au salon de mon grand-oncle, le Baron de Germain. Son frère aîné lui dit : Cherche maintenant ta tante. L'enfant promena ses regards sur le cercle des dames assises à l'entour de la chambre, et se dirigeant sans hésiter vers madame la baronne de Germain, il lui dit : Vous êtes ma tante. Il l'avait reconnue à la ressemblance qu'elle avait avec sa mère.

On entoura le petit Anglais, comme les dames françaises le proclamèrent à cause de son costume qu'elles admirèrent beaucoup, et qui contrastait avec celui des enfants français. En effet les derniers étaient vêtus comme de petits marquis : habit traînant sur les talons, culottes courtes avec boucles au-dessous du genou, bas de soie, souliers avec larges boucles d'or ou d'argent, queue énorme entourée de ruban, et cheveux poudrés.

Le costume du petit Anglais, au contraire était semblable à celui des

matelots de la marine royale britannique : gilet, veste et pantalon bleus, bas de coton blanc, escarpins noués sur le coup de pied, avec un ruban noir, chemise ouverte au col à la Byron, et cheveux ras sans poudre. C'était probablement le premier enfant vêtu à l'anglaise que ces dames voyaient, car elles s'écrièrent :

— Voilà comme nos enfants français devraient être vêtus ! Voyez comme il est à l'aise dans ses habits et libre de tous ses mouvements, tandis que nos enfants semblent empesés comme les coiffes des bourgeoises du faubourg Saint-Denis !

Cette petite peinture de mœurs est tout ce que je me rappelle du premier voyage de mon oncle Gaspard de Lanaudière, en France.

Grand fut sa surprise, pendant un second voyage qu'il fit, quelques années après, dans les provinces de France, à l'aspect des bergers et des bergères, si différents de ceux qu'il avait vus sur les théâtres de Paris : – Impossible de se figurer, disait-il, des êtres plus dégoûtants ! Et quant aux bergères, ajoutait-il, en jurant un peu en famille, s'il n'y avait qu'elles et moi dans le monde, le monde finirait bien vite !

Une petite scène caractéristique des mœurs anglaises, et je clos la notice sur mon cher oncle Gaspard. Il était, un soir, au théâtre de Convent Garden, je crois. La reine Charlotte, femme de George III, entre dans sa loge et fait une révérence que le souverain peuple ne trouva pas apparemment assez profonde, car on cria du parterre et surtout des galeries : « *lower Charlotte !* » (plus bas Charlotte !) La Reine s'exécuta alors d'assez mauvaise grâce, en faisant, à l'aide de sa jambe boiteuse, un plongeon jusqu'à terre. Et le galant peuple anglais, en retour de cette courtoisie royale, d'éclater en un tonnerre d'applaudissements à faire écrouler le vaste édifice !

Après avoir parlé au commencement de ce chapitre de l'Honorable Louis-René Chaussegros de Léry, échappé par son heureuse étoile au massacre des gardes du corps de Louis XVI, il me semble qu'une courte notice sur lui et sur ses quatre frères, tous Canadiens de naissance, sera bien accueillie. Un seul, l'Honorable Charles-Étienne Chaussegros de Léry, n'a pas servi sur le continent, et lui et son frère, l'ancien garde du corps de Louis XVI, sont morts sur le sol natal, après avoir servi avec honneur pendant la dernière guerre américaine, et occupé des postes im-

portants dans cette colonie.

Il ne s'agit que d'ouvrir l'histoire de France pour connaître la carrière brillante du général de génie, le vicomte François-Joseph Chaussegros de Léry, qui a assisté à soixante-et-dix batailles, combats et sièges mémorables : les éloges que le grand Napoléon lui donna à Sainte-Hélène témoignent assez combien il appréciait les brillantes qualités de ce général d'origine canadienne.

Je ne puis taire une coïncidence assez remarquable dans la carrière de cet homme célèbre : c'est qu'il fut appelé à démolir, à Toulon, une partie des ouvrages fortifiés par son bisaïeul, Gaspard Chaussegros de Léry, ingénieur en chef de cette place, en 1681, sous Louis XIV.

Que ceux de nos compatriotes qui visiteront le pays de leurs aïeux, s'arrêtent devant l'arc de triomphe de l'Étoile, qu'ils élèvent leurs regards sur la partie du côté ouest de ce monument, consacré aux guerriers les plus célèbres de la République et de l'Empire, et ils y liront avec orgueil le nom d'un Canadien-français, le général vicomte de Léry.

Après avoir disposé sommairement du général républicain, je dois m'occuper aussi de son frère Gaspard-Roch-George Chaussegros de Léry, resté fidèle jusqu'à la mort à la cause royale. Il était lieutenant du génie lorsqu'il fit les campagnes de 1793 à 1797, sous les ordres du prince de Condé. Et par une autre coïncidence, les deux frères nés canadiens-français, éduqués à Québec, et servant chacun dans la même armée, le génie, se rencontraient sur les bords du Rhin sous des drapeaux ennemis.

Le cadre de cet ouvrage ne me permet pas de suivre M. George de Léry dans sa carrière militaire, mais je ne puis taire, pour édifier ceux qui se sont plu à accuser la noblesse canadienne de manque d'éducation, que ce Canadien-français, ayant émigré en Russie, lorsqu'il lui fallut déposer une épée devenue inutile à la cause royale de France, fut nommé précepteur et gouverneur de deux princes impériaux de Russie. Il fit l'éducation de ces princes, avec lesquels il parcourut presque toutes les cours d'Europe, où il reçut des marques d'estime de la plupart des souverains. J'en ai la preuve dans les lettres et correspondances que j'ai encore en ma possession, et qui sont trop nombreuses pour être citées ici.

On me pardonnera de clore ce chapitre par une anecdote que mon oncle l'honorable François Baby, dont j'ai déjà parlé, me racontait autre-

fois.

Un jeune homme arrivant de France peu d'années après la conquête, ouvrit à Québec une boutique de perruquier, et comme il se montra très habile dans son art, il devint bien vite le coiffeur à la mode. Après un séjour de quatre à cinq ans dans cette colonie, il disparut tout à coup avec une jeune femme qu'il avait épousée. Monsieur Baby était à Paris environ une année après sa disparition, lorsqu'on lui annonça la visite d'un monsieur qui l'attendait dans un salon de l'hôtel où il logeait. Quelle fut sa surprise de se trouver en présence d'un gentilhomme aux manières élégantes, qu'il reconnut pourtant pour son ci-devant coiffeur ! aussi comme il craignit de le blesser dans son amour propre, il l'accueillit avec toute la politesse cérémonieuse qu'il aurait fait à un inconnu.

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas, Monsieur Baby, dit le visiteur ?

— Mais non ; dit Monsieur Baby : j'ai pourtant vu quelqu'un qui vous ressemblait.

— Eh bien ! ce quelqu'un qui me ressemblait, fit le jeune homme, était votre ci-devant barbier.

— Puisque vous le dites, Monsieur, je dois vous croire.

Il donna ensuite le mot de l'énigme.

— Je suis, dit-il, le chevalier Bøøø ; j'eus un petit démêlé, il y a six ans, avec mon père : il voulait me faire épouser une très noble et riche héritière sans doute, mais laide et vieille. Et comme j'ai une aversion très prononcée pour les riches héritières quand elles sont vieilles et laides, je préfèrai m'expatrier et gagner ma vie par le labeur de mes mains plutôt que d'épouser la vénérable douairière. Il me fallut faire choix d'un métier à mon arrivée dans le Canada, et comme je suis adroit comme un singe, et que le métier de perruquier n'est pas fatiguant, je pris bravement la trousse, le cuir anglais, la houppé à poudrer, le bassin, la boule de savon et les autres instruments de mon nouvel état. Et voici mon début.

Je n'avais jamais manié le rasoir, et je pensai à part moi que si j'écorchais par malheur ma première pratique, elle me lancerait à la tête le plat à barbe et son contenu ; il me fallait donc trouver pour mon début un homme patient par état. Je fus servi à souhait : ma bonne étoile me fit rencontrer un vieux frère récollet armé d'une barbe de quinze jours de

crue. Et comme il est toujours facile de faire la connaissance d'un moine, qui n'a rien à perdre, mais tout à gagner, une longue conversation pendant laquelle toute mon affection se portait sur la longue barbe du fils de Saint-François, s'engagea entre nous.

— Est-il de rigueur, lui dis-je, lorsqu'un récollet est vieux de se laisser croître la barbe comme un père capucin ?

— Non ! mon cher frère, fit-il, une attaque de rhumatisme dans la main droite m'a empêché depuis quelques jours de manier le rasoir, et je cherche maintenant un barbier charitable qui veuille bien me raser.

— Vous êtes chanceux, mon frère, lui dis-je ; c'est aujourd'hui mon jour de charité envers ceux qui sont affligés de longues barbes ; faites-moi le plaisir de venir chez moi.

Le moine accepta mon offre avec reconnaissance, et il fut bien vite installé dans un fauteuil, tenant à deux mains sous le cou le plat à barbe dans lequel roulait dans l'eau bouillante une immense boule de savon odoriférant.. Je lui couvris le visage de *broude* savon depuis la pomme d'Adam jusqu'aux sourcils, pour l'empêcher de remarquer mon émotion, et je me mis à l'œuvre. Le vieux moine avait la barbe dure comme une brosse à plancher, et par malheur je la pris à rebours poil ; il faisait les grimaces d'un démon qu'on saucerait dans l'eau bénite, et finit par s'écrier d'une voix dolente :

— On voit bien, mon frère, que vous me rasez pour l'amour du bon Dieu !

— Point du tout, mon révérend, lui répliquai-je : je vous assure que je fais de mon mieux, mais je crois que vous êtes naturellement tendre à votre peau.

— Tendre à ma peau ! Bon Saint François ! s'écria le moine : fait prisonnier, il y a trente ans, par une bande d'Iroquois, j'ai reçu la bastonnade, suivant leur louable coutume, dans trois de leurs villages par où nous passâmes, et je ne poussai pas la moindre plainte.

— Vous étiez jeune alors, lui dis-je, et endurci à la misère ; je crains bien que la vie molle du couvent ne vous ait rendu douillet !

— Peut-être, fit le pauvre récollet, avec la plus grande douceur ; mais ne vous serait-il pas possible de faire tout le contraire de ce que vous avez fait jusqu'ici, de me raser, par exemple, la barbe du côté qu'elle offre

le moins de résistance et de prendre le fil du rasoir au lieu de vous en servir comme d'une varlope ?

Ce fut un éclat de lumière pour moi. Je changeai de tactique ; et sauf un ou deux accros, le visage du moine, après l'opération, avait l'aspect d'une belle pomme d'api. Bref, après avoir rasé gratis tous les fils de Saint-François, un samedi, leur jour de barbe, je cherchai des pratiques plus profitables, et vous avez été témoin vous-même, monsieur Baby, de mon succès dans la ville de Québec.

Maintenant, M. Baby, que vous connaissez mon histoire, qui a paru même vous amuser, j'ose espérer de vous un service dont dépend le bonheur de ma vie future. Je suis rentré en grâce auprès de mon père, mais il refuse obstinément de voir ma femme, (qui vaut pourtant mieux, je m'en flatte, que sa vieille et laide héritière), à moins qu'un monsieur du Canada ne témoigne qu'elle appartient à une famille honnête et respectable.

Mon oncle se prêta avec d'autant plus de plaisir à sa demande qu'il n'avait que du bien à dire de la famille de la jeune femme ; et il eut ensuite le plaisir de la voir installée chez son beau-père, vieux gentilhomme d'une grande amabilité, qui l'accabla lui-même de politesses pendant le séjour qu'il fit à Paris.

*« Ah ! que les vieux  
Sont ennuyeux ! »*

s'écrie le lecteur avec le grand chansonnier français.



## CHAPITRE V

# cinquième



'INJUSTICE ME RÉVOLTE et me passionne, ma voix tremble en en parlant et y pensant. Je voudrais n'être jamais né.  
Mémoires du Marquis d'Argenson.

Je suis un chien qui ronge lo,  
en le rongant je prends mon repos,  
un temps viendra qui n'est pas venu  
que je morderai qui m'avra mordy.  
1736.

*Inscription du « Chien d'or ».*

Lorsque je vis, étant enfant, l'inscription du bas-relief de la rue Buade, il n'était pas aussi brillant qu'aujourd'hui : lettres et chien étaient en pierre, que l'on a dorée depuis ; d'où est venu le nom moderne de « chien d'or. »

On s'est plu à faire un grand nombre de contes plus ou moins ingé-

nieux, sur la fin tragique de Philibert blessé à mort par Monsieur de Repentigny. On a lancé force sarcasmes à l'ancienne noblesse canadienne : les plus indulgents ont dit que c'était un noble orgueilleux, lequel, en vertu de son rang et de certains privilèges nobiliaires, croyait *mordicus* avoir le droit de verser impunément le sang d'un plébéien ; que le roi de France n'aurait jamais gracié un homme du peuple qui eût versé le sang d'un gentilhomme. Que sais-je !

Les poignards, les *revolvers* sont cependant aujourd'hui très à la mode chez nous et chez nos voisins ; et les meurtriers sont fréquemment acquittés sur preuve d'une grande provocation, et même de torts à réparer. Ce ne sont plus des gentilshommes qui ont l'insolence de croire qu'ils pouvaient verser impunément le sang du populaire, mais bien des roturiers qu'un mouvement de colère domine. Ce n'est plus un roi, un tyran, toujours prêt à pardonner à un assassin de noble extraction, mais un corps de juré qui amnistie un des ses pairs.

Messieurs les Anglais ont de tout temps, à ma connaissance, beaucoup applaudi aux sarcasmes lancés contre la noblesse canadienne, sans songer que leurs riches parvenus sont beaucoup plus hautains, plus orgueilleux, que ne l'a jamais été la noblesse française et même celle de leur nation. Je ne me flatte pas d'avoir de l'esprit, mais le bon gros sens commun, bagage assez rare de nos jours, m'en tient lieu. J'avale le moins de canards qu'il m'est possible, je n'ajoute foi à aucune calomnie, je ne crois aux médisances que sur de forts témoignages ; et sur le tout, je consulte le gros sens commun.

Le récit suivant fera voir que les monarques français, avant la conquête, n'étaient pas les seuls qui graciassent les nobles, coupables d'homicides, mais que le peuple lui-même se passait la fantaisie de sauver des meurtriers.

Un soldat assassina à Québec, peu d'années avant la conquête, un de ses camarades, très mauvais sujet, qu'il soupçonnait, autant qu'il m'en souvient, d'intrigues criminelles avec sa femme, et fut en conséquence condamné à être pendu. Le meurtrier, d'un caractère doux et paisible, d'une conduite irréprochable avant ce crime, était aimé de tous les citoyens de Québec ; tandis que la victime, homme débauché, brutal, violent, en était détesté. On disait qu'il avait eu ce qu'il méritait.

On se concerta avec tant de précaution pour sauver le coupable, que les autorités n'eurent aucun soupçon du complot. Toutes les mesures prises, et le criminel lui-même prévenu, voici comment la scène se passa.

Le lieu des exécutions ordinaires était alors sur la Butte-à-Nepveu, sur le chemin Saint-Louis, et le père récollet qui assistait le criminel pendant le trajet de la prison au lieu du supplice, paraissait avoir une affection bien tendre pour son pénitent, car il l'étreignait fortement d'un bras appuyé sur ses épaules ; mais à l'extrémité de ce bras était une main qui n'était pas oisive ; car, tout en paraissant serrer avec tendresse le cou du pénitent, elle imprégnait avec une fiole contenant de l'acide nitrique, la corde qui devait l'étrangler.

Arrivé à sa destination, le condamné monte à reculons l'échelle fatale ; le bourreau la tourne et la corde corrodée se rompt. Le peuple ouvre aussitôt les rangs, le prisonnier renverse d'un bond furieux un ou deux soldats qui obstruait le passage, et prend sa course dans la direction de la basse-ville. Les rangs du peuple se resserrent aussitôt ; et il fallu un certain temps au piquet de soldats qui entouraient la potence pour se faire jour à travers une masse compacte d'hommes, peu disposés à leur livrer passage. Il est aussi à supposer que les soldats mettaient peu de bon vouloir à rattraper un de leurs camarades qui avait toute leur sympathie. Cet obstacle, néanmoins, surmonté, ils se mirent à la poursuite du fugitif qu'ils ne perdirent de vue que lorsqu'il se réfugia chez un tonnelier dans la rue Sault-au-Matelot.

Lorsqu'ils entrèrent dans cette maison, ils virent le tonnelier, un cercle d'une main, un maillet de l'autre, et le dos tourné à une tonne placée au beau milieu de sa boutique, et qu'il achevait de foncer.

— Où est le prisonnier, dit celui qui commandait les soldats ?

— Quel prisonnier ? fit le tonnelier, en les regardant avec un sang froid mêlé d'un étonnement joué à merveille.

Les soldats crurent en voyant la porte qui donnait sur la cour ouverte, que le fugitif s'était évadé ce côté-là. Le tonnelier les accompagne dans leur recherche inutile, s'empresse même d'aller quérir une chandelle pour visiter la cave de sa maison et paraît faire son possible pour découvrir le criminel.

Tout avait été concerté d'avance, le tonnelier attendait le fugitif, ses

douves et son maillet à la main. Quelques jours après, le condamné, dont les antécédents étaient connus du capitaine et de l'équipage d'un vaisseau partant pour l'Europe, faisait, dans une tonne déposée à bord en plein jour, partie de la provision d'eau d'un navire.

Plusieurs années après, mon grand-père voyageant dans je ne sais quelle partie de la France, se trouva face à face avec le fugitif.

— Capitaine de Gaspé, s'écria-t-il, je suis un homme perdu si vous me dénoncez.

— Je ne suis pas un mouchard, fit mon grand-père ; je vous ai plaint, comme tout le monde, lors de votre triste aventure ; mais j'espère du moins que cette terrible leçon vous a profité.

— Informez-vous de moi dans le village sous mon nom d'emprunt de..... et vous verrez que je mène une vie honnête et sans reproche.

Il disait la vérité.

Et c'est ainsi qu'un gentilhomme sauvait la seconde fois la vie à un roturier, par un sentiment d'humanité que réprouvait le stricte devoir d'un officier français. Oh non ! la noblesse française n'était pas si avide du sang du peuple que le bon peuple lui-même devait l'être du sang des nobles ! Témoins les horreurs de la révolution française.

Mais revenons à M. de Repentigny. J'ai connu beaucoup de vieillards, tant gentilshommes que plébéiens, demeurant à Québec, lors de la mort de Philibert, et leur version était la même. L'enseigne même de cet homme témoignait de son caractère hargneux et vindicatif, car le mensonge ne faussera pas l'histoire gravée sur le granit : la date de cette inscription menaçante, écrite sur la pierre, est de l'année 1736 ; elle ne pouvait donc être une annonce de vengeance pour le sang de Philibert, qui ne fut versé qu'en l'année 1748. Il est surprenant que cette circonstance n'ait pas frappé ceux qui ont écrit sur ce malheureux événement, qui n'était qu'un homicide justifiable, commis dans un premier mouvement de colère, laquelle est plus terrible encore chez les personnes douces et patientes que chez les autres, comme j'ai eu occasion souvent de l'observer.

Voici le récit simple que me faisaient les gens du peuple de cette catastrophe. Philibert était un homme querelleur et violent ; il se disputait un jour avec un officier français, lorsqu'une femme, qui sortait du marché, un panier sous le bras, s'arrêta devant la porte où cette scène avait lieu. Des

menaces, Philibert en vint aux coups, et frappait l'officier avec une canne. L'officier, qui était un homme doux et patient, paraît les coups comme il pouvait, lorsque cette femme lui dit : « Comment, monsieur, vous souffrez qu'un *malva* comme Philibert, vous abîme de coups ; et vous portez l'épée ! » L'officier, surmonté par la colère, tira alors son épée et en perça Philibert, qui mourut quelques jours après. L'opinion de ceux qui racontaient cette scène, paraissait être que M. de Repentigny n'aurait pas songé à tirer l'épée sans le sarcasme de cette femme.

Chose assez extraordinaire, c'est que toute la sympathie, même parmi le peuple, paraissait être pour l'officier. La version des gentilshommes était la même ; mais ils ajoutaient que M. de Repentigny disait souvent que cette catastrophe empoisonnait sa vie.

Si ma version est correcte, et je n'ai aucun lieu d'en douter, je demande aux gens de bonne foi si M. de Repentigny mérite la tache dont on a voulu ternir sa mémoire. Combien arriverait-il d'accidents aussi déplorables, si nous étions toujours armés maintenant, comme on l'étaient autrefois ? Témoin ce qui se passe chez nous et chez nos voisins depuis quelques années. On a mêlé l'intendant Bigot à cette aventure, pour jeter, je suppose, plus d'odieux sur M. de Repentigny ; mais je ne vois pas qu'un billet de logement émané par cet homme ou par une autre autorité, change rien à cette malheureuse affaire. Cependant, dans une brochure anglaise intitulée : *Reminiscences of Québec derived from reliable sources for the use of travellers, by an old inhabitant*, et publiée au bureau du *Mercury* en l'année 1858, l'auteur prétend que Philibert ayant eu maille à partir avec l'intendant Bigot, celui-ci l'aurait fait assassiner par un officier de la garnison ; que cet officier, très fier sans doute de servir de bourreau, aurait enfoncé son épée dans le dos de Philibert, lorsqu'il descendait la côte de la basse-ville. Mais c'est de mieux en mieux ! Quel lâche que cet officier ! N'avoir pas même le courage d'attaquer en face un homme désarmé, lui, un officier distingué de cette colonie, ainsi qu'il appert par les états de service de M. de Repentigny, cotés à la fin de ce chapitre.

Quoi ! un officier français, le plus chevaleresque des hommes, assassiner de sang-froid, par derrière, un homme sans défense ! Il n'y a donc action si vile, si lâche, si basse qu'on ne puisse imputer à un officier français ! et celui-ci était un brave gentilhomme canadien, estimé de tout le

monde, qui, après cette malheureuse affaire, n'a pas cessé de jouir de la confiance de ses officiers supérieurs, qui a rendu tant de services à cette colonie, ainsi que ses états de service le prouvent. On ignore donc qu'il aurait craché à la figure de Bigot, s'il eût osé lui proposer une telle infamie ! On ignore donc que les compagnons d'armes de M. de Repentigny, que les soldats qu'il a commandés ensuite, se seraient détournés de dégoût en voyant le stigmate imprimé sur le front de cet officier ! S'il eût osé se présenter dans un salon, les dames françaises et canadiennes se seraient écriées : « Chassez cet homme dont les mains puent le sang ! »

Comme il n'est plus de bon ton aujourd'hui parmi certains Anglais, comme c'était la mode il n'y a guère plus de trente ans, d'ajouter l'épithète de lâche (*cowardly*) en parlant d'un Français, je vais mettre fin à cette calomnie par un moyen bien simple. J'en appelle à tous les officiers de l'armée anglaise, et si un seul, après avoir lu la note placée à la fin de ce chapitre, déclare qu'un assassinat aussi lâche est possible de la part d'un aussi brave officier, je consens que l'on considère alors tout ce que j'ai écrit, pour justifier M. de Repentigny, comme non avenu.

Quant à feu M. Alfred Hawkins, auteur du pamphlet susmentionné, je l'ai toujours connu pour un homme honorable, et il doit avoir consigné de bonne foi une des mille calomnies que ses compatriotes se plaisaient à répandre contre les Canadiens. Je rends même ici, à feu M. Hawkins, la justice de déclarer que s'il eût connu les antécédents de M. de Repentigny, il n'aurait jamais publié une note si injurieuse à sa mémoire.

Puisque j'ai parlé de l'intendant Bigot et de la manière dont il se vengeait de ses ennemis par le ministère d'officiers français faisant l'office de bourreau, je vais m'occuper d'une histoire très jolie sous le rapport du style et de l'imagination, publiée il y a je crois quelques vingt ans, et dont voici la substance.

M. Bigot possédait un château ayant nom « l'Hermitage », dont il reste quelques vestiges aux pieds des montagnes de Charlesbourg. Chassant un jour dans la forêt, et s'étant séparé de sa suite, il s'y égara, lorsqu'une jeune et belle Indienne, arrivant fort à propos pour le tirer d'affaires, lui servit de guide. Bigot, qui était d'humeur galante, ne manqua pas, pour la récompenser d'un tel service, d'en faire sa maîtresse. Mais comme elle empiétait sur les droits de madame Bigot, légitime épouse de l'intendant,

celle-ci, jalouse comme une tigresse, surprit, pendant la nuit, la jeune fille seule dans l'Hermitage et la poignarda ; une autre version veut qu'elle l'empoisonna.

Je n'ai aucune objection d'accorder au sieur Bigot une Indienne pour maîtresse. Il devait, pourtant, faire peu de victimes, car il avait l'agrément, suivant la tradition, d'être punais, en sorte qu'il empestait ceux qui l'approchaient de trop près, nonobstant les parfums dont il embaumait sa personne et parfumait ses habits. N'importe ; il était riche et puissant : les dames en raffolaient et je lui allouerai autant de maîtresses que l'on voudra, car ce n'était pas, il faut l'avouer, un homme de mœurs irréprochables, que le sieur Bigot. Mais il se rencontre une petite difficulté, quant à madame Bigot et à sa vengeance : c'est peu, à la vérité, mais il faut toujours en faire mention : il paraît que la chère madame Bigot n'a jamais existée !

D'autres légendaires ont prétendu que les parents de la jeune Indienne, scandalisés de sa vie peu édifiante l'avaient probablement assassinée : ceux-là avaient, je suppose, des doutes quant à l'existence de madame Bigot. J'ai connu beaucoup de jeunes et jolies sauvagesses autrefois : on prétendait qu'elles n'étaient pas irréprochables du côté de la chasteté, et que leurs parents étaient assez indulgents pour leurs faiblesses. Un missionnaire rassemble un jour les chefs d'une tribu indienne, que je me donnerai garde de nommer, et leur reproche avec sévérité qu'ils ferment les yeux sur la conduite licencieuse de leurs enfants ; l'auditoire paraît très contrit et repentant, et aux parties les plus pathétiques de la sermon, baisse les épaules en poussant le cri Hoa ! Le missionnaire, croyant à leur contrition, allait se retirer, lorsqu'un vieux chef, après s'être consulté avec les autres, se lève et dit : « Que veux-tu, mon père, ça été avant nous, et ça sera encore après. » – Cet Indien était, je pense, fataliste.

L'auteur de la brochure anglaise que j'ai citée, tout en racontant que la femme de M. Bigot empoisonna la maîtresse de son infidèle mari, reporte cette scène tragique à des temps beaucoup plus reculés et l'attribue à un des anciens gouverneurs de la Nouvelle-France ; ce qui m'interdit la mission chevaleresque de soutenir l'honneur de nos anciennes dames canadiennes.

Raillerie à part, si un assassinat avait eu lieu sous de semblables cir-

constances, je devrais en être instruit, car j'ai connu plusieurs contemporains de l'intendant Bigot.

Voici, à ce propos, quelques incidents dont j'ai souvenance.

Une vieille dame, ayant nom Descarrières, était un répertoire vivant d'anecdotes des temps anciens. Toute octogénaire qu'elle était, elle aimait, avec cette vanité qui n'abandonne jamais même les vieilles femmes, à en raconter une qui prouvait qu'elle avait été jolie pendant sa jeunesse : on ne s'en serait jamais douté à l'âge que je l'ai connue. Toute sa société, connaissant son faible, ne manquait pas de lui dire souvent : « Vous devez, madame Descarrières, avoir connu l'intendant Bigot ? » La vieille douairière se rengorgeait et faisait toujours son récit dans les mêmes termes.

— C'était un bien galant homme que M. l'intendant Bigot. Lorsque je lui fus présentée, à l'âge de dix-huit ans, il m'embrassa, suivant l'usage à une première présentation, tant à l'Intendance qu'au château Saint-Louis ; il me prit ensuite la taille entre ses quatre doigts (j'étais si menue alors que les doigts se rejoignirent), et il s'écria : « Quelle belle poignée de brune ! » J'étais, voyez-vous, une brune claire.

Elle racontait que le même intendant, pendant le siège de Québec, faisait servir un plat de cheval rôti sur sa table, toujours somptueuse, malgré la disette de vivres ; mais tout le monde s'accordait à dire que c'était pour donner le bon exemple aux autres, et pour les encourager, mais qu'il n'en mangeait jamais lui-même.

Je me promenais un jour, avec ma tante Bailly de Messein, sur les grèves de la rivière Saint-Charles, vis-à-vis les ruines du palais de l'Intendance :

— Arrêtons-nous ici, dit-elle, afin de voir si je reconnâitrai les lieux que j'ai souvent visités pendant mon enfance. Après avoir promené ses regards sur les ruines, elle ajouta :

— C'est là qu'était le salon dans lequel dansaient ceux qui avaient leurs entrées au palais de l'Intendant : il régnait à l'entour de cette chambre une galerie à laquelle le peuple avait accès en montant de sa salle de danse à celle-ci ; car le peuple, grâce à la munificence de Bigot, était aussi fêté par cet intendant qu'il aimait beaucoup. Nos mères nous envoyaient, sous la conduite de nos bonnes, jouir de ce spectacle, dont celles-ci profitaient en se relayant, dans cette galerie, tandis que les autres dansaient. Quoique

je ne fusse âgée que de douze ans, lors de l'invasion de cette colonie par les Anglais, je n'en ai pas moins assisté, comme spectatrice, deux ans auparavant, sous la protection de ma bonne, à un bal dans ce palais.

J'ai connu, en outre, un grand nombre de personnes contemporaines de Bigot, et pas une seule ne m'a parlé de la tragédie de l'Hermitage, qu'elles devaient connaître et qu'elles n'avaient aucun intérêt à cacher. Elles n'épargnaient guère, d'ailleurs, la réputation du dernier possesseur de ce château. Cet assassinat aurait été trop récent pour être oublié ; et celui même de la version anglaise, dont j'ai parlé, ne se serait jamais effacé de la mémoire des anciens colons. L'invention y perd ; j'en suis affligé, mais je me crois obligé de rétablir les faits.

Quant à messieurs les touristes anglais ou autres mêmes de cette nation, qui ont fait un assez long séjour au Canada, ils se sont de tout temps beaucoup égayé aux dépens de Jean-Baptiste. Ils ont forgé force histoires dans leurs écrits, et ont répandu beaucoup de calomnies contre nous ; il n'y a pas lieu de s'en formaliser : c'était un plaisir fort innocent, très à la mode autrefois, et même encore aujourd'hui, quoiqu'avec un peu moins d'acrimonie. Mais, bah ! on finira, je l'espère, par mieux se connaître, et, en mettant un peu chacun du sien, on finira par devenir bons compagnons.<sup>1</sup>

Un touriste anglais publiait, il **ya soixante ans, que les dames canadiennes-françaises passaient les journées entières, pendant l'été, à leurs fenêtres ouvertes, leur couture à la main, pour se faire admirer, et faire des agaceries à ceux qui passaient. Il y avait, à la vérité, à Québec deux couturières auxquelles on pouvait, en toute rigueur, faire ce petit reproche. Toutes les dames, quoique innocentes, en devinrent solidaires et furent obligées d'avalier l'insulte.**

On fait un jour courir le bruit que trois officiers de l'armée anglaise, frères et canadiens-français de naissance ont été *cashiered* (renvoyés du service) ; et voilà les gazettes anglaises qui publient qu'il n'y a rien de surprenant, vu la manière dont notre race élève ses enfants. Autre goujon qu'il nous fallut avaler : ce qui n'a pas empêché l'un de ces officiers,

---

1. Les Canadiens-français étaient autrefois exposés à toutes sortes d'insultes, sans pouvoir se disculper faute de journaux en langue française, pour se défendre.

Daniel Baby,<sup>2</sup> de s'élever au grade de général, qu'il a conservé jusqu'à sa mort arrivé tout récemment, à Londres ; et l'autre, Louis, d'aller, portant toujours l'uniforme, se faire tuer en duel, dans les Indes Orientales, quelques années après sa prétendue expulsion du régiment. Le troisième, Dupéron, n'est sorti de l'armée qu'à la paix.

L'extrait suivant, que je vais traduire, est tiré d'un ouvrage publié à Londres, en l'année 1809, et intitulé : *Occasional Essays on various subjects, chiefly Political and Historical, &c., &c., &c.* C'est une des mille calomnies que l'on faisait circuler alors contre les Canadiens.

« Voici un autre exemple, beaucoup plus fort que le premier, du caractère violent de Jean-Olivier Briand, évêque papiste de Québec, extrait d'une lettre écrite par une personne digne de foi, de la cité de Québec, à un de ses amis, à Londres, vers la fin de septembre de l'année 1775.

« Cette personne digne de foi, le Procureur du Roi Masères, n'était pas papiste quoique d'origine française, ainsi que son nom l'atteste, et la sainte horreur qu'il avait des catholiques romains.

« Un des censitaires de M. de Gaspé, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, désirant épouser sa cousine à un degré de parenté assez éloigné, s'adressa à l'évêque pour obtenir la dispense d'usage. Comme monsieur Briand aime assez l'argent, il exigea de ce pauvre homme une somme plus élevée que la valeur de sa terre, ce qui engagea ce malheureux, dans son désespoir, de recourir, pour se marier, à un ministre protestant, dont il éprouva un refus. Cet homme invite alors ses parents et amis à un festin, mais avant de se mettre à table produit sa fiancée, et, en présence de son père et de ses amis, les deux parties consentent à devenir mari et femme. C'était sans doute blâmable, mais la punition des coupables n'était pas suffisante pour assouvir la vengeance de l'évêque. Il ne se contenta pas d'excommunier les nouveaux mariés, mais aussi ceux qui avaient assisté à la cérémonie, ainsi que tous les habitants de la paroisse sans exception ; en sorte que M. de Gaspé,<sup>3</sup> seigneur de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, ainsi que sa femme, vivant à quatre milles et demi du lieu où l'offense avait été commise, furent enveloppés dans l'excommunication.

---

2. Ces trois officiers canadiens étaient les oncles de la femme de l'auteur.

3. Grand-père de l'auteur.

« Le curé de l'Islet, qui desservait la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, y fut envoyé pour exécuter cette sentence d'excommunication. Il arrive à l'église, éteint la lampe du grand autel, jette les cierges à terre, fait sonner les cloches, brûle les espèces consacrées, emporte la boîte dans laquelle elles étaient enfermées, ainsi que l'ostensoir, lit la sentence d'excommunication et déclare qu'elle sera en force pendant tout le temps que la paroisse donnera un asile aux deux rebelles. Les habitants de cette malheureuse paroisse, saisis d'épouvante, députent leurs marguilliers auprès de l'évêque, pour implorer sa miséricorde : ceux-ci se transportent à Québec et l'implorèrent à deux genoux de retirer la sentence d'excommunication, sans réussir à le toucher. Il se comporta, au contraire, envers eux avec la plus grande brutalité, et les traita avec le plus grand mépris, en disant :

— Non ! je ne lèverai pas cette sentence d'excommunication. Je vous apprendrai à craindre la puissance d'un évêque ; et toute la province, instruite par votre exemple, sera, à l'avenir, plus soumise à l'Église. Je vous ordonne, en conséquence, de chasser ces deux misérables du milieu de vous ; et si vous m'obéissez, je verrai alors ce que j'aurai à faire.

— Les pauvres marguilliers, à ces paroles cruelles, tombèrent à genoux, versèrent des larmes et répondirent :

« Que ces individus étant sur leur terre, personne autre qu'une cour de justice n'avait le droit de les expulser de la paroisse. »

« Sortez, vauriens, sortez de cette chambre, répliqua l'évêque, en leur ouvrant la porte.

« Sur ce, ils se relevèrent pour sortir ; mais un d'eux prenant son courage à deux mains, resta quelque temps après que les autres furent sortis, et dit à l'évêque d'une voix ferme en présence de Monsieur Mabane, <sup>4</sup> Juge de la cour des plaidoyers communs qui était alors avec l'évêque :

« — Monseigneur, si cet homme vous eût donné les cent cinquante piastres que vous lui demandiez pour ses dispenses, vous les auriez alors accordées, et il ne se serait pas rendu coupable de cette offense. Et maintenant, monseigneur, qu'il l'a commise, vous auriez dû l'en punir, seul, et non toute la paroisse innocente de son crime.

---

4. Ce Monsieur Mabane, que l'on avait fait juge, était un chirurgien d'Edimbourg, tandis qu'il y avait alors à Québec des hommes de loi éminents d'origine canadienne.

« M. Mabane fut frappé de la justesse de l'observation, et ne put s'em pêcher de rire lorsque cet homme la fit ; mais il intercêda inutilement en sa faveur, car l'évêque jugea à propos de continuer l'interdiction pendant l'espace de deux mois, et ne la leva que sur l'humble et urgente interces sion de M. et madame de Gaspé. Cette histoire me fut raconté par François Leclerc, l'un même des marguilliers qui se rendit auprès de l'évêque dans cette occasion. »

Voici un compte-rendu bien touchant de la tyrannie de l'évêque, qui avait refusé les dispenses de mariage à deux malheureux amants trop pauvres pour payer cent cinquante piastres, pour grossir la bourse de l'opulent prélat. Malheureusement pour la véracité de l'auteur, et de M. le Juge Mabane, *et alii*, il n'y a jamais eu de dispenses de mariage dont l'au mône (qui est toujours distribuée aux pauvres) s'élevât à cent cinquante piastres, au Canada : la plus forte, celle entre cousins germains est de cent piastres seulement ; et l'auteur admet lui-même que les liens de parenté étaient très faibles. Comment le marguillier aurait-il alors parlé de cent cinquante piastres, quand il devait savoir qu'une dizaine de piastres, tout au plus, étaient exigibles par l'évêque ?

Cet événement a eu lieu douze ans avant ma naissance ; j'ai été quasi bercé avec cette histoire. J'ai même connu le célébrant de ce mariage. Les habitants, avec l'esprit satyrique de leurs ancêtres qui leur fait aus sitôt trouver l'épithète la plus mordante, l'avaient nommé le « pape ; » c'était en effet les attributions du chef de l'Église catholique, dont il s'était emparé, puisqu'il avait fait un acte que ni prêtre, ni évêque même pou vaient accomplir. Lorsqu'il passait dans les chemins, les habitants di saient : « voilà le pape qui passé ; » s'ils approchait d'une maison on disait : « voici le pape qui arrive : préparons-nous à lui demander des indulgences ! »

J'ai sous les yeux le mandement d'interdiction de l'évêque, où il dé clare qu'il n'avait pas les pouvoirs de les marier, et voici le passage : on lit à l'article septième : « Nous déclarons que les personnes qui ont ainsi attenté de se marier avec un empêchement sur lequel nous n'avons pas dispensé, *parce que nous ne le pouvons pas et qu'il fallait recourir au papese* sont..... »

Et voilà pour la dispense de cent cinquante piastres ! et voilà pour les

tendances tyranniques du prélat.

Mon grand-père et ma grand-mère sollicitèrent plusieurs fois de leur ami, Monseigneur Briand, des dispenses de mariage pour ces deux censitaires qu'ils plaignaient, mais ils en recevaient constamment la même réponse : « Nous ne le pouvons pas. »

Voici maintenant en quelle manière fut célébré ce prétendu mariage. On éleva un simulacre d'autel surmonté d'un crucifix ; et le grand-prêtre improvisé, habitant de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, après avoir singé les cérémonies d'usage de l'Église catholique en pareil cas, les déclara bien et dûment mariés. Il y eût ensuite fortes réjouissances, comme il se pratiquait alors aux noces dans nos campagnes. Le mariage étant élevé jusqu'à la dignité de sacrement par l'Église catholique, je le demande aux personnes les plus préjugées, si ce n'était pas une indigne profanation des pratiques les plus saintes de notre culte ?

Je sais, sans être théologien, que les évêques même ne peuvent accorder des dispenses de mariage dans certains cas, et en voici un : une femme mariée complice avec son amant le meurtre de son mari, et l'assassine dans le but d'épouser son amant, *et vice versa*. Alors l'évêque n'a pas le droit d'accorder les dispenses.

Nos Canadiens sont essentiellement religieux ; ils s'étaient laissé séduire par les belles paroles d'un bavard, comme il y en a encore plusieurs qui faussent leur jugement naturellement droit ; aussi, grand fut leur désespoir, lorsque l'évêque eût prononcé la sentence d'interdiction, lorsque ce temple, source de tant de consolation pour eux dans leur souffrance, leur fut fermé.

Tous les paroissiens de Saint-Jean Port-Joli, leur seigneur en tête, firent tant de supplications auprès du prélat, qu'il se laissa fléchir, et au bout de deux mois l'interdit fut levé. Ils promirent tous d'être de bons enfants à l'avenir, et ont tenu parole. Sous la conduite de leur digne et bien-aimé curé Messire Parent, successeur de mon vieil ami le vénérable Messire Boissonnault, ils peuvent s'enorgueillir de ne le céder à aucune autre paroisse pour leurs vertus morales et chrétiennes.

Pour varier et égayer mon sujet, après le triste épisode que je viens de terminer, je vais citer une petite scène qui eût probablement lieu vers cette époque. C'est le capitaine Gouin, ancien et respectable cultivateur

de Sainte-Anne de La Parade qui parle :

— Je conduisais Lord Dorchester, dans ma carriole par un froid du mois de janvier à faire éclater une église, lorsque je m’aperçus qu’il avait le nez aussi blanc que de la belle crème. C’était un maître nez que celui du gouverneur ! Je puis l’affirmer sans manquer à sa mémoire, car c’était un brave homme, aussi poli avec un habitant que s’il eût été un gros bonnet. C’était un plaisir de jaser avec lui : il parlait français comme un Canadien ; et une question n’attendait pas l’autre.

— Excellence, que je lui dis, sauf le respect que je vous dois, vous avez le nez gelé comme un greton.<sup>5</sup>

— Que faut-il faire alors ? me dit le général, en portant la main à la partie endommagée, qu’il ne sentait pas plus entre ses doigts que si elle eût appartenu à son voisin ?

— Ah ! Dam ! voyez-vous, mon général je n’ai encore manié que des nez canadiens : les nez anglais c’est peut-être une autre paire de manches.

— Que fait-on dans ce cas, me dit le Gouverneur, à un nez canadien ?

— Un nez canadien, Excellence, c’est accoutumé à la misère, et on les traite assez brutalement en conséquence.

— Supposez, dit le général, que le mien, au lieu d’être anglais, soit un nez canadien ?

— Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté ! Tous les Anglais n’ont pas l’honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération.....

— *G.....m* !dit Lord Dorchester, perdant patience, allez-vous en finir avec vos égards pour mon pauvre nez, qui est déjà dur comme du bois ? je vous dis de me faire le remède que vous connaissez, si vous l’avez sous la main.

— Oh ! là n’est pas la difficulté, Excellence ; il n’est pas nécessaire d’en faire une provision avant de se mettre en route, j’en ai trois bon pieds de cette médecine sous ma carriole : elle ne coûte pas tant que celle des chirurgiens.

— Comment, dit le Lord, c’est de la neige ?

---

5. C’est une partie de graisse de porc dont les Canadiens sont très friands, surtout quand elle est gelée.

— Certainement.

— Allons, vite au remède, avant que le nez me tombe dans la carriole.

— Je n'ose, dis-je : le respect, la considération, que je dois à votre Excellence.....

— Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal, qu'il me dit.

Quand je vis qu'il se fâchait, lui toujours si doux, si bon, je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige, je lui dégelai le nez comme père et mère ; mais il faut avouer que j'en avais plein la main de ce nez de gouverneur ?

Je n'ai aucune souvenance de Lord Dorchester, mais je me rappelle parfaitement son épouse, parce qu'elle me plaça un jour dos à dos avec un de ses enfants pour juger de notre taille. Un grand personnage ne laisse pas plus de trace dans la mémoire d'un enfant, qu'un autre individu, à moins que quelques circonstances ne le rappelle à son souvenir. Mais j'ai bien connu son fils le colonel Carleton, vers l'année 1810. Ma mère disait qu'il était l'image vivante de son père, et je dois alors convenir que le capitaine Gouin, avait raison de dire « qu'il avait plein la main de ce nez de Gouverneur. »

Les affections hystériques n'étaient guère connues des anciens Canadiens : la scène suivante semble le prouver. C'est ma grand-mère maternelle qui fait ce récit :

— J'étais un soir chez Lady Dorchester ; sa sœur, Lady Anne, semblait très inquiète de l'absence de son mari parti le matin pour la chasse, et en retard de quatre à cinq heures. Nous la rassurâmes du mieux qu'il nous fut possible, en lui donnant toutes les raisons d'usage pour motiver son absence. Vers onze heures, Lady Anne se mit à pousser des éclats de rire, qui nous parurent assez étranges. Lady Dorchester, qui paraissait évidemment mal à l'aise, me dit à l'oreille : N'y faites pas attention, ma sœur est sous l'influence d'une attaque hystérique.

— Je n'ai jamais entendu parler de cette maladie, lui dis-je.

— C'en est une très dangereuse, fit Lady Dorchester ; je suis très inquiète, car elle est maintenant dans la phase la plus alarmante de cette affection nerveuse : si elle peut pleurer le danger sera moins grand.

J'ouvrais de grands yeux sans bien me rendre compte de ce que je voyais et entendais ; et, à l'expiration d'une dizaine de minutes, lady Anne

se mit à pousser des hurlements qu'un loup de la forêt lui aurait envié, et se mit ensuite à pleurer à chaudes larmes. Son mari, qui arriva peu de temps après, mit fin à cette douleur conjugale.

— Est-ce que vous ne connaissez pas cette cruelle maladie ? me dit lady Dorchester, après que sa sœur eut laissé le salon avec son époux.

— Non, milady, lui dis-je ; mais je puis vous affirmer que si les jeunes filles canadiennes se donnaient les airs d'avoir ce que vous appelez des hystéries, leurs mères y mettraient bien vite ordre à grands renforts de soufflets.

— Vous êtes bien tous les mêmes, fit en riant lady Dorchester ; appelant gestes anglaises tout ce qui est étranger à votre race ; vous voulez même nous priver de nos chères hystériques.

On a prétendu que l'usage du thé produit ces affections nerveuses chez les femmes anglaises. Toujours est-il que nos Canadiennes ne se passent guère plus maintenant de leurs chères hystéries que de leurs infusions de feuilles de thé.

Le général Prescott, gouverneur du Canada, vers l'année 1796, était très aimé des Canadiens-français. Il ne s'en rapportait pas toujours aux avis que lui donnait son conseil exécutif, mais consultait les bourgeois qui lui paraissaient les plus honnêtes ; aussi a-t-il laissé le Canada, brouillé avec tous ses conseillers. Je l'ai connu pendant mon enfance : c'était un tout petit vieillard, aux manières simples, et toujours vêtu, surtout pendant l'hiver, comme s'il eût voulu imiter le sultan Aaroon, des « Mille et une Nuits. »

Un habitant de Beauport se rendant à Québec, avec un voyage de bois, fit rencontre, sur le pont de glace de la Petite-Rivière, d'un vieillard vêtu d'une redingote usée, le chef couvert d'un vieux casque de martre tout pelé. Ses yeux rouges laissaient échapper quelques larmes. Jean-Baptiste, mû par la compassion, à la vue de ce vieillard, dont la fatigue semblait arracher des pleurs lui dit :

— Vous paraissez bien fatigué, père : ma voiture n'est guère convenable, mais vous ferez toujours mieux sur ma charge de bois que de marcher dans cette neige *boulante*.

Le piéton accepte l'offre avec reconnaissance, monte sur la charge et une longue conversation s'engagea entre lui et cet homme si poli pour les

vieillards. Arrivé au pied de la côte du Palais, l'habitant fut un peu surpris de le voir rester toujours sur la charge, sans égard pour son cheval. Mais, pensa-t-il, le pauvre vieux est apparemment bien fatigué ; ma *guevalle*(cavale) est vaillante, il est bien chétif, elle ne s'en apercevra guère.

« *Guard ! turn out !* »(sortez garde) cria un sergent, aussitôt qu'ils eurent franchi la porte de la ville. Le vieillard porte la main à son casque ; Jean-Baptiste regarde de tous côtés, ne voit aucun officier dans la rue, et ôte son bonnet, en disant : une politesse se rend par une autre. L'habitant poursuit sa route, pour se rendre au marché à bois, situé alors où sont maintenant les étaux des bouchers de la haute-ville de Québec, prend la rue Saint-Jean, débouche par celle de la Fabrique, et l'inconnu, comme le vieillard malfaisant des « Mille et une Nuits », qui portait sans cesse sur ses épaules, attaché à son cou, Sinbad le marin, ne bouge pas de la charge. « *Guard ! turn out !* »cria la sentinelle des casernes des Jésuites : le piquet présente les armes, le vieillard porte de nouveau la main à son vieux casque et salue aussi les passants qui se découvrent à son aspect. Jean-Baptiste ôte de nouveau son bonnet, salue d'abord la garde et ensuite tous les citoyens si polis envers eux. Il était tout émerveillé de voir que la civilisation, depuis sa dernière visite, avait avancée, ou plutôt rétrogradée de cinquante ans. Il arrête à la fin sa voiture, le vieillard saute assez lestement à terre, le remercie de sa courtoisie, lui coule une pièce de monnaie quelconque dans la mitaine, et était déjà loin, quand quelques personnes, accourues par curiosité, lui demandèrent ce que le Gouverneur lui avait donné.

— Quel Gouverneur ? fit Jean-Baptiste : apprenez, messieurs, qu'on ne se moque pas du monde comme ça : si ma voiture n'est pas convenable pour mener des Gouverneurs, elle me suffit pour vous amener du bois. Vous gèleriez de froid et crèveriez de faim, bande de fainéants, sans les habitants qui vous chauffent et vous nourrissent ! Sachez que j'ai une belle et bonne carriole, quand je veux sortir proprement, le dimanche, et que beaucoup d'entre vous ne peuvent en dire autant.

Les habitants de Beauport n'étaient pas aisés à ferrer, suivant le proverbe canadien.

— Mais, dit quelqu'un, regardez donc dans votre mitaine.

L'habitant suit ce conseil et en retire une belle pièce d'or, un peu limée

d'un côté, comme l'étaient alors presque toutes les pièces étrangères, mais qui valait bien encore près de huit piastres : c'était une demi-portugaise.

— Mé! mé! (mais) dit Jean-Baptiste, tout joyeux ; moi qui croyais l'avoir mené par charité ! Fiez-vous, à présent, à la mine du monde !

La scène suivante donnera une idée de la manière simple dont vivait le général Prescott, dans son intérieur. Un menuisier était occupé à quelques ouvrages de son métier, dans la cuisine du château Saint-Louis, lorsqu'il entendit sonner la cloche. Il regarde de tous côtés, mais les domestiques étaient absents. La cloche sonne une seconde fois ; il continue sa besogne : bredigne ! bredagne ! un carillon d'enfer ; mais il ne s'en dérange pas. Il entend ensuite les pas d'un homme qui descendait, en grondant, les escaliers quatre à quatre, et qui lui demanda pourquoi il n'avait pas répondu à l'appel. C'était le Gouverneur lui-même. Le menuisier s'excusa en disant qu'il n'était pas un domestique du château.

Le général Prescott, tout en continuant à pester contre ses domestiques, ouvre l'armoire d'un garde-manger, en tire une salade de betteraves, coupe un morceau de pain et une tranche de fromage ; puis, muni de ces provisions, remonte l'escalier en grommelant.

C'était la première fois, me disait l'ouvrier, que je parlais à un Gouverneur, et ses yeux rouge me firent une peur de tous les diables. (Il était chassieux.)

Les officiers de 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Sa Majesté Britannique, stationnés, vers ce temps-là, à Québec, étaient bien le corps d'hommes le plus turbulent dont la colonie ait été gratifiée depuis la conquête. Légion était le nombre d'espiègleries de tous genres qu'ils faisaient aux paisibles citoyens. Un habitant, le chef orné d'une tuque ou bonnet, de la plus brillante écarlate, de deux pieds de longueur, ayant disposé de son voyage de foin, était arrêté, le matin, debout, dans sa *traîne*, vis-à-vis les casernes des Jésuites, et jasa tranquillement avec un de ses amis. Quelques officiers, groupés à une petite distance, lui lâchaient force épigrammes accompagnées de grands éclats de rire, en pointant du doigt le flambant bonnet rouge, dont il avait le chef affublé. Le *loustic* du groupe satirique s'en détache et s'approchant de Jean-Baptiste, lui dit dans son baragouin français :

— Vous le avoir un bel bonnet, comme de *bishop* (évêque) catholique.

Vous le vouloir vendre à moa ! Où avoir vous acheté cette superbe ornaminte ? Moa vouloir acheter yune de même pour de grands parades.

Jean-Baptiste haussa les épaules d'un air de mauvaise humeur : il comprenait.

— Vos femme, continua l'officier, devoir beaucoup embrasser vous quand elle vous voir ce pain de sucre sur vos tête. Elle doit trouver vous un grand bouc, (*buck*, petit maître.)

— Pas plus bouc que toi, fit l'habitant, piqué au vif : quand ma femme m'embrasse, elle embrasse un blanc et non pas un s—é nègre comme toi, entends-tu ?

Edøøø, né dans les Indes, était très brun.

— Fâche pas ! continua l'officier ; vous l'avoir payé grands beaucoup de livres sterling pour vos sac à pudding !

— Va-t-en au diable ! avec ton sac et tes quilles, fit l'habitant.

Jean-Baptiste *charadait*.

— Tendrement ! tendrement ! (*softly*) fit le militaire : moa vouloir être le hami à vous et proposer yune petit *exchangepede* ma casque contre vos moule à fromage ?

Et ce disant, il arrache le bonnet rouge et s'en affuble, tout en mettant son propre casque sur la tête de Jean-Baptiste, aux grands éclats de rire des assistants et surtout de ses amis militaires. Mais la scène change tout à coup de face : Jean-Baptiste ne perd pas la tête, tire un fouet accroché à sa ceinture, en applique un rude coup sur la croupe de son vigoureux cheval, qui part comme l'éclair, enfile la rue de la Fabrique et la rue Saint-Jean, débouche par celle du Palais, franchit la porte de la ville et lance son cheval au galop sur le pont de glace de la rivière Saint-Charles, pressé sans doute de montrer à sa femme le beau *troque* qu'il a fait de sa tuque, pour un casque de martre valant pour le moins six à sept guinées.

Il est inutile d'ajouter que les hourras, les bravos du peuple se firent longtemps entendre après la disparition de Jean-Baptiste.

## V.1 Notes

Je voudrais citer au long les états de service du capitaine Pierre de Repentigny, après l'homicide dont il est question dans ces mémoires, mais le cadre de cet ouvrage ne me permet d'en donner que des extraits bien succincts, tirés du journal militaire du chevalier de Lévis.

« M. de Repentigny prend le commandement des forts de la Presqu'île et de la rivière au Bœuf, le 30 juillet 1751.

Le capitaine de Repentigny commande, le 7 Octobre 1755, un parti de 600 Canadiens à l'affaire du baron Dieskau, lac Saint-Sacrement.

Le 12 Septembre 1758, M. le chevalier de Lévis forme un détachement de 300 hommes, soldats de la marine, Canadiens et sauvages, aux ordres du capitaine de Repentigny, sur le même lac Saint-Sacrement, etc.

Le capitaine de Repentigny est devant Québec, le 13 Septembre 1759. Le 20, il est chargé d'un détachement de 400 hommes sur le front du haut de la rivière du Cap Rouge, etc. Le 17 Novembre 1759, il commande un détachement de 300 hommes, à la Pointe-aux-Trembles. Du 1<sup>er</sup> Décembre 1759 au 1<sup>er</sup> juin 1760, il tient les postes avancés jusqu'à Saint-Augustin, et fait de fréquentes découvertes. À l'occasion de la bataille du 20 Avril 1760, M. de Lévis rend ce témoignage : « Le bataillon de la ville de Montréal, aux ordres du capitaine de Repentigny, a servi avec le même courage que les troupes réglées. »

## V.2 Extrait des archives de la marine, en France.

*État des services de Philippe-Ignace Aubert de Gaspé, capitaine d'Infanterie, Chevalier admis à l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.*

États des services dans les colonies.

En 1727, il est entré cadet dans les troupes et a fait exactement le service dans les garnisons jusqu'en 1737, qu'il fit la campagne contre les sauvages (Renards), sous les ordres de M. de Noyelle.

En 1739, il fut fait enseigne en second et fit la campagne, sous les ordres de M. le baron de Longueuil, pour aller réduire les sauvages Natchez et Chikakas.

En 1742, il fut détaché pour aller tenir garnison à Michillimakinac, et y a servi trois ans sous les ordres de M. de Verchères.

En 1745, il a été fait enseigne en pied et a fait la campagne de l'Acadie, en cette qualité, sous le commandement de M. de Ramezay. Il y resta pendant l'été. L'hiver suivant, il fut détaché, avec M. de Coulombier de Villiers, aux mines, d'où ils chassèrent les Anglais. En 1750, il fut détaché pour aller faire bâtir un fort à la rivière Saint-Jean, où il a commandé pendant deux années et demie.

En 1753, il a monté, dans l'hiver, à la Belle-Rivière, pour l'établissement qu'on y avait, et il était avec M. de Villiers, pour prendre le fort *Necessity* sur les Anglais.

En 1755, il fut détaché, cinq mois, avec M. de Villiers, pour couvrir le fort Niagara et empêcher les incursions des Anglais sur ce fort.

En 1756, il fut fait capitaine, il passa l'espace de six mois au portage de Carillon, sous les ordres de M. de La Corne, et l'hiver suivant il fut commander au fort Saint-Frédéric, où il a été jusqu'au printemps de 1757, où on lui donna l'ordre de se rendre au portage de Carillon, pour y commander, et de là il a fait la campagne, sous les ordres de M. de Montcalm, pour la prise du fort George.

En 1758, il a eu ordre de se rendre à Carillon, où il a resté pendant l'été, sous les ordres de M. de Montcalm, et s'est trouvé à l'affaire du 8 Juillet, où les ennemis furent repoussés avec grandes pertes.

En 1759, il eut ordre, dès le printemps, de se rendre à Carillon, jusqu'à l'évacuation qu'on a faite de ce fort, pour y commander deux piquets des troupes de la marine ; et de là il s'est rendu à l'Île-aux-Noix, où il est resté jusqu'à la dernière saison.

En 1760, il se trouvait à la bataille gagnée sur les Anglais, le 28 Avril, après laquelle, ayant accepté la place de capitaine des grenadiers que l'on avait formés des troupes de la compagnie, au lieu de M. de La Ronde Denis, qui avait été tué dans l'affaire ; il a commandé cette compagnie pendant le siège et à la tranchée, qui a été ouverte, l'espace de dix-huit jours, après la levée du siège.

Il est revenu à Deschambault continuer ses services avec la compagnie des grenadiers, sous les ordres de M. Dumas

D'après les certificats de MM. de Ramesay et de Noyelle, il s'est ac-

quitté de ses devoirs avec valeur, zèle et distinction.

Gaspé

Expectative d'Enseigne en second, Canada,

25 mars 1738,

Enseigne.....do.....do.....

1 avril 1739,

Do..... en pied.....

1745,

Lieutenant.....

1749,

Capitaine.....

1756,

Chevalier de Saint-Louis.....

24 mars 1761.

À cet état de services de mon grand-père, je crois devoir ajouter une anecdote, ne serait-ce que pour démontrer que la vie ou la mort d'un homme tiennent souvent à des incidents bien futiles en apparence.

Le capitaine de Gaspé fumait paisiblement la pipe, pendant le siège de Québec, en 1760, avec deux de ses frères d'armes, les capitaines Vassal et de Bonne, dans une excavation faite la veille par une bombe ennemie. Cette retraite les mettait à l'abri d'un vent glacial du nord-est, accompagné d'une pluie qui tombait à torrents, et semblait aussi devoir les protéger des bombes et des boulets de l'ennemi.

— Il faudra que le diable s'en mêle, dit en riant le capitaine Vassal, si une autre bombe vient nous déterrer dans ce trou par cette nuit sombre. Ainsi fumons et jasons en paix.

Ils étaient là depuis quelques minutes, devisant avec la gaieté habituelle des Français, lorsque le capitaine de Gaspé, croyant entendre quelqu'un qui l'appelait, dit, en sortant de l'excavation :

— On craint apparemment que nos jambes s'engorgent faute d'exercice.

Mais il était à peine éloigné de quelques pas, qu'une seconde bombe, tombant dans la retraite qu'il venait de laisser, tua ses deux amis.

Feu le juge de Bonne et feu le colonel Vassal, adjudant-général des milices canadiennes, pendant la guerre de 1812, s'entretenaient souvent

avec mon père de cette fatalité qui les avaient fait tous deux orphelins, tandis qu'un hasard providentiel avait sauvé la vie au père de leur ami.



## CHAPITRE VI

### sixième

 T IS THE voice of years that are gone ! They roll before me with all their deeds.  
Ossian.

Après avoir versé quelques larmes en me séparant de ma bonne mère, je me trouve en l'année dix-sept-cent-quatre-vingt-quinze dans une maison de pension, tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. J'aurais grand tort de me reprocher de les avoir tourmentées pendant l'espace de trois ans, car, malgré mes espiègleries, je n'en étais pas moins l'enfant gâté de la maison : leur frère Ives, lui-même, vieillard morne et bourru, qui était mon souffre-douleur, ne se déridait, c'est-à-dire ne faisait une grimace de satisfaction, le seul rire dont il fut coutumier, que lorsque je le faisais endiabler, ou que je lui sautais sur les épaules au retour de son ouvrage : ça paraissait le délasser.

Le frère Chôlette ne m'a jamais infligé qu'une seule petite correction ;

aussi, c'est la seule fois que je l'ai vu rire d'assez bon cœur. Je travaillais, ou je feignais de travailler, le soir, à mon devoir du lendemain, assis à une table où Ives était venu s'installer, pour ne pas me perdre de vue, tandis qu'il rapetassait un de ses souliers. « Je vais », dis-je, en faisant un clin d'œil à deux de mes amis, « chercher, dans mon dictionnaire, « petit gros, la couenne de lard. » C'était un sobriquet dont je l'avait gratifié, et que je trouvais très ingénieux, parce qu'il était gros et court, et qu'étant chauve, il avait été surpris par moi se servant d'une couenne de lard pour se frotter le crâne en l'absence de pommade plus odorante. Je n'eus pas lâché l'épithète injurieuse qu'il m'appliqua, avec son soulier, un coup sur les babines, en me disant : « Cherche soulier ! » Je n'eus pas les rieurs de mon côté ; le « cherche soulier » fit le tour de ma classe le lendemain.

Si j'étais aimé par Ives Chôlette, il n'avait pas lieu de se plaindre que je le négligeais : s'il descendait l'escalier pour aller à son ouvrage, je prenais un élan, je lui sautais comme un petit singe sur les épaules, et comme le tenace vieillard, qui s'attachait si opiniâtrement à Sinbad le marin, je faisais une longue promenade dans les rues sur cette monture d'une nouvelle espèce. Quand à Chôlette, il était, je crois, heureux de me procurer cette promenade tout en criant de temps à autre : « Veux-tu descendre, méchant diable ! Je vais te s.....r à terre ! » Mais s'il grondait d'un côté du visage, il riait de l'autre.

C'est une douce jouissance que le souvenir de l'affection, même du plus humble individu. Le pauvre Ives, laid, d'un esprit lourd, n'ayant probablement jamais reçu aucune marque d'affection de sa famille, s'était attaché naturellement à l'enfant espiègle qui s'occupait sans cesse de lui, même pour le tourmenter. J'eus un jour une preuve de son affection, que je n'ai jamais oubliée. Je jouais, le soir, dans la rue, lorsqu'une balle que je lançai, atteignit un nommé Poussart, qui se mit aussitôt à courir après moi pour me châtier : ce Poussart, d'une force prodigieuse, était redouté de tous les fiers-à-bras de Québec. Ives Chôlette, d'ordinaire si lourd, ne fit qu'un saut de la porte où il était, et se jeta au-devant de mon ennemi.

— Arrête, Poussart ! lui dit-il ; tu ne toucheras pas à cet enfant, car, vois-tu, je l'aime plus que moi-même.

— Et qui m'en empêchera ? dit l'autre, d'un air menaçant.

— Moi, Poussart : je sais que je ne suis pas de force à lutter contre toi ;

mais, ajouta-t-il, en lui saisissant le bras, je me collerai amont toi et je te mangerai à belles dents.

Je compris, ce jour, l'affection qu'Ives avait pour moi : j'aurais dû m'en douter auparavant, car il ne souffrait rien, ni de ses sœurs, ni des autres pensionnaires. Pauvre Chôlette ! Quelques années après, j'étais en profession, et quand il me rencontrait dans les rues son visage s'épanouissait aussitôt.

Chôlette me dit un dimanche au matin :

— N'en parle pas aux deux autres pensionnaires, et je te mènerai voir, après-midi, une bête curieuse, arrivée avant-hier dans un vaisseau d'Angleterre.

Les deux pensionnaires, Paschal Taché et Gaspard Couillard, étaient pourtant les deux enfants les plus doux, les plus aimables de la ville de Québec : c'était probablement à cause de ces qualités que Chôlette les aimait moins que moi.

Nous fîmes rencontre, en sortant de la maison, l'après-midi, d'un vieil Allemand, marié à une cousine de mon compagnon.

— Où allé fous ? dit l'Hanovrien.

— Nous allons voir une bête curieuse, débarquée hier à Sillery, fit Chôlette : vient avec nous.

— Tiable ! tiable ! la pête il être donc pain curieux pour marcher si loin ? Il faire un chaleur d'enfer !

Il faisait en effet une de ces chaleurs étouffantes du mois de juillet, à foudroyer un Éthiopien. Mais Ives l'ayant assuré qu'il ne regretterait pas ses peines ; que c'était l'animal, à ce qu'on lui avait dit, le plus extraordinaire qui eût jamais paru dans le Canada, le cousin consentit à faire le voyage avec nous.

Nous passâmes par l'Anse-des-Mères, distante d'une bonne lieue de Sillery, où nous arrivâmes enfin après maints arrêts, pour laisser reposer notre vieil Allemand, dont la langue desséchait dans la bouche, malgré les fréquentes libations d'eau fraîche qu'il faisait, grâce au fleuve Saint-Laurent, dont nous suivions les bords.

— Voulez-vous nous laisser voir, dit Chôlette à une servante d'un joli cottage situé à Sillery au bas d'une colline, la bête curieuse que vous avez ici ?

— Derrière la maison ; répliqua la grosse fille, en s'éventant le visage à tour de bras avec son tablier.

À la vue de l'animal, le *schlinderlitches* s'écria avec rage et mépris : « *Der esel!* un *jack ass!* un âne ! » et lâcha un *donner wetter* qui devait être un juron épouvantable, car la colline au pied de laquelle l'Allemand fut s'asseoir pour se reposer à l'ombre, en fut ébranlée jusque dans ses fondements.

Quant à moi, je liai bien vite connaissance avec mon nouvel ami, qui reçut mes caresses de la manière la plus aimable : c'était le premier âne à quatre pattes que je voyais, et j'en fus émerveillé. Si j'eusse eu un macaron, je l'en aurais régalé de meilleur grâce que cet égoïste de Sterne qui présenta semblable biscuit à un pauvre baudet pour étudier en naturaliste comment un âne savourerait un macaron, après avoir rejeté une racine amère d'artichaut pourri qu'il n'avait pas eu le courage d'avalier. À défaut de macaron, je lui donnai un reste de pain d'épice que j'avais grignoté, et qu'il mangea d'un air de satisfaction qui me réjouit le cœur. Je lui demandai ensuite comment il trouvait le Canada. À cette question il baissa une oreille et éleva l'autre. Je compris ce langage muet que je rendis par ces mots : Le Canada est un beau pays, mais je vais me trouver bien isolé, faute d'animaux de mon espèce. Je lui dis alors pour le consoler en lui frappant sur la croupe : Vivez dans l'espérance, mon cher ami. Le Canada se peuple rapidement, et dans cinquante ans, à la fleur de votre âge, vous aurez de nombreux amis de votre espèce. Ceci parut le consoler ; je lui fis de tendres adieux, et je repris le chemin de Québec. L'Allemand chanta pouilles à son cher cousin pendant toute la route, et rentra à quatre pattes chez lui. Lorsque je le rencontrais ensuite dans les rues, je lui criais, me tenant à une distance respectueuse : Allons à Sillery voir le *der esel donner wetter* et il me montrait le poing en grinçant des dents.

Le lecteur croira, sans peine, que vivant dans une maison où j'étais si gâté, je devins bien vite maître absolu de toutes mes actions, et que je ne fis pas faute d'en profiter. Il me fallut d'abord payer le tribut de ma propre inexpérience.

Je commençai par faire connaissance avec tous les petits polissons du quartier, et notamment avec le sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était, je suppose, le chef des gamins. Il me présenta

ensuite à tous ses amis de la ville et des faubourgs, comme un sujet des plus belles espérances. Je doute que beau Brummell fut plus fier de son élève le Prince de Galles, que le dit Coq Bezeau l'était du sien. Mais comme le chevalier anglais se permettait de temps à autres quelques insolences contre son royal pupille, mon précepteur, lui, se permettait de me tyranniser, si bien qu'un jour, à bout de patience, je lui fis appel, suivant une expression très en usage parmi les gamins.

— Tu ne me frapperas pas dans les yeux ! dit Bezeau en se redressant sur les argots, comme le volatile dont il portait le nom.

Je pris la chose à la lettre croyant dans mon inexpérience qu'il était convenu entre les enfants de ne point frapper au visage, crainte que les parents, voyant leurs yeux pochés, ne les châtiassent. J'ignorais alors que « tu ne frapperas pas dans les yeux » était l'injure la plus sanglante qu'un gamin pût lancer à la face d'un adversaire qu'il méprisait. C'était, suivant l'expression du Sam Waller de Dickens, ajouter l'insulte au mauvais traitement. Je lui répliquai de ne pas craindre, mais que lui de son côté ne me frapperait pas sur les yeux.

— Bien entendu ; fit-il en ricanant.

Le combat commence : un premier coup de poing me bouche un œil, et me voilà borgne.

— Mais tu m'avais promis ! lui criai-je en frottant la partie affligée, de ne point frapper au visage !

Pour toute réponse : pan ! un coup de poing me bouche l'autre œil ; et me voilà aveugle.

Après que Coq Bezeau m'eût, suivant l'expression en vogue, pommadé les deux yeux, le combat devint très inégal. Le grand art de la boxe est de donner et de ne pas recevoir ; et comme je recevais dix coups contre un que je portais en frappant au hasard, je m'avouai vaincu.

Un enfant qui a été bien rossé éprouve pendant longtemps une crainte assez naturelle de son adversaire : j'avais pourtant sur le cœur la raclée que j'avais reçue, non pas tant à cause de la raclée elle-même, qu'à cause des sarcasmes des autres gamins, et du sieur Coq Bezeau en particulier, et de leur éternel, « Gaspé, quand tu te battras, prends bien garde de frapper dans les yeux ! »

Voyant que le cœur me manquaient chaque fois que j'étais tenté de

demander ma revanche, je pris un parti désespéré qui ne me laissât aucune porte pour éviter le combat. Mon ennemi était assis un soir sur le bas de la porte, j'étais au second étage de la maison regardant par la fenêtre ouverte, lorsqu'une servante monte avec une chaudière pleine d'eau glacée, sortant du puits de la cour ; je l'arrache des mains de cette fille et la verse sur la tête nue du chef des gamins. Je crois que quand il aurait eu les ailes de l'oiseau dont il portait le nom, il n'aurait pas sauté plus haut. Il n'y avait plus maintenant à reculer : aussi la première explication de Bezeau, lorsqu'il me rencontra le lendemain au matin, fut une taloche que je lui rendis avec usure ; et nous fûmes ensuite les meilleurs amis du monde.

En me séparant du dit Coq Bezeau qui dort depuis vingt-cinq ans avec ses pères, je dois m'occuper de son jeune frère Charles, que nous appelions le petit rouge, à cause de sa chevelure couleur de feu, espèce de petit Poucet, diabolin enragé, que sa mère vouait cent fois par jour à tous les génies malfaisants auxquels il ressemblait ; je dois m'en occuper, dis-je, ne serait-ce que pour consoler les parents dont les enfants font le désespoir pendant leur enfance.

La mère, à bout de patience, ou, peut-être, (car la longanimité des mères est proverbiale), manquant de force pour le châtier suivant ses mérites, l'envoya manger de la vache enragée à la Baie d'Hudson. À l'expiration de trois ans, un des associés de cette puissante compagnie de marchands, entre un matin chez la mère Bezeau, ou plutôt chez Chôlette, car elle avait convolé depuis longtemps en secondes noces, et lui dit :

— Madame, voici votre fils que je vous ramène.

— Je savais bien, dit la tendre mère, que le mauvais sujet se ferait bien vite chasser par les bourgeois<sup>1</sup> de la compagnie ! Que devenir maintenant qu'il a trois ans de plus ! J'en avais tout mon roide à lui donner le fouet dès l'âge de sept ans !

En effet ! lorsque la mère s'armait de verges pour fouetter le petit démon, et que toute résistance, après un long combat, devenait inutile, il offrait lui-même la partie assiégée, et criait pendant tout le temps que

---

1. Le peuple appelait « bourgeois » les associés du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson, et même de nos jours ceux qui emploient la classe onvrière. Ils disent encore : « je suis au service d'un bon bourgeois. »

durait la correction : frappe ! frappe ! qu'il accompagnait de jurons, et des injures les plus sanglantes contre elle.

— Oui ! oui ! dit la Bezeau, je savais bien que le malheureux se ferait chasser pour finir par se faire pendre quelque part !

— Comment, madame ! dit le bourgeois, lui se faire pendre ! lui un mauvais sujet ! Mais cet enfant me vaut à lui seul dix de nos meilleurs hommes ! C'est un interprète sans prix pour nous : il a appris avec une facilité étonnante les langues des Indiens avec lesquels nous trafiquions ! Se faire pendre ! en voilà une idée celle-là ! Je l'ai amené ici pour le récompenser des bons services qu'il nous rend, et voici une bourse pour lui acheter des hardes, afin qu'il fasse le faraud pendant les trois semaines qu'il passera à Québec ; et j'entends qu'il ait toujours quelque monnaie dans sa poche pour traiter ses jeunes amis.

La mère Chôlette sauta au cou de son précieux nourrisson, lequel pour la remercier, lui fit une harangue en excellent esquimaux.

Laissons la parque, patronne de la quenouille, filer pendant près de trente ans les jours du sieur Charles Bezeau. Je suis à Québec sur le rempart, admirant les beautés de la nature, lorsqu'un gentleman très bien mis vient prendre place près de moi. C'était un compatriote, j'étais certain qu'il répondrait à mes avances ; et comme j'ai une mémoire surprenante pour démêler les traits d'une personne que j'ai déjà vue, il me sembla que j'avais jadis connu cet étranger, ce qui me fit lui demander, après un moment de conversation, s'il était citoyen de la ville de Québec.

— J'y suis né, me dit-il, mais je l'ai laissée vers l'âge de onze ans, et je ne l'ai visitée ensuite que de temps à autre, mais rarement.

— J'étais certain, lui dis-je, de ne pas me tromper : vous êtes né et vous avez été élevé dans la côte à Moreau<sup>2</sup> ; et votre nom est Charles Bezeau.

Nous renouvelâmes connaissance avec un plaisir mutuel : il me fit l'histoire de sa vie, qu'il termina par ces paroles remarquables :

Ma mère a souhaité bien des fois de me baiser mort pendant mon enfance : c'eut été un grand malheur pour elle, pour mon beau-père et pour mes sœurs, qui coulent maintenant des jours heureux sous mon toit,

---

2. On appelait, pendant mon enfance, la côte à Moreau, ce qui est aujourd'hui la côte de la prison.

et que j'ai soustraits à la misère.

Monsieur Charles Bezeau avait fait non-seulement une jolie fortune, mais était aimé et respecté dans la paroisse de Lotbinière (je crois), dont il était un magistrat.

La parque fileuse, Lachésis, continuait toujours sans relâche sa besogne, quand, après une vingtaine d'années, mon fils, le curé de Saint-Apollinaire, me dit qu'un vieillard respectable, ayant nom Charles Bezeau, de la paroisse de Saint-Antoine, parlait souvent de moi, et qu'il lui avait fait promettre de me conduire chez lui à la première visite que je lui ferais. J'acceptai l'invitation, et je fus agréablement surpris, il y a cinq ans, d'être reçu par mon ancienne connaissance dans une maison riche et confortable : il était en effet un des plus riches citoyens de Saint-Antoine. Mais lorsque je retournai ensuite chez mon fils, après dix-huit mois le respectable monsieur Bezeau était mort, laissant une fortune considérable à des jeunes filles qu'il avait élevées. Ce digne homme n'avait point laissé de postérité de ses deux mariages.

Après cet exemple, ô mères, ne désespérez jamais de vos enfants, quelque vicieux qu'ils soient pendant leur enfance.

Une lettre que je reçus du député commissaire général Thompson, après avoir publié « Les Anciens Canadiens », me semble, par son à propos, devoir trouver place dans ce chapitre. Monsieur Thompson, vieillard octogénaire de la plus grande respectabilité, est, je crois, sans exception de race, le plus ancien citoyen né dans la ville de Québec. Cette lettre, après un petit préambule en langue anglaise, est écrite en bon canadien français, qu'il parlait dès son enfance comme tous les enfants d'origine britannique à cette époque.

« My dear sir, and old acquaintance, I venture to address you in french although at the risk of exposing myself *aux rigueurs de la critique*.

« J'ai lu votre histoire des *Anciens Canadiens*, et plus particulièrement les « Notes et les *Éclaircissements*. » J'y ai puisé un bon nombre d'anecdotes, mais je n'y ai pas rencontré l'affaire qui eut lieu sur le marché de la haute-ville, qui, alors, se dirigeait en droite ligne depuis les casernes des Jésuites vers la cathédrale.

« L'affaire n'est pas historique, mais, au moins, elle est assez intéressante en ce qui nous regarde l'un et l'autre ; la voici : vous étiez alors

écolier au séminaire, portant capot bleu et ceinturon ordinaire ; moi j'étais écolier chez Monsieur Tanswell, autrefois Jésuite<sup>3</sup>, et qui tenait école dans l'ancien évêché, près de la porte de ville Prescott. Un beau jour du printemps, nous nous rencontrâmes sur le marché susdit : vous étiez muni d'un petit sac de marbres, tous neufs, et moi j'en possédais un certain nombre. Le cartel pour le jeu venant de votre part, j'y consentis volontiers, et nous nous mîmes à jouer à la *snoque*(en anglais, *the last knock*).La contestation ayant duré quelque temps, il s'en est suivi que je vous ai *ripétous* vos marbres. Là-dessus, soit par jalousie, soit par vengeance, soit pour une autre cause, vous me lancâtes un coup de poing avec tant de force et si bien dirigé, sur mon œil gauche, que je le crus pour le moment exterminé. J'eus pourtant le courage de vous en rendre compte, lorsqu'est intervenu mon ami John Ross, alors mon compagnon d'école, qui prit ma part, et à nous deux nous vous *rossâmes*à plate couture. Vous devez, sans doute, vous en rappeler ? quant à moi, je ne puis l'oublier, car mon œil gauche en porte encore la marque : le sourcil étant abattu au point presque de m'éblouir la vue. Mais n'importe : quoique nous ayons été ennemis acharnés pour le moment, ça n'a pas eu l'effet d'empêcher les civilités qui ont eu lieu entre l'Honorable George Saveuse de Beaujeu, votre gendre, et moi, pendant tout le temps que j'ai été son censitaire (14 ans), à Soulanges.

« Veuillez accepter ma carte de visite.

« Je demeure, avec considération,

« Votre obéissant serviteur,

« (Signé) Js. THOMPSON,

« D. C. G. »

Je crois que monsieur Thompson n'est pas sérieux, quand il écrit qu'il porte encore la marque d'un coup de poing dont je l'ai gratifié il y a près de soixante-et-dix ans ; quoiqu'il soit vrai de dire que les enfants canadiens d'alors frappaient fort et dru : prenant exemple sur les hommes, qui étaient de terribles athlètes, toujours prêts à faire la boxe, qu'ils avaient, sans doute apprise des Anglais. Leurs rixes, pourtant, dans les villes,

---

3. Monsieur Tanswell, ayant fait ses études à je ne sais quel collège de Jésuites, en Europe, les Anglais croyaient qu'il avait appartenu à cet ordre éminent. Il s'est marié deux fois à Québec en présence de l'église catholique.

n'étaient pas aussi sanglantes que dans les campagnes : là c'était malheur au vaincu, s'il perdait l'équilibre : le vainqueur penché sur lui l'assommait sans pitié jusqu'à ce que des gens charitables le retirassent de ses mains. Dans les villes, au contraire, les lutteurs observaient à peu près les règles des boxeurs britanniques.

N'importe ; la lettre d'un gentilhomme d'un jugement aussi sain que le député-commissaire-général Thompson, m'a fait un sensible plaisir, et m'a encouragé à rapporter plusieurs anecdotes que j'aurais omises, les jugeant trop insignifiantes. J'ai pensé que si, lui, homme d'une origine étrangère à la nôtre, se plaisait dans les réminiscences des temps passés, mes compatriotes leur feraient un accueil favorable.

Après réception de cette lettre, je rencontrai le colonel John Sewell, qui est aussi un homme des anciens temps, quoique un peu plus jeune que nous, et je lui demandai l'origine du jeu de marbre que nous appelions *la snoke* : « c'est un jeu français, dont j'ignore l'origine », me dit-il.

— Eh ! bien ! colonel, lui dis-je, grâce à notre ami Monsieur Thompson, je viens d'apprendre que ce que l'on appelle *la snokeest* d'origine anglaise, et que l'on devrait dire *the last knock*.

— J'ai joué à *la snoke* pendant dix ans de ma vie, reprit en riant, le colonel, sans me douter que ce fut un jeu britannique.

Ceci vient à l'appui de ce que j'ai publié dans une note des « Anciens Canadiens », sur la manière dont nous massacrons sans pitié la langue anglaise autrefois.

Je fus exposé à bien des mystifications pendant les premiers six mois de mon séjour à Québec ; j'étais sans défiance ; et les gamins en faisaient leur profit.

Je me rendis à la grand-messe, le second dimanche après mon arrivée. Quatre gamins me guettent au passage et me proposent de prendre place dans un banc qu'ils ont à la cathédrale ; ils me font un grand éloge de l'excellent pain bénit qu'on distribue dans les villes, et finissent par me demander si j'avais des sols dans ma poche. Sur ma réponse affirmative ils déclarèrent que tout était bien, vu qu'on ne distribuait le pain bénit qu'à ceux qui donnaient à la quête qui se fait dans l'église pendant la grand-messe. Cette coutume me parut bien différente de celle de nos campagnes où l'on distribuait le pain bénit *gratis*, mais c'était probable-

ment toute autre chose dans les villes.

Ces messieurs, au lieu de me mener dans leur banc, me firent entrer dans la chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, et me firent asseoir avec eux sur les marches du petit autel, en me déclarant que nous serions comme des princes, et moins gênés que dans leur banc.

— Maintenant, me dit l'un d'eux, donne-moi cinq sols pour le quêteur : le pain bénit coûte, à Québec, un sol le morceau.

Je lui fis observer que l'aide-bedeau, qui distribuait le pain bénit, ignorerait ce qu'il aurait donné à la quête faite par le bedeau principal.

— C'est bien bon, répliqua-t-il, pour vos imbéciles de bedeaux de la campagne, mais sache que nos bedeaux sont plus futés.

Et les trois autres gamins secouèrent la tête en signe d'approbation.

Après une assez longue attente, le fripon revint avec trois morceaux de pain bénit, gros comme des jaunes d'œuf, en déclarant que le panier était vide, chose qui n'était jamais arrivé auparavant. Et les autres de donner un signe grave de condoléance sur ce malheur : ce qui n'empêcha pas, un quart d'heure après, et à ma grande surprise, le dit bedeau d'entrer dans notre chapelle avec son panier encore à moitié plein.

Je fus introduit vers ce temps-là à Justin McCarthy, qui plus tard aurait pu devenir un de nos hommes les plus éminents, et dont la courte carrière a été si déplorable. Il était alors de mon âge, mais dix ans plus avancé que moi. Son père, arpenteur, et le premier géomètre de tout le Canada, était l'ami de ma famille, et nous fûmes bientôt intimes et compagnons inséparables. C'était l'enfant le plus retors du pays, et il s'attacha à moi comme une sangsue : il me jugea probablement à notre première rencontre. J'aurai beaucoup à dire sur son compte dans ces mémoires, car il fut ensuite constamment mon compagnon d'études. Il était naturellement mordant et caustique ; je suis le seul, je crois, auquel il ait dit quelque chose d'obligeant. « Je t'aime toi, disait-il, parce que tu as le cœur d'un Irlandais. »

Et il savait en tirer partie. Il aimait l'argent, non pas pour en faire l'usage que font les autres enfants de son âge, mais pour se livrer à un penchant qui a tué prématurément un des plus beaux talents du Canada.

Je fus sa dupe dès notre première entrevue : — Gaspé a deux chelins, dit un de mes compagnons, mais il ne veut pas nous traiter parce qu'il les

doit au bonhomme Maillet le pâtissier, qu'il a promis de payer demain.

— Monsieur de Gaspé a raison, dit McCarthy ; un gentilhomme ne doit pas manquer à sa parole.

Pendant ce préambule les autres gamins me tiraient la langue de tous côtés.

— C'est bien dommage, fit McCarthy, qu'aujourd'hui ne soit pas demain, qui est le jour que mon père me paie pension hebdomadaire pour mes menues plaisirs : c'est peu à la vérité, ce n'est que quatre chelins et demi par semaine.

Un autre enfant moins rusé aurait mis la piastre toute ronde ; mais comment se méfier d'une somme si précise, quatre chelins et demi, ni plus ni moins.

— Mais, dit McCarthy, à quelle heure devez-vous payer le père Maillet ?

— Demain au matin, répliquai-je.

— Ça ne pourra pas faire, fit McCarthy, mon père est à la campagne, et ne sera de retour qu'à une heure précise pour dîner. Il est très exact à ses repas, et nous gronde beaucoup quand nous sommes en retard. Sans ce contretemps, je vous aurais proposé de traiter aujourd'hui, et je vous aurais remboursé demain ; mais comme il sera trop tard à une heure pour vous acquitter envers le père Maillet, n'y pensons plus.

Je donne tout de suite dans le panneau, en disant qu'une couple d'heures ne faisaient aucune différence ; et nous courons au marché de la haute-ville où les revendeuses eurent bien vite vidé ma bourse. J'attends encore mes deux chelins ; et voilà Justin McCarthy.

McCarthy me conduit un jour au bureau de son père, et me montre avec orgueil le costume complet d'un évêque officiant pontificalement. La mitre était surtout resplendissante des feuilles de papier doré, des nombreux hiéroglyphes dont l'artiste, qui se piquait d'être un grand peintre, l'avait ornée. C'était à mes yeux un chef-d'œuvre de mitre dont le grand prêtre Aaron, que j'avais vu dans les gravures d'une bible, aurait été glorieux. J'étais en extase devant ces merveilles.

— Tu sais, me dit-il, que c'est dimanche prochain la grande procession de la Fête-Dieu. Tous les enfants de parents riches l'accompagnent habillés en prêtre, en évêque ou en récollet. Tu peux penser combien je

vais faire de jaloux lorsque je paraîtrai dimanche au milieu d'eux !

— Ah ! mon cher Justin, lui dis-je, vends-moi ton beau costume !

— Je ne le puis, fit-il, le temps est trop court : il me serait impossible, même en travaillant la nuit, d'en faire un aussi beau.

Et il étalait devant moi toutes les pièces de la mascarade : j'avais les larmes aux yeux.

— Réflexion faite, fit Justin, tu es un fils de seigneur, je t'aime tendrement, et je souffrirais de voir quelqu'un mieux habillé que toi, si tu fais partie de la procession. Il est bien vrai que tout cela me coûte beaucoup : sept chelins et dix-huit sols de déboursés, sans compter mon travail, qu'entre amis je ne veux pas te faire payer.

Comment ne pas croire à une somme si exacte : sept chelins et dix-huit sols ! Que de remerciements au citoyen McCarthy, comme il se faisait appeler lui-même tout enfant qu'il était, pendant la révolution française.

— Je suis bien en peine, lui dis-je, je n'ai que trente sols, et jamais je ne demande un sol à mes parents : c'est plus fort que moi.

— Tu as tort, fit le citoyen, j'en demande souvent aux miens qui me refusent presque toujours ; mais tiens, Aubert de Gaspé, ajoute-t-il d'un air superbe, ta parole est celle d'un roi, emporte ce magnifique costume, et tu me payeras la balance à ton loisir.

Je ne fis qu'un saut du bureau dans la rue en emportant mes trésors.

Que ceux qui seront disposés à me juger par trop sot pour un enfant de neuf ans, lisent la vie de Goldsmith et l'histoire de sa dernière guinée que lui soutira un de ses vauriens d'amis, sous prétexte qu'ayant fait venir à grands frais des Indes Orientales deux souris blanches, mâle et femelle, dont il voulait faire cadeau à je ne sais plus quelle duchesse qui raffolait des souris blanches, il ne lui manquait plus que la cage coûtant une guinée, sans laquelle il lui serait impossible de présenter convenablement ces charmantes petites bêtes, et de faire ainsi sa fortune. Que ceux, dis-je qui ont lu cette anecdote me jugent avec moins de rigueur, car j'étais alors un enfant et Goldsmith était déjà un grand poète, mais confiant et crédule comme je l'étais.

À peine étais-je dans la rue, en costume d'évêque, le dimanche au matin, que sept à huit gamins, qui avaient eu vent de ma bonne fortune, m'entourent avec accompagnement de force civilités. Mais la scène

change tout à coup : l'un d'eux sonde mon étole, dont les lambeaux lui restent dans les mains, un autre tire, par derrière, ma chasuble, qui se fend des deux côtés de mes épaules et tombe dans la rue ; tandis qu'un troisième, faisant un bond prodigieux, assène un fort coup de poing sur ma mitre, laquelle, après m'avoir écorché les oreilles, me tombe sur les deux épaules, fendue dans toute sa longueur.

Je fus assez déniaisé au bout de six à sept mois pour hurler avec les loups, pour rendre coup de griffe pour coup de griffe ; bref, je devins un gamin formidable et des plus turbulents. J'étais le souffre-douleur d'un seul, du citoyen McCarthy ; et j'avais hâte de secouer le joug qu'il m'imposait. Il me forçait d'acheter de lui tous les colifichets qu'il fabriquait ; tout mon argent passait de mes poches dans la sienne et j'étais toujours endetté envers lui. Il avait deviné, tout jeune qu'il était, le secret de l'usurier pour tenir l'emprunteur sous sa botte. Si McCarthy n'avait pas la force musculaire, il avait la force morale, et était craint des autres enfants, qui n'avaient jamais le dernier mot avec lui.

Justin avait l'avantage, comme la chauve-souris de la fable d'être un être double. Né d'un père irlandais, il se servait d'un jeune Anglais pour châtier un enfant canadien qui l'avait battu ; né d'une mère canadienne, il se servait des jeunes Français pour châtier son ennemi britannique. La facilité, très rare à cette époque, avec laquelle il parlait les deux langues, lui était très avantageuse pour jouer l'un et l'autre rôle. Toutes ses sympathies étaient pourtant pour notre race, mais quand il s'agissait de se venger, il n'y regardait pas de si près.

McCarthy était donc un ennemi redoutable ; mais j'étais déterminé de me soustraire à sa tyrannie, et il m'en fournit lui-même l'occasion. Un jour que je me rendais à l'école, mes livres, cahiers et encrier dans un sac, il me demanda l'argent que je lui devais, et sur ma réponse que je n'en avais pas, il m'arrache le sac en me disant qu'il allait vendre le tout pour se payer.

C'était une feinte ; mais je le pris au sérieux et je lui administrai un coup de poing qui l'étendit sur le pavé. Il se relève, et jamais jeune tigre ne s'élança sur sa proie avec plus de rage et de fureur qu'il ne fit, tant il était loin de s'attendre à un si rude assaut de ma part. La lutte fut violente ; il déchira mes habits, mais il lui fallut demander quartier. Connaissant sa

nature vindicative, je ne sortis qu'avec crainte pendant plusieurs jours ; mais lorsque je le rencontrais, il détournait la tête, en feignant de ne me point voir. Je l'abordai un jour pour lui payer ce que je lui devais :

— Est-ce que tu me conserves de la rancune ? me dit-il.

— Non.

— Eh bien ! soyons amis comme par le passé.

Sauf quelques petites escarmouches, nous avons été depuis les meilleurs compagnons du monde.

Ce fut l'année suivante, pendant l'été, vers cinq heures de l'après-midi, que la maison où je pensionnais fut assiégée par une troupe de matelots. Nous étions à la fenêtre, lorsque Coq Bezeau arriva en pleurant, et criant que son père avait tué un homme. Ce père, ou plutôt ce beau-père, lequel avait nom Hyacinthe Chôlette, et frère de mon vieux Ives, était un des fiers-à-bras les plus tapageurs de Québec ; il s'était battu avec un matelot et l'avait laissé sans connaissance au pied de la côte à Moreau, maintenant la côte de la prison. Je ne sais pourquoi on donnait alors ce nom à cette côte : était-ce parce qu'un nommé Moreau y résidait ? ou était-ce parce que cette côte et les environs étaient infestés de ciguë, que l'on appelait alors vulgairement carotte à Moreau ? je l'ignore. Toujours est-il que la ville de Québec, et surtout ce quartier, était infesté de cette plante vénéneuse. L'odeur en était insupportable surtout quand elle séchait pendant l'automne : c'était à cette époque que les gamins coupaient les plus gros tubes pour en faire des fifres et des flûtes. Je n'ai pourtant jamais ouï parler d'accidents parmi eux. La bande de musiciens d'un régiment de petits polissons, que j'avais l'honneur de commander, n'aurait été composée que d'un seul tambour, c'est-à-dire d'une chaudière de fer blanc renversée, sans l'aide des fifres et des flûtes de carotte à Moreau : ce qui ne contribuait pas peu à donner à cet illustre corps un air très martial.

Je reprends mon récit. Aussitôt après le cri d'alarme du fils, nous vîmes accourir le beau-père poursuivi par une bande de matelots ; il se réfugia dans notre maison dont il habitait un côté de l'étage inférieur, barra la porte de la rue, enfila par une porte de derrière, escalada le mur de la cour des Jésuites, et alla demander du secours à la garde stationnée aux

casernes, près du marché de la haute-ville. <sup>4</sup>

Lorsque la dite garde arriva, conduite par un sergent, qui secoua la tête en signe de sympathie, les matelots avaient pris la fuite après avoir défoncé deux panneaux de la porte et cassé je ne sais combien de vitres. Ce fut un spectacle bien divertissant pour moi, quand la nuit fut venue, de voir toutes les peines que se donnaient les vieilles Chôlettes pour empêcher le vent d'éteindre les chandelles ; mais elles réussirent à leur honneur en mettant leur garde-robe à contribution pour boucher les plus grands trous faits à leurs châssis. Les enfants s'amusaient de tout.

Les gamins avaient l'habitude de tirer, à tour de bras, la chaîne formidable qui servait à sonner la cloche du couvent des récollets, pour faire endiabler les pauvres moines ; et ils me racontaient des histoires bien touchantes d'enfants que les moines avaient saisis pendant ces innocents passe-temps et qu'ils avaient renfermés durant des mois entiers dans leurs cachots, en les assujettissant à la pénitence la plus sévère, sans compter la discipline qu'ils leur administraient matin et soir sans y manquer. J'avais beau leur dire que je connaissais plusieurs récollets qui venaient souvent quêter chez mon père, qu'ils étaient des hommes doux et pacifiques, on n'en tenait aucun compte. C'était des hypocrites, me disait-on, qui filaient doux dans les campagnes et qui faisaient ce que fait l'âne pour avoir de l'avoine. Un d'eux affirmait même que fait prisonnier par eux, il ne s'était soustrait à leur barbarie qu'en sautant dans la rue d'une fenêtre du second étage de leur couvent : il me montrait le pavé où il s'était cassé la jambe et boitait même pour l'occasion.

Malgré la frayeur que j'éprouvais, ils réussirent un jour à m'entraîner jusqu'à la porte du couvent, sous prétexte que l'un d'eux était chargé d'une commission de son père pour le supérieur. Ils se pendent à la chaîne, la cloche sonne à coups redoublés, la porte s'ouvre, un gamin, préposé à cet effet, me pousse rudement, je perds l'équilibre ; et malgré sa longue robe, je passe entre les jambes du frère portier ; puis, tombant sur le pavé de pierre du corridor, je me fais une bosse énorme à la tête. Il est inutile de dire que les espiègles avaient pris la fuite.

---

4. Il n'y avait pas de police à cette époque, et l'on avait recours à la garnison pour maintenir l'ordre.

Grande fut mon horreur, lorsque le récollet me demanda d'un ton sévère ce que je voulais. La présence d'esprit me revint pourtant dans ce grand désarroi, et je répliquai en tremblant que je voulais parler au frère Juniper.

— Il est absent, mon enfant, me dit-il ; mais comment t'appelles-tu ?

— Je suis le petit Gaspé, dis-je, bien humblement.

— Je connais ta famille, me dit-il, et je suis peiné de te voir fréquenter une bande de petits polissons comme ceux qui t'accompagnaient. Que dirait ta bonne mère si elle savait cela ?

Les larmes me vinrent aux yeux à ce reproche.

— Allons ! allons ! dit le moine, n'en parlons plus, et viens avec moi.

Je ne le suivis qu'en tremblant, pensant qu'il allait me flanquer dans l'obscur cachot, quand, à ma grande surprise, il me conduisit dans le verger de leur couvent, situé où est maintenant la cathédrale anglicane et ses dépendances.

— Mange des prunes autant que tu voudras, me dit-il, et ensuite remplis en tes poches.

Trouvant la pénitence très douce, je ne manquai pas de l'accepter ; mais j'oubliai bien vite, hélas ! la première recommandation de l'excellent récollet.

Grâce à une introduction en forme du sieur Coq Bezeau, je fis la connaissance, peu de temps après mon arrivée à Québec, de son cousin germain, Lafleur. Ce Lafleur était un petit animal amphibie de mon âge, qui passait autant de temps pendant la belle saison à se jouer dans les eaux du fleuve Saint-Laurent que chez sa mère, dont la maison était située sur un quai de la basse-ville, avoisinant le cul-de-sac. C'était bien aussi le gamin le plus redoutable de la cité, lorsqu'il sortait de son élément naturel : querelleur, batailleur, il se faisait craindre de tous les enfants de son âge et même de ceux qui étaient plus âgés que lui. Je lui dois néanmoins, un tribut de reconnaissance, dont je m'empresse de m'acquitter envers ses mânes.

Ce diabolin m'avait pris dès l'abord en singulière amitié, et malheur à celui qui osait me maltraiter en sa présence ! Grands et petits étaient alors certains de porter le cachet du sieur Lafleur d'une façon ou d'une autre. Les armes ne lui faisaient jamais défaut : pierres et cailloux, tout

l'accommodait. Malgré cette amitié si tendre, il n'en a pas moins failli me faire noyer deux fois.

Je descends un matin à la basse-ville pour réclamer une jolie petite goélette, œuvre de ses mains, qu'il m'avait promise. Lafleur était à son poste ordinaire, sur le quai, et prêt à se jeter à l'eau. Il pousse un cri de joie en me voyant et me propose de l'accompagner dans une petite visite qu'il voulait rendre à un vaisseau ancré au large.

— Mais, lui dis-je, la marée baisse avec la vitesse d'un trait et il fait un vent de sud-ouest épouvantable.

— C'est là le plaisir, fit Lafleur, nous nous reposerons dans la chaloupe amarrée à l'arrière du vaisseau, et nous ferons enrager les *goddam* qui sont à bord du navire.

Cette dernière considération me décida, et quelques minutes après, nous approchions du navire ; mais soit que Lafleur fut meilleur nageur que moi, soit qu'il eût calculé avec plus de précision la force du courant, il s'accrocha seul à la chaloupe, tandis que le courant m'emportait avec la vitesse d'un cheval lancé à la course. Après des efforts désespérés pour regagner le lieu de refuge, je pris le parti de nager vers le rivage, ma seule chance de salut, lorsqu'un matelot, espèce d'Hercule philanthrope, voyant le danger que je courais, sauta, avec un mousse, dans le bateau où Lafleur lui faisait des mines ; et il m'eut bien vite rejoint. Jack était un homme d'action, mais de peu de paroles ; il me saisit par le chignon du cou, m'appuya le ventre sur le bord de la chaloupe, et pour ne point faire de jaloux, il m'appliqua deux claques à me briser les reins ; et ensuite, sans plus de respect pour mes os, que si j'eusse été un petit barbet auquel il aurait sauvé la vie, il me jeta dans le fond de la chaloupe où je me tapis en tremblant comme un chat qui sort de l'eau. Pendant cette scène, mon ami Lafleur, assis sur le bord de la chaloupe où il se balançait comme un vrai marin dont il imitait sans cesse les allures, soutenait une conversation très animée avec le matelot auquel il tirait la langue en lui faisant des grimaces de singe et en lui rendant *goddamp* pour *goddam* : tandis que Jack de son côté nous menaçait tour à tour de son énorme poing.

Je ne comprenais pas la langue anglaise à cette époque, tandis que mon compagnon parlait le plus pur anglais des matelots britanniques ; et je lui demandai ce que disait maître Jack.

— Cet animal, fit Lafleur, se propose, dès que nous serons le long du quai, de doubler le nombre de claques que tu as déjà reçues pour t'apprendre à mieux nager à l'avenir ; mais quant à moi, comme il n'a rien à me reprocher à cet égard, il veut m'infliger la même punition sous prétexte que j'ai jeté, l'année dernière, lorsque le navire était le long du quai, ses caleçons dans la marmite à soupe du coq.

— Que faire ? dis-je, en me frottant à deux mains les parties affligées qui me cuisaient comme du feu.

— Comme je t'aime, fit Lafleur, et que j'ai la peau dure comme du cuir tanné, tandis que toi, fils de monsieur, tu l'as tendre comme un officier, je lui ai proposé de recevoir seul la discipline y compris les coups à ton avoir, pour ses chiens de caleçons qui m'ont échappé des mains, à ce que je lui ai dit lorsque je les faisais sécher au-dessus de la marmite du coq. Mais, ajouta Lafleur, si les coups sont inévitables pour l'un de nous, je ne vois aucune nécessité que l'autre en reçoive sa part. J'ai fait jusqu'ici ce que tu peux attendre du dévouement d'un ami sincère, mais il me reste encore une ressource : aussitôt que nous approcherons de terre, jette-toi à l'eau à bâbord de la chaloupe, tandis que je plongerai à tribord ; en faisant cette manœuvre il ne pourra en saisir qu'un seul, et l'autre aura le temps de gagner terre et de se moquer ensuite du *Jack-tar*(matelot).

Je trouvai l'expédient merveilleux, et quelques minutes après, nous sautions dans l'eau comme des grenouilles effarouchées. Comme j'étais à bâbord, le courant m'emporta bien vite à une telle distance et si près de terre que je crus pouvoir, sans danger, me retourner du côté de la chaloupe ; quand, à ma grande surprise, je vis le bon matelot, les deux poings sur les hanches, et riant aux éclats du bon tour que les gamins venaient de lui jouer ; et ensuite le sieur Lafleur, monté sur un quai, et lançant des pierres à tour de bras vers la chaloupe pour remercier, sans doute, Jack de son indulgence.

Lorsque Lafleur n'était pas dans l'eau, on était certain de le voir juché, comme un petit singe, sur les plus hautes manœuvres des vaisseaux dont il connaissait toutes les parties par leur nom propre ; faisant endiabler l'équipage, sautant comme un écureuil de cordages en cordages, pour se soustraire à la poursuite des plus agiles marins, et s'en retirant presque toujours sans être trop maltraité. Aussi dois-je supposer que l'apprentis-

sage du matelot lui fut chose facile.

La ville de Québec était débarrassée depuis huit ans du sieur Lafleur, lorsque je fis la rencontre à la basse-ville, au commencement de l'hiver, d'un jeune matelot portant l'élégant costume d'un marin endimanché. Il m'aborda avec le laisser-aller d'un homme de sa profession, mais, néanmoins, avec la plus grande politesse.

— Je vous aimais tant pendant mon enfance, me dit-il, que je n'ai pu résister au désir de vous parler, quoique vous soyez un gentilhomme et moi un pauvre matelot.

Il serra avec force, dans sa main goudronnée, celle que je lui offrit : il était très affecté.

— Pour vous prouver, Lafleur, lui dis-je, quel plaisir j'éprouve à vous revoir, nous allons entrer chez votre mère où nous pourrions jaser à l'aise.

— Ma chère maman, fit Lafleur, pour se consoler de l'absence de son tout aimable fils, est convolée en secondes noces, et je n'ai qu'à me féliciter du choix qu'elle a fait d'un bon vieillard très riche, le sieur Labadie, qui l'a épousée pour l'amour de ses beaux yeux, car elle est encore belle femme, quoique approchant la quarantaine, tandis qu'elle l'a épousé pour l'amour de ses écus dont je commence à connaître la couleur. Je vous assure que c'est un honnête beau-père, et toujours prêt à venir à mon secours quand ma mère le pousse. Si cette chère maman n'a pu réussir à dompter son vaurien de fils, elle mène souplement son vieux mari, comme vous allez voir.

J'eus quelques paroles, il y a trois jours, avec un matelot portugais ou espagnol ; et comme je n'aime pas les querelles inutiles, je lui donnai un soufflet, espérant qu'il riposterait par un coup de poing comme aurait fait un matelot anglais. Car voyez-vous, Monsieur, il y a plaisir à avoir affaire à un *Jack-tar* britannique. On se met tout de suite en position, et l'on décide dans l'espace de cinq minutes, une affaire qui durerait des journées entières en se disant des injures. Mais pour en revenir à mon Portugais, il me dit que les gens de son pays ne se battaient qu'avec des poignards et des épées, et que si le cœur m'en disait il me donnerait une leçon avec ces armes.

Comme je vis qu'il cherchait midi à quatorze heures, je répliquai qu'il n'avait pas même le courage des femmes de Liverpool qui faisaient le coup

de poing comme les hommes, et qu'il ne méritait pas de porter les deux boucles d'oreilles dont il paraissait si fier. Et là-dessus je le débarrassai de ces ornements.

— Comment, fis-je, il vous laissa faire sans dire mot ?

— Pardié ! fit Lafleur, je n'attendis pas son consentement, je tirai un peu fort et elles me restèrent entre les doigts. L'animal beuglait comme un taureau ; les spectateurs prirent sa part, et je fus conduit devant un magistrat.

— C'est vous, maître Lafleur, me dit ce crabe de terre, qui revenez mettre le désordre dans la basse-ville, qui jouissait de quelque repos depuis votre départ ; vous allez payer pour toutes vos anciennes fredaines, et les vitres que vous m'avez cassées, vaurien que vous êtes !

Heureusement que, sur les entrefaites, arrive mon beau-père, grand ami du juge de paix. Ma mère, que l'on avait prévenue, le traînait, comme un chien qu'on conduit à vêpres à coups de bâtons. J'en fus quitte pour trente piastres que l'aimable vieillard paya au chien de Portugais.

Il me fit ensuite un long récit de ses voyages pendant les années précédentes ; il parla avec enthousiasme de la vie de marin, de deux naufrages qu'il avait déjà faits, quoiqu'il ne fut âgé que de vingt ans, tout en jurant avec beaucoup d'énergie contre le dernier sinistre qui l'obligeait à passer six mois de suite sur terre.

— Mais, ajouta Lafleur, à quelque chose malheur est bon : tout en dérouillant les écus de l'aimable beau-père qui voudrait me voir à tous les diables, je vais tâcher de faire des recrues. N'est-ce pas une honte pour le pays de voir des centaines de jeunes gens alertes et vigoureux, parmi nos Canadiens, qui n'ont pas encore respiré une gueulée de l'air de l'océan, de les voir ici se traîner, comme des tortues à sec sur les rivages des Îles sous le Vent, de les voir obéir comme des moutons à pères et mères, juges, magistrats, tandis qu'une fois le pied sur un bon vaisseau, ils sont libres comme les vagues de l'océan.

— Vous ne faites pas mention, lui dis-je, de la garcette du capitaine ?

— La garcette ! La garcette ! C'est moi qui m'en moque de la garcette ; je n'en ai jamais goûté que quand la peau me démangeait, et pour cause de mes espiègleries : jamais par incapacité, ou pour manquer à mes devoirs de matelot. J'ai toujours été glorieux de montrer le savoir-faire d'un

Canadien, et je me suis toujours fait aimer de mes capitaines.

Le même jour que je m'embarquai comme mousse dans un vaisseau faisant voile pour l'Angleterre, il y a huit ans, un jeune matelot me dit lorsque nous étions encore dans la rade :

— Va me chercher, chien d'écrevisse française, mes souliers dans l'entrepont.

— Va-t-en à tous les diables, chien de paresseux ! lui répliquai-je.

Les matelots anglais sont d'excellents marins, mais généralement lourds, en sorte qu'avant qu'il se fût mis en frais de me saisir j'étais déjà au haut du hunier. Alors commença une chasse dans laquelle je lui fis voir du pays, au grand amusement de l'équipage et du capitaine Patterson lui-même, qui, riant aux éclats, criait au matelot de ne pas me faire de mal. Voyant que cette scène amusait tout le monde, je me réfugiai au fin bout d'une vergue où *Jack* crut me saisir aisément ; mais au moment qu'il allongeait le bras, la grenouille sautait dans le fleuve Saint-Laurent, où il me suivit. Là commença une nouvelle farce. *Jack* étant un homme fait, tandis que j'avais à peine douze ans, m'eût bien vite rattrapé, mais au moment qu'il croyait me saisir, je fis un plongeon, je passai sous lui sans qu'il s'en aperçut, et tandis qu'il attendait que je reparusse sur l'eau, le courant aidant, j'abordai notre navire et je montai sur le pont à l'aide d'un câble qu'un matelot me jeta.

— Vous devez vous rappeler, continua Lafleur, une chaloupe renversée entre le quai de la Reine, et le cul-de-sac, qui nous donnait tant de plaisir ?

— Parfaitement, dis-je ; car, grâce à vous, j'ai failli m'y noyer.

— Bah ! reprit mon interlocuteur, est-ce qu'on se noie quand on a Lafleur pour ami ? D'ailleurs, vous l'auriez bien mérité en voulant lutter contre moi dans mon élément. Ce fut moi, comme vous savez, qui proposai le premier à mes jeunes compagnons de s'élancer à l'eau de la quille de la chaloupe, de plonger dessous et de sortir de l'eau du côté opposé. Après une semaine, tous les nageurs en faisait autant que moi. J'étais humilié ! J'y songeai toute la nuit et le lendemain j'avais une nouvelle manœuvre en tête. Plonger dessous la chaloupe, leur dis-je, en s'élançant les bras étendus vers l'eau, est un exploit digne tout au plus des homards de la haute-ville ; le beau serait de s'élancer en arrière et de faire le même trajet. Là-dessus je fis un saut en arrière et quelques instants après je m'ac-

crochais au côté opposé de la chaloupe. Ce n'était qu'un jeu pour moi, accoutumé à sauter de cordage en cordage, de me suspendre par les pieds aux manœuvres des navires comme font les singes. Tous avaient renoncé à l'entreprise quand vous arrivâtes : voici Gaspé, m'écriai-je, qui fait des beaux tours de *soupletesse* qu'il a vu faire au cirque ;<sup>5</sup> vous allez voir qu'il va filer en saindoux sous la chaloupe ! Bah ! dit LeBlond, c'est un crabe de terre de la haute-ville, que nous serons obligés de déterrer dans la vase ! Comme vous ne doutiez de rien, ajouta Lafleur, et qu'il vous fallait soutenir l'honneur des nageurs de la haute-ville, vous tentâtes l'aventure aussitôt que je vous eus expliqué ce dont il s'agissait. L'élan fut sans reproche : vous enfoncâtes perpendiculairement la tête la première dans l'eau, mais comme je m'inquiétais de votre absence prolongée, je me jetai à l'eau à tribord de la chaloupe pour vous secourir au besoin, lorsque je vous vis reparaitre soufflant comme un baleinon et sans autres dommages qu'une écorchure à l'épaule faite par les tollets de la chaloupe. Si c'eût été par malheur la tête au lieu de l'épaule, Lafleur aurait bien pleuré et n'aurait pas l'honneur de vous recevoir aujourd'hui dans la maison maternelle.

— Vous n'avez pas de reproche à vous faire, mon cher Lafleur, lui dis-je, si vous n'avez pas réussi à me faire noyer au moins quatre à cinq fois.

— C'était par amitié pour vous, reprit Lafleur, je voulais vous donner du goût pour le métier de marin. Tenez, suivez mon avis : jetez plumes, encre et papier par la tête de votre patron ; votre père est riche, qu'il vous achète un petit navire, et hurrah ! vogue sur l'océan ! Lafleur sera votre contremaître ; et je veux être avalé par un requin, si, dans trois ans, en vous donnant des leçons dans les temps perdus, vous n'êtes pas un loup de mer.

Je remerciai mon ami Lafleur de ses bons avis, sans, néanmoins, en profiter. Je ne sais s'il fut plus heureux avec d'autres jeunes gens, ou si la fièvre des voyages monta tout à coup à la tête de mes jeunes compatriotes ; mais toujours est-il que l'année suivante dix-sept jeunes Canadiens, dont plusieurs appartenaient à des citoyens à l'aise, laissaient Québec pour chercher fortune sur l'océan. De ce nombre deux seulement ont revu une

---

5. Ce fut vers l'année 1797 qu'un détachement de la compagnie du cirque de Ricket, de Londres, passa une partie de l'été à Québec : c'est le premier cirque qui soit venu au Canada.

seule fois la terre de la patrie, et un troisième, après plusieurs voyages dans toutes les parties du monde, est revenu vivre et mourir tranquillement dans sa ville natale. Quant à Lafleur, deux ans après la conversation que je viens de citer, sa mère apprit qu'une vague l'avait englouti avec deux autres matelots.

Lorsque je reporte mes souvenirs sur les jours heureux de mon enfance, je me transporte souvent en esprit au château de Belle-Vue, dans la paroisse de Saint-Joachim, appartenant au séminaire de Québec. Ce château, assis sur un promontoire qui domine une immense vallée rafraîchie par les eaux pures et limpides du fleuve Saint-Laurent, et couverte, pendant l'été, des plus riches moissons, des prairies les plus verdoyantes, offre déjà à la vue un des plus beaux sites du Canada, à part les scènes grandioses qui l'environnent de toutes parts. À l'ouest est l'Isle-d'Orléans, qui semble surnager sur le prince des fleuves ; vis-à-vis sont les vertes campagnes de la côte du sud, d'où surgissent des habitations blanchies à la chaux, qui semblent former un village continu aussi loin que la vue peut s'étendre. Au nord-est se déroulent les Laurentides, immense serpent vert, dont la tête gigantesque, le cap Tourmente, couvre, le soir, de ses grandes ombres les belles prairies qui s'étendent depuis sa base jusqu'au promontoire sur lequel est situé le château.

Quand bien même les messieurs du séminaire de Québec eussent voulu choisir dans tout le Canada une résidence propre à délasser de leurs études, pendant leurs vacances, les élèves de leur maison d'éducation, ils auraient en vain cherché un autre asile champêtre où tout fut mieux réuni pour cet objet. Ceux qui aimaient la chasse n'avaient qu'à sortir armés d'un fusil, et le gibier ne leur faisait jamais défaut. Les tourtes étaient en si grande abondance qu'on les tuait à la porte du château, et les perdrix à une quinzaine d'arpents. En outre, les grèves étaient couvertes de toutes espèces de gibiers.

Quand à ceux dont les goûts plus paisibles faisaient préférer la pêche à la chasse, une petite rivière, dont les eaux limpides coulent sur le domaine même, leur fournissait journellement des truites en abondance. Mais le lieu de prédilection des pêcheurs était sur le sommet du cap Tourmente même. L'étranger, qui contemple de loin le géant des Laurentides, est loin de soupçonner qu'il porte sur sa tête superbe un lac pittoresque d'une

demi-lieue de tour.

À ce souvenir toutes les jouissances du jeune âge se présentent à mon imagination réveillée tout à coup de l'engourdissement produit par le poids des années. Une vingtaine d'écoliers partent un jeudi dès l'aurore pour le lac, un paquet sur le dos et une ligne à la main, pour régaler, le lendemain, toute la communauté d'excellentes truites. Les novices portent en outre un petit cadeau pour la vieille femme qui tient un cabaret sur la montagne, à une demie lieue du lac, et que l'on appelait « la bonne femme du cabaret. » Après avoir escaladé un des flancs du cap Tourmente, et avoir cheminé pendant longtemps dans la forêt, on arrive mort de fatigue à une petite clairière, couverte de mousse brune, d'où jaillit une fontaine d'eau pure, limpide et glacée. Chacun de crier : « le cabaret ! le cabaret ! Tirez vos cadeaux pour la bonne femme du cabaret ! » Et les mystifiés cherchent la vieille de toutes parts au grand amusement de leurs compagnons.

Après une assez longue pose et après avoir fait honneur à l'hospitalité de la nymphe généreuse de cet oasis, on se remet en marche : et une demi-heure après, on arrive sur les bords enchantés d'une jolie nappe d'eau, où une haute croix, peinte en noir, fixe d'abord nos regards. Tout le monde s'agenouille en silence, en présence de ce signe de la rédemption, élevé dans ce désert ; et le prêtre, ou l'ecclésiastique, qui accompagne toujours les élèves dans cette promenade, entonne *Ô Crux Ave!* Après cet acte religieux, tout le monde se livre à la plus folle gaieté.

Les uns cassent des branches de sapin pour renouveler le lit de la cabane dans laquelle on doit coucher, les autres bûchent du bois pour faire la marmite, nous éclairer et nous réchauffer pendant la nuit. Cinq à six s'emparent du canot pour se promener et pêcher sur le lac, et ceux qui n'aiment pas cette paisible jouissance font un vacarme à chasser tout le poisson.

Après la pêche du soir, toujours abondante lorsque le temps est favorable, on se réunit à la cabane où un excellent souper, arrosé de quelques verres de vin, distribués avec circonspection et prudence par le maître, suivant l'âge des jeunes gens, ne contribue pas peu à faire passer une des soirées les plus agréables dont j'aie souvenance.



## CHAPITRE VII

### septième



SOULER PRÈS DU beau lac où le cygne se joue  
Les prés alors si beaux de sa chère Mantoue  
L'abbé Delille.

#### VII.1 Le lac Trois-Saumons

Nous sommes aujourd'hui au vingt d'août de l'année mil-huit-cent-soixante-et-cinq, et il me semble cependant avoir devant les yeux les neuf amis de mon enfance, réunis au manoir de Saint-Jean Port-Joli, le vingt d'août de l'année mil-huit-cent-un, à six heures du matin, pour de là, après un ample déjeuner, se mettre en route pour le lac Trois-Saumons. Est-ce l'ombre des trépassés qui m'a visité pendant une nuit orageuse,

que leurs traits, leur image m'est aussi présente aujourd'hui qu'elle l'était alors ? Répondez à ma voix qui vous appelle, ô mes amis ! comme vous le fites il y a aujourd'hui soixante-et-quatre ans, lorsque je conduisais votre bande joyeuse au lac de mes ancêtres. Je suis encore aujourd'hui au même lieu : répondez à l'appel, mes amis : Louis LeBourdais, Pierre LeBourdais, Joseph Painchaud, Paschal Taché, Joseph Fortin, James Maguire, Jean Marie Bélanger, François Verrault, et vous, mon unique frère, Thomas Aubert de Gaspé ! Un seul, le docteur Painchaud, répond d'un air narquois : « présent ! » Le silence de la tombe est la réponse des autres.

Nous refusâmes unanimement l'offre de mon père de nous faire conduire en voiture chez le père Laurent Caron, qui devait nous servir de guide pour nous conduire au lac. Il fallait alors un guide : on se serait bien vite égaré dans les nombreux sentiers des sucreries du troisième et du quatrième rang de la seigneurie, dont il n'y avait alors de défriché que les terres de la première et d'une partie de la seconde concession. Nous refusâmes donc l'offre de mon père : nous étions trop pressés de nous mettre en route, un sac sur l'épaule, un fusil ou une perche de ligne à la main, et une hache passée dans la ceinture. Il y avait pourtant une bonne lieue du manoir au domicile du père Laurent. Mais nous répliquâmes qu'en prenant par les champs et la forêt, la route serait raccourcie de moitié ; et nous partîmes en chantant, pour faire honneur, je suppose, aux bonnets de laine dont nous étions coiffés pour l'occasion :

« *Va, va, va, petit bonnet,*  
 « *Grand bonnet,*  
 « *Va, va, va, petit bonnet tout rond.*  
 « *Mon père a fait bâtir maison,*  
 « *Va, va, va, petit bonnet tout rond.*  
 « *Ce sont trois cordonniers<sup>1</sup> qui la font,*  
 « *Va, va, va, petit bonnet tout rond. »*

Le père Laurent Caron, vieillard à sa rente, suivant l'expression canadienne, vint nous recevoir au bas de son perron, son bonnet rouge sous le bras, en nous priant, avec cette politesse exquise et gracieuse des anciens Canadiens-français, de vouloir bien nous donner la peine d'entrer.

---

1. Il y a charpentier dans la chanson, mais cordonnier nous paraissait plus piquant.

Je ne puis m'empêcher de faire la remarque, quitte à me faire échinier par nos élégants d'aujourd'hui, que la plupart d'eux ont l'air de valets endimanchés comparés à ces vieillards des anciens jours.

Après un bout de conversation, suivant l'usage reçu dans les campagnes, j'en vins au but de notre visite, et je lui demandai s'il voulait bien nous conduire au lac.

— Certainement, mon jeune seigneur, dit le père Caron, en faisant des clin d'œil comiques à mes amis, mais en payant.

— Je l'entends bien comme cela, répliquai-je.

— C'est entendu, fit le père Laurent, en continuant la même pantomime, mais nous allons toujours commencer par déjeuner.

Comme nous avions fait près d'une lieue, chargés comme des mulets, à travers bois et champs, nous ne refusâmes que pour la forme, et nous finîmes par faire honneur à l'omelette à la bajoue, aux assiettées de crème douce, saupoudrées de sucre d'érable, dont la table était abondamment pourvue.

Ainsi munis d'un second déjeuner, nous entrâmes bien vite dans la forêt, en marchant à la file derrière notre guide, comme font les sauvages. Me piquant de la meilleure jambe des enfants de mon âge, je pris place près de lui ; mais j'avais compté sans mon hôte : le père Laurent était un grand vieillard, encore vert et jambé comme les originaux auxquels il avait fait la chasse pendant trente ans. J'avais beau allonger le pas, il me fallait finir par trotter pour le suivre. Arrivés sur le haut de la première des trois montagnes que nous devons franchir, et voyant qu'il se disposait à passer outre, je lui fis observer que plusieurs de nos compagnons étaient en retard.

— Êtes-vous fatigué ? me dit notre guide ; alors reposez-vous. Je me proposais pourtant avant d'attaquer la montagne, de ne faire aucune halte, que sur le second *button* où nous arrivons bien vite, et qui est beaucoup plus haut que celui-ci.

Je crus que *button* était le nom de la montagne sur laquelle nous étions ; mais c'était un nom de mépris que lui donnait le père Laurent vu son peu d'élévation, à son estime. J'étais humilié. Je me débarrassai de ma charge, je m'étendis de tout mon long sur l'herbe fraîche, et tous mes amis de m'imiter. Quant le père Laurent, son sac sur le dos, son fusil à long

canon d'une main, un chaudron de fer du poids d'au moins quinze livres de l'autre, il entonna d'une voix de tonnerre, et en se tenant aussi droit que l'éérable contre lequel il était appuyé, pour se délasser sans doute, un couplet de la chanson suivante :

« *Ah ! qui me passera le bois,*  
 « *Moi qui suis si petite ?*  
 « *Ça sera monsieur que voilà :*  
 « *N'a-t-il pas bonne mine là :*  
 « *Sommes-nous au milieu du bois ?*  
 « *Sommes-nous à la rive ? »*

Après un temps de repos, qui nous parut bien court, nous repartîmes en trottant derrière le père Caron, dont les jambes nous paraissaient allonger à mesure qu'il avançait ; mais comme le chemin était comparativement uni pendant une quinzaine d'arpents, tout allait tant bien que mal, jusqu'à l'ascension du second *button*, que notre guide fit sans altérer le pas. Pendant que, à moitié éreintés, nous gravissions cette montagne, nous eûmes la consolation d'entendre, au sommet, le père Laurent, qui nous régalaît de la chanson suivante :

*Quand j'étais petite Jeannette, digue dindaine,*  
*J'oubliai mon déjeuner, digue dindé,*  
*J'oubliai mon déjeuner.(bis.)*  
*Un garçon de chez mon père, digue dindaine,*  
*Est venu me l'apporter, digue dindé,*  
*Est venu me l'apporter.(bis.)*  
*En vous remerciant gros Pierre, digue dindaine,*  
*Je n'ai que faire de déjeuner, digue dindé,*  
*Les moutons sont égarés.(bis.)*  
*Il a pris sa turlurure, digue dindaine,*  
*Il s'est mis à turluter, digue dindé,*  
*Il s'est mis à turluter.(bis.)*  
*Au son de sa turlurure, digue dindaine,*  
*Mes moutons s'sont rassemblés, digue dindé,*  
*Mes moutons s'sont rassemblés. (bis.)*

Nous ne goûtâmes guère les couplets du père Laurent : d'abord parce que les polissons de la ville de Québec nous appelaient *moutons bleus* et

nous criaient bè ! bè ! dans les rues ; et ensuite parce que la turlurure du père Caron semblait nous reprocher notre faiblesse. Le lecteur se tromperait fort de nous croire des enfants faibles et efféminés, nous étions au contraire tous très forts et très vigoureux, mais le plus âgé d'entre nous avait à peine seize ans. N'importe, après une assez longue marche, nous attaquâmes la troisième montagne, deux fois aussi haute que les deux précédentes que le père Laurent avait gratifiées du nom méprisant de *button*. Painchaud, Maguire et moi, les plus fortes jambes des enfants de notre âge, n'étions, malgré nos efforts désespérés, et en suant sang et eau, qu'à la moitié de notre ascension, lorsque nous entendîmes, pour nous encourager sans doute, la voix sonore du père Laurent, qui nous régalaît des couplets suivants :

*Mon père avait trois cents moutons,  
J'en étais la bergère,(bis)  
Don daine don don,  
J'en étais la bergère, don.  
Un jour en les menant aux champs,  
Le loup m'en a pris quinze,(bis)  
Don daine don don,  
Le loup m'en a pris quinze, don.  
Un cavalier passant par-là,  
Tous quinze me les ramène, (bis)  
Don daine don don,  
Tous quinze me les ramène, don.  
En vous remerciant, monsieur,  
De vous et de vos peines, (bis)  
Don daine don don,  
De vous et de vos peines, don.  
Quand nous tondrons nos moutons,  
Vous en aurez la laine,(bis)  
Don daine don don,  
Vous en aurez la laine, don.  
Mon père est un richard marchand,*

*Ma mère est demoiselle,*<sup>2</sup>(bis)

*Don daine don don,*

*Ma mère est demoiselle, don.*

Après avoir voué le père Laurent Caron à toutes les divinités infernales, nous arrivâmes enfin sur le sommet de la montagne qui domine la coupe ou chemin qu'il faut descendre pour arriver au lac Trois-Saumons. Et là nous jouîmes d'un des spectacles les plus grandioses du Canada. Nous étions éloignés de deux lieues des rives du Saint-Laurent, de neuf lieues des Laurentides, mais les montagnes du nord semblaient s'être rapprochées par enchantement de celles du sud où nous étions ; et le prince des fleuves, large de sept lieues, semblait, pour ainsi dire, rouler ses flots d'argent à nos pieds. Il me faudrait écrire des pages pour peindre les merveilles qu'offrait l'horizon, du point élevé où nous étions assis.

— Combien, dit Painchaud à notre guide, reste-t-il encore de montagnes à escalader avant d'arriver à votre bienheureux lac, nouvelle terre promise à laquelle nous semblons ne devoir jamais atteindre ?

— De quelles montagnes parlez-vous, dit le père Caron ? Vous n'appellez pas, sans doute, les deux *buttons* que nous venons de franchir des montagnes !

— Ah ! ah ! ce sont des *buttons*, fit Painchaud ; vous faites bien de le dire, car, parole d'honneur, nous ne nous en serions jamais douté ! N'importe ; sommes-nous bien éloignés du lac ?

— Nous arrivons, fit le père Laurent : c'est à trois pas d'ici.

Nous regardâmes les terribles jambes de notre guide, avec autant d'effroi que s'il eût chaussé tout à coup les bottes de sept lieues le pas, du petit Poucet : les malencontreux *buttons* nous revenaient sur le cœur.

Le père Laurent, nous voyant peu disposés à nous remettre en marche sans prendre un peu de repos, prit le parti, tout en conservant son énorme sac, de jeter à terre chaudron, hache et fusil, et dit :

— Eh bien ! fumons une pipe en attendant que vous soyez délassés.

La dite pipe fumée, nous descendîmes le versant opposé de la montagne par un chemin assez difficile. Mais après une marche d'une quin-

---

2. Pour une raison que je ne puis expliquer, une fille noble qui épousait, en France, un roturier, s'appelait demoiselle et ne pouvait prendre le titre de dame.

zaine d'arpents parmi les pierres et cailloux où nous trébuchions à chaque instant, la scène changea : un tapis de mousse humide d'un vert d'émeraude, en rafraîchissant les pieds, nous délassa tout à coup de nos fatigues. Les épinettes, les sapins, les trembles devenaient plus clairsemés au fur et à mesure que nous avançons vers le sud ; la forêt, de sombre qu'elle était s'éclaircissait à vue d'œil, et annonçait une clairière. Nous hâtons le pas, et un cri d'admiration s'échappe simultanément de nos poitrines à la vue du beau lac qui dormait à nos pieds. Les cris de deux huards, nous superbes cygnes du Canada, semblèrent nous souhaiter aussitôt la bienvenue dans leur domaine aquatique. J'ai vraiment honte d'avouer que nous répondîmes à ces avances hospitalières par deux coups de fusil qui semblèrent les couvrir d'une grêle de plomb, mais qui ne frappa que l'eau sur laquelle ils se balançaient ; nous les croyions pour le moins blessés à mort, quand, à notre grande surprise, ils reparurent à cinq ou six arpents plus loin, en nous narguant de leurs cris aigres et aigus. Il était en effet assez rare à cette époque de tuer un oiseau plongeur avec les fusils à pierre : en voyant la lumière de l'amorce, ils disparaissaient sous l'eau avant d'être atteints par le plomb.

Le lac Trois-Saumons, situé sur le versant sud d'une haute montagne, parcourt dans sa longueur la presque totalité de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli : c'est en effet au milieu de ce lac, à deux lieues et demie du fleuve Saint-Laurent, que passe la ligne seigneuriale. La largeur de cette nappe d'eau varie d'un mille à un demi-mille suivant les accidents de terrain.

Ce qui frappe le plus, d'abord, est le profond et religieux silence qui règne dans cette solitude. Le touriste éprouve le sentiment de bien-être, de sécurité, d'un homme en but aux persécutions de ses concitoyens, qui se trouverait transporté subitement dans un lieu de repos, hors de toute atteinte de la malice des hommes. Je ne fis pas alors cette réflexion ; j'étais à l'âge heureux où tout est rose dans la vie, mais je l'ai faite souvent depuis dans mes fréquentes visites à ces lieux solitaires. Jeunes gens libérés des entraves du collège, de la contrainte que nous inspirait nos parents, nous éprouvâmes le vif sentiment d'indépendance du captif rendu à la liberté après une longue réclusion. Libre à nous de nous livrer à toutes les folies de la jeunesse dans ces lieux solitaires. Nous étions en effet transportés

dans un monde nouveau, car à part nous et les deux oiseaux aquatiques qui traçaient de longs sillons sur la surface de l'onde aussi unie que la plus belle glace de Venise, pas un être vivant semblait animer cette solitude. Le temps était si calme que les sapins, les épinettes se miraient, penchés sur cet immense miroir, sans le moindre frémissement. Quelques flots parsemés çà et là sur cette glace diaphane semblaient des bouquets de verdure qu'une dame aurait laissé tomber sur son miroir en faisant sa toilette.

Nous étions tous réunis au soleil couchant sur un îlot à quelques pieds du rivage, et parlant presque tous à la fois, lorsque nous entendîmes des voix nombreuses comme celles d'un groupe d'hommes conversant de l'autre côté du lac. Nous cessâmes de parler pour mieux écouter, mais tout rentra dans le silence. Nous reprîmes notre conversation ; nos amis de la rive opposée reprirent la leur. C'était un murmure de voix confuses comme celui que l'on entend dans une nombreuse assemblée d'hommes. Nos regards se dirigèrent vers notre guide de qui nous attendions l'explication de ce phénomène.

— Ce sont les plaintes et lamentations du pauvre Joseph-Marie Aubé, mort il y a plus de cent ans, près de l'anse à Toussaint,<sup>3</sup> ou peut-être celles de Joseph Toussaint lui-même, qui s'est noyé près de la cabane du malheureux Aubé. Mais, ajouta le père Laurent Caron, il est temps de souper : c'est une longue histoire que je vous raconterai en fumant ma pipe près du feu.

Un de nous se mit à crier de toute la force de ses poumons : « allons souper ! » Et le plus bel écho répéta distinctement « allons souper ! » Et les mots « allons souper » furent répétés plusieurs fois, mais toujours en diminuant, jusqu'à ce que le mot « souper » seul se fit entendre, comme si quelqu'un nous eût parlé bas à l'oreille : c'était le murmure du septième écho.

---

3. Joseph Toussaint, noyé dans cette anse, il y a près de cent ans. Il était seul avec son fils Charles, âgé de onze ans, lorsque la glace se brisa sous ses pieds. À l'aide des morceaux de bois que son fils lui jetait, le père se soutint sur l'eau pendant près d'un quart-d'heure, mais il finit par disparaître. L'enfant se rendit seul à travers la forêt aux premières habitations alors très éloignées du lac, et donna l'alarme. Le corps de Toussaint fut retiré de l'eau, peu profonde à cet endroit, avec un hameçon à morue.

Ce fut ensuite un feu roulant de cris, de phrases, de questions les plus saugrenues que jamais écho ait été condamné à reproduire. Le père Caron avait beau nous dire que le souper était prêt, que la bisque<sup>4</sup> allait brûler, nous n'en tîmes aucun compte pendant au moins une bonne demi-heure. Trouvant, sans doute, que nous ne faisons pas assez de vacarme, je m'avais de tirer un coup de fusil : l'effet de la détonation fut si effrayant, que nous ployâmes les épaules comme si les montagnes, ébranlées par une forte secousse de tremblement de terre, menaçaient de nous écraser.<sup>5</sup>

Mais comme tout plaisir prend fin, même celui de s'époumonner en vociférant comme des maniaques, nous nous rendîmes à l'invitation pressante du père Caron, bien résolu de recommencer après avoir écouté la légende que les paroles précédentes de Nestor de la forêt semblaient nous annoncer sur les bruits étranges que nous avons entendus.

## VII.2 Légende du père Laurent Caron

C'était du temps du Français, dit le père Caron : l'Anglais n'avait pas encore mis le pied dans le pays, ou s'il l'avait fait par-ci par-là, il s'en était retourné plus vite qu'il n'y était venu, s'il n'y avait pas laissé sa peau ; car, voyez-vous, il y avait parmi nous autres Canadiens des lurons qui n'avaient pas froid aux yeux.

— Ah ! dit Maguire, qui ne faisait alors que jaboter la langue française : les Irlandais l'avoient aussi des *boys*, ce qui ne pas empêcher le Anglais de prendre ma pays !

— Faites excuse, monsieur, répliqua le père Caron : l'Anglais n'a jamais pris le Canada ; c'est la Pompadour qui l'a vendu au roi d'Angleterre. Mais, n'importe ; nos bonnes gens reviendront !

---

4. La bisque est de la farine de blé délayée avec du lait, ou, en son absence, avec de l'eau simplement, que l'on mange le plus souvent dans la forêt avec des palettes de bois, comme font les Orientaux, faute de cuiller.

5. Mon vieil ami, monsieur le docteur Painchaud, peut témoigner des merveilles des échos du lac Trois-Saumons, quoique ceux qui fréquentent maintenant ce beau lac n'en parlent que bien froidement. Peut-être est-ce parce que leur endroit de pêche de prédilection est l'anse à Toussaint au sud, tandis que nous champions autrefois au nord du lac.

For de cet espoir, très commun alors parmi les vieux habitants, le père Caron continua en ces termes :

L'histoire que je vais vous raconter est bien vraie : c'est un vénérable prêtre, le défunt monsieur Ingan, curé de l'Islet, qui la racontait autrefois à mes oncles.

C'était dans le mois d'octobre, vers les dix heures du soir ; le curé de l'Islet, qui desservait aussi la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, était couché, lorsque son bedeau, qui demeurait au presbytère, vint le réveiller en lui disant qu'on frappait à la porte de la cuisine.

— Alors, ouvre la porte, dit le curé : on vient, je suppose, me chercher pour un malade ; je vais m'habiller dans l'instant.

— Mais, dit le bedeau, c'est un sauvage, je l'ai reconnu à sa voix, et il n'y a pas de *fiat* avec ces nations-là : c'est traîtres comme le diable !

Le curé qui savait que son bedeau n'était pas hardi, enfourche ses culottes, s'entortille dans une couverture, court à la porte de la cuisine et demande qui est là ?

— C'est moi, mon brère (frère), répondit l'étranger : je voudrais parler à patliasse ; j'ai paroles d'un homme mort à lui porter.

— N'ouvrez pas, pour l'amour de Dieu ! cria le bedeau, qui se tenait, armé d'un tisonnier de fer, derrière le curé ; il est probable qu'il arrive de l'enfer des sauvages, où tous les morts sont logés sans en manquer un !

Le curé, sans tenir compte des frayeurs du bedeau, ouvrit aussitôt la porte qui livra passage à un jeune Huron, à la mine fière, mais bienveillante. Il s'appuya sur le bout du canon de son fusil, dont la crosse reposait à terre, regarda de tous côtés, mais ne trouvant pas ce qu'il cherchait, il dit : — Je veux parler à patliasse : j'ai paroles d'un mort à lui porter.

Le bedeau se colla amont le curé, qui le rangea d'un coup d'épaule, et dit à l'Indien : je suis le patliasse.

— Mais t'es pas patliasse, toi, fit le Huron ; t'as pas robe noire, toi couverture sur le dos comme sauvage.

Le curé, voyant que le Huron refusait de reconnaître un prêtre sans robe noire, prit un moyen terme, lui tourna le dos, et mettant un doigt sur sa tonsure, dit : Regarde.

— Houa ! fit l'Indien, toi, bon patliasse ! Et il s'assied sur le plancher en tenant son fusil entre ses jambes.

— J'étais là-bas, là-bas, fit le Huron en étendant un bras vers le sud, à quatre jours de marche du fleuve Saint-Laurent ; je retournais à mon village après ma chasse, quand je tombai sur la piste et sur le placage d'un Français.<sup>6</sup> Bon ! que je dis, il y a un chasseur par ici, j'irai coucher à sa cabane. Après avoir marché pas mal longtemps, je vis à la piste du Français qu'il était bien fatigué.

— Comment, dit le prêtre, as-tu su que c'était la piste d'un Français et qu'il était fatigué ?

— Pas malaisé, fit l'Indien : le sauvage marche toujours les pieds dedans comme s'il était sur des raquettes ; le blanc, lui, marche pied droit ou en dehors. J'ai vu que le Français était fatigué, parce que ses pas devenaient toujours plus courts, et que son pied enfonçait davantage dans la terre molle.

Le curé étant satisfait de cette explication, le sauvage continua son récit.

— Je marche, marche toujours plus vite pour le rattraper : mais quand j'arrivai à la cabane, il était nuit, et elle était vide : il était parti. J'allumai du feu, et je vis que mon frère le Français était malade.

— Comment l'as-tu su, dit le curé ?

— Faut pas ben fin pour le savoir, reparti l'Indien : il avait couché sur le vieux lit de sapin sans mettre des branches fraîches par-dessus, il avait laissé ses pelleteries, sans les mettre en cache sur un arbre, à l'abri de la vermine, et il n'avait pas laissé de bois dans la cabane. Vois-tu, mon père, Français laisse toujours avant de partir une attisée de bois dans la cabane pour lui ou pour les autres chasseurs qui arrivent le soir, quand il fait noir, ou mauvais temps : c'est convenu entre eux.

— Oui, dit le bedeau qui commençait à reprendre courage ; et quand les sauvages couchent dans les cabanes des Canadiens, ils brûlent tout leur bois et n'en bûchent pas d'autres pour le remplacer : ils sont trop paresseux pour cela.

— Le Grand Esprit, dit l'Indien, a créé les visages pâles et il leur a dit : cultive la terre ; notre patliasse nous a lu les belles paroles dans un livre. Il

---

6. Les chasseurs canadiens font souvent de petites entailles sur l'écorce des arbres qui leur servent de guides dans nos immenses forêts, surtout s'ils tiennent à revenir par le même chemin qu'ils ont déjà parcouru.

a aussi créé les peaux rouges, et il leur a dit : les forêts, les lacs, les rivières sont à toi, chasse, pêche et fais travailler tes esclaves.

— Continue ton histoire, dit le curé, peu disposé à engager une discussion théologique avec le philosophe des forêts.

— J'ai repris la piste, le lendemain, je marchais vite, car je voulais secourir mon frère le Français : je voyais à la piste qu'il diminuait toujours de forces, mais quand j'arrivai à la seconde cabane, je n'y trouvai que son fusil qu'il n'avait pas eu le courage de porter plus loin. J'aurais reparti tout de suite, mais il faisait si noir que je craignais de perdre ses traces, et j'attendis au lendemain. Je me mis à courir, mais malgré cela, je n'arrivai qu'après le soleil couché au lac Trois-Saumons : il faisait noir dans la cabane, le feu était éteint, et je ne vis d'abord personne. Va me chercher à boire, me dit le malade, j'ai bien soif : prends ce cassot à tes pieds. Il me dit, quand il eut bu : reste près de la porte de la cabane : il y a un grand ours, ici, dans le fond, qui me regarde depuis hier avec des gros yeux rouges couleur de flammes.

— Tu es bien malade, mon frère, que je lui dis : je vois ton sac de loup-marin, mais pas d'ours. Je vais allumer du feu pour te réchauffer. — Merci, me dit-il, car j'ai bien froid.

Lorsque j'eus allumé du feu, il fit clair dans la cabane, et je lui dis : tu vois bien qu'il n'y a pas d'ours. Il est toujours là, me dit-il, et prêt à s'élancer sur moi. Ôte cela de ton esprit, mon frère, que je lui dis : tu es faible et le manitou<sup>7</sup> t'envoie des mauvais rêves : je vais te faire du bouillon pour te donner des forces.

Je plumai une perdrix, j'écorchai un lièvre, et je lui fis du bouillon. Il en but et me dit qu'il se trouvait un peu mieux, mais que la grosse bête était toujours à la même place qui le menaçait. Je vis bien qu'il était inutile de lui en parler et je me mis à souper. Il me dit de faire un somme et qu'il me parlerait ensuite. Je commençais à m'endormir, quand je fut réveillé par un cri que poussa le malade.

— J'ai eu bien peur, me dit-il ; l'ours était si près de moi que je sentais son haleine de flamme qui me brûlait le visage. Promets-moi de rester ici tant que je serai vivant, et après ma mort d'aller trouver de ma part le

---

7. Manitou, l'esprit malfaisant des sauvages.

curé de l'Islet, mon pasteur.

Je lui en fis la promesse.

— Mon nom est Joseph-Marie Aubé, continua-t-il.

— Joseph-Marie Aubé est mort ! s'écria le curé ; que Dieu ait pitié de son âme ! Ah ! mon Dieu ! Mon Dieu ! Quelle affreuse nouvelle ! mais continue mon fils.

— Je vais te dire ses paroles, fit l'Indien : c'est lui qui parle, écoute, mon père : « J'ai toujours été un mauvais sujet depuis mon enfance, j'ai bu et mangé le bien de ma famille, mon père est mort de chagrin depuis longtemps, et au lieu de secourir ma pauvre mère qui est dans la misère, je mène la vie d'un vagabond. Il y a longtemps que je ne fréquente plus les églises ; et je me moquais sans cesse des bons chrétiens. Ma bonne mère versait des seaux de larmes sur ma mauvaise conduite, et j'avais l'âme assez noire pour rire d'elle. Elle me reprochait en pleurant de l'abandonner, elle vieille et infirme, sur le bord de la tombe, et je lui disais des injures. Mais l'amour maternel ne se rebute ni par l'ingratitude, ni par les mauvais traitements. Elle ne répondait à mes injures que par les larmes, la patience, la tendresse et la résignation.

La dernière fois que je l'ai vue, il y a six semaines, elle était agenouillée près de mon lit, lorsque je me réveillai après une nuit de débauche. Je voulus d'abord la chasser, mais à la vue de ses larmes qui mouillaient ses cheveux blancs, je n'en eus pas le courage malgré ma brutalité habituelle.

J'ai eu un mauvais rêve cette nuit, me dit-elle, et je sens que je parle à mon fils pour la dernière fois. Je ne te fatiguerai plus de mes remontrances, mais j'ai une grâce si petite à te demander que tu ne me refuseras pas, dit-elle, avec un sourire douloureux. Tu as été baptisé sous le nom de Joseph-Marie ; voici une petite médaille de la bonne Vierge ta patronne ; veux-tu la pendre à ton cou et l'invoquer si tu crois en avoir besoin. C'est si peu de chose que tu me l'accorderas. J'acceptai la médaille pour avoir la paix, bien déterminé à m'en défaire à la première occasion, mais elle resta suspendue à mon cou où je l'oubliai.

Lorsque je me sentis malade, il y a quatre jours, j'éprouvai un affaïssement de l'âme, une tristesse inaccoutumée. Je repassai mes iniquités dans l'amertume de mon cœur ; je me rappelai mon père toujours si bon, si indulgent pour moi, malgré mes désordres, et sa ruine qui en avait été

la conséquence. Je me rappelai ma vieille mère, ses prières, les larmes inarissables qu'elle versait sur moi : je m'agenouillai au pied d'un arbre pour prier, mais les sanglots étouffèrent ma voix. Je me sentais indigne d'adresser mes prières à Dieu que j'avais tant offensé ; et je désirais un prêtre comme médiateur entre moi et la divinité.

Arrivé ici, hier, après trois jours d'une marche pénible, je me couchai exténué de fatigue ; mais à peine étais-je sur mon lit que je vis, tout à coup, un ours énorme, assis sur ses pattes de derrière, qui me regardait avec des yeux rouges et enflammés. Je pensai que c'était Satan qui attendait mon âme pour l'emporter. Je tremblais de tout mon corps ; mais au souvenir de mes crimes, de mes blasphèmes, je craignais d'irriter Dieu davantage en l'implorant. L'animal fit un mouvement pour s'élaner sur moi, je criai : ma mère ! ma mère ! comme je faisais quand j'étais enfant et qu'un danger me menaçait. Comme si elle m'eût entendu, la médaille de la sainte Vierge se trouva entre mes doigts ; je l'élevai vers l'ours et il se recula avec effroi dans le fond de la cabane. Je vis alors que Dieu ne m'avait pas abandonné, qu'il avait écouté les prières de sa sainte mère qui est aussi la mère de tous les chrétiens ; que ma patronne, qui avait versé tant de larmes sur son divin fils, avait été touché du désespoir d'une mère chrétienne l'implorant pour le sien ; que la bonne Vierge n'avait cessé d'implorer pour moi la miséricorde divine jusqu'à ce que le Christ l'eût exaucée ; et je priai, priai avec ferveur et confiance. Ne pouvant me confesser à un prêtre, je me confessai à Dieu ; je lui fis l'aveu de mes iniquités dans les pleurs et le repentir, et le calme et l'espérance sont rentrés dans mon âme. Dis bien tout cela au curé de l'Islet ; prie-le de consoler ma mère, et de lui demander pardon pour moi de tous les chagrins que je lui ai causés. »

Je t'ai rapporté, mon père, continua le Huron, tout ce qu'Aubé m'a chargé de te dire. J'ai passé encore deux jours et une nuit auprès de sa couche, et il est mort ce soir au soleil couchant. Il voyait toujours le manitou dans le fond de la cabane, à ce qu'il me disait, et il élevait de temps en temps sa médaille pour l'empêcher de l'approcher. Il a perdu connaissance vers midi et est mort les bras croisés sur la poitrine en tenant dans ses mains l'image de la Sainte Vierge. J'ai tout dit, fit le Huron, c'est à toi, mon père, à faire le reste.

— Pourquoi, dit le curé, n'es-tu pas venu me chercher ? Je lui aurais

administré les sacrements de notre sainte religion, je l'aurais fortifié dans la lutte terrible que lui, pauvre pécheur repentant, avait à soutenir contre l'enfer acharné à sa perte ; je l'aurais appuyé sur mon sein, et le crucifix élevé, j'aurais défié les esprits infernaux, et je les aurais conjurés ! Tu es un mauvais sauvage.

Le Huron, ploquant le dos à ce reproche, fut quelque temps sans répondre, et dit : T'es bien vieux, mon père, pour faire six lieues dans les forêts, d'aller et revenir dans cette saison par une pluie froide qui tombe depuis hier. Tu en serais mort, mon père.

— Que t'importe ! dit le vieux curé : comme pasteur de cette paroisse, je réponds devant Dieu de toutes mes brebis ; je me serais présenté à son tribunal avec l'âme d'un grand pécheur repentant, et j'aurais accompli le devoir le plus sacré de mon ministère ! Mais, ajouta le curé, en voyant l'air abattu du Huron : tu as fait pour le mieux ; pardonne-moi ce que je t'ai dit : tu es au contraire un bon sauvage, et je te remercie des bons soins que tu as donnés au pauvre Canadien.

Six habitants charitables, continua le père Laurent Caron, allèrent le lendemain chercher le corps d'Aubé ; et il fut enterré sans grande cérémonie, comme il convenait à un homme qui avait donné, pendant toute sa vie, des mauvais exemples à la paroisse.

Il y avait donc environ un an qu'Aubé était mort, et on l'avait presque oublié. Les plus charitables de ceux qui en parlaient par-ci par-là, lui homologuaient (accordaient) quelques centaines d'années dans le purgatoire, et tout était dit ; lorsque le curé de l'Islet reçut d'un prêtre de France, son ami, une lettre qui contenait le passage suivant : « J'ai été appelé dans le courant du mois d'octobre, l'année dernière, conjointement avec deux autres prêtres, afin d'exorciser un possédé qui faisait un vacarme épouvantable ; il brisait ses liens, et vomissait des obscénités et des blasphèmes à faire frémir d'horreur. Après les conjurations d'usage, il se calma, et nous crûmes que Satan avait vidé les lieux ; mais, à notre grande surprise, à l'expiration de trois jours, on vint encore requérir notre ministère en nous disant que le possédé était encore pire qu'auparavant. Je portai la parole, et le dialogue suivant s'engagea entre moi et l'esprit des ténèbres : Pourquoi as-tu cessé pendant trois jours de tourmenter ce chrétien ? — Parce que j'ai voyagé. — Où es-tu allé ? — Dans les forêts du Canada. —

Qu'as-tu été faire dans les forêts du Canada ? – Assister à la mort d'Aubé. – Combien es-tu resté de temps auprès de lui ? – J'ai resté trois jours auprès de sa couche pour m'emparer de son âme quand il mourrait. – Est-il mort ? – Oui. – As-tu emporté son âme ? – Non. – Pourquoi ? – Parce que j'y ai trouvé Marie.

Le curé, continua le père Caron, lut la lettre au prône le dimanche suivant ; tout le monde pleurait dans l'église et la paroisse en masse fit chanter un beau service anniversaire au pauvre Joseph-Marie Aubé ; il l'avait bien gagné. Il est depuis longtemps dans le paradis ; mais quand on parle de ce côté ici du lac, de temps calme, des voix se font entendre sur l'autre rive comme s'il appelait encore les bonnes âmes à son secours, car, voyez-vous, ajouta le père Laurent, il avait un triste voisin.

Nous étions tous bien jeunes, imbus des contes de revenants, dont on avait bercé notre enfance, surtout à la campagne, et pendant le récit du père Laurent, il nous passait certains frissons qui nous faisaient nous rapprocher les uns des autres : ce qui ne nous empêcha pas de retourner sur notre îlot et de fatiguer l'écho des montagnes, jusqu'à ce que, accablés de sommeil, nous cherchâmes un abri sous la cabane de notre guide.

De retour aux habitations, j'offris au père Caron de le payer.

– Comment, dit-il, notre jeune seigneur, vous n'entendez donc pas la risée : je suis amplement payé par l'agrément que j'ai eu avec vous tous, messieurs. Je ne demande pour récompense que de vous adresser toujours à moi, quand il vous plaira de faire une partie de pêche, ou de chasse, dans nos forêts.

Le père Laurent Caron a continué de me conduire au même lac jusqu'à ce que la mort ait emporté en lui un des habitants les plus respectables de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli. Ses nombreux descendants ont hérité des vertus de leur aïeul et bisaïeul.

Si le lecteur m'a déjà pardonné le manque de méthodes dans ces mémoires, je puis sans crainte l'entretenir d'un sujet assez étranger à ce chapitre ; et s'il ne l'a pas fait, ça ne sera après tout, qu'un défaut de plus dans cet ouvrage. J'ai relaté dans une note au chapitre XIII des « Anciens Canadiens » qu'un jeune sauvage Abenaquis, je crois, ayant assassiné deux anglais, quelques années après la conquête, sa tribu ne le livra au gouvernement qu'à la condition expresse qu'il ne serait pas pendu ; que

convaincu de ce meurtre, il fut fusillé. Je faisais observer que le pays devait être alors sous la loi militaire, car une cour criminelle ordinaire n'aurait pu légalement substituer le plomb à la corde dans un cas de meurtre. Mais j'étais dans l'erreur en supposant que l'Indien avait été condamné à passer par les armes par un tribunal militaire. Mon ami, le major Lafleur, m'assure tenir de son oncle qui fut témoin oculaire de l'exécution, que ce fut bien une cour criminelle légalement constituée qui substitua le plomb à la corde. Ce qui m'avait induit en erreur, c'est qu'ayant fait plusieurs recherches infructueuses à ce sujet dans les archives de la cour criminelle, aidé de feu mon ami M. Gilbert Ainslie, greffier de cette cour, je dus croire que cet Indien avait été condamné par un tribunal militaire.

Que ceux qui désirent connaître le lieu où il fut fusillé, suivent la grand-rue du faubourg Saint-Jean, jusqu'à la rue Sutherland, qu'ils tournent le dos à cette dernière rue, et ils seront vis-à-vis un enfoncement du petit promontoire qui règne au sud, tout le long de la dite rue Saint-Jean ; c'est là qu'il fut exécuté. Le curé de Québec, Monsieur Lefebvre, et un Jésuite, le père Glapion, je crois, l'exhortaient à la mort, assistés de Monsieur Launière, interprète des sauvages, stipendié par le gouvernement. Il rendait à l'Indien les paroles des deux ecclésiastiques au fur et à mesure qu'ils parlaient. Au moment suprême, les yeux du patient étaient couverts d'un bandeau. Lorsque les deux prêtres firent les dernières exhortations au criminel, ils lui parlèrent assez longtemps en le tenant par chaque main ; ils s'éloignèrent ensuite à pas lents et ne cessèrent de lui parler que lorsqu'ils furent arrivés à une certaine distance. Monsieur Launière, qui n'avait point cessé son office de truchement, tout en s'éloignant comme eux du patient, donne le signal convenu. Les soldats tirèrent alors ; l'Indien qui se tenait debout, fit un saut de plusieurs pieds en avant, et tomba la face contre terre : il était raide mort : deux balles lui avaient traversé le cœur.

Les deux chefs indiens de la tribu, qui l'avaient livré aux autorités d'alors, se tenaient près de l'officier qui commandait l'exécution ; et un grand nombre de sauvages, tant Hurons que d'autres nations, assistaient au supplice de leur frère, la peau rouge. Lorsqu'il tomba frappé à mort, les hommes poussèrent leur hua ! ordinaire, les femmes se cachèrent un instant la tête sous leur couverture : c'était l'oraison funèbre du trépassé.

Cet Indien, âgé, je crois, de dix-huit ans, mourut avec le plus grand courage, je pourrais dire avec insouciance. En se rendant au lieu du supplice, on aurait cru que loin d'être la victime, il était un spectateur indifférent de tous les lugubres apprêts. Il avait montré la même insouciance, lorsque les chefs de sa tribu le conduisirent à Québec : je tiens d'une fille mulâtre, notre servante, qu'ils arrêtaient chez mon grand-père à Saint-Jean Port-Joli où ils déjeunèrent : il était libre, disait-elle, et il rôdait et furetait dans toutes les chambres du manoir d'un air curieux et effronté.

Je visitais fréquemment pendant mon enfance les lieux où cet Indien fut mis à mort : c'est là que nous allions cueillir des fraises dans les prairies et les bosquets dont le cap était couvert.



## CHAPITRE VIII

### huitième

**A**IMEZ-MOI MALGRÉ MES folies ; je suis un bon diable au fond.  
Benjamin Constant.

We Britons had at a time particularly settled that it was reasonable to doubt our having and our being the best of every thing.

Dickens.

Je regarde de tous côtés, j'écoute de ma bonne oreille, je lis les journaux de mes deux bons yeux ; tout me frappe d'étonnement, et je dis à part moi : Que les temps sont changés depuis ma jeunesse ! Chacun donne aujourd'hui son opinion ouvertement, discute, sans crainte, les questions politiques les plus délicates, blâme l'Angleterre, loue la France, et tout cela impunément. Celui qui eût osé prendre cette licence autrefois, aurait été considéré comme un *french and bad subject*, c'est-à-dire, français et sujet déloyal. On ne se parlait alors que dans le tuyau de l'oreille. Les journaux du jour discutent dans leurs polémiques, l'avantage ou le désa-

vantage d'une annexion de la province du Canada à la République des États-Unis, et leurs éditeurs sont des *British and loyal subjects* ! (Anglais et sujets loyaux !) On doit au moins le penser, quoique notre bénin gouvernement semble admirer ces gentillesses. Les autorités d'autrefois auraient pris la chose plus au sérieux : éditeurs, rédacteurs, collaborateurs, auraient gambillé au bout d'un cordeau ; et afin de s'assurer s'ils étaient bien et dûment morts, on aurait brûlé leur cœur sur un réchaud et séparé leur tête de leurs épaules. Ô le bon vieux temps !

On publie de nos jours les calomnies les plus atroces contre les hommes les plus respectables : les épithètes de voleurs, d'assassins, de meurtriers, dansent et sautillent dans les périodes de nos journaux ; et comme ce sont des différends politiques qui valent ces aménités aux personnes ainsi diffamées, elles se donnent bien de garde de recourir aux tribunaux : sachant qu'il est à parier cent contre un que la moitié des jurés d'une politique contraire soutiendra les calomniateurs. Ô l'heureux temps que celui où nous vivons !

J'ai dit qu'on ne parlait autrefois de certaines choses que dans le tuyau de l'oreille. Les journaux anglais, certaines feuilles françaises même publiées en Angleterre, stipendiées par le gouvernement britannique et par les émigrés français ; des pamphlets sortant des mêmes sources, répandaient alors les calomnies les plus atroces contre le grand Napoléon : c'était une espèce d'animal féroce qui frappait sa femme et ses dames d'honneur, qui battait ses aides de camp et leur arrachait les oreilles ; c'était un tigre altéré de sang qui, monté sur son char (sic) parcourait les champs de bataille après la victoire, écrasait sous les pieds de ses chevaux les soldats blessés, les morts et les mourants de son armée. Les incestes les plus odieux étaient les moindres de ses crimes : enfant précoce, le jeune Bonaparte, âgé de onze ans, avait fait violence à une femme respectable. On donnait même les noms de ses complices, de ses victimes ; et ces femmes innocentes étaient clouées au pilori de l'opinion publique. Rien n'y manquaient : les lieux, les circonstances, les détails étaient donnés avec un cynisme dégoûtant : on aurait pu croire que, comme ce chien impudent d'Absalom, de triste mémoire, Napoléon commettait ses crimes les plus honteux à la face de toute la France.

Il y avait pourtant aux yeux des gens sensés des choses assez invrai-

semblables dans ces accusations, mais il fallait faire semblant d'y croire sous peine de passer pour un *french and bad subject* ! (Français et sujet déloyal !) Il n'était pas même permis d'admirer les brillants exploits de cet homme prodigieux, qui n'a eu d'égal, s'il ne les a pas surpassés, qu'Alexandre et César. Ô le bon vieux temps !

Si la scène que je vais rapporter n'amuse guère le lecteur, elle me divertit jadis beaucoup, ainsi que ma mère.

Mon père était un haut torie, un royaliste quand même. Il n'aimait pas Napoléon, qu'il traitait d'usurpateur ; ce qui ne l'empêchait pas, tout en maugréant, un peu beaucoup, de rendre justice à son puissant génie militaire. Il m'appelait républicain, démocrate, quand j'osais différer d'opinion avec lui : car, né naturellement enthousiaste, il m'échappait, quelquefois de louer en sa présence mon héros plus qu'il ne l'aurait voulu. Mes amis de leur côté me reprochaient d'être un peu torie : il est à supposer que je tenais le juste milieu ; et que suivant le proverbe anglais, j'étais disposé à rendre au diable ce qui lui appartient.

C'était en l'année 1805, nous étions à la veille d'Austerlitz ; l'ancien et le nouveau monde étaient dans l'attente d'événements qui pouvaient changer la face de l'Europe. On ne voyait de tous côtés que des gravures de farouches Cosaques, montés sur de petits chevaux et armés de lances à embrocher une dizaine de Français d'un seul coup. Les armées russes et autrichiennes, commandées par les deux empereurs d'Autriche et de Russie, devaient écraser l'audacieux conquérant qui avait osé pénétrer jusque dans la Moravie.

Ma famille passait l'hiver à Québec ; je veillais avec ma mère en attendant mon père qui dînait au château Saint-Louis. Il arrive vers les dix heures du soir, fronce, en entrant dans le salon, ses grands sourcils d'un noir d'ébène, et se promène de long en large sans proférer une parole. Celui qui se sent une mauvaise conscience est toujours sur les épines. Mon père, pensais-je, a-t-il découvert une ou plusieurs de mes fredaines ? Je n'étais pas tout à fait un saint, et mon père, que je craignais comme le feu, était sévère en diable pour mes peccadilles. Alors, pour en finir avec cet état de suspens plus pénible que la réalité, je lui adressai en tremblant la parole ; mais ses yeux s'adoucirent aussitôt en répondant à ma question. J'étais sauvé pour le quart d'heure : c'était une éternité à l'âge de

dix-neuf ans.

— Eh bien ! dit ma mère, avez-vous eu un bon dîner, et surtout bien gai, malgré l'absence des dames ?

Mon père marmotta une réponse quelconque, et continua sa promenade en silence. Ma mère me fit un signe en souriant : ce qui voulait dire la bombe va bien vite éclater ; nous n'aurons pas longtemps à attendre pour savoir quel désagrément il a eu.

— Croirais-tu, Catherine, fit mon père en s'arrêtant tout à coup, que j'ai passé ce soir pour un sujet déloyal ? ce que Messieurs les Anglais appellent un *bad subject*.

— J'en suis d'autant plus fâché, fit ma mère en riant, que j'ai déjà préparé un mémoire adressé à notre bon roi George III, dans lequel je l'informe que s'il connaissait ta loyauté à toute épreuve, il t'accorderait une pension considérable.

Mais mon père n'était pas d'humeur à plaisanter, et il continua :

— Oui ; j'ai passé pour un sujet déloyal ! j'ai plus de loyauté dans l'âme, continua-t-il en s'animant, que les deux tiers de ces messieurs qui sont si richement rentés pour en avoir ; quoique je ne reçoive pas un sol du gouvernement !

— Voyons ; mon cher, fit ma mère, en riant, conte-nous tes tribulations, afin que nous puissions compatir à tes peines.

— Tu sais, dit-il, ou tu ne sais pas probablement, car les femmes s'occupent plus de chiffons que de politique, que les armées françaises, autrichiennes et russes sont maintenant en présence, et que l'on attend avec anxiété l'issue d'une grande bataille, dont peut dépendre le sort de l'Europe. La conversation, ce soir, a roulé uniquement sur ce sujet, et tous les Anglais ont déclaré qu'Alexandre avec ses terribles cosaques allait écraser l'armée de l'usurpateur. Je me suis hasardé à dire que j'avais tout lieu de craindre une issue différente, que le génie de Bonaparte avait triomphé jusqu'à ce jour des armées autrichiennes que je considère les premières troupes de l'Europe, et que les nuées de barbares indisciplinés de l'empereur Alexandre seraient un mince accessoire aux forces des alliés. Les plus civilisés se récrièrent, et les autres me rirent franchement au nez. Le sang me bouillait dans les veines.

— Tu devais faire de jolis yeux, observa ma mère, en se tenant à quatre

pour s'empêcher de rire ; mais, quel mauvais génie t'a inspiré, toi qui dévores ceux qui disent quelques choses de flatteur de l'empereur Napoléon ? comment as-tu pu te fourrer la tête dans ce guêpier ?

— Guêpier ! guêpier ! s'écria mon père en serrant les dents ; tu sais que je suis franc et que je ne suis pas tout à fait un imbécile ! j'enrageais de voir des militaires, aveuglés par leurs préjugés, se mentir à eux-mêmes, et sembler ignorer que les grandes batailles se gagnent par des calculs stratégiques ; que l'empereur Alexandre et ses cosaques n'étaient pas de taille à lutter avec Napoléon, qui, dans la première guerre d'Italie, a défait successivement, avec trente mille hommes seulement quatre armées autrichiennes, deux fois plus nombreuses que la sienne. Ce n'était, après tout, qu'un doute que j'exprimais modestement, malgré ma conviction intérieure ; et je ne méritais pas, quand bien même je me serais trompé dans mes prévisions, de passer pour un sujet déloyal et.....

Mon père n'acheva pas sa phrase, mais continua de marcher de long en large en marmottant des mots inintelligibles. Ma mère, dont je m'étais rapproché, dit tout bas : le sac des griefs n'est pas vide.

— Tu connais, sans doute, dit mon père, en s'arrêtant devant nous, cette manière agréable qu'ont messieurs les Anglais de se moquer d'une personne le plus sérieusement du monde ? Il ne faut pas faire pour cela une grande dépense d'esprit, mais le sang du mystifié n'en bout pas moins dans les veines, car une personne souffre moins quand elle est raillée avec finesse, que lorsque le railleur le fait sans esprit. Il ne s'agit pour le mauvais plaisant, d'après le système anglais, que de répéter les mêmes paroles et de surenchérir, même dans le sens de la victime. Le colonel Pye, que Satan serre dans ses griffes, qui parle notre langue aussi bien qu'un parisien, se chargea de me répondre.

— Monsieur, dit-il, a certainement raison : l'épée formidable des terribles Français fera bien vite justice des petits cosaques et de leurs petites lances. Les Français ne sont-ils pas invincibles, à preuve leur campagne d'Égypte !

J'avais beaucoup de peine, ajouta mon père, à me contenir dans les bornes d'un homme bien élevé. Je répondis que l'ironie n'était pas un argument et que je souhaitais autant que lui le triomphe de la cause de nos alliés.

— Qui ose en douter ? fit l'imperturbable colonel, que le diable emporte ! Il est très naturel que monsieur, (il prononça le mot monsieur à l'anglaise, ce qui est considéré un sarcasme très spirituel), que monsieur étant Français d'origine, mais sujet anglais, se réjouisse de la défaite de ses anciens compatriotes ! — J'enrageais ; tous les regards étaient fixés sur moi, lorsque le gouverneur ayant, je suppose, pitié de mon supplice, donna le signal de se lever de table.

Mon père marcha ensuite à grands pas dans le salon ; et, pourpre de colère, s'écria : Que Dieu me pardonne ! je rirais de bon cœur si Bonaparte leur donnait une bonne raclée !

Mais, voyant que je souriais, il ajouta : quant à toi, démocrate ! tu en serais, je suppose, très content.

— Pour cette fois seulement, mon cher père, répliquai-je, afin de vous venger de cet insolent colonel.

Ma mère se leva d'un air de mystère, ferma les deux portes du salon, en disant : chut ! chut ! si quelqu'un nous entend, je serai obligée de brûler mon fameux mémoire à Sa Majesté George III.

Comme cette espièglerie ne rendit pas mon père de meilleure humeur, ma mère fit apporter un petit réveillon, et lui dit que puisqu'il refusait de souper, il devrait au moins prendre un verre de vin.

— Non, fit-il, crainte que tu dises ensuite que c'est pour faire passer la pilule qui m'est restée dans la gorge. Et là-dessus il nous souhaita le bonsoir.

La bombe d'Austerlitz avait fait explosion et les éclats avaient rejaillis sur notre hémisphère, lorsque mon père rentra chez lui d'un air moins satisfait que son ami Pye l'aurait supposé, et s'écria : je l'avais prévu, Bonaparte a écrasé l'armée des alliés !

Un gentilhomme allemand me racontait, sur cette terrible bataille, une anecdote, que je n'ai lue nulle part, et qu'il tenait d'un de ses cousins, officier dans l'armée prussienne, avec lequel il correspondait. La voici.

Lors de la déroute des armées alliées, pendant que l'artillerie française foudroyait les malheureux fugitifs entassés sur les glaciers du lac Sokolnitz, et que leur cavalerie, acharnée à la poursuite des vaincus, les sabraient sans pitié, un général autrichien, prisonnier, se jeta aux genoux de Napoléon, en s'écriant : Pour Dieu ! sire, faites cesser le carnage !

Une particularité, assez singulière des Anglais d'autrefois, c'est que, tout en se vantant d'avoir toujours battu les Français, ils refusaient même le courage à leurs ennemis. *Cowardly* (lâches) était ordinairement l'épithète dont ils assaisonnaient le nom de Français ; et nous en recevions les éclaboussures. Il me semble à moi, qui me targue d'avoir le gros sens commun, que c'était peu glorieux pour eux de battre des lâches et des poltrons ! et pourtant de se faire battre quelquefois par des hommes aussi pusillanimes ! N'importe ; nous fûmes un jour noblement vengés, même par un Anglais.

C'était un peu avant la guerre de 1812 : on s'occupait activement des mesures propres à résister à nos puissants voisins, lorsqu'un officier dit qu'il serait à peu près inutile de confier des armes aux Canadiens ; qu'ils n'auraient pas, probablement, le courage de s'en servir.

— Pourquoi ? monsieur, fit le général Brock ; le sang français ne coule-t-il pas dans leurs veines ? (et il aurait pu dire : ainsi que dans les miennes). Eh bien ! messieurs, je me suis trouvé plusieurs fois face à face avec les Français sur les champs de bataille, et je puis témoigner de leur bravoure à toute épreuve : et bon sang ne ment jamais.

Tout le monde connaît les brillantes qualités de ce grand homme et sa mort funeste, en chargeant, à la tête de son brave régiment, le 49<sup>e</sup> d'infanterie, l'armée américaine à Queenstown-Hight, où un monument lui a été érigé ; aussi ne parlerais-je que de ses qualités sociales. Il était adoré des officiers et des soldats qu'il commandait. Il se faisait un devoir d'introduire tous ses officiers dans les sociétés où son rang l'appelait, car disait-il, je réponds d'eux comme de moi-même. Et je puis dire en toute vérité que jamais corps de gentilshommes n'a mieux mérité que celui du 49<sup>e</sup>, l'éloge qu'en faisait son colonel.

J'ai eu le malheur de l'offenser bien involontairement sans doute, à un souper chez mon oncle Baby ; mais il ne m'en conserva nulle rancune. C'était alors la mode de chanter au dessert, et lorsque mon tour arriva, je ne sais par quelle étourderie, je m'avisai de choisir dans mon immense répertoire de chansons à boire, une d'elles dont voici le refrain :

*Mon père était pot,  
Ma mère était broc,  
Ma grand-mère était pinte.*

Je n'eus pas lâché le malencontreux refrain que je devins rouge comme un coq-d'Inde que j'étais ; mais ne sachant comment me tirer de ce mauvais pas, je pris le parti de continuer, en abrégéant la terrible chanson autant que possible. J'aurais retiré en terre, si je l'eusse pu.

Mon ami, l'honorable Butler, alors lieutenant dans le 49<sup>e</sup>, qui était au souper, me dit le lendemain : Quel diable vous a possédé de choisir une semblable chanson ? Savez-vous que le colonel s'est trouvé très mal à l'aise ?

— Et moi encore beaucoup plus que lui, répliquai-je : j'aurais voulu être à cent lieues, je suis sang et eau ; je vais de ce pas lui faire mes excuses.

— Non, non, fit Butler : il a fini par rire, en disant : *De Gaspé is a very foolish boy* (De Gaspé est un enfant sans cervelle).

La sentence prononcée contre moi me parut parfaitement juste, et je l'acceptai en toute humilité.

Cette scène, et une autre que je vais rapporter, peuvent être utiles aux jeunes gens sans expérience comme le sont ceux qui font leur entrée dans le monde, et les mettre sur leurs gardes : on n'a pas toujours affaire à de vrais gentilshommes portés à l'indulgence envers la jeunesse.

Nous dansions à un bal d'assemblée une contredanse, dont je ne goûtais ni l'air, ni les figures, et je dis à ma danseuse, ma cousine : au diable la danse !

Le major Loyld, brave officier, couvert de blessures, s'approcha de moi et me dit : monsieur, on ne maudit pas une danse qu'un gentilhomme a choisie.

Je répliquai que ma sortie avait été contre la danse elle-même et non contre celui qui l'avait demandée, que je ne connaissais même pas.

— Alors, dit-il, retirez vos paroles offensantes.

C'est ce qu'un jeune homme de vingt ans aurait dû faire sans hésiter ; mais croyant mon honneur compromis, je refusai net.

— Très bien ; jeune homme, dit le major, je vous ferai rétracter.

Et il se retira.

J'avoue que je ne fus pas tout à fait sur un lit de rose après cette affaire ; je réfléchis que c'était faire une triste entrée dans le monde que de me quereller avec un homme de l'âge et de la respectabilité du major

Loyld ; et je dois convenir aussi, avec ma franchise ordinaire, que chaque coup de marteau que j'entendais frapper, le lendemain, à ma porte, me semblait un message hostile du terrible major. Mais j'avais heureusement affaire à un vrai gentilhomme. Je reçus, le soir, un billet du colonel Carleton, m'invitant à dîner, chez lui, le lendemain. Lady Dorchester, sa mère, lui avait recommandé, avant son départ pour le Canada, de rendre visite aux familles qu'elle avait connues pendant son long séjour dans cette colonie, et dont il avait, lui-même, peu de souvenance, étant parti enfant du Canada. Les premières familles auxquelles il rendit visite furent celles des Hale, des Smith, des Sewell, des De Gaspé, des Baby, et des De Lanaudière.

Quelle fut ma surprise, en entrant dans le salon du colonel Carleton, le lendemain, d'y trouver le terrible major ?

— Permettez-moi, dit le colonel, de vous introduire mon jeune ami, monsieur de Gaspé.

— Charmé de faire sa connaissance, fit le major, en me secouant la main avec cordialité.

Le dîner fut très gai, malgré un peu de contrainte de ma part : j'avais hâte de me trouver seul avec le major pour lui faire mes excuses. En effet, une fois dans la rue, je lui exprimai combien j'étais mortifié de l'avoir offensé même sans le vouloir, mais qu'une mauvaise honte m'avait empêché de lui faire des excuses auparavant.

— N'y pensons plus, jeune monsieur, me dit-il en me serrant la main : il est probable que j'en aurais fait autant à votre âge.

Et il m'invita à dîner à son *mess*, le lendemain.

J'ai appris depuis que, sachant que j'étais l'ami du colonel Carleton, il lui avait fait part de notre petite querelle et qu'ils avaient tous deux ménagé cette réconciliation, après le témoignage que le colonel avait rendu en ma faveur. Je n'étais, certainement, ni querelleur, ni suffisant, je crois même pouvoir dire que j'étais poli et courtois dans mes rapports sociaux, et surtout avec mes supérieurs. C'était un mouvement d'orgueil mal placé d'un jeune homme sans expérience.

Si mon ami, monsieur Hamond Gowan <sup>1</sup>, l'un des plus anciens et des

---

1. Ce qui précède était écrit avant la mort de M. Hamond Gowan, enlevé il y a une couple d'année à ses nombreux amis.

plus respectables citoyens de la ville de Québec, ne m'eût rappelé, hier, l'anecdote que je vais citer, je n'en aurais pas fait mention dans ces mémoires, quoique les conséquences qui s'en suivirent, tout en accusant les folies de ma jeunesse, puissent être utiles à beaucoup de nos jeunes gens.

Je rencontre un jour mon ami de collègue, William Philips<sup>2</sup>, qui me dit : viendras-tu à la course demain ? – Quelle course ? lui dis-je. – Mais d'où sors-tu ? – Je sors de déjeuner, et je vais, dans l'instant, reprendre le collier de misère, repris-je en montrant le bureau dans lequel je faisais mon cours de droit.

– Eh bien ! dit William, puisque tu sembles plutôt sortir de l'autre monde, toi, ordinairement rendu le premier à toutes nos parties fines, je t'annonces qu'il y aura demain, sur les plaines, une course à laquelle tous ceux qui jouissent de bonnes jambes ont droit de prendre part ; et voici ce qui a donné lieu à cette lutte pédestre. Un jeune *cockney*(badaud), ayant nom Bowes, arrivé récemment de Londres, se donne des airs de supériorité qui nous déplaisent fort à nous, Canadiens-anglais : il méprise tout ce qu'il voit ici, répétant à chaque instant : ce n'est pas comme dans la vieille Angleterre ! À l'entendre parler, il excelle en tout : il se donne pour un grand chasseur, pour un pêcheur sans pareil et enfin pour un coureur de première force, se faisant fort de vaincre, à cet exercice, tous les jeunes gens de Québec. Nous avons accepté le défi, et demain, à six heures du matin, est le grand jour de la lutte. La lice sera ouverte à tout venant ; l'enjeu sera d'une piastre par tête : le vainqueur s'obligeant de donner un déjeuner à tous les concurrents à l'hôtel d'O'Hara. Je compte sur toi, le meilleur coureur du séminaire, j'excepte seulement le grand Vincent, le sauvage : il avait, au moins, six ans plus que toi, et tu étais toujours sur ses talons.

– Mais, lui dis-je, vous avez, ici, Grant, de Montréal, qui court, à ce que l'on dit, comme un chevreuil.

– Il est malheureusement reparti avant-hier : son temps était limité, et nous tenons fort à rabaisser l'orgueil de ce *cockney*, ajouta Philips.

– Je vous connais parfaitement, messieurs les Canadiens-anglais,

---

2. M. William Philips, enlevé subitement, par une mort cruelle, à son excellente famille et à un nombreux cercle d'amis.

repris-je, et je suis persuadé qu'entre deux maux vous choisirez celui qui vous paraîtra le moindre, préférant être vaincus par un badaud de votre race, que par un Canadien d'origine française.

— Tu ne conçois donc pas, fit William en riant, quel sera notre triomphe, lorsque nous lui dirons que nous avons ménagé nos forces, sachant bien qu'un Canadien-français même était suffisant pour le vaincre.

— Pas mal, mais à bon chat bon rat : je lui soutiendrai effrontément que je suis un sauvage pur sang que vous avez soldé pour l'occasion ; vous sachant incapables de lutter contre lui.

— Il ne te croira pas, en voyant ta peau blanche comme celle d'une femme.

— Je lui dirai, alors, que je suis un sauvage de la tribu des Indiens albinos, animal dont il n'a jamais entendu parler et auquel il ajoutera foi.

Après avoir badiné quelque temps sur ce ton, je promis d'être exact au rendez-vous.

Nous entrâmes dix-huit en lice le lendemain au matin ; la course était d'un mille ; le *cockney*et moi primes bien vite le devant ; et les autres, convaincus de leur impuissance, abandonnèrent la partie, comme s'ils se fussent donné la main, suivant la prédiction de Philips, pour laisser le Français seul aux prises avec l'Anglais pur sang. Bref, il s'était vanté d'être un grand coureur sans l'être ; et je remportai une victoire assez facile, aux grands applaudissements de tous mes amis tant Anglais que Canadiens-français.

Un badaud s'avoue rarement vaincu ; aussi mon antagoniste dit-il d'un grand sérieux, pendant le déjeuner : j'aurais pu gagner aisément cette course.

— Pourquoi, alors, ne l'avez-vous pas fait ? répliquai-je.

— Parce que vous aviez une manière de courir si... si ridicule, que ça me portait plutôt à rire qu'à avancer.

— Merci, monsieur : mais, voyez-vous, c'est ma manière, et jusqu'ici je m'en suis bien trouvé.

La saillie de mon antagoniste n'eut pas tout le succès qu'il en attendait, car les jeunes gens lui rirent franchement au nez.

Le petit triomphe que j'avais obtenu pensa me coûter cher environ six semaines après. Mettez la vanité dans la tête d'un jeune homme, et s'il

n'est pas tout à fait sot, il ne tardera pas à le devenir.

Je reçus une invitation des membres d'un club militaire à une partie de *cricket* (jeu de la crosse), qui devait avoir lieu sur les plaines d'Abraham, et je leur fis réponse que c'était un jeu inconnu à nous Canadiens-français.<sup>3</sup> N'importe, me dit mon ami le capitaine Day : si vous ne jouez pas, vous prendrez toujours votre part d'un bon dîner, sur les lieux même après la joute.

Rendus sur l'arène, les deux plus forts joueurs choisirent, chacun de leur côté, ceux qui devaient prendre part à la lutte ; et l'un d'eux me prit pour compléter le nombre de ses associés. On parla beaucoup pendant le dîner, et surtout au dessert, de cette partie de *cricket* si bien contestée, et les vainqueurs dirent que courant très vite j'avais puissamment contribué au gain de la partie. Je ne m'en serais jamais douté ; mais il ne m'en fallut pas davantage pour me monter la tête, déjà fortement exaltée par le vin de Madère qui coulait à grands flots suivant l'usage à cette époque ; et je fis la gageure la plus sottre, la plus insensée que jamais jeune homme ait proposée. Je pariai dix guinées contre une que je vaincrais, à une course d'un mille, n'importe quel antagoniste des officiers en garnison à Québec, que l'on m'opposerait. Mon pari fut aussitôt accepté par tous les assistants, mais il me restait encore assez de bon sens pour me borner à quatre. Le capitaine Skynner se chargea aussitôt de soutenir l'honneur de l'armée.

Il était nuit close lorsque nous retournâmes à Québec, les uns à pied, les autres en voiture. Arrivés à la porte Saint-Louis, un cheval rétif refusa de passer outre et il fallut le dételer. Il me passa une idée lumineuse par la tête : celle de faire une entrée triomphale dans la cité, en traînant nous-mêmes la calèche dans laquelle prendraient place les meilleurs joueurs de *cricket*. Le dedans de la voiture fut encombré dans l'instant, et trois même se tinrent debout comme des laquais derrière la calèche.<sup>4</sup> À moi, comme de droit, appartenait l'honneur de servir de cheval de trait, tandis que d'autres me seconderaient en tirant les timons en dehors, et que trois pousseraient la voiture par derrière. Nous parcourûmes la rue Saint-Louis comme une avalanche, en poussant des hurrah : ce qui attira tout

---

3. Ce jeu est pourtant d'origine bretonne : il s'appelle encore criquet dans la Bretagne.

4. Une calèche canadienne est une voiture à deux roues seulement.

le monde aux fenêtres ; mais la nuit était si sombre qu'il était impossible de nous reconnaître.

Tout allait bien jusque-là ; le terrain était planche et je ne courais aucun danger. Il n'en fut pas de même lorsque nous débouchâmes sur la place d'Armes, notre boulevard actuel. J'avais beau crier : arrêtez ! arrêtez ! mes amis n'en poussaient et n'en tiraient que plus fort et nous descendions cette côte comme la foudre ! Je calculais, à part moi, mes chances de salut. J'avais en effet trois genres de mort en perspective : me briser la tête sur les maisons que nous avions en face, ce qui aurait pourtant décidé une question bien importante, celle de s'assurer si ma tête contenait une cervelle ; ou en lâchant les deux timons, de me faire casser les reins par le sommier de la calèche ; ou enfin en me précipitant à terre au risque de me faire broyer par une des roues de la voiture. L'instinct de la conservation vint heureusement comme l'éclair à mon secours, car toute la scène que je viens de décrire occupa à peine une demi-minute. Par un effort puissant qui fit lâcher prise à ceux qui, à mes côtés, m'aidaient à tirer la voiture, je me précipitai à terre sans lâcher les timons, la seule chance de salut qui me restât. Ce brusque mouvement fit perdre l'équilibre à deux ou trois des occupants de la voiture, dont deux même me tombèrent sur les reins ; mais ce surcroît de charge ne m'empêcha pas de labourer, avec mon pauvre corps, l'espace de dix-sept pieds de terre dure, parsemée de gravois, pierres et cailloux, ainsi que l'attestait encore l'inspection des lieux huit jours après l'accident, et que les mauvais plaisants appelèrent le sillon de Gaspé. Veste, chemise, pantalons, furent déchirés en lambeaux, auxquels adhérait une partie notable de ma chair depuis le menton jusques en bas, et y compris mes deux genoux. Je me trouvai écorché comme une anguille qu'une cuisinière se prépare à mettre sur le gril. Une robe de chambre, que l'on me prêta, me permis d'achever cette fine partie dans l'hôtel d'O'Hara, situé sur le lieu même, et où nous soupâmes.<sup>5</sup>

Bien penaud se réveilla le lendemain au matin le sieur Philippe-Aubert de Gaspé : il lui sembla qu'un battant de cloche, suspendu à la partie su-

---

5. L'hôtel d'O'Hara, remplacé par les bureaux du gouvernement, à l'encoignure de la rue du Fort et de la rue Sainte-Anne. La galerie qu'on y voit n'existait pas alors.

périeure de son crâne, vide pour l'occasion, frappait à coups redoublés sur cet organe desséché. Une soif brûlante le dévorait. Il voulait remuer la langue pour s'humecter la bouche, mais, oh ! horreur ! il lui sembla, que comme sa cervelle, elle avait déguerpi. Pour s'en assurer, il y porta la main, qu'il retira bien vite : elle était si sèche qu'il craignit qu'elle ne se brisât comme l'amadou entre ses doigts. Apercevant sur une table, près de son lit, un vase d'eau fraîche, il fait un effort pour se mettre sur son séant ; un cri de douleur lui échappe et il retombe la tête sur son oreiller.

Après avoir parlé de ce digne personnage à la troisième personne, par le respect qu'il m'inspire, je dois maintenant faire part au lecteur du dialogue suivant :

La conscience : Tu étais ivre hier au soir, mon fils Philippe ?

Moi : Je nie la majeure : exalté ? oui ; ivre ? non ; un jeune homme de vingt-et-un ans, s'il eût été ivre n'aurait pas parcouru à la vive course, attelé à une voiture contenant six à sept personnes, l'espace compris entre la porte Saint-Louis et la rue Sainte-Anne, et n'aurait pas fait le tour de force qui lui sauva la vie.

La conscience : Nous ne chicanerons pas, mon fils, pour si peu ; mais tu ne peux nier du moins que tu ne sois un maître sot ?

Moi, très humblement : Accordé, madame : le triste état dans lequel je suis réduit, en est une preuve évidente : il me faudra près d'un mois pour faire une nouvelle peau et pour reprendre ma place parmi l'espèce humaine, privé que je suis de la faculté que j'envie à ce vil reptile qui, en déposant ta vieille enveloppe, se trouve tout à coup muni d'une nouvelle peau beaucoup plus flexible que la première.

La conscience : Ce n'est qu'un accessoire, mon fils ; parlons de choses plus sérieuses.

Moi : Vous en parlez à votre aise, madame : on voit bien que vous ne sentez pas les tourments que j'endure : d'abord...

La conscience : Bagatelles que tout cela ! purs accessoires ! venons au principal. Tu as fait une gageure plus bête que celle du badaud dont tu t'es si fort moqué, en jetant le gant à toute la garnison de Québec. Si tu es vaincu, il te faudra avoir recours à ton père, lui faire l'aveu de tes méfaits, et il se mettra dans une colère épouvantable. Il t'accorde généreusement, et même plus qu'il ne devrait faire, une somme assez considérable pour les

menus plaisirs d'un jeune homme de ton âge, et tu es toujours au dernier sou par tes prodigalités.

Moi : C'est une dette d'honneur qu'il s'empressera de payer.

La conscience : D'accord ; il est trop honorable pour en agir autrement ; mais sa colère n'en sera que plus terrible en pensant qu'il paie tes folies pour faire rire les autres à tes dépens : car il a une haute opinion de son cher fils Philippe.

Moi : Je lui dirai, pour le désarmer, de déduire quarante guinées sur la somme qu'il m'alloue pour mes menus plaisirs.

La conscience : Tu as du bon, mon fils ; je te pardonne, moi : puisse ton cher père en faire autant !

Mon ami Pierre de Sales Laterrière, étudiant en médecine, entrant sur ces entrefaites, interrompit cet intéressant dialogue avec ma conscience. Je lui fis un récit fidèle de mon aventure, mais il ne fit qu'en rire en disant : Pas mal débuté ; je n'aurais pas fait mieux, moi, qui m'en pique. Un long gémississement fut ma seule réponse à cette saillie intempestive.

— Voyons, mon fiston, puisque tu n'a pas, contre ton ordinaire, l'humeur à rire, ce matin, examinons les dommages. D'abord point de fractures : les os sont dans leur état normal.

— C'est très consolant, répliquai-je en poussant un gros soupir : il n'aurait manqué à mes jouissances qu'une double fracture !

— Tu es, il est vrai, me dit-il, écorché au vif ; mais quelques aunes d'emplâtres, judicieusement appliquées et aussi un peu d'aide à la nature au moyen d'un diaphorétique, te guériront comme père et mère.

— C'est très heureux ! repris-je, j'en suis, quant à mes blessures, après tout, quitte à bon marché : quelques aunes d'emplâtres ! ce n'est qu'une misère.

— Allons doucement, ajouta mon ami : un de tes genoux est très enflé, et je crains la tumeur blanche, qui est une affection très dangereuse. Le moins qui pourrait t'arriver, si l'amputation ne devenait pas nécessaire, serait de rester boiteux pendant le reste de tes jours : ce serait vraiment dommage, toi, qui te sers si bien des jambes que le bon Dieu t'a données.

Et il me fit ensuite un long discours, très savant sans doute, pour m'expliquer tous les symptômes et toutes les phases de cette cruelle maladie, en ajoutant qu'elle pourrait entraîner l'ankylose.

— Homme ou diable ! parle un langage chrétien ou laisse-moi tranquille avec tes mots barbares et va-t-en !

Laterrière se mit à rire, et me dit qu'il n'avait parlé ainsi que pour m'effrayer un peu.

— Maintenant, mon cher Esculape, lui dis-je, quand pourrais-je sortir ? — Dans huit jours, je l'espère. — Je suis pourtant décidé à le faire après-demain. — Je te le défends au nom de la faculté, fit mon ami, très au fait de son Molière ; je te le défends sous peine d'être accablé de tous les maux que nous tenons en réserve pour tous les sujets récalcitrants et rebelles à la médecine. — Va-t-en à tous les diables ! farceur impitoyable ! lui criai-je, et sache que je me moque de toi et de toute la faculté médicale, et que je sortirai après-demain. — Tu mourras alors de la bradypepsie ! fit Laterrière en continuant le même jeu.

— Mais tu vois bien, infernal bourreau ! répliquai-je, que je ne suis pas d'humeur à écouter tes sornettes : garde tes facéties pour consoler les parents de ceux que tu as déjà tués. Il est, vois-tu, de toute nécessité que je parle à ceux avec lesquels j'ai fait cette folle gageure ; ils la considéreront, j'espère, sous les circonstances, comme non avenue.

— J'ai plus d'expérience que toi sur ces matières, fit sérieusement mon ami, et si tu m'en crois, tu t'abstiendras de leur en parler ; ou, si tu le veux absolument., tourne la chose en badinage de manière à faire croire que l'issue t'est à peu près indifférente.

Ainsi que je me l'étais proposé, je sortis, tant bien que mal, le troisième jour, et je fis part à un de ceux qui avait accepté ma gageure, le capitaine Kerr, aide de camp du gouverneur Craig, du triste état de ma santé, ajoutant qu'il me serait impossible de courir dans cinq jours ; que je me traînais avec peine et douleur.

— *My dear fellow*, fit-il, quand une personne parie dix contre un, on doit supposer qu'il est certain du succès ; et l'on n'accepte la gageure que dans l'espoir qu'il lui arrivera quelque accident : tel que de se donner une entorse, en courant, ou, encore mieux, de s'écorcher comme vous avez fait.

Je rougis jusqu'au blanc des yeux, et je répliquai :

— Excusez mon ignorance : dans un cas semblable, j'aurais proposé, moi-même, d'annuler une folle gageure, dont votre excellent vin de Ma-

dère a été la seule cause en troublant mon cerveau ; mais n'en parlons plus ; j'en serai quitte pour payer mon sot pari, car il n'est guère probable que j'aie la force de courir mardi prochain.

— *Et tu videris*, me dit le gentleman, en me saluant avec beaucoup de civilité.

*Le et tu viderisme* fit frissonner comme s'il eût appliqué un fer rouge sur mes écorchures, et je dis, en grinçant les dents : Oh ! oui, je comprends, c'est mon affaire ; mais c'est aussi mon affaire de ne pas me laisser plumer comme un moineau, et quand je devrais en mourir à la peine, la lutte sera chaude.

Le grand jour arriva ; je descendis assez pesamment de voiture, sur l'arène, où m'attendait mon adversaire, ainsi qu'un grand nombre de curieux. J'avais tout le corps endolori, et même un peu de fièvre. Trois de mes amis intimes, les lieutenants Le Breton, Angouville, et le capitaine Day, dirent à mes adversaires, sans me consulter, qu'en toute justice la course devrait être remise à un autre jour. Mais ils s'y refusèrent, en alléguant les mêmes raisons que mon ami *et tu vederis*.

Il se fit subitement une réaction, une surexcitation extraordinaire dans mon système organique, et je ne sentis plus qu'un besoin : celui de me venger de ce que, dans mon ignorance des lois du *turf*, je croyais être une injustice envers moi.

Ce fut, sans doute, mon heureuse étoile qui influa sur le choix qu'ils firent de leur champion : Skynner avait l'haleine d'un sauvage, mais peu de vitesse. Après un parcours d'un demi-mille, surpris de ce qu'il ne courait pas plus fort, je ne pus m'empêcher de lui dire : Si nous allons toujours de ce train-là, nous ne serons rendu qu'au soleil couchant. — Passez, me dit-il, si vous êtes pressé. Je crus qu'il badinait ; mais pour en avoir le cœur net, je lui dis : Adieu, donc ! et je repris la course de toute la vitesse dont j'étais capable et je la terminai de même. Skynner n'avait ni augmenté ni ralenti son train. Il était loin d'égaliser mon cockney pour une semblable distance. Après sa défaite, il me proposa de courir, dans huit ou quinze jours, six milles contre moi : je le remerciai, en lui disant qu'il pourrait m'arriver malheur d'ici là, et qu'il me faudrait lutter quand même, ou payer l'enjeu.

— Ce n'est pas une conséquence, fit le capitaine : on peut mettre pour

condition que si vous prenez le typhus ou que si vous vous rompez le cou en descendant la côte de la basse-ville, attelé sur une calèche chargée de six personnes, sans compter les deux ou trois qui la pousseront à l'arrière, qu'alors, et dans tel cas, la gageure sera nulle.

— Merci de votre indulgence, capitaine, dis-je en riant, mais je ne puis en profiter.

Skynner avait gagné précédemment une course de six milles : c'était un coureur infatigable. Si le choix de mes adversaires eût tombé sur un jeune lieutenant d'artillerie, nommé Collins, gendre du docteur Holmes, qui me frappa pour son agilité le jour de la partie de crosse, il est probable que j'aurais subi les conséquences de ma folle gageure.

Lorsque je retournai le lendemain, neuf jours après mon escapade, à mon bureau, chez l'Honorable Jonathan Sewell, alors procureur du roi, mes deux amis Green et Cartwright, mes compagnons d'études, me dirent que le patron avait tout appris et qu'il m'attendait pour me laver la tête d'importance. La cloche sonne, je fais mon entrée chez mon patron d'un air contrit et humilié ; il lève les yeux sur moi et me dit :

— Je croyais que vous vous étiez sauvé de nous.

C'est la traduction littérale de son expression : *run away from us*. C'était une allusion très fine à mon escapade et à mon absence de son bureau : le mot anglais *run away* voulant dire prendre le mors aux dents, lorsqu'on parle d'un cheval.

M. Sewell était non seulement très indulgent envers ses clercs, mais en agissait avec nous comme si nous eussions été ses propres enfants. Outre les fréquentes invitations que nous recevions à sa table, lorsqu'il donnait de grands dîners, nous étions constamment invités aux parties du soir. Malgré les reproches auxquels sa politique l'a exposé, M. Sewell n'en était pas moins, dans la vie sociale et privée, un des hommes les plus estimable que j'aie connus. Sans parler de sa charité envers les pauvres et d'autres qualités solides, il avait aussi la courtoisie d'un Anglais de la vieille souche. Lorsque je signai le brevet d'usage, en entrant dans son bureau, mon père mit sur sa table un rouleau de cent guinées, honoraires que monsieur le procureur du roi exigeait pour les cinq années d'étude de ses clercs. M. Sewell écrivit une quittance de cette somme au bas de l'acte, et dit à mon père : Accepter votre argent, monsieur, serait m'ôter le

plaisir que j'ai de recevoir un jeune gentilhomme comme votre fils dans mon étude.

La gratitude n'a jamais été un fardeau pour moi, et je saisis avec plaisir cette occasion, la seule qui se présente, de rendre justice aux éminentes qualités de mon ancien patron.

Le jeune James Cartwright, haut-Canadien dont j'ai déjà parlé, mourut trois à quatre ans après son retour dans sa famille. J'ai rarement connu un jeune homme doué de plus aimables qualités : aussi fûmes-nous bien vite amis inséparables pendant les trois ans qu'il resta à Québec. Notre correspondance devint très vive quelque temps après son départ, lorsqu'à ma grande surprise elle fut interrompue tout à coup. Ne recevant aucune réponse à mes deux dernières lettres je ne savais à quoi attribuer un silence qui m'affligeait, lorsqu'étant arrêté un jour près de la cathédrale de Québec, je vis venir un marchand anglais que je ne connaissais que de vue. Il était accompagné d'un jeune étranger, qui, après avoir échangé quelques paroles avec son compagnon, s'avança vers moi, me tendit la main, et me dit avec une vive émotion : « *poor Cartwright is dead!* » (le pauvre Cartwright est mort) et ayant ainsi parlé, il continua sa route. Ces courtes paroles, prononcées avec un accent de mélancolie profonde, par cet étranger qui s'éloigna aussitôt, me firent une impression si douloureuse que j'entrai dans l'église déserte pour cacher ma douleur.

Le cher Cartwright ne m'avait pas oublié ; il avait souvent parlé de moi à ses amis haut-canadiens. Il leur avait sans doute dit : si vous allez à Québec, je vous donnerai une lettre d'introduction pour Gaspé, mon plus sincère ami, et il fera honneur à ma lettre. Le jeune étranger, dont l'apparition avait été si courte et si subite, en aurait sans doute profité du vivant de Cartwright, mais le lien qui nous aurait uni était maintenant rompu : j'étais maintenant un étranger auquel, avec une réserve toute britannique, il craignait sans doute de s'imposer sans introduction suffisante. J'essayai de le rejoindre le lendemain, mais il s'était embarqué la veille pour l'Angleterre. Il me semble que son nom était Baldwin.

J'étais à Kamouraska trois ou quatre ans après la mort de cet excellent jeune homme, lorsque mon ami John Ross,<sup>6</sup> me dit que le conseiller Cart-

---

6. M. John Ross, Protonotaire de la Cour du Banc du Roi, aussi doux, aussi aimable, qu'il

wright, du Haut-Canada, sachant que j'étais sur les lieux, désirait beaucoup faire ma connaissance. Je m'empressai de lui rendre visite. C'était un beau vieillard, d'une haute stature, dont tous les traits me rappelèrent son fils ; et surtout cet air de douceur et de franchise, que j'ai rarement vu empreint sur la physionomie même d'un jeune homme. Aussitôt que Ross m'eût nommé, il se leva de son siège, me tendit deux mains tremblantes d'émotion, et dit en serrant les miennes : *poor James loved you well*(le pauvre James vous aimait bien). Il me parla longtemps, mais avec la plus grande résignation aux décrets de la Providence, de la perte qu'il avait faite, répétant souvent : J'ai perdu un bon fils ! Il ajouta : Vos deux dernières lettres ont été scellées sous la même enveloppe avec celles que vous aviez écrites à mon fils lorsqu'il vivait ; il aurait été peu délicat de violer des secrets de jeunes gens confiés à l'amitié.

Ce que je vais raconter doit avoir eu lieu pendant l'été de l'année 1807. Quelque insignifiante que soit la petite aventure, elle ne laissera pas de faire ouvrir de grands yeux à la jeune génération qui connaît aujourd'hui la ville de Québec.

Nous étions de retour d'un charmant pic-nic à l'Ancienne-Lorette, vers dix heures du soir. Les autres voitures étaient déjà dans l'enceinte des murs de notre bonne cité, lorsque nous arrivâmes à la porte Saint-Jean ; mais bernique ! elle était bien et dûment fermée. J'avais une dame dans mon *gig* ; et un de mes amis, qui me suivait, en ramenait deux dans sa calèche. Sachant qu'une des portes de la ville était toujours ouverte pendant la nuit, nous nous hâtâmes de tourner bride, pensant avoir une meilleure chance à celle du Palais, mais elle ne nous fit pas un plus gracieux accueil.

— Allons sonder la porte Hope, dîmes-nous un peu déconcertés par rapport à nos précieuses charges.

Nous débouchâmes dans la rue Saint-Charles ; mais arrivés à l'ancienne brasserie de M. McCallum, dont on voit encore les mesures, autre obstacle.

Bah ! dit le lecteur, il est facile d'en deviner la raison ; il s'était fait probablement un éboulis du cap qui avait encombré cette rue. Il fallait

---

était sincère. Il mourut jeune et universellement regretté.

alors prendre la rue Saint-Paul et vous rendre soit à la porte Hope ou à celle de la basse-ville.

Il n'y avait qu'une petite difficulté, c'est que la dite rue Saint-Paul n'existait pas alors, que la grève sur laquelle on a depuis construit les quais qu'elle parcourt, était dans le moment à une douzaine de pieds sous l'eau.

— Mais, dites-vous, la communication entre le faubourg Saint-Roch et la basse-ville était donc interrompue à la marée haute ?

Elle l'était certainement pour les voitures : les charretiers attendaient, en jurant comme des païens, qu'il plût à madame la marée de leur livrer passage. « Quant aux piétons, il y avait une ressource, grâce aux dispositions débonnaires de nos bons Canadiens, dont les maisons construites sur les bords d'un quai situé au pied du cap, et munies de galeries se communiquant sans interruption, invitaient les passants à se servir de cette voie de communication.

Comme le plus pressé était de déposer nos dames dans leur domicile, je pris la voie des galeries pour savoir des nouvelles de la porte Hope ; elle était hermétiquement fermée. Dans ce grand désarroi, nous proposâmes à nos aimables demoiselles, qu'un de nous resterait à la garde des voitures, tandis que l'autre les accompagnerait jusques chez elles, en passant par la porte de la basse-ville, qui était certainement ouverte. Il ne s'agissait que de prendre la voie des galeries, descendre la côte aux Chiens, ou rue Dambourgès, qui débouche sur la rue Sault-au-Matelot. Mais elles jetèrent les hauts cris, alléguant qu'il faisait bien noir, qu'elles pourraient faire de fâcheuses rencontres de matelots ivres, qu'il y avait une frégate dans le port, et que si elles rencontraient la *press gang*, elles mourraient de frayeur.

Nous leur dîmes que les officiers de la marine anglaise étaient trop galants pour *presser* le beau sexe.

— Ce sont dirent-elles, des monstres de marins, accoutumés au carnage, qui ne respectent rien.

Nous rîmes beaucoup de leurs craintes ; mais il faillit céder ; et nous attendîmes au moins deux mortelles heures avant d'être délivrés. Nous fûmes ensuite assez mal accueillis par les papas et les mamans de nos demoiselles, mourant d'inquiétude ; ils nous tancèrent de la belle manière malgré notre innocence.

Je racontais dernièrement cette scène au major Lafleur, un de nos anciens ; et j'ajoutais qu'il m'était impossible de bien reconnaître maintenant les lieux, dont je voulais donner une description exacte.

— Je me fais fort, me dit-il, d'aider votre mémoire, car j'ai constamment passé et repassé dans cette partie de la ville depuis mon enfance.

Nous étions le lendemain sur les lieux.

— Voici, me dit-il, la partie de la rue Saint-Charles, et de la Canoterie, que l'eau inondait à la marée haute. Ici, au pied du cap, étaient les maisons ornées de galeries qui livraient passage aux piétons. À dix pieds au nord, où est cette épicerie, j'ai vu, il y a cinquante ans, un navire décharger une cargaison de bouteilles.

La lumière se faisait dans mon esprit à mesure qu'il me parlait : j'étais transporté aux beaux jours de ma jeunesse ; tout passait devant mes yeux comme les ombres produites par une lanterne magique.

— Tous les Canadiens, fit le major, se connaissaient alors : les passants s'asseyaient sans façon aux fenêtres des propriétaires de ces galeries, et l'on faisait la *jasette* avec les gens de la maison, sans plus de façon que si l'on eût été chez soi.

Et les deux vieillards soupiraient à ce souvenir du bon vieux temps.

Après la scène que j'ai décrite plus haut entre le docteur Laterrière et moi, il me semble ne pouvoir mieux terminer ce chapitre qu'en entretenant le lecteur de cet ami de mon enfance.

## VIII.1 Le docteur Pierre de Sales Laterrière

J'éprouve un sentiment pénible en écrivant cette notice sur un de mes amis dont la mort, en brisant les liens qui nous unissaient depuis l'enfance, m'a le plus affligé. Il est rare que deux enfants qui ont les mêmes goûts, les mêmes penchants les mêmes passions, ne se sentent pas entraînés l'un vers l'autre ; aussi, dès que j'eus fait la connaissance de Pierre de Sales Laterrière, nous devînmes amis inséparables. Gamin redoutable comme moi, pendant son enfance, son père, ainsi que le mien, se vit obligé de le mettre pensionnaire au séminaire de Québec, pour mettre fin à une carrière très honorable sans doute, mais promettant peu pour l'avenir de

l'Esculape en herbe, qui devait hériter de la nombreuse clientèle de son papa.

Si nous n'avons pas fait brûler le séminaire, c'est que la Providence veillait sur cette maison qui a rendu des services si éminents à la jeunesse canadienne. L'usage de la pipe était sévèrement interdit aux élèves ; raison de plus pour nous en donner la fantaisie. Un immense approvisionnement de bois de chauffage couvrait alors le terrain sur lequel est situé le jeu de paume actuel ; il ne s'agissait que d'y pratiquer une chambre au beau milieu pour être à l'abri des recherches les plus minutieuses. Comme nous étions surveillés de bien près, le travail fut long ; mais à force de persévérance, un comité de la pipe fut enfin organisé.

Le bruit courait alors qu'un malheureux membre de notre Parlement, Jean-Baptiste pur sang (nom que l'on donnait aux cultivateurs), député de je ne sais plus quel comté, avait trouvé une ingénieuse idée pour se soustraire aux défenses de l'auguste corps qui avait prohibé l'usage de la pipe dans toutes les chambres qu'occupait l'aréopage canadien. Couché à plat ventre, Jean-Baptiste envoyait les bouffées de tabac qui l'auraient sans cela étouffé, dans la petite porte du poêle qui chauffait le vestibule de la chambre des séances. *Ô tempora !* s'il eût vécu de nos jours, il aurait eu ses franches coudées, et aurait fumé assis confortablement sur un bon fauteuil, dans un appartement élégamment meublé, que l'on appelle aujourd'hui le comité de la pipe, et dans lequel on fume le meilleur tabac : les méchants ajoutent même que c'est aux frais de la province. Ce sont des mauvaises langues.

— Tu devais faire un triste législateur, mon cher Jean-Baptiste ! Les idées lumineuses ne devaient pas menacer de te suffoquer ! Si Painchaud, Laterrière, Maguire et Philippe de Gaspé, tout enfants qu'ils étaient alors, eussent été membre du Parlement, ils auraient fumé, si tel eût été leur bon plaisir, même sous le siège de l'orateur, sans qu'il s'en fût aperçu.

Jetons le voile sur nos folies de jeunes gens dès notre entrée dans le monde : qu'il suffise d'ajouter que l'ardeur fiévreuses des jouissances, que Laterrière et moi possédions en commun, fut loin de se refroidir après avoir mis bas le capot d'écolier. Que deux traînées de poudre voisines suivent parallèlement la même route, si l'une s'enflamme, l'autre ne tardera pas à faire explosion.

Tandis que je faisais mon droit, mon ami se livrait sérieusement à l'étude de la médecine, à Québec. Il passa ensuite en Angleterre, où il suivit avec succès les cours de Sir Ashley Cooper. Après une absence de trois ans, il revint pratiquer au Canada, où il se distingua comme un de nos plus habiles opérateurs.

Il me racontait une anecdote qui pourra surprendre ceux qui n'ont pas vu les traits mâles, francs et ouverts de mon ami.

— Nous partîmes, dit-il, en toute hâte de Londres, pour porter secours à de nombreux blessés de l'armée anglaise, arrivés à Ramsgate. Les plus avancés des élèves en chirurgie, et j'étais du nombre, avaient été mis en réquisition. Mon départ fut si précipité que je me mis en route avant de tirer sur mon banquier, ce que je fis néanmoins aussitôt que je fus arrivé à ma destination. À l'expiration de trois jours, il ne me restait, pour toutes ressources, qu'une seule guinée dans ma poche ; mais comme il faut toujours faire plutôt envie que pitié, je la dépensai le soir même avec mes amis. Je me rends le lendemain au bureau de la poste où je ne trouvai ni lettre, argent. Dans ce grand embarras, mon parti fut bien vite pris, je me transporte chez un banquier, je raconte ma déconvenue, et demande bravement dix louis en échange de mon billet.

Celui auquel je m'adressais, surpris, sans doute, de tant d'audace de la part d'un inconnu, secouait la tête d'un air assez négatif, lorsqu'un des directeurs, qui avait tout entendu, me regarda attentivement, et dit au caissier : donnez à ce monsieur les dix louis qu'il demande.

Je retournai le lendemain chez les mêmes banquiers, muni d'une traite tirée sur eux-mêmes, par mon banquier de Londres, et après en avoir retiré le montant, déduction faite des dix louis que j'avais touchés le jour précédent, je demandai au même directeur qui m'avait si glamment obligé, ce qui pouvait l'avoir induit à se fier à la parole d'un inconnu.

— Mon cher monsieur, me dit-il, chacun a son faible dans ce bas monde : j'ai étudié Lavater, et le mien est de me croire un grand physionomiste. Vous jugeant d'après les principes de mon maître, j'ai pensé que si votre figure n'était pas une caution suffisante pour dix louis, il ne me resterait qu'à renoncer à mon étude favorite.

— Alors, monsieur, lui dis-je, en badinant, c'est vous maintenant qui êtes dans mes dettes.

— Certainement, fit-il, et pour commencer à m'acquitter envers vous, je vous prie de vouloir bien accepter un dîner en famille, chez moi, aujourd'hui.

J'acceptai une première invitation suivie de plusieurs autres, et les soirées que je passai avec cette aimable famille et les amis de la maison m'ont exempté bien des folies.

Laterrière, le plus gai des hommes, me disait à ce sujet : Tu ne t'imagines pas combien j'étais porté sur la main par mes jeunes amis anglais, qui n'avaient aucune idée de la gaieté française. Dès que je faisais mon entrée dans un cercle où j'étais attendu, les jeunes gens s'écriaient : le voici ! le voici ! nous allons passer une soirée agréable.

Laterrière me racontait un petit épisode assez divertissant d'un de ses voyages en Angleterre.

— Nous avons fait la connaissance, Laterrière et moi, après notre sortie du pensionnat du séminaire, d'un jeune Anglais, nommé Walker ; et voici sous quelles circonstances. Nous admirions, un jour, un superbe navire, ancré le long du quai de la Reine, lorsqu'un jeune étranger, très bien mis et aux manières engageantes, nous invita à visiter son vaisseau, et nous fit ensuite servir une excellente collation. Une liaison est bien vite formée entre jeunes gens du même âge, et Walker, sans être introduit dans nos familles, n'en fut pas moins fêté par nous et nos amis.

Quelques années après, Laterrière visitant je ne me rappelle plus quelle ville de l'Angleterre, muni d'excellentes recommandations à des *gentlemende* l'endroit, rencontra un dimanche, l'après-midi, notre ancienne connaissance Walker, prenant le frais, dans un lieu très fréquenté, avec deux de ses amis. La joie fut mutuelle entre lui et Walker, qui l'introduisit à ses compagnons. Et voilà Laterrière se promenant bras dessus, bras dessous, avec eux, lorsqu'au milieu de la conversation il fut tiré à part par deux des gentlemen qui avaient fait honneur aux recommandations de leurs amis de Londres.

— Mon cher monsieur, lui dit un des gentlemen, votre société nous a procuré beaucoup de plaisir, mais tout rapport doit nécessairement cesser entre nous, si vous continuez à fréquenter les mêmes personnes que vous venez de laisser.

— Le seul que je connaisse, fit Laterrière, est M. Walker, jeune gentil-

homme dont nous faisons autrefois notre société dans le Canada. Y a-t-il quelque chose contre son caractère ?

— Rien, reprit le gentleman, c'est, au contraire, un parfait honnête homme ; mais, voyez-vous, nous fréquentons, mes amis et moi, des cercles différents de ceux de nos barbiers.

Laterrière leur raconta alors sous quelles circonstances il avait connu Walker, qui dépensait généreusement alors l'argent dont il était amplement muni, avec ses amis de Québec.

— J'y suis maintenant, dit l'un des messieurs : je me rappelle que Walker, ayant reçu une petite succession d'une de ses tantes, laissa la boutique paternelle dans laquelle il jouait très habilement des ciseaux et du rasoir, et que quand il eut tout dépensé, il revint bravement terminer son apprentissage, après avoir joué, je suppose, au gentleman dans les pays étrangers.

Laterrière fit part le soir même, à Walker, de la révélation qui lui avait été faite à son sujet ; mais le barbier prit la chose en bonne part, comme fait un homme de bon sens qui connaît les distinctions sociales, et accepta, avec plaisir, l'invitation que lui fit Laterrière de venir de temps en temps le visiter privément le soir à son hôtel pour parler de ses anciennes connaissances du Canada.

Si le vieux curé Primrose, de Goldsmith, fut mystifié pendant une soirée entière par un maître-d'hôtel, jouant le rôle de gentilhomme, il n'est pas surprenant que deux jeunes gens, comme nous, aient pris Walker pour un des plus fashionables gentlemen de la cité de Londres.

Au début de la guerre de l'année mille huit cent douze, le docteur Laterrière fut nommé chirurgien major dans le corps des voltigeurs, bataillon d'élite de la milice incorporée, commandé par le colonel de Salaberry. Il servit avec distinction pendant toute la durée de la lutte avec nos voisins. Il passa ensuite en Angleterre, où il épousa une riche héritière, la fille de Sir Fenwick Bulmer. Il me racontait, à ce sujet, un petit incident caractéristique d'un homme d'affaire de la cité de Londres.

— Mon cher beau-père, disait-il, faisait valoir deux raisons puissantes pour me refuser la main de sa fille : la première, parce que j'étais catholique, et la seconde, parce qu'il me considérait comme un jeune homme dissipé, prodigue même (il se trompait fort) et plutôt enclin à dépenser

les écus qu'à les faire profiter. Mais ce que femme veut Dieu le veut, et Sir F. Bulmer finit par consentir d'assez mauvaise grâce à notre union. Il me dit la veille du jour fixé pour le mariage :

— Je suppose qu'au train de vie que vous menez, vous n'êtes guère chargé d'argent : voici un ordre de cent louis sur mon banquier ; mais vous me devez un chelin pour le droit de timbre.

Je mis son *check* dans une poche, et tirant un chelin de l'autre, je le présentai à mon futur beau-père, qui le mit tranquillement dans la sienne. Son intention était de me faire présent de cent louis ; mais de pas un sol de plus. Quant à moi, j'aurais fait, de bon cœur, le même échange tous les jours de ma vie.

Mon ami revint ensuite au Canada avec sa jeune Anglaise, qui sut bien vite se faire aimer, par son esprit, sa douceur, son amabilité, de la nouvelle société dans laquelle elle fut introduite. Après un court séjour à Québec, elle passa une année aux Éboulements, tandis que son mari faisait réparer une de ses maisons à la basse-ville, qu'il se proposait d'habiter l'année suivante.

Madame Laterrière, après son retour d'un exil momentané, nous amusait beaucoup de la frayeur que les habitants des Laurentides lui avaient inspirée.

— J'avais lu, nous disait-elle, beaucoup d'ouvrages sur les aborigènes de l'Amérique du Nord ; et ce ne fut pas sans un certain effroi que je mis le pied sur le sol canadien. Mes craintes furent cependant bien vite dissipées à la vue de vos citadins ; mais il en fut autrement dès mon arrivée dans vos montagnes. Outre que le costume primitif des Éboulois était différent de tous ceux que j'avais vu, même à Québec, ces montagnards sont naturellement très bruns, et je me crus si bien au beau milieu d'une population de sauvage, que je fus longtemps sans oser m'éloigner seule du manoir seigneurial. Je leur croyais des goûts d'anthropophages ; et je supposais que s'ils ne m'avaient pas encore dévorée, c'est qu'ils me trouvaient trop maigre pour faire honneur à leur cuisine. Nos Éboulois sont pourtant de bonnes et braves gens, que je sus ensuite apprécier.

Après avoir résidé plusieurs années à Québec, monsieur et madame Laterrière retournèrent à Londres, où les appelait l'âge avancé de sir Fenwick Bulmer. Il mourut deux ans après, en laissant une brillante fortune

à sa fille. Ma bonne amie, madame Laterrière, n'est jamais revenue en Canada ; elle vit encore <sup>7</sup> en Angleterre, mais l'ami de mon enfance, de ma jeunesse, de mon âge mûr, repose depuis trente ans sur le sol du Canada, où il avait toujours dit qu'il reviendrait mourir.

Environs deux ans avant sa mort, il vint me rendre visite à Saint-Jean Port-Joli, et c'est la dernière fois que j'ai pressé la main d'un des hommes qui m'a le plus aimé.

Nous fîmes ensemble une partie de pêche à mon beau lac Trois-Saumons. Laterrière gravit les trois montagnes, que nous avons à franchir, avec autant de vigueur que moi, et nous nous assîmes sur le piton de la dernière pour nous reposer. Après avoir admiré le superbe panorama qui se déroulait à nos yeux, y comprise la paroisse des Éboulements, où il devait dormir de son dernier sommeil, il me dit, après avoir tiré une lancette de sa poche :

— Tiens, mon cher Gaspé, regarde cet instrument ; eh bien ! je consentirais à recommencer la vie à vingt-cinq ans, sans autres biens sur la terre que les habits que je porte maintenant et ma lancette à la main.

— À d'autres ! lui dis-je : tu n'as que quarante ans, tu as une charmante famille, tu as toujours aimé l'argent et tu en es gorgé, possédant une fortune d'au moins cent mille louis, et tu penses me faire accroire que, pour quelques années de vie de plus, tu renoncerais à tout cela ! allons donc ! tu n'es pas sérieux !

— À quoi me servent les richesses, reprit-il, lorsque j'ai un pied dans la tombe !

— Tu veux badiner, répliquai-je, tu es dans toute la vigueur de l'âge viril, tu as gravi ces montagnes d'un pas aussi léger que moi, tu as encore les belles couleurs que tu avais il y a vingt ans ; tout annonce chez toi une force musculaire peu commune ; et tu parles de mourir ! Allons donc ! tu veux badiner !

— La mort est un sujet trop sérieux, me dit-il, pour en parler légèrement : je suis affecté de la diabète, et cette cruelle maladie mettra bientôt

---

7. Madame Laterrière vivait encore lorsque j'écrivais ce chapitre, l'hiver dernier : elle avait lu avec beaucoup de plaisir mes « Anciens Canadiens ; » et je me proposais de lui envoyer ces chroniques, quand j'appris sa mort par son beau-frère, l'Honorable Paschal de Sales Laterrière.

fin à mon existence.

Il m'expliqua ensuite les diagnostics de cette maladie que j'ignorais alors ; mais je lui dis que la force de sa constitution en triompherait, que les médecins étaient plus sujets à s'alarmer que leurs malades mêmes ; et je continuai à le badiner sur la prétendue poltronnerie des chirurgiens qui coupent et rognent dans la chair humaine sans sourciller et jettent les hauts cris aux moindres petits bobos qu'ils ressentent.

Mon ami reprit sa gaieté ordinaire, qu'il conserva pendant tout le temps qu'il passa chez moi.

Environ dix-huit mois après cette visite, une personne de ma famille, arrivant de Québec, me dit :

— J'ai vu ton ami Laterrière ; il est de retour au Canada, où il se propose de passer l'hiver, et j'ai été frappée, comme tout le monde, du changement qui s'est fait en lui : il serait mort avant six mois que je n'en serais pas surprise.

— Quoi ! déjà ! m'écriai-je : il reviendrait déjà accomplir le vœu qu'il a fait de mourir sur le sol de la patrie ! Impossible ! Il y avait trop de vitalité dans cette âme ardente ! dans ce corps aux muscles de fer !

Un journal de Québec annonçait, cinq mois après, la mort de mon ami. Je laissai tomber la feuille, et m'enfermant dans une chambre d'où je découvrais la paroisse des Éboulements, je fis de pénibles réflexions, en pensant que là gisait le corps inanimé de celui dont la gaieté animait naguère les cercles de ses nombreux amis, de celui dont tous les traits s'épanouissaient de plaisir chaque fois qu'il venait à ma rencontre, comme l'aurait fait un tendre ami après une longue absence. Ô néant de la vie ! m'écriai-je, s'il m'était donné de traverser ce fleuve couvert de glace, de me pencher sur la tombe de mon ami, je n'y rencontrerais que le froid accueil des hôtes ordinaires du sépulcre !

Dors en paix, ô mon ami, sur la rive droite du majestueux Saint-Laurent ! Celui que tu as tant aimé trouvera aussi bien vite le repos sur la rive opposée du même fleuve ! Les tempêtes qui bouleverseront ses flots ne troubleront pas plus ton repos que les ouragans beaucoup plus terribles de la vie humaine, auxquels ton ami sera exposé jusqu'au jour où il trouvera aussi la paix et la tranquillité dans le silence d'un sépulcre creusé

en face de ta tombe !<sup>8</sup>



---

8. Le docteur Pierre de Sales Laterrière publia, à Londres, en l'année 1830, une brochure en langue anglaise, intitulée : « A Political and Historical account of Lower Canada »

## CHAPITRE IX

### neuvième

E ME SENS mal à l'aise en commençant ce chapitre, car trois de mes contemporains, élèves du séminaire de Québec, jouissent encore comme moi de la douce lumière du ciel, après un laps de soixante-et-sept ans que nous commençâmes ensemble nos études. L'Honorable Louis-Joseph Papineau et M. le docteur Joseph Painchaud liront-ils ces pages avec plaisir ? voilà ce qui m'inquiète. Quant au troisième, le plus haut en dignité, Sa Grandeur Monseigneur Flavien Turgeon, Archevêque de Québec, il ne trouvera aucun adoucissement à ses infirmité au souvenir des scènes de notre enfance : il n'est maintenant sensible qu'à la douleur !

#### IX.1 L'honorable Louis-Joseph Papineau

La vie politique de ce grand homme est gravée, par le burin de l'histoire, en caractères indélébiles ; les luttes qu'il a soutenues pour conserver

intacte une constitution octroyée par la Grande-Bretagne, et dont l'oligarchie du Canada s'efforçait depuis longtemps d'arracher lambeaux sur lambeaux, sont inscrites en lettre de feu dans le cœur de ses compatriotes. Aussi serait-ce une grande témérité de ma part de traiter un sujet auquel je ne pourrais rendre justice, malgré mon admiration pour le puissant orateur.

La renommée du jeune Papineau l'avait précédé avant même son entrée au séminaire de Québec. Tout faisait présager, dès lors, une carrière brillante à cet enfant précoce, passionné pour la lecture, et dont l'esprit était déjà plus orné que celui de la plupart des élèves qui achevaient leur cours d'études.

Papineau jouait rarement avec les enfants de son âge ; il lisait pendant une partie des récréations, faisait une partie de dames, d'échecs, ou s'entretenait de littérature, soit avec ses maîtres, soit avec les écoliers des classes supérieures à la sienne. L'opinion générale était qu'il aurait été constamment à la tête de ses classes, s'il n'eût préféré la lecture à l'étude de la langue latine.

Comme il lui était permis, par faveur spéciale, de lire, même pendant l'étude, sans l'agrément des maîtres de salle, il se dépêchait de broder ses devoirs pour se livrer ensuite à son goût favori. Il était redevable de cette indulgence, je crois, en reconnaissance de services importants que son père avait rendus au séminaire de Québec, ou, peut-être aussi, parce que les supérieurs croyaient, avec raison, que cette faveur ne l'empêcherait pas de faire de brillantes études.

Les maîtres menaient de temps à autre les pensionnaires du petit séminaire de Québec aux séances de la chambre d'assemblée, pendant les sessions du parlement provincial ; et comme les enfants aiment à singer tout ce qu'ils voient, il fut décidé que nous aurions aussi notre chambre d'assemblée. On commença par les élections. Que d'intrigues ! que de corruption même pour faire élire un candidat de notre choix !

Le parti conservateur, tremblant pour l'élection de son candidat, proposa de faire voter les ecclésiastiques du grand séminaire. Celui de l'opposition, dont Papineau était le chef, combattait de toutes ses forces l'introduction de cette clause dans notre charte. Il s'en suivit de longs débats, de bien chaudes discussions, mais les tories triomphèrent.

Le grand jour de l'élection arrivé, les deux candidats firent les discours d'usage, et promirent, comme on le fait de nos jours, plus de beurre que de pain aux sots (et j'étais probablement du nombre), qui ajoutaient foi à leurs discours. L'âge d'or allait renaître pour les écoliers ! plus de pen-sums, plus de fêrûles, mais des confitures à tous nos repas. Rien de plus aisé à obtenir ; il ne s'agissait que de présenter au supérieur, une requête appuyée par un corps aussi auguste que notre parlement.

Papineau, âgé alors de treize à quatorze ans, monta sur le *hustings*, et, dans un discours qui dura près d'une demi-heure, foudroya notre malheureux candidat. Je l'ai souvent entendu depuis tonner dans notre parlement provincial contre les abus, la corruption, l'oligarchie, mais je puis certifier qu'il n'a jamais été plus éloquent qu'il le fut ce jour-là. Les prêtres du séminaire s'écriaient : c'est son père ! c'est tout son père ! Quel champion pour soutenir les droits des Canadiens, lorsqu'il aura étudié les lois qui nous régissent ! Et les messires, Demers, Lionnais, Bedard et Robert, qui rendaient ce témoignage, étaient des juges compétents.

Il existait un grand contraste entre les deux messieurs Papineau. Le père, Joseph Papineau, gros et trapu, n'avait de remarquable que sa tête énorme ; ses vêtements mêmes n'étaient pas en harmonie avec le rang qu'il occupait dans la société. Le fils, au contraire, était un bel homme, et irréprochable dans sa toilette, sans être un petit maître. Son ton et ses manières sont, peut-être, d'une élégance un peu recherchée aux yeux de ceux qui, en rapports journaliers avec la société anglaise, ont contracté des manières plus raides.

Le fils, dans la conversation, et surtout quand il parlait en public, aurait plutôt hésité que de ne pas se servir de l'expression la plus élégante. Le père, au contraire, n'aurait pas substitué un mot plus élégant, au mot propre qu'il avait sur les lèvres, dès qu'il exprimait sa pensée.

La première impression que fit sur moi l'éloquence de M. Joseph Papineau ne s'est jamais effacée de ma mémoire. J'assistais, bien jeune, à une séance de notre parlement, lorsque je vis un membre, aux manières simples, se lever avec lenteur, en tenant dans la main droite un papier dont il venait probablement d'achever la lecture. Ses habits, une grande queue qui lui descendait plus bas que les épaules, quoique la mode en fut passée dans les villes, tout me fit croire qu'il était un de ces notables

que certains comtés de la campagne envoyaient alors pour les représenter dans l'assemblée provinciale. Il parla pendant l'espace d'une demi-heure, et sa parole coula toujours aussi facile, aussi abondante, que les eaux paisibles d'un grand fleuve, tandis que lui-même était aussi immobile que les deux rives qui l'encaissent. J'étais sous l'effet d'un charme inexprimable ; je craignais à chaque instant qu'il ne cessât de parler : et chose surprenante, je ne comprenais qu'à demi son discours. Le plus grand silence régnait dans la chambre : quant à moi je n'osais respirer. Tout turbulent que j'étais à cet âge, il me semblait que je ne me serais jamais lassé de l'entendre.

Je ne me rendis vraiment compte de ce que j'éprouvai alors, que six à sept ans après, lorsque je lus le troisième livre de la traduction de l'Iliade par Pope.

Le vieux Roi Priam est sur les murs de Troie, Hélène à ses côtés lui fait l'énumération des chefs les plus célèbres de l'armée grecque, dont les innombrables bataillons couvrent la plaine ; elle nomme Ulysse. Anténor prenant alors la parole dit :

« J'ai, moi-même, ô Roi ! connu cet homme étonnant, lorsque, sous l'égide de nos lois hospitalières, il vint à Troie plaider la cause de la Grèce. »

Je ne puis résister au plaisir de citer les magnifiques vers du poète anglais, sauf à en donner ensuite une traduction bien pâle. Anténor, après avoir donné à l'éloquence de Ménélas des éloges mérités, continue :

*« But when Ulysses rose, in thought profound,  
 « His modest eyes he fix'd upon the ground,  
 « As one unskill'd or dumb, he seem'd to stand,  
 « Nor rais'd his head, nor stretch'd his scepter'd hand.  
 « But when he speaks, what elocution flows !  
 « Soft as the fleeces of descending snows,  
 « The copious accent fall, with easy art !  
 « Wandering we hear, and fix'd in deep surprise :  
 « Our ears refute the censure of our eyes. »*

Traduction

« Mais lorsque Ulysse, absorbé dans des méditations profondes, se lève de son siège, lorsqu'il abaisse avec modestie les yeux vers la terre

sans les en détacher, et sans même étendre la main dans laquelle il tient le sceptre royal, on le croirait alors muet ou sans intelligence, mais dès qu'il parle, quels flots d'éloquence coulent de sa bouche ! éloquence aussi douce que les flocons de neige qui descendent dans un vallon par un jour de calme. Ses paroles abondantes s'échappent avec un art si facile qu'on l'écoute avec surprise ! et saisis d'un profond étonnement nos oreilles repoussent la censure de nos yeux.. »

La vie de collègue d'un enfant, d'un jeune homme aussi posé, aussi studieux, aussi raisonnable avant l'âge, que le jeune Papineau, ne fournit au biographe que peu de choses à dire sur son compte. Ce sont les enfants dissipés, turbulents, qui offrent une riche mine à exploiter.

Voici cependant une petite scène qui nous amusa beaucoup ; et je me sépare de lui avec regret.

Papineau étant alors, je crois, en seconde, faisait, à la récréation du midi, pendant une belle journée de l'été, une partie d'échecs avec notre directeur, monsieur Lionnais, sur les marches élevés du perron de la grande cour du séminaire. Un sauvage, de je ne sais quelle tribu, trouvant la porte de la cour ouverte, s'approcha des joueurs d'échecs, et suivit le mouvement des pièces avec un intérêt soutenu jusqu'à la fin de la partie. Il serre les lèvres quand il voit la marche de la tour ; il dit ho ! quand il voit les razzias de la dame, et hoa ! à chaque fois que le cavalier fait un bond.

Le vainqueur prononce à la fin les terribles mots : échec et mat ! et monsieur Lionnais demande au sauvage s'il sait jouer aux échecs.

— Pas connaître, fit l'indien, et traçant des petits cercles avec l'index de la main droite dans la paume de la main gauche, il ajouta : bon ! bon ! jouer comme ça !

— Ah ! tu sais jouer aux dames, dit le directeur : allez donc, Papineau, pour la nouveauté du fait, chercher un damier, et faites ensuite gratter d'importance ce *canouah*.

À la vue du damier et des pièces que Papineau arrangeait, tout en invitant l'Indien à jouer avec lui, ce dernier poussa un cri de joie en disant : moi jouer avec petit patliasse !

Les sauvages donnaient souvent ce nom aux écoliers du séminaire de Québec qu'ils considéraient comme des petits prêtres.

Papineau, certain de la victoire, commence à jouer avec assez de négli-

gence ; l'Indien souffle une dame, en prend trois et s'écrie : pas ben joué, petit patliasse ! Papineau piqué ensuite du massacre de ses pièces et encore plus des cris de triomphe de son adversaire, demande une revanche, mais il lui fallut de nouveau succomber dans la lutte, aux grands éclats de rire des écoliers, et du directeur lui-même, qui avaient pris un vif intérêt à la partie.

— De grâce, monsieur Lionnais, dit Papineau, prenez ma place pour l'honneur du séminaire, et donnez une bonne leçon à cet animal des forêts.

Le directeur ne se fit pas prier pour soutenir la réputation des peaux blanches, car ayant été récollet avant d'être ordonné prêtre, il avait beaucoup joué aux dames dans son couvent, et il se piquait, avec droit d'être un adepte. Il remplace donc le vaincu, et fait signe au sauvage, qui s'était levé, de reprendre sa place.

— Moi pas capable, fit l'Indien, jouer contre grand patliasse.

Après quelques façons, il se remit pourtant au jeu. Mais je suis contraint d'avouer que notre directeur s'en retira pour le moins aussi maltraité que celui dont il avait pris la revanche.

— J'ai faim, fit le sauvage, quand les deux nouvelles parties furent terminées.

— J'aurais pensé, reprit monsieur Lionnais, que tu devais être repu après le grand nombre de dames que tu as mangées !

Puis, s'adressant à moi :

— Fais moi le plaisir, Gaspé, de mener ce glouton à la cuisine, et dis à Joseph de le bourrer de pain et de viande jusqu'à ce qu'il en crève à la peine.

Nous rîmes beaucoup de ce projet de vengeance de notre directeur après la raclée qu'il avait reçue.

J'ai su depuis que les sauvages étaient généralement des joueurs de dames redoutables : naturellement très paresseux, ils passent souvent, surtout pendant l'hiver, les journées entières couchés dans leurs cabanes à se livrer à ce jeu qu'ils ont appris des blancs.

## IX.2 Joseph Painchaud

Monsieur le docteur Painchaud a commencé et terminé son cours d'étude dans les mêmes classes que moi : tel il était pendant son enfance, tel il est encore aujourd'hui : gai, spirituel, mordant, aimable, tournant tout en ridicule, même les choses les plus sérieuses. On lui reprochait, par-ci par-là, d'être un peu excentrique : qu'il me pardonne le mot : vieux amis, nous ne sommes pas hommes, après un commerce d'amitié, sans nuage, de soixante-et-six ans, à nous brouiller pour si peu de choses. Certes, je ne voudrais pas pour tout au monde qu'il le prit en mauvaise part : c'est un rude athlète que monsieur le docteur Painchaud, et je serais certain de m'en retirer avec les étrivières. Mais je n'ai rien à craindre de ce côté là ; si Painchaud, l'éternel railleur, distribuait les épigrammes à droite et à gauche, il était le premier à rire des traits qu'on lui décochait. Je ne lui ai jamais connu un moment de mauvaise humeur pendant tout le cours de nos études, ni après.

Si nous portions la croix d'honneur attachée au côté droit, Painchaud la portait au côté gauche ; si nous la portions du côté gauche pour l'imiter, il trouvait le tour de l'accrocher l'hiver à la palette de son casque où à son chapeau pendant l'été. Si nous recevions les fêrules de la main droite, il tendait la main gauche quoique plus tendre pour endurer ce supplice. Si nous portions la ceinture haute, il la portait en bas des reins ; et malgré nos lazzis, il avait toujours les rieurs de son côté.

Painchaud, en faisant ses devoirs les plus sérieux, oubliait rarement d'y introduire un mot, ou une phrase qui pût nous faire rire. Le régent nous avait donné un jour pour sujet de composition le *nemo sua sorte contentus* d'Horace. Painchaud après avoir traité le sujet à sa façon, en traçant un tableau où beaucoup d'écoliers de notre classe avaient le plaisir de se reconnaître, sans néanmoins oser s'en offenser ; après avoir fait désirer à ceux qui avaient le regard louche de regarder droit devant eux, à ceux qui avaient le nez trop long de l'échanger pour un nez passable, après avoir fait souhaiter à l'un du beau temps quand il pleuvait, de la chaleur quand il faisait froid, de la neige pour glisser quand elle était tardive, et à l'encontre du petit Fleury de l'inimitable Berquin, leur avoir toujours

fait souhaiter la saison ou le temps dont ils ne jouissaient pas, finit par cette phrase burlesque : « Et quand le bon Dieu nous enverrait les quatre temps nous ne serions jamais satisfaits. »

Le régent trouvait que la phrase n'avait pas le sens commun, tandis que Painchaud, tout en nous faisant des clins d'œil, soutenait gravement qu'elle avait une portée philosophique très profonde. Et cela au milieu des éclats de rire de toute la classe. Il avait atteint son but.

Ce qui n'a pas empêché Monsieur le Docteur Painchaud de faire de brillantes études ; et d'être aujourd'hui un de nos citoyens distingués de la ville de Québec, où il s'est acquis par ses talents et son assiduité comme médecin, une jolie et indépendante fortune ; réparant par son mérite personnel l'injustice du sort qui l'avait fait naître de parents peu fortunés.

### **IX.3 L'honorable juge en chef Rémi Vallière de St. Réal**

Je ne crois pas me tromper en avançant que le sujet de cette biographie était l'homme doué de plus de talents naturels qu'ait produit le Canada. Orphelin dès l'âge le plus tendre, son génie se fit jour à travers tous les obstacles ; confondu, d'abord, avec les autres enfants qui fréquentaient le catéchisme à la cathédrale de Québec, il se fit remarquer aux premières questions qui lui fit le vicaire qui préparait les enfants à leur première communion.

— J'ai vu ce matin au catéchisme, dit le vicaire à Monseigneur Plessis, alors Coadjuteur et curé de Québec, un enfant qui m'a étonné. Surpris de ses réponses, je lui ai fait des questions bien au-dessus de la portée d'un enfant de son âge, et il m'a répondu avec le même aplomb.

Monseigneur Plessis n'était pas homme à laisser enfouie une telle perle sans la cueillir ; il fit venir le jeune Vallière, et sut de lui qu'il était né dans la ville de Québec, mais que son père, ayant laissé cette ville pour le Haut-Canada, je crois, il y avait été élevé. Que sa mère ayant convolé en secondes noces après la mort de son père, son oncle Møøø citoyen de la basse-ville de Québec, l'avait accueilli chez lui. L'éminent Prélat l'in-

terrogea à son tour et éprouva le même étonnement que son vicaire, aux questions qu'il lui faisait. L'enfant répondait souvent : J'ai lu ceci dans tel auteur.

— Tu aimes donc la lecture ? fit le prélat.

— Je lis tout ce qui me tombe sous la main, fut la réponse.

— Mais tu me cites des auteurs anglais, aussi bien que des auteurs français. Quel commencement d'instruction as-tu reçue ?

— J'ai été à une petite école dans le Haut-Canada, où j'ai appris à lire l'anglais.

— Et le français ?

— J'ai appris à le lire sans l'aide de personne : c'était chose facile à celui dont la langue maternelle était la langue française.

— Que vas-tu faire maintenant ?

— Mon oncle n'est pas riche, il a une nombreuse famille, il va me mettre commis chez un épicier, s'il peut me trouver une place.

— Aimerais-tu à faire des études ?

— Ah ! oui, Monseigneur, c'est là toute mon ambition.

— Je vais parler à ton oncle dès aujourd'hui, et demain je te donnerai les premières leçons de la langue latine.

Dix-huit mois après Vallière savait le latin ! oui, savait le latin ; il lisait non seulement avec la plus grande facilité les auteurs classiques, mais même parlait la langue de Cicéron avec élégance et facilité. Et en voici une preuve :

Vallière doué d'un des plus nobles cœurs que Dieu se soit plu à créer, n'a jamais oublié la dette de gratitude qu'il devait à son généreux protecteur, aussi, à l'encontre de la plupart des jeunes gens qui évitent, s'ils ne font pas pis, la société de ceux qui leur ont ouvert le chemin des honneurs et de la fortune, il se faisait un devoir de reconnaissance de rendre de fréquentes visites à son bienfaiteur ; et la mort seule de l'éminent prélat a mis fin à leur commerce d'amitié.

— Tu est le bienvenu, lui dit un jour Monseigneur Plessis, qui tenait en ce moment un volume d'Horace dans sa main, j'ai beau tourner et retourner ce vers il m'est impossible de croire que ce soit ce que l'auteur a voulu exprimer ; c'est un contresens.

Vallière lit le passage et dit : c'est, en effet, ridicule. Mais après un moment de réflexion, il prend un crayon, pose deux points, ou un point et une virgule, et ajoute : lisez maintenant Monseigneur. Le sens était entièrement changé à l'avantage de l'auteur, et dès plus clair ; Monseigneur Plessis se plaisait à raconter cette anecdote de son jeune protégé.

Vallière portait toujours dans sa poche un auteur latin ; et ni ses nombreuses occupations, ni sa vie un peu dissipée, comme la nôtre, pendant sa jeunesse, ne l'empêchaient d'en lire une page ou deux tous les jours.

Mais rétrogradons de quelques années.

Grand émoi, grande consternation parmi les autorités très soupçonneuses de la ville de Québec. On vient d'apprendre qu'un général de Napoléon est non-seulement dans la cité, mais qu'il amène l'audace de recruter un régiment. Le conseil-exécutif s'assemble et on requiert la présence immédiate du prélat catholique. On lui fait sentir qu'il est assez surprenant qu'il puisse ignorer un fait aussi important ; et surtout qu'il n'en ait pas instruit les autorités. L'évêque interpellé répond que la chose lui paraît ridicule ; qu'un général français pourrait bien être caché dans la ville de Québec, mais qu'il n'aurait jamais l'audace d'y lever un régiment. Le Procureur du Roi tire un papier de sa poche et le passe au prélat. C'était bien un bel et bon brevet de capitaine, revêtu des formes voulues en pareil cas. Le capitaine appartenait au régiment d'un général portant un nom français.

— Que dites-vous maintenant, Monseigneur, fit le procureur du Roi ?

— Que je me fais fort, répliqua l'évêque, de vous produire demain, à l'ouverture de la séance du conseil, le général dont il s'agit ; jusque-là, il est inutile de faire d'autres recherches.

Tout l'aréopage était réuni le lendemain, lorsque Monseigneur Plessis fit seul son entrée dans la chambre du conseil. On se regarda avec inquiétude, et l'on somma l'évêque de tenir sa promesse.

— Je vais l'introduire, fit celui-ci ; il m'attend à la porte ; et il rentra aussitôt après tenant par la main un enfant de onze à douze ans :

— Voici, Messieurs, le général Vallière.

Quelques membres du conseil, ennemis acharné de tous les Canadiens-français, croyant à une mystification, pâlirent de colère, tandis que d'autres plus sensés, et qui connaissaient le haut caractère du grand pré-

lat, éclatèrent de rire. Tout s'expliqua : Vallière levait un régiment d'enfants, dont il s'était constitué le général.

Interpellé sur le brevet, si parfait dans sa rédaction, il dit qu'ayant lu par hasard deux ans auparavant un brevet d'officier, il en avait adopté la forme qu'il n'avait pas oubliée.

Nous étions, je crois, en seconde, lorsque Monseigneur Plessis tenant à la main un cahier de deux pouces d'épaisseur, bourré de dates chronologiques, entra dans notre classe avec son élève. Il passa le cahier à notre régent et le pria d'interroger Vallière en lui recommandant de changer souvent de pages ; et celui-ci répondit juste et sans hésiter pendant au moins un quart d'heure : ce n'était pourtant pas la mémoire du perroquet, il paraissait y avoir de la réflexion dans chaque réponse.

Le tour de force de sa mémoire prodigieuse que je vais citer, me paraît encore plus surprenant. Vallière n'est entré au séminaire que pour faire son cours de philosophie : nous étions alors externes tous deux, et dans la même classe, lorsqu'un de mes amis me dit un jour :

— J'ai rencontré Vallière avec un jeune étranger, et ils parlent tous deux une langue inconnue.

Je ne manquai pas d'en parler à Vallière.

— C'est, me dit-il, un jeune Portugais arrivé à Québec dernièrement, et recommande à la maison Lester et Morrough. Il ne sait parler que sa langue maternelle et nous sommes voisins à la basse-ville ; il paraissait beaucoup s'ennuyer, et je me suis dépêché d'apprendre son langage pour converser avec lui. Venez ce soir chez Plamondon, où nous devons nous réunir, et je vous l'introduirai à tous.

Nous passâmes une soirée des plus agréables, faisant mille questions au jeune étranger, sur le Portugal, sur les mœurs et usages de son pays ; et Vallière, notre truchement, nous rendait compte de ses réponses sans hésiter un seul instant. Le Portugais n'était à Québec que depuis vingt-deux jours, à ce que nous dit Vallière, et après information, c'était bien vrai.

Vallière, LeBlond, Plamondon et moi, admis au barreau à peu près dans le même temps, fîmes nos premières armes à la tournée de Kamouraska. Un de nos clients, plaideur enragé comme le Chicaneau de Racine, échut en partage à Vallière pour ses péchés. Cet homme ne parlait et ne

rêvait que de sa cause de cinq sols, à laquelle il pensait que tout le monde devait prendre le plus grand intérêt. Il obsédait son malheureux avocat depuis le matin jusqu'au soir : nous étions en juillet, et dès trois heures du matin, il battait la diane à sa porte. La voiture de ce prévenant plaideur stationnait toute la journée devant notre hôtel, prête à transporter l'infortuné praticien dans ses promenades pour jaser avec lui de son affaire. La ténacité de ce plaideur était telle que si nous allions souper chez le seigneur Taché, d'où nous ne sortions souvent qu'après minuit, le premier objet que Vallière voyait en sortant était son plaideur qui l'attendait dans sa calèche.

Nous ne cessons de plaisanter Vallière sur son malencontreux client.

— Et dire, fit-il un jour, que je n'aurai pas la consolation, pour me venger, de perdre sa cause.

— Pourquoi ? dit Plamondon..

— Parce qu'elle est mauvaise, répliqua Vallière, et que tu plaides contre moi.

— Lieux communs, mon cher, répondit Plamondon, aménités journalières entre avocats : il eût été plus modeste et plus spirituel de dire : ma cause est mauvaise, mais je n'aurai pas la consolation de la perdre, parce que le juge B... la décidera.

Vallière, tout spirituel qu'il fût, avait rarement l'avantage dans ce genre d'escrime : Plamondon était alors sur son terrain, comme Crébillon en enfer : le seul joueur qu'il redoutait était Justin McCarthy. J'aurai occasion de revenir sur ce sujet.

Il se faisait un grand débit de boisson pendant la cour de tournée à Kamouraska : outre les auberges de la paroisse, il y avait même des tentes érigées aux environs de la cour où chacun se désaltérait à qui mieux mieux : le plaideur heureux pour se réjouir de son succès ; et celui qui avait perdu sa cause pour noyer son chagrin.

Le dernier jour de la cour terminé, je retournais avec mes trois amis à notre maison de pension, lorsqu'en passant près d'un hangar, nous vîmes un homme endormi la face contre terre. Cette homme était porteur d'une couette<sup>1</sup> entourée de peau d'anguille, d'une longueur formidable. C'était

---

1. On disait toujours couette, en Canada, au lieu de queue.

le client de Vallière ; il n'y avait pas à s'y tromper à la vue de cet ornement qui commençait à passer mode. Notre ami le pousse pour s'assurer s'il est bien endormi, et satisfait sur ce point, il tire son canif, lui coupe la couette ras la tête et lui met ce trophée dans la main. Il va ensuite chercher une longue perche qui était sur une clôture et commence à lui labourer les côtes. Nous étions tous cachés derrière une porte en attendant son réveil. L'homme vivement éperonné se retourne sur le côté, et s'écrie, les yeux fermés, tout en tenant et secouant l'instrument que son avocat lui avait mis dans la main :

— Que le diable les emportent tous !

— Courage ! mon ami, fit Vallière, tu as vingt-quatre heures pour maudire tes juges !

— Et vingt-quatre ans, cria Plamondon, pour maudire ton cher avocat !

L'habitant ouvre les yeux et s'écrie à l'aspect du gourdin qu'il tenait : malédiction ! j'en avais vingt-deux pouces ! comment me montrer maintenant parmi le monde ! je ne puis m'en retourner chez moi que pendant la nuit ! comment aborder ma femme après un tel affront !

— Je suis vengé, fit Vallière : j'ai perdu ton procès et je t'ai coupé la couette.

Vallière était d'une gaieté folle avec ses amis. Il semblait que Dieu en le créant n'eût rien refusé à cet homme privilégié : il réunissait aux talents les plus brillants un cœur de la plus exquise sensibilité ; jamais le malheureux n'a imploré en vain son assistance.

Combien de fois, ô mon ami ! ai-je vu couler tes larmes sur les malheurs d'autrui. Des âmes froides t'ont reproché, lorsque tu siégeais sur le banc judiciaire, de n'écouter souvent que les mouvements de ton cœur sensible ; de t'écarter alors dans tes sentences de la stricte lettre de nos lois. L'hermine<sup>2</sup> dont tu étais revêtu n'en a jamais été souillée ! elle était aussi pure, aussi blanche, lorsque tu te présentas au tribunal de Dieu, précédé des prières de la veuve et de l'orphelin, que le jour où ta souveraine t'en décora aux acclamations de tous tes compatriotes.

Comme tous les hommes au cœur de feu, au sang brûlant, tu n'as pas été exempt de grandes passions pendant ta jeunesse : que les hommes

---

2. Les juges du banc de la reine portaient antrefois des manteaux d'hermine.

froids s'en souviennent, mais l'ange de la sensibilité en inscrivant tes erreurs à la page noire du registre de tes actions, les aura effacées avec ses larmes ! aurais-tu manqué d'avocat au pied du grand tribunal, toi dont la vie a été consacrée à la défense de l'humanité souffrante !

## IX.4 Louis Plamondon

Quand M. de Feletz avait un grain de sel sur la langue, il ne pouvait le retenir.

Sainte-Beuve.

Monsieur Louis Plamondon, avocat distingué du barreau de Québec, fut le premier de mes contemporains du séminaire que la mort enleva à ses nombreux amis. J'ai rarement connu un homme plus spirituel : c'était un rude lutteur que Plamondon ; chacun redoutait ses réparties incisives et mordantes. Justin McCarthy était le seul qui pût lui tenir tête et qui s'en retirât le moins maltraité. Je dois même convenir que si ce dernier n'eût constamment prêté le flanc à son adversaire par sa conduite souvent blâmable, Plamondon aurait eu rarement les rieurs de son côté.

L'esprit précoce de Plamondon lui valut un puissant protecteur. Monsieur Deschenaux, curé de l'Ancienne Lorette, arrête un jour chez le père de Plamondon, qui demeurait à Saint-Ambroise. Il caressa beaucoup le petit Louis qu'il distingua, pour son esprit, du reste de la nombreuse famille. L'enfant répond à ses caresses et le curé l'emmène avec lui faire un tour de voiture. Monsieur Deschenaux trouve le petit Louis, alors âgé de six ans, un compagnon très agréable ; et le Petit Louis de son côté se trouve si satisfait de sa nouvelle connaissance qu'il refuse de descendre de voiture quand il est de retour chez ses parents. Prières, menaces de la mère, tout fut inutile, il se débattait comme un petit démon.

— Ah ! c'est comme ça, dit monsieur Deschenaux, tu ne veux pas me laisser ; et bien reste avec moi si tes parents y consentent.

Le père de Plamondon chargé d'une nombreuse famille ne demandait pas mieux que d'accepter cette offre, et voilà Plamondon installé chez l'opulent ecclésiastique.

Monsieur Deschenaux, quoique puissamment riche par lui-même,

n'en a pas moins desservi la paroisse de l'Ancienne Lorette jusqu'à l'âge le plus avancé. Il distribuait en aumônes dans sa paroisse les dîmes qu'il en retirait.

— Je n'ai pas voulu, disait-il, cesser de percevoir la dîme de mes paroissiens ! ce serait égoïsme de ma part que d'exposer mon successeur à une comparaison désavantageuse entre sa conduite et la mienne.

C'était pendant la guerre de mil-huit-cent-douze. Un riche habitant ayant un paiement à faire à monsieur Deschenaux, tira de sa bourse un billet (*army-bill*) de cent piastres, portant intérêt à six pour cent, et rachetable par le gouvernement à la fin de la lutte.

La cuisinière venait de retirer du feu, et avait déposé sur le foyer de la cheminée, un poêlon contenant une délicieuse fricassée de poulets que le vieux chien de la maison flairait avec délice. Le billet échappe des mains de Jean-Baptiste et tombe au beau milieu de l'excellent mets ; le propriétaire d'icelui se baisse et y plonge la main, aux risques de se brûler jusqu'aux os, et en retire son trésor ; mais le chien, encore plus prompt happe le billet tout dégoûtant de la riche et succulente sauce avant que l'habitant ait le temps de se relever. Le curé entend de sa chambre un vacarme d'enfer dans la cuisine ; il accourt, et voyant notre homme armé d'une hache, la cuisinière d'un manche à ballet comme les sorcières de Macbeth, le chien derrière elle aboyant avec fureur, croit qu'un meurtre va se commettre dans son presbytère.

— C'est ce brutal, dit la femme les yeux enflammés de colère, qui veut tuer notre chien parce qu'il a avalé sa guenille de papier.

— Guenille vous-même, vieux torchon ! vociféra Jean-Baptiste ; un beau billet de cent piastres, portant intérêt, que j'ai conservé dans mon coffre comme mes yeux, jusqu'à ce que votre affamé de chien me l'ait englouti dans sa gueule du diable.

— Tu peux bien parler des chiens affamés, ladre d'avare, s'écrie la cuisinière : toi qui fais tant jeûner le tien qu'il s'accote amont ton four pour japper.

Tout finit par s'expliquer : Jean-Baptiste ne veut pas perdre son billet, mais bien assommer le chien et en retirer les fragments de l'estomac de l'animal glouton ; mais monsieur Deschenaux, très attaché à ses vieux serviteurs, consent, après avoir bien ri de l'aventure, à rembourser les

cent piastres avec les intérêts réclamés.

Plamondon nous racontait cette scène burlesque dont il avait été témoin : il est vrai d'observer qu'elle ne perdait rien dans la bouche d'un homme aussi spirituel et naturellement si farceur.

L'abbé Deschenaux éleva l'enfant qu'il avait adopté, avec l'affection du plus tendre des pères ; aussi ce dernier acquit-il bien vite le ton et les manières de la meilleure société anglaise et française que fréquentait son patron.

## IX.5 Louis Moquin

L'honnête homme est une variété de l'espèce, ainsi que l'homme d'esprit.

Chamfort.

M. Louis Moquin, une de nos célébrités du barreau de Québec, était pendant son enfance presque toujours froid, morose et taciturne : il portait déjà dans son sein le germe de la cruelle maladie qui l'a conduit tout jeune au tombeau. Il avait pourtant, par-ci par-là, quelques jours de gaieté, et c'était alors le plus aimable de tous les pensionnaires du séminaire de Québec. Nous l'entourions alors, et il nous faisait souvent rire pendant toute la durée de la récréation. Ce qui nous amusait le plus étaient les chansons qu'il improvisait dans le style burlesque des habitants, pour tourmenter les jeunes campagnards du pensionnat. Je ne puis me défendre d'en citer une : ça me rappelle ma belle jeunesse. Moquin nous amusait depuis environ une demi-heure, quand arrive le fils d'un cultivateur venu récemment parmi nous et qui, la bouche béante, écoutait de toutes ses oreilles.

— Ton père, fit Moquin en s'allongeant un peu le menton, a-t-il été à la guerre du temps du Français ?

— Non, dit Leclerc ; mais mon défunt grand-père était à Carillon.

— Ah ! ton défunt grand-père était à Carillon. Il doit, alors, avoir connu le général Macalm (Montcalm), et tu dois savoir la belle complainte que les soldats firent sur lui quand il mourut.

— Non, dit Leclerc ; mais j'aimerais à l'entendre chanter.

Moquin se mit à rire et dit : Moi aussi.

Nous criâmes tous : « la complainte ! la complainte du général Macalm ! »

— Êtes-vous fous ! dit Moquin ; vous voyez bien qu'elle n'a jamais existé ; que c'est un badinage de mon invention.

Mais nous n'en vociférâmes que plus fort : « la complainte ! la complainte ! »

— Puisque vous le voulez absolument, il faut bien vous contenter, fit Moquin.

Moquin, même tout jeune, avait la figure d'un vieillard ; mais, pour ajouter à son rôle, il s'allongea à cette fin le visage d'une demi-aune et chanta d'une voix cassée et chevrotante :

*C'est le défunt monsieur Macalm,  
Grand général !  
Qui monté sur son grand choual (cheval),  
Bel animal !  
Vergit ces pauv' Angla'  
À Carillon !  
Forteresse du Canada  
Du côté de Baston.*

— C'est tout, dit Moquin.

— Non ! non ! encore ! encore ! crièrent les écoliers au milieu de leurs éclats de rire.

Il regarde autour de lui et aperçoit un élève que nous appelions le nègre (le malheureux était noir comme une mûre), et un autre qui avait pour sobriquet le bélier, probablement parce que son nom prêtait à cette rime. En voilà assez pour le poète et il continue :

*Quand le combat fut engagé  
Des deux côtés,  
Son nègre et pis (puis) son bélier  
Vinrent à setoqué :  
Le nègre le bélier manquit :  
À grands coups de tête,  
Le retranchement renversit  
De tous côtés par terre.*

Le nègre et le bélier se retirèrent derrière la foule, et nous continuâmes à crier : Encore ! encore ! Cinq jeunes Anglais d'Halifax : Richard Clery, Comyns, Andrew Bulger, Henry Bulger et James Macguire, criaient aussi : encore ! avec les autres.

— Tiens, fit Moquin, je croyais que vous aviez déjà reçu plus que votre part, messieurs les Anglais ; il paraît que vous êtes exigeants. Je vais alors continuer.

*Ces pauv' Anglés fort maltraités  
De tous côtés,  
S'en furent chez les Iroquois  
Au mont Aquois,  
Pour les prier de prendre les armes  
Contre Macalm  
Qu'avait enfoncé  
De tous côtés  
Le bataillon Bretagne.*

Les jeunes étrangers allaient se retirer aussi, lorsque Moquin leur cria : attendez, je vais essayer un autre petit couplet ; mais la cloche, annonçant la fin de la récréation, mit fin à sa verve burlesque.

Les cinq jeunes Anglais que j'ai nommés avaient autant d'amis qu'il y avait d'écoliers au pensionnat du séminaire de Québec. Ils étaient tous à peu près de mon âge, et comme, à l'exception de James Macguire, mort dans les Îles, les autres pourraient vivre encore, je suis certain qu'ils seraient prêts à témoigner de nos bons procédés à leur égard.

Je dînais, douze à quinze ans peut-être après cette scène, à un *mess* d'officiers anglais, lorsque j'avisai, de l'autre côté de la table où j'étais assis, une espèce de géant de six pieds quatre pouces, à la charpente osseuse, aux traits fortement prononcés, lequel géant me regardait en dessous en ricanant. Je rougis un peu sous l'épiderme ; mais, croyant m'être trompé, je continuai à parler à mon voisin. Je lève de nouveau les yeux sur mon Goliath de Geth : même sourire narquois. J'étais très mal à l'aise ; mais, trop bien élevé pour troubler l'harmonie remarquable d'un *mess* anglais, où les convives sont l'objet des attentions les plus marquées non seulement de tous les officiers qu'ils connaissent, mais généralement de tous les membres de cette association, j'allais donc de nouveau baisser les yeux,

remettant au lendemain une explication que je croyais nécessaire, lorsque le géant me dit d'une voix à faire vibrer les verres sur la table : « De Gaspé, a *glass of wine for old acquaintance sake* », c'est-à-dire, un verre de vin en mémoire de notre ancienne liaison.

— Avec plaisir, monsieur, lui dis-je. Si ce n'est pas de ma part en mémoire de notre ancienne liaison, je n'en suis pas moins heureux de faire aujourd'hui votre connaissance.

— Comment ! dit-il, vous avez oublié vos anciens amis, les Bulger du séminaire de Québec ?

— Mon ami Henri Bulger ! m'écriai-je.

— Non, fit-il ; mais votre ami Andrew Bulger.

Or des deux Bulger, Andrew, lorsqu'il laissa le séminaire vers l'âge de treize ans, était un enfant d'une beauté rare, mais très petit pour son âge ; tandis que Henry, son aîné, alors beaucoup plus grand, avait des traits formés qui étaient loin d'en faire un Adonis.

— Je comprends votre erreur, dit Bulger, mon frère Henri est maintenant un bel homme d'une taille ordinaire, tandis que moi, pygmée aux traits délicats pendant mon enfance, je suis devenu le géant que vous avez devant les yeux : nous avons changé de rôle, et j'ai beaucoup perdu à l'échange.

Cette remarque fut accueillie par les éclats de rire de tous les assistants.

Richard Clery avait aussi embrassé la carrière militaire, et j'eus le plaisir de le revoir à Québec, à son retour de la Péninsule espagnole, après la lutte de vingt ans qui avait ébranlé l'Europe. Ce sont les deux seuls de mes amis anglais du séminaire qui soient revenus au Canada. Je n'ai jamais entendu parler depuis de Fairbanks et de McWater, qui étaient aussi mes compagnons de collège : Clery est, je crois, le seul qui ait terminé son cours d'étude avec nous ; les autres laissaient généralement le séminaire quand ils avaient acquis une connaissance suffisante de la langue française.

Cette digression ne m'a pas fait perdre de vue mon ami Moquin, que la mort a enlevé au barreau de Québec quasi au début de sa carrière. Les quelques mots que le feu juge en chef Sewell prononça sur sa tombe, au nom de ses confrères, sont, je crois, la plus belle oraison funèbre faite à

un avocat :

« Nous sommes tous d'opinion, dit l'éminent juge en chef, que feu M. Moquin ne s'est jamais chargé d'une cause à moins d'être intimement convaincu, dans le for de sa conscience, que cette cause fût juste et fondée en loi. »

En effet, Moquin avait déclaré dès son début au barreau qu'il ne se chargerait que de bonnes causes, et l'on citait deux à trois clients qu'il avait mis sans cérémonie à la porte de son bureau, parce qu'ils insistaient à vouloir le charger de procès qu'il leur avait déclarés être injustes et insoutenables en loi. Moquin n'était pas éloquent, il ne disait absolument que ce qui était nécessaire au soutien de sa cause ; mais, en revanche, il avait la satisfaction de voir les juges prendre des notes fréquentes pendant ses plaidoyers,

Le portrait du consciencieux avocat est au greffe de la cour supérieure du district de Québec, et, chaque fois que je contemple son visage pâle et sévère, je suis porté, à lui adresser ces paroles : « Patience, mon ami ! Le nombre des membres du barreau augmente avec une telle rapidité, qu'on a droit d'espérer qu'avant peu un juge en chef pourra prononcer sur la tombe de quelque phénix d'avocat futur l'éloge mérité dont vous avez été l'objet, et vous ne serez plus alors seul dans votre solitude. »

À propos de Leclerc, excellent enfant auquel Moquin avait chanté la complainte du général Montcalm, je vais citer un exemple entre mille de l'espèce de mémoire assez rare dont je suis doué.

J'étais à Beauport chez mon gendre, M. Andrew Stuart, maintenant juge de la Cour supérieure, lorsqu'un vieux cultivateur arriva conduisant une charrette de foin. Après un moment de conversation (car je ne me prive jamais, lorsque l'occasion s'en présente, du plaisir de converser avec un vieillard canadien), je lui dis :

— Vous avez été pendant votre enfance pensionnaire au séminaire de Québec ?

— Mais oui, répliqua-t-il en me regardant, avec surprise, et plût à Dieu que j'y fusse resté plus longtemps. J'en suis, à mon regret, sorti à l'âge de quinze ans. Mais il m'a passé cinquante bonnes années sur la tête depuis.

— Vous n'en êtes pas moins, lui dis-je, mon ancien compagnon de collègue Leclerc, que nous appelions le petit Alexis ; cherchez dans vos

souvenirs ceux des pensionnaires qui vous tourmentaient le plus et que vous n'en aimiez pas moins ?

— Ah ! dam ! fit le vieillard, mes meilleurs amis étaient Gaspé, Painchaud et Macguire : des bonnes jeunesses, allez ! mais espiègles comme des lutins.

Nous renouvelâmes connaissance avec un plaisir mutuel ; et, après un entretien assez long, j'en conclus que c'était à tort qu'il regrettait de ne pas avoir continué ses études : j'avais devant mes yeux la figure heureuse et candide du petit Alexis d'autrefois : les passions n'avaient imprimé aucune trace sur les traits du vieux et respectable cultivateur canadien.

Après un soubresaut d'une trentaine d'années, je reviens à mon ami Plamondon.

Plamondon, élève de M. l'abbé Deschenaux, avait certainement le ton et les manières de la bonne société ; mais son excessive politesse était passée mode parmi nous au contact des mœurs anglaises, et nous le badinions souvent sur sa mine tant soit peu cléricale.

C'était, je crois, vers l'année 1820, qu'un jeune gentleman anglais récemment arrivé à Québec, et désireux de faire la connaissance de quelques bons vivants de cette aimable ville, invita le chef de cette classe de jeunes gens estimables, M. François-Xavier Perrault, à dîner à son hôtel à la basse-ville, en le priant d'y amener ses amis et les amis de ses amis. Il faisait les choses avec une générosité toute britannique.

Nous étions au grand complet et à table, lorsqu'un officier du 60<sup>e</sup> régiment, arrivé la veille, ouvrit la porte de la salle dans laquelle nous étions réunis, mais il allait se retirer, lorsque notre amphitryon, qui le connaissait, lui cria : *take some dinner, O'Gorman*. Le gentleman interpellé n'était pas homme à refuser une si aimable invitation, et il se mit à table sans cérémonie. Nous étions tous Canadiens-français, à l'exception de feu M. John Ross et de M. John Gawler Thompson, depuis juge à Gaspé ; mais comme nos amis anglais, nés au Canada, parlaient la langue française avec autant d'aisance que nous, la conversation se faisait dans cet idiome. Notre nouvelle connaissance militaire aurait eu mauvaise grâce de se trouver mal à l'aise, car il parlait le français parisien le plus recherché, et le premier usage qu'il en fit, après avoir mangé le potage, fut de dire à Plamondon, son vis-à-vis :

— Monsieur l'abbé me ferait-il l'honneur de boire du vin avec moi ?

Nous partîmes tous d'un éclat de rire à cette sortie.

— Je ne crois pourtant pas m'être trompé, fit O'Gorman : Monsieur est sans doute le curé de la ville de Québec ?

Cette seconde sortie redoubla notre hilarité, et nous assurâmes O'Gorman qu'il avait deviné juste.

Plamondon ne se tint pas pour battu, et dit après avoir fait raison à O'Gorman :

— Permettez-moi, monsieur, de vous introduire un confrère, le chanoine Aubert de Gaspé.

Plamondon ne pouvait guère choisir un meilleur type. J'étais à cette époque très corpulent et d'une santé à faire pâlir le chanoine du *Lutrin* de Boileau. Les rires redoublèrent, et cette fois à mes dépens ; mais O'Gorman ne prit pas le change.

— Mille pardons, monsieur l'abbé, fit-il ; mais jamais chanoine n'a eu l'œil perçant ni le jeu de physionomie de votre voisin.

— Enfoncé ! mon cher curé, lui dis-je, la peau du lion perce toujours sous celle de l'agneau.

— Ce n'est toujours pas toi, répliqua Plamondon, qui a fait cette fine découverte.

— Non, mais j'en ai fait aujourd'hui une heureuse application.

Plamondon, une fois dans sa vie, se tint pour battu : il est vrai que le parterre s'était prononcé d'avance contre lui.

O'Gorman fut bien vite initié à notre société canadienne ; j'ai rarement rencontré un jeune homme plus aimable, et je pourrais ajouter un meilleur vivant. C'était aussi un amalgame de la gaieté française et irlandaise ; il pouvait même être considéré comme Français, car sa famille était établie depuis longtemps en France, lorsqu'un de ses ancêtres, le chevalier Thomas O'Gorman, épousa, en 1707, une demoiselle d'Éon de Beaumont, d'une des plus anciennes familles de France, ainsi qu'il appert aux Annales des chevaliers des ordres militaires et royaux, etc., publiées en 1779.

O'Gorman avait probablement émigré avec sa famille pendant la Révolution et était ensuite retourné en France à la Restauration, car il sortait des gardes du corps de Louis XVIII lorsque nous fîmes sa connaissance.

Il m'est impossible d'expliquer pourquoi il avait laissé le service de la France pour celui de l'armée britannique ; ce qui me fait croire qu'il avait des amis puissants dans les deux royaumes.

Il lui arrivait par-ci par-là, en parlant de son père, de lui donner le titre de comte O'Gorman et de dire qu'il était de la famille du chevalier d'Éon, qu'on a prétendu être une femme, et ce n'est qu'aujourd'hui que, mû par la curiosité, j'ai fait des recherches qui m'ont convaincu que ce n'était pas une fable qu'il nous débitait.

Quant au fameux chevalier d'Éon, querelleur, ferrailleur, duelliste, chacun sait aujourd'hui pourquoi il porta pendant quelques années des habits de femme. Ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, qui, par sa position, ne pouvait accepter un duel, Louis XV mit pour condition à sa rentrée en France qu'il porterait des habits de femme jusqu'à sa mort.

Si le cher O'Gorman vit encore, je suis certain qu'il n'a pas oublié ses amis du Canada, et qu'il lira avec plaisir cet article qui n'a pourtant aucune chance de lui tomber entre les mains.

Les membres du barreau de Québec étaient, il y a quarante-cinq ans, unis comme des frères : le dîner qu'ils prenaient ensemble, le dernier jour de chaque grand terme de la cour du banc du roi, ne contribuait pas peu à entretenir l'harmonie la plus parfaite parmi eux. Rien de plus gai que ces dîners en famille, comme nous les appelions, et auxquels assistaient aussi le shérif et les greffiers.

Ceux qui avaient perdu des causes qu'ils croyaient fondées en loi, commençaient, en attendant que le repas fût sur la table, par vider leur sac des griefs qu'ils avaient contre les juges en les taxant d'ignorance : ça leur aiguisait l'appétit.

Vallièrre attribuait la perte des siennes aux erreurs et bévues de son clerc Simon, qu'il appelait plaisamment « de la Simonie ».

C'était au dessert un feu roulant de bons mots, de chansons comiques, de folle gaieté. Le repas se prolongeait toujours très tard dans la nuit, et c'était lorsque nous étions au comble de l'hilarité que Vallièrre chantait, pour faire endiabler Fletcher, la chanson si spirituelle que tout le monde connaît : « Londres qu'on m'a tant vantée... » J'avoue que c'était le plus souvent nos amis anglais-canadiens qui, ayant le bon esprit de rire de cette chanson satirique, poussaient Vallièrre à en régaler Fletcher, l'Anglais

le plus préjugé contre les Canadiens que j'aie connu, et je pourrais ajouter contre tout ce qui n'était pas anglais pur sang.

M. Fletcher, procureur à Londres, avocat à Québec, et mort ensuite juge, était certainement un des hommes de talent les plus distingués et d'une vaste érudition ; mais, quelle voix désagréable lorsqu'il plaidait ! Une voix propre à irriter les oreilles les moins sensibles à l'harmonie des sons. Qu'on juge maintenant de quelle musique il régala nos oreilles lorsqu'il s'avisait de chanter !

Il entrait presque en fureur lorsque Vallière chantait les vers satiriques dont je viens de parler. Ses gros yeux à fleur de tête menaçaient de sortir de leur orbite, et il entonnait alors pour se venger, croyait-il, un *God save the Kings* sur un air que son compositeur Lulli n'aurait jamais reconnu, et qui eût fait fuir Louis XIV, pour lequel fut composé cet hymne que lui chantaient les élèves de Saint-Cyr, lorsque ce monarque leur rendait visite avec madame de Maintenon.

Les paroles de cet hymne, que les Anglais ont traduit presque mot pour mot, sont de madame Brinon, et les voici :

« *Grand Dieu ! Sauvez le Roy (bis)*  
 « *Vengez le Roy !*  
 « *Que toujours glorieux,*  
 « *Louis victorieux,*  
 « *Voye ses ennemis*  
 « *Toujours soumis !*  
 « *Grand Dieu ! Sauvez le Roy !*  
 « *Grand Dieu ! Vengez le Roy !*  
 « *Sauvez le Roy ! »*

Il est probable que l'érudit Fletcher ignorait l'origine de l'air national, que les Anglais ont eu le bon goût d'adopter, et les Français, le mauvais goût de ne pas apprécier, et que s'il eût su que l'Angleterre était redevable de ce beau chant à un Français, et qu'il avait été composé pour un monarque français, il aurait alors chanté *Rule Britannia*, au risque de chasser de la chambre les oreilles les plus cuirassées.

M. Fletcher n'y allait pas de main morte lorsqu'il était juge stipendiaire des cours trimestrielles de la paix et chef de la police à Québec. Lorsqu'il condamnait un criminel à être fouetté, punition très fréquente alors

pour les petits larcins, la sentence portait que le coupable serait fustigé jusqu'à ce que son dos fût ensanglanté. Tant pis pour ceux dont la peau était dure comme des requins : c'était leur affaire, pourquoi n'avaient-ils pas la peau plus fine ?

Il apprend un jour qu'un pauvre diable, stationné près de la porte Saint-Jean, était possesseur d'une roulette : les passants mettaient un sol ou deux sur la table, tournaient la roue, gagnaient quelquefois un écheveau de fil, un papier d'épingles, ou quelque chose de cette valeur, ou en étaient pour leurs déboursés. Fletcher se fait amener le coupable, envoie quérir le bourreau sans même en prévenir le shérif et fait administrer au délinquant trente-neuf coups de fouet. Celui-ci laissa sa roulette au greffe de la paix et, prenant ses jambes à son cou, s'empressa de sortir des murs de cette ville inhospitalière en criant : « Je me sauve à Montréal, on fesse ici pour rien ! »

Fletcher, présidant une autre fois la cour des sessions trimestrielles, voulut faire le procès à un homme accusé d'un crime entraînant peine de mort sur conviction ; mais comme les deux autres juges qui siégeaient avec lui menacèrent de le laisser seul sur le banc, il fallut à son grand regret y renoncer.

Qu'on ne croie pas que Fletcher en agissait ainsi par ignorance, oh ! non ! Il avait toujours un vieux statut anglais tombé en désuétude, mais qui n'avait pas été révoqué et derrière lequel il se retranchait.

C'était certainement un homme d'une vaste érudition : une encyclopédie vivante, comme on disait alors.

Mais je reviens à des compagnons anglais plus aimables. Messieurs John Ross<sup>3</sup> et John Gawler Thomson<sup>4</sup>, nés et élevés dans la ville de Québec, avaient toute la gaieté des Canadiens-français. Je citerai une petite scène du premier qui nous amusa beaucoup.

Il pouvait être 10 heures du soir, par une magnifique soirée du mois de juillet ; quelques amis, et j'étais du nombre, avaient dîné chez Ross, dont la maison, située dans la rue du Palais, vis-à-vis le mur de l'Hôtel-Dieu, était à une centaine de pieds de la sentinelle stationnée près de la porte

---

3. John Ross, avocat, mort protonotaire de la cour du Banc du Roi, à Québec.

4. L'honorable John Gawler Thompson, juge à Gaspé.

du Palais. Notre amphitryon possédait une excellente lanterne magique et, trouvant la nuit favorable, fit paraître sur le mur opposé et récemment blanchi à la chaux un magnifique navire toutes voiles déployées. La sentinelle, surprise d'un spectacle si merveilleux au milieu d'une ville, crie de toutes ses forces : « Sortez, gardes ! »

Tout le poste sort, croyant que c'était un officier faisant sa ronde de nuit, lorsque la sentinelle leur crie : « Venez voir un navire qui descend la côte à pleines voiles. »

Tout le poste descend, mais le navire avait disparu. Le sergent, croyant à une mystification, réprimanda vertement la pauvre sentinelle, qui jurait ses grands dieux qu'elle avait vu un navire.

À peine le poste était-il rentré dans le corps de garde, que le même objet apparaît de nouveau, et la sentinelle de crier comme de plus belle qu'elle voit encore le navire. Bref, le sergent indigné, après une troisième alerte, prend le parti de faire relever la sentinelle, la croyant frappée tout à coup d'aliénation mentale.

Nous entendîmes, quelques minutes après, au haut de la côte du Palais, la voix d'un charretier qui, debout dans sa charrette, chantait à tue-tête une joyeuse chanson canadienne. Mais à peine est-il au milieu de la côte, qu'il pousse un cri lamentable, saute à terre et s'enfuit à toutes jambes en vociférant comme un possédé. Ce qui avait causé son effroi n'était ni plus ni moins qu'un effroyable diable armé de cornes et tenant d'une main une fourche menaçante.

Nous sortîmes tous alors dans la rue, et nous arrê tâmes le cheval, en criant au charretier, déjà bien loin, de revenir, ce qu'il fit en voyant si nombreuse compagnie.

— Qu'avez-vous, Flamand ? lui dit Ross, qui le connaissait. Pourquoi vous enfuir comme si vous aviez perdu la tête ? Gare à la bonne femme ! Je crains que vous n'avez pris un coup de trop.

— Il y a, monsieur, fit Flamand, que j'ai vu le diable et que l'on fuirait à moins.

— Allez vous coucher, mon cher Flamand, lui dis-je, et tâchez de vous faufiler sans bruit auprès de la bonne femme, qui n'entend pas badinage quand elle s'aperçoit que vous avez pris un coup de trop.

— Ah ! j'ai pris un coup de trop ! répliqua Flamand. Vous allez aussi

me persuader que je n'ai pas senti le coup de fourche que le diable m'a donné dans les reins, lorsque j'ai sauté hors de ma voiture !

Cette dernière assertion nous fait tant rire, que Flamand monte dans sa voiture en jurant, fouette son cheval à tour de bras et disparaît bien vite de l'autre côté de la porte du Palais.

Une autre scène, puisqu'elle me revient soudainement à la mémoire.

Un vieux garçon, riche et fort avare, avait promis, s'il gagnait un certain procès auquel il attachait un grand prix, de donner un dîner à ses avocats, ainsi qu'à un certain nombre de leurs amis, en sus de leurs honoraires. Le menu de ce repas commença par nous mettre en belle humeur, ainsi que les instances de notre amphitryon pour placer un de nous à la tête de sa table, au lieu de l'occuper lui-même. Ce manque aux convenances ne chagrina, après tout, aucun des bons vivants : c'était la cave de l'avare qui en pâtirait, quand un autre que lui serait chargé de faire circuler le vin. Mais revenons aux mets de ce dîner, qu'un Horace ou un Boileau devrait célébrer. Premier service : à un bout de la table, une tête de veau bouillie qui grinçait des dents et tirait la langue. Au côté opposé, une épaule de veau bouillie. Au milieu de quatre plats, savoir : une blanquette de l'eau, un ragoût de la fressure du même animal, une fraise de veau et des tranches de veau rôties. Enfin, pour couronner le premier service, une coupe au riz dont icelle tête avait fourni le bouillon.

— Nous allons bientôt bêler, dit Plamondon à son voisin.

Comme je vis que chacun se tenait à quatre pour s'empêcher de rire, je vins à leur secours en disant très haut :

— Voici, messieurs les avocats, une langue qui n'a jamais menti.

Cette saillie fut accueillie par de grands éclats de rire, et le maître du festin déclara, en se pâmant d'aise, qu'il n'avait jamais rien entendu de plus spirituel appliqué surtout à messieurs les avocats.

Tous les convives mangeaient cependant d'assez bon appétit, en attendant un second service, un peu plus varié quant aux espèces de viandes dont il serait composé.

Deuxième service : une immense longe de veau à la tête de la table et un fricandeau du même animal au côté opposé. Nous crûmes en être quittes cette fois, mais point du tout, la servante mit encore sur la table une marinade de pieds de veau et des côtelettes de veau apprêtées au

beurre et à la mie de pie.

Il était difficile de ne pas éclater, lorsque le major La Force vint très à propos à notre secours en racontant une histoire comique qui nous permit de nous dilater la rate sans manquer à la politesse.

Nous étions tous sous l'impression que le maître de céans avait fait le matin une razzia de tous les veaux du marché, lorsqu'il nous dit avec un air de satisfaction évidente :

— Le veau, messieurs, est la viande la plus délicate de cette saison, et, connaissant l'habileté de mes avocats, je comptais fermement sur un jugement favorable dans ma cause, le vingtième jour du présent mois de juin, ce qui m'a donné l'heureuse idée d'engraisser le superbe nourrisson que ma vache m'a donné, il y a deux mois, pour vous en régaler aujourd'hui.

— C'est une attention des plus délicates, lui dis-je, et dont nous vous sommes très reconnaissants, d'autant plus que le fils doit avoir bu tout le lait de sa chère maman, et partant vous en priver ?

— À qui le dites-vous, fit l'avare : je suis réduit depuis deux mois à prendre du thé à la chinoise.

Et puis un rayon de joie triomphante anima son visage, lorsqu'il s'écria :

— Messieurs, voici le plum-pudding.

Ce formidable plum-pudding formait un cône d'environ dix-huit pouces de hauteur, ce qui nous fit croire, et ce fut Ross qui en eut l'idée, que la cuisinière, manquant de sac, avait tronqué une des extrémités d'une vieille tuque (bonnet de nuit) de son maître pour faire cuire ce géant des entremets britanniques. Ross, le voyant peu solide sur sa base, donna une légère secousse à la table, la tête du poudain s'inclina de son côté et il lui cria : *How do you do ?* La pyramide une fois mise en mouvement salua tous les convives, qui lui crièrent en riant : *How do you do ?*

— Je savais bien, dit notre amphitryon, que la vue de ce superbe plum-pudding vous réjouirait le cœur.

Il avait deviné juste, et je suis certain que mon vieil ami, M. le juge Thompson, n'a pas oublié plus que moi le fameux plum-pudding.

Mais je reviens à Justin McCarthy, dont l'histoire est une mine inépuisable. Nous étions en vacances à Saint-Joachim, et Justin demandait souvent à notre directeur, M. Demers, qu'il lui fût permis de chasser, mais

la réponse était toujours défavorable. McCarthy n'était âgé que de quatorze ans et l'usage des armes à feu lui était interdit par les règlements du séminaire. Après maints refus, M. Demers lui dit un jour que si Moquin voulait lui prêter son fusil, il consentirait à le laisser chasser, mais une fois seulement. Moquin, qui était dans le secret, y consent aussitôt.

Justin, toujours méfiant et craignant une mystification, attendit qu'il fût éloigné pour s'assurer si son arme était en bon ordre. Il souffla dans le canon du fusil, la lumière était libre. Il met de la poudre dans le bassinet, tire la gâchette, la pierre fait jaillir plusieurs étincelles, mais la poudre refuse de s'enflammer : le fusil rate trois à quatre fois de suite. McCarthy mit la prétendue poudre dans sa bouche : c'était de la graine d'oignon.

— Rira bien qui rira le dernier, se dit en lui-même le chasseur.

Il se rend à la grande ferme du séminaire. Le père Jean Guilbaut était absent, mais sa femme était au logis.

— Bonjour, madame Guilbaut, fit McCarthy, je vous apporte une grande nouvelle : nos bonnes gens vont bien vite revenir, à telles enseignes qu'une de nos cousines de Normandie a envoyé à ma mère un superbe présent de graines d'oignon.

— Mais, dit la mère Guilbaut, votre cousine a eu une singulière idée que celle d'envoyer de la graine d'oignon à votre mère, au lieu de lui faire un beau présent de rubans, de dentelles et de soieries.

— Avez-vous, la mère, entendu parler du général Bonaparte ?

— Certainement, dit la vieille, on dit que c'est un aussi grand guerrier que le défunt général Montcalm.

— Bah ! fit McCarthy, votre général Montcalm n'embrochait que deux Anglais d'un coup d'épée ; Bonaparte en embroche dix, et comme il est toujours en guerre contre l'Anglais, il fait saisir tous les rubans, dentelles et soieries pour bourrer ses canons : c'est ce qui a empêché ma chère cousine d'en envoyer à ma mère.

— Vous êtes un drôle de corps, monsieur McCarthy, fit la vieille.

— Il faut bien rire un peu, dit Justin, en ouvrant le mouchoir qui contenait la graine d'oignon. Bonaparte va donc venir bien vite avec nos bonnes gens ; vous savez que les Français aiment les oignons, et c'est pour cela que ma cousine nous a envoyé de la graine, crainte que nous en ayons perdu l'espèce.

Et McCarthy, ouvrant le mouchoir, en étale le contenu devant la vieille.

— Ah ! la belle graine ! fit la mère Guilbaut.

— Vous n'êtes pas difficile, la mère, dit Justin : pure graine française, sans mélange étranger.

— Les Français, fit la bonne femme, ont bien raison d'aimer les oignons, on ne peut rien faire de bon sans eux.

— Ça montre votre bon goût, madame. Quel délicieux déjeuner qu'une tranche de pain avec un oignon cru à la croque au sel, un jour de vendredi !

— Dites-le donc, monsieur M. McCarthy, mais il faut qu'il y ait aussi du beurre sur le pain. En attendant, vous allez me donner plein un dé de votre bonne graine française.

— Une politesse, la mère, se rend par une autre. Je vais vous la donner toute, mais en échange vous allez me donner quelques coups de poudre, car mes munitions sont épuisées.

— De tout mon cœur, dit la vieille, et elle donna sur la provision de son mari, grand chasseur, autant de poudre que Justin en désirait.

Il se rend aussitôt sur la grève, où les alouettes étaient en telle abondance, qu'il eut bien vite fait une excellente chasse. Chacun attendait son retour avec impatience, afin de se moquer de lui ; aussi grande fut la surprise à la vue d'une gibecière si bien garnie.

— Où as-tu pris ce gibier ? dit M. Demers.

— Je l'ai tué avec votre graine d'oignon, fit McCarthy. J'ai fait un petit négoce avec les habitants, et j'ai échangé votre graine pour de la bonne poudre. McCarthy trompe les autres, ajouta-t-il, en secouant la tête, mais bien rusé qui le mystifie !

— Comment, malheureux ! s'écria M. Demers, tu as trafiqué la graine d'oignon de notre jardinier pour quelques coups de poudre ! Sais-tu qu'il y en avait au moins pour vingt-cinq à trente chelins ?

— Que voulez-vous, messieurs, fit McCarthy : apprenti n'est pas maître ; je n'ai commencé la traite que ce matin, et une autre fois je ferai mieux.

M. Demers en fut quitte pour sa graine d'oignon, et rit de bon cœur du tour que McCarthy lui avait joué. Autant que je me souviens, plein un dé de cette graine se vendait alors trente sols. Quant à McCarthy, il nous

amusa beaucoup quand il nous fit le récit de son entrevue avec la mère Jean Guilbaut.

Excellent M. Demers ! nous l'aimions tous comme s'il eût été notre père ! Quelle bonté ! Quelle indulgence pour les fautes, pour les égarements de la jeunesse ! Je lui dois pour ma part un tribut de reconnaissance que je n'ai jamais eu l'occasion de lui payer, mais il savait que je le portais dans mon cœur. Qu'il me pardonne, à moi profane, d'évoquer le souvenir d'un si digne prêtre, d'un saint dans le ciel !

C'est encore une énigme pour moi de savoir comment McCarthy a réussi à faire de solides études ; comment, sans avoir rien fait, il s'est trouvé, à sa sortie du séminaire, savoir le latin aussi bien qu'aucun de nous : ce que je n'aurais jamais pu croire sans m'en être assuré. McCarthy avait pour principe bien arrêté de ne jamais apprendre ses leçons.

— Pourquoi, lui dis-je un jour, n'apprends-tu pas tes leçons comme les autres écoliers ?

— Parce que c'est autant de temps de dérobé à mes plaisirs.

— Tu t'exposes à recevoir des fêrules, et tu cries comme un possédé quand le maître te châtie.

— Ce n'est toujours pas aux dépens de ta peau que je les reçois, mais bien aux dépens de la mienne.

Je n'avais rien à objecter à une logique si serrée, et McCarthy continua :

— Il n'y a que les sots qui perdent leur temps à étudier : ou le maître me demandera ma leçon, ou il ne me la demandera pas ; s'il me la demande et me prend seulement le second, j'en saurai toujours assez pour éviter un châtiment ; et s'il me prend le troisième ou le quatrième, je la saurai aussi bien que tous les imbéciles qui l'auront étudiée ; si, au contraire, il ne me demande pas ma leçon, ça serait besogne en pure perte que de l'avoir étudiée.

Que répondre à une logique si impitoyable ? Sur le même principe, il ne faisait jamais de préparations pour expliquer les auteurs latins que nous étudions. Quant aux thèmes et versions qu'il lui fallait produire en classe, il en donnait à peu près trois sur six. Son esprit fertile en inventions lui faisait trouver mille excuses auxquelles aucun autre enfant n'aurait songé.

Si McCarthy n'étudiait pas, il n'en menait pas moins une vie très active ; il fréquentait les séances du parlement et des cours de justice, se moquait des juges, des avocats, des membres du parlement, qu'il imitait d'après nature ; il citait au besoin Blackstone, Cujas, Pothier, que sais-je ! Il se faufilait partout, connaissait tous les soldats de la garnison, entrait dans la cour des casernes les jours de châtimens infligés aux soldats, fréquentait les cirques et les théâtres, même sans payer son entrée.

McCarthy, après avoir tourmenté tous les paisibles citoyens de la ville de Québec, trouvant sans doute très piquant de changer de scène, entre pensionnaire au séminaire de Québec ; et voici un de ses premiers exploits. Les tables au réfectoire du petit séminaire de Québec étaient divisées par plats composés de quatre des élèves : quatre de ces élèves servaient les autres pendant qu'ils prenaient leurs repas et ne mangeaient qu'après eux. C'était une place très enviée que celle des servants, car une fois le réfectoire évacué, nous étions maîtres de nos actions. J'appartenais au plat de McCarthy, nous étions de service, libres de tout contrôle, et préparés à jouir de notre indépendance pendant l'absence des régents. La première preuve d'émancipation momentanée que donna Justin fut d'ouvrir la porte du poêle et d'y jeter un ragoût de mouton, seul et maigre plat destiné à notre souper. Nous poussâmes les hauts cris, nous étions affamés comme des loups, et il ne restait pour assouvir notre faim qu'une fricassée de pain sec. Les premiers fruits de la liberté nous semblaient très amers, comme à beaucoup de mes concitoyens de la génération actuelle.

— Mes amis, dit McCarthy, modérez vos lamentations. J'ai autant faim que vous tous ; il ne s'agit, maintenant, que de faire un bien meilleur souper aux dépens d'autrui.

— Mais, malheureux, qu'allons-nous devenir si tu ne réussis pas ?

— Voilà ! fit McCarthy : la faim aiguise l'adresse, sans la faim qui dévorait les jeunes Spartiates, ils se seraient souvent couchés sans souper. Attendez-moi un instant et ayez confiance ; vous autres, imbéciles, êtes toujours à bout d'imagination, jamais le citoyen McCarthy.

Après une dizaine de minutes d'attente qui nous parurent un siècle, l'habile escamoteur réparait avec deux magnifiques poulets rôtis qu'il tenait délicatement de chaque main, par l'extrémité des cuisses. La sauce manquait, à la vérité ; mais c'était un petit inconvénient auquel nous

fûmes peu sensibles.

— Dépêchons-nous ! dit le citoyen, car le diable va être bien vite dans le bal !

Nous avons à peine dévoré la moitié de ces succulentes volatiles, qu'on entend frapper à coups redoublés à la porte du réfectoire, fermé en dedans par une serrure à chute. Puis on entend les pas s'éloigner.

— Vite, dit McCarthy, il va revenir avec un passe-partout ; éteignons les chandelles. Mettons-nous sous les tables et faites ce que vous me verrez faire.

Quelques minutes après, M. Joseph, contremaître laïque du séminaire, privé de son meilleur plat, fait son entrée dans notre réfectoire devenu obscur comme un four hermétiquement fermé. Il avance un peu et dit : — Impossible qu'ils se soient évadés ; je les ai entendu parler il n'y a qu'un instant.

Et il sort après ce monologue.

— Dépêchons-nous, dit McCarthy, il va revenir avec une chandelle ; mais n'oubliez pas de m'imiter.

M. Joseph reparut, en effet, bien vite avec une lumière ; mais il était à peine au milieu de la salle, qu'une carcasse de poulet lancée d'une main sûre par McCarthy éteint la chandelle, tandis que nous, stimulés par un si noble exemple, lancions au hasard ce qui nous restait d'os dans les mains à la tête du malheureux contremaître.

Nous étions en récréation, lorsque M. Joseph vint raconter ses griefs à notre directeur, aussi excellent homme que digne prêtre. Celui-ci fait aussitôt comparaître le coupable accusé de larcin, qui feint une grande indignation et s'écrie :

— Comment, monsieur, vous osez m'accuser, moi, de larcin ! Sachez que mon père m'a élevé dans le respect du bien d'autrui !

— Il aurait bien dû alors, fit le contremaître, vous élever dans le respect de mes poulets.

— Auriez-vous la bonté, monsieur Joseph, de répondre à deux ou trois de mes questions ? fit McCarthy.

— Parlez, monsieur, je vous écoute, fit le contremaître.

— Ne suis-je pas entré dans le grand réfectoire et ne vous ai-je pas salué poliment ?

— Oui.

— Ne me suis-je pas informé de votre santé, ainsi que de celle de votre respectable épouse ?

— Oui.

— Ne vous ai-je pas demandé des nouvelles de vos enfants, et n'avez-vous pas répondu avec un gros soupir que vous n'en aviez pas, que le ciel vous avait refusé cette consolation ?

— Oui ! oui ! mais ça n'a aucun rapport avec mes poulets.

— À la question, s'il vous plaît, monsieur Joseph : Argou dit qu'on ne doit jamais s'en éloigner, et les juges lui donnent toujours raison. Ne vous ai-je pas exprimé combien j'en étais affligé pour vous et votre vertueuse dame ? et n'ai-je pas ajouté que c'était une perte pour le pays, vu que vos enfants auraient sans doute marché sur vos traces dans la voie de la vertu ?

— Eh ! oui, vous m'avez fait tous ces contes-là.

— Ne vous ai-je pas fait part du malheur arrivé à notre ragoût, que j'ai renversé par maladresse, vous suppliant d'assister de pauvres enfants condamnés à souper sur du pain sec ? et ne m'avez-vous pas répondu que vous en étiez bien affligé, mais que vous n'aviez que deux poulets qui réchauffaient dans le fourneau du poêle pour votre repas, ainsi que pour celui du grand *réfectoirier*, du boulanger et du cuisinier ? Ne vous ai-je pas dit, alors, en vous tirant mon salut, que nous n'en serions pas pires amis ?

— Certainement, monsieur, et vous êtes alors parti avec mes poulets.

— Ah ! je suis parti avec vos poulets, et vous ne m'avez pas arrêté ?

— Parbleu ! je l'aurais bien fait, si je les avais vus, malgré les beaux saluts que vous me faisiez jusqu'à la porte du réfectoire.

— Je demande acte de ce que monsieur ne m'a pas vu les poulets dans les mains, fit McCarthy.

— Comment aurai-je pu les voir, lorsque vous teniez vos deux mains derrière votre dos ? fit M. Joseph.

— N'avez-vous pas avoué, dit McCarthy, que je vous faisais de profonds saluts ? Eh bien, monsieur Joseph, quand une personne bien élevée fait de profonds saluts, elle est obligée, pour garder l'équilibre, de se tenir les mains derrière le dos. Qu'avez-vous maintenant à répondre ?

— Que vous êtes le seul qui soit entré dans le réfectoire, et que c'est bien vous qui avez pris mes poulets en rôdant autour du poêle.

— Affirmez-vous, monsieur Joseph, que nul autre que moi soit entré dans le réfectoire ? Prenez garde ! vous avez jusqu'ici répondu à mes questions avec une franchise qui vous honore. Blackstone dit que la prévarication est un crime atroce !

— Personne n'est entré que vous, fit M. Joseph.

— Quel est celui alors qui vous a apporté la soupe ?

— C'est Noël, l'aide-cuisinier.

— Ah ! nul autre que moi n'y était entré tantôt ? Vous vous coupez, monsieur Joseph.

— Noël est un parfait honnête homme, qui vous sert depuis longtemps, dit M. Joseph.

— Eh ! eh ! fit McCarthy, si j'avais le bonheur de posséder une bourse bien garnie dans mon gousset, je serais mal à l'aise si je rencontrais au milieu d'un bois ce grand maigre picoté, qui vous inspire une si grande confiance. N'importe, si c'est lui qui vous a servi la soupe, il doit vous avoir aussi servi les poulets.

— Comment me les aurait-il servis, puisque vous les aviez emportés ? Il n'a retiré du fourneau du poêle que le plat, la sauce, et une barde de lard que vous aviez oubliée.

— Les marmitons, fit McCarthy, se régalaient-ils ordinairement de poulets ?

— Non, répliqua M. Joseph.

— Alors, monsieur, dites votre *meâ culpâ*, car vous avez induit votre prochain en tentation : les hommes maigres et picotés, à ce que dit Buffon, ont l'odorat fin, et le fumet des volailles l'aura tenté. Je gagerais qu'il vous a apporté le plat vide d'une seule main ?

— Ça se peut ; mais je n'y ai pas fait attention, fit M. Joseph en essayant son gros visage couvert de sueurs.

— Eh bien ! monsieur, soyez persuadé et convaincu que de l'autre main il tenait vos poulets enveloppés dans son tablier graisseux, toujours roulé autour de ses hanches, pour cacher ses larcins ; ce n'est pas le marmiton le plus propre de la ville que le sieur Noël. Et vous avez de plus sur la conscience, ajouta McCarthy d'un ton de casuiste, de l'avoir induit en

tentation ; et c'est l'opinion du grand Bourdaloue.

Le contremaître était atterré : la disculpation lui semblait complète, et il suait à grosses gouttes, salué qu'il était des éclats de rire des assistants de cette scène burlesque. McCarthy avait obtenu son but, qui était de nous divertir ; il ne vivait que de cela.

— La preuve, dit tout à coup M. Joseph prenant son courage à deux mains, que vous avez mangé mes poulets, est que vous m'en avez jeté les os à la tête.

— Savez-vous l'anatomie ? fit le citoyen.

— Non ; je m'occupe fort peu de votre *atomie*.

— Comment, dit Justin, vous ignorez *l'atomie* ! cette belle science qui fait connaître les os humains, ainsi que ceux des volatiles, des bêtes féroces qui hurlent, qui rugissent, et de tous ceux qui ont le bonheur de posséder des os !

— J'en sais suffisamment pour vous condamner, je vais chercher les os.

— Allez ! allez ! répliqua McCarthy d'un ton superbe, allez ! Je vous attends de pied ferme ; et nous allons voir.

— Nous sommes pris, dis-je à Justin.

— Innocent que tu es ! fit-il. N'as-tu pas remarqué comme il suait, comme il rougissait d'indignation, voyant tout le monde rire à ses dépens ? Ne crains pas qu'il revienne : il en a pour son compte.

McCarthy connaissait déjà le cœur humain, il avait deviné juste. Je n'ai certainement pas fardé cette scène qui nous amusait encore trois mois après, elle a même beaucoup perdu dans le récit que j'en ai fait.

Quant à notre directeur, toujours si indulgent pour nos espiègleries, il n'était pas homme à prendre au sérieux un enfantillage, et il se tenait à quatre pour s'empêcher de rire, crainte de blesser M. Joseph, certain, du reste, que ce digne fonctionnaire, étant en possession des clefs du garde-manger, ne se coucherait pas à jeun.

Pauvre McCarthy ! brillant météore diminuant de clarté à mesure qu'il avançait vers l'âge viril et tout à fait éteint lorsqu'il parut au barreau ! Pauvre McCarthy ! grande fut la surprise de tes amis et du public, en général, qui fondait sur toi les plus belles espérances ! Qui n'aurait cru, en effet, que le jeune homme doué de tant d'esprit et d'éloquence naturelle,

qui luttait avec tant d'avantage contre les Papineau, les Vallière, les Plamondon, dans les débats de notre petit parlement au collège et dans ceux de notre société littéraire, fondée vers l'année 1809, qui n'aurait cru, dis-je, que McCarthy aurait été un des ornements du barreau de Québec ? Ô fièvre ardente d'une passion funeste ! Le flambeau ne jeta pas même une étincelle de cette lumière divine, de ces dons du Créateur dont il avait abusé ! D'abord sensible aux remontrances, aux reproches de ses amis, il fit souvent des efforts désespérés pour vaincre sa malheureuse passion et ressaisir le génie : efforts inutiles ! l'alcool coulait dans ses veines dès avant sa naissance !

Pauvre, traînant une existence malheureuse pendant près de vingt ans, il n'a conservé de toutes ses facultés jusqu'à sa mort que cet esprit de raillerie amère, de sarcasme qui le faisait redouter de tous ceux qu'il rencontrait sur son chemin.

Une de mes tantes, Mademoiselle Marguerite de Lanaudière, peu fière de sa nature, arrivait un jour au débarcadère de la Pointe-Lévis, dans une modeste charrette traînée par un plus modeste cheval : c'était pendant l'automne, les chemins étaient affreux ; et soit pour ménager ses propres chevaux, soit pour d'autres raisons, elle se faisait conduire par son fermier.

— Bonjour, mademoiselle de Lanaudière. Comment se porte votre seigneurie ? dit Justin, qui guettait tout le monde sur le quai pour leur lâcher une malice.

Ma tante, très spirituelle elle-même et très satirique, sentit la pointe et répondit en souriant :

— Ma seigneurie est en parfaite santé, monsieur McCarthy.

Justin se rapproche de la voiture, frappe sur la croupe de l'haridelle ayant nom cheval qui la traînait, et dit :

— Un vieux serviteur, mademoiselle ; on s'attache toujours à ses anciens amis.

— Ce sont les plus sincères, répliqua ma tante que cette scène amusait beaucoup.

McCarthy examine le vieux harnois tout rapetassé, secoue la tête à plusieurs reprises et finit par dire :

— N'importe ! on reconnaît toujours la noblesse à l'équipage !

Ma tante riait encore des sarcasmes de McCarthy, lorsqu'elle descendit de voiture à son domicile dans la rue Saint-Louis.

Versons une larme de regret sur ceux dont l'ardeur fiévreuse des passions a tué l'avenir dès leur jeunesse même ! Versons une larme de regret sur ces hommes déjà célèbres dont le génie a toujours été s'affaiblissant jusqu'à ce qu'il ait été complètement éteint, mais ne les jugeons pas avec trop de sévérité, tant la misérable nature humaine demande d'indulgence !

Bien peu de personnes sont ivrognes de nature : l'ivrognerie est produite par un long usage des liqueurs fortes ; alors comment expliquer le phénomène physiologique que je vais citer.

Un ivrogne s'arrête tout à coup sur le bord de l'abîme, car la hideuse misère lui apparaît avec ses haillons. Il refait sa fortune, et pendant l'espace de quinze à vingt ans, jamais une goutte de liqueurs enivrantes n'est approchée de ses lèvres. Il fait alors ce raisonnement : l'abus des spiritueux pendant quelques années m'avait rendu ivrogne de sobre que j'étais naturellement, ce n'est donc que l'habitude qui conduit à ce vice ; je n'ai plus rien à craindre maintenant de mon ancien ennemi après quinze ans de sobriété ; je puis faire comme les autres maintenant : l'expérience du passé me servira d'égide. Il avale un verre, un seul verre d'eau-de-vie ; la rage de boire s'empare aussitôt de lui, et il redevient plus ivrogne même qu'il ne l'était autrefois. Ce n'est pas un cas isolé, je pourrais en citer maints exemples. Oui, aussi ivrogne, et plus ivrogne même que par le passé.

Nous avons tous connu à Québec, autrefois, un gentleman anglais qui a fait une fortune considérable dans le Canada, où il a demeuré un grand nombre d'années ; il passait pour abstème et disait souvent quand il dînait avec ses amis : « Aussi longtemps que le fleuve Saint-Laurent continuera de couler, je ne manquerai jamais de boisson. » De retour en Angleterre sur ses vieux jours, nous apprîmes avec surprise qu'il traînait les rues de Londres ; et avec non moins de surprise qu'ayant été ivrogne pendant sa jeunesse, il avait fait vœu de ne goûter aucune liqueur forte pendant vingt ans. Se croyant corrigé après un si long terme, il avait cru pouvoir impunément prendre du vin à un dîner avec ses amis ; mais, hélas ! le démon de l'ivrognerie en fit aussitôt sa proie.

Il ne reste du pauvre McCarthy que le triste souvenir de ses malheurs

et un ouvrage qu'il a publié en l'année 1809, intitulé : « Dictionnaire de l'ancien droit du Canada, ou compilation des édits, déclarations et arrêtés du Conseil d'État des rois de France, concernant le Canada. »

C'était, je crois, en l'année 1818, que de retour d'une partie de chasse au Château-Richer, par une belle nuit du mois d'août, mon fusil d'une main, les rênes du cheval que je montais de l'autre, une gibecière bien bourrée de bécassines sur le dos, je suivais le beau chemin bordé de peupliers entre l'ancien pont Dorchester et le pied de la côte d'Abraham, lorsque mon cheval fit tout à coup un écart qui pensa me faire vider les arçons. Rafferme sur ma selle, je me rapprochai d'un objet noir étendu au pied d'un peuplier.

— Qui est là ? m'écriai-je.

— *Sub tegmine fagi*, me répondit une voix que je reconnus être celle de l'infortuné McCarthy.

— Hélas ! pauvre McCarthy ! m'écriais-je.

— Ah ! c'est toi, Aubert, me dit-il. Tu es peut-être le seul de mes anciens amis qui compatisse à mes maux, car vois-tu, comme le Fils de l'homme, McCarthy n'a pas une pierre pour appuyer sa tête.

Mes yeux se voilèrent de larmes d'autant plus amères, que j'étais alors à l'apogée de ce que les hommes appellent le bonheur, et je continuai :

— Ta partialité pour moi te rend injuste envers tes autres amis : Vallière, Plamondon, Le Blond, Faribault, Moquin, n'ont-ils pas généreusement concouru à une œuvre de réhabilitation que tu as toujours rendue inutile par ton malheureux penchant ? Les avocats anglais, qui te connaissent à peine, ne nous ont-ils pas secondés pour te faire ressaisir la vie ? Songe à ta jeune sœur, belle et vertueuse. Songe à ton vieux père. Ils élèvent vers toi leurs mains suppliantes : les malheureux n'ont pas un autre soutien sur la terre !

— Va-t'en, va-t'en, Philippe, me cria McCarthy d'une voix rauque, va-t'en ! tu me déchires le cœur ! et il sanglota.

J'enfonçai les éperons dans les flancs de mon cheval pour cacher mon émotion.

Mme Dessaulles, sœur de l'honorable Louis-Joseph Papineau, offrit au père de l'infortuné Justin McCarthy un refuge sous son toit hospitalier, où il mourut très âgé, entouré des soins de cette dame si généreuse, et si

respectable sous tous les rapports.

C'est une couronne de vertu ajoutée à tant d'autres que cette femme si distinguée a emportée au ciel, où elle a reçu la récompense de toutes les œuvres de bienfaisance et de charité qui ont illustré son nom.



## CHAPITRE X

### dixième

**F**L (TALLEYRAND) N'IGNORE pas qu'un honnête homme qui sait écrire est tout aussi utile qu'un fripon, qu'il est même préférable dans certaines circonstances ; car on en est plus sûr et il coûte moins.

Fontanes.

Sans discuter cet aphorisme du spirituel Fontanes, plus applicable, je crois, à la France qu'au Canada, au lieu de « l'honnête homme qui sait écrire », je mettrais « l'honnête homme qui sait parler », et la sentence mériterait d'être méditée par ceux qui gouvernent cette province. Quant à moi, je regrette infiniment que ce chapitre ne soit pas écrit par une meilleure plume que la mienne : il pourrait alors être d'une grande utilité. À défaut du style, je me vois obligé de substituer la logique toujours honnête du sens commun ; c'est moins brillant, mais à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

Un jeune homme qui fait son entrée dans le monde après avoir terminé son cours d'étude dans nos collèges se croit ordinairement un grand

sire, et n'est presque toujours, sauf respect, qu'un orgueilleux pédant. Ceux qui en sont encore à cet âge heureux, où l'on ne doute de rien, vont se récrier, m'injurier peut-être ; je ne leur demande, par égard pour mes cheveux blancs, que de suspendre leur rire pendant quelques années, et s'ils ne me donnent pas alors raison, la leur n'aura pas fait de grands progrès et mes mânes n'en seront pas affligées : l'opinion des gens sensés en aura fait justice.

J'assistais un jour à une grande fête nationale, c'était celle de la Saint-Jean-Baptiste, lorsque je vis dans les rangs de la procession un jeune monsieur portant le costume des cultivateurs canadiens : souliers de cuir tanné, boutons taillés dans un morceau de baudrier, etc., il n'y manquait rien. Je m'enquis de son nom, et l'on me dit que ce *gentleman* était démocrate quand même ; qu'il s'accoutrait de la sorte pour ne point encourager les manufactures étrangères et pour preuve ambulante de son patriotisme. Je fus d'autant plus surpris, que je le savais issu d'une famille distinguée par son esprit. Un discours qu'il prononça le soir même me frappa non seulement par le style, par les pensées profondes, les sentiments élevés, mais encore plus par l'honnête et profonde conviction qui le caractérisait. « Bah ! dis-je à part moi, vous ne serez pas, mon cher, longtemps démocrate quand même ; je ne vous donne guère plus de cinq ans pour changer de conviction. »

Me trouvant quelques années après dans la paroisse dans laquelle il résidait, et m'étant assuré qu'il était radicalement guéri de ses vellétés démocratiques, je me fis introduire à lui ; et sans préface aucune, je lui fis part du jugement que j'avais porté sur lui précédemment. Il éclata de rire et me dit : « Monsieur, avec un peu d'honnêteté et avec le gros sens commun on revient bien vite de ces folies <sup>1</sup>. »

Que ceux qui, comme moi, aiment sincèrement leur pays, ce cher Canada où nous sommes nés et où nous espérons mourir, gémissent de voir que de semblables hommes ne soient pas au timon des affaires. Il y a pourtant des hommes semblables au milieu de nous : tout le monde leur accorde des talents supérieurs, une probité à toute épreuve, une piété sin-

---

1. Mon respectable ami M. C. T., en lisant ces mémoires, se rappellera notre conversation à ce sujet à Rimouski.

cère et édifiante : et on croirait vraiment que ces vertus sont d'un mince aloi quand il s'agit de gouverner un peuple. Aussi a-t-on bien soin de les écarter des hauts postes où ils pourraient promouvoir nos plus chers intérêts.

Mais je m'écarte de mon sujet. Lorsque je fis mon entrée dans le monde, je n'étais ni plus sot ni plus fin que les autres. Cependant une certaine méfiance naturelle de moi-même, que j'ai encore aujourd'hui, m'empêchait de m'exposer à un de leurs ridicules : quelque bonne opinion que j'eusse de moi-même, je n'osais me poser en grand sire ; ce n'était pas excès de modestie, mais timidité. Je partageais en revanche tous leurs autres ridicules et leurs folles idées.

Les jeunes gens sont portés à calomnier le sexe féminin et à lui attribuer tous nos défauts, le dirai-je, même tous nos vices. Je n'attends pas d'eux de hautes réflexions physiologiques, ni qu'ils aient sondé les profondeurs du cœur humain, ce dédale où tant de philosophes se sont égarés ; je n'attends pas d'eux non plus une pénétration au-dessus de leur âge, mais la simple réflexion. Témoins dans le sein de leurs familles des vertus de leur mère, de leurs sœurs, de toutes celles avec lesquelles ils sont intimement liés, ce spectacle devrait pourtant les convaincre.

Oui, Dieu a créé la femme avec une âme bien différente de la nôtre ; à de rares exceptions, ses traits mêmes portent l'empreinte de la pureté et de la vertu. Des milliers de jeunes femmes que l'autre sexe juge sévèrement ont l'âme aussi pure que les anges leurs modèles. S'il en était autrement, que de misères innombrables à ajouter à celles dont gémit l'humanité ! Quels désordres ! quels bouleversements dans la société si la femme naissait avec les mêmes vices que les hommes ! Dieu, dans sa sagesse, a prévu ces énormités et y a mis un frein en créant la femme vertueuse. La femme vicieuse est une anomalie de son espèce, tandis que l'amour de l'homme pour la femme est aussi changeant que les nuances de la peau du caméléon au reflet des objets qui l'environnent ; la femme, elle, s'attache avec une ténacité surprenante à l'indigne objet de son affection. L'abandon, les traitements les plus cruels, brisent rarement les liens qui l'attachent à son amour. Une mort lente, le suicide même, ne sont que trop fréquemment les suites d'une femme trompée dans ses affections.

L'homme ne peut juger la femme que lorsqu'il a atteint l'âge mûr,

lorsque la fièvre ardente des passions de la jeunesse lui laisse tout son jugement. Je ne parle pas de ces êtres vils qui vont, même pendant leur vieillesse, semant le venin de la calomnie contre les femmes : ces hommes méprisables sont malheureusement trop nombreux dans l'espèce humaine.

Les dames qui fréquentaient autrefois le militaire (et je crois qu'il en est de même aujourd'hui) étaient surtout en butte aux malicieux propos des jeunes gens, le simple raisonnement leur aurait démontré que c'était la société dans laquelle leur rang les classait naturellement. Avec un peu plus d'expérience je leur aurais répondu :

« Je crois bien que messieurs les militaires ne sont pas toujours des Catons, mais vous avouerez qu'il serait assez difficile de nous classer dans cette catégorie, et que les femmes ne courent guère plus de risques dans leurs rapports avec des officiers qu'avec vous, mes très chers ! »

Les coups de langue pleuvaient même sur les femmes et filles des militaires. Ils ignoraient qu'il y a une fraternité entre eux tous et que celui qui ne respecte pas la femme et la fille d'un frère d'armes s'expose aux plus terribles avanies dont la *coventry* est la moindre punition. Il est rare qu'un officier puisse endurer ce supplice pendant plus d'une année. Toute communication cesse entre celui qui subit cette punition et les autres officiers ; son nom est rayé de la liste de leur mess, on ne lui parle que pour échanger les mots d'ordre qu'exige le service militaire, ses plus proches parents même ne peuvent lui parler sans s'exposer à être enveloppés dans sa disgrâce. J'ai connu un lieutenant qui attirait toute notre sympathie ; il soutenait sa vieille mère et ses sœurs, n'ayant d'autres ressources que sa paye. Il résista pendant dix-huit mois ; mais, sa santé s'altérant de jour en jour, il lui fallut vendre à la fin sa commission.

Il ne sortait que sur la brune pour se promener, toujours en dehors des murs de la cité, et ne rentrait que bien tard pendant la nuit. La mort, image de celle qu'il avait dans le cœur, était peinte sur sa figure. J'ignore quelle offense lui avait valu ce châtement.

Je commençai à étudier le droit chez feu le juge en chef Sewell, alors procureur général. Il me mit entre les mains la « Coutume de Paris » pour me donner un avant-goût des délices de ma nouvelle profession. Je sortais tout fier de mon bureau, mon livre à dormir debout sous mon bras,

lorsque je rencontrai un de mes jeunes amis du séminaire, qui de son côté étudiait chez M. Borgia, avocat célèbre à cette époque. Je lui fis part du bonheur que j'avais de posséder un tel trésor et des recommandations que l'on m'avait faites de me livrer ardemment à l'étude d'une profession qui semblait d'abord aride, mais qui finirait par me procurer des jouissances inestimables.

— Quant à moi, me dit mon ami, je n'ai pas encore ouvert un livre de loi par suite d'un entretien que j'ai eu avec mon patron. Je n'ai pas manqué de lui demander quel ouvrage il me recommandait de lire, or il m'a répondu, après s'être promené un peu de long en large dans son bureau : « Si vous m'en croyez, mon cher, vous n'en lirez aucun. » C'est très simplifier mes études professionnelles, lui dis-je ; mais alors pourquoi m'avoir fait signer ce brevet qui m'enchaîne ici pendant cinq longues années ? « Parce que, fit-il, vous ne pouvez être admis au barreau sans cette formalité qu'exige un statut fait et passé à cet effet. » Permettez-moi alors, répliquai-je, de vous souhaiter le bonjour, vous promettant de vous rendre visite à l'expiration de mes cinq années afin d'obtenir les certificats de service d'usage, et pour accomplir d'autres formalités, sans lesquelles je ne pourrais être admis à pratiquer comme avocat, procureur et conseil dans toutes les cours de Sa Majesté dans cette province du Bas-Canada. « Doucement, mon cher, fit mon patron. Vous pouvez, avec du bon sens, vous passer à la rigueur de l'étude, de la théorie de la loi ; mais, sans la pratique, vous courrez le risque de vous casser le nez dès le premier pas que vous ferez dans votre profession, et comme je vous aime, je voudrais vous éviter ce désagrément. J'ai aussi une autre raison bien puissante pour tenir beaucoup à votre aimable et assidue société pendant cinq ans ; j'ai, voyez-vous, une forte et nombreuse clientèle, comment suffirais-je seul à tout le griffonnage, dont les deux tiers à la vérité sont inutiles, mais auxquels cependant nous sommes astreints, car, voyez-vous, la forme emporte le fond ? » Très bien, repris-je, c'est parler clairement ; mais vous passez, avec droit, pour un des plus profonds jurisconsultes du Canada, et vous n'avez certainement pas la science infuse ? « Mon cher enfant, fit mon patron, c'est justement parce que j'ai beaucoup étudié, que j'ai pâli pendant vingt ans sur les livres, que je suis aujourd'hui d'opinion que c'est du temps donné en pure perte. Il y a tant d'anomalies, de contradictions

dans les lois qui nous régissent, qu'il est difficile de trouver sa route dans ce dédale inextricable des codes romain, français, des coutumes, statuts anglais, statuts provinciaux, que sais-je ? Un avocat, voyez-vous, a quelquefois de la conscience, et il lui arrive aussi d'être doué d'une âme sensible comme les autres humains ; tantôt c'est le respectable père d'une nombreuse famille qui nous charge d'une cause dont la perte peut entraîner sa ruine ; il est très inquiet, il ne dort ni jour ni nuit. Tantôt ce sont les veuves et les orphelins dont nous n'avons pu empêcher la ruine avec le meilleur droit du monde à ce qui nous paraissait après une étude sérieuse et approfondie des points en litige, et penser après cela que le meilleur avocat de toute la province ne puisse dire à son client, après avoir étudié sa cause avec le plus grand soin : *Dormez paisiblement, je suis certain de gagner votre procès, c'est, vous l'avouerez, très contrariant, pour ne pas dire humiliant.* » Alors, monsieur Borgia, si vous, avec toute votre science, vous ne pouvez vous soustraire à ces misères, que ferais-je moi sans étudier ? « Vous avez un jugement sain, fit mon patron, et vous ne courrez aucun risque de vous tromper plus souvent que moi. Il y a aussi un moyen bien simple de vous tirer d'affaires, ayez toujours un cornet et des dés sur votre bureau, et lorsque vous serez embarrassé, ayez recours au sort. »

Si ces paroles, empreintes d'ironie et d'amertume, étaient vraies, il y a plus de cinquante ans, je laisse à nos avocats du jour à décider si la jurisprudence est plus certaine aujourd'hui.

M. Borgia était désintéressé, généreux et d'une délicatesse de sentiments remarquables. Honneur à sa mémoire ! une larme sur les malheurs de ses vieux jours.

Il avait négligé ses affaires pour s'occuper de politique, et il est mort très pauvre ; car la politique n'était pas autrefois comme aujourd'hui le chemin qui conduit à la fortune.

On peut penser que la conversation que j'avais eue avec mon ami ne stimula guère mon zèle pour l'étude de ma profession ; mais il me fallut bon gré mal gré me mettre sérieusement à la besogne. Je bâillais, à me disloquer la mâchoire depuis quelques jours sur ma chère « Coutume de Paris », lorsque je fis une singulière découverte dans notre bureau. En remuant un tas de paperasses entassées dans un coin de l'appartement,

j'aperçois un livre couvert de poussière. Tout en secouant le volume avant de l'ouvrir, je demande à MM. Green et Cartwright, mes compagnons d'étude, pourquoi il se trouvait là.

« C'est un ouvrage si détestable, me dit Green, que le patron l'a jeté, en notre présence, parmi ces papiers, pour nous montrer le mépris, le dégoût qu'il lui témoigne. »

J'ouvre le livre : *horresco referens* ! je pensai tomber à la renverse ! je tenais en main les *Ruines* de Volney. Or le citoyen Volney et ses *Ruines* s'étaient guère en odeur de sainteté au séminaire de Québec d'où je sortais ; notre professeur de métaphysique, entre autres préceptes, nous avait inspiré une sainte horreur, d'abord du diable (à tout seigneur tout honneur), et ensuite de MM. Voltaire, J.-J. Rousseau, d'Alembert, Diderot, et surtout du citoyen Volney. Mais vu que les jeunes gens d'autrefois comme ceux de la génération actuelle (soit dit sans les calomnier), ne recevaient trop souvent qu'avec méfiance les avis salutaires de leurs parents et des autres gardiens de leur moral, et peut-être aussi quelque diable me poussant, je ne pus résister à la tentation de lire au moins quelques pages de ce livre proscrit.

J'ouvre donc le volume. Je vois d'abord une gravure de Palmyre, et sur un tombeau de cette reine du désert, un Européen assis contemplait, pendant le silence de la nuit, cette scène de désolation, tandis qu'un hibou perché sur le sommet d'un temple, et quelques chacals, la gueule ouverte, semblaient faire entendre leurs cris lugubres et discordants.

Cette scène du désert, dont je saisis toute la portée, m'impressionna vivement. J'étais alors d'un enthousiasme porté jusqu'à la folie ; mon ami Plamondon était probablement le seul qui me rendit des points à cet égard.

Je lis à haute voix les premières lignes de l'invocation que je cite de mémoire : « Je vous salue, ruines solitaires ! tombeaux saints ! murs silencieux ! »

Cartwright, qui entendait peu la langue française, dit : *trash* (guenille), tandis que Green, qui appréciait nos auteurs classiques, était tout oreilles. Je continue la lecture ; mon ami s'écrie : « C'est un beau langage ! » quand la porte s'ouvre et donne entrée au patron. Je prends le malencontreux volume de la main droite et je le fourre sous mon habit, dont les basques, suivant la mode, d'alors, descendaient jusque sur mes talons ; j'aurais pu

y cacher le grand coutumier. Malheureusement pour moi, et je souhaite cette infirmité aux menteurs, mon visage a toujours été un miroir de tout ce qui se passe dans mon âme, et mon patron s'aperçut à mon trouble que je recelais un objet quelconque que j'avais un grand intérêt à lui cacher. S'amusant de mon embarras, il me présente un papier du côté droit, et moi, croyant avec raison qu'il serait impoli de le recevoir de la main gauche, je m'empresse de substituer cette main à celle qui était prisonnière derrière mon dos pour lui restituer sa liberté d'action. M. Sewell, un des gentilshommes de l'ancienne roche, avait trop de délicatesse pour chercher à pénétrer les petits secrets des jeunes gens de son bureau, et il finit par s'éloigner le sourire sur les lèvres.

J'avouerai à ma honte que je ne repris la lecture de la « Coutume de Paris » qu'après avoir terminé celle des *Ruines* du citoyen Volney. Je dois admettre aussi, avec la candeur d'un homme qui fait une confession générale, qu'il me passait de temps à autres certains frissons à la lecture de doctrines si nouvelles pour moi, et avancées avec une telle hardiesse. C'était un terrible niveleur que Volney, il assemblait les docteurs, les ministres, les prêtres de tous les cultes de l'univers, les mettait aux prises les uns avec les autres, soufflait sur leurs arguments, sur leurs doctrines, et faisait une razzia de toutes les religions du monde connu. Jéhovah, seul, heureusement réintégré par Robespierre, trouvait grâce devant lui.

Vous êtes des ingrats, messieurs les philosophes démocrates, vous calomniez sans cesse la noblesse, sans égard pour M. de Volney, qui vous a mis à l'aise en détruisant tous les cultes qui pourraient vous ôter toute liberté de conscience ; vous êtes des ingrats envers M. de Robespierre, qui a réintégré le bon Dieu pour vous empêcher de vous égorger les uns les autres. Sachez que ces deux hommes étaient, si on les en croit, d'extraction noble, et que vous devez respecter la classe dont ils étaient issus. Il est vrai que certains nigauds bourrés de parchemins les ont reniés, sous le vain prétexte que l'on avait envoyé à la boucherie leurs mères, leurs femmes et leurs enfants, et que l'autre, en sapant les fondements de toute religion, pouvait replonger la France dans toutes les horreurs d'une nouvelle révolution <sup>2</sup>.

---

2. On sait que le vrai nom de Volney était Chassebœuf, ce qui indique son origine et la

Napoléon 1<sup>er</sup> a eu le bon goût de bien accueillir *Le Génie du Christianisme* de Chateaubriand, ce qui me fait croire que, si Volney n'eût eu d'autres titres à ses faveurs que ses *Ruines*, le grand homme l'aurait probablement négligé.

Vous savez que Volney a visité notre hémisphère ; il a même fait un petit voyage sur le lac Érié, dans le même vaisseau dans lequel Mme Dupéron Baby<sup>3</sup>, du Détroit, et grand-mère de ma femme, avait pris passage. Je suis fâché de dire que cette sainte femme ne goûta guère la société du philosophe français, car quoiqu'il n'eût pas publié *Les Ruines* à cette époque, il n'en cherchait pas moins, par ses dérisions, à détruire la foi de ses compagnons de voyage. Il lançait à tous propos force sarcasmes contre la religion catholique et contre tous les cultes chrétiens.

Il s'approcha de Mme Baby, occupée à une lecture spirituelle, et lui offrit, sans façon, un livre qu'il tira de sa poche, en lui disant que cet ouvrage l'amuserait beaucoup plus que celui qu'elle lisait.

— Je ne lis pas ce livre pour m'amuser, fit cette dame, mais je prie Dieu qu'il nous préserve de tous dangers pendant cette navigation souvent dangereuse.

— Vous craignez, sans doute, la mort, répliqua Volney en ricanant ; cette crainte est très naturelle à votre sexe.

Il s'éleva pendant la nuit une furieuse tempête, une de ces tempêtes que les marins les plus intrépides redoutent plus sur nos lacs que sur l'océan même, les lames étant beaucoup plus courtes. Mme Baby se mit tranquillement à réciter son chapelet, tandis que le citoyen Volney montrait une frayeur que beaucoup de personnes partageaient, sans néanmoins en donner des signes aussi manifestes.

Ce ne fut qu'après vingt-quatre heures que la tempête en se calmant répandit la joie parmi l'équipage et les passagers, ainsi que le calme dans l'âme du philosophe. Quand Mme Baby vit Volney revenu de sa frayeur, elle lui dit :

---

profession de sa famille.

3. Mme Baby, née Susanne de La Croix-Réaume, était native du Détroit et y avait épousé, en 1760, l'honorable Jacques Dupéron-Baby, qui avait servi dans l'armée française pendant les guerres de la conquête. Il avait assisté, en qualité d'officier de la milice canadienne, aux batailles de la Monongahéla, d'Abraham et de Sainte-Foye.

— Je suis surprise qu'un grand philosophe comme vous ayez montré plus de crainte de la mort que la femme chrétienne dont vous vous êtes raillé.

Comme un philosophe est toujours en fonds de réplique, Volney lui dit avec emphase :

— Je ne crains point la mort pour moi personnellement, madame ; mais j'ai une grande mission à remplir : celle de répandre la lumière parmi les aveugles humains. Une fois cette tâche accomplie, je serai prêt à entrer dans le néant.

Cette scène m'a été souvent racontée par Mme Baby elle-même et par un de ses fils, passant dans le même vaisseau, feu l'honorable Jacques Dupéron Baby, père de Mme Eliza-Anne Baby, veuve de feu l'honorable Charles-E. Casgrain.

Un jeune homme à la sortie d'un collège lit le plus souvent les philosophes modernes plutôt par curiosité que par un autre motif, sans se douter des dangers auxquels sa foi est exposée ; il n'en était pas de même de celui que je vais citer, il y allait celui-là de franc jeu. La scène eut lieu quelques années après ma sortie du séminaire.

La bibliothèque de Québec contenait une collection complète de toutes les œuvres des philosophes modernes. Un élève du séminaire qui venait la veille de terminer son cours de philosophie se présente au bibliothécaire. Ce philosophe était un grand jeune homme pâle, maigre, à l'air hébété, dont le crâne, dépouillé dans plusieurs endroits par suite de quelques cruelles maladies, ne laissait croître que quelques rares cheveux qui lui tombaient morts sur les épaules.

Le bibliothécaire, voulant s'assurer si ce spectre ambulante possédait le don précieux de la parole, lui dit qu'il était à ses ordres.

— N'est-ce pas vous, monsieur, fit le jeune homme en se grattant la tête, qui prêtez des livres pour perdre la jeunesse ?

— Il y a certainement ici, répliqua le bibliothécaire, des livres tels que ceux que vous désirez ; mais comme tout privilège s'achète, même celui de perdre son âme, il faut d'abord commencer par payer une guinée de souscription pour jouir du précieux avantage que vous ambitionnez.

Le requérant, déjà doué sans doute de précieuses notions démocratiques, sortit en pestant contre les aristocrates, les riches, qui avaient seuls

le privilège, de se pervertir, tandis que le pauvre peuple est obligé de végéter toute sa vie dans l'innocence.

J'ai déjà dit que, lorsque je fis mon entrée dans le monde, je n'étais ni plus sot ni plus fin que les autres jeunes gens, ce qui ne m'empêche pas d'avouer que je montrais une grande infériorité dans l'étude du code criminel anglais. Tandis que mes amis élevaient jusqu'aux cieux notre système de jurés, je le considérais comme absurde ; et j'avouerais, à ma honte que je n'ai pas modifié mon opinion à cet égard à l'âge de soixante-dix-neuf ans ; tant s'en faut.

— C'est que vous ne comprenez pas ce magnifique système, disaient mes amis.

Et je répondais :

— J'avoue, en toute humilité, que je n'y vois goutte.

Ils secouaient la tête d'un air de compassion, ce qui voulait dire : il a l'entendement obtus, le sieur de Gaspé. J'étais piqué.

— Je sais comme vous, mes braves, leur disais-je un jour, que l'on enferme douze jurés dans une boîte, qu'on leur fait prêter serment de faire un rapport suivant les témoignages qu'ils vont entendre, que ce rapport n'est reçu que si les douze jurés sont unanimes, que dans le cas contraire le juge en chef, homme toujours versé dans la science de l'arithmétique, sachant que si de douze on paye un, il ne reste que onze ; que le juge, dis-je, ordonne au greffier de faire sortir un des jurés de la boîte ; que celui-ci sort tout humilié et aussi confus que s'il eût fait un mauvais coup ; je sais que le juge en chef, après cette expulsion, ordonne audit greffier de compter lesdits jurés. Je sais que ce fonctionnaire obéit, se retourne ensuite du côté de la cour, ouvre les bras d'un air consterné et dit qu'il n'en reste plus, hélas ! que onze qui ont répondu à l'appel. Je n'ignore pas non plus que le juge dit : « Renvoyez-les, le tribunal est incomplet. »

— Voilà Gaspé qui fait de l'esprit, dit Plamondon ; le jeune homme promet pour l'avenir.

Plamondon n'épargnait guère plus ses amis que ses ennemis quand il s'agissait de tirer une pointe. Après nous avoir fait rire, il ajouta sérieusement :

— Vous ne me ferez jamais croire, mon ami, que vous ne comprenez pas cet admirable système : vous nous contredisez souvent pour le plaisir

de la discussion.

— Oui, répliquai-je, pour vous donner l'occasion de faire briller votre esprit, et de m'en attribuer ensuite quelques bribes au besoin.

— Eh ! eh ! fit Plamondon, ça.....

L'ouverture de la cour mit fin à notre badinage. Un homme prévenu de grand larcin est à la barre des criminels, le corps de jurés est constitué et l'instruction du procès commence.

— Quel admirable système ! s'écrie Vallière. Cet accusé ne sera pas jugé par ces hommes orgueilleux et couverts d'hermine, mais par ses pairs. C'est un homme du peuple et il sera jugé par ses égaux.

— Parlez plus bas, mon cher ami, lui dis-je ; vous pourriez être entendu des jurés, qui n'apprécieraient guère le compliment que vous leur faites. Quoi ! ce misérable Cøøø, qui a déjà été condamné quatre fois à la potence, est le pair de ces hommes respectables qui siègent sur lui !

Je dois observer ici que les petits jurés du bon vieux temps ne le cédaient, sous le rapport de la respectabilité, à n'importe laquelle des autres classes de citoyens de la ville de Québec. Plusieurs d'entre eux étaient des petits rentiers, des propriétaires, tous des chefs d'atelier, etc., etc., etc.

Vallière secoua la tête sans répondre, et je continuai :

— Si ce criminel et les cinq à six canailles déguenillées qui attendent leur procès derrière lui ne sont pas les pairs des jurés, et vous avouerez qu'il s'en trouve rarement sur le banc des prévenus, pourquoi alors ne pas instruire simplement leur procès devant les trois juges qui siègent aujourd'hui ? De quelle utilité est cette forme de retirer tout pouvoir des mains d'hommes instruits pour le déléguer à des hommes honnêtes mais ignorants ?

Mes amis anglais Green et Christie, qui n'avaient pas encore perdu leur espoir quant à mon intelligence, élevèrent les yeux vers le ciel en s'écriant : Vous finirez par comprendre ce glorieux système, (*this glorious system*). Leur admiration ne leur permit pas d'en dire davantage.

— Vous savez, ou vous ignorez peut-être, fit Plamondon, car vous ne paraissez pas fort, l'ami, sur le code criminel, que les petits jurés ne décident qu'une chose bien simple et à la portée de tout le monde : le prévenu a-t-il, oui ou non, commis le délit dont il est accusé d'après les témoignages qu'ils ont entendus. Il ne s'agit que de constater un fait, et

douze hommes le font plus sûrement que les trois juges qui siègent dans les cours criminelles. Quant aux questions légales, elles sont du ressort du banc judiciaire exclusivement.

— C'est vraiment dommage, répliquai-je, que les questions de loi ne soient pas de la compétence des petits jurés : c'est sans doute un oubli des législateurs. N'importe ! j'admire beaucoup les saillies de mon ami Plamondon ; mais mon admiration est à son comble quand il lui arrive de parler sensément.

— C'est toujours un avantage que bien d'autres n'ont pas que de parler avec bon sens quelquefois, et j'en demande acte, fit Plamondon.

— Accordé, dis-je, pour la nouveauté du fait. Mais revenons à nos moutons. Ce que vous venez d'observer semble certainement avoir plus de bon sens que tout ce que j'ai entendu à cet égard. Supposons, en effet, que quatorze personnes, sans intérêt aucun, soient témoins oculaires d'un acte quelconque ; que douze rapportent les faits d'une façon, et les deux autres d'une manière différente, j'ajouterai certainement plus de foi au témoignage de douze paires d'yeux qu'à celui de deux seulement, pourvu toujours que les témoins aient été placés aussi avantageusement les uns que les autres, sans cela deux témoins peuvent avoir raison contre douze. Mais quand il s'agit de qualités morales, de jugement, de discernement, je suis votre très humble serviteur, je m'en tiendrai plutôt à la décision de deux juges sur des témoignages rendus en leur présence qu'ils ont écrit mot à mot, qu'à celui de cinquante jurés honnêtes, sans doute, mais sans éducation. D'ailleurs, s'il vous faut douze hommes pour juger un fait, pourquoi ne pas nommer douze juges ? Il ne s'agira après tout que d'agrandir le banc sur lequel ils siègent et de laisser ces braves soixante-quinze jurés vaquer à leurs affaires, et vous aurez bien mérité du pays.

— Je me rétracte, reprit Plamondon ; Gaspé parle comme un ange. Douze juges sur le banc de Québec, quelle glorieuse perspective pour le barreau !

Mais revenons au sieur Cøøø, que j'ai laissé aux prises avec les juges et les jurés. Il sera condamné à mort ; mais n'en soyez pas en peine : ce n'est que la cinquième fois que ce petit malheur va lui arriver ; il aura encore le plaisir d'entendre prononcer trois autres sentences semblables, n'en sera que plus vivace, et ira finir ses jours en paix à Botany Bay. Comment

se fait-il qu'à une époque où l'on pendait régulièrement trois à quatre personnes pour grand larcin, chaque année, il ait échappé à la potence ? c'est ce que je ne puis résoudre. Ce n'était jamais le tour de sieur Cøøø. Son confesseur l'a préparé à la mort six à sept fois, sans le guérir de ses propensités pour le larcin. Il ne devait avoir que peu de repentir, étant sous l'impression qu'un homme qui avait nom Joseph ne pouvait mourir par la corde : c'était un excès de confiance dans son saint patron. Cøøø n'était pas un méchant homme ; et si on l'eût laissé faire, il aurait coulé une vie tranquille et heureuse au milieu de concitoyens dont il ne se plaignait qu'avec douceur.

Il était fouetté assez régulièrement, tous les six mois, pour vol, lié à un poteau sur le marché de la haute-ville de Québec ; mais comme la peau du larron avait fini par s'endurcir comme le cuir d'un rhinocéros, il subissait ce châtement d'une manière assez stoïque. Je l'entendis cependant un jour se plaindre assez amèrement de l'injustice des hommes.

La cour, voyant que le poteau ne faisait rien, s'avisa de le condamner à être fouetté aux coins de certaines rues, les deux mains attachées derrière une charrette traînée par un cheval. Il faisait froid, le malheureux était nu jusqu'à la ceinture, et les coups étaient doublement douloureux. Quand le chat à neuf queues, comme l'appellent les Anglais, le pinçait un peu fort, il disait avec l'éloquence du sentiment :

— Pourquoi me maltraiter de la sorte, moi qui ne fais mal à personne ?  
Cøøø était déjà communiste !

Une scène bien triste, quoique un peu burlesque, se passa un jour à la cour criminelle. Un malheureux jeune homme expulsé de l'armée britannique, et tombé ensuite dans un état de dégradation déplorable, venait d'être convaincu d'avoir volé une pièce d'argent dans le comptoir d'une auberge. Le greffier lui demande, suivant l'usage, ce qu'il avait à alléguer contre la sentence de mort que la cour allait prononcer contre lui :

— Implorez le bénéfice du clergé, lui crièrent les assistants.

Le criminel allait suivant la coutume s'agenouiller pour implorer un privilège accordé par le code criminel dans certains cas de grands larcins. Ce privilège lui sauvait la vie.

Son avocat, Justin McCarthy, lui cria alors :

« Vous êtes un sujet anglais, vous avez porté l'uniforme d'un officier

de Sa Majesté britannique ! ça serait une honte de vous humilier de la sorte !

Le criminel, profitant d'un conseil si *sage*, déclara qu'il ne réclamait aucun bénéfice.

— *Make proclamation !* dit le juge en chef. Et l'huissier prononça d'une voix solennelle :

— Oyez ! Oyez ! Oyez ! Il est ordonné de garder le plus profond silence pendant que son honneur le juge en chef va passer sentence de mort sur le prisonnier. Que Dieu sauve le roi !

— À genoux ! à genoux ! criait le peuple. Demandez le bénéfice du clergé.

— Non ! non ! criait McCarthy. Souvenez-vous que vous êtes un sujet britannique !

Le criminel crut plus prudent de faire son profit du privilège que la loi lui accordait dans ce moment assez critique ; il s'agenouilla et réclama le bénéfice du clergé.

— *Take it ;*(prenez-le), dit le juge en chef Sewell ; la loi vous l'accorde, puisque vous le réclamez, et nous n'avons pas le droit de le refuser.

Il y avait dans la voix de l'éminent juge, lorsqu'il prononça ces paroles, un accent de mépris mêlé de compassion qui impressionna vivement l'auditoire. Un jeune homme appartenant sans doute à une famille honorable, un brave soldat, peut-être, avant que le vice l'eût dégradé, se traînant à ses pieds pour implorer quelques jours d'une vie crapuleuse et misérable, il y avait là quelque chose de hideux.

Le juge Sewell m'a souvent dit que c'était un délasement, un amusement pour lui de siéger dans les cours civiles, mais un vrai supplice de présider à une cour criminelle.

J'étais présent lorsqu'il prononça une première sentence de mort, peu de temps après son installation sur le banc judiciaire. Le criminel convaincu du meurtre de sa femme avait nom James Craig.

Il commençait à faire brun et le plus profond silence régnait dans la cour. Le greffier demanda au criminel, suivant l'usage, s'il avait quelque chose à dire pour empêcher qu'une sentence de mort fût prononcée contre lui, et le malheureux garda le silence.

— *Make proclamation!* dit le juge en chef d'une voix tremblante d'émotion. Les paroles solennelles de l'officier de la cour ordonnant le plus profond silence pendant le prononcé de la terrible sentence firent courir un frisson parmi les assistants. Le criminel, comme l'on verra bientôt, méritait la sympathie dont il était l'objet.

Le juge en chef ne put prononcer que les deux mots « James Craig », et, se couvrant le visage avec ses mains, il s'appuya la tête sur son pupitre et éclata en sanglots. Tout contribuait à émouvoir les assistants : la demi-obscurité qui empêchait de distinguer les traits du meurtrier immobile comme la statue de la mort, la crise nerveuse à laquelle le juge était en proie, les soupirs que les âmes sensibles s'efforçaient d'étouffer.

Craig fut exécuté malgré les efforts que l'on fit pour le sauver.

Il était un soldat d'artillerie qui jouissait d'un bon caractère et d'une certaine respectabilité ; il était sobre, économe, tandis que sa femme était ivrognesse et gaspilleuse. Il entra chez lui un soir, un sac d'argent à la main ; sa femme ivre commence par l'invectiver, et dans un premier mouvement de colère il lui lance le malheureux sac à la tête et la tue raide.

De nos jours cet homme n'aurait été trouvé coupable que de *manslaughter*, mais on avait alors un tel respect pour la vie humaine, à laquelle on semblait tenir plus que de nos jours, que le malheureux fut trouvé coupable d'homicide au premier chef.

C'était sous l'administration de sir James Craig, et quelques personnes s'imaginèrent qu'il lui répugnerait de laisser mourir sur la potence un homme qui portait le même nom que lui. Mais le gouverneur fit pour son homonyme ce qu'il aurait fait pour tout autre criminel en pareil cas ; il soumit la requête du condamné et le dossier du procès à tous les juges de la province, et sur leur rapport défavorable refusa le pardon.

Quelques avocats censuraient la conduite du juge en chef Sewell dans certains cas criminels ; mais plus j'y réfléchis, plus je l'approuve, car il me semble qu'il est encore plus du devoir du juge de prévenir le crime, de l'empêcher de se propager, que de punir les coupables.

La femme d'un ouvrier respectable est accusée par sa voisine de lui avoir volé une paire de souliers. Je la vois encore cette pauvre jeune femme exposée sur le banc des criminels, je la vois pâlir et rougir tour à tour sous les regards des spectateurs. La preuve contre elle fut accablante.

Le juge en chef, avant de lire les notes du témoignage, s'efforça, dans un discours très éloquent, de prévenir les jurés contre le danger pour la morale publique de permettre au crime de sortir de la classe qui en est coutumière, pour envahir une autre classe de la société qui en est exempte.

— Laissons, messieurs, ajouta-t-il, le crime dans son foyer dégoûtant et ne lui laissons pas infecter les classes respectables.

Il lut ensuite les témoignages et, se prévalant d'une bien légère contradiction, fit acquitter la prisonnière, au grand contentement des spectateurs. Sur le même principe, deux jeunes gens ont dû bénir le juge Sewell d'une indulgence qui leur a permis de reprendre un rang dans la société, dont ils ont eu la sagesse de ne jamais redescendre. Si ces jeunes gens eussent été jugés suivant la lettre sévère de la loi, au lieu d'être ensuite des citoyens respectables, il est de toute probabilité qu'ils auraient augmenté le nombre des criminels incorrigibles.

Un procès criminel qui eut lieu avant cette époque ne servit qu'à me confirmer dans mon opinion du système des jurés. Un meurtre de sang-froid, sans provocation aucune, avait été commis en plein jour en présence de cinquante témoins. Les preuves du meurtre étaient si claires, si positives, si accablantes, que tout le monde dut croire que les jurés feraient leur rapport cour tenante ; aussi, grande fut la surprise quand, à l'expiration d'une dizaine de minutes, ils demandèrent à se retirer dans une chambre pour délibérer. On enfermait à cette époque les jurés dans une chambre *confortable*, mais sans boire ni manger, sans feu et sans chandelle, jusqu'à ce qu'ils fussent d'accord sur leur *verdict*. Et ce ne fut qu'après trois jours qu'exténués par le jeûne, ils reparurent en cour pour déclarer que le prévenu n'était pas coupable du meurtre dont il était accusé.

Je puis certifier que onze jurés sur les douze qui rendirent cet arrêt étaient des hommes honnêtes et respectables ; mais on sut que le douzième, ayant réussi, je ne sais par quelle manœuvre, à tromper le shérif, était parvenu à se faire inscrire sur la liste des jurés que ce fonctionnaire fournit à la cour ; et que cet homme, arrivé à la salle des délibérations, s'était couché sur un banc, en disant à ses confrères qu'il ne prendrait aucune part à leurs délibérations, car il était bien décidé à faire acquitter le prisonnier. On a même prétendu qu'il s'était muni de provisions suf-

fisantes pour affamer les autres, tandis que lui-même ne souffrait aucun inconvénient.

Je sais que la génération actuelle ne trouvera rien d'extraordinaire dans ce que je viens de raconter ; il ne se passe guère de cours criminelles que le public ne soit témoin de semblables dénis de justice auxquels applaudissent les amis et les partisans des malfaiteurs. Il en fut autrement lors du meurtre que je viens de citer ; la majorité du public proclamait hautement que les onze jurés auraient dû se laisser mourir de faim plutôt que de faire un rapport contre leur conscience.

Le dégoût m'a empêché d'assister à nos cours criminelles depuis quatre à cinq ans ; j'étais indigné lorsque je remarquais des signes d'intelligence échangés entre les jurés et les criminels, et que je voyais des coupables échapper à la justice par cause de sympathie de race et de religion. Ces scènes honteuses auraient-elles lieu sans l'infâme système des jurés ? On a bien remédié à l'abus criant de nos cours d'appel d'autrefois, lorsque les juges en chef du district de Québec infirmaient les deux tiers des jugements des juges en chef de Montréal, et *vice versa* ; et il ne s'agissait pourtant que d'intérêts minimes comparés à la protection due à la vie des citoyens. Mais comment oser toucher à notre admirable système de jurés ! Lorsque j'ai l'occasion de me plaindre de cet état de choses déplorable en présence des personnes instruites, elles ne peuvent nier des faits qui se passent sous leurs yeux ; ce qui ne les empêche pas de s'extasier sur ce glorieux système qui nous régite. Mais le sens commun est-il encore plus rare que je le croyais ? L'égoïsme des hommes ne serait donc pas une lubie des misanthropes !

On s'étonnait, il y a à peine vingt ans, à la lecture des crimes qui se commettaient à la Nouvelle-Orléans ; on avait peine à croire qu'il fût dangereux pour un citoyen paisible de sortir, même pendant le jour, sans être armé d'un poignard. Aujourd'hui on ne s'étonne plus de rien ; le couteau fait de nombreuses victimes, mais l'assassin n'a-t-il pas la ressource des jurés pour se faire absoudre ! Avant dix ans, peut-être, les citoyens des grandes villes du Canada porteront un poignard suspendu à leur cou en guise de chaîne de montre et un *revolver* enveloppé dans leur mouchoir

de poche <sup>4</sup>.

Les hommes sont des êtres curieux à observer. Pourquoi les naturalistes, au lieu d'étudier les mœurs des insectes, ne font-ils pas une étude physiologique plus approfondie de l'espèce humaine ? Il se commet un vol, un assassinat, un meurtre, et chacun de s'écrier : Où était la police ? Eh ! messieurs, la police était où elle devait être naturellement, aux postes qu'on lui avait assignés. Un *policeman* en faction dans la rue Saint-Louis ne peut guère empêcher un meurtre dans la rue Saint-George. Au lieu de jeter le blâme sur ces hommes, prenez-vous-en à vous-mêmes, et dites votre *meâ culpâ*de ne pas forcer nos échevins à doubler ou tripler le corps de la police. Vous convenez tous que le nombre des *policemen* est insuffisant et vous continuez à leur jeter la pierre. Quel est le citoyen qui refusera de contribuer à une mesure propre à protéger ses biens et sa vie ?

Les *watchmen* (hommes du guet) veillaient, il y a quarante ans, à la sécurité des citoyens. Quel sentiment de bien-être, de confort, de sécurité on éprouvait, lorsque ces gardiens annonçaient les heures de la nuit sous nos fenêtres, lorsqu'on les entendait chanter : *Past one o'clock, and a star light morning*, ou bien : *a stormy morning*, etc., etc. Avec quelle volupté on reprenait un somme que leur voix avait un instant troublé ! On pouvait dormir en paix, un ami veillait sur nous et nos propriétés. Mais ce système de police était trop parfait ; nos magistrats et nos pieux échevins ont sans doute pensé que l'homme n'était pas sur la terre pour ses bienfaits, qu'un peu de tribulations était nécessaire au salut de son âme, et ils ont aboli les gardiens de la nuit.

Un Anglais, exempt de préjugés, un de ces hommes rares qui ne visitent pas les autres pays dans le but de faire des comparaisons à l'avantage de l'Angleterre, me disait un jour :

— Après tout, un homme ne se sent libre, indépendant et en parfaite sécurité, que lorsqu'il est entouré de gendarmes comme il l'est sur

---

4. Ce qui précède était écrit avant que l'honorable juge Charles Mondelet eût présidé la cour criminelle, terminée à Québec le 24<sup>e</sup> jour du mois de février 1865 ; et, certes, l'honorable juge doit être fier des éloges que tous les journaux de Québec lui ont donnés, car il les méritait. Il a su, par ses talents et avec un tact admirable, si bien manier l'esprit des jurés, que leurs décisions ont rendu un peu de sécurité aux paisibles citoyens de cette ville en proie aux attaques de la canaille qui infestait les environs de nos faubourgs.

le continent.



## CHAPITRE XI

### onzième

**D**E CLASSE LE major Pierre LaForce parmi mes jeunes contemporains, quoiqu'il fût plus âgé que moi et que tous ceux dont j'ai parlé, par la raison très simple que cet aimable gentilhomme semblait n'avoir jamais vieilli. Le major faisait les délices de nos parties de jeunes gens : la fête n'aurait pas été complète en son absence. Peu de mystificateurs ont possédé les talents variés de notre ami. Il avait la *knack*<sup>1</sup> d'imiter la langue allemande et les idiomes indiens de manière à tromper Allemands et sauvages.

J'étais un jour à mon bureau, conversant avec mes amis LaForce, Vallière, Plamondon et LeBlond. Entre un huissier allemand nommé Nupert. LaForce, assis auprès de moi, se retourne à demi de manière à présenter le dos au nouvel arrivé. L'huissier me rend compte d'un writ dont je l'avais

---

1. *Knack*. L'académie devrait enrichir la langue française de ce mot qu'il est impossible de traduire : les mots habilité, dextérité, talent, adresse, etc., ne rendent que bien imparfaitement le sens de ce mot essentiellement britannique.

chargé. Je commence à lui reprocher quelques bévues qu'il avait faites et dont il se défendait de son mieux. LaForce se retourne à demi, et commence à marmotter entre ses dents, et d'un ton de mauvaise humeur, une phrase dans son baragouin allemand. Nupert s'arrête tout court, lance un regard peu bienveillant au major et continue sa défense. LaForce hausse la voix à mesure qu'il parle, se retourne tout à fait du côté de Nupert et continue sa harangue en le regardant d'un air courroucé. Nupert, l'Allemand le plus emporté que j'aie connu, Nupert, bouillant de colère, riposte dans sa langue vernaculaire. Tous deux parlent à la fois en gesticulant comme des énergumènes, et jamais scène burlesque ne fut plus amusante pour des spectateurs. La fureur réelle d'un côté et simulée de l'autre, était à son comble, lorsque j'imposai silence à mon huissier, qui céda d'assez mauvaise grâce en me disant :

— Vous avez bien le droit, vous, monsieur, de me reprendre lorsque je manque à mes devoirs ; mais je n'entends pas me faire invectiver par tous les messieurs qui viennent dans votre bureau.

L'erreur de mon huissier me coûta quelques piastres, que je ne regrettai guère ; j'avais ri pour mon argent, et mes amis en avaient profité.

Le chevalier Robert Destimauville, ayant servi dans les armées prussiennes, parlait la langue allemande avec facilité. Nous lui dîmes un jour que notre ami le major, alors présent, possédait aussi cet idiome. Le chevalier commence aussitôt l'attaque, à laquelle LaForce répond, avec un sérieux de glace, par une longue tirade.

— Vous parlez, monsieur, dit le chevalier, un langage corrompu, l'allemand de la Basse-Saxe ; et, sur mon honneur, on ne vous comprendrait pas à la cour de Berlin.

— Je le crois, dit humblement le major, la Basse-Saxe est la seule partie de l'Allemagne où j'aie fait quelques études de cette belle langue.

Lorsque le chevalier Destimauville sut que c'était une mystification, il en aimait peu la plaisanterie. Je passe sous silence les nombreux Allemands victimes de cette imitation burlesque de leur langue.

De tous ceux que feu M. Andrew Stuart avait invités à dîner à son cottage à la Jeune-Lorette, il y a quarante-six ans, deux seulement, notre respectable concitoyen M. Barthélemy Faribault et l'auteur de ces mémoires, tout en pensant aux délices de cette charmante réunion compo-

sée d'hommes si gais et si spirituels, penchent la tête avec tristesse en songeant qu'ils sont aujourd'hui les seuls que la mort ait épargnés. Treize convives prirent, alors, leur place à la table hospitalière de notre éminent ami, savoir : MM. Nelson, Planté, LaForce, Vallière, John Ross, Juchereau-Duchesnay, Plamondon, Moquin, LeBlond, Faribault, deux grands chefs de la tribu des Hurons et moi. M. Stuart étant chef honoraire de cette tribu, distinction qu'elle n'accordait qu'à ceux qui lui avaient rendu de grands services, avait invité ces deux Indiens, les seuls sauvages pur sang du village de Lorette.

Ils avaient revêtu pour l'occasion leur magnifique costume indien : capot court du plus beau drap bleu, dont les manches étaient ornées de bandes d'argent depuis le bas des épaules jusqu'aux coudes, mitasses de la plus brillante écarlate, souliers de chevreuil richement ornés de porcépic, chemise de soie aux couleurs variées, ouverte sur la poitrine et chargée de médailles d'argent, dont une à l'effigie du roi George III, et enfin chapeau de castor chargé de superbes plumes. Deux cercles d'argent, de quatre pouces de diamètre, tombant sur leurs épaules, en guise de boucles d'oreilles, complétaient leur toilette.

Le maintien des deux Hurons offrait, pendant tout le repas, un contraste aussi différent du nôtre que leur costume. Froids et réservés au milieu de nos joyeux ébats, jamais un sourire n'effleurait leurs lèvres. Quoique ce ne fût pas alors l'usage de débiter au dessert des discours à tuer toute gaieté, comme on le fait aujourd'hui, notre amphitryon pria Plamondon de prononcer une harangue parlementaire ; c'était un plat dont nous étions tous très friands qu'un tel discours dans la bouche de notre spirituel et sarcastique ami : nous connaissions d'avance tous ceux qu'il allait immoler.

Plamondon se leva et dit avec un accent gascon très prononcé : « Monsieur le président, je vais vous entretenir ce soir de la constitution dont et de laquelle nous avons le bonheur de vivre dessous. » Et, continuant sur ce ton, il débita le discours le plus baroque qui ait jamais dilaté la rate de joyeux vivants. Après avoir payé ce tribut aux mânes d'un défunt membre du parlement provincial, dont la mémoire était encore récente parmi nous, il demanda la permission de réfuter le savant discours de l'honorable membre qui venait de parler, et commença d'une voix na-

sillarde :

— À Dieu ne plaise, monsieur le président, que me prévalant d'une éducation classique que beaucoup de membres de cette honorable chambre n'ont pas eu l'avantage de recevoir, à Dieu ne plaise, dis-je, que fort d'études profondes auxquelles je me suis livré depuis mon enfance, je veuille surprendre par des discours captieux la religion d'honorables membres moins favorisés que moi sous ce rapport, etc., etc., etc.

Et Plamondon reprit son siège au milieu des rires et des applaudissements de tous les convives.

LaForce se leva ensuite et demanda la permission de proposer une santé que tout le monde, il en était certain, accueillerait avec bonheur, celle de nos amis les deux chefs hurons. Il commença par faire l'éloge, en langue française, des guerriers de cette nation qui avaient rendu tant de services à leurs alliés français et anglais avant et depuis la conquête ; et, se servant, en s'adressant au grand chef, de l'idiome indien, ou de ce qui nous paraissait l'être, il fit un discours d'une vingtaine de minutes, chargé de consonnes à ébranler les tympanes les plus solides. Les deux chefs étaient tout oreilles, ne rompant le silence que pour pousser leur *hoa !*, ce qui est chez eux un signe d'admiration ou d'approbation.

Je fus probablement le seul qui crut s'apercevoir que M. Stuart parut mal à l'aise lorsque le major aborda l'idiome indien ; il lui passa une ombre sur le visage, mais ce mouvement ne fut que transitoire, sachant bien qu'il avait pour convives des *gentlementrop* polis pour manquer aux égards qu'ils devaient à ceux qu'il avait admis à sa table. Nous écoutâmes tous, en effet, le discours de LaForce avec un sang-froid imperturbable, sans paraître nous apercevoir de la mystification, et nous bûmes à la santé des Peaux-Rouges avec des *hip ! hip ! hurrah !* propres à satisfaire leur orgueil.

Un des grands chefs prit ensuite la parole en huron et fit un long discours de remerciement, je suppose, en s'adressant au major. Interpellé ensuite par un de nous sur le discours de LaForce, il nous dit que le major avait dit de grandes et belles paroles, mais qu'il parlait une branche de leur langue, l'iroquois, je crois, qu'eux, les Hurons de Lorette, n'entendaient que bien imparfaitement.

Nous visitâmes un jour un de ces musées de figures en cire, que les Américains exhibaient fréquemment autrefois dans les villes du Bas-

Canada, lorsque le major LaForce, voyant entrer trois à quatre habitants, prit une chaise qui lui tomba sous la main et s'assit entre Washington et je ne sais quel autre personnage qui faisait partie de la collection. Et là, immobile, les yeux fixes comme les automates qui l'entouraient, il attendit la visite des campagnards. Son visage pâle, il faut l'avouer, prêtait beaucoup à l'illusion. Nous nous attendions peu à ce qui allait suivre, mais seulement à une simple mystification, et nous entourâmes les nouveaux venus lorsqu'ils s'arrêtèrent devant notre ami, qu'ils contemplèrent longtemps en silence.

— Mé ! mé ! dit l'un d'eux, ne dirait-on pas que celui-ci est un véritable créquien (chrétien) qui vient de trépasser ?

Et, pour s'assurer de la vérité de cette assertion, il avance la main pour lui palper le visage. Mais, ô horreur ! lorsque la main fut à la portée de la bouche de la momie, elle lui mordit le doigt à lui couper la dernière phalange de l'index ; le sang jaillit et, pendant que Jean-Baptiste, les cheveux hérissés sur la tête, secouait les doigts à se les disloquer, le major avait repris sa pose première.

Les objets qu'offrait le musée n'étaient guère propres à calmer la frayeur dont les campagnards étaient saisis : c'était dans une des encoignures de la chambre un Goliath de Geth, armé de toutes pièces, dont la tête touchait au plafond. Le front du géant brisé par un gros caillou échappé de la fronde de David, le sang noir qui sortait à grands flots de la blessure, la fureur peinte dans les yeux du monstre expirant, tout en faisait un spectacle hideux et horrible à voir.

C'était, au milieu de la chambre, le général Hamilton blessé à mort, la poitrine percée d'une balle, la bouche ensanglantée, tombant entre les bras de son ami, tandis que son adversaire Burr tenait en main, d'un air farouche, l'arme meurtrière.

C'était le vieux général russe Sowarow, qu'on voyait d'abord étendu sur une couche mortuaire, et se mettant ensuite lentement sur son séant aux yeux des spectateurs ébahis.

Cette dernière scène décida la retraite des campagnards :

— Sauvons-nous, mes amis, s'écria l'un d'eux ; vous voyez bien que toutes ces inventions anglaises là ne marchent que par ressorts.

— Oui ! oui ! dit Gabriel en étanchant avec un mouchoir de coton le

sang qui coulait de son doigt presque séparé dans la jointure. Oui ! oui ! sauvons-nous !

Que ne suis-je doué de *l'humour*,<sup>2</sup> du ton comique de notre ami le major LaForce pour raconter au moins une des nombreuses anecdotes qui nous faisaient rire pendant des soirées entières. Quand je rapporterais fidèlement ses propres expressions, il y manquerait toujours la verve comique du narrateur. C'est lui-même qui parle :

« J'aimais beaucoup la toilette lorsque j'étais jeune ; la poudre surtout, que les messieurs portaient alors, était un objet dont je faisais une grande dépense. Je ne sortais jamais le matin que huilé et pommadé comme un Esquimau, et la tête blanche et frisée comme un chou-fleur. Ajoutez pour complément à ma parure un jabot de chemise, large de six pouces, raide d'empois et plissé comme les coiffes de Mme Nadeau, lequel jabot partant du menton ne rencontrait pour obstacle que le dernier bouton du bas de ma veste, et vous aurez une idée de la parure d'un petit-maître de seize ans d'autrefois ayant nom LaForce.

« Je rencontre, le matin, en me rendant à mon bureau, le jeune Cøøø, qui ne manquait jamais, lui, si malpropre et si sale, de me lancer quelques sarcasmes à propos de ma toilette ; mais j'étais peu disposé ce jour-là à endurer patiemment ses quolibets ; mon père, dont la mise était toujours simple, mais néanmoins décente, détestait les petits-maîtres, et il venait justement de me comparer, en me voyant sortir de la maison dans toute ma gloire, à Jupiter descendant de l'Olympe.

« Je n'étais donc pas d'humeur à endurer les quolibets de Cøøø, le plus insolent des jeunes gens de Québec, et je lui rendis son change avec usure sur sa malpropreté. Il n'était pas endurant, et il me frappa au visage. J'avais seize ans et il en avait au moins dix-neuf ; aussi, profitant de sa haute taille, il prenait, en me frappant, pour point de mire ma malheureuse tête qui lui portait tant d'ombrage. Il faisait une chaleur étouffante du mois de juillet, et je fus couvert, dans l'instant, de poudre et de pommade depuis la tête jusqu'aux pieds. Je ressemblais assez à un rat sortant d'un baril d'huile qu'on aurait roulé dans un farinier.

---

2. Je crois que les auteurs français commencent à enrichir notre langue du mot *humour*, qu'on ne rend que très difficilement même par une périphrase.

« Cette scène avait lieu dans une rue passante de la basse-ville, en sorte qu'il se fit aussitôt un cercle à l'entour de nous, chacun encourageant l'un ou l'autre des lutteurs suivant ses sympathies. Le courage moral seul m'empêchait de succomber dans un combat contre un athlète plus grand et plus âgé que moi, outre que j'avais à me défendre contre la poudre et la pommade qui m'aveuglaient à chaque coup de poing que je recevais et que je rendais ; le courage moral seul, dis-je, m'empêchait de succomber, lorsque arrivèrent sur les entrefaites cinq à six matelots de frégate qui se rangèrent de mon côté, soit parce que j'étais le plus petit des deux combattants, soit plutôt parce que, me prenant pour un perruquier, en me voyant ainsi couvert de poudre et de pommade, ils ne fussent pas fâchés de me voir rosser un gentleman.

« La méprise était d'ailleurs d'autant plus naturelle que chaque monsieur se faisant alors raser et coiffer par un perruquier, on les rencontrait tous les matins courant leurs pratiques avec des habits non seulement couverts de poudre, mais aussi de nombreuses taches de pommade.

« – *Well done little barber* (Courage, petit barbier), rossez-le d'importance ! crièrent les matelots.

« Si cette méprise si humiliante pour un petit-maître, pour un gentleman, augmentait ma colère, la sympathie de ces braves fils de l'Océan accroissait mes forces et mon courage ; aussi, après un combat des plus acharnés, je fus déclaré vainqueur. Mais dans quel état, bon Dieu !

« Je n'eus rien alors de plus pressé que de me soustraire aux regards du public, espérant aussi rentrer chez mon père sans qu'il en eût connaissance ; mais j'avais compté sans mes alliés de la frégate, trop fiers de mon triomphe pour se séparer si promptement de moi. Les malheureux m'accompagnèrent jusqu'à mon domicile en criant : Hurrah pour le petit barbier !

« Le bruit infernal qu'ils faisaient attirait tout le monde aux fenêtres, et une des premières personnes que j'aperçus fut mon père, qui bouillait de rage à la vue du triomphe de son cher fils. Je vous assure que l'ovation qu'il me fit fut un peu différente de celle de mes amis goudronnés. »

Le sang des braves coulait dans les veines du major LaForce : son oncle paternel s'était distingué par de nombreux faits d'armes avant la conquête ; les annales du Canada en font foi. Son père fut un des plus

braves défenseurs de la ville de Québec pendant les deux sièges de 1709 et de 1770 ; sa mère même avait des sentiments de patriotisme exaltés. Si son mari, accablé de fatigue, succombait au sommeil pendant ces deux sièges et qu'elle entendait sonner l'alarme, elle l'éveillait aussitôt, lui apportait ses armes en lui criant :

— Dépêche-toi, LaForce. Quelle honte pour nous, si tu n'étais pas le premier rendu sur les remparts !

Je tiens cette anecdote de deux de mes oncles enfermés aussi dans l'enceinte des murs de Québec. pendant ces deux sièges.

On reprochait au major LaForce d'avoir la tête près du bonnet, par suite de quelques rencontres dans lesquelles il avait assez malmené ses adversaires ; je crois, pour ma part, qu'il devait avoir été poussé à bout, car je n'ai jamais connu homme d'un commerce plus facile.

Cet homme si gai, si spirituel, cet homme aussi loyal envers la couronne d'Angleterre, qu'il était patriote sincère et attaché à son pays, pensa néanmoins succomber sous la tyrannie du gouvernement pendant l'administration du chevalier Craig. Incarcéré à Montréal pour ses opinions politiques, comme le furent à Québec, le 17 mars 1810, les Bedard, les Blanchette, les Taschereau et autres sujets aussi loyaux que patriotes éminents, il faillit mourir dans un cachot des mauvais traitements qu'on lui fit subir. Il n'en fut pas moins un des premiers à voler à la frontière au secours de la patrie en danger, lorsque éclata la guerre de 1812 contre les Américains<sup>3</sup>.

Son caractère ferme et indomptable lui fit éprouver plus de mauvais traitements pendant sa détention qu'aucun autre des patriotes exposés aux persécutions de l'oligarchie ; je dois cependant en excepter Corbeille, qui mourut victime de la cruauté de ses bourreaux. Quant au major LaForce, il fut aux portes de la mort et ne dut la vie qu'à son tempérament de fer et à la trempe de son âme.

— Tant que je ne fus pas malade, nous disait-il, je conservai toute ma gaieté dans l'affreux cachot dans lequel on m'avait plongé. N'ayant ni livres, ni encre, ni plumes, ni papier, je m'amusais à tracer avec du charbon tout ce qui me passait par la tête sur les murs de mon cachot, d'où

---

3. Le major LaForce fut ensuite promu au grade de lieutenant-colonel.

je ne recevais le jour que par une petite fenêtre grillée. Je charbonnai un jour deux pièces d'artillerie opposées l'une à l'autre avec deux boulets sortant de leur bouche, prêts à se heurter, et j'écrivis au-dessous la devise : La force contre la force. Le geôlier en informa aussitôt les autorités, ce qui me procura le lendemain la visite de deux magistrats. Ces messieurs, saisis d'horreur à la vue de ces insignes belliqueux, se regardèrent en secouant la tête en silence, et finirent par me demander ce que signifiait cette menace.

« – Quelle menace ? leur dis-je. Il me semble pourtant qu'il ne faut pas être doué d'une profonde sagacité pour pénétrer le sens de ma devise. Rien ne peut mieux peindre la force contre la force que deux canons et deux boulets se menaçant réciproquement.

« Mon barbouillage et ma devise ingénieuse, ajoutait M. LaForce en riant, me valurent un surcroît de rigueur de la part de mes bourreaux : on craignait sans doute que mon parc d'artillerie ne fit sauter la prison. »

De toutes les victimes de la tyrannie du gouvernement de cette époque, M. le juge Bedard, avocat alors, fut celui qui endura sa captivité avec plus de patience. Ce disciple de Zénon, toujours occupé d'études profondes, pouvait se livrer à ses goûts favoris sans être exposé aux distractions dans la chambre solitaire qu'il habitait. Homme pratique, connaissant à fond la constitution anglaise, il ne communiquait avec les autorités que pour leur demander de quel crime on l'accusait, et pour les prier de le mettre en jugement s'il y avait matière à un *indictement* criminel. On se donnait bien de garde d'inscrire son procès : il était à peu près aussi coupable de trahison ou de pratique séditeuse que je le suis de vouloir m'emparer de la tiare de notre Saint-Père le pape. On lui signifia après une année de détention, je crois, qu'il était libre.

– Je ne sortirai d'ici, répliqua M. Bedard, que lorsqu'un corps de jurés aura bien et dûment déclaré mon innocence.

On le laissa tranquille pendant une dizaine de jours, espérant lasser sa constance ; mais, à l'expiration de ce terme, le geôlier lui signifia que, s'il ne sortait pas le lendemain de bon gré, il avait reçu ordre de le mettre à la porte. M. Bedard haussa les épaules et continua ses calculs algébriques. Comme plusieurs membres de sa famille, M. Bedard était un profond mathématicien.

Le geôlier patienta le lendemain jusqu'à une heure de relevée ; mais, voyant alors que son prisonnier ne faisait aucun préparatif de départ, il lui déclara que s'il n'évacuait pas les lieux de bonne volonté, il allait, avec l'aide de ses porte-clefs, le mettre à la porte. M. Bedard, voyant que l'on prenait les choses au sérieux, et que contre la force il n'y avait pas de résistance, dit au gardien : « Au moins, monsieur, laissez-moi terminer mon problème. » Cette demande parut si juste au sieur Reid, le geôlier, qu'elle fut accordée d'assez bonne grâce. M. Bedard, satisfait, à l'expiration d'une heure, de la solution de son problème géométrique, s'achemina à pas lents vers sa demeure.

Lorsque le chevalier Prévost prit en main les rênes du gouvernement de cette colonie, avant la guerre de 1812, son premier soin fut de rendre justice aux victimes de la tyrannie de son prédécesseur. Messieurs Panet, Bedard, Taschereau, Borgia, Blanchette, LaForce, et d'autres officiers de la milice canadienne, destitués par le gouverneur Craig, furent réintégrés dans leurs grades, et le nouveau gouverneur se fit un devoir de réparer, autant que possible, les injustices de la précédente administration.

Le chevalier Prévost, plein de confiance dans la loyauté des Canadiens, confia, pendant cette guerre, la garde de la cité de Québec, dans laquelle il ne restait que peu de troupes régulières, aux miliciens de la ville. Le capitaine Bedard était un des plus zélés d'entre nous et s'acquittait avec une précision géométrique des devoirs militaires, si nouveaux pour un homme de son âge et de ses habitudes.

La garde de la citadelle était toujours confiée à un capitaine ; celui-ci tenait toujours une bonne table, et surtout bien garnie d'excellentes liqueurs auxquelles les officiers qui faisaient les rondes, surtout celles de la nuit, ne manquaient jamais de rendre hommage. J'étais de garde sur le Cap pendant une nuit de trente-six degrés Réaumur, froid assez commun pendant le mois de janvier à cette époque, lorsque le capitaine Bedard vint visiter mon poste : il était transi de froid et je le pressai d'entrer dans ma chambre au corps de garde pour se réchauffer à l'aide de stimulants ; mais toutes mes instances furent inutiles. J'eus beau lui représenter que les officiers de l'armée anglaise, majors et colonels, ne croyaient pas manquer à la discipline militaire en acceptant une semblable invitation, il demeura inflexible, s'en tenant à la lettre de ses instructions qui lui enjoignaient

de faire les rondes, mais rien de plus.

Les officiers de l'armée anglaise s'amusaient un peu des rapports que faisait le capitaine Bedard lorsqu'il sortait de garde, et prétendaient qu'il y avait un peu de tout dans ses rapports : du français, du latin, voire même de l'algèbre, oui, de tout, excepté de l'anglais. Mais on lui passait ses petites excentricités, car l'entente la plus cordiale existait entre les officiers de l'armée régulière et les miliciens.

Ce serait une étude curieuse à faire aujourd'hui que de rechercher les causes qui ont induit le gouvernement d'alors à persécuter ces citoyens si respectables à tous égards. Personne n'ignore que les griefs qui motivèrent les actes de rigueur de l'oligarchie prenaient leurs sources dans le journal *Le Canadien*, que les patriotes du temps publièrent pour se défendre des attaques envenimées et grossières que débitaient contre eux les gazettes anglaises. La presse, les caractères, etc., qui servaient à l'impression de ce journal furent saisis par un piquet de soldats commandés par un juge de paix, ma foi, il faut l'avouer, par mon beau-père, le capitaine Thomas Allison, du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie, mais retiré alors du service, et furent déposés dans les voûtes du palais de justice.

Ce serait certainement aujourd'hui une lecture pleine d'intérêt et des plus curieuses que celle de l'ancien journal *Le Canadien*, depuis le premier numéro jusqu'au 17 mars 1810, qu'il fut saisi par le gouvernement. On prétendait alors que plusieurs articles de ce journal tendaient à soulever le peuple, ce qui fut cause que les éditeurs, propriétaires, et les correspondants accusés de pratiques séditieuses furent incarcérés. Les moins coupables aux yeux des autorités, soit officiers dans la milice, ou exerçant quelques fonctions sous le gouvernement, furent congédiés. Oh ! oui, ce serait une étude très curieuse que de chercher à découvrir les crimes qu'avaient commis tant de loyaux et respectables citoyens d'origine française, qui leur valurent une persécution si cruelle de la part du gouvernement britannique. Je jette, aujourd'hui, le gant au torie le plus farouche, pourvu qu'il ait quelque teinture de la constitution anglaise, et je veux passer pour le plus sot individu du Canada, s'il peut me montrer une phrase, une seule phrase dans ce journal qui pût motiver les rigueurs de l'oligarchie sous l'administration Craig.

Pendant ce règne de terreur, le trait de désintéressement, de généro-

sité qui va suivre, est trop honorable pour que je le passe sous silence.

M. Joseph Planté, membre du parlement, inspecteur du domaine du roi et greffier du Papier Terrier, fut destitué pour les mêmes griefs que ceux dont j'ai parlé précédemment. Frappé de cette injustice, ce grand et loyal patriote sollicite et obtient une audience du chevalier Craig lui-même, et plaide sa cause avec tant de bonheur, que le gouverneur, qui n'était peut-être pas aussi diable qu'on l'a peint, reconnut son innocence, ajoutant, néanmoins, qu'il était trop tard ; qu'il avait nommé M. Olivier Perrault pour le remplacer ; que si cependant, ce qui n'était guère probable, le nouveau greffier consentait à envoyer sa démission, il serait prêt à le réintégrer dans sa place.

M. Perrault se rendit auprès du gouverneur, après une entrevue avec M. Planté :

— Excellence, dit-il, j'ai accepté avec reconnaissance la place dont vous m'avez gratifié ; mais il me répugne de profiter du malheur d'autrui, et je prie Votre Excellence de vouloir bien accepter ma résignation.

Sir James Craig, touché d'un acte de générosité qui lui permettait de réparer une injustice, donna à M. Perrault <sup>4</sup> les louanges qu'il méritait, et lui promit de l'en récompenser aussitôt que l'occasion s'en présenterait.

La vérité avait percé les ténèbres dont était entourée l'âme du gouverneur, et il est à regretter que d'autres Canadiens en butte aux persécutions de l'oligarchie n'aient pas suivi l'exemple de M. Planté, car il est probable que Craig, guidé par son jugement sain et ses connaissances étendues de la constitution britannique, leur aurait rendu pleine et entière justice.

## XI.1 Le gouverneur sir James Henry Craig

Au physique, le chevalier Craig était d'une petite taille, mais corpulent. Quoique malade dès son arrivée au Canada, il y avait beaucoup d'expression dans ses traits, qui devaient avoir été beaux dans sa jeunesse. Son regard était perçant comme celui du faucon et semblait chercher jusqu'au fond de l'âme les pensées les plus secrètes de ceux auxquels il parlait d'une voix aigre. On l'appelait en Angleterre *the little king Craig*(le

---

4. Monsieur Perrault, avocat alors, fut ensuite nommé juge de la cour du banc du roi.

petit roi Craig), parce qu'il aimait la pompe et le faste. Il passait pour un homme vain. Fier, orgueilleux, oui ; mais il avait trop d'esprit pour être vain : c'est toujours l'apanage d'un sot que la vanité.

Je vais porter un jugement qui paraîtra bien extraordinaire sur un homme dont la mémoire est encore odieuse aux Canadiens-français après un laps de cinquante-quatre ans. Quoique bien jeune alors, ma position dans la société me mettait en rapport avec ses amis et ennemis ; j'entendais constamment le pour et le contre, et j'en conclus que, loin d'être un méchant homme, un tyran, sir James avait un excellent cœur, et je vais en donner des preuves. Je tiens d'une autorité non suspecte, de mon oncle Charles de Lanaudière, membre du conseil législatif, haut torie s'il en fut, et qui approuvait même presque tous les actes arbitraires de l'oligarchie, je tiens, dis-je, de cette source non suspecte que sir James Craig, qu'il voyait fréquemment (il l'avait connu en Angleterre et même au Canada pendant la guerre de 1775), lui avait dit peu de temps avant son départ pour l'Europe « qu'il avait été indignement trompé et que s'il lui était donné de recommencer l'administration de cette colonie, il agirait différemment ». Cet aveu n'est pas celui d'un homme méchant.

Comment se fait-il alors qu'un homme si pénétrant se soit laissé abuser ? c'est ce qu'il m'est difficile de résoudre. Ses amis prétendaient, pour l'excuser, qu'élevé dans les camps, il avait péché par ignorance de la constitution anglaise. Halte-là ! Sir James Craig était un littérateur distingué, une des meilleures plumes, disait-on, de l'armée britannique, et il avait, tout jeune homme, occupé la situation de juge-avocat dans l'armée, ce qui exige une étude plus que superficielle des lois anglaises. Il a souvent, à ma connaissance, présidé la cour d'appel de Québec, et ses remarques étaient celles d'un homme qui possède des connaissances légales que l'on rencontre rarement en dehors de la profession du barreau. Quelqu'un lui fit observer un jour que M. Borgia, qui avait plaidé devant lui le matin, n'était pas naturellement éloquent : « C'est vrai, dit-il ; mais je crois qu'il y a peu d'avocats dans cette colonie qui aient une connaissance aussi profonde du droit romain. » Et sir James ne se trompait pas.

Il était de bonne foi lorsqu'il sanctionna les mesures tyranniques de son conseil ; sa conduite comme commandant de garnison le prouve. Il croyait à une rébellion imminente des Canadiens-français, lorsque les Be-

dard, les Blanchette et autres furent écroués. Dès quatre heures de relevée, il fit doubler les gardes à tous les postes importants de la ville de Québec, fit poser un piquet d'hommes vis-à-vis l'arsenal, et envoya chercher l'adjutant-général de la milice canadienne, feu mon oncle Baby, et lui dit qu'il serait à propos de mettre à l'abri de toute surprise un petit dépôt d'armes d'une cinquantaine de fusils à l'usage des miliciens dans une bâtisse adjacente à l'évêché, près de la porte Prescott.

— Si Votre Excellence, lui dit M. Baby, âgé alors de plus de soixante-dix ans, a quelque inquiétude sur ce dépôt d'armes, j'irai moi-même y coucher seul cette nuit.

Cette réponse piquante fit pâlir le général, et il tourna le dos au septuagénaire sans lui répondre. Je dois à la vérité de l'histoire de dire que mon cher oncle, après cette réponse si mordante, n'en sanctionna pas moins le soir même les mesures cruelles du Conseil exécutif par sa présence et par sa signature. Je dois ajouter pour sa justification qu'il était difficile à un vieillard qui n'avait qu'une connaissance superficielle du code criminel anglais de ne point se laisser convaincre par les arguments des éminents légistes qui composaient le conseil et que le juge en chef présidait.

J'ai dit que sir James Craig n'était pas un homme méchant, sa fameuse proclamation du 23 mars 1810, dans laquelle se trouvent les passages suivants, en est une preuve :

« On vous a dit effrontément que je prétends vous opprimer ; vils et téméraires fabricateurs de faussetés, sur quelle partie ou sur quelle action de ma vie fondez-vous une telle assertion ? Que savez-vous de moi ou de mes intentions ? Canadiens, demandez à ceux que vous consultiez autrefois.....

« Pourquoi vous opprimerais-je ? Serait-ce pour servir le roi ? Ce monarque qui durant cinquante ans..... ira-t-il, en contradiction avec la conduite d'une vie d'honneur et de vertu, donner des ordres à ses serviteurs d'opprimer ses sujets Canadiens !.....

« Serait-ce donc pour moi que je vous opprimerais ? Pourquoi vous opprimerais-je ? Serait-ce par ambition ? Que pouvez-vous me donner ? Serait-ce pour acquérir de la puissance ? Hélas ! mes bons amis, avec une vie qui décline rapidement vers sa fin, accablé de maladies acquises au service de mon pays, je ne désire que de passer ce qu'il plaira à Dieu de

m'en laisser dans la douceur de la retraite avec mes amis. Je ne reste parmi vous qu'en obéissance aux ordres de mon roi... Serait-ce donc pour les richesses que je voudrais vous opprimer ? Informez-vous de ceux..... Je préférerais à la valeur de votre pays mis à mes pieds, la persuasion d'avoir une seule fois contribué à votre prospérité.

« Ces allusions personnelles, ces détails, en tout autre cas, pourraient être indécents et au-dessous de moi ; mais rien ne peut être indécent, ni au-dessous de moi, lorsque cela tend à vous sauver de l'abîme du crime et des calamités, dans lesquels des hommes coupables voudraient vous plonger. »

Ceux qui avaient poussé sir James à des actes tyranniques devaient bien rire, sous cape, des élans de sublime et impitoyable logique du vieux soldat accablé d'infirmités, s'acheminant à la plus prochaine tombe.

Oh ! non ! un homme déjà étreint par la mort ne trouve pas des accents aussi profondément empreints de vérité sans être sincère.

Il est à regretter, je le répète, que ceux que leurs ennemis avaient calomniés n'aient pas, à l'exemple de M. P1anté, sollicité une audience du gouverneur lui-même, car il est probable qu'ils en auraient obtenu pleine et entière justice.

L'anecdote suivante doit prouver que sir James Craig n'était pas un méchant homme, car je suis de ceux qui croient fermement qu'un homme susceptible d'un des plus nobles sentiments dont on puisse s'enorgueillir, celui de la gratitude, ne peut pas être un monstre et doit, au contraire, avoir un cœur excellent.

Sir James, peu de temps après son arrivée dans cette colonie, s'informa si un habitant nommé Léveillé, d'une paroisse de Montréal qu'il nomma, vivait encore ; et sur la réponse affirmative des émissaires chargés de faire des perquisitions à cet égard, il manda auprès de lui cet individu. Jean-Baptiste, bien étonné d'un tel message de la part d'un gouverneur, se rendit néanmoins à l'ordre ou l'invitation qu'il avait reçu. Deux hommes qui s'étaient rencontrés par hasard un moment sur les terres du Canada, trente-deux ans auparavant, dans toute la vigueur du jeune âge se trouvaient alors en présence dans leur vieillesse.

— Vous rappelez-vous, dit sir James, d'avoir traversé dans un petit canot, à la rive opposée du fleuve Saint-Laurent, en l'année 1775, un jeune

officier anglais poursuivi par des soldats américains ?

— Oh ! oui, dit l'habitant ; c'était même un joli petit officier, qui m'a payé généreusement.

— Eh bien ! dit sir James, c'est à moi que vous avez rendu un service que je n'ai jamais oublié, car sans vous j'aurais été pris par l'ennemi.

— Si c'est vous, mon gouverneur, fit Jean-Baptiste, vous avez diablement profité, car vous étiez bien fluet alors.

Sir James, après avoir beaucoup ri de la réflexion de son interlocuteur, s'informa avec bonté de ses affaires, qui n'étaient pas florissantes, et donna ordre de lui acheter une belle ferme, avec animaux et ustensiles d'agriculture ; il lui fit en outre présent d'une somme assez ronde et le renvoya riche, de pauvre qu'il était auparavant. Cet acte de reconnaissance et de générosité ne peut sortir d'un mauvais cœur. C'est feu le colonel Vassal<sup>5</sup> qui m'a raconté cette scène à laquelle il avait assisté.

Je suis redevable à mon ami le major Lafleur d'une autre anecdote qui tend à prouver que sir James n'était pas si diable qu'on l'a prétendu, mais même que, malgré la hauteur qu'on lui attribuait, il était accessible à toutes les classes de la société.

Un nommé Bellehumeur, que j'ai très bien connu, sollicite une audience du gouverneur Craig et est aussitôt présenté par l'aide de camp de service. C'était un grand vieillard à la démarche fière et décidée.

— Quel est votre nom ? lui dit sir James, et que me voulez-vous ?

— Mon nom est Bellehumeur. Je suis très vieux, incapable de gagner ma vie, et je prie Votre Excellence de me faire placer parmi les infirmes de l'hospice de l'Hôpital-Général.

Sir James, frappé de son air martial, lui demanda s'il avait servi.

« J'étais, Excellence, grenadier dans le régiment de Berry lors de la conquête ; un crâne de régiment, allez, je m'en vante ; des lurons qui n'avaient pas froid aux yeux !

— Vous avez alors tué plusieurs Anglais ? fit sir James.

— Autant que j'ai pu, Excellence. Un pauvre diable de soldat fait de son mieux, et je n'ai pas, Dieu merci, de reproches à me faire de ce côté-là.

---

5. Le colonel François Vassal de Monviel, créé adjudant-général de la milice en 1812.

— Comment ! répliqua le général, que cette scène amusait, vous venez me demander une faveur, à moi Anglais, et vous vous vantez de n'avoir pas tué autant de mes compatriotes que vous l'auriez désiré !

— C'est justement pour cela, fit Bellehumeur. Si nous avions tué plus d'Anglais, ils ne seraient pas à présent maîtres du pays, et le roi de France me secourrait sur mes vieux jours ; à son défaut, j'ai recours à Votre Excellence, qui commandez ici.

Le chevalier Craig, après avoir fait jaser assez longtemps ce vieil original, dont la franchise toute militaire le divertissait, lui dit avec bonté :

— Rendez-vous demain, vieillard, à l'hospice ; l'ordre d'admission sera envoyé aujourd'hui même.

Il est bien probable que le gouverneur fit une aumône abondante au vieux grognard, car il était très généreux.

## XI.2 Les fêtes champêtres du gouverneur Craig

Un *gentleman* ayant nom George Brown (je dois supposer qu'étant Anglais pur sang et cokney de Londres, il devait se nommer George) menait autrefois joyeuse vie à Québec : on buvait chez lui plus de vin de champagne à un seul de ses dîners, (et je puis en parler savamment), qu'on en buvait au château Saint-Louis pendant un mois ; ce gentleman, dis-je, assuré d'être soutenu par ceux qu'il fêtait, eut l'idée de solliciter les suffrages de la bonne ville de Québec pour la représenter dans notre parlement provincial. Aucun de ses amis ne lui firent défaut le jour de la lutte, malgré les brocards du peuple qui criait : « Champagne ! champagne ! » à chaque voix, que l'on enregistrait pour le candidat bon vivant. Ce n'était après tout qu'un acte de gratitude de la part de ses amis envers un homme si généreux. Je ne sais trop où ce beau préambule à propos des fêtes champêtres du chevalier Craig va me conduire, à moins que ce ne soit pour déclarer ici, en toute sincérité, que si j'ai émis une opinion contraire à celle que mes compatriotes canadiens-français ont conservée de lui, ce n'est pas en souvenir des jouissances que m'ont procurées pendant ma jeunesse les charmantes fêtes champêtres du gouverneur, à Powell-place (maintenant Spencer-Wood), résidence d'été de sir James, sur la route du

Cap-Rouge.

Dès huit heures et demie du matin, par une belle journée du mois de juillet, je dis une belle journée, car pendant trois années consécutives le soleil le plus brillant éclaira ces belles fêtes, l'élite de la société laissait Québec pour se rendre à l'invitation de sir James. Arrivés à Powell-place, les convives descendent de voiture sur la voie royale, et s'enfoncent dans la forêt en suivant un sentier qui, après maints détours, vous conduit à un charmant cottage ayant vue sur le magnifique Saint-Laurent, qui semble surgir tout à coup des bosquets qui le couronnent. Des tables de quatre, de six et de huit couverts chacune sont dressées en face du cottage sur une immense plate-forme de madriers polis qui servira ensuite de salle de danse en plein air. Au fur et à mesure que les convives arrivent, ils forment une petite société pour déjeuner en famille. Je dis en famille, car, à part un aide de camp qui fait les honneurs aux principaux personnages, et à part les servants, rien ne vient troubler les petits groupes d'amis intimes qui prennent ensemble ce premier repas, composé de viandes froides, beurre, raves, thé et café. Ceux qui l'ont terminé cèdent la place à d'autres et se promènent dans les jardins et les bosquets environnants. À dix heures, toutes les tables sont enlevées et les convives sont dans l'attente de ce qui va suivre. En effet le cottage, comme le château dans l'opéra de « Zémire et Azor », semble attendre que la baguette d'une fée lui donne vie. Après quelques minutes d'attente, la porte principale s'ouvre et livre passage au petit roi Craig, suivi de son brillant état-major ; au même instant un orchestre invisible, perché au sommet de hauts peupliers, joue le *God save the King* ; les têtes se découvrent et chacun écoute en silence l'air national de la Grande-Bretagne.

Les convives les plus distingués s'empressent d'aller présenter leurs hommages au gouverneur ; ceux et celles d'entre eux qui ne doivent point prendre part à la danse s'asseyent sur la galerie où trône Son Excellence. Un aide de camp crie : « *Gentlemen take your partners* ! (Messieurs, prenez vos danseuses), » et le bal commence.

Soixante ans se sont écoulés depuis ce jour où, danseur infatigable, je descendais comme un tourbillon une contredanse de trente couples. Mes pas qui se traînent aujourd'hui pesamment laissaient alors à peine la trace de leur passage. Toute la jeunesse qui animait cette fête des anciens

temps dort aujourd'hui dans le silence du sépulcre. Celle même, la belle d'entre les belles, celle qui a partagé mes joies et mes douleurs, celle qui, ce jour même, accepta la première fois pour la conduire à la danse une main qui, deux ans plus tard, devait la conduire à l'autel de l'hyménée, celle-là aussi a suivi depuis longtemps le torrent inexorable de la mort qui entraîne tout sur son passage<sup>6</sup>.

Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce beau passage d'Ossian :

« But why art thou sad, son of Fingal ? why grows the cloud of thy soul ? the sons of future years shall pass away : another race shall arise. The people are like the waves of the ocean ; like the leaves of woody morven : they pass away in the rustling blast, and other leaves lift their green heads on high. »

En effet, pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? Les enfants de la génération future passeront bien vite, et une nouvelle surgira. Les hommes sont comme les vagues de l'océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leurs sommets. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingt-six enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui embellit le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleur, nous prions ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre.

Je retourne à la fête où m'attend le lecteur. Il est deux heures et demie, nous sommes au milieu d'une contredanse des plus gaies, *speed the plow*, peut-être ; l'orchestre cesse tout à coup de jouer ; les uns restent les bras étendus, les autres une jambe en l'air, tout en cherchant à deviner ce qui cause ce contretemps. L'arrivée des deux évêques, Mgr Plessis et le

---

6. L'auteur épousa, en 1811, Susanne, fille de Thomas Allison, capitaine au 5<sup>e</sup> régiment de l'infanterie britannique, et de Thérèse Baby. De là une double parenté avec la famille Baby. Trois officiers du même régiment, les capitaines Allison, Ross Lewin et Bellingham, depuis lord Bellingham, épousèrent au Détroit, alors appartenant au Haut-Canada, les trois sœurs, filles de l'honorable Jacques Dupéron-Baby, lequel est aussi le bisaïeul de mon ami M. l'abbé Casgrain.

lord bishop Mountain, nous donne le mot de l'énigme ; en effet, un aide de camp avait d'un signe imposé silence à l'orchestre en voyant s'avancer les deux grands dignitaires de leurs églises respectives. La danse avait cessé pour ne recommencer qu'après le départ des deux évêques. Sir James, par égard pour leur caractère, avait établi cette étiquette.

À trois heures le son d'un cor se fait entendre dans le lointain, et tout le monde s'enfonce à la suite du gouverneur dans un sentier pratiqué dans la forêt, alors vierge, de Powell-place. Quelques personnes, vu la longueur de la promenade, commençaient à croire que sir James faisait faire un tour d'appétit, avant le dîner, aux convives qui n'avaient pas pris part à la danse, quand au détour d'un sentier, une immense table couverte d'un dôme de feuilles de différentes espèces apparaît tout à coup comme une oasis bienfaisante. En effet, M. Petit, chef de cuisine de Son Excellence, s'était surpassé pour l'occasion, et, comme Vatel, il se serait percé le cœur s'il n'eût recueilli les plus grands éloges sur l'ordonnance du festin dont son généreux patron l'avait chargé.

Rien de plus beau, de plus splendide que l'ordonnance de ce repas aux yeux, non seulement des enfants du sol, peu accoutumés alors à ce luxe, mais aussi aux yeux des convives européens ; toutefois il y avait un petit inconvénient pour lesdits convives : celui de ne pas connaître un seul des plats qu'on avait servis, tant M. Petit était un artiste français distingué.

La danse recommença environ une demi-heure après dîner qu'eut lieu le départ des évêques, et continua avec une ardeur toujours croissante, lorsque les cruelles mamans, commençant à s'inquiéter de certaines promenades sentimentales que faisaient leurs demoiselles, dans les entractes de la danse, après la disparition de Phœbus, rappelèrent leurs jeunes nymphes, non en les menaçant et armées de javelots comme la déesse Calypso, mais d'un ton assez maussade au dire des jeunes cavaliers. À neuf heures, tout le monde était rentré dans l'enceinte des murs de Québec.

Un mot sur M. Petit, un des Français les plus gais et les plus aimables que j'aie connus. Son généreux patron lui fit présent, avant son départ pour l'Europe, des fonds nécessaires pour ouvrir un hôtel sur un pied respectable à Québec ; mais M. Petit eut le sort de tous ceux qui tentèrent alors de semblables entreprises, et il lui fallut au bout de deux à trois ans

chercher fortune dans le Haut-Canada. Peu de voyageurs visitaient Québec à cette époque, même pendant l'été ; personne ne se souciait, à moins d'affaires indispensables, de parcourir des centaines de milles dans de mauvaises calèches à une vitesse qui ne devait pas excéder deux lieues à l'heure, suivant les règlements voulus par les statuts en faveur des maîtres de poste. Ces fonctionnaires privilégiés ne gardaient que le nombre de chevaux absolument nécessaires pour la culture de leurs terres. Un voyageur arrive chez le maître de poste et demande une voiture.

— Vous allez en avoir une dans un instant, dit la maîtresse de la maison. Mon mari laboure avec les chevaux à un pas d'ici et mon petit *gasva* courir en chercher un. Donnez-vous la peine de vous *assir*, monsieur, et fumez un peu en attendant.

Fumer était synonyme de se reposer ou de prolonger une visite. Le voyageur attend une demi-heure, regarde souvent par la fenêtre, commence à s'impatienter et dit :

— Votre petit gars va-t-il finir par amener le cheval, ou bien est-ce au bout du monde qu'il est allé le chercher ?

— Eh ! non ! non ! mon beau monsieur, fait Joseph<sup>7</sup> ; ce n'est qu'à un pas d'ici, à une petite demi-lieue au bout de notre terre.

Une autre fois les chevaux ne labourent pas, mais ils paissent dans la prairie, ou dans les bois à une grande distance, et, se doutant de la politesse qui les attend une fois le mors dans la bouche, ils ne finissent par se laisser prendre qu'après une lutte des plus acharnées qui dure quelquefois des heures entières. Le voyageur espère que le cocher va réparer le temps perdu ; vain espoir. Il essaie de tout : il loue le cheval, il le déprime ; Jean-Baptiste n'en met pas plus grand pot au feu ; la réponse est toujours la même :

— Ah ! monsieur, c'est une fine guevalle (cavalle) que ma bête, allez ; une guevalle qu'il faut toujours retenir à deux mains, sur les cordeaux, la maîtresse trotteuse de la paroisse ; mais quand elle mène les voyageurs, elle ne va jamais plus vite qu'au taux de la loi.

Le lecteur doit voir par là que personne ne voyageait par plaisir il y a quelque soixante ans. On prenait alors le temps pour tout ; personne ne

---

7. Joseph<sup>7</sup>, sobriquet que les gens des villes donnent aux femmes des cultivateurs.

se pressait, pas plus le courrier chargé des malles du gouvernement que les autres. En voici un exemple.

Je rencontrai vers quatre heures de relevée, dans la rue de la Fabrique, le trente et unième jour de décembre, le sieur Séguin partant pour Montréal avec lettres et dépêches. Le lendemain premier jour de janvier, je me trouve face à face avec le même homme à la sortie de la grand-messe de la cathédrale. Je fis un écart, croyant que c'était son ombre ; mais je fus bien vite rassuré.

— Je vous la souhaite bonne et heureuse, me dit M. Séguin, et autant d'années qu'il y a de pommes d'apis en Normandie.

— Et moi pareillement, dis-je, accompagnées de prospérités dans ce monde et du paradis dans l'autre. Maintenant, monsieur Séguin, continuai-je, comment se fait-il que, vous ayant vu hier au soir en route avec la malle de Montréal, vous soyez ici ce matin ?

— Par une raison bien simple, répliqua-t-il : arrivé à l'Ancienne-Lorette, le mauvais temps s'est élevé et je me suis dit : Je suis bien fou de voyager par un temps semblable, les nouvelles que je porte dans ma malle n'y moisiront pas pendant une journée ou deux de retard. Et je suis revenu coucher chez moi, afin de souhaiter la bonne année à mes amis ce matin, et je vous la souhaite encore bonne et heureuse.

M. Séguin, un digne homme s'il en fût, ayant conservé sa place quasi jusqu'à sa mort, je dois en conclure qu'il ne fut pas blâmé par ses supérieurs, ou peut-être qu'on ne s'aperçut même pas que la malle avait retardé de deux jours. Toujours est-il qu'on prenait alors son temps en toutes choses, et que le *go ahead* des Américains était lettre morte pour nous.

Comme il n'y avait à cette époque aucun bureau de poste établi entre Québec et Trois-Rivières, voici comme la chose se passait pour ceux qui demeuraient à la campagne.

— N'oubliez pas, disait le soir à une servante mon oncle de Lanaudière, seigneur de Sainte-Anne de la Pérade, de préparer le souper de Séguin.

Le sieur Séguin arrivait la nuit au manoir, dont les portes restaient toujours ouvertes, soupait tranquillement, tirait de sa poche les lettres adressées à la famille, ainsi que les journaux, quand il y en avait, les déposait sur une table et continuait sa route.

Après une digression dont je suis assez coutumier, revenons à la rareté des voyageurs à cette époque. N'avaient-ils pas, du moins, la ressource des voitures d'eau pendant l'été ? Oh ! oui, si le vent contraire n'était pas trop violent, ils pouvaient même descendre de Montréal à Québec dans l'espace de trois à quatre jours ; mais la grande difficulté était de remonter le fleuve et non pas de le descendre. Le voyage dans une goélette, si le vent était contraire, était de quinze jours en moyenne, et très souvent d'un mois et plus.

Ceci me rappelle un premier voyage de Québec à Montréal dans un vapeur. C'était en octobre de l'année 1818, à onze heures du soir, que le *Calédoni* dans lequel j'avais pris passage, laissa le quai de la Reine. Entre sept et huit heures le lendemain au matin, mon compagnon de voyage, feu M. Robert Christie, ouvrit la fenêtre de sa chambre et me cria : *We are going famously* : (Nous allons rapidement). En effet, nous étions vis-à-vis la Pointe-aux-Trembles, poussés par un vent de foudre, et nous avons parcouru sept lieues en neuf heures de temps. Nous arrivâmes au pied du courant à Montréal à l'expiration du troisième jour, tout en nous félicitant de la rapidité des voyages par la vapeur, et nous ne fûmes aucunement humiliés, en l'absence du vent favorable qui n'avait duré que vingt-quatre heures, d'avoir recours à la force réunie de quarante-deux bœufs pour nous aider à remonter le pied dudit courant. J'avoue que c'est à bon droit que le *Calédoni* doit avoir été placé au premier rang des cuves ayant nom bateau à vapeur construit à cette époque. Ce qui n'empêche pas que ce ne fut qu'à regret que nous lui fîmes nos adieux après les jouissances qu'il nous avait procurées.

Puisque j'ai abordé ce sujet, je vais parler de mon excursion sur le lac Champlain, ne serait-ce que pour donner une idée des mœurs américaines de l'époque. Partis à neuf heures du matin de Montréal, nous eûmes le bonheur d'aller le même soir coucher à Saint-Jean. J'ai oublié à quelle heure le lendemain nous mîmes le pied sur le *Phœnix*, vapeur commandé par le capitaine Sherman, dont nous appréciâmes la politesse et les attentions. Il y avait plusieurs Américains à bord qui nous parurent aussi bien élevés que les gentlemen de la première société au Canada. Les domestiques disposèrent quelques tables à cartes dans le salon, après le thé, le soir, et deux messieurs américains, s'adressant avec beaucoup de

courtoisie à mon compagnon de voyage et à moi, nous proposèrent de joindre une des tables de whist. Mon ami Christie s'excusa en disant qu'il ne jouait jamais aux cartes. Quant à moi, je leur dis que je n'aimais le whist que pour le jeu lui-même, et que s'ils étaient dans l'habitude de jouer gros jeu, je craindrais de les gêner.

— Vous fixerez vous-même l'enjeu, me dirent-ils, et nous nous y conformerons.

— Mais, messieurs, leur dis-je, je ne joue ordinairement qu'un *york shilling*(quinze sols) le point.

Nous passâmes une agréable soirée avec nos nouveaux amis. Un d'eux, jeune homme employé dans je ne sais quel bureau, sachant que nous allions à New-York, se mit à notre disposition, dans le cas où il nous prendrait la fantaisie de visiter le *City Hall*. En effet, le lendemain de notre arrivée dans la ville impériale, il nous fit visiter en détail, non seulement ce bel édifice, mais nous introduisit même au gouverneur de l'État de New-York. Rien de plus simple que cette introduction à laquelle nous étions loin de nous attendre en visitant le *City Hall*. Trois hommes debout, tournant le dos à un feu de grille dans une chambre modestement meublée, conversaient ensemble, lorsque notre cicerone dit à l'un d'eux : « Gouverneur Clinton, permettez-moi de vous présenter deux messieurs du Canada. » Le haut fonctionnaire s'avança vers nous de l'air le plus gracieux, nous présenta la main, et nous parla du Canada jusqu'à ce que la discrétion nous fit retirer. J'admirai la délicatesse du jeune Américain, lequel, sans s'imposer autrement à nous, nous faisait les honneurs de sa ville avec une parfaite aisance.

Cet accueil si simple, si cordial du gouverneur, nous frappa par le contraste de celui qu'un gentleman américain reçut de sir James Craig, à Québec, peu d'années auparavant.

Jonathan<sup>8</sup> est introduit à notre gouverneur, et voyant qu'il ne se pressait guère de lui donner une poignée de main comme c'était l'usage même à Washington, il fait lui-même les premières avances et lui offre la sienne. Sir James se croise les deux mains sur son gros ventre. L'Américain avance une des siennes pour s'en saisir sur l'abdomen vice-royal même ; alors sir

---

8. Sobriquet que l'on donne aux Américains des États-Unis.

James laisse pendre les siennes chaque côté de ses culottes aristocratiques. Jonathan veut s'en emparer de nouveau ; mais sir James les passe derrière les basques de son habit galonné. Et comme *Uncle Sam*<sup>9</sup> n'osa pas les débuser de ce retranchement inexpugnable, il se contenta de penser en lui-même, je suppose, que le gouverneur britannique n'avait pas volé le sobriquet de petit roi Craig.

Mais je retourne sur mes pas. Étant informé qu'il fallait une lettre de passe pour visiter l'arsenal de marine et de vaisseaux de guerre à New-York, nous demandâmes à un jeune lieutenant nommé Taylor, dont nous avions fait la connaissance à table d'hôte dans un hôtel de cette ville, quelle démarche il fallait faire pour satisfaire notre curiosité, et il nous fit réponse qu'il nous y conduirait lui-même le lendemain. Il nous parut néanmoins que la recette d'admission était très simple, car il se contenta de nous dire à l'oreille en mettant le pied sur la première frégate que nous visitâmes : *Recollect that we are all Yankees here* (Rappelez-vous que nous sommes tous Yankees ici).

Nous vîmes sur le lac Champlain un spectacle assez humiliant pour des sujets britanniques, celui du pavillon américain flottant avec orgueil au-dessus du pavillon anglais aux mâts de notre flotte conquise pendant la guerre de 1812. Aussi mon ami Christie, craignant quelques brocards à notre adresse, crut devoir aborder franchement la question en parlant le premier de notre désastre ; mais à notre grande surprise, nos amis yankees se contentèrent de dire : « Fortune de guerre ! » et changèrent de conversation.

Après avoir passablement battu la campagne, je reviens à M. Petit et à sa malheureuse entreprise malgré ses éminentes qualités d'artiste, et tout cela faute d'étrangers pour encourager son hôtel. Des jeunes gens arrivent à l'hôtel à la sortie du théâtre pendant les grandes chaleurs du mois de juillet, et demandent à souper.

— Impossible de vous satisfaire, messieurs, répond M. Petit : il n'y a pas un seul étranger ni pensionnaire dans la maison, et pas un seul morceau de viande fraîche. Je suis au désespoir.

— Mais nous mourons de faim, monsieur Petit ; un artiste aussi dis-

---

9. *Uncle Sam*, autre sobriquet que l'on donnait aux Américains.

tingué que vous l'êtes ne peut jamais être à bout de ressources.

— Eh bien ! je vais essayer une ratatouille, fait M. Petit.

Et M. Petit nous servait une ratatouille à satisfaire le gourmand le plus difficile. Je ne sais si en l'absence de viande il se servait d'une vieille bottine de madame Petit, très jolie Anglaise, ma foi ! quoique un peu sucrée et ex-femme de charge chez le chevalier Craig ; — mais la sauce, alors, valait mieux que le poisson.



## CHAPITRE XII

### douzième

#### XII.1 La batture aux loups-marins

**S**ETTE BATTURE, QUE l'on devrait peut-être appeler l'île aux Loups-Marins, est située à environ quarante-cinq milles plus bas que la cité de Québec, et à peu près à une distance égale des deux rives du fleuve Saint-Laurent, déjà large de vingt et un milles dans ces parages. Lorsque la marée est basse, elle laisse à découvert une lieue environ de cette plage si chère aux chasseurs ; mais lorsque l'eau est haute dans les grandes mers, elle ne laisse que deux endroits de refuge à ceux qui la fréquentent : la butte Chatigny au nord-ouest, couverte en partie de sapins, d'épinettes, de quelques cerisiers et d'un pommier plantés par les chasseurs des anciens jours ; ce vieux pommier produit des pommes douces et des pommes sures, mais on ignore la main qui l'a greffé, et si même il l'a été ; et au sud, une langue de sable d'un arpent de longueur, que j'appel-

lerai le « refuge des chasseurs <sup>1</sup> », car c'est là qu'ils ont construit de temps immémorial des cabanes sur une dune à l'extrémité est de cette langue de sable que j'ai vue souvent même submergée pendant les grandes marées du mois d'août, à l'exception de trois dunes seulement et de la butte Chatigny. Il est même de tradition que, ces derniers refuges ayant été envahis par une crue extraordinaire des eaux du fleuve qui inondèrent leurs cabanes, des chasseurs passèrent une partie de la nuit dans un canot, seul asile qui leur sauva la vie.

La grève sablonneuse sur laquelle les cabanes sont assises est séparée de la butte Chatigny par un chenal courant nord-est et sud-ouest toute la longueur de la batture, et qui n'est guéable qu'à basse marée. La chasse au gros gibier se fait au nord du chenal et aussi sur un terrain vaseux que l'on appelle « butte de chasse ».

J'ai déjà dit que la butte Chatigny est couverte en partie de sapins, d'épinettes et de quelques pommiers et cerisiers plantés par les chasseurs des anciens jours. Un ménage de corneilles vient de temps immémorial y élever chaque année une nouvelle famille. Mais j'ignore pourquoi ce bosquet toujours vert, sur lequel croissent les seuls arbres qui devraient réjouir les regards de ceux qui fréquentent ces lieux, offre un aspect qui porte plutôt à la mélancolie qu'au soulagement de l'âme attristée à la vue des battures vaseuses du nord du chenal et des sables arides du sud qui couvrent cette île.

La butte Chatigny, couverte d'arbres, est-elle une place maudite, que les chasseurs n'y ont jamais érigé une cabane à l'abri des ardeurs du soleil pendant l'été et des tempêtes de l'automne et du printemps ? Il semble pourtant que cet îlot aurait dû avoir la préférence sur la grève aride qu'ils ont choisie de prédilection. Le gibier, toujours méfiant, n'aurait pas même soupçonné la présence des chasseurs dans le bosquet qui le couronne. La voix de ces oiseaux de mauvais augure qui traversent régulièrement le fleuve chaque année pour y élire leur domicile aurait-elle attristé les joyeux chasseurs de retour à la cabane ?

---

1. L'auteur ose espérer que les chasseurs de Saint-Jean Port-Joli et de l'Islet voudront bien, en mémoire du seul survivant de ceux qui chassaient sur cette batture il y a cinquante ans, sanctionner le nom qu'il donne à cette partie de l'île aux Loups-Marins ; à moins qu'ils ne préférèrent l'appeler « Le repos de Gaspé ».

J'ai souvent posé cette question à mes compagnons de chasse pendant près de quinze ans que j'ai visité cette batture. Je leur ai aussi fréquemment demandé pourquoi cet îlot avait nom butte Chatigny, et je n'en recevais que des réponses évasives. On se contentait de me répondre qu'un nommé Chatigny ayant chassé de prédilection autrefois sur cette butte lui avait donné son nom, et mes interlocuteurs changeaient brusquement de propos.

C'était dans le mois d'octobre de l'année 1837 que MM. Louis Fournier, Pierre Fournier, François Leclerc et moi, étant dispersés vers le soir sur la butte des chasseurs, l'un d'eux me cria qu'il était temps de déguerpir, car nous serions sans cela bien vite *bouclés* par la marée montante. Je répondis que j'allais les suivre ; mais je n'en tins aucun compte : le vent commençait à s'élever et j'espérais que quelques gibiers chercheraient un abri pour passer la nuit dans le chenal. J'étais là dans l'attente, n'ayant pour compagnons que mon chien et un corbeau perché sur la plus haute branche d'un sapin qui couronnait la butte Chatigny. Je ne sais trop si mon voisinage lui déplaisait, mais il poussait de temps à autre son cra ! cra ! tout en se laissant balancer par la brise qui fraîchissait. Je commençais à éprouver une certaine faim, étant à mon poste depuis cinq heures ; mais, comme il ne tenait rien dans son bec, pas même un fromage, je n'eus pas l'idée de le complimenter sur sa voix mélodieuse, comme fit le renard du bon La Fontaine.

Après avoir attendu longtemps sans succès, je pris le parti de retourner à la cabane, mais je dus y renoncer : il m'eût fallu me jeter à la nage ; j'étais déjà transi de froid et l'eau glacée du mois d'octobre ne m'offrait rien d'attrayant. Je me réfugiai dans le petit bocage, et là, assis au pied d'une épinette, je me livrai aux tristes réflexions auxquelles j'étais souvent en proie, tandis que mon chien parcourait en quêtant tous les coins et recoins du bocage. Je passais souvent à cette époque de la gaieté la plus folle avec mes amis aux réflexions les plus amères quand j'étais seul et livré à mes souvenirs.

La tempête éclata bien vite dans toute sa fureur avec accompagnement de voix lugubres, que je n'avais jamais ouïes même pendant les plus terribles ouragans, et à ma tristesse succéda tout à coup une exaltation nerveuse qui me faisait entendre le vagissement de l'enfant nouveau-né,

la plainte du malade sur un lit de souffrances, les lamentations de la veuve à l'aspect du corps sanglant d'un époux chéri, les cris perçants du criminel que l'on torture et les gémissements du captif dont on rive les chaînes. J'écoutais avec un profond sentiment de compassion ces cris lamentables, lorsque des voix plus puissantes, celles des bêtes féroces, couvrirent les voix humaines ; c'était le rugissement des tigres et des lions, le mugissement du taureau en fureur et les hurlements sinistres des loups. Et mon chien, qui s'était réfugié entre mes jambes, levait la tête de temps à autre en poussant des cris plaintifs ; le système nerveux de mon fidèle compagnon, plus sensible en apparence que le mien, était ébranlé par ce bruit infernal.

Et moi, livré à de lugubres pensées, je comparais les tempêtes du cœur humain à celles des éléments dans leur plus grande fureur.

Que la main puissante d'un génie, m'écriai-je, transporte cet îlot bien loin, bien loin sur une mer inconnue ! Qu'elle l'entoure d'écueils et de tempêtes qui le rende inaccessible à tous les oppresseurs de l'humanité souffrante ! Que ce génie compatissant l'offre pour refuge à tous les cœurs brisés par la souffrance ! Qu'il donne à cet asile la faculté de s'étendre au fur et à mesure qu'il se peuplera, et il atteindra bien vite les proportions d'un immense continent !

J'en étais là de mes rêveries philanthropiques lorsqu'un coup de fusil tiré à peu de distance me fit sortir de ma retraite.

— Êtes-vous décidé à coucher avec vos corneilles ? me cria François Leclerc de l'autre côté du chenal ; il est 10 heures et vous pouvez maintenant passer sans trop vous mouiller.

— Avez-vous jamais assisté au sabbat ? dis-je à mes compagnons en arrivant à la cabane. Eh bien ! si vous voulez en avoir un avant-goût, allez passer trois heures ce soir sur la butte à Chatigny et vous pourrez en parler savamment. Je n'ai jamais entendu de ma vie un vacarme aussi infernal, je crois que tous les diables de l'enfer s'y sont donné rendez-vous cette nuit ! C'étaient des cris d'enfants, des.....

— Bah ! dit M. Louis Fournier, si vous aviez fait la chasse aux loups-marins pendant quarante ans comme moi, vous sauriez que les cris de leurs petits, lorsqu'ils sont écartés de leurs mères, imitent à s'y méprendre ceux des enfants.

— Passe pour les cris de vos jeunes amphibiens, repris-je, mais étaient-ce les vieux loups-marins qui pleuraient, criaient, se lamentaient comme des âmes en peine ? Étaient-ce les vieux loups-marins qui rugissaient et hurlaient comme des bêtes féroces ?

— Vous avez entendu des lamentations ? dit M. Louis Fournier d'un air inquiet.

— Ah ! oui, et de belles ! à faire dresser les cheveux sur la tête d'un chrétien. J'étais d'ailleurs placé très à l'aise pour n'en rien perdre, à l'abri d'une grosse épinette centenaire.

— Vous étiez assis sous l'épinette à Chatigny ? s'écria M. Louis Fournier en faisant un bond ; de quel côté, je vous en prie ?

— Pardieu ! du côté du sud-ouest ; je n'aurais pas été assez fou pour me réfugier du même côté d'où rage cette horrible tempête.

— Vous étiez assis au pied de l'arbre à Chatigny et encore au sud-ouest ! fit M. Pierre Fournier.

Et les deux frères se regardèrent d'un air consterné.

— Vous m'en avez trop dit, messieurs, fis-je, pour me cacher maintenant le reste ; je vous ai souvent interrogés, vous les plus anciens chasseurs de cette batture que vous fréquentez depuis plus de soixante ans, et vous avez toujours éludé mes questions sur ce Chatigny dont je vous ai si souvent parlé. Il y a un mystère que je ne puis pénétrer ; mais je vois à votre air que vous me considérez comme un homme menacé de quelques grands malheurs, peut-être d'une mort prochaine. Vous me devez comme amis, comme chrétiens même, de me raconter ce que vous connaissez de l'histoire de Chatigny, afin d'être préparé à tout événement. Car on ne peut nier qu'il y ait une fatalité attachée à certains lieux. Ne craignez pas de m'effrayer : si c'est un grand malheur, je l'attends ; si c'est la mort, je dois m'y préparer.

Les deux respectables vieillards se parlèrent longtemps à voix basse, et le vétéran des chasseurs de la côte du sud, M. Louis Fournier, qui à l'âge de quatre-vingts ans s'enfonçait seul dans les profondeurs de nos forêts canadiennes, où il restait des mois entiers, me fit le récit suivant.

## XII.2 Histoire de Chatigny<sup>2</sup>

« Vous avez remarqué que nous évitons de parler de Chatigny et de sa déplorable histoire, car l'homme est de sa nature superstitieux et les impressions de l'enfance s'effacent difficilement. Cette butte a toujours été considérée comme un endroit fatal par les anciens chasseurs qui nous ont conté l'histoire qui s'y rattache, en nous conjurant de l'éviter autant que possible. Vous savez que je passe ici, seul, deux mois à faire la chasse aux loups-marins, avant l'ouverture de la chasse au petit gibier qui commence vers la mi-août. J'ai souvent entendu moi-même, pendant le silence des nuits calmes, ainsi que pendant les nuits orageuses, les lamentations dont vous avez parlé, sans en ressentir aucune frayeur ; je priais pour l'âme en peine de celui qui s'était lamenté sur cette butte pendant neuf jours et je dormais ensuite d'un sommeil paisible.

« La catastrophe dont je vais vous entretenir doit être bien ancienne, puisqu'elle m'a été racontée pendant ma jeunesse par un vieillard, qui lui aussi l'avait entendu raconter pendant sa jeunesse, et vous voyez que je suis octogénaire.

« Deux jeunes gens, amis d'enfance, demeuraient dans la même paroisse et presque voisins. Il est difficile de comprendre comment deux hommes de caractères si différents entretenaient un commerce d'amitié. L'un d'eux, Pierre-Jean, était une espèce de bête brute aussi repoussante au physique qu'au moral. C'était un homme grand, mal bâti, noir comme un sauvage dont il descendait par sa mère, et d'une force prodigieuse dont il faisait sans cesse parade. Son langage me porterait à croire qu'il était d'origine acadienne. Il est inutile de parler de ses qualités morales, il n'en possédait aucune.

« Chatigny au contraire était un beau jeune homme blond, d'une taille au-dessus de la moyenne ; et dont les traits respiraient la douceur. Toujours poli, obligeant, il ne s'agissait que de le connaître pour l'aimer, tandis que Pierre-Jean se faisait détester de tout le monde, et ce n'était pas à tort, comme la suite de ce récit le prouvera, car il fallait qu'il eût l'âme

---

2. J'ai mis « histoire » au lieu de « légende », car je la crois vraie même dans tous ses détails.

bien noire pour passer, tout à coup et sans provocation, de l'amitié qu'il avait pour Chatigny à une haine implacable.

« J'ai déjà dit que Pierre-Jean était très fier de sa force. Un jour donc qu'il en donnait des preuves à l'issue des vêpres, un dimanche, il cria en riant à Chatigny, dans son patois acadien <sup>3</sup>, et en élevant une pierre au-dessus de sa tête :

« – Si étions un homme, Chatigny, voyons cette pierre que j'allions lancer contre toi !

« Chatigny se retira à une quinzaine de pieds de distance et répondit :

« – Envoie, je suis prêt à la recevoir.

« La pierre tomba à une dizaine de pouces de Chatigny, lequel, sans s'émouvoir, souleva la masse énorme et dit :

« – À ton tour maintenant, Pierre-Jean !

« Et sur ce, il lança le caillou avec tant de force, qu'il tomba quasi aux pieds de Pierre-Jean.

« Cette prouesse inattendue d'un homme dont on ignorait la force prodigieuse fut accueillie aux acclamations des spectateurs.

« Pierre-Jean fut piqué jusqu'au vif ; mais, avec la dissimulation de ceux qui ont du sang indien dans les veines, il feignit d'être content du succès de son ami, et l'en complimenta comme les autres. On crut, néanmoins, s'apercevoir ensuite qu'il avait l'air encore plus sombre et plus sournois qu'auparavant ; mais personne ne s'en occupa.

« Les deux amis continuèrent, après cette scène, à vivre, à ce qu'il paraissait, en aussi bonne intelligence que par le passé, et partirent un jour pour la batture aux loups-marins ; mais Pierre-Jean revint seul. Je ne sais ce qu'il raconta pour expliquer l'absence de Chatigny, mais on s'en contenta, jusqu'à ce que quelques paroles échappées à Pierre-Jean, neuf

---

3. Les anciens Acadiens, réfugiés au Canada, que j'ai connus pendant mon enfance, conservèrent leur patois jusqu'à leur mort ; mais leurs enfants en perdirent par degré l'habitude au contact du langage plus pur des habitants du Canada. J'ai néanmoins connu, il y a à peine vingt ans, deux vieillards d'origine acadienne, nés au Canada, qui, lorsqu'ils étaient excités, lâchaient quelques paroles dans le patois qu'ils avaient appris de leurs pères, telles que celles-ci : « Pourquoi m'insultions ? » Un d'eux disait un jour à son fils qui m'avait vendu une valise : « Pourquoi vendions sans ma permission ? Étions de valeur de donner son butin pour rien. » Un ancien Acadien, au lieu de dire à une femme : « Vous êtes belle », disait : « Étions belle. »

jours après son retour de la batture, éveillèrent les soupçons.

« Il dit un soir en soupant :

« – Si Chatigny avions de cette bouillie, en mangions furieusement ce soir !

« Ces paroles, prononcées d'un air moitié sombre, moitié railleur, et la longue absence de Chatigny commencèrent à inquiéter les parents, dont deux partirent le lendemain pour la batture, où un triste spectacle les attendait. Ils trouvèrent le malheureux, couché sous une épinette, mais donnant à peine signe de vie. Cependant, après lui avoir fait avaler un peu d'eau-de-vie, il prononça ces paroles :

« – Si Pierre-Jean eût entendu mes lamentations, il n'aurait jamais eu le cœur de me laisser, moi, son ami d'enfance, mourir de faim. Ô mon Dieu ! quel fut mon désespoir quand, à mon retour de la chasse, je vis qu'il avait mis seul à flot une chaloupe que nos forces réunies avaient eu peine à monter sur la plage, et qu'il était parti. Je pénétrai alors son cruel dessein ; mais dites-lui que je lui pardonne.

« Et il expira.

« Voilà pourquoi cette butte a nom Chatigny, et pourquoi nous évitons ce lieu funeste. »

– Maintenant, monsieur Fournier, lui dis-je, il y a quelques circonstances que je ne puis concilier dans cette triste histoire. Comment se fait-il que Chatigny soit mort de faim muni d'un fusil sur une batture si giboyeuse, et comment expliquer, aussi, qu'il n'ait pas fait les signaux de détresse qui sont connus de tous les Canadiens ?

– J'ai souvent fait, me répondit M. Fournier, les mêmes réflexions ; mais je ne puis vous dire que ce que les anciens m'ont raconté. J'ai pensé à part moi que c'était probablement une promenade qu'ils étaient venus faire sur cette batture dans un temps où il n'y avait pas un bec<sup>4</sup>, disons depuis la fin de la chasse du printemps jusqu'à celle du milieu d'août. Mais si Chatigny manquait de vivres, n'avait-il pas la ressource de faire le soir les signaux de détresse dont vous avez parlé ? Je ne puis répondre autrement qu'en supposant que le malheureux avait épuisé sa poudre et que, s'il avait tué précédemment du gibier, Pierre-Jean l'avait emporté.

---

4. Pas un bec : expression usitée parmi les chasseurs pour exprimer l'absence de gibier.

Reste maintenant la ressource du tondre et du batte-feu ; mais il arrive quelquefois que sur deux chasseurs un seul en est muni, et on peut aussi supposer que Chatigny, ne fumant pas, n'était pas dans l'habitude de s'en servir.

### XII.3 Légende sur Chatigny

— Après vous avoir fait, continua M. Fournier, le récit d'une aventure qui me paraît véritable dans toutes ses circonstances, je n'ai pas la même foi dans celle que je vais vous raconter, car mon auteur n'était pas l'homme le plus véridique du monde ; c'était un farceur qui nous faisait toutes sortes de contes.

« Vous avez sans doute connu Carrier, ajouta le narrateur : Carrier, que l'on appelait l'homme des bois ; on aurait pu également le nommer l'homme des grèves, car il passait comme moi la plus grande partie de sa vie à faire la chasse. Vous devez certainement l'avoir connu dans votre enfance, car c'est lui qui fournissait, l'automne, la provision de lièvres et de perdrix à votre famille.

— Le seul Carrier dont je me souviens, dis-je, était Carrier la Patte-de-castor.

— Ce Carrier, par un jeu assez bizarre de la nature, avait au lieu de la main gauche une vraie patte de castor à l'extrémité d'un moignon de bras de six à huit pouces de longueur, ce qui ne l'empêchait pas de faire du bras droit, et aidé d'une corde attachée à cette patte, tous les ouvrages qu'exige le métier de cultivateur, si ce n'est celui de vanner. Je crois devoir ajouter comme preuve des heureux effets du travail, de la persévérance et de l'énergie, que de pauvre qu'il était lorsqu'il abattit le premier arbre d'une terre que mon grand-père lui concéda dans sa seigneurie, il mourut riche après avoir établi confortablement sa nombreuse famille.

— Oui, continuai-je, je me souviens bien de ce Carrier, car c'était toujours un nouveau plaisir pour moi, étant enfant, de le voir fouiller avec cette petite patte, inerte pourtant, mais qu'il mettait en mouvement avec son moignon de bras, de le voir fouiller, dis-je, dans sa blague pour mêler le tabac avant de bourrer sa pipe. Connaissez-vous la cause de cette

infirmité, car j'ai entendu plusieurs versions à ce sujet ?

— Sa mère a toujours prétendu, dit M. Fournier, qu'un sauvage, lorsqu'elle était enceinte, lui fit peur avec un castor vivant qu'il jeta sur elle. Mais revenons à notre ami Carrier, frère de la Patte-de-castor. C'est lui qui m'a conduit la première fois à cette batture vers l'âge de onze à douze ans ; et voici ce qu'il raconta :

« — J'étais seul dans ma cabane, vers 9 heures du soir, lorsque j'entendis appeler trois fois d'une voix lamentable : Carrier ! Carrier ! Carrier ! D'un bond je fus sur la grève, car la marée étant basse, je crus qu'un canot avait renversé sur quelques gros cailloux et que l'on demandait du secours. Quoique la lune ne fût pas levée, il m'était facile néanmoins de distinguer les objets à une certaine distance ; mais toutes mes recherches furent infructueuses. Je prenais le chemin de ma cabane, lorsque la même voix que j'avais entendue au sud me cria du côté du sud-ouest : « À moi ! à moi ! Carrier ! » Je pris ma course de ce côté en suivant la butte de sable ; mais, arrivé à l'endroit où j'avais entendu appeler, je n'entendis plus rien. J'allais rebrousser chemin, lorsque la même voix se fit entendre plus loin dans la même direction. Il me passa une souleux ; mais, comme la marée montait, je crus qu'un malheureux accroché à un canot chaviré était emporté par le courant vers le chenal qui nous sépare de la butte à Chatigny. Je reprends ma course, j'entends la même voix de l'autre côté du bocage ; je passe le chenal, et, pour couper court, je m'enfonce dans le bois, et je vois l'ombre d'un homme au pied de la plus haute épinette. Les cheveux me vinrent à pic sur la tête, quand, après avoir fait le tour de l'arbre, je ne vis personne, et lorsque j'entendis une voix lamentable sortant du tronc de l'épinette même et criant : à moi ! j'ai faim ! je meurs de faim ! Je voulus fuir ; mais j'avais beau marcher, je revenais toujours à la même place où j'entendais les mêmes lamentations, et ce ne fut que quand la barre du jour parut que je pus sortir de ce lieu funeste. Il est inutile d'ajouter qu'une heure après, je traversais au sud dans mon canot d'écorce.

« Je ne me porterais pas caution, dit M. Fournier, de la vérité de ce récit ; mais tout ce que je puis vous dire, c'est qu'étant bien jeune alors, il me fit une vive impression, et que j'ai toujours vu depuis de mauvais œil la butte à Chatigny. »

Comptons les joyeux chasseurs qui étaient réunis sur la batture aux

loux-marins vers le quinze août de l'année 1833. Les deux MM. Fournier, déjà vieux à cette époque, sont depuis longtemps dans le séjour réservé aux hommes vertueux : c'est la loi de la nature. MM. Charron et Félix Têtu, du même âge que moi et tous deux d'une force athlétique, ont été enlevés à leur famille dans toute la vigueur d'une constitution qui devait leur faire espérer une longue vie. M. Alexandre Fraser, à peine alors âgé de vingt ans, M. Fraser, fils unique, l'espoir de son père Simon Fraser<sup>5</sup>, écuyer, notaire de Saint-Jean Port-Joli, dont il était l'associé, fut enlevé à la tendresse de ses parents trois ou quatre années après. Je suis le seul que la mort ait épargné.

Nous étions tous réunis à la cabane, le soir, après avoir fait des tours de force en attendant le souper. Chacun de ceux qui s'étaient livrés à cet exercice se glorifiait de ses prouesses, car, à l'exception des deux MM. Fournier, nous avons tous pris part à la lutte. M. Fraser lui-même s'en était retiré avec honneur et nous avait donné les preuves d'une force bien au-dessus de son âge.

Lorsque nous eûmes fini de souper, M. Louis Fournier prit la parole :

— Vous vous vantez, messieurs, d'être des hommes. Je veux bien le croire, j'en ai eu des preuves ; mais, voyez-vous, il y a des hommes d'une force si prodigieuse, que l'on a peine à y ajouter foi. J'étais ici, à cette batture, il y a quarante ans, avec mon frère Pierre, que vous voyez, feu mon frère Michel et le défunt José Jean, lorsque nous vîmes venir du nord un canot qui se dirigeait vers cette batture. C'est un de nos amis de l'Isle-aux-Coudres qui vient nous rendre visite, dîmes-nous. Le soleil venait de se coucher, le vent du sud s'éleva, en sorte que le feu allumé à la porte de notre cabane nous incommodait beaucoup : les flammèches, les charbons nous aveuglaient. Un de nous proposa alors d'aller chercher à une petite distance sur le sable un arbre de merisier afin d'en faire un coupe-feu. Mais, après bien des efforts (et nous étions pourtant des hommes tous dans la vigueur de l'âge), nous n'avions pas le poignet pourri et mon défunt frère Michel, surtout, était d'une force athlétique, après bien des

---

5. M. Simon Fraser était trop avantageusement connu dans le district de Québec pour qu'un mot d'éloges de ma part soit nécessaire ; mais je dois à la reconnaissance de déclarer qu'il a géré les seigneuries de ma famille pendant plus de quarante ans avec autant de probité que d'intelligence.

efforts, dis-je, il fallut à notre courte honte renoncer à notre entreprise : outre que l'arbre était très pesant, les branches enfouies dans le sable à une assez grande profondeur rendaient notre travail inutile.

« Il était nuit close, et il faisait bien noir, quand celui dont nous attendions la visite arriva. C'était un petit vieillard, chétif en apparence, dont nous n'aurions pas donné quatre sols. Quoiqu'il nous fût inconnu, nous lui fîmes le meilleur accueil possible, et nous lui offrîmes de souper avec nous.

« – Ce n'est pas de refus, dit-il ; mais je ferai comme les Sauvages, je vous laisserai aussitôt que j'aurai pris mon repas, car je ne veux pas perdre la marée montante pour me rendre à l'Isle-aux-Grues.

« Et puis il ajouta :

« – Est-ce que vous n'avez pas de coupe-feu, que vous vous laissez aveugler par les flammèches ?

« – Il y a bien, lui dis-je, un arbre le long de ce banc de sable qui pourrait nous rendre ce service ; mais il est si pesant, que nous avons renoncé à le traîner jusqu'ici.

« Le vieillard continua à fumer pendant quelques minutes tout en jasant avec nous, se leva ensuite, et, grâce à l'obscurité, nous le perdîmes bientôt de vue. Quelle fût notre surprise, notre horreur, lorsque, à l'expiration de quelques minutes, nous le vîmes revenir l'arbre sur l'épaule !

« – Tenez, dit-il en le jetant à terre, voici votre coupe-feu et nous souperons plus à l'aise.

« La pesanteur de l'arbre était telle, que sa secousse, en tombant près de nous, nous fit faire un bond d'un pied de hauteur. Nous crûmes fermement que c'était le diable en personne qui nous avait rendu visite, et nous le vîmes partir de grand cœur quand il eut soupé. Ce ne fut que le lendemain que nous apprîmes, par Dufour de l'Isle-aux-Coudres, que c'était le bonhomme Grenon et non le diable qui avait soupé avec nous. Nous avions souvent entendu parler par les gens du nord de sa force surhumaine, sans y ajouter foi, mais nous en fûmes cette fois convaincus. J'ai été depuis rendre visite au père Grenon, un brave homme s'il en fut, qui s'amusa beaucoup de la belle peur qu'il nous avait donnée.

« Toute la famille Grenon, ajouta M. Pierre Fournier, est douée d'une grande vigueur ; mais une seule de ses filles a hérité de la force prodi-

gieuse de son père. Un des fils de Grenon, après un séjour de trois à quatre années au service de la Compagnie du nord-ouest, retournait dans sa famille chargé de trophées sous la forme de plumets qu'il avait gagnés dans les luttes qu'il avait soutenues contre les Moferant, les Monarque, les Dumouchel, et autres fiers-à-bras redoutables, voyageurs des pays d'en haut. On informa son père, qui passait par hasard, que son fils venait d'entrer dans une auberge. Le père Grenon s'empresse d'aller le rejoindre et, voyant qu'il avait le dos tourné à la porte, il fit signe aux gens de la maison de ne rien dire, et, marchant à pas de loup derrière son fils, il lui prit la tête entre ses deux mains. Le fils fit des efforts inutiles pour se dégager de cette étreinte et s'écria :

« – C'est mon père, il n'y a pas un autre homme dans le Canada capable de me tenir avec des pinces semblables. »

Quoique plusieurs des prouesses du vieux Grenon doivent appartenir au domaine de la légende, en voici une que je crois véritable, étant attestée par plusieurs personnes témoins oculaires. Grenon fit rencontre le dimanche, dans les bois, d'un jeune ours, gros comme père et mère. L'animal voulait fuir à son aspect ; mais l'hercule, le considérant de bonne prise, lui livra bataille, le terrassa, finit par le saisir par la nuque et arriva avant la messe à la porte de l'église de la baie Saint-Paul avec son prisonnier, où de nombreux spectateurs furent témoins de cette scène assez nouvelle pour eux. Il paraît que le maître de nos forêts canadiennes goûtait peu cette manière de voyager, car Grenon dit en arrivant : Le gredin n'aime guère la société des honnêtes gens : il s'accrochait avec ses griffes à tous les arbres et racines qu'il trouvait à sa portée.

L'inspection des lieux convainquit bien vite les curieux de la vérité de ces dernières paroles : jeunes pousses d'arbres et racines auxquelles l'ours s'était accroché jonchaient le chemin qu'il avait parcouru.

En m'entretenant dernièrement des prouesses du vieux Grenon avec un vieil habitant nommé Joseph Charretier, mon voisin à la campagne, je lui dis que l'on m'avait assuré que les filles même de cet hercule avaient des nerfs d'acier.

– Je n'ai jamais connu le bonhomme Grenon ni ses fils, me dit Charretier ; mais quant à une de ses filles, je puis vous en parler savamment. J'avais alors environ vingt-cinq ans et c'était la première fois que je met-

tais le pied sur la terre du Nord. J'arrivais à grands pas au pied des côtes épouvantables de la baie Saint-Paul qu'il me fallait franchir, lorsqu'une jeune fille chargée d'un paquet qu'elle portait sous un bras passa près de moi en trotinant. J'étais dans l'âge où l'on sait accoster proprement une créature (femme), et je lui dis, après avoir ôté mon bonnet en la saluant jusqu'à terre :

« – J'ai deux grâces à vous demander, mademoiselle : d'abord, celle de me permettre de jouir de votre agréable compagnie aussi longtemps que nous suivrons la même route, et celle ensuite de vous soulager du fardeau que vous portez.

« Vous voyez, monsieur, ajouta le père Charretier, que c'était parler poliment comme un homme qui sait vivre avec le monde.

– Je vois, père Charretier, lui dis-je, que vous savez accoster une créature sans réplique, et qu'elle dut être sensible à vos politesses.

– Je n'eus point à m'en plaindre au début, répliqua le vieillard. Elle me fit une belle révérence et me dit :

« – C'est trop d'honneur que vous me faites de m'offrir votre agréable compagnie, et je l'accepte avec plaisir ; mais quant au léger paquet que je porte, ce n'est pas la peine de vous en embarrasser.

« – Je n'ai pas été élevé parmi les Sauvages, que je lui répliquai ; les gens du Sud connaissent les égards qu'ils doivent à la créature.

« – Puisque vous êtes si galant, vous autres messieurs du Sud, à ce qu'elle me dit, voici le paquet.

« Étant sous l'impression, fit le père Charretier, que ce paquet enveloppé proprement dans une nappe blanche contenait de la laine ou tout au plus du linge, je voulus le prendre sans précaution ; mais, à ma honte, il m'échappa des mains et tomba à terre.

« – Faites excuses, à ce qu'elle me dit ; c'est une gaucherie de ma part d'avoir laissé tomber ce paquet.

« J'étais rouge jusque dans le blanc des yeux, et me baissant aussitôt, ce fut à grand-peine que je réussis à mettre sur mes épaules son léger fardeau.

– Mais, dis-je au père Charretier, quel était donc le contenu de ce paquet ?

— Une misère qui ne vaut guère la peine d'en parler, reprit le vieillard ; c'était tout simplement un minot de sel.

« Ça alla assez bien tant que nous marchâmes sur le chemin planche ; mais lorsque nous fûmes dans les côtes, les sueurs m'abîmaient. Quant à ma compagne, elle caquetait comme une pie, et, tout en sautant sur un pied et sur l'autre, elle me faisait en ricanant des excuses de la peine que je prenais pour elle, ajoutant que les messieurs du Sud du fleuve Saint-Laurent étaient beaucoup plus polis que ceux du Nord.

« Lorsque je m'arrêtais pour me reposer en montant les infernales côtes, sous prétexte de lui faire admirer quelques beaux points de vue, elle me disait :

« — Nous autres, montagnardes, sommes si accoutumées à ce spectacle, que nous n'en faisons aucun cas ; mais tenez, monsieur, je suis un peu pressée, ma mère m'attend, rendez-moi, s'il vous plaît, mon paquet, et je vais continuer ma route, tandis que vous jouirez des beautés de la nature.

« Je rentrais en terre ; la honte me donnait des forces et je répliquai que je ne voudrais pas me séparer d'une si aimable compagne. Et je repris le collier de misère tout en haletant comme un chien qu'on fesse pour lui faire tirer sa charge. J'étais éreinté, lorsque nous arrivâmes, par bonheur, à un chemin de traverse. Je lui demandai alors quel côté elle allait prendre, bien déterminé à gagner le nord-est si elle allait du côté du sud-ouest. Nous finîmes par nous séparer ; elle me fit encore une belle révérence en me disant qu'elle n'oublierait jamais la galanterie des messieurs du Sud.

« Je l'envoyai en moi-même à tous les diables, et je fis une halte à la première habitation que je trouvai et où je demandai du lait pour me rafraîchir, car la langue me desséchait dans la bouche.

« Je m'enquis de la maîtresse de la maison si c'était, ici, le pays où les femmes sont plus fortes que les hommes, et je lui racontai mon aventure.

« — C'est Marie Grenon, me dit-elle, en éclatant de rire ; et elle vous aurait, au besoin, porté par-dessus son minot de sel et monté les côtes sans fléchir. »

Mon fils Alfred, assistant inspecteur dans le département des postes à Québec, auquel je lisais cette notice sur les Grenon, tout en regrettant le manque de plus amples renseignements sur cette famille, me dit :

— Je crois pouvoir vous en donner bien vite par Augustin Tremblay, un de nos conducteurs de malles de la paroisse de la baie Saint-Paul.

En effet, peu de jours après cette conversation, voici ce que cet homme lui raconta :

— Mon père encore plein de vie, quoique quasi nonagénaire, a bien connu le vieux Grenon et sa famille. Un de ses fils était d'une force remarquable, sans néanmoins approcher de celle du père ; mais une de ses filles semblait en avoir hérité. Les autres Grenon sont des bons hommes, mais rien de plus. Quant au vieux Grenon, on croyait tous que le diable lui aidait, car il était rare qu'il voulût forcer devant le monde. C'était, d'ailleurs, un excellent homme, doux, paisible, et entendant bien le badingage ; mais si on le charadait un peu fort, et s'il disait : « C'est assez ! » les farceurs, quelque nombreux qu'ils fussent, se le tenaient pour dit et changeaient de conversation. Grenon était un petit homme ; mon père m'a souvent dit qu'il l'avait vu, un jour, nu, et qu'il en eut horreur : il était velu comme un ours, et des nerfs, aussi prononcés que ceux d'un taureau, lui sillonnaient toutes les parties du corps.

« Un jour qu'il avait fauché des joncs sur les grèves de la baie Saint-Paul avec plusieurs habitants, son cheval, surchargé de fourrage vert, ne put monter les formidables côtes qu'il avait à franchir. Grenon détèle son cheval, allume sa pipe, s'assied près du chemin et se met à fumer tranquillement.

« — Que vas-tu faire ? lui dit un de ses amis.

« — Je vais laisser reposer ma bête, fit Grenon, et je ne suis pas en peine qu'elle montera bien sa charge ensuite.

« Sur ce, les autres partirent ; mais quand il fit nuit, un des habitants revint sur les lieux et se cacha près d'une clôture pour voir comment Grenon et son cheval se tireraient d'affaire. Mais les cheveux lui vinrent à pic sur la tête, quand il vit Grenon monter les épouvantables côtes de la baie Saint-Paul au pas ordinaire en traînant seul sa charrette, tandis que son cheval suivait la charge en se régalant de quelques gueulées de foin qu'il arrachait de la voiture. Le curieux voulut alors fuir, croyant que c'était le diable en personne qu'il voyait, lorsque Grenon, qui le reconnut, lui cria :

« — Malheur à toi si tu en parles !

« Toute la paroisse a toujours pensé que Satan seul pouvait être doué d'une telle force. »

Je n'ai pas cru devoir clore cet article sur les Grenon sans rendre visite aujourd'hui, 28 février 1864, à mon ancien ami l'honorable Paschal de Sales Laterrière, membre du Conseil législatif, dans l'espoir d'obtenir quelques renseignements sur l'Hercule du Nord. Je le croyais en mesure de me les donner : 1° parce qu'il a résidé pendant quarante-cinq années dans la seigneurie des Éboulements voisine de la baie Saint-Paul, et, 2°, parce que, étant lui-même pendant sa jeunesse d'une force musculaire peu commune, il n'aura pas manqué de s'enquérir des prouesses attribuées au sieur Grenon. Je n'ai pas été trompé dans mon attente ; il m'a fait part de l'anecdote suivante, qu'il tenait des vieillards de la baie Saint-Paul.

— Vous devez avoir vu, me dit mon ami, quelques-unes des anciennes cheminées que l'on construisait au bon vieux temps ?

— Oui, fis-je, il y en avait une semblable dans la cuisine de mon grand-père au manoir de Saint-Jean Port-Joli, dans laquelle un arbre entier pouvait flamber à l'aise.

— On en construisait une semblable, reprit M. Laterrière, pour le presbytère de la baie Saint-Paul. Huit à dix hommes vigoureux avaient renoncé à poser le manteau, pierre énorme de six pieds de longueur, sur dix-huit pouces de hauteur et huit pouces d'épaisseur ; car le plus difficile n'était pas de la lever de terre, mais de l'asseoir sur les deux jambages d'une élévation de quatre à cinq pieds au-dessus de l'âtre de la cheminée. Les manœuvres avaient donc renoncé à cette rude tâche, lorsque voyant passer Grenon, un d'eux lui cria :

« — Toi qui es fort comme un taureau, viens donc nous aider à mettre en place le manteau de la cheminée.

« — C'est l'heure de mon déjeuner, ainsi que du vôtre, fit Grenon ; je vous donnerai un coup de main quand nous aurons fini notre repas.

« Ils se séparèrent sur cette assurance ; mais Grenon revint sur ses pas quand ils furent éloignés et posa seul la pierre.

« Vous savez, me dit M. Laterrière d'un ton goguenard, que le diable a toujours joué un certain rôle dans la construction de certains édifices merveilleux, tels que la cathédrale de Cologne en Europe, et aussi dans

celles de quelques églises du Canada. Après leur retour, les maçons ne manquèrent pas d'attribuer cette prouesse à sa majesté satanique, malgré les réclamations des femmes d'une maison voisine, qui affirmaient qu'elles avaient vu Grenon entrer et sortir du presbytère après leur départ, et sans que le diable l'accompagnât. »

J'avais déjà entendu parler de ce tour de force, mais j'ignorais les dimensions de cette pierre dont le souvenir s'est conservé, je vois, jusqu'à nos jours, parmi les habitants des Laurentides. J'ai dit que les exploits musculaires de Grenon étaient passés dans le domaine de la légende. Voici ce qu'un farceur de l'Isle-aux-Coudres contait à ce sujet :

— Grenon travaillait dans la forêt près d'un camp sauvage avec un de ses amis ; ce dernier, chargé de faire la cuisine, dit à Grenon, lorsqu'il vint dîner, qu'un Indien d'une taille énorme lui avait rendu visite, avait levé le couvercle de la marmite dans laquelle leur soupe mitonnait, et avait fait une insulte à ladite soupe. Quoiqu'on n'en vit aucune trace, ce n'en était pas moins un cruel et sanglant affront à leur potage. Grenon leva les épaules et dîna d'assez mauvaise humeur. Mais le même sauvage continuant le même jeu pendant deux jours consécutifs, Grenon prit la chose au sérieux et dit à son compagnon :

« – Je garderai la cabane demain.

« L'Indien arrive à la même heure que de coutume et traite la malheureuse soupe avec autant de mépris que les jours précédents. L'hercule irrité saisit le Sauvage par les jambes au-dessus de la cheville du pied et, s'en servant comme d'une massue, il en frappa un arbre avec tant de violence à plusieurs reprises, que de la tête, des bras et du tronc de l'Indien, il ne lui resta que les jambes qu'il tenait en mains. Il est inutile d'ajouter que c'était celui des exploits de Grenon qui m'amusait le plus lorsque j'étais enfant, et auquel j'ajoute le plus de foi. Il est cependant permis de croire qu'il y a quelque chose de vrai dans cette anecdote si connue dans les Laurentides et que le Sauvage paya cher sa gentillesse. »

Je reviens à mon ami, M. Paschal Laterrière. Ceux qui le voient maintenant auront peine à ajouter foi à l'anecdote que je vais relater. Si cet aimable et spirituel compagnon de ma jeunesse n'a rien perdu de ses facultés morales, il n'en a pas moins subi, comme nous, le ravage des années quant au physique. Qui pourrait croire, en voyant ce petit vieillard, qu'il

possédait autrefois des bras redoutables ?

C'était, je crois, vers l'année 1813, que le docteur Laterrière, sortant le matin d'un navire qu'il avait visité professionnellement, fit la rencontre d'un matelot qui lui demanda ce qu'il venait faire sur le quai où ils étaient alors tous deux. Le jeune docteur, voyant que cet homme avait bu, le pria poliment de le laisser passer. Mais le marin n'en tint aucun compte, continua à lui barrer le chemin et se mit en devoir de le frapper. Le médecin, poussé à bout, lui asséna un si furieux coup de poing, qu'il lui cassa les os de la mâchoire inférieure en trois morceaux.

Le jeune esculape répara le dommage de son mieux : il fit transporter le matelot dans un hôpital qu'il avait établi à la basse-ville pour les marins, et remplaça proprement les os de ladite mâchoire à la place que la nature leur avait assignée. Bref, le docteur avait si bien opéré, qu'au bout de six semaines ou deux mois le patient sortit de l'hôpital le menton soutenu, par précaution, à l'aide d'un mouchoir noué au-dessus de la tête.

Mais, ô ingratitude du cœur humain ! le premier usage que fit le matelot de sa convalescence fut de porter plainte contre son bienfaiteur, et le jeune médecin, après avoir fourni le cautionnement d'usage, comparut aux assises trimestrielles de la paix, pour répondre à une accusation très grave d'assaut et batterie. J'étais chargé de le défendre, et je m'étais fait fort, vu les circonstances qui militaient en sa faveur, de le faire acquitter ; mais j'avais compté sans Fletcher, le président du tribunal.

Le plaignant, le seul témoin, prête le serment d'usage, et ensuite pour première preuve du délit, et au risque de faire écrouler la charpente mal affermie de sa mâchoire inférieure, dénoua le mouchoir qui lui soutenait le menton.

Grand Dieu ! quel menton ! je ne puis en donner une idée qu'en me servant d'une comparaison. Supposez que la tête entière du témoin eût la forme du globe terrestre, regardez la bouche et vous aurez la ligne équinoxiale.

J'ai lu quelque part qu'un chevalier anglais très excentrique se plaisait à réunir à sa table un certain nombre de gentlemen tous affligés des mêmes difformités. Tantôt c'étaient douze échevins de Londres porteurs de nez d'une grosseur excessive, des nez nourris de soupe à la tortue, roast-beef, plum-pudding, porter et vin d'Oporto ; et l'aimable chevalier

se pâmaît de rire, lorsqu'il annonçait qu'il allait proposer une santé et qu'il voyait tous les nez formidables des convives le coucher en joue.

Tantôt c'étaient des gentlemen qui louchaient tous de l'œil gauche et vice versa. Il produisait au dessert, pour l'occasion, un objet rare quelconque en s'écriant : « Regardez, messieurs ! » et il était pris d'un fou rire délicieux à l'aspect des regards louches qui convergeaient sur lui.

Il réunissait un autre jour à sa table hospitalière les mentons les plus formidables de l'Angleterre, sans oublier l'Écosse, et le digne chevalier éprouvait une jouissance à nulle autre pareille, lorsque tous les mentons des convives avançaient simultanément, et en ordre de bataille, pour faire une petite ablution dans les petits vases qui servent à cet usage avant le dessert.

On dit, ou c'est moi qui le suppose, qu'il faisait toujours un petit cadeau à la fin du repas à celui qui s'était le plus distingué dans sa spécialité. Quelle bonne fortune pour mon matelot, s'il eût été jugé digne de s'asseoir à la table du bon chevalier ! Il lui aurait certainement fait une pension viagère, à la charge d'assister sa vie durant aux festins des grands mentons.

Mais je reviens à mon pauvre client qui attend avec patience le verdict du jury. J'avoue que l'aspect du plaignant me fit perdre beaucoup de la confiance que j'avais inspirée à mon client dans la bonté de sa cause.

— Comment avez-vous fait, mon cher Paschal, lui dis-je, pour mutiler ce pauvre diable d'une façon si cruelle ?

— Cet animal douillet, répliqua mon client, fait l'âne pour avoir de l'avoine, et exhibe son menton pour en imposer à la justice : ce trait chez lui était déjà très prononcé avant l'accident ; et je vous dirai en confidence qu'il est probable que je ne l'aurais pas frappé, malgré la provocation, s'il n'eût avancé sur moi son grand menton bête qui m'a tenté ; car voyez-vous, un menton de longueur démesurée m'agace les nerfs. Et vous savez, d'ailleurs, qu'il est impossible de replacer les os dans leur état normal, sans qu'il s'ensuive quelques légères difformités.

— Appelez-vous légère difformité, lui répliquai-je, un menton si ridicule, que le porteur d'un semblable trait ne pourrait être admis à l'état de prêtrise, crainte de causer du scandale parmi les fidèles quand il officierait ?

— Tenez-vous à votre profession, dit Laterrière, car je vois que vous n'entendez rien à l'anatomie et à la chirurgie.

N'ayant rien à objecter aux remarques de mon esculape, je gardai le silence.

Quoique les grands mentons accusent généralement un caractère égoïste, le brave marin rendit un témoignage franc et honnête ; il avoua les menaces, la provocation, mais ajouta qu'il n'avait pas eu l'intention de frapper le prévenu.

Je vis que la sympathie des juges, des jurés et des spectateurs se portait sur le menton du plaignant ; j'en conclus que là était la question, comme dit Hamlet, et je commençai l'interrogatoire en conséquence.

— Dites-vous, témoin, sous le serment que vous venez de prêter, que c'est le coup de poing que vous avez reçu qui vous a allongé le menton dans l'état où il est aujourd'hui ?

— Certainement, fit le témoin.

— N'aviez-vous pas avant cet accident un menton très prononcé ?

— J'ai toujours eu le menton long, mais pas à l'excès que je l'ai aujourd'hui.

— Vous êtes-vous regardé dans un miroir ?

— Oui, et je suis tellement défiguré, que je crains beaucoup que ma femme refuse de me reconnaître lorsque je serai de retour à Liverpool.

— Qui vous a soigné pendant votre maladie après avoir fait l'opération qu'exigeait votre mâchoire ? N'est-ce pas le prévenu et ne vous a-t-il pas donné les soins les plus attentifs ? Vous savez qu'il est impossible de remettre en place les os brisés, sans qu'il y paraisse tant soit peu ?

— Oui, oui, je conviens de tout cela, fit le plaignant ; ce qui ne n'empêche pas de croire que, s'il se fût contenté de se servir seulement de mes propres os, je n'aurais pas le menton de la longueur que je l'ai aujourd'hui. Je crois qu'il a ajouté une poignée des os du squelette qu'il tient enfermé dans son laboratoire.

Cette sortie fit rire les jurés et les spectateurs ; j'en tirais un bon augure, quand Fletcher, ennemi juré des Canadiens, demanda au témoin s'il était bien sûr que le prévenu ne l'avait pas frappé avec un caillou, que pour lui il en était certain.

L'honnête Jack répondit qu'il n'avait pas vu de caillou dans la main du docteur, et qu'il n'en avait pas ramassé en sa présence.

Je fis ensuite un discours, qui me parut très pathétique, dans l'intérêt de mon client ; je dis que le prévenu avait été provoqué à un combat que tout jeune homme, qui a du sang dans les veines, ne pouvait refuser sans pusillanimité ; que le combat avait été franchement accepté par les deux parties ; que le prévenu ne pouvait prévoir que le menton du plaignant fût fragile comme du verre, et que si c'était un assaut, les jurés devaient le considérer comme justifiable sous les circonstances. Qu'un rapport contraire aurait l'effet le plus pernicieux, car s'il arrivait à un chirurgien de casser les os d'un antagoniste dans une lutte à laquelle il aurait été provoqué, il se garderait bien de faire des dépenses inutiles, comme l'avait fait mon client, dans la crainte de n'être récompensé que par une poursuite qui entraînerait une augmentation de frais considérables. Je m'étendis sur l'ingratitude des hommes en général et sur celle du plaignant en particulier, lequel après avoir reçu les soins les plus empressés, les plus assidus, les plus habiles de mon client, avait encore l'âme assez noire pour le traîner devant une cour de police.

J'étais très satisfait de ce plaidoyer, dont j'attendais les plus heureux effets au bénéfice de mon client, lorsque Fletcher, juge stipendaire et président du tribunal, insensible à toute autre éloquence qu'à la sienne propre, fit une charge à fond contre le malheureux esculape, déclarant que c'était son opinion bien arrêtée qu'un bras canadien n'aurait jamais, sans l'aide d'un caillou, d'une pierre ou de tout autre corps aussi solide, broyé la mâchoire d'un matelot britannique qui avait bravé tant de tempêtes. Les jurés firent leur rapport en conséquence et Fletcher eut le plaisir de condamner le prévenu à la somme de dix louis payables à la Couronne, ce qui ne profita guère au plaignant.

J'ai bien regretté depuis, dans l'intérêt de ma cause, de n'avoir pas mis, cour tenante, en regard du menton du plaignant, le bras nu du cher docteur ; car je suis convaincu que les jurés, à l'aspect de ce bras musculeux, n'auraient pas adopté la version gratuite du sieur Fletcher.

Je ne puis me séparer de mon ancien ami l'honorable Marc Paschal de Sales Laterrière sans lui souhaiter un meilleur avocat, s'il lui prend, par hasard, quelques velléités de jeunesse. Je ne saurais lui dire adieu sans

faire mention des services éminents qu'il a rendus à son comté en faisant ouvrir une voie de communication aux habitants des Laurentides pour sortir, en toutes saisons, de l'isolement auquel la nature des lieux les avait condamnés. En effet, la seule issue pendant l'hiver était par les caps (que les habitants appellent les câpes), qu'il fallait franchir à pied, suspendu souvent à trois et quatre cents pieds au-dessus du fleuve Saint-Laurent qui gronde à leur base.

Le voyageur muni d'une petite hache pratiquait dans ces glaciers canadiens des trous à l'aide desquels il escaladait les passes les plus dangereuses en bondissant comme un chamois.

M. Laterrière, touché de voir cette partie importante du district de Québec isolée pendant six mois du reste de l'univers, obtint du gouvernement un octroi qui mit fin à cette réclusion forcée, et vigoureux pionnier il s'enfonça lui-même dans la forêt à la tête d'une centaine d'hommes, afin d'ouvrir la belle route qui permet maintenant aux habitants des Laurentides de communiquer, pendant toutes les saisons de l'année, avec leurs frères des différentes parties du Canada.

Les habitants des Laurentides se sont toujours montrés reconnaissants de cette grande œuvre, ainsi que des services éminents que M. Laterrière leur a rendus comme médecin aussi habile que charitable, pendant quarante-cinq ans qu'il a demeuré dans sa seigneurie des Éboulements. Ils ont su aussi apprécier les efforts constants de colonisation qu'il a faits, en établissant des chantiers qui répandaient l'aisance parmi eux ; et ils ont prouvé leur gratitude en le nommant pendant quarante années consécutives leur député au parlement provincial et enfin membre du Conseil législatif.

M. Laterrière est à l'âge où l'on apprécie les hommes sainement, et il doit s'enorgueillir d'une preuve de gratitude aussi constante, et rejeter sur l'infirme nature humaine ce qui lui paraîtrait, dans ces derniers temps, être un oubli de tant de bienfaits.



## CHAPITRE XIII

### treizième

#### XIII.1 Le lac Trois-Saumons pendant l'hiver

— Vous serez, sans doute, des nôtres, me dit mon ami M. Charron, marchand de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, à l'issue de la grand-messe, au mois de décembre de l'année 1820 : je vais demain au lac Trois-Saumons avec notre ami M. Pierre Verrault, et nous comptons sur vous.

— Je n'ai jamais rendu visite à notre beau lac pendant l'hiver, répliquai-je, et je ne crois pas qu'il soit bien amusant de geler tout debout en attendant qu'il plaise à mesdames les truites de venir mordre à l'appât que nous leur offrirons dans une fosse pratiquée dans une couche de glace de deux à trois pieds d'épaisseur.

— Mais, dit M. Charron, nous tuons des lièvres et des perdrix, nous tendrons des collets, et à leur aide nous ferons une meilleure chasse pendant la nuit même que pendant le jour.

— C'est bien tentant, repris-je, mais que ferons-nous, confinés dans

une cabane de sept pieds carrés, depuis 4 heures et demie du soir jusqu'à 8 heures du matin ?

— Nous ferons des contes, répliqua mon ami, nous ferons le récit de nos prouesses de chasseurs, nous mentirons à qui mieux mieux : ça sera charmant !

— Eh bien ! dis-je, me voilà décidé ; mais à une condition : nous prendrons en passant le père Romain Chouinard, c'est un faiseur de contes inépuisable.

— Vous comptez, mon seigneur, sans la mère Romain, fit mon ami. Si elle se met en tête de ne point laisser son mari s'absenter de chez elle, le diable même ne lui fera pas entendre raison.

— C'est mon affaire. Je n'ai jamais rencontré femme si acariâtre, si féroce, que je n'aie adoucie comme un agneau après dix minutes de conversation.

— À demain donc, fit M. Charron d'un air narquois, et je vous souhaite bonne réussite.

Je tenais beaucoup à la société du père Romain, mon guide ordinaire lorsque je visitais le lac ; c'était un excellent vieillard, rempli de complaisance et d'attention pour moi. J'y tenais beaucoup, surtout depuis qu'il m'avait raconté qu'il avait vu son frère Julien faucher son pré à deux heures de l'après-midi.

— Il n'y a rien d'extraordinaire, lui avais-je dit alors ; votre frère était mon voisin, et je l'ai vu, moi, faucher plus de cent fois à toutes les heures du jour.

— Je vous crois, monsieur, répliqua le père Romain ; mais c'est bien différent, car la fois dont je vous parle, il était mort depuis trois jours et j'avais assisté à son enterrement la veille !

— Diable ! ça fait une différence notable, et ça change complètement l'affaire ; mais êtes-vous bien certain que vous l'avez reconnu ?

— Comme si l'on ne reconnaît pas toujours son frère ! fit le père Romain. Il avait le capuchon de son capot d'étoffe rabattu sur le front et de grandes bottes *sauvages*<sup>1</sup> qui lui montaient jusqu'aux hanches.

---

1. Les Canadiens appellent bottes et souliers *sauvages* des chaussures sans semelles comme celles des Indiens, pour les distinguer de ce qu'ils appellent souliers *français* qu'ils

— Il devait avoir bien chaud, répliquai-je. C'est une dure besogne que de faucher pendant les grandes chaleurs de l'été ; les moissonneurs ne gardent ordinairement sur eux que leurs culottes et leurs chemises.

— Les morts ont toujours froid, me dit le père Romain en faisant le gros bec.

Comme il m'était impossible de réfuter une majeure posée avec autant d'aplomb, je me contentai de secouer la tête d'un air convaincu. Le lecteur doit voir que j'avais bien raison de tenir beaucoup à ce que le père Romain fût de la partie.

Lorsque nous arrivâmes le lendemain, vers une heure de relevée, chez le père Chouinard, nous le trouvâmes devant sa porte, occupé à fendre du bois de chauffage. Après les compliments ordinaires, M. Charron se hâta d'entrer dans la maison en même temps que moi et dit :

— Bonjour, la mère. Est-on toujours mauvaise ?

Les nerfs du cou de la mère Romain se tendirent comme des cordes de guitare, et, pâle de colère, elle répliqua :

— On est mauvaise quand il faut, monsieur le marchand d'effets avariés !

J'enrageais de bon cœur : la vieille n'était guère accostable quand elle était dans ses jours de meilleure humeur ; mon ami, pour me jouer pièce, en avait fait une louve furieuse. Je ne perdis pourtant pas courage, je m'étais vanté d'adoucir les femmes les plus méchantes, et mon honneur y était engagé.

— Ne faites pas attention, ma bonne mère, lui dis-je de mon ton le plus doux, aux propos de M. Charron ; vous savez qu'il n'a pas d'esprit et qu'il ne connaît pas les égards qu'il doit au sexe.

— Pas plus sec que vous, fit la vieille, dont les nerfs du cou recommencèrent à vibrer à se rompre ; pas plus sec que vous, tout gros seigneur que vous vous croyez.

Il y avait double épigramme à mon adresse : j'étais très corpulent alors, mais un très maigre seigneur.

— Vous ne m'avez pas compris, répliquai-je en lui prenant une main qui tremblait de colère dans la mienne : j'ai dit qu'il n'avait pas d'égard

---

achètent dans les boutiques.

pour le sexe, la femme ; et vous savez que je suis toujours, moi, poli envers les créatures (femmes).

La vieille était déjà assez radoucie après cette explication, sauf quelques éclairs, sortant de ses yeux d'un noir d'ébène comme ceux d'Éole après la tempête. Tout annonçait le calme, lorsque M. Charron la voyant un peu radoucie lui dit :

— Nous sommes venus chercher votre mari pour l'emmener au lac.

— Il n'ira pas, dit la vieille, c'est bon pour les fainéants qui n'ont rien à faire qu'à courir les bois.

Je perdais du terrain, mais je ne voulais pas m'avouer vaincu.

— La mère Romain a raison, elle aime son mari et s'ennuie pendant son absence. N'y pensons plus, la mère, et parlons d'autre chose. Comment se fait-il qu'une jolie créature comme vous étiez pendant votre jeunesse, et vous n'êtes pas encore chiffonnée, vous êtes encore une femme avenante, comment se fait-il que vous qui aviez le choix de tous les farauds de la paroisse, car j'ai entendu dire que tous les dimanches après vêpres la maison de votre défunt père était encombrée des prétendants qui venaient vous offrir de faire un tour de voiture.....

La vieille commença à se dérider.

— Comment se fait-il que vous, une si belle créature, vous ayez choisi de préférence Romain Chouinard pour époux ? Car vous conviendrez qu'il n'est pas beau, le père Romain ; il est noir comme un sauvage et vous êtes blanche comme un bassin.

La vieille montra les deux seules dents canines qui lui restaient et dit :

— Il fallait que je fusse ensorcelée.

Le père Romain se détourna pour rire, et M. Charron marmottait : « Il en viendra à ses fins. »

— Mais ce qui me surprend le plus, continuai-je, c'est que vous fassiez si bon ménage avec un homme si peu accostable que votre mari.

— Quand on met tout d'un côté et rien de l'autre, dit la vieille en ricanant de satisfaction, ce n'est pas bien difficile.

— C'est donc le père Romain qui s'arme de patience ? dit M. Charron.

— Vous, monsieur le marchand de guenilles, dit la mère Chouinard, vous feriez mieux de vous taire et de laisser parler les gens d'esprit.

Et les yeux de la vieille devinrent tout à coup noirs comme l'Érèbe.

— Honte à vous, monsieur Charron, dis-je, de tourmenter une si bonne femme ! Vous ne voyez pas qu'elle est souffrante, qu'elle a la tête entourée d'un ruban ?

En l'absence de docteur, dont le plus près demeurait à dix-huit milles, je distribuais force julep, sel et rhubarbe, et je dis d'un air doctoral, après avoir tâté le pouls de la vieille :

— Pourquoi n'avez-vous pas envoyé chez moi ? Je vous aurais donné une *purgade* qui vous aurait soulagée.

— Ah ! monsieur Philippe, fit la vieille, c'est trop de bonté ; les remèdes vous coûtent de l'argent...

— Quand ils me coûteraient davantage, me croyez-vous l'âme assez dure pour vous voir souffrir, vous ma meilleure amie, lorsque je puis vous soulager ? Mais, tenez, le mal peut se réparer ; j'aurais été heureux, il est vrai, d'emmener votre mari au lac, mais il serait cruel de vous priver de ses soins. Qu'il aille chez ma femme et elle vous enverra une bonne médecine.

— Va te gréer (préparer), Romain, dit la vieille, puisque M. Philippe<sup>2</sup> te fait l'honneur de t'emmener avec lui. J'enverrai mon petit *gas*, qui est plus fin que toi, chercher la *purgade* qu'il a la bonté de me donner.

J'emmenai le père Chouinard en triomphe, et deux heures après nous étions sur les bords du lac qui offrait, malgré la rigueur de la saison, un aspect encore très pittoresque. Sa surface, aussi loin que la vue pouvait s'étendre, était couverte d'une glace vive et transparente comme le plus beau miroir. Il n'y avait rien d'attristant à contempler les cèdres, sapins et épinettes qui faisaient l'ornement des îlots et qui bordaient ce beau lac dans toute son étendue. Les branches touffues des vieux arbres couvertes de neige me rappelaient nos vieux gentilshommes la tête toujours poudrée à blanc, pour cacher les ravages que les années avaient fait subir à leur chevelure. Et les jeunes arbres, avec leurs branches ornées de givre, me rappelèrent aussi mon entrée dans le monde, vingt ans auparavant, lorsque l'étiquette exigeait de nous la même parure de tête que les vieillards. Une bouffée de vent s'éleva tout à coup ; toutes les têtes frémissaient, et je crus un instant, dans mon imagination quelquefois poétique,

---

2. Les habitants de Saint-Jean Port-Joli disaient toujours monsieur ou madame tout court, en parlant du seigneur et de la seigneuresse ; moi, j'étais monsieur Philippe, et les anciens m'appellent encore ainsi.

que tous ces arbres, s'animant au son de cet orchestre éolien, allaient nous souhaiter la bienvenue par un bal forestier.

Je fus tiré de ma rêverie par M. Charron :

— Votre seigneurie, me dit-il, est naturellement assez paresseuse, elle a les mains tendres comme une jeune fille ; qu'elle se rende à la cabane avec le père Romain, où elle ne manquera pas d'occupation, tandis que mon ami M. Verrault et moi, nous ferons ici le plus dur de la besogne.

C'est, en effet, un ouvrage assez fatigant que de pratiquer une fosse dans la glace, qui a souvent trois à quatre pieds d'épaisseur ; on n'y réussit, après avoir commencé la besogne avec une hache, qu'à l'aide de tranches de fer.

Arrivés, après avoir traversé le lac, à la cabane située à l'anse à Tous-saint, mon compagnon allume le poêle avec le bois dont le dernier occupant laisse toujours une provision suffisante pour une nuit. De mon côté, je cassai des branches pour renouveler le lit de sapin qui fait les délices des forestiers, et nous tendîmes ensuite des collets pour prendre des lièvres et des perdrix. La méthode en est bien simple : il ne s'agit que de faire une haie avec des branches de sapin d'environ un pied de hauteur plantées dans la neige, laquelle haie coupe à angle droit la piste, ou chemin principal des lièvres. Le lièvre, naturellement timide, ne sort de son gîte que la nuit pour chercher sa nourriture. Il court tout le long de la haie improvisée qu'il n'a point l'instinct de franchir d'un saut, jusqu'à ce qu'il trouve une ouverture assez grande pour lui livrer passage ; mais cette ouverture, malheureusement, est le piège où il trouve la mort : une mort honteuse, celle des grands criminels, lui qui cependant a mené une vie si pure et si innocente sans nuire à son prochain.

L'attrape dont il est la victime est de la plus grande simplicité : le chasseur plante une fourche dans la neige, dans cette fourche est une longue perche accrochée à une entaille que l'on fait à un arbre à environ un pied du sol ; l'extrémité de la perche est munie d'un fil de laiton très flexible dont on fait un cercle d'un diamètre proportionné à l'ouverture pratiquée dans la haie, où le pauvre lièvre, trop confiant, passe la tête jusqu'aux épaules ; les efforts qu'il fait pour se dégager font glisser l'extrémité de la perche, et il se trouve pendu à quatre pieds du sol.

Il est facile, par là, de voir que deux hommes peuvent, en peu de temps,

tendre plusieurs collets ; aussi lorsque nos compagnons nous rejoignirent à la cabane, à la nuit tombée, avec le produit de leur pêche, nous pouvions espérer une ample provision de gibier, pour le lendemain au matin.

La perdrix passe la nuit dans un trou qu'elle fait dans la neige. Il est à supposer qu'en cherchant un gîte propre à cet effet, elle suit le même procédé que le lièvre en longeant la haie sans la franchir ; mais comme elle n'a pas assez de force pour détendre le piège en tirant le fil qu'elle a autour du cou, on la trouve ordinairement morte sur la neige, et quelquefois à demi mangée par les martres et autres petites bêtes carnassières, tandis que les lièvres sont hors de leur atteinte.

Après avoir soupé avec un appétit aiguisé par l'exercice, nous allumâmes nos pipes, remplîmes nos verres d'un punch ardent d'excellent rhum de la Jamaïque, et ainsi munis de toutes nos pièces, nous nous préparâmes à passer une joyeuse veillée. Je commençai l'attaque :

— Vous, père Romain Chouinard, lui dis-je, vous qui avez tant voyagé autrefois, devez avoir vu la chasse-galerie ?

— Une seule fois, dit le père Romain, en faisant le gros bec pour affirmer ce qu'il disait.

— C'est peu, fit Pierre Verrault, pour un homme de votre âge.

— C'est bien peu, reprirent ensemble Charron et de Gaspé.

— Il ne faut pas mentir, dit le père Romain, il est bien vrai que ce n'est qu'un péché véniel, et qu'il en faut autant pour faire un péché mortel qu'il faudrait de *pelletées* de neige pour chauffer un four, mais c'est toujours très mal.

Le père Chouinard avait le mensonge en horreur.

— Je vous dirai donc, pour ne pas mentir, que j'ai bien entendu, deux ou trois fois pendant la nuit, des *gémissements* (bruits, frémissements) dans les airs au-dessus de ma tête ; mais je ne puis jurer que ce fût la chasse-galerie. Ça en avait ben l'air ; mais il ne faut pas mentir : c'est vilain.

Nous donnâmes tous de grandes louanges au vieillard sur sa délicatesse de conscience en le priant de nous conter ce qu'il avait vraiment vu et entendu.

— Il est bon de vous dire, fit le père Romain, que c'était bien, bien loin d'ici. J'étais alors au service des bourgeois de la baie d'Hudson, et

je m'en retournais à l'un des postes, après une longue absence, avec le produit de ma chasse. J'avais bien hâte d'arriver, mais j'étais si chargé, que je n'avancerais guère.

Le père Chouinard avait certainement raison, car, après l'énumération qu'il nous fit de ce qu'il portait sur son dos, outre sa hache, son fusil et son chaudron, mes amis estimèrent qu'il devait être chargé d'environ quatre cents livres.

— Il y avait beaucoup de neige, continua le narrateur ; j'enfonçais à chaque pas au moins huit pouces au-dessus de mes raquettes, et la neige continuait toujours à tomber. J'entends tout à coup un frémissement au-dessus de ma tête ; je crus d'abord que c'était un *jibou*(hibou) ; mais ça *haltait*(soufflait) comme un petit animal très fatigué. C'est drôle, que je me dis, que les oiseaux du Nord haltent comme des bêtes à quatre pattes. Je fus bien vite tiré de mon embarras quand j'entendis des bruits de chaînes et des chiens japper comme des enragés, et puis une voix d'homme qui criait : « Pille ! pille ! chouquece ! chouquece ! » et tout passa dans le ciel comme une vision. Les cheveux me vinrent à pic sur la tête, et avant que j'eusse rattrapé mon bonnet ; il était tombé dans mon capuchon. C'est bien vrai ce que je vous dis là.

— Je vous crois, père Romain, m'écriai-je, car, moi aussi, je vois bien que j'ai entendu la chasse-galerie : je sortais le soir à la porte, étant enfant, et j'entendis des bruits de chaînes qui s'entrechoquaient ; j'entrai tout effrayé dans la maison et je dis que je venais d'entendre la chasse-galerie. Mais mon père me dit que j'étais un sot, que c'était le bruit des entraves de fer, que votre frère Julien mettait à un de ses chevaux, que j'avais entendu.

— Ah ! dam ! ce que vous me dites du défunt monsieur ne me surprend pas. Je lui contai un jour que j'avais rencontré un loup-garou qui avait une queue longue d'au moins trois quarts de lieue, et il me rit au nez en me disant : Tu es un imbécile, mon pauvre Romain.

— C'était pourtant une queue d'une belle dimension, et que mon père aurait dû traiter avec plus de respect ; mais, de grâce, contez-nous votre rencontre avec ce loup-garou orné d'une queue si formidable.

— Écoutez, monsieur Philippe, vous verrez que si je mens quant à la longueur de la queue, c'est la faute de votre ancien meunier de Trois-

Saumons, et vous savez que c'était un homme en règle (comme il faut). Un homme *escrupuleux* dans tout ce qu'il disait et faisait.

« Je sortais de chez notre curé, le défunt M. Faucher, – s'il était encore vivant, il vous le dirait lui-même, – pour lui recommander le service de l'enterrement de mon voisin Pierriche Moreau qui venait de mourir. Il pouvait être huit heures, et quoique la lune ne fût pas levée, il faisait joliment clair. J'avais à peine laissé le terrain de l'église, qu'un homme marchant à grands pas passe auprès de moi :

« – Tiens, dis-je en moi-même, voilà une heureuse rencontre : quand on a veillé un mort on est toujours *frissonneux* seul pendant la nuit, un compagnon de route n'est pas alors de refus.

« J'avais près de deux lieues à faire pour me rendre chez moi et j'étais à pied : ma *guevalle* (cavale) était estropiée et mon *jack* (cheval américain) était à moitié rendu à force de travail.

« – Bonsoir, l'ami, que je lui criai ; vous passez bien fier.

« Motus, point de réponse. Je crus qu'il était sourd et je donne après lui ; mais il marchait comme si le diable l'eût emporté. J'ai pourtant couru l'original, comme vous savez, mais les originaux n'étaient que des sots auprès de l'homme habillé en gris.

« Un petit bout de temps après, je sens quelque chose qui frétilleait contre mes jambes ; je me baisse et j'aperçois une queue d'animal qui défilait, défilait comme de la laine dans un dévidoir. Il en passait, et il en restait toujours. C'est un loup-garou ! que je me dis, et c'est le devoir d'un *créquien* (chrétien) de le délivrer en lui halant du sang. Je prends mon courage à deux mains, je tire mon couteau et j'essaye de darder l'*insécrable* queue ; mais elle frétilleait comme une anguille et tous mes coups portaient à faux. Ma *frine* (foi), quand je vis ça, j'abandonnai l'entreprise et je hâtai le pas.

« Comme j'avais affaire au moulin de Trois-Saumons pour savoir si mon grain était moulu, car il avait de la presse, je demandai au meunier s'il avait vu passer un homme habillé en gris.

« – Je puis vous en donner des nouvelles, me dit-il. J'aidais Quénon (Étienne) Francœur à mettre ses poches dans sa traîne, quand il est passé à huit heures un quart, car Quénon venait de me demander l'heure.

« Eh bien ! monsieur Philippe, fit le père Chouinard, étais-je un men-

teur quand j'ai parlé à votre défunt père de la queue du loup-garou ? À peine j'étais rendu chez Baptiste Godrault, qu'il arrivait aux Trois-Saumons, et il y a plus de trois quarts de lieue de chez lui à votre moulin. »

Je convins que mon père l'avait calomnié et je lui en fis des excuses.

J'étais assez disposé à faire jaser encore le père Romain, lorsque Charron me dit :

— Si vous continuez à le faire mentir, il ne lui restera pas demain au matin une dent vaillante dans la bouche pour prendre son déjeuner.

Nous passâmes la journée du lendemain à pêcher, à chasser et à tendre des collets. Le soir, après avoir fait honneur à une excellente soupe au lièvre, lard et perdrix, que le père Romain avait fait cuire pour notre souper, plat que je recommande spécialement aux chasseurs après beaucoup d'exercice, le soir donc nous reprîmes nos armes de la soirée précédente ; bien décidés à passer encore une agréable veillée. Un hibou perché sur un arbre voisin et le patriarche des *nycticorax*, autant qu'on pouvait en juger à sa voix lugubre, poussa son hou ! hou ! à plusieurs reprises. Nos habitudes sociales étaient, en apparence, peu goûtées du vénérable solitaire de nos forêts.

— Quand ces nations-là, dit le père Romain, font tant de vacarme, ça n'annonce rien de bon : à telles enseignes que la nuit que mon défunt père est mort, un de ces sorciers poussa trois cris en passant au-dessus de notre maison et dix minutes après, huit orphelins pleuraient près du corps du meilleur des pères.

Les cris lugubres du solitaire de nos forêts, les paroles touchantes du vieillard avaient jeté dans mon âme une teinte de mélancolie que je ne cherchais qu'à augmenter : il y a même un charme dans des sombres rêveries ; et je demandai au père Chouinard de nous conter une bonne histoire de revenants.

— Ce n'est pas de refus, fit le père Romain ; mais au moment où il allait commencer, le hibou poussa deux fois son hou ! hou ! lamentable ; le vieillard regarda derrière lui d'un air inquiet et me dit : Je suis bien fatigué ; j'ai pour l'habitude de faire un somme après mon souper, faites excuse pour ce soir, je vais me coucher, bonsoir.

J'étais contrarié ; mais une idée lumineuse vint à mon secours.

— Attendez un instant, père, lui dis-je, je connais un excellent remède

pour vous guérir de votre fatigue.

Et je préparai aussitôt un gobelet de *punch* brûlant, à double charge de rhum, de sucre et de muscade : breuvage capable d'emporter la peau de la langue et du palais des mâchoires les mieux ferrées. Mais le père Chouinard avait la peau de cet organe dure comme un requin : il avala deux gorgées de la composition infernale sans sourciller, et déclara, en se faisant claquer la langue, qu'il n'y avait personne au monde capable d'apprêter un *sangris* comme M. Philippe ; et que pour l'en remercier, il allait lui conter une belle histoire de revenant.

## XIII.2 Légende du père Romain Chouinard

Rendez-moi mon bonnet carré.

Comme l'on fait son lit on se couche, dit sentencieusement le père Chouinard. Si Josephine Lalande eût été mieux élevée, morigénée par ses parents, quand elle était petite, elle ne leur aurait pas causé tant de chagrin, ainsi qu'à elle-même.

La Fine, comme tout le monde l'appelait, était fille unique ; et ses parents en étaient affolés, n'ayant point d'autres enfants qu'elle ; elle fut en conséquence élevée à tous ses caprices : si le papa la grondait un peu, la mère prenait la part de sa fille ; et si la maman la reprenait, le papa disait : pourquoi fais-tu de la peine à l'enfant ? Ce qui n'empêcha pas Joséphine d'être à seize ans la plus belle fille de la paroisse de Sainte-Anne ; et si *avenante* (polie, gracieuse) avec tout le monde, surtout avec les garçons, que la maison des bonnes gens ne vidait jamais. C'était à qui se ferait aimer de la belle et riche héritière ; mais si La Fine jouait et folâtrait avec eux tous, si elle les amusait chacun leur tour, c'était pour accaparer tous les farauds (cavaliers) de la paroisse, s'attirer des compliments et faire enrager les autres jeunes filles ; car, voyez-vous, elle avait déjà porté ses amitiés sur un jeune homme, son voisin, qui avait été quasi élevé avec elle.

Si Joséphine était la plus belle créature (fille) de Sainte-Anne, Hippolite Lamonde, alors âgé de vingt-huit ans, en était le plus beau garçon, mais aussi doux, aussi patient qu'il était brave et vigoureux. La jeune fille

et lui s'étaient fiancés en cachette depuis longtemps : ce qui n'empêchait pas Lamonde de souffrir en la voyant folâtrer avec tous les garçons qui l'accostaient : mais il mangeait son avoine sans souffler mot : il était trop fier pour se plaindre.

Hippolite aurait déjà fait la grande demande, mais son orgueil l'en empêchait, car il avait, un jour, entendu le père Lalande dire qu'il ne donnerait sa fille en mariage qu'à un jeune homme à son aise ; et qu'il n'entendait pas la donner à un quêteux.

Ça lui avait pris au nez comme de la fine moutarde, car sans être un quêteux, il n'avait presque rien devant lui. Son père chargé d'une nombreuse famille n'était pas riche, et quant à lui il ne faisait que commencer à vivre proprement de son métier ; il était adroit comme un singe, bon constructeur et fin menuisier.

Sur ces entrefaites, il reçut une lettre d'un de ses oncles qui demeurait dans le Haut-Canada, l'invitant à venir le trouver ; la lettre mandait qu'il y avait de l'ouvrage à gouêche (en quantité) dans ce pays-là, peu d'ouvriers et qu'il lui donnerait une part dans une entreprise de bâtisses qu'il avait faite pour le gouvernement, laquelle entreprise lui ferait gagner beaucoup d'argent dans l'espace de trois années.

Il fit part de cette bonne nouvelle à sa fiancée ; elle pleura d'abord beaucoup, mais il lui donna de si bonnes raisons, qu'elle consentit à le laisser partir, en lui promettant de lui garder sa foi.

La Fine fut bien triste pendant quelques jours après le départ de son fiancé, mais le sexe est pas mal casuel, (volage) comme vous savez, et peu de temps après, elle recommença son train de vie ordinaire ; ni plus, ni moins.

Elle revenait un soir d'une veillée sur les minuits avec une bande de jeunes, riant, sautant, dansant, poussant celui-ci, donnant une tape à celui-là, et faisant à elle seule plus de tintamarre que tous les autres ensemble.

Arrivés près de l'église, ils aperçurent, debout sur le perron de la grande porte, un homme portant un surplis et un bonnet carré : cet homme avait la tête penchée et les deux bras étendus vers eux. Tout le monde eut une souleur ; mais Joséphine se remit bien vite et leur dit :

— C'est Ambroise le fils du bedeau qui s'est accoutré comme ça pour

nous faire peur ; je vais bien l'attraper, je vais emporter son bonnet carré, et il faudra bien qu'il vienne le chercher avant la messe.

Ce qui fut dit fut fait : elle monte à la course le perron de l'église, s'empare du bonnet carré, et se met à sauter et à danser au milieu des autres en faisant toutes sortes de farces.

Les bonnes gens dormaient quand elle arriva à son logis ; elle rentra à la sourdine, mit le bonnet carré dans un coffre à moitié vide qui était dans sa chambre à coucher, le ferma avec soin avec une clef qu'elle mit dans sa poche, et dit en elle-même : Quand Ambroise viendra demain au matin, je m'en divertirai un bon bout de temps en lui disant que j'ai perdu le bonnet carré dans la grande anse de Sainte-Anne, et qu'il le cherche.

Elle allait s'endormir, lorsqu'elle entendit du bruit à la fenêtre du nord de sa chambre ; elle ouvre les yeux et voit le même individu qu'elle avait vu sur les marches de l'église, qui se tenait encore le corps en avant et les lèvres collées sur une des vitres du châssis, et elle entendit distinctement ces paroles : « Rendez-moi mon bonnet carré ! » Un bruit qu'elle entendit aussitôt dans le coffre la fit frissonner. La lune était alors levée et elle vit qu'au lieu d'Ambroise, c'était un grand jeune homme pâle comme un mort qui ne cessait de crier : « Rendez-moi mon bonnet carré ! » Et à chacune de ces paroles, elle entendait frapper en dedans du coffre comme si un petit animal prisonnier voulait en sortir. La peur la prit tout de bon, et elle se couvrit la tête avec ses couvertures pour ne rien voir ni rien entendre ; elle passa une triste nuit, tantôt assoupie, et tantôt se réveillant en sursaut. Quand elle voulut se lever le lendemain au matin, elle entendit encore du bruit dans le coffre, elle ne fit qu'un saut, prit ses hardes et alla s'habiller dans la chambre voisine.

Lorsque ses parents la virent si changée, (elle l'était, en effet, et elle avait déjà un bouillon de fièvre ;) ils la grondèrent d'avoir veillé si tard ; mais voyant qu'elle avait les larmes aux yeux, ils l'embrassèrent en lui disant de ne pas se chagriner, et qu'ils étaient fâchés de lui avoir fait de la peine.

Joséphine passa la journée tant bien que mal ; elle frissonnait au moindre bruit et se tint constamment auprès de sa mère et de sa tante. Elle leur dit vers le soir qu'elle avait peur de coucher seule et qu'elle les pria de lui faire un lit auprès de sa tante dans la mansarde. On lui accorda

sa demande.

Elle était à peine couchée, le soir, que sa tante s'endormit ; mais la pauvre Joséphine, elle, qui ne pouvait dormir, aperçut aussitôt vis-à-vis de la fenêtre une ombre qui lui fit lever les yeux, et elle vit le même fantôme qu'elle avait vu la veille et qui, suspendu dans les airs, et dans la même attitude, lui cria : « Rendez-moi mon bonnet carré ! ». Elle poussa un cri lamentable et perdit connaissance.

À cette partie du récit du père Chouinard, le nycticorax quitta sa demeure solitaire. Nous entendîmes le bruit de ses ailes au-dessus de la cabane, d'où sortaient des étincelles par le tuyau du poêle, et le hibou poussa par trois fois son cri sinistre. Le père Romain fit un bond qui fit tomber son calumet dont le tube était pourtant intercalé solidement entre les deux seules dents qui lui restaient à la mâchoire inférieure ; et il s'écria :

— Satané animal bête, tu m'as quasiment fait passer une souleur ; mais je ne te crains pas, j'en ai vu d'autres dans les postes du nord.

Le père Romain avait un fond de bravoure, grâce à la chopine de punch à triple charge qu'il venait d'avalier, et il continua son récit.

Toute la famille fut aussitôt sur pied, mais ce fut avec bien de la peine qu'on lui fit reprendre connaissance. Elle passa le reste de la nuit sans dormir, la tête appuyée sur le sein de sa mère et tenant serrées dans les siennes les mains de son père et de sa tante. Comme elle était plus *acalmée* (calme) le matin, on lui proposa d'aller chercher le plus fin chirurgien de la paroisse, mais elle s'obstina à faire venir le curé.

Quand le curé fut venu, elle lui raconta en secret toute son aventure. Il fit son possible pour la rassurer, il lui donna des bons conseils et lui dit qu'il ne pouvait faire autre chose, pour le moment, que de lui envoyer des saintes reliques, mais que le lendemain au matin il avait l'espoir de la délivrer de cette apparition qui l'avait mise dans l'état de souffrance où elle était.

Les bonnes gens lui firent un lit dans leur chambre, dont ils fermèrent les contrevents à sa demande, et passèrent encore la nuit auprès d'elle : ce qui fit qu'elle dormit assez bien et qu'elle se trouva mieux le lendemain au matin, quand le curé vint la voir, comme il lui avait promis.

Vous savez, messieurs, continua le père Chouinard, que tous les curés ont le *Petit-Albert* pour faire venir le diable quand ils en ont besoin.

Nous baissâmes tous la tête en signe d'assentiment, à une sentence si incontestable.

Quand il fut nuit, le curé tira le *Petit-Albert* qu'il tenait avec précaution sous clef, et lut le chapitre nécessaire en pareilles circonstances. Un grand bruit se fit entendre dans les airs, comme fait un violent coup de vent, et le mauvais esprit lui apparut. Comme c'était la première fois qu'il le voyait, il ne lui trouva pas la mine trop avenante (avenante) et il croisa son étole sur son estomac en cas d'avarie.

Le diable s'était pourtant mis en frais de toilette pour l'occasion : habit, vestes, et culottes de velours noir, chapeau de général orné de plumes, bottes fines et gants de soie ; rien n'y manquait. Et si ce n'est qu'il était pas mal brun, qu'il avait les pieds et les mains pas mal longs, il aurait pu passer proprement parmi le monde. Le curé lui reprocha amèrement ce qui était arrivé à la pauvre jeune fille, l'accusant de lui être apparu pour la faire mourir.

— M. le curé, dit le diable, sous (sauf) le respect que je dois à votre tonsure, vous me croyez donc bien niais pour m'être servi de tels moyens, tandis que j'étais sûr de ma proie en flattant sa vanité et sa coquetterie, et que tôt ou tard j'aurais mis la griffe sur son âme ; tandis qu'à présent la voilà guérie pour le reste de ses jours et qu'elle va se jeter à la dévotion. Allons donc, pour un curé d'esprit, j'aurais cru que vous connaissiez mieux le cœur humain.

Vous voyez, messieurs, ajouta le père Romain, que le diable parlait poliment et qu'il donnait de bonnes raisons. Ah ! dam ! je ne lui aurais pas conseillé de se regimber contre un prêtre : il aurait trouvé à qui parler. Il vous l'aurait débarbouillé avec son étole qu'il en aurait hurlé comme un chien sauvage. Il paraît que le curé goûta ses bonnes raisons, car il coupa l'air en forme de croix ; la terre trembla et le méchant esprit disparut.

Quand le curé vit que le diable s'en était retiré les mains nettes, il prit dans sa bibliothèque le plus gros livre latin qu'il put trouver et se mit à lire ; et il lut si longtemps qu'il s'endormit la tête sur le livre. Il eut un songe pendant son sommeil : je ne puis dire quel était ce songe, mais il paraît qu'il avait trouvé son affaire. Il dit la messe à l'intention de la pauvre Joséphine et se transporta ensuite chez elle, où il la trouva tant soit mieux.

— Ma chère fille, lui dit le bon curé, vous avez commis une grande faute, mais vous avez pêché par ignorance, je ne vous en fais pas de reproche. Le fantôme que vous avez vu est une pauvre âme du purgatoire qui accomplissait une grande pénitence que vous avez interrompue et qu'il ne peut achever maintenant sans son bonnet carré ; il faut donc vous résoudre à le lui remettre cette nuit sur la tête.

— Je n'en aurai jamais le courage, dit la malheureuse fille en pleurant, je tomberais morte à ses pieds.

— Il le faut pourtant, dit le prêtre, car sans cela vous n'aurez jamais de repos ni dans ce monde, ni dans l'autre : le spectre s'attachera sans cesse à vos pas. Vous n'avez, d'ailleurs, rien à craindre : vous serez en état de grâce, je serai là avec votre père et votre mère, (auquel nous allons tout raconter), pour vous soutenir et vous protéger au besoin.

La pauvre Joséphine après bien des façons y consentit. Grande fut la douleur des bonnes gens<sup>3</sup>, quand ils surent la vérité, mais ils firent leur possible pour consoler leur malheureuse enfant. Ils passèrent tous la soirée au presbytère et prièrent avec ferveur jusqu'au coup de minuit qu'ils se rendirent à la porte de l'église, où ils trouvèrent le spectre sur les marches, et dans la même attitude. La Fine tremblait comme une feuille malgré l'étole que le curé lui avait passée dans le cou et les exhortations qu'il lui faisait. Elle fait, cependant, un effort désespéré et elle monte les marches ; mais au moment qu'elle allait poser le bonnet sur la tête du fantôme, il fit un mouvement comme s'il voulait l'enlacer de ses bras et elle tomba évanouie dans ceux de son père. Le prêtre profitant de l'occasion voulut se saisir du bonnet pour le restituer à son propriétaire, mais elle le tenait si serré dans sa main qu'il aurait fallu lui couper les doigts.

La Fine fut bien vite réduite à un état qui faisait compassion : elle croyait entendre souvent la voix du spectre ; elle tremblait au moindre bruit et ne pouvait rester seule pendant un instant. Dans cette vie de misère, ses belles joues aussi rouges que des pommes de calvine (calville) devinrent pâles comme une rose blanche flétrie ; ses cheveux blonds et bouclés de naissance, dont elle était si fière, lui pendirent en mèches comme de la filasse humide le long des joues et sur les épaules ; ses beaux yeux

---

3. *Bonnes gens* signifie père et mère dans le langage naïf des habitants.

bleus prirent la couleur de la vitre et tout son corps fut si amaigri que ça tirait les larmes rien qu'à la regarder ; elle avait tous les fantômes (symptômes) de la mort sur la figure. Les plus fins chirurgiens dirent qu'elle était poumonique (pulmonique) mais qu'elle pouvait traîner encore longtemps.

Que faisait pendant ce temps-là Hippolite Lamonde ? Il y avait trois ans qu'il était parti et personne n'en avait eu ni vent ni nouvelle. Il revenait pourtant au pays le cœur joyeux, car il avait fait de bonnes affaires, et il pouvait se présenter proprement devant le père de Joséphine, sans crainte de recevoir un affront. Il arriva pendant la nuit, et la première chose qu'il fit après avoir embrassé ses parents fut de demander des nouvelles de La Fine. On lui raconta toutes ses traverses et il s'arracha les cheveux de désespoir.

— Quoi ! s'écria-t-il, de tous ces fendants qui paraissaient tant l'aimer, il ne s'en est pas trouvé un seul assez brave pour la secourir ! Lâches ! Tas de lâches !

Après avoir passé la nuit blanche en marchant de long en large, en parlant tout seul comme un homme qui aurait perdu la *trémontade*, il était, à sept heures du matin en présence de sa fiancée. Elle était assise dans un fauteuil entourée d'oreillers, les pieds sur un petit banc couvert d'une peau d'ours, le corps entouré d'une épaisse couverture de laine, et malgré cela les dents lui claquaient dans la bouche. Elle parut se ranimer en voyant Hippolite, elle allongea les bras de son côté et lui dit d'une voix faible et tremblante :

Mon cher Polithe, il ne faut plus penser aux amitiés de ce bas monde, quand on se meurt, on ne doit penser qu'au ciel. C'est une grande consolation pour moi de te voir avant de mourir : tu pleureras sur mon cercueil avec mes bons parents et tu feras ensuite ton possible pour les consoler : promets-le à celle que tu as si longtemps aimée. Je n'ai qu'un regret en mourant, c'est de m'être si mal comportée envers toi et de ne pouvoir réparer mes torts en te rendant heureux.

Les larmes aveuglèrent le pauvre Lamonde et il lui dit : Chasse, chasse, ma chère Fifine, ces vilaines *doutences* (pressentiments) : Hippolite est devant toi et tu vivras.

— Comment espérer de vivre, répondit-elle, quand je suis dans des

crainces continuelles ! Quand je tremble au moindre bruit que j'entends ! Quand la lumière du jour m'épouvante autant que la noirceur de la nuit ! Quand j'entends sans cesse à mon oreille le souffle d'une âme en peine qui me reproche ma cruauté ! Je n'ose demander la mort pour mettre fin à mes souffrances, car le spectre est toujours là qui me dit : Tu n'auras de repos ni dans ce monde ni dans l'autre. Oh ! c'est pitoyable ! pitoyable ! et la malheureuse fille se tordait les mains de désespoir.

— Joséphine ! ma chère Fifine ! prends courage pour l'amour de tes parents ; pour l'amour de moi aussi, prends courage ! J'irai, moi-même, restituer ce soir au revenant le vol que tu lui as fait et tu en seras délivrée.

— Tu n'iras pas ! s'écria la pauvre Joséphine ; laisse-moi mourir seule : je suis déjà assez malheureuse sans avoir à me reprocher ta mort !

— Qu'ai-je à craindre, répliqua Lamonde, je n'ai jamais fait aucun tort à une personne morte ou vivante ; pourquoi ce fantôme me voudrait-il du mal ? Crois-tu que si tu eusses tombé dans un précipice, j'aurais hésité un instant à voler à ton secours, certain même d'y périr avec toi ! car, vois-tu, Fifine, je me ferais hacher cent fois par morceau pour t'épargner une égratignure. Ce qui me reste à faire n'est qu'un jeu d'enfant, et je serai aussi calme que je le suis maintenant.

Joséphine eut beau le prier, le conjurer de ne point s'exposer pour elle, si indigne de tant d'amitié, il n'en fut que plus déterminé dans la résolution qu'il avait prise.

À onze heures du soir, il demanda la clef du coffre dans lequel le bonnet carré était enfermé ; et il l'avait à peine ouvert que le bonnet carré lui tomba dans la main.

La nuit était bien sombre lorsqu'il arriva près de l'église : la lampe qui brûle dans le sanctuaire jetait seule une petite lueur, au loin de l'édifice. Il se promena de long en large en priant jusqu'à ce que le spectre parut. À minuit sonnait, il se trouva en sa présence, il monta d'un pied ferme les marches du perron où le spectre se tenait dans son attitude ordinaire, et il lui remit sans trembler son bonnet carré sur la tête.

Le fantôme lui fit signe de le suivre, et Lamonde obéit ; la porte du cimetière s'ouvrit d'elle-même et se referma quand ils furent entrés.

Le fantôme s'assit sur un tertre couvert de gazon, et fit signe à Hippolite de s'asseoir auprès de lui.

Il prit alors la parole pour la première fois, et dit :

— Faites excuse, bon jeune homme, si je ne puis vous offrir un siège plus convenable : on vit sans façon dans un lieu où tout le monde est égal : qu'il arrive un seigneur, un notaire, un docteur, on n'en met pas plus grand pot au feu.

— Vous voyez, fit le père Romain, que c'était un fantôme poli et qu'il donnait de bonnes raisons.

— J'en suis d'autant plus surpris, père Romain, répliquai-je, après le vacarme infernal qu'il a fait pour son misérable bonnet carré.

— Quand un homme fait une forte pénitence, fit le père Chouinard, il n'a pas toujours l'humeur égale, mais quand il l'a achevée, ça le ragaillardit.

Comme je n'avais rien à répliquer à une réponse si sensée, le père Romain continua.

— Bon jeune homme, dit le revenant, c'est à quatre pieds sous la terre, à l'endroit où nous sommes assis, que j'ai résidé pendant trente ans : cette demeure vous paraît bien triste à vous ; eh ! bien ! c'était toujours en soupirant que j'en sortais, la nuit, quand mon âme venait chercher mon pauvre corps pour lui faire faire sa pénitence ; une pénitence que j'avais bien méritée.

J'étais gai pendant ma jeunesse et fou de plaisir : j'étais le bouffon de la paroisse, et il ne se donnait pas une noce, un festin, une danse sans que j'y fusse invité. Si je veillais dans quelques maisons, tous les voisins accouraient pour entendre mes farces.

Passant un jour près de notre église, je vis les enfants rassemblés pour le catéchisme et le curé qui partait pour un malade. Je leur dis d'entrer, et que le curé m'avait chargé de leur faire l'instruction en attendant son retour. Je mets un surplis, je prends un bonnet carré, je monte en chaire et je leur fais tant de farces que tous les enfants riaient comme des fous. En un mot, je fis toutes sortes de profanations dans le sanctuaire même.

Huit jours après, pendant une promenade que je faisais seul dans ma chaloupe sur le fleuve, par un temps assez calme, une rafale de vent si subite s'abattit sur mes voiles qu'elle les déchira en lambeaux et que ma berge chavira. Je réussis à monter sur la quille où j'eus le temps de faire bien des réflexions et de me recommander à la miséricorde du bon Dieu.

Les forces me manquèrent ensuite, et une lame rejeta mon corps mort sur le rivage.

Je fus condamné à faire mon *piregatoire*, pendant trente ans, sur les lieux mêmes que j'avais profanés. Au coup de minuit, mon âme rentrait dans mon corps et le traînait sur les marches de l'église.

Lamonde se recula jusqu'au bout du tertre, il croyait n'avoir affaire qu'à une âme, et il se trouvait en présence du corps par dessus le marché. Il commença à s'apercevoir qu'il avait l'haleine forte. Le revenant n'y fit pas attention, et continua : Vous ne comprendrez jamais, bon jeune homme, ce que l'on endure d'affronts et de misères lorsque l'on sort de son lieu de repos. Les nuits les plus noires nous paraissent aussi claires que si la lune était au ciel. Comme on entend rien à quatre pieds sous la terre, le moindre bruit nous fait trembler. Les lumières dans les maisons des *veilleux* (veilleurs) nous offusquent et nous brûlent la vue. Le bruit des voitures qui passent, les éclats de rire des voyageurs, nous font l'effet du roulement du tonnerre.

Mais c'était là la moindre de mes misères ; ce que j'avais à endurer l'automne, le printemps à la pluie battante et pendant les grands froids de l'hiver, est capable de faire hérisser les cheveux sur la tête à un homme au cœur de cailloux. Car, voyez-vous, j'étais un volontaire,<sup>4</sup> et on m'avait enterré sans cérémonie et vêtu légèrement. Un drap qu'une âme charitable avait donné pour m'ensevelir, était tout ce que j'avais sur le corps quand on me cloua dans mon cercueil. On aura peine à croire que pendant les grands froids du mois de janvier, mes pauvres os éclataient souvent comme du verre.

J'étais donc tout joyeux ; j'achevais ma dernière nuit de pénitence quand une folle jeune fille.....

— Sans trop vous *interboliser*, monsieur le squelette, dit Lamonde, allons doucement s'il vous plaît : je vous ai suivi sans me faire prier dans ce cimetière, qui n'a rien d'invitant pendant le jour et encore bien moins pendant la nuit ; j'avouerai que j'y avais un petit intérêt, j'étais curieux de savoir si les morts mentent autant que les vivants, et je voulais aussi savoir quelque chose qui me tient bien au cœur, allez : je n'en ai pas de

---

4. On appelle volontaire dans les campagnes ceux qui n'ont ni feu, ni lieu.

regret ; vous m'avez reçu poliment jusqu'ici, mais halte là ! je n'entends point qu'on dise du mal de Fifine : vous êtes content comme un fantôme qui a fini sa pénitence ; c'est tout naturel, et je voudrais en dire autant, car, moi, je commence la mienne ; je mange mon rongé et je mordrais sur le fer. Ainsi, si vous n'avez pas de meilleures raisons à me chanter, brisons là ; séparons-nous sans rancune ; bonsoir.

— Bon jeune homme, dit le revenant, je vous ai trop d'obligation pour chercher à vous faire de la peine, je finirai donc en vous disant que j'achevais ma dernière nuit de pénitence, quand mademoiselle Lalande l'a interrompue. Elle est maintenant terminée grâce à votre courage, et je vous en remercie ; je ne voudrais pas m'en tenir, s'il était possible, aux remerciements, mais vous prouver ma reconnaissance d'une manière plus solide. Je désirerais connaître quelques trésors pour vous les enseigner, mais je n'en connais aucun.

— Je n'ai pas besoin de vos trésors, dit Lamonde : il n'en est qu'un pour moi : c'est ma fiancée ; et si vous m'avez de l'obligation, rendez-lui la vie.

— Dieu seul, bon jeune homme, est le maître de la mort et de la vie.

— Il ne faut pas revenir de l'autre monde, reprit Hippolite, pour savoir ça ; mais dites-moi au moins, si la pauvre Joséphine est véritablement poumonique, et si les docteurs ont raison quand ils disent qu'elle ne peut en réchapper.

— Bon jeune homme, dit le fantôme, si Joséphine reprenait la santé, vous seriez donc encore disposé à en faire votre femme ? Vous méritez pourtant un meilleur sort que d'épouser une jeune fille qui peut vous rendre malheureux le reste de vos jours !

— M. le fantôme, reprit Lamonde, chacun son goût : j'aime mieux être malheureux avec elle qu'heureux avec une autre. Je n'aime guère, voyez-vous, qu'on se fourre le nez dans mon ménage : si vous n'avez pas d'autres consolations à me donner, bonne nuit donc.

Et il se leva pour partir, mais le fantôme lui fit signe de se *rassir* et il obéit.

Après un petit bout de temps, le spectre reprit la parole :

— Les chirurgiens ont dit que Joséphine était pulmonique et ils ne se sont pas trompés. Ils ont déclaré que c'était une maladie mortelle et

n'ont pas dit la vérité ; car si avec tout le savoir dont ils se vantent, ils n'ont jamais pu découvrir de remède pour la guérir, il y en a pourtant un. Et la mort sert souvent la vie. Emportez une poignée de cette herbe sur laquelle vous pilez, pour la reconnaître demain ; faites lui en boire des infusions, et dans un mois elle sera convalescente. Adieu ; la barre du jour va paraître, je n'ai que le temps de vous dire que votre fiancée est tranquille maintenant, je lui ai soufflé à l'oreille que vous m'aviez délivré.

Et le fantôme avait disparu. Lamonde tout joyeux mit une poignée d'herbe dans sa poche, sauta par dessus le mur du cimetière et un quart d'heure après, il entra chez La Fine. Elle lui tendit les bras de tant loin qu'elle le vit, et ils pleurèrent longtemps sans pouvoir dire *motte* (mot).

— Les gens de l'autre monde ne se trompent guère, remarqua le père Romain ; et tout arriva comme le revenant l'avait prédit. Trois mois après, Lamonde conduisait à l'autel la plus belle créature de la paroisse.

— C'est très bien finir jusque là, dis-je, mais quelle sorte de ménage firent-ils ensemble ?

Le père Chouinard garda pendant quelque temps le silence et dit ensuite :

— Un ménage en règle. La créature, comme vous savez tous, est pas mal cruelle : La Fine voulut, d'abord, recommencer un peu son *train-train*, elle n'avait pas tout à fait oublié, malgré ses traverses, son ancien métier de coquette tout en aimant son mari comme les yeux de la tête. Mais Lamonde y mit bien vite ordre ; il déclara un jour à la porte de l'église qu'il n'était pas jaloux, que ça lui plairait même de voir sa femme entourée de farauds, mais que par rapport aux mauvaises langues, il briserait les reins au premier *freluquet* qui s'aviserait de lui en conter. Et il ajouta que, pour n'être point pris au dépourvu, il avait déjà coupé un rondin d'érable prêt à lui rendre ce service.

Comme il était fort comme un taureau anglais, chacun pensa à son *réintier* ; et se le tint pour dit.

Je conseille, moi, reprit le père Romain, le même remède à ceux qui ont des femmes scabreuses (volages). Je ne parle pas, Dieu merci, pour la mienne : un guerdin (gredin) voulut un jour lui faire une niche et elle vous lui appliqua les dix commandements sur le front avec ses ongles, et lui déchira la peau jusqu'à la mâchoire ; et c'est pourtant une bonne

femme ! comme vous savez.

Quand à La Fine, quand elle vit que personne ne s'occupait d'elle, elle se mit bravement à élever ses enfants et à ne faire le beau bec que pour son mari.

Nous étions tous, le lendemain, de retour à nos domiciles avec une ample provision de truites, lièvres et perdrix.

Le père Romain Chouinard m'a fait passer des moments si agréables que je ne puis me défendre de lui consacrer le chapitre suivant.



## CHAPITRE XIV

# quatorzième



LE LAC EST le confident du solitaire ;

Le lac est l'emblème immobile du recueillement.

Méry.

### XIV.1 Le père Romain Chouinard

Ceux qui ont connu le père Romain Chouinard, humble et paisible cultivateur, passant sur le chemin de la vie sans y imprimer la trace de ses pas, seront surpris que je m'occupe d'un individu en apparence si insignifiant. Mais pourquoi ne rendrai-je pas hommage à la vertu, si je l'ai découverte sous cette rude enveloppe ? Je l'ai connu dès ma plus tendre enfance : lui, son frère, notre voisin, et un nommé Castonguay, de la côte

Deschènes, étant les faucheurs les plus redoutables de la paroisse de Saint-Jean Port-Joli, mon père les retenait une année d'avance pour la fenaison. Ils étaient d'égale force à cette besogne, et celui, suivant l'expression naïve des habitants, qui menait la planche du bord ne se la laissait pas soulever sous le nez par les deux autres.

Comme tous les enfants, j'aimais les légendes, les contes et surtout les histoires de revenants les plus effroyables, quitte à m'endormir la tête cachée sous mes couvertures. Aussi lorsqu'il m'était possible de m'emparer de Romain Chouinard à la veillée, il m'en contait quelques-uns, finissant toujours par me dire :

— Quand vous serez grand, monsieur Philippe, je vous conduirai au lac, et là, dans la cabane, le soir, je vous en conterai de bien beaux.

Le père Chouinard tint parole pendant les quinze années de ma jeunesse que je rendis de fréquentes visites au lac Trois-Saumons ; mais ce fut surtout lorsque je me retirai à la campagne, à l'âge de trente-sept ans, qu'il devint pour moi un compagnon de chasse et de pêche précieux pendant mes excursions à ce beau lac. Le père Romain n'était pas naturellement gai ; généralement silencieux, il ne prenait la parole que lorsque j'engageais la conversation. J'appréciais ces qualités, car j'étais alors souvent absorbé dans des rêveries mélancoliques dont je n'aimais à me distraire que lorsque le nuage était passé.

Si le vieillard m'abandonnait le plus souvent à mes tristes réflexions, il ne laissait pas de m'en détourner quelquefois, mais de manière à ne jamais me blesser. Il y avait un sentiment inné de tact, de délicatesse, dans l'âme inculte de ce vieillard, que je souhaiterais à bien des hommes qui se piquent de savoir-vivre et d'une éducation soignée.

Je veillais seul un soir assez tard près d'un petit feu à la porte de notre cabane dans la forêt ; je pensais à la mort qui met fin à tous les maux de l'humanité souffrante, et, croyant mon compagnon endormi, je me pris à répéter à haute voix quelques fragments du touchant monologue d'Hamlet « *To be or not to be.* » Je répétais pour la seconde, pour la troisième fois ces paroles attendrissantes dont voici la traduction :

« S'il est plus noble à l'âme de souffrir les traits poignants de l'injuste fortune, ou se révoltant contre cette multitude de maux, de s'opposer au torrent et les finir ; mourir, dormir, rien de plus, et par ce sommeil dire :

nous mettons un terme aux angoisses du cœur, à cette foule de plaies et de douleurs, héritage naturel de cette masse de chair. »

Il y avait sans doute quelque chose de bien touchant dans le son de ma voix, car le père Romain, sans entendre la langue anglaise, fut aussitôt près de moi et me dit :

— Qu'en pensez-vous, monsieur Philippe, il me semble que l'eau est invitante ; allons faire un tour sur le lac.

Je fus touché jusqu'aux larmes, car je pénétrais l'intention de Chouinard, que je savais à peu près aussi disposé à faire une promenade nocturne que moi de me noyer aujourd'hui.

Nous prîmes chacun un aviron, et dès que je fus sur l'eau le calme se fit dans mon âme. Oh oui ! pensais-je en portant mes regards sur la majesté de la forêt et en les élevant vers le ciel, celui qui a créé toutes ces œuvres grandioses pour le bonheur de l'homme rendra aussi le calme aux malheureux.

Je me mis ensuite à interroger mon compagnon pour m'assurer si les beautés de la nature impressionnaient cet homme vulgaire.

— Voyons, père Romain, lui dis-je, à quoi pensez-vous en regardant tout ce qui nous entoure cette nuit ?

— Je pense que Dieu est bien bon d'avoir creusé ce lac dans les montagnes, d'y avoir mis du poisson pour nourrir le pauvre monde.

— Le travail doit avoir été dur dans ce roc ? répliquai-je.

— L'affaire d'un vire-main, fit le père Chouinard en traçant un sillon dans l'eau avec le bout de son aviron.

— Que pensez-vous de cette belle lune qui nous éclaire ?

— C'est la lampe que le bon Dieu a faite pour éclairer les pauvres qui n'ont pas les moyens d'acheter de l'huile et de la chandelle pendant les longues soirées, fut la réponse du vieillard.

Nous côtoyions alors les bords du lac, et je lui dis :

— Voyez donc comme les arbres se mirent dans l'eau.

— C'est le miroir que le bon Dieu leur a donné à eux qui ne sont pas orgueilleux, et le diable qui a fait ceux dont se servent si souvent les femmes pour la perte de leur âme.

À la vue d'un groupe d'îlots pittoresques que le mirage semblait faire surnager sur l'eau, je dis à mon compagnon :

— Ne dirait-on pas que ce sont des îlots flottants qui viennent à notre rencontre ?

— As pas peur, répliqua le père Romain ; ceux que le bon Dieu a si bien ancrés ne déraperont qu'au jour du jugement.

Sachant qu'il avait navigué pendant sa jeunesse sur le fleuve Saint-Laurent, je lui dis qu'il devait trouver le temps bien long pendant les nuits qu'il était de quart.

— Pas mal, fit mon compagnon, quand la nuit était sombre ; mais quand il faisait clair de lune, je trouvais toujours mon quart trop court.

— Pourquoi ? lui dis-je.

— Parce que je voyais de loin et toujours quelque chose de nouveau.

Je compris alors tout ce que le vieillard avait de poésie dans l'âme, sans pouvoir s'exprimer comme l'aurait fait un Chateaubriand ou un Lamartine.

Je cherchais souvent le calme des forêts pendant les quatorze années que je passai à la campagne ; je ne rencontrais là que des amis, et si leur silence religieux apaisait mon âme agitée de sombres pensées, le mugissement de la tempête n'ajoutait rien à ses angoisses.

Je fus témoin d'un spectacle bien grandiose dans toute son horreur ; c'est la seule fois que j'ai vraiment joui de la fureur des éléments déchaînés. Un ouragan épouvantable éclata tout à coup pendant la nuit ; les arbres gémirent, se courbèrent et jonchèrent au loin de leurs débris le sol vierge de la forêt. Les eaux du lac, naguère aussi unies que la surface d'un miroir, furent bouleversées jusque dans leur profondeur. Les éclats de la foudre secouèrent les bases des montagnes pour être ensuite répétés sept fois, avec le bruit infernal d'un immense parc d'artillerie, par les sept échos des mornes situés dans le sud dont on voyait sans cesse les pitons illuminés par le fluide électrique. Et puis tout à coup, après un moment de profond silence, ces épouvantables détonations, par un phénomène d'acoustique, revenaient de nouveau, semblables à un tremblement de terre sortant des profondeurs du lac, secouer les montagnes dans lesquelles il est encaissé.

J'invoquai le génie des tempêtes et je lui dis :

— Pourquoi troubler cette solitude ? Pourquoi renverser ces arbres gigantesques qui, exempts des passions des hommes, vivent en paix en

se prêtant mutuellement appui et ombrage ? Il est pourtant d'autres exploits plus dignes de ta force et de ta puissance. Parcours l'univers où t'attendent de nombreuses victimes. Vois dans ce salon meublé avec soin ces deux époux qui s'entretiennent de l'avenir de leur fille unique et du bonheur qu'elle leur fait goûter depuis son enfance. Vois comme ils sont heureux. Jamais chagrin n'a troublé leur union.

« Du salon, transporte-toi à l'étage supérieur. Regarde cette belle jeune fille que ses parents viennent de bénir, c'est la même qui, la mort dans le cœur, recevait encore ce matin en souriant les visites de ses amis. Elle marche maintenant à pas précipités dans sa chambre solitaire, les mains crispées dans sa longue chevelure en désordre ; elle se jette sur son lit, elle s'y roule en l'arrosant de ses larmes.

« Entends-tu ses sanglots qui déchireraient le cœur d'un tigre ? Prends-la en pitié ; elle implore la mort à grands cris. Rien ne résiste à ta puissance, ô génie des tempêtes ; enlève-la dans un tourbillon, loin, bien loin de ses tendres parents, car demain est le jour fatal qu'elle doit leur faire l'aveu qu'un misérable séducteur l'a abandonnée au déshonneur pour le reste de sa vie. Assouvis ta rage sur eux tous, et ils t'en remercieront dans le ciel.

« Vois ce vieillard dans ce caveau éclairé par une faible lumière ; vois avec quelle jouissance il palpe l'or qui ruisselle dans ses mains desséchées. C'est un avaré usurier ; il est impossible de s'y méprendre : son teint même a contracté la couleur du métal qu'il adore. Laissons-le à ses jouissances et pénétrons dans cette maison de lugubre apparence ; ces deux hommes assis dans cette antichambre près d'une table où ils s'amuse à boire sont deux records, gardiens d'effets saisis et qui seront vendus demain. Laissons-les à leurs plaisirs et voyons ce qui se passe dans cette chambre dans laquelle tout est en désordre. Quel est cet homme, déjà sur le retour, dont le cœur se brise ? C'est un marchand jouissant naguère d'un grand crédit ; des événements qu'il ne pouvait contrôler lui ont fait perdre des sommes considérables, la dent acerbe de l'usurier a complété sa ruine. Vois comme sa femme à genoux l'enlace de ses bras, le priant pour l'amour de ses enfants de prendre courage : vaines prières ! le noble cœur de son mari aura demain brisé sa poitrine, et elle et ses enfants seront agenouillés près d'un cadavre dans un réduit obscur, tandis que

la voix éclatante d'un huissier fera l'adjudication de leurs meubles. Rien ne résiste à ta puissance, ô génie destructeur ! Bouleverse cette maison jusque dans ses fondements, et avec ses débris comble la voûte dans laquelle l'usurier compte ses richesses ; tu auras alors accompli une digne mission de vengeance.

« Que fait cette femme dans ce taudis, à un cinquième étage d'une maison délabrée ? Écoute, ô génie, et prépare tes foudres.

« – Maman, maman, du pain ! disent sept pauvres enfants à demi nus en sortant la tête de la paille dans laquelle ils sont enfouis.

« – Prenez patience, pauvres petits ; votre père va bientôt revenir et vous aurez à souper. »

« Un pas lourd se fait entendre sur les marches de l'escalier, et la porte est à peine assez grande pour livrer passage à un homme ivre. Les enfants sortent en chancelant de leur grabat et demandent à grands cris : « Du pain ! du pain ! mon cher papa ! »

« Un sanglot déchirant s'échappe de la poitrine de la malheureuse mère ; un coup de bâton la renverse sans connaissance sur le plancher, et les enfants se cachent dans leur paille fétide.

« Frappe, ô génie destructeur, mets fin à leurs horribles tortures ; mais frappe aussi sur les riches qui laissent mourir le pauvre de faim : tu n'auras que le choix des victimes, si tu parcours cette île fameuse, si encombrée de richesses, qu'elle pourrait acheter l'univers ! »<sup>1</sup>

Une main posée légèrement sur mon épaule mit fin à mon exaltation.

– Croyez-vous, monsieur Philippe, me dit le père Romain, qu'un petit bout de prière vous ferait du mal ?

– En effet, dis-je, nous l'avons échappé belle. Il est heureux que vous ayez eu la précaution de construire votre cabane dans ce petit bocage de jeunes sapins ; car cette vieille épinette que le vent vient de déraciner nous aurait écrasés sous ses débris ; sa tête brisée n'est tombée qu'à dix pieds de l'endroit où nous sommes.

---

1. Mon dessein n'est pas de reprocher aux Anglais les cris de la misère sordide qui s'échappent de leur puissant royaume ; mais ils ne devraient pas du moins jeter la pierre aux autres nations. Un de mes amis anglais, de retour d'un voyage sur le continent, me faisait un tableau bien lamentable des misères du peuple italien, et ne manquait pas d'en jeter l'odieux sur le pape et le roi de Naples.

— J’y ai songé quand j’ai construit ma cabane, reprit le père Chouinard, car il ne faut pas tenter le bon Dieu ; mais croyez-vous que s’il eût voulu nous faire mourir, il n’aurait pas ordonné au vent de souffler plus fort ?

Le *philosophe* sentit humilié en présence de cet homme qui reportait tout à Dieu.

— Oui, rentrons, père Chouinard. Faisons la prière en commun ; vous êtes le plus vieux, c’est à vous à la réciter.

— Non, monsieur Philippe. Vous avez fait vos études pour être prêtre, et si vous n’avez pas pris la robe, c’est que ça ne vous le disait pas ; vous devez donc en savoir, vous, de belle prières.

Ô vanité de l’homme de peu de foi ! je crus l’étonner en prononçant, avec l’accent de la douleur, les paroles suivantes :

« L’homme, né de la femme, vit peu de temps, et il est plein de misère ; il éclôt comme la fleur des champs, il est brisé comme elle, et il disparaît comme une ombre. »

Mon compagnon gardait le silence. Je continuais mes lamentations :

« Périsset le jour où je suis né et la nuit où il fut dit : un homme a été conçu ! Pourquoi ne suis-je pas mort dans le sein de ma mère ? Pourquoi m’a-t-elle reçu sur ses genoux et allaité de ses mamelles ? Maintenant je dormirais en silence et je reposerais dans mon sommeil ? »

Je m’attendais à des éloges ; je reçus un tendre reproche :

— Ce n’est pas beau, monsieur Philippe, de vous lamenter de la sorte ; c’est comme si vous faisiez un reproche au bon Dieu des croix qu’il vous envoie. Allez, le bon Dieu sait mieux ce qu’il nous faut que l’homme ; et s’il nous châtie, c’est que nous l’avons mérité. En attendant voici ma prière ; elle sera bien courte, car il m’a paru que vous n’usiez pas de longues prières, et comme j’ai déjà dit les miennes et mon chapelet par-dessus le marché, nous pourrions nous en contenter tous deux.

Et le père Chouinard récita tout haut le *Pater* français. Il me dit ensuite avec beaucoup d’humilité :

— Je crois, monsieur Philippe, que cette prière vaut bien la vôtre et si vous m’en croyez, couchons-nous tranquillement par-dessus.

Cinq minutes après, le vieillard était plongé dans un profond sommeil, et moi je m’endormis en méditant chaque phrase de cette excellente

prière qui renferme tout ce que l'homme peut dire de plus touchant à son Créateur.

J'aimais ce bon vieillard qui reportait vers Dieu les incidents les plus ordinaires de notre vie de chasseurs. Le père Romain comptait trois *piôles* par jour, lorsque nous étions au lac, savoir : trois époques de la journée favorables à la pêche : le matin au lever du soleil, le midi et le soir au soleil couchant. Un jour que j'étais au lac avec quelques jeunes amis de mon âge, de Québec, un d'eux, à la *piôle* du midi, sort de la cabane en chantant un couplet de chanson peu propre à édifier les oreilles chastes. Le père Romain retira aussitôt sa ligne de l'eau et la roula autour de la perche qu'il tenait en main.

— Est-ce que vous avez fini de pêcher ? lui dis-je.

— Oui, dit le père Chouinard, et si vous m'en croyez, faites-en autant : la *piôle* du midi ne donnera pas après la chanson que monsieur vient de chanter.

Cette sortie fut accueillie avec des grands éclats de rire.

— Riez tant que vous voudrez, dit Chouinard, qui était alors dans toute la vigueur de l'âge mûr, mais le bon Dieu n'en rit pas.

Je lui dis un jour :

— Vous êtes très âgé, père Romain ; comment se fait-il que vous n'avez rien perdu de la force et de la vigueur de la jeunesse ? Vous n'avez eu, je suppose, ni de grands chagrins ni de grands malheurs ?

— J'ai eu mes chagrins comme les autres, fit le père Chouinard. J'ai bien pleuré, allez, quand j'ai perdu mon père et ma mère ; mais c'était la volonté du bon Dieu, et chacun son tour, comme vous savez. Quant au reste, j'ai toujours roulé mon petit train sans me mêler des affaires des autres ; et sans être ni trop riche ni trop pauvre, j'avais toujours du pain dans ma huche et du lard dans mon *salois* (saloir) et capable en tout temps de rendre une honnêteté à un ami qui venait me voir.

— Est-ce que vous n'avez jamais plaidé, père Romain ?

— Je n'ai jamais été à l'*auguyence* (audience) qu'une fois dans ma vie, et c'était encore pour obéir au roi, qui m'ordonnait de paraître comme témoin, et j'y ai eu du mal, allez. Imaginez-vous qu'il s'élève une dispute entre Toussaint et Gagnon. Toussaint était prompt comme la poudre, et Gagnon doux et patient ; mais je ne sais sur quelle herbe Gagnon avait pilé

ce jour-là (on a de mauvais moments dans la vie), ne voilà-t-il pas qu'il commence à dire des *pauvretés*(injures) à Toussaint, et qu'il lui flanque ensuite un coup de poing dans l'estomac. Les voilà pris ; et le pauvre Gagnon se fit accommoder d'importance. Pas trop fier de la *rinssarde* qu'il avait reçue, il *pousse*(poursuit) Toussaint devant la justice.

« *L'auguyence* commence et l'on appelle Romain Chouinard. Je salue poliment et je présente mon *assination*, comme preuve que je ne marchais que par l'ordre du roi. Le greffier me jette le papier par le nez, ce qui n'était guère poli, et me fait jurer sur le *book*<sup>2</sup> anglais de dire la vérité. Ma *frime*(foi), je conte ce que j'avais vu, sans m'occuper d'un grand efflanqué de praticien (avocat) qui me criait : Rappelez-vous que vous êtes sous serment ! Comment, vous osez dire ceci, vous osez dire cela à la face de la cour !

« Les sueurs m'abîmaient, mais je ne pus toujours dire que ce que j'avais vu. Voici maintenant une autre paire de manches : trois autres témoins, des braves et honnêtes gens de la paroisse, s'en viennent jurer que c'était Toussaint qui avait commencé à *invitimer* Gagnon, et qui l'avait frappé le premier.

« Je ne pouvais en croire mes deux oreilles : j'avais tout vu et entendu comme je vous vois, car j'étais *arras*(près) d'eux. J'en conclus donc que c'était le méchant esprit qui m'avait troublé la vision, et je regardais tout le monde d'un air hébété, quand le juge me dit :

« – Je ne sais ce qui me tient de vous envoyer en prison pour parjure.

« Je tremblais comme une feuille ; mais heureusement que le défunt monsieur (M. Gaspé père) parla tout bas au juge. Ça le radoucit tout à coup : il me regarda fixement, regarda les trois autres témoins et me dit :

« – Allez-vous-en.

« Je ne me le fis pas dire deux fois, comme vous pensez.

– Mon père, fis-je, m'a tout raconté : il dit à son ami, le juge DeBonne, que vous étiez un des hommes les plus honnêtes qu'il connût et qu'il était certain que vous aviez dit la vérité. Et il me dit à moi que si les

---

2. Beaucoup de Canadiens ignorants ne croyaient pas autrefois faire un faux serment quand ils juraient sur le *book* anglais. On y a remédié il y a cinquante ans en posant un crucifix sur le couvercle de l'Évangile. L'erreur venait de la prononciation du mot *book*, semblable au mot français bouc, animal méprisé par les Canadiens.

trois témoins qui avaient rendu un témoignage contraire au vôtre eussent été fêtés aussi souvent chez Toussaint, qui est pauvre, que chez le riche Gagnon, qui tenait table ouverte et chez lequel ils avaient déjeuné, ils auraient peut-être vu les choses différemment.

— Quant à Gagnon, dit le père Chouinard, c'était un homme sans réplique (ayant toutes les qualités). Ça vous mettait à la cave chaque printemps une tonne de *jean mari*(jamaïque), et riches comme pauvres pouvaient en donner des nouvelles. Mais n'allez pas croire que parce qu'un homme vous a fait des politesses, on aille mentir devant la justice pour faire tort à son prochain. Non, non ; soyez sûr qu'il y avait du *micmac*(sortilège) ce jour-là quelque part. On peut bien faire des petites *menteries*qui ne font mal à personne ; autant en emporte le vent. Les farceurs de la paroisse disent-ils pas que le père Romain Chouinard ment comme un arracheur de dents !

— Pourriez-vous me dire, père Romain, d'où vient ce proverbe : il ment comme un arracheur de dents ?

— Je crois l'avoir deviné, fit le père Romain. J'ai la malchance d'avoir des dents comme une *marêche*(requin) et enracinées comme un vieux chêne, si bien que tous les chirurgiens *branchés*(brevetés) y avaient perdu leur latin. Un jour que je souffrais comme un damné, ma femme me dit :

« — Va trouver le petit Bram (Abraham) ; il en sait plus long que tous ces beaux messieurs.

« Vous connaissez le petit Bram. C'est un petit homme comme son nom l'enseigne ; mais, dame ! ça vous a des épaules et des poignets deux fois aussi larges que les vôtres.

« — Tiens, te voilà, qu'il me dit en sortant de sa boutique, tu fais des grimaces de sorcier.

« — On en ferait à moins, que je lui dis. J'ai un mal de dent à me briser la tête contre les cailloux.

« Là-dessus il va chercher son *pénican*(pélican, instrument des dentistes), et il me dit :

« — Assis-toi sur le plancher, et je vais te soulager dans un vire-main.

« — Ça me fera-t-il bien mal ? que je lui dis.

« — Comme une piqûre d'épingle, qu'il répondit.

« S'il avait eu, continua le père Chouinard, de ces amusettes d'instruments dont se servent les chirurgiens *branchés*, je me serais méfié de lui ; mais figurez-vous, monsieur Philippe, qu'il tenait en main un *pénicand* un pied et demi de longueur, qu'on aurait pu prendre pour des tenailles de forgeron. Je pensai que crac, un tour de poignet, et que tout serait fini. Il fourra son *pénican*, j'en avais plein la gueule ; la dent résista, et il commença à me faire sauter au bout de son bras comme une lavette. J'*éventais* (inventais) les cris, je beuglais comme un taureau. J'avais déjà fait deux fois le tour de la chambre, la mâchoire serrée dans le *pénican*, lorsqu'il cria à son voisin qui était accouru à la fête :

« – Viens m'aider, Coulombe ; grimpe-lui sur le dos.

« Celui-ci, qui était praticien dans ces sortes d'affaires, se met à califourchon sur mes épaules, m'empoigne le front à deux mains et se met à crier en riant :

« – Hardi, petit Bram !

« – As pas peur, cria le petit Bram ; j'en aurai pas le démenti !

« Eh bien ! monsieur Philippe, le petit Bram nous souleva tous les deux trois fois de terre, si bien que quand je retombais sur le plancher, les reins et, sauf votre respect, toutes leurs dépendances me craquaient comme du verglas. Au quatrième coup, la dent *dérapi*, je me crus le péricrâne éclaté. Quant au petit Bram, il était plein de joie et, tenant son *pénican* élevé au-dessus de sa tête, il criait :

« – La voilà ! la voilà ! je savais bien qu'elle ne me ferait pas d'affronts !

– Il me semble, père Romain, lui dis-je, qu'un homme de votre taille et de votre force aurait dû bien vite se soustraire au martyre que le petit Bram vous faisait endurer ?

– J'aurais bien voulu vous y voir, dit le père Chouinard, vous qui passez pour être homme, avec gros comme mon poing de fer dans la gueule ; et je serais curieux de savoir comment vous vous en seriez retiré.

Une dizaine de personnes échappées aux tenailles du petit Bram, sans avoir perdu une partie de la mâchoire, m'ont fait des récits semblables à celui du père Chouinard.

Abraham Cøøø vivait à l'aise de son métier ; il était menuisier et n'exerçait son art que pour soulager l'humanité souffrante et sans exiger aucune rémunération, ce qui faisait qu'il ne manquait pas de patients. Il

était fier de sa science, et se vantait que jamais dent n'avait résisté à la force de son poignet et à la trempe de ses tenailles.

J'étais un jour chez un jeune docteur de mes amis, lorsque j'entends des beuglements épouvantables sortant de l'étage inférieur de la maison.

— Qu'est-ce ? dis-je ; assassine-t-on quelqu'un en bas sans que tu y mettes les mains ; c'est empiéter sur ton privilège de médecin.

— C'est, fit-il, un habitant qui se fait arracher une dent à prix réduit. Je charge un écu, et comme ils trouvent toujours que c'est trop cher, je leur dis :

« — Voici mon apprenti qui les extrait pour trente sols, et je lui en laisse le profit.

« Je puis t'assurer qu'il est beaucoup plus en vogue que moi ; mais si gauche, qu'il n'est guère plus habile aujourd'hui qu'il l'était il y a dix-huit mois quand il a débuté. Tu comprends qu'il ne lui manque que la pratique. Et il finira par s'en tirer avec honneur.

Mais revenons à mon vieil ami.

— Vous venez de me dire, père Chouinard, que vous avez toujours roulé votre petit train sans vous mêler des affaires d'autrui ; est-ce que vous n'avez jamais eu de différends avec les curés de la paroisse ?

— Jamais, dit le père Romain. J'en aurais pourtant eu souvent sujet avec celui d'aujourd'hui. Vous savez, monsieur Philippe, que j'ai une bonne femme, douce comme un agneau ; eh bien ! chaque fois que le curé la rencontre, le premier bonjour qu'il lui donne est de lui dire : « Est-on toujours mauvaise, la mère Chouinard ? » Ça lui pique le nez comme un papier d'aiguilles, et elle vous le revire d'importance. J'ai quelquefois des démangeaisons de m'en irriter ; mais comme le curé rit tout le temps à s'en tenir les côtes, ça me casse les bras.

— Vous faites très bien, fis-je, de laisser la mère Romain se défendre elle-même ; n'a-t-elle pas dit qu'elle est mauvaise quand il le faut ?

— Il y a bien des bavards, fit le père Chouinard, qui prétendent qu'elle est mauvaise plus qu'à son tour ; mais moi je ne m'en suis jamais aperçu.

Et c'était vrai : il faisait un excellent ménage avec sa femme. Chaque fois que nous partions pour la pêche, il l'embrassait tendrement, et elle découvrait alors deux dents canines : c'était sa manière la plus expressive de lui montrer qu'elle était sensible à cette caresse.

La première et constante victime d'une méchante femme est généralement son mari, et c'est sur lui que de préférence elle exerce sa malice ; j'ai pourtant vu plusieurs exemples du contraire. Je n'en citerai qu'un seul.

Un père avait une fille unique aussi belle qu'elle était méchante ; elle le faisait endiabler sans cesse. Son ennemi capital en devint passionnément amoureux et se hasarda, en tremblant, à lui demander la main de son aimable fille. À sa grande surprise, ainsi qu'à celle de tout le monde, il reçoit une réponse favorable. Le mariage a lieu, le père dit à ses amis en montrant son cher gendre après la messe :

— Je n'ai jamais pu souffrir cet animal-là ; il y a longtemps que je cherche à m'en venger sans en trouver l'occasion. Ma fille est une diablesse de malice qui m'a fait enrager depuis sa naissance, j'espère bien qu'elle ne lui donnera de repos ni jour ni nuit.

Ô calculs et prévisions des hommes, que vous êtes trompeurs ! Cet aimable beau-père a eu la douleur, pendant l'espace de vingt ans au moins qu'il a survécu à ce mariage, d'être témoin du bonheur de son plus cruel ennemi. Quand on parlait à Québec d'une union heureuse, d'une tendre épouse, d'une bonne mère, on citait ce digne couple. Mais gare à l'étranger qui tombait sous la griffe de cette excellente femme !

— Il y a des gens, dit le père Chouinard, qui ont pourtant plus d'esprit que moi, qui prétendent qu'on ne doit point écouter les curés quand ils nous parlent d'autre chose que de leur ministère ; ils assurent qu'ils s'entendent avec les *gros* pour ruiner l'habitant. Ça me paraît drôle tout de même ; il me semble que, quand l'habitant est riche, le curé s'en ressent aussi : on paie plus aisément la dîme, on fait chanter plus souvent des grand-messes, et puis il y a moins de pauvres à charge au curé, puisqu'ils trouvent plus d'ouvrage quand l'habitant est à son aise.

« Vous savez que la pluie fait souvent germer le blé étendu sur le champ pour le faire sécher, et que pas plus tard que l'année dernière le dommage a été considérable. Le curé en a parlé cet été en chaire et a dit que si les habitants mettaient leur blé en biseau en le coupant, il serait ensuite hors de toute atteinte de la pluie et aussi en sûreté que s'il était dans la grange, et d'une bien meilleure qualité. Savez-vous ce que plusieurs habitants ont dit en sortant de l'église ?

— Oui, père Chouinard ; au sortir de l'église, j'en ai entendu plusieurs

dire : « M. le curé ferait mieux de s'occuper de ses affaires ; on voit bien qu'il a peur de manger du blé germé. »

— Ça m'a paru si drôle, continua le père Romain, que je n'ai pu m'empêcher de leur dire : « Ça ne sera toujours pas le curé qui sera le plus à plaindre. Il n'en mangera qu'un seul minot sur vingt-six que l'habitant récolte, et il est même probable qu'il n'en mangera pas du tout, car comme tout le blé d'une paroisse ne peut germer dans le même automne, il mettra de côté pour sa provision celui qui n'aura pas eu d'avarie, vendra celui qui est endommagé et nous laissera manger notre blé germé, puisque nous y tenons. » Là-dessus ils m'ont dit que je n'entendais rien aux affaires et que tout ce bavardage était pour flatter le curé.

— Maintenant, dis-je, parlons des élections.

— J'ai *hoté*(voté) pour le défunt monsieur, les deux fois qu'il s'est présenté, et s'il n'a pas réussi, ce n'est pas la faute de notre paroisse, qui a voté en masse pour lui ; mais comme le comté en renfermait cinq, nous y avons cassé notre pipe.

— Il me semble, père Romain, qu'un bon nombre de ses censitaires ont voté contre lui.

— Un *tracas*(petit nombre), monsieur Philippe, tout au plus une quinzaine, toujours ceux qui sont à la rebours du bon sens. *Døøø* vint me trouver et me dit :

« — Si nous votons pour le seigneur, nous sommes tous des gens ruinés.

« — Pourquoi ? que je lui dis.

« — Parce que les seigneurs ne cherchent qu'à manger l'habitant.

« Vous savez, ajouta le père Chouinard, que je suis un homme pacifique ; mais est-ce que la colère ne me surmonte pas ? Et j'allais quasiment me mettre dans les frais (s'exposer à une poursuite), quand ma femme vint à mon secours et vous *l'écardit*d'importance.

« — Ce n'est toujours pas toi, animal, qu'elle lui dit, que le seigneur a cherché à ruiner : il y a douze ans que tu as acheté ta terre et tu n'as encore payé ni rentes ni *zoléventes*(lods et ventes). Ta femme, qui est aussi chétive que toi, s'en va beurrer le seigneur, et il lui dit : « C'est bon, pauvre femme, à une autre année. » Et penser, *durçon*(mauvaise paie), que tu as mis sur le corps de ton cheval un harnais argenté que tu as payé trente

belles piastres argent comptant.

« Et comme il vit que ma femme visait le manche à balai, il se glissa comme une loutre au travers de la porte.

Il m'est impossible de me rendre compte de cette méfiance qu'ont les habitants de leurs seigneurs et de leurs curés, qui sont pourtant leurs amis les plus sincères, ne serait-ce que pour leur intérêt personnel. La proportion des hommes qui ont le gros sens commun serait-elle encore moindre que je le suppose ? Je ne puis me refuser à l'évidence.

De tous les cultivateurs sans aucune éducation qui ont été, depuis plus de soixante ans, membres de notre parlement provincial, deux seulement ont eu assez de bon sens pour s'en retirer aussitôt que possible.

— Quelles nouvelles de la chambre ? dit mon père à l'un deux qui retournait chez lui.

— La nouvelle est qu'il fallait que j'eusse perdu la tête quand j'ai été assez bête pour aller me fourrer où je n'avais que faire. Des discours sans fin de gros messieurs qui parlaient dans les termes (parler en langage élevé) et auxquels je ne voyais goutte. Obligé d'engager à tout bout de champ ma conscience en donnant ma voix sur des questions que je n'avais pas comprises. Si le diable m'y rattrape quand mon temps sera fini, il sera fin.

L'autre était une espèce de géant efflanqué, d'au moins six pieds quatre pouces français de hauteur, qui nous amusait beaucoup lorsqu'il venait rendre visite à l'un de ses parents au séminaire de Québec pendant nos récréations. Il était farceur et ne manquait pas d'esprit naturel. Après avoir tenu à peu près le même langage que celui que je viens de citer, il ajoutait :

— Je meurs de honte quand je suis dans l'enceinte du parlement ; j'ai beau faire mon possible pour me dérober aux regards de l'assistance, j'ai beau me faire petit, ma *bigrede* tête domine toujours l'assemblée.

Ce brave législateur disait la vérité : c'était un de nos amusements, lorsque nous allions le jeudi au parlement, que de voir les efforts qu'il faisait pour se dérober à nos regards moqueurs : les enfants sont cruels !

Mais je reviens au père Romain Chouinard, auquel je vais faire mes adieux.

Repose en paix, bon vieillard ! Repose en paix ! Non parmi les grands

et les puissants de la terre, mais sous l'humble gazon qui couvre la tombe de l'homme vertueux. S'il était permis aux morts de ce lugubre enclos de se lever pendant une nuit orageuse pour recommencer les luttes qui les ont agités de leur vivant, s'ils te conviaient à ressaisir, comme eux, une vie qu'ils ont laissée avec des regrets si amers, tu refuserais de sortir d'une demeure semblable par son silence à la vie douce et paisible que tu as passée sur la terre.

Dors en paix, chrétien humble et sincère ! Si la tempête a renversé la modeste croix plantée sur ta fosse, si l'action du temps l'a détruite, présente-toi avec confiance au tribunal de ton juge suprême. Ne l'as-tu pas portée cette croix toute la vie dans ton cœur et gravée sur ton front ?

Le caractère de Romain Chouinard est le type d'un grand nombre de nos paisibles habitants que j'ai connus pendant le cours de mon long pèlerinage sur cette terre, où tant de personnes sont les architectes de leur propre malheur.



## CHAPITRE XV

# quinzième



ORCE À SUPERBE ! Mercy à foible !

### **XV.1 L'Honorable Louis-Ignace d'Irumberry de Salaberry**

Le voyageur qui, après avoir parcouru une longue et pénible route, arrive sur le soir à une oasis où il trouve un ruisseau aux ondes pures et limpides pour apaiser une soif brûlante, ne ressent pas un sentiment d'aussi vive satisfaction que celle que j'éprouve en offrant à mes compatriotes quelques traits de la vie de ce gentilhomme canadien, qui a coulé aussi pure que le ruisseau le plus limpide de nos forêts. En effet, le souvenir d'un citoyen constamment vertueux pendant le cours d'une longue vie n'est-il pas une coupe plus rafraîchissante pour le chroniqueur sur le

bord de la tombe, que celle dont s'abreuve le pèlerin dans les oasis du désert, pour celui qui, ayant pratiqué longtemps les hommes, est arrivé à l'âge où il peut les apprécier sans prévention et à leur juste valeur.

Ce n'était pas un homme ordinaire que celui auquel toutes les classes de la société s'empressaient de rendre hommage ; aussi était-ce un spectacle touchant de voir M. de Salaberry parcourir les rues de la cité de Québec ; de voir les visages s'épanouir à sa vue, de voir chacun se découvrir avec respect sur son passage. « Nos parents, me disait récemment M. Vocelle, ancien et respectable citoyen de cette ville, nous accoutumaient dès l'enfance à saluer M. de Salaberry, et il ne manquait jamais de rendre politesse pour politesse aux plus petits gamins de la cité. »

Était-ce la richesse qui lui attirait ces hommages, ce culte universel ? Oh ! non, M. de Salaberry était alors comparativement un gentilhomme peu fortuné. Était-ce le haut rang qu'il occupait alors dans la colonie ? Certainement non ; car il n'était alors que simple juge de paix. Il y avait dans ce culte universel un motif beaucoup plus touchant : cette belle âme semblait avoir constamment devant les yeux la devise incrustée sur les armes de sa famille : « Force à superbe ! Mercy à foible ! »

L'origine de cette devise est trop glorieuse, trop remarquable pour la passer sous silence. Comme tous les Canadiens connaissent la force musculaire de la famille Salaberry, établie dans cette colonie depuis plus de cent ans, on doit supposer qu'elle leur a été transmise par leurs ancêtres de temps immémorial, ainsi que semble le prouver la note suivante extraite des mémoires de cette illustre famille.

« C'est une ancienne tradition dans la famille que la devise : « Force à superbe ! Mercy à foible ! » vient de la bataille de Coutras en 1587, où un de nos ancêtres tua un gendarme ennemi, fier de sa haute taille et de sa force, et en blessa un autre qui, renversé sur le champ de bataille, lui demandait la vie, qu'il lui accorda. En ce moment parut le roi de Navarre, dont l'active intrépidité le portait toujours au plus fort de la mêlée. Le héros généreux appréciant ces deux beaux faits de son gendarme, lui cria avec sa gaieté ordinaire dans les combats : « Force à superbe ! Mercy à foible ! c'est ta devise. » Ce roi de Navarre était le grand Henri IV, depuis roi de France. »

Arrêtons-nous un instant devant cette noble et grande figure de Henri

IV, du guerrier redoutable qui frappait fort et dru. Nous avons devant les yeux dans le trait que je viens de citer le caractère de cet excellent prince que toute la France pleura avec des larmes de sang : « Partout, dit l'historien Pierre Mathieu, on voyait saillir des sources de pleurs ; partout on entendait les cris et les gémissements du peuple : il semblait qu'on l'eût assommé, tant la violence de la douleur l'avait étourdi et éperdu : si on demande d'où venait cet extrême regret, la réponse est prompte : de l'amour..... ces torrents de larmes inondèrent toute la campagne..... On raconte que plusieurs personnes moururent de douleur, et l'on cite des noms. »

La devise des Salaberry : « Force à superbe ! Mercy à foible ! » peint bien le noble caractère du prince, qui, dans l'ardeur d'une bataille sanglante, implore, d'un de ses gendarmes la pitié pour ses ennemis. Henri IV, après la victoire, ne voyait plus que des amis dans ses ennemis.

Parmi les magistrats de la cité de Québec, le capitaine Thomas Allison<sup>1</sup> se faisait remarquer par son inflexibilité envers les prévenus, et M. de Salaberry, par son indulgence pour les coupables. Il y avait probablement à redire dans les deux rôles : l'un était inflexible comme un juge militaire et l'autre jugeait trop souvent avec le cœur. Lorsque M. de Salaberry était major dans les Royaux Canadiens commandés par le colonel de Longueuil<sup>2</sup>, les soldats le considéraient comme un bon père qui tempérait la sévérité de leur colonel.

De toutes les qualités de l'homme, celles du cœur sont les plus appréciées par le peuple, et de là cette affection pour M. de Salaberry, auquel les malheureux avaient recours dans leurs peines, certains de trouver sympathie et compassion, s'il ne pouvait les secourir plus efficacement. « Allez trouver M. de Salaberry, disait-on aux personnes affligées, et il fera tout en son pouvoir pour vous venir en aide. »

J'ai d'autant plus de plaisir à rendre ce témoignage à cet excellent gentilhomme, que je ne crains pas d'être contredit par mes compatriotes qui l'ont connu, ni par les enfants de ceux qui sont morts, certain que le souvenir de ses vertus leur a été transmis par leurs parents.

1. Le capitaine Thomas Allison, du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée britannique, mais retiré alors du service, était le beau-père de l'auteur.

2. Le colonel Dominique-Emmanuel Lemoine de Longueuil, grand-oncle de l'auteur.

Mon but étant dans cette chronique d'entretenir le lecteur de la vie privée de nos hommes marquants du Canada, plutôt que de leur carrière publique, je ne leur donnerai à la fin de ce chapitre qu'une courte esquisse de celle de M. de Salaberry pour m'occuper presque exclusivement de sa vie privée.

M. de Salaberry, qui avait fait de fortes études en France, prenait un vif intérêt aux progrès de ses jeunes compatriotes canadiens, non seulement pendant le cours de leurs études, mais aussi après leur sortie du collège. Sans être riche, il n'en exerçait pas moins une généreuse hospitalité : sa maison était toujours ouverte à ceux qui désiraient passer une soirée agréable avec son aimable famille, à l'entour d'une table à thé. Aussi la jeunesse, qu'il aimait et qu'il amusait beaucoup, s'empressait de faire partie des cercles fréquents qui se réunissaient chez lui.

Tout allait pour le mieux tant qu'il nous entretenait de ses voyages, de maintes anecdotes intéressantes ; mais autre chose était quand il amenait la conversation sur les auteurs latins. Nous nous en retirions tant bien que mal quand il se contentait de nous parler français, mais grand était notre désarroi quand il nous adressait la parole dans la langue de Cicéron. Car nous n'étions pas forts sur une langue que nous n'avions pas l'habitude de parler au séminaire ; aussi était-ce une bonne fortune pour nous quand notre ami Vallière<sup>3</sup> était présent : à tout seigneur tout honneur ; on laissait, d'abord, la conversation s'engager entre les deux athlètes et puis chacun s'esquivait à la sourdine pour rejoindre des cercles moins sérieux.

M. de Salaberry arrivait de France quelques années avant la Révolution, lorsqu'on lui proposa d'assister à une pièce de théâtre, « le Barbier de Séville, jouée par des jeunes amateurs canadiens.

— Qu'irais-je faire, dit-il, à votre théâtre : voir massacrer une pièce que j'ai vu jouer, à Paris, par les meilleurs acteurs français ?

Il se laissa, néanmoins, gagner, plutôt par complaisance que par amusement, et assista à la représentation de cette charmante comédie. Beaucoup de nos jeunes Canadiens ont eu de tout temps une aptitude remarquable pour le théâtre, et je puis dire à leur louange, et sans prévention, qu'au dire même des Anglais, ils réussissaient beaucoup mieux que les

---

3. L'honorable Vallière de Saint-Réal, depuis juge en chef.

amateurs britanniques, à quelques exceptions près.

Dès la première scène, entre le comte Almaviva et le Barbier, M. de Salaberry, emporté par l'enthousiasme qu'il éprouvait pour les talents de son jeune compatriote, M. Menard, se lève de son siège et s'écrie de sa belle voix sonore et retentissante : « Courage, Figaro, on ne fait pas mieux à Paris ! »

Les assistants, électrisés par ces paroles, se levèrent spontanément de leurs sièges en criant : « Courage, Figaro, on ne fait pas mieux à Paris ! » Et ce furent des hourras pour Salaberry à n'en plus finir.

Heureux temps où tout le monde se connaissait dans notre bonne ville de Québec ! Heureux temps où, même au théâtre, on était encore en famille ! Où un gentilhomme universellement aimé pouvait sans inconvenance interrompre une pièce et être applaudi du public !

Plus de trente ans après cette scène, le duc de Richmond, arrivé récemment au Canada en qualité de gouverneur, donnait une soirée, afin que les dames lui fussent présentées, et M. de Salaberry, alors très âgé, jugea sans doute qu'il ne pouvait faire moins pour un prince que de se présenter au château Saint-Louis en costume de la cour de Louis XVI. J'arrivais avec ma femme, lorsque notre ami M. Juchereau-Duchesnay nous dit dans l'antichambre :

— Il se passe une scène assez plaisante là-haut : mon beau-père a eu l'idée de revêtir les habits qu'il portait lorsqu'il fut présenté à la cour de France ; et comme le duc, que peu de personnes connaissent, n'a pas encore fait son entrée dans le salon, presque tous ceux qui passent devant lui, trompés par la richesse du costume, lui font, les messieurs un profond salut et les dames une profonde révérence, que M. de Salaberry leur rend avec la dignité d'un prince.

Quant à M. de Salaberry, qui avait la vue très basse, qui était si universellement aimé et respecté, il est assez naturel qu'il ne s'aperçût pas de la méprise, et je dois avouer que, sans l'avis préalable de mon ami, M. Juchereau-Duchesnay, je l'aurais salué moi-même, croyant rendre hommage au nouveau gouverneur.

La mine du gentilhomme canadien était bien aussi noble, aussi imposante que celle du duc de Richmond ; mais là s'arrêtait la ressemblance physique. Le duc, d'une taille plus élevée, à la charpente osseuse et mus-

culaire, à l'air froid, sévère et morose, me rappela, lorsqu'il fit son entrée dans le salon, les vers de Voltaire :

*Le Richmond qui porte un cœur de fer,.....*

Ceux qui ont lu sa vie savent s'il était vraiment l'homme au cœur de fer.

Une autre idée me frappa aussitôt, c'est que jamais preux, dans les temps de chevalerie, n'aurait revêtu l'armure avec plus d'aisance et porté de plus terribles coups à ses ennemis que le duc de Richmond.

L'impression que faisait M. de Salaberry était différente ; la largeur de ses épaules, qu'aurait enviée un milon de Crotone, diminuait l'avantage de sa haute taille, et la masse semblait l'arme redoutable qui convenait à son bras d'Hercule.

Le type des aïeux s'était admirablement conservé dans ces deux hommes. Ils conversèrent longtemps ensemble vers la fin de la soirée. Nous fîmes cercle à distance respectueuse, et j'entendis le duc répéter deux à trois fois :

— Ce coquin de Buonaparte (un Anglais ajoutait toujours, alors, un mot injurieux en prononçant le nom du géant enchaîné sur le rocher de Sainte-Hélène), ce coquin de Buonaparte, m'a volé mes orangers.

Il faisait, je suppose, allusion à des orangers de son duché d'Aubigny. Leur conversation était en français, langue que le duc parlait aussi purement que son interlocuteur : on aurait cru entendre deux Parisiens converser ensemble.

Je fus touché, la première fois que je dînai au château Saint-Louis, de la manière affectueuse avec laquelle ses fils traitaient les domestiques. Le jeune lord Frederick Lennox, aide de camp du duc son père, fit signe pendant le repas à un des servants de venir lui parler et, lui passant amicalement la main autour du cou, il lui dit quelques mots à l'oreille. C'était bien l'acte d'un vrai *nobleman* dans les veines duquel coulait le sang royal : il ne craignait pas de déroger en traitant avec une bonté toute particulière un de ses valets.

Son frère aîné, lord William Lennox, aussi aide de camp du duc, joignit notre *Jockey Club* dès son arrivée à Québec. Il y eut le lendemain une réunion des membres, à laquelle il assista ; mais je ne lui fus pas présenté. Aussi grande fut ma surprise lorsque, le rencontrant le jour suivant, il tra-

versa la rue et conversa avec moi, comme si nous eussions été de vieilles connaissances.

Accoutumés à la morgue, à la froideur des dames anglaises, ce fut avec un sentiment de malaise, de crainte, que nous fîmes une première visite à lady Mary Lennox, fille du duc de Richmond ; les dames canadiennes, surtout, pensaient qu'elle allait les écraser de sa grandeur. Mais point du tout ; nous vîmes une demoiselle aux manières simples, affectueuses même, et qui ne cherchait qu'à nous mettre à l'aise.

Ceci me rappelle une autre anecdote arrivée à ma cousine Éliza-Anne Baby, veuve de feu l'honorable Charles E. Casgrain. Son père, l'honorable Jacques Dupéron-Baby, qui était alors membre du Conseil législatif et exécutif du Haut-Canada, dont il fut longtemps président, vivait dans l'intimité avec les gouverneurs de cette province.

Un jour, lady Maitland, femme du lieutenant-gouverneur du même nom, et descendante d'une des premières familles d'Angleterre, le pria de lui faire connaître sa fille, alors toute jeune. Mlle Baby n'entra pas d'abord sans crainte dans le salon de cette grande dame, chez qui elle croyait trouver toute la raideur britannique ; mais elle fut agréablement surprise de l'accueil bienveillant, affable, qu'elle lui fit.

Vêtue simplement, causant sans aucune prétention, elle l'eut bientôt mise parfaitement à l'aise par la grâce et l'enjouement de sa conversation.

Mais, si elle fut charmée de son exquise aménité, d'un autre côté, jamais elle n'oublia l'air de dignité, de grandeur, qui respirait dans toute sa personne. On reconnaissait, en la voyant, même sous le costume le plus simple, la noble descendante des hauts et puissants seigneurs d'Albion.

Je cite ces exemples parce qu'ils viennent à l'appui de ce que j'ai toujours pensé, et que m'a prouvé une longue expérience : c'est que ceux qui, sans transition aucune, se trouvent placés par la naissance au sommet de l'échelle sociale, sont moins orgueilleux que les parvenus dans leurs rapports avec les inférieurs.

À propos du *Jockey Club* dont je viens de parler et qui a continué depuis, je puis dire que ce sont feu M. Narcisse Duchesnay, feu le docteur Pierre de Sales Laterrière et moi qui l'avons en partie fondé vers l'année 1810, et voici sous quelles circonstances.

Duchesnay avait un cheval dont il vantait beaucoup la vitesse, et j'en

avais un de race espagnole que j'appelais Dragon, parce que je l'avais acheté à un encan de chevaux de cavalerie qui s'était fait à Québec. Ce Dragon courait comme un chevreuil. Laterrière me persuada que mon cheval, sans être de race, pouvait lutter avantageusement, pendant l'espace d'un mille, contre celui de Duchesnay. Il s'ensuivit un pari que je gagnai ; mais mon Dragon avait fait sa dernière prouesse, et il me laissa dans la confusion lorsque, l'année suivante, je lui fis courir trois milles au lieu d'un. J'ai rarement vu un cheval courir avec plus de rapidité pendant une courte distance.

La course entre le cheval de Duchesnay et le mien en amena bien vite trois à quatre autres, et nous formâmes, l'année suivante, un club pour établir des courses annuelles qui ont continué sans interruption, je crois, jusqu'à présent.

Mais je reviens à M. de Salaberry. Ce digne gentilhomme était, comme je l'ai dit, d'une haute stature et taillé en Hercule ; il avait la mine si imposante, l'air si noble, que sans être beau de figure, il passait pour un bel homme. On ne pouvait réprimer un mouvement d'admiration chaque fois qu'il faisait une entrée dans un salon donnant le bras à sa femme, aussi belle que gracieuse, et suivi de ses enfants : quatre garçons et trois filles, tous d'une beauté remarquable.

Assistons maintenant à une scène plus imposante. M. de Salaberry, malgré son érudition, dirait un philosophe, à cause de ses études profondes, dirait un chrétien, était un fervent catholique et avait élevé sa famille chrétiennement. La cloche sonne le dernier tintement de *l'Agnus Dei* ; le père et la mère se lèvent, et les sept enfants les suivent pour participer avec eux à la communion pascale. Quelques personnes, témoins de cet acte religieux de toute la famille de Salaberry, me disaient que ce spectacle impressionnait vivement les fidèles réunis dans l'église.

Je ne puis résister à un plaisir qui me reporte aux beaux jours de ma jeunesse, celui de donner les noms de toute cette famille si remarquable, si aimée par toutes les classes de ses concitoyens sans exception d'origine.

Adélaïde, l'aînée des demoiselles, et Amélie, la plus jeune, décédée il y a quatre ans, laquelle a survécu à toute la famille, sont toutes deux mortes filles. Hermine, la cadette, avait épousé son petit-cousin l'adjudant général Juchereau-Duchesnay, et a laissé une nombreuse postérité. Ses filles,

mesdames de Saint-Ours, Campbell et Ermatinger, et ses fils, l'honorable Antoine Juchereau-Duchesnay et le lieutenant-colonel Philippe Duchesnay, aide de camp provincial honoraire, les seuls survivants, sont trop avantagement connus pour qu'il soit nécessaire d'en parler plus au long.

Les demoiselles de Salaberry étaient douées de beaucoup d'esprit, et je ne puis donner une meilleure idée de leur beauté qu'en ajoutant que la plus jeune des trois, la moins belle, n'était désignée par les Anglais, pendant sa jeunesse, que sous le nom de *sweet angel*(la douce ange). Ceux qui l'ont connue pendant les dernières années de sa vie croiront que j'exagère, comme je croyais moi-même à l'exagération, quand on me parlait de beaucoup de vieilles dames dont on vantait la beauté pendant leur jeunesse ; mais ceux qui ont connu la belle âme de Mlle Amélie penseront au contraire que j'ai été sobre de louanges.

Comme je me propose d'écrire à la fin de ce chapitre une biographie succincte de l'aîné de la famille, le colonel Charles-Michel de Salaberry, que j'appellerai dans ces mémoires Chateauguay de Salaberry, titre que mes compatriotes me feront peut-être le plaisir d'accepter, si cet ouvrage trouve grâce auprès d'eux ; comme je me propose, dis-je, de donner une biographie succincte de ce gentilhomme dont la mémoire glorieuse vivra éternellement dans le cœur patriotique des vrais Canadiens, je n'en dirai pas davantage pour le moment.

La carrière de ses trois jeunes frères, Maurice, Louis et Édouard, celui-ci filleul du duc de Kent, père de notre gracieuse souveraine, la reine Victoria, fut courte, mais glorieuse. Édouard fut tué en 1811 au siège de Badajoz, pendant la guerre de la Péninsule espagnole. Et par une coïncidence assez extraordinaire, Badajoz était défendu par un Canadien, le lieutenant-général vicomte de Léry, commandant en chef du génie et un des généraux les plus célèbres de Napoléon 1<sup>er</sup>, et qu'il tenait en haute estime.

Les deux autres frères, Maurice et Louis, périrent dans les Indes Orientales, où un monument atteste encore l'estime de leurs frères d'armes.

Tout le monde connaissait la force prodigieuse de M. de Salaberry le père, sans se douter que ses fils en eussent hérité. C'était vers l'année 1809 que le jeune lieutenant Maurice de Salaberry, adjudant des milices

canadiennes, exerçait une compagnie de volontaires canadiens dans un hangar situé au bas de la côte de la Canoterie, dans lequel était un canon, de je ne sais quel calibre, mais si pesant, qu'après maints efforts les miliciens, qui s'amusaient à faire des tours de force, avaient renoncé à le lever de terre par une de ses extrémités.

— Si votre père était ici, dit l'un des miliciens à leur jeune adjudant en lui montrant la pièce d'artillerie, il aurait bien vite culbuté ce soufflet.

Les gens du peuple et surtout les habitants appelaient souvent les canons, des soufflets.

— Il est donc bien pesant votre soufflet, dit le jeune officier, que des hommes comme vous, Joseph Vézina, Pierre Voyer, Poussard, Guilbaut, Thom Dorion, ne puissiez le lever ? N'importe, pour l'honneur des Canadiens, je vais l'essayer à mon tour.

— Il va en faire de belle, notre adjudant, dit un farceur à demi-voix, il va en faire de belles prouesses avec ses grands doigts effilés et sa main blanche comme celle d'une demoiselle !

Mais il avait à peine achevé cette phrase, que les deux mains aristocratiques soutenaient le poids énorme à la hauteur de la ceinture du jeune officier.

Je reviens au sujet principal de ce chapitre. Quoique la force morale soit un don plus précieux que celui de la force physique, l'homme n'en est pas moins porté à donner une grande part d'admiration à cette dernière qualité, surtout quand elle est réunie dans la même personne avec la première. Je crois donc faire plaisir au lecteur en rapportant quelques traits de la force musculaire du chef de la famille de Salaberry.

Le fort Saint-Jean était assiégé par les Américains en 1775, lorsqu'une bombe éclata sur une baraque dans laquelle était M. de Salaberry avec d'autres officiers ; tous, excepté lui, eurent le temps d'évacuer le vieil édifice avant d'être écrasés sous les débris. Chacun s'empressa ensuite de voler au secours de leur frère d'armes, sous l'impression cruelle qu'ils ne retireraient qu'un cadavre des décombres, quand, à leur grande surprise, ils trouvèrent le nouveau Samson, plus heureux que le premier, soutenant sur ses robustes épaules, les genoux et les mains appuyés sur la terre, un pan de l'édifice. Ce n'est pas une fable faite à plaisir, l'accident eut lieu devant cent témoins, dont trois me l'ont raconté à moi-même pendant

ma jeunesse. Quelques gorgées de sang qu'il vomit le soulagèrent ; mais il s'en est senti pendant bien longtemps, à ce qu'il nous disait.

Je lui demandais un jour si c'était dans cette occasion qu'il avait donné la plus grande preuve de sa force musculaire.

— Je ne crois pas, me dit-il, il m'a fallu, une autre fois, aussi dans une situation de vie ou de mort, déployer encore plus de force. Lors de mon aventure au fort Saint-Jean, j'étais placé de manière à pouvoir supporter un poids énorme, rien n'empêchait l'action de mes muscles ; mais lors de la situation exceptionnelle dont je vais vous entretenir, il m'a fallu des efforts surhumains pour me sauver la vie ; vous allez en juger vous-même.

« C'était pendant l'hiver, un peu avant le coucher du soleil, j'avais chassé toute la journée sur les montagnes de Beauport, et je retournais chez moi, lorsqu'en descendant un morne à la raquette, une avalanche de neige partit du haut de la montagne, m'ensevelit par-dessus la tête, mais heureusement sans me renverser. La neige pelotait, et je me trouvai aussitôt pressé de toutes parts comme dans un étau, j'eus bien vite cependant recouvré l'usage de mes bras en jouant des coudes, et je me débarrassai de la neige qui m'étouffait. Quoique libéré d'autant, la position n'en était pas moins épouvantable, enchaîné comme je l'étais par les pieds au moyen de fortes courroies de peau d'original passées à double tour au-dessus de mes talons et attachées à des grandes raquettes recouvertes d'une couche de neige durcie de près de six pieds d'épaisseur.

« Je me crus perdu sans ressource aucune, lorsque j'envisageai toute l'horreur de ma situation. Je recommandai mon âme à Dieu, car je n'avais aucun secours à attendre des hommes dans ce lieu solitaire et, connaissant ce qu'il fallait déployer de force pour ma délivrance, la tâche me paraissait surhumaine. Il ne me restait, en effet, d'autres moyens de salut que de rompre les courroies en restant appuyé sur un seul pied et en tirant l'autre de toutes mes forces, et vous concevez que plus je tirais, plus les courroies me serraient le talon qu'il s'agissait de dégager, en me causant des douleurs atroces. Le désespoir doublait pourtant mes forces ; mais ceux qui savent apprécier la position dans laquelle j'étais comprendront que les muscles n'avaient que peu d'action pour briser de tels liens en retirant une jambe seulement. N'importe, à force de persévérance, d'efforts surhumains pendant l'espace de deux à trois heures, je cassai les courroies,

mais aux dépens de mes deux tendons d'Achille, qui restèrent si dégarnis de leurs accessoires de peau, que je faillis être atteint de la mâchoire tenaille.

« Oui, mon cher de Gaspé, je puis dire que c'est la seule fois que j'ai remercié Dieu avec ferveur de la force musculaire qu'il m'a donnée ; car lors de mon aventure au fort Saint-Jean, je commandais à mes muscles ; mais lors de la seconde épreuve je n'avais à mon service, pour rompre les liens redoutables, que la force du désespoir, et encore cette force était puissamment comprimée par la gêne dans laquelle j'étais. »

Une petite anecdote, en permettant de calculer la force de l'homme par comparaison, pourra donner une idée de celle de M. de Salaberry. Lui et mon oncle Gaspard de Lanaudière, aussi d'une force remarquable, étaient, un dimanche avant la messe, au presbytère du cap Santé. Un groupe des habitants de la paroisse entouraient une cloche, dont j'ai oublié le poids ; elle était destinée au clocher de l'église, renversé par la foudre, et les hommes les plus forts essayaient en vain de lever de terre la lourde masse, lorsque mon oncle, les rejoignant, souleva non seulement la cloche, mais la fit tinter plusieurs coups, à la grande surprise des spectateurs, dont il avait d'abord essuyé un déluge de quolibets dirigés contre les messieurs qui voulaient faire les hommes. De retour au presbytère, il dit en riant au curé qu'il venait de sonner le tinton de la messe.

— Très bien, Gaspard, dit M. de Salaberry. Vous tenez de votre père, l'homme le plus fort que j'aie connu.

On dîne au presbytère, et le curé annonce ensuite, en consultant sa montre, qu'il est l'heure de chanter les vêpres. M. de Salaberry s'esquive alors sans rien dire et, un instant après, on entend sonner la cloche à toute volée. L'hercule rentre en riant et dit :

— Mon cher Lanaudière, vous avez sonné la messe et moi les vêpres.

Mon père racontait la scène suivante, dont il avait été témoin oculaire, lorsqu'en l'année 1777, il servait dans l'armée anglaise, sous les ordres du général Bourgoyne, campée dans le voisinage de la rivière Hudson.

— Nous étions, disait-il, assis le soir dans une cabane, lorsqu'un énorme serpent à sonnettes, attiré peut-être par le feu à l'entour duquel nous étions groupés, surgit tout à coup au milieu de nous. Nous étions tous saisis d'horreur et paralysés par la frayeur, lorsque M. de Salaberry,

conservant son sang-froid, empoigne l'affreux reptile, l'étouffe dans une étreinte puissante et le jette dans le brasier ardent de notre bivouac.

Parmi les tapageurs, le plus souvent canadiens, qui troublaient jadis les gens paisibles de la bonne ville de Québec et de ses faubourgs, se faisait remarquer un sauvage de la tribu des Hurons, qui avait été souvent expulsé de son village pour ses peccadilles, et dans lequel il trouvait cependant toujours les moyens de retourner en promettant de mener une vie plus exemplaire. Cet Indien, nommé Picard, d'une haute stature, aux larges épaules effacées, à la démarche fière et superbe, agissait comme s'il eût été en pays conquis quand il entrait dans une maison où il ne trouvait que des femmes ou des hommes trop faibles pour lui résister ; il fallait alors le servir, lui donner tout ce qu'il demandait, et surtout du rhum dont il était très friand.

Mais où était la police, pense le lecteur ? Les seuls hommes de police étaient, pendant mon enfance, les soldats de la garde, quand ils étaient à portée de prêter secours ; mais le plus souvent les perturbateurs avaient déguerpi quand ils arrivaient.

M. de Salaberry retournait un jour à son domicile, lorsqu'il entendit de la rue des cris de frayeur, que poussaient les dames de sa famille dans sa maison <sup>4</sup>, située à l'encoignure des rues Stadaconé et Desjardins, presque en face de l'église des Ursulines ; cette maison avait une longue galerie à six ou sept pieds du sol, comme c'était alors assez l'usage. M. de Salaberry monte quatre à quatre les marches de l'escalier qui conduisait à la chambre à dîner, et trouve le sieur Picard, lequel, après s'être emparé d'une carafe de vin, voulait se faire livrer les clefs des armoires. L'explication fut courte, et la punition infligée par le magistrat très sommaire, car dans un premier mouvement de colère, à la vue de sa famille éplorée, il saisit le Huron par les flancs et lui fit franchir sans accroc fenêtre, galerie et toute la rue Desjardins.

À cet accès de colère épouvantable succéda la raison, et il vola aussitôt au secours du sauvage, qu'il trouva heureusement plein de vie après son voyage aérien, mais affreusement maltraité. Picard finit par s'éloigner clopin-clopant en disant :

---

4. Cette maison a brûlé il y a deux ans, et a été rebâtie depuis.

— Il est mauvais Charivary !

Mon vieil ami, M. Barthélemy Faribault <sup>5</sup>, auquel je lisais dernièrement cette note, me dit :

— Vous avez oublié le plus piquant de la scène. M. de Salaberry, en relevant Picard, lui dit : Vous ai-je fait mal, mon cher enfant ?

Ce dernier trait peint le caractère de cet excellent homme.

M. de Salaberry portait constamment un gourdin énorme, espèce de massue herculéenne. Je lui dis un jour en badinant :

— Il est heureux, colonel, que vous soyez doué d'une aussi grande force ; tout autre que vous serait mort de fatigue, le soir, après avoir porté pendant la journée un semblable poids.

— Ce n'est pas pour mes bienfaits, me dit-il, que je suis toujours armé de cette masse ridicule ; c'est mon mentor, mon égide, car je suis prompt comme la poudre ; mais cette massue me crie sans cesse : Point de bêtises, Salaberry ! Et je reviens immédiatement à la raison. Une canne ordinaire n'aurait pas le même effet. Assez patient pour une injure personnelle, j'entre en fureur lorsque je vois le fort opprimer le faible.

En effet, on vint l'avertir un jour, lorsqu'il demeurait à Beauport, qu'un fier-à-bras des pays d'en haut répandait la terreur depuis quelque temps dans la paroisse, et qu'il était actuellement au presbytère, où il faisait un tapage infernal. Il ne fut pas difficile au juge de paix, une fois sur les lieux, de distinguer l'oppresser de l'opprimé. Le curé, M. Van Felson, étanchait avec un mouchoir le sang qui lui coulait de la joue, tandis que le fier-à-bras jurait tous le s... *és tord mon âme sur le bout d'un piquet*,<sup>6</sup> qu'il exterminerait prêtres et évêques qui oseraient trouver à redire à sa conduite.

Il paraît que le curé avait recommandé à ses paroissiens d'éviter la société de cet homme, qui répandait le désordre dans la paroisse et n'ouvrait la bouche que pour jurer et blasphémer, et de là la vengeance qu'il venait d'exercer contre le pasteur.

— Malheureux ! lui cria M. de Salaberry, vous avez eu l'audace de frapper l'oint du Seigneur !

5. Le savant archéologue canadien, qui, par ses recherches, a rendu tant de service, à notre histoire.

6. Juron très à la mode chez messieurs les serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest.

— Et je t'en ferai bien autant, dit le fier-à-bras en s'avancant le poing levé sur le juge de paix.

Mais il avait à peine prononcé ces paroles, que, lancé comme une balle par un bras puissant par-dessus table et chaises, on le relevait à moitié éreinté.

Tout s'arrangea ensuite à l'amiable : le curé consentit à se désister de toute poursuite devant les tribunaux, si, de son côté, l'assaillant voulait laisser la paroisse de Beauport dans les vingt-quatre heures, ce à quoi ce dernier se prêta de la meilleure grâce du monde après la rude correction qu'il avait reçue.

Il n'était pas rare autrefois de rencontrer dans le district de Québec des fiers-à-bras, serviteurs de la Compagnie du Nord-Ouest, partis de Sorel, de l'Assomption et d'autres paroisses de Montréal, dans le but unique de provoquer des athlètes dignes de lutter contre eux, qui se qualifiaient de loups, parmi les moutons du bas du fleuve Saint-Laurent. S'ils s'en retournaient les yeux pochés, ils s'en consolaient avec leur éternel : « Ce n'est pas un oglu qui m'a accommodé au beurre frit de la sorte ! »

Un dernier trait de la force musculaire de M. de Salaberry, et je clos ce sujet, crainte de fatiguer les lecteurs indifférents à ces sortes de prouesses. Il introduisait quatre doigts dans les canons de quatre fusils de grenadiers et les tenait pendant quelques secondes le bras tendu horizontalement.

Les états de service de ce brave gentilhomme montrent qu'il a payé noblement la dette que tout citoyen doit à la patrie : d'abord à celle de ses ancêtres en servant comme cadet à l'âge de quatorze ans dans l'armée française. Il fut ensuite blessé trois fois pendant la rébellion des colonies américaines en combattant comme volontaire sous les étendards de la Grande-Bretagne.

En 1796, il est nommé major du 1<sup>er</sup> bataillon du régiment royal volontaire commandé par le colonel de Longueuil<sup>7</sup>, qui fut réformé en 1802. Et là aussi il tempère la rigide discipline de son colonel. En l'année 1812, pendant la dernière guerre américaine, il commande le 1<sup>er</sup> régiment de la milice d'élite incorporée, levée à cette époque. Il est élu deux fois membre

---

7. Mon grand-oncle maternel, le colonel Dominique-Emmanuel Le Moine de Longueuil, avait aussi servi le gouvernement français avant la conquête en qualité d'aide-major.

de notre Parlement provincial, et appelé ensuite par son souverain au Conseil législatif. Mais laissons-le parler lui-même dans la note autographe que j'ai devant moi :

« Aucun sujet canadien n'a fait pour son roi des sacrifices aussi sensibles ; car, de quatre fils, j'en ai perdu trois dans l'armée : proportion certainement bien cruelle et objet d'une douleur ineffaçable ! Le seul de mes fils qui me reste a toujours servi honorablement dans l'armée, au 60<sup>e</sup>, en diverses parties du monde, depuis l'âge de quatorze ans ; et entre autres à la glorieuse affaire de Chateauguay, pour laquelle il a reçu de Sa Majesté quelques marques de distinction et une place au Conseil législatif, contre la règle établie de n'y point avoir en même temps et le père et le fils ; mais j'espère que tous deux, nous serons les plus fermes appuis du gouvernement, soit au Conseil, soit l'épée à la main malgré mon âge avancé. »

Je ne puis mieux terminer cette notice qu'en publiant une des nombreuses lettres autographes du duc de Kent, père de notre gracieuse souveraine la reine Victoria, à M. de Salaberry. Les lettres adressées au père sont toutes écrites en langue française et signées « Édouard », tandis que celles écrites au fils sont en langue anglaise et signées « Edward ». Les archives de la famille de Salaberry renferment aussi quelques lettres en langue latine de Son Altesse royale à M. de Salaberry senior, que je n'ai pu, à mon grand regret, me procurer ; une de ces épîtres ne manquerait pas d'intéresser vivement les littérateurs du jour. Ce serait une étude curieuse sous le rapport de l'espèce d'éducation classique que recevaient alors les princes de la famille royale d'Angleterre. Toujours est-il que si les coups de verges étaient une méthode certaine de bien leur apprendre le latin, le duc de Kent devait être un excellent latiniste, car il disait un jour à un colonel des ingénieurs à Québec :

— Vous rappelez-vous, Bøøø, les volées de coups de canne que nous administrait votre respectable père, notre précepteur, quand il nous enseignait le latin ?

On doit conclure de ceci que, dans les cours allemandes, on ne fouettait pas un enfant plébéien en présence des jeunes princes pour les encourager à l'étude, mais qu'ils étaient soumis aux mêmes punitions que les autres élèves. Mais je retourne à la lettre qui clôt cette biographie.

« Au palais de Kensington,

« *le 15 mars 1814.*

« Mon cher de Salaberry,

« C'est le 31 de décembre que j'ai reçu votre lettre intéressante du 10 novembre, dans laquelle vous me faites part du rapport mis à l'ordre de l'avance de l'armée canadienne, le 27 octobre, de la brillante affaire que votre fils avait gagnée la veille. J'ai reçu en même temps des lettres de lui m'en donnant les détails, et je n'hésite pas à déclarer que, non seulement vous avez raison d'être fier de la victoire remportée par mon protégé contre des forces si supérieures en nombre à celles qu'il commandait, mais aussi qu'il a déployé un jugement et un talent qu'il est rare de trouver, même parmi les vétérans, dans ses dispositions et pendant le combat.

« J'ai vu avec peine que le rapport fait par l'adjudant-général ne lui avait pas rendu suffisamment justice, puisqu'il n'attribuait pas exclusivement aux dispositions qu'il avait faites le succès qui en a été le résultat. Mais vous pouvez vous consoler dans l'idée qu'ici chacun lui en attribue tout l'honneur et qu'il est regardé comme le héros qui a sauvé la province du Bas-Canada par les mesures décisives qu'il a prises, et la fermeté avec laquelle il a opposé son petit corps d'élite aux troupes de l'ennemi, qui lui étaient numériquement si fort supérieures. J'en ai même causé avec le duc d'York, qui paraît parfaitement convaincu que c'est à votre fils qu'on doit le tout, et je ne doute pas que, s'il en a l'occasion, il ne cherche à le récompenser d'une manière analogue à ses désirs et à son mérite, et vous sentez bien que cet effet ne peut avoir été produit que par les rapports d'officiers anglais qui étaient présents et témoins de l'affaire. »

La lettre finit par ces mots : « ...étant toujours avec la même amitié, mon cher Salaberry,

« Votre très affectionné,

« Edouard, duc de Kent.

« Monsieur le colonel de Salaberry, senior, Beauport, Québec. »

Comme nous vivons heureusement à une époque où l'on peut dire la vérité sans craindre de passer pour un sujet déloyal, j'ajouterai qu'il fallut bien, bon gré, mal gré, que les Anglais rendissent justice au colonel de Salaberry, en lui attribuant exclusivement la victoire de Chateauguay, mais avec cette petite modification : qu'il devait cette victoire au corps des Vol-

tigeurs, presque exclusivement composé d'Anglais. Il fallait certainement avoir le front haut pour débiter un tel mensonge à la face de toute une province. J'étais en visite, quelques six mois après cette glorieuse affaire, chez une famille anglaise, lorsque la dame de la maison me dit très sérieusement qu'il n'était point surprenant que le colonel de Salaberry eût obtenu un si éclatant succès, vu que les Voltigeurs étaient aux trois quarts composés d'Anglais.

— Madame veut sans doute rire ? lui dis-je.

— Mais non, dit-elle, en ouvrant de grands yeux ; demandez plutôt à mon mari.

— *Nonsense*, fit le mari en rougissant, et il changea de conversation.

J'eus lieu ensuite de m'assurer que les deux tiers de la population anglaise ajoutaient foi à cette fable, ou feignaient d'y croire.

Tout le monde sait que, pendant la guerre de 1812, l'élément britannique dans le Bas-Canada était à peine suffisant pour remplir le cadre des bataillons de la milice anglaise, et que ce n'est que depuis l'exode irlandaise qu'il a augmenté dans des proportions si notables. Soyons juste avant tout : accordons leur part de gloire au petit nombre de miliciens anglais du Bas-Canada qui ont combattu épaules contre épaules avec leurs frères canadiens-français ; accordons aux hauts-Canadiens la gloire qu'ils ont acquise pendant cette guerre dans leur province, mais laissons aux Canadiens-français celle d'avoir sauvé le Bas-Canada.

## XV.2 Chateauguay de Salaberry

Les Canadiens ne parlaient qu'avec orgueil, pendant ma jeunesse, de leur jeune compatriote Charles-Michel de Salaberry, fils du précédent, lorsqu'il n'était encore que lieutenant au 60<sup>e</sup> régiment de l'armée britannique. Ils savaient que l'honneur de leur race était en mains sûres et qu'il ne la laisserait pas insulter impunément : il en avait donné une preuve éclatante dès le début de sa carrière militaire.

Le corps des officiers du 60<sup>e</sup> régiment était composé d'hommes de différentes nations : d'Anglais, de Prussiens, de Suisses, d'Hanovriens et de deux Canadiens-français, les lieutenants de Salaberry et des Rivières. Il

était difficile qu'il régnât beaucoup d'harmonie entre des éléments aussi disparates : les Allemands surtout étaient querelleurs, emportés et duellistes.

Le lieutenant de Salaberry déjeunait avec quelques frères d'armes, lorsqu'un officier allemand entra dans la chambre, regarda le jeune Canadien d'un air insolent et dit :

— Je viens d'expédier pour l'autre monde un Canadien-français.

Il faisait allusion au lieutenant des Rivières, qu'il venait de tuer en duel.

De Salaberry bondit d'abord comme un tigre ; mais, réprimant aussitôt ce premier mouvement, il dit avec calme :

— C'est bien, monsieur. Nous allons déjeuner, et vous aurez ensuite le plaisir d'expédier un autre Canadien-français.

Le combat fut long et opiniâtre : le lieutenant de Salaberry était bien jeune, tandis que le capitaine allemand, son antagoniste, plus âgé, était un rude ferrailleur. Le jeune Canadien reçut un coup de sabre au front dont il a toujours porté la marque, et les amis voulurent mettre fin au combat ; mais le blessé ne voulut jamais y consentir. Il se banda la tête avec son mouchoir, et le combat recommença avec plus d'acharnement. Je dois à la vérité de dire que le capitaine allemand oncques depuis n'occit ni Canadiens-français ni autre personne.

Lors de la dernière guerre américaine, le gouverneur britannique sentit le besoin de se concilier les Canadiens-français indignés des persécutions auxquelles leurs compatriotes les plus éminents avaient été en butte sous l'administration encore récente du chevalier Craig. La tâche n'était pas difficile ; il ne s'agissait que de rendre justice au brave Jean-Baptiste pour lui faire tout oublier. Comment, en effet, conserver de la rancune à un gouvernement qui, lors de la levée des milices, les fit commander presque exclusivement par des Canadiens-français et par ceux mêmes que l'on avait persécutés comme traîtres à la couronne d'Angleterre.

Je crois devoir ajouter qu'une des mesures qui flatta le plus l'orgueil des Canadiens-français fut de voir le capitaine de Salaberry, du 60<sup>e</sup> régiment, chargé, d'abord avec le grade de major, de lever parmi ses compatriotes, un corps d'élite qui aurait nom « Voltigeurs canadiens ». Le régiment fut bien vite au grand complet ; chacun voulait servir sous un

gentilhomme dont ils étaient fiers. Le plus difficile était de discipliner un corps d'hommes composés en grande partie des jeunes gens les plus tapageurs, les plus turbulents des villes, des faubourgs et des villages, qui semblèrent tomber au calme plat après leur départ.

Une petite scène donnera une idée de l'esprit d'indépendance et d'insubordination des nouvelles recrues de la cité de Québec avant que le bras de fer de leur commandant les eût ployés à la discipline militaire. Il entre un jour dans un hangar, lieu ordinaire des exercices, et est témoin d'un spectacle étrange pour un homme accoutumé à la discipline sévère de l'armée anglaise. C'était un carillon à ne pas entendre Dieu tonner, malgré les efforts des officiers et sous-officiers pour rétablir l'ordre.

Un nommé Rouleau, un des plus redoutables fiers-à-bras du faubourg Saint-Roch, nu jusqu'à la ceinture et écumant de rage, faisait appel à tous les assistants.

Il me semble voir encore le sieur Rouleau, habitué, à cause de ses rixes continuelles, du banc des prévenus pendant les cours de sessions de la paix. C'était un homme d'une haute stature, maigre, édenté ; un composé de nerf et d'os avec un semblant de chair pour couvrir la charpente ; en un mot un spectre ambulante à l'air féroce. Rouleau se targuait de n'avoir pas perdu les dents à manger des sucreries, ajoutant que ce n'étaient pas des rossignols qui l'avaient défriché de la sorte.

— Habille-toi, Rouleau ! lui cria le major d'une voix de tonnerre.

— Il en faudrait des petits officiers comme vous, vociféra l'indocile conscrit en écumant de rage, il en faudrait des petits officiers pour faire obéir Rouleau !

Il avait à peine prononcé ces malencontreuses paroles, qu'une main de fer, s'appesantissant sur son épaule, l'écrasa sur le plancher comme s'il eût été un enfant. Cette prouesse musculaire, à laquelle personne ne s'attendait, car le major de Salaberry était d'une taille moyenne, fit tomber la colère du fier-à-bras comme s'il eût été assommé. Il se releva tout moulu et dit :

— Oui ! oui ! mon major, je vais m'habiller. Où est ma chemise ?

Un soldat des Voltigeurs, nommé Côté, je crois, disait en me faisant le récit de cette scène :

— Nous crûmes que Rouleau avait passé au travers du plancher : le

major l'avait aplati comme une punaise. Mais il s'en consola bien vite en disant que ce n'était pas un rossignol qui l'avait étrillé de la pareille façon. Et si vous en doutez, ajoutait-il, passez-lui par les mains.

Il a fallu, sans doute, des qualités militaires peu communes et une grande énergie chez le commandant pour faire d'un corps d'hommes, recrutés de la veille, un régiment aussi distingué que celui des Voltigeurs canadiens, qui égalèrent en bien peu de temps, pour la tenue sous les armes et pour la discipline, les meilleures troupes de l'armée régulière. Mais notre héros canadien était né soldat, et on aurait pu croire que la première bouffée d'air qu'il avait respirée en naissant était imprégnée de poudre à canon. J'ai souvent entendu dire que sa compagnie, et celle du capitaine Chandler<sup>8</sup>, aussi Canadien, mais d'origine britannique, étaient les mieux disciplinées du 60<sup>e</sup> régiment.

Les Voltigeurs craignaient leur commandant comme le feu ; le couplet de chanson suivant à son adresse, assez drôle dans sa naïveté toute canadienne, en fait foi :

*C'est notre Major  
 Qu'a le diable au corps,  
 Qui nous don 'ra la mort :  
 Y'a pas de loup ni tigre  
 Qui soit si rustique,<sup>9</sup>  
 Sous la rondeur du ciel  
 Y'a pas son pareil.*

Mais si les Voltigeurs canadiens craignaient leur commandant, ils en étaient en même temps fiers et l'aimaient ; ceux que j'ai connus, après la guerre de 1812, tenaient tous le même langage :

— C'est bien vrai que le colonel de Salaberry nous menait sous le fouet ; mais c'était un homme juste : pas plus de passe-droit pour le soldat que pour l'officier, chacun buvait à la même tasse. Nos plaintes étaient toujours écoutées, et si l'officier avait tort, il était tancé de la belle manière ; pas plus de préférence pour ses parents (et il en avait plusieurs parmi les officiers) que pour les autres.

8. Le capitaine Chandler est mort seigneur de Nicolet, après avoir servi avec honneur dans l'armée britannique.

9. Le peuple se sert du mot *rustique* pour exprimer « méchant, difficile à vivre ».

Je regrette de ne pouvoir donner toute la chanson de nos gais Voltigeurs, dans laquelle plusieurs des officiers et sous-officiers attrapèrent soit un compliment ou un coup de griffe ; je n'ai su que le premier couplet et le dernier que voici :

*Qu'en a fait la chanson,  
C'est trois jolis garçons  
Qui sont dans les prisons :  
Qui n'ont ni pain ni viande ;  
Rien à leur demande ;  
Et pas même un sou  
Pour boire un s.....é coup.*

Il est à supposer que le colonel tenait les réfractaires de son régiment à un régime très sévère, ce qui ne leur faisait rien perdre de leur gaieté, mais aiguës au contraire leur verve poétique.

Ainsi que je l'ai fait à l'égard du père, je vais terminer la notice biographique du fils par une lettre autographe en langue anglaise que Son Altesse royale le duc de Kent lui a écrite après la brillante victoire de Chateauguay.

Cette lettre est trop importante pour que je me contente d'en donner une traduction ; on y verra, avec surprise, que deux Canadiens-français du plus grand mérite n'obtiennent, malgré la protection d'un prince royal d'Angleterre, que peu de justice pour les services signalés qu'ils avaient rendus à leur souverain. Il est bien vrai de dire que le duc de Kent n'était pas dans les meilleurs termes possibles avec son frère le duc d'York, commandant suprême de l'armée britannique, et que ce dernier se laissait peut-être aussi circonvenir par ceux qui avaient intérêt à favoriser leurs amis de l'armée anglaise stationnée au Canada, pendant la dernière guerre américaine, au détriment des Canadiens-français.

De tels souvenirs sont pénibles ; mais pourquoi les passer sous silence, s'ils appartiennent aux pages inflexibles de l'histoire de cette colonie. L'écrivain impartial doit les évoquer, ne serait-ce que comme un enseignement utile à ses compatriotes. Le colonel de Salaberry, après avoir sauvé le Bas-Canada d'une invasion formidable, en combattant avec ses braves Canadiens un contre dix, reçoit, suivant l'expression si touchante de son père que j'ai déjà rapportée, *quelques marques de distinction de*

*Son Souverain*, de bien faibles marques sans doute ; mais qu'importe, si les siècles accumulés n'empêchent pas d'assimiler le nom de Léonidas à celui des Thermopiles, celui de Salaberry et de ses braves Canadiens sera aussi assimilé à celui de Chateauguay par nos petits-neveux, à moins que les géographes futurs, jaloux de la gloire des Canadiens, n'effacent Chateauguay de la carte du Canada.

Ci-suit la lettre remarquable du duc de Kent :

« Kensington Palace,

« 24<sup>th</sup> March, 1814.

« My dear de Salaberry,

« It was on the 22nd of December that I received your letter of the 28th of October ; and a few days afterwards the details of your brilliant repulse of the enemy, through your worthy father, and your brother in law Duchesnay.

« As in the enclosed letter for your father, which I send under flying seal, in order to enable you to withdraw the postscript, or not, as you may see fit, you will see my sentiments upon that business ; it will be needless for me to say more in this, than that I appreciate as highly your distinguished conduct on the memorable occasion in question, as if it had been noticed by those, whose duty it was to notice it in a manner commensurate to your merits. It is easy to form an opinion why more ample justice was not done you ; but upon this head, it may perhaps be more prudent to be silent ; more especially as you may take my word for it, that here there is but one opinion as to the credit you have done yourself, and the remuneration you are entitled to.

« It is a great satisfaction to me to find that the Canadian Militia, both imbodyed and sedentary, have behaved so well ; and when it is considered how insufficient the Milicia Laws are to the proper government of the men, upon military principales, I think your merit in having brought your Voltigeurs to the state of perfection, which I understand they have attained, is beyond all praise.

« With respect to yourself, I will tell you candidly my wish is, when a proper opportunity offers, to get you promoted to the rank of Colonel, by being nominated an honorary aide de camp to the Prince Regent ; and then some days, or other, appointed *colonel propriétaire* of the Canadian

Regiment, which will then thrive under you, and enable you to remain in your own country, with benefit to that, and honour to yourself. So, do not think of quitting the army upon any consideration, which there is not a chance of your being removed from the defense of your *Dieux Pé-nates*. As to your worthy father, the granting him his full pay for life upon retirement, was but an act of justice ; and the withdrawing that grant afterwards, most unjustifiable ; and I do not wonder it should have hurt you. But times may alter, etc, etc, etc.

« Repeating, as I conclude, the sentiments of friendship and esteem, with which I ever am, my dear de Salaberry,

« Yours faithfully,

« Signed : Edward. »

(Traduction.)

« Palais de Kensington,

« 25 mars 1814.

« Mon cher de Salaberry,

« Votre lettre du 20 octobre m'a été remise le 22 décembre ; et j'ai reçu, quelques jours après, les détails de votre action brillante contre l'ennemi (*brilliant repulse of the enemy*) par le canal de votre estimable père et de votre beau-frère Duchesnay.

« Comme dans la lettre ci-incluse à votre père que j'envoie sous un sceau volant (*flying seal*), afin de vous permettre d'en retirer le post-scriptum, si vous le jugez à propos, vous connaîtrez mon opinion sur cette affaire. Il m'est inutile de rien ajouter dans la présente, si ce n'est que j'apprécie aussi hautement votre conduite distinguée dans l'occasion mémorable en question, que si elle eût été remarquée par ceux auxquels il incombaît de l'apprécier d'une manière proportionnée à votre mérite. Il est facile de juger pourquoi justice entière ne vous a pas été rendue ; mais il est peut-être plus prudent de garder le silence sur ce sujet ; surtout (et je vous en donne ma parole) parce qu'il n'y a ici qu'une seule opinion sur l'honneur que vous vous êtes fait et la récompense que vous méritez.

« J'apprends avec le plus grand plaisir la belle conduite de la milice canadienne, tant incorporée que sédentaire, et lorsque l'on considère l'inefficacité des lois de milice sous le rapport de la discipline du soldat au point de vue militaire, je crois que votre mérite est au-dessus de tout éloge

d'avoir formé un régiment aussi parfait que vos Voltigeurs<sup>10</sup>, ainsi que j'en ai été informé.

« Quant à ce qui vous regarde personnellement, je vous dis franchement que mon désir est de vous voir promu, lorsqu'il s'en présentera une occasion favorable, au grade d'aide de camp du prince régent, et par la suite à celui de *colonel propriétaire* du régiment canadien, qui prospérera alors sous vos ordres, et vous permettra de rester dans votre pays au bénéfice de ce corps, et avec honneur pour vous-même. Ainsi, qu'aucune considération ne vous engage à laisser l'armée, tant qu'il n'y aura aucune chance qu'on vous éloigne des lieux où vous pourrez défendre vos dieux pénates. Quant à votre estimable père, on lui avait rendu simplement justice en lui accordant sa solde entière, lorsqu'il s'est retiré de l'armée ; et je ne suis aucunement surpris que vous ayez été choqué de l'injustice qu'on lui a faite ensuite en l'en privant ; mais les temps peuvent changer.

« Je finis en vous réitérant les sentiments d'amitié et d'estime avec lesquels je suis toujours, mon cher de Salaberry,

« Votre fidèle ami,

« Signé : Edward. »

Des hommes de la trempe des deux de Salaberry devaient ressentir une injustice jusque dans les profondeurs de leurs grandes âmes, ce qui n'empêche pas le père de terminer la note autographe, que j'ai déjà citée, par cette phrase remarquable : « Mais j'espère que tous deux, nous serons les plus fermes appuis du gouvernement, soit au conseil, soit l'épée à la main malgré mon âge avancé. »



---

10. Le duc de Kent, grand martinet, suivant l'expression anglaise, paraissait surpris qu'on pût conduire les soldats sans les soumettre à la plus stricte et cruelle discipline militaire d'alors. Il faisait, je suppose, allusion dans le passage ci-dessus, aux éloges que reçurent les Voltigeurs canadiens du général Prevost, à une revue de 14,000 hommes, pour leur belle tenue sous les armes et leur discipline militaire.

## CHAPITRE XVI

### seizième

**N**OUS SOMMES AU mois de décembre de l'année 1860 ; j'ouvre une des cases de ma mémoire pour m'informer des événements qui occupaient les bons citoyens de la ville de Québec pendant le même mois de l'année 1806, et je vois avec autant de surprise que de chagrin qu'après un laps de cinquante-neuf ans l'esprit des masses est toujours le même. Les aveugles, les sourds, les boiteux, les malades et les infirmes canadiens-français assiégeaient alors jour et nuit la porte d'un grand thaumaturge, sortant de je ne sais d'où, qui guérissait les malades par l'imposition des mains<sup>1</sup>. Le clergé avait beau tonner contre l'impositeur, les cures merveilleuses n'en allaient pas moins leur train, malgré

---

1. La marquise de Créquy rapporte dans ses « Souvenirs » qu'un charlatan, peu d'années avant la Révolution, obtenait le même succès par l'imposition des mains. Ce qui montre que les badauds de Paris étaient aussi niais que nos badauds canadiens : c'est toujours une consolation. Il y a encore aujourd'hui dans nos campagnes des imposteurs qui, au dire de leurs dupes, font des cures merveilleuses ; c'est ce qui s'appelle guérir du secret.

les nombreuses mystifications auxquelles le faiseur de miracles était exposé de la part des jeunes gens transformés en aveugles, sourds, boiteux et affectés de tous les maux échappés de la boîte de Pandore. Les autorités mirent heureusement fin à ces farces, en signifiant à l'imposteur que, s'il ne déguerpissait immédiatement, il irait faire son prochain miracle entre les quatre murs d'un cachot. Le saint improvisé se le tint pour dit, loua une bonne voiture et disparut pendant la nuit, chargé des dépouilles des badauds de Québec. Je pourrais citer de nombreuses anecdotes, qui ne seraient guère goûtées des descendants de ceux qui furent alors les victimes de cet imposteur. Mes compatriotes canadiens-français se plaindront, peut-être, de ce que je n'ai pas assez épargné les ridicules de leurs ancêtres dans cette occasion ; mais comme je ne m'épargne guère moi-même quand la circonstance s'en présente, j'attends amnistie entière de leur part.

Toutefois, crainte que mes concitoyens de l'autre origine se plaignent, avec raison, que je les aie négligés par partialité pour mes compatriotes, je vais parler de ce qui les occupait principalement à cette époque. Certes, la chose en valait la peine : il ne s'agissait ni plus ni moins que de la venue de l'antéchrist, de la bête de l'Apocalypse, dans la personne de Napoléon 1<sup>er</sup>. La prophétie était enfin accomplie.

Mais avant d'aborder ce sujet, jetons un coup d'œil sur ce qui se passe de nos jours dans notre bonne ville de Québec.

Mes compatriotes n'assiègent pas aujourd'hui la porte d'un thaumaturge pour se faire guérir de leurs maux physiques, par la raison bien simple que ce saint personnage leur manque pour le quart d'heure ; mais ils n'en sont pas moins les dupes, soit dit en passant, de tous les charlatans politiques qui les exploitent à leur profit.

Que font aujourd'hui mes concitoyens de l'autre origine ? Ils ne croient pas aux miracles eux, et n'iraient pas plus demander la santé à un thaumaturge aujourd'hui, qu'ils ne l'auraient fait autrefois ; mais ils vont écouter un lecteur qui prouve clair comme deux et deux font quatre que Napoléon III est l'antéchrist, la bête de l'Apocalypse. Il faut avouer que c'est une race gourmande que les Bonaparte : deux antéchrists de la même famille, dans l'espace d'un demi-siècle, c'est un peu fort ! Il faut convenir que si mes amis anglais ne croient pas aux miracles, ils avaient

en revanche, de temps à autre, de fameux canards.

Mais revenons au premier antéchrist de cette famille dont on s'occupait il y a cinquante-sept ans, comme je l'ai dit, et citons le texte même de l'Apocalypse au chapitre XIII :

« Et je vis s'élever de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes, et sur ces cornes dix diadèmes, et sur ces têtes des noms de blasphèmes. »

Certes, Napoléon, né dans l'île de Corse, était bien sorti de la mer, et il portait bien alors autant de diadèmes. Que ceux qui en doutent ouvrent l'histoire pour s'en assurer, et ils verront qu'il y avait peut-être surabondance de couronnes.

Quant aux blasphèmes, celui qui, suivant les journaux anglais, et même certains journaux et brochures publiés en langue française à l'étranger, occupait ses loisirs à frapper, pincer, égratigner tous ceux qui en approchaient, quant aux blasphèmes, dis-je, il devait en être coutumier. Mais continuons :

« Cette bête, que je vis, était semblable à un léopard, et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance. »

Encore lui : Napoléon n'est-il pas, en italien, le lion du désert ? Quant à la force et à la grande puissance, on ne pouvait lui refuser ces deux attributs.

« Il lui fut aussi donné le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre, et la puissance lui fut donnée sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation. »

Napoléon avait fait la guerre à Sa Sainteté le pape Pie VII, et il était alors maître de l'Europe,

« Je vis encore s'élever de la terre une autre bête, qui avait deux cornes, semblables à celles de l'agneau, mais elle parlait comme le dragon.

« Et elle exerça toute la puissance de la première bête en sa présence, et elle fit que la terre et ceux qui l'habitent adorèrent la première bête. »

La mitre qu'avait portée Talleyrand, lorsqu'il était évêque d'Autun, avant d'être premier ministre de l'empereur Napoléon, le désignait bien comme la bête à deux cornes, emblèmes de l'agneau dont il aurait été supposé avoir la douceur, tandis qu'il parlait comme le dragon. Les journaux anglais avaient de suite saisi l'allusion.

« Et elle fera encore que personne ne puisse ni acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère, ou le nom de la bête, ou le nombre de son nom. »

Le blocus continental était alors en opération : impossible de se tromper, le malheureux était bien l'antéchrist. Ci-suit la fin du texte sacré :

« C'est ici la sagesse : Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête ; car son nom est le nombre d'un homme, et son nombre est six cent soixante-six. »

Ceux qui avaient de la sagesse et de l'intelligence assuraient que par un calcul hébreu, chaldéen, syriaque, que sais-je ! le nombre de la bête formait en toutes lettres Napoléon Buonaparte. Observant avec beaucoup de sagacité que Napoléon avait retranché l'a pour franciser son nom, qui était originairement Buonaparte, ou peut-être même pour mettre en défaut le texte sacré, car il en était bien capable, l'impie ! ils n'en soutenaient pas moins que ledit Napoléon était la bête de l'Apocalypse, car rien ne pouvait être plus précis, et à eux revenait la gloire de cette découverte ingénieuse. Il y avait bien quelques nigauds incrédules, par-ci par-là, qui ne trouvaient pas cela concluant ; mais la majorité, qui a, comme vous savez, toujours raison, leur imposait silence. Quant à moi, jeune homme enthousiaste, passionné pour le merveilleux, la paresse seule m'empêcha d'étudier le chaldéen, l'hébreu et le syriaque, afin de compter le nombre de la bête.

Maintenant, monsieur le *lectureur* de novembre de l'année 1863, brûlez votre thèse : votre antéchrist est un être apocryphe ! c'est l'ancien qui était le bon !

Rétrogradons de deux années : c'est à cette époque que je laissai le pensionnat du séminaire de Québec, pour celui du révérend John Jackson, ministre de l'Église anglicane, qui tenait alors une excellente école. J'ignorais entièrement alors la langue anglaise, et mon père jugea que, tout en suivant pendant deux années mon cours de philosophie au séminaire de Québec, j'apprendrais plus facilement cette langue dans une maison où on ne se servait que de cet idiome.

J'étais de tous les élèves, tant externes que pensionnaires, le seul Canadien-français, ce qui ne m'empêcha pas de sympathiser dès le premier jour avec eux. J'étais à peu près aussi gai, aussi fou, à l'âge de dix-sept

ans qu'à douze, ce qui me fit bien vite de nombreux amis.

Je trouvai les mœurs de mes nouveaux condisciples tant soit peu différentes de celles des jeunes gens avec lesquels j'avais vécu au séminaire de Québec ; ils étaient naturellement enclins à *boxer*, et à la moindre querelle ils allaient vider leur différend sur les remparts près de la porte du Palais. Le maître fermait les yeux sur ces peccadilles, tandis que nous étions sévèrement punis au séminaire, quand il nous prenait fantaisie de nous noircir les yeux de temps à autre. Mais ceci ne me regardait pas et ils me prenaient le plus souvent pour juge de leurs querelles ; un philosophe se doit un peu de respect, et je n'en étais plus au temps de ma vie de gamin, où je rentrais de temps à autre avec un œil poché.

La première chose qui me surprit fut qu'un ministre de la haute Église d'Angleterre eût nommé son chien Tobie ; je trouvais le nom par trop profane, appliqué à une bête à quatre pattes. Mais un de mes amis m'ayant informé que l'histoire de Tobie était apocryphe, je demeurai convaincu que le révérend monsieur avait agi en conscience.

La seconde chose qui me frappa fut qu'au commencement de la semaine sainte, les élèves avaient grande hâte de voir arriver le *Good Friday*. Je savais déjà assez d'anglais pour comprendre que *good* voulait dire bon, et que *friday* signifiait vendredi. Et comme il n'y avait qu'un seul vendredi dans la semaine où nous étions, j'en conclus avec beaucoup de sagacité que le bon vendredi signifiait vendredi saint.

Après avoir vaincu cette difficulté, je leur demandai pourquoi ils désiraient le *good friday* plus qu'un autre jour de la semaine.

« C'est, me disaient-ils, parce que nous déjeunons avec des *buns* (galettes) le *good friday* : le seul jour de l'année qu'on nous régale de ces excellents biscuits. »

Nous étions plus ascétiques au séminaire de Québec : ceux même qui n'étaient pas obligés au jeûne s'imposaient volontairement un bout de pénitence ce jour-là. Mais comme j'avais déjà pour principe de ne jamais me mêler de la conscience d'autrui, je trouvai tout naturel cette affection pour les gâteaux du bon vendredi.

Je passai deux heureuses années dans ce pensionnat. Ceux qui ont lu le *Vicar of Wakefield* peuvent se faire une idée de l'excellent M. Jackson et de son épouse. C'était la même simplicité dans leurs mœurs que celle des

époux Primrose, du petit chef-d'œuvre de Goldsmith.

Ces excellentes personnes eurent constamment pour moi des égards les plus marqués, et jamais les plus petites allusions de leur part au culte que je professais n'a blessé ma susceptibilité de catholique.

J'aurais été très sensible à la moindre raillerie dirigée contre le catholicisme ; car, même pendant mes années de tiédeur, oserais-je dire d'incrédulité, je n'aurais jamais souffert patiemment une insulte au culte de mes aïeux et à la religion dans laquelle j'avais été élevé ; j'ai toujours respecté les convictions religieuses d'autrui, et j'ai exigé les mêmes égards pour les miennes. Mais pendant les heureux jours de ma jeunesse, le fanatisme était un monstre à peu près inconnu à Québec. Mes amis protestants étaient très nombreux, et si je passais près de mon église à l'heure des offices, la seule remarque qu'ils faisaient était celle-ci : « Entre dans ton église, mauvais catholique ! » Et je leur disais la même chose quand nous passions devant un temple du culte protestant.

On ne peut penser sans frémir aux maux que l'intolérance religieuse a causés, aux flots de sang que le fanatisme a fait répandre, et dont il peut encore inonder cette heureuse colonie. Certains peuples sont restés aussi fanatiques que l'étaient leurs pères, il y a cent ans ; mais je proclame ici, avec orgueil, que ce sentiment est étranger au cœur de mes compatriotes canadiens-français.

Une petite scène dont mon ami feu Robert Christie fut témoin lorsqu'il était membre de notre Parlement Provincial, et qu'il racontait avec sa verve ordinaire, trouve naturellement place ici.

Deux hommes, deux anciens amis, qui ont illustré le Canada, les honorables Denis-Benjamin Viger et John Neilson, se promenaient un soir dans un corridor en attendant l'ouverture de la Chambre ; M. Viger, catholique, M. Neilson, protestant, et le dialogue suivant s'engagea entre eux :

M. Neilson. – Les catholiques sont meilleurs chrétiens que nous.

M. Viger. – Où voulez-vous en venir avec ce préambule ?

M. N. – Les catholiques croient que, comme hérétiques, les protestants seront tous damnés ?

M. V. – Doucement, doucement ! s'il vous plaît, mon ami ; les.....

M. N. – Allons donc ! avez-vous oublié les préceptes de votre religion :

« Hors de l'Église point de salut. »

M. V. – Il ne faut pas prendre.....

M. N. – Je le répète : Vous croyez que les protestants rôtiroient comme hérétiques dans l'enfer pendant une éternité.

M. V. – Nous prenez-vous pour des Iroquois ?

M. N. – Bouilliront, si vous le préférez, dans la grande chaudière de Satan ; ce qui ne vous empêche pas de nous aimer, de prier sans cesse pour nous, et notamment le dimanche pendant votre messe. Les protestants, eux, croient que les catholiques grilleront dans l'enfer comme idolâtres, et loin de vous plaindre, leur haine est telle, qu'ils s'en réjouissent.

Et M. Neilson de rire, de ce rire sardonique qui lui était habituel, et M. Viger d'y faire écho.

Le souvenir des luttes parlementaires de ces deux grands hommes combattant sous le même drapeau pour maintenir nos droits les plus sacrés est gravé dans le cœur de tous les amis sincères du Canada.

Je me mis à l'étude de la langue anglaise avec toute l'énergie dont j'étais capable, et M. Jackson me secondait de toutes ses forces. Il était assez versé dans la connaissance de la langue française pour s'apercevoir de mes fautes de traduction ; mais quant au style, c'était l'affaire de M. le philosophe. Les premiers essais qu'il me donna à traduire furent les deux épisodes si touchants de Sterne : « l'Histoire de Le Fèvre et la pauvre Marie. » Je fus enchanté de ce style simple et dialogué de l'auteur du *Voyage sentimental*, que Walter Scott a mis depuis en vogue et que les romanciers des autres nations ont imité. J'éprouvais peu de difficulté à la lecture de Pope après six mois d'étude. Mais de lui à Shakespeare, il y a une montagne à escalader, et j'avouerai que ce ne fut que dix ans plus tard que je goûtai les beautés de ce prince des poètes.

J'ai l'oreille naturellement peu sensible même à l'harmonie de la belle poésie française ; je ne goûte que les grandes et profondes pensées, et la rime me fatigue. Plaignez-moi, mes chers compatriotes, plaignez-moi, charmants poètes canadiens ! Oh ! combien je goûterais vos images si vives, vos ingénieuses et touchantes pensées qui m'attendrissent si souvent, s'il vous était possible d'en retrancher cette rime monotone qui fait mon désespoir ! C'est une infirmité chez moi : prenez en pitié ma misère, et moi, en retour, je vous conseille de lire Shakespeare, de lire le texte

anglais et non les traductions. Si vous ne possédez pas, jeunes poètes, la langue de cet auteur sublime, mettez-vous de suite à l'œuvre ; la tâche sera rude, mais aussi quelle récompense vous attend ! Vous serez à chaque instant étonnés de la profondeur du génie de cet homme prodigieux.

Les poètes français qui ont traduit Shakespeare ne lui ont pas, à mon avis, rendu assez de justice ; il faut, pour bien l'apprécier, en lire le texte même, ou bien une traduction en prose aussi fidèle, aussi mot à mot que possible.

Si mon précepteur me donnait des leçons de langue anglaise, moi, de mon côté, je l'initiais davantage à la langue française, je lui prêtais nos classiques, et je venais à son secours au besoin.

La méthode des précepteurs anglais à cette époque était d'assommer les enfants pour leur graver plus profondément dans la tête les auteurs grecs et latins ; mais, à ma connaissance, l'excellent M. Jackson n'infligeait que de rares punitions et encore à un seul de ses pupilles qui prenait à tâche de le faire endiabler.

La mort seule a brisé les liens qui m'attachaient à M. et à Mme Jackson.

Quel plaisir j'ai eu quelques années après, lorsque je tenais maison, de leur prouver qu'ils n'avaient pas comblé un ingrat de bonté. Ce respectable couple n'avait qu'un seul et unique enfant : un aimable petit garçon dont tous les écoliers raffolaient. Sa mort prématurée, vers l'âge de vingt ans, a empoisonné les dernières années de ces bons parents si doux, si sensibles, si affectueux.

Si le lecteur prend peu d'intérêt à ces souvenirs d'un vieillard, lui, au contraire, aime à faire revivre dans ces pages ceux qui ont mérité par leurs vertus son affection, ceux qui l'ont traité avec égard et tendresse.

Je pourrais dater mon entrée dans le monde de cette époque même, car je commençai à me mêler alors à la meilleure société ; mais ce ne fut que lorsque je fis mon droit que j'y fus sérieusement initié.

La scène que je vais raconter eut lieu quelques années avant ma sortie du pensionnat du séminaire de Québec.

La société anglaise, peu nombreuse à cette époque, prisait beaucoup celle des Canadiens-français, infiniment plus gaie que la leur. En effet, les Canadiens n'avaient encore rien perdu de cette franche et un peu turbulente gaieté de leurs ancêtres. Une de mes tantes maternelles, Marguerite

de Lanaudière, âgée alors d'une vingtaine d'années, et aussi belle qu'elle était gaie et spirituelle, faisait fureur surtout parmi les Anglais. Je ne sais comment avec des traits si beaux, si réguliers, elle réussissait à leur donner l'expression de la vieillesse, de l'idiotisme et de tous ceux qu'elle voulait personnifier. Sa voix naturellement douce devenait méconnaissable. C'était surtout pendant ses fréquentes visites à la campagne qu'elle jouait ses petites comédies.

Il est inutile d'observer qu'elle ne mystifiait, en se déguisant, que les personnes dont elle était bien connue.

Quelques amis arrivent chez mon père et s'informent de Mlle Marguerite, qu'on leur dit être absente, et elle fait son entrée au salon un quart d'heure après, sous le costume d'une femme d'habitant qui vient consulter le seigneur sur un procès qu'elle veut entreprendre, ou dont elle était menacée ; sur les querelles qu'elle a avec son mari, ou avec son donateur pour la rente en nature qu'elle est obligée de lui payer annuellement. Et jamais véritable Josephite<sup>2</sup> n'est mieux personnifiée.

Tantôt c'est une parente à demi idiote que sa famille a renvoyée chez ses amis. Elle excellait dans ce rôle : son visage n'offrait plus alors que l'expression de l'idiotisme le plus pitoyable. Il fallait ensuite l'entendre faire les remarques et les questions les plus saugrenues.

Mais je reviens à la scène que j'ai promise.

Ses amis de Québec avaient souvent entendu parler de ces farces, et la défiaient depuis longtemps de les tromper n'importe sous quel déguisement elle se présentât, lorsque sa belle-sœur, Mme Charles de Lanaudière, lui proposa de lui donner l'occasion d'en faire l'essai à une soirée qu'elle donnerait chez elle et à laquelle celles qui lui avaient jeté le gant seraient conviées.

Les invitations sont faites en conséquence, et mon oncle de Lanaudière, s'étant chargé à dessein de faire personnellement celle de M. Sewell, alors procureur du roi, finit par lui dire qu'il tenait fort à ce qu'il ne lui fit pas défaut : qu'une vieille seigneuresse, son amie Mme K000, était arrivée la veille pour consulter un avocat sur un procès qui pouvait compromettre la fortune de ses enfants, et qu'il lui avait conseillé de s'adresser

---

2. Josephite, sobriquet que les citadins donnent aux femmes de la campagne.

à M. Sewell lui-même, l'avocat le plus éminent de la cité de Québec. Que la vieille dame l'avait remercié, mais qu'il lui avait proposé de faire chez lui la connaissance de son avocat, afin de fixer un jour pour lui communiquer ses nombreux titres et papiers et le mettre au fait de cette affaire importante.

— Comme j'étais charmé, ajouta M. de Lanaudière, de lui faire une politesse, j'ai fait d'une pierre deux coups en invitant aussi quelques-uns de nos amis. La vieille dame est très riche et vous paiera généreusement.

— Je me ferai un vrai plaisir, dit M. Sewell, tout en rendant service à cette vieille dame, d'obliger en même temps un ami ; ainsi comptez sur moi. Quant aux honoraires, vous connaissez mon désintéressement et que ce n'est pas l'amour du gain qui me fait agir.

Et, par rare exception, c'était vrai.

Je dois observer ici que son épouse, Mme Sewell, était celle qui avait porté le plus fort défi à son amie d'enfance Marguerite de Lanaudière.

Il est six heures du soir ; toute la société est réunie. Les dames Smith, Sewell, Finlay, Fargues, Mountain, Taylor, de Salaberry, Duchesnay, Dupré, etc., sont à leur poste.

— Où est Marguerite ? dirent plusieurs dames à la fois.

— Croiriez-vous, dit la maîtresse de la maison, qu'elle s'est avisée d'avoir ce soir une migraine affreuse, et qu'elle m'écrit qu'il lui est impossible de sortir !

Les plus indulgentes compatirent aux souffrances de leur amie, tandis que d'autres se répandirent en invectives contre cette maussade de Marguerite qui s'avisait d'avoir cette malencontreuse migraine qu'elle aurait bien dû remettre au lendemain.

M. de Lanaudière dit ensuite à un domestique, assez haut pour être entendu de tout le monde :

— Venez me prévenir aussitôt que la seigneuresse K000 sera arrivée, afin que j'aie la recevoir lorsqu'elle descendra de voiture.

Après quelques minutes d'attente, M. de Lanaudière faisait son entrée au salon, sa sœur appuyée au bras : ce n'était plus la jeune et belle fille qui faisait l'admiration de tout Québec, c'était une vieille dame marchant courbée et dont le visage était méconnaissable, ses beaux sourcils d'un noir d'ébène étaient si démesurément allongés, qu'ils se rejoignaient au

bas du front, son visage couvert de rouge, comme c'était la mode du temps de Louis XV, était parsemé de mouches de taffetas noir, tandis qu'une emplâtre de ces mouches noires très en vogue alors lui couvrait la majeure partie du nez. Quant au costume, c'était celui de la cour de Louis XV, avec un tel accompagnement de bijoux, bagues, bracelets, diamants, boucles d'oreilles pendant jusqu'aux épaules, que la vieille dame brillait comme un soleil : tous les écrins de la famille avaient été mis à sec. Après les introductions d'usage, auxquelles elle répondait par des révérences à émousser le tapis, elle prit la parole :

— J'arrive bientôt à l'âge auquel tout désir de plaire doit cesser ; ce qui ne m'empêche pas d'éprouver une grande confusion de me présenter dans le piteux état que vous voyez par suite d'un fâcheux accident dont je dois accuser la rigueur de la saison : mon pauvre nez, couvert de mouches, vous explique ma triste aventure. M. de Lanaudière peut rendre témoignage que ce même nez qui se cache si honteusement ce soir a fait tourner, autrefois, la tête à bien des galants, et j'ajouterais, si je ne craignais de rendre la maîtresse de céans jalouse, que le seigneur de La Pérade<sup>3</sup> lui-même ne s'en est pas retiré lui-même sans de graves blessures ; car vous étiez à cette époque, mon cher de Lanaudière, un grand mangeur de cœurs.

La vieille dame, après avoir poussé deux à trois soupirs, et lancé autant de tendres œillades à son ancien ami, tira de sa poche une immense et magnifique boîte d'or, dans laquelle son trisaïeul devait avoir fréquemment pris du tabac d'Espagne, se leva majestueusement et, faisant le tour de la chambre, s'arrêta en faisant une belle révérence devant chaque personne de la société en disant : « En usez-vous ? » La révérence était strictement rendue par tous les assistants, qui ne voulaient pas être en reste de courtoisie envers cette vénérable douairière. Et elle faisait la même corvée toutes les dix minutes, la tabatière d'une main et un mouchoir de l'autre, en disant : « En usez-vous ? » avec forces révérences que chacun s'empressait de lui rendre. Tous les convives, obligés de se tenir à quatre pour s'empêcher d'éclater de rire, étaient au supplice, tandis que mon oncle de Lanaudière riait franchement, tout en se réfugiant dans une chambre

---

3. Charles de Lanaudière, sieur de La Pérade.

voisine, dans laquelle le suivaient plusieurs de ses amis indignés de sa conduite discourtoise.

— Nous sommes surpris, de Lanaudière, disaient MM. Sewell, de Salaberry et le major Doyle<sup>4</sup>, qu'un gentilhomme aussi bien élevé que vous l'êtes puissiez, sous votre toit, manquer aux égards que l'on doit à la vieillesse et à une dame aussi respectable.

— Que voulez-vous, mes chers amis, disait mon oncle, c'est plus fort que moi ; la bonne femme est si ridicule, qu'il m'est impossible de m'empêcher de rire.

Une conversation très animée s'engagea bien vite entre les jeunes dames et la douairière : chacune d'elles la complimentait sur sa toilette de l'air le plus sérieux du monde, et la vieille de faire l'énumération de toutes les conquêtes que sa robe de velours cramoisi lui avait jadis values. Mme Smith, veuve du juge en chef de ce nom et mère de Mme Sewell, Mme Smith, déjà sur l'âge, admirait franchement une toilette qu'elle comparait à un habillement semblable qu'elle avait vu à sa grand-mère, et regrettait beaucoup de ne pouvoir parler la langue française, afin de converser avec la respectable seigneuresse.

Ce ne fut qu'après avoir conversé pendant longtemps, ou avoir fait souffrir de ses ridicules, de ses excentricités, suivant leur caractère, ceux qui l'entouraient, qu'elle leur dit :

— Vous avez eu l'obligeance de me transporter aux beaux jours de ma jeunesse, qui commencent, hélas ! à fuir avec rapidité, et c'est avec beaucoup de regret que je me vois forcée de m'occuper pendant quelques minutes d'une affaire sérieuse pour l'avenir de ma famille. M. l'avocat du roi a eu la bonté de s'intéresser au sort d'une pauvre vieille dame menacée d'un procès ruineux qui peut la conduire au tombeau, et, avec votre permission, je vais profiter de son obligeance et lui donner un petit aperçu de cette déplorable affaire, qui m'a fait vieillir de cinquante ans dans l'espace d'un mois. Oui, mesdames, il y a à peine quinze jours, j'avais encore les roses de la jeunesse sur ce visage flétri, j'aurais pu même passer pour la sœur cadette de cette belle dame<sup>5</sup>, épouse du célèbre avocat général,

---

4. Le major Doyle avait épousé une demoiselle Smith, sœur de Mme Sewell. Il est mort général, dans la Péninsule, je crois.

5. Madame Sewell était une femme de grande beauté.

toujours prêt à secourir l'infortune.

M. Sewell se prêta avec complaisance au désir de la douairière, qui l'entretint pendant vingt minutes au moins, à haute voix et avec volubilité, du plus beau procès de chicane que jamais Normand chicanier et à tête croche ait inventé. La comtesse de Pimbesche, des *Plaideurs* de Racine, n'était qu'une sottise comparée à ma chère tante. Rien ne l'embarrassait : les noms des notaires qui avaient passé les actes, leurs dates précises, les citations tirées desdits actes : tout coulait avec une abondance à étonner le savant avocat qui l'écoutait.

On annonce le souper. C'était alors la mode, et même vingt ans plus tard, de chanter<sup>6</sup> au dessert, les messieurs et les dames alternativement, et Mme de Lanaudière pria la vieille seigneuresse de vouloir bien les favoriser d'une chanson.

— J'avais encore, il y a trois jours, dit la douairière, une voix aussi douce qu'à l'âge de vingt ans ; mais le malencontreux froid qui a gelé mon pauvre nez a eu aussi l'effet, hélas ! de m'affecter les poumons ; mais je ferai l'impossible pour contribuer à l'agrément de cette charmante fête.

Et elle entonna d'une voix virile, rude et cassée comme celle d'un vieillard, la chanson à boire suivante, et cela en accentuant fortement le premier mot :

*Ba a a chu u u (Bacchus) assis sur un tonneau*

---

6. Les Anglais les plus graves le permettaient dans leurs maisons. Vers l'année 1812, nous étions réunis, le jour des Rois, chez le lord bishop Mountain, père de l'évêque Mountain, mort dernièrement, universellement regretté. La soirée fut d'abord assez froide. Mme Mountain et ses enfants étaient seuls au salon lorsque nous arrivâmes, et, après les saluts d'usage, nous prîmes des sièges à l'entour de la chambre : les messieurs d'un côté et les dames de l'autre. Le lord Bishop fit ensuite son entrée, et se retira pour ne plus revenir, au bout d'un petit quart-d'heure, après avoir dit un mot aimable à chacun en faisant le tour du salon. Quelques dames se mirent au piano et jouèrent et chantèrent jusqu'à l'heure du souper. Comme il n'y avait à cette époque, je crois, que trois pianos dans la ville de Québec, savoir, chez l'Évêque anglican, et chez mes deux oncles de Lanaudière et Baby, les musiciennes demandèrent bien vite grâce, et aussi, comme les cartes étaient interdites dans le palais épiscopal, nous causâmes de notre mieux sans laisser nos places jusqu'à l'heure du souper. On tira le gâteau à la façon anglaise : le Roi et la Reine avaient beau porter le verre à leurs lèvres personne ne criait : « le Roi boit, la Reine boit », ainsi que c'était l'usage dans nos réunions canadiennes. On chanta, néanmoins, quelques chansons ; mais il m'est impossible de me rappeler si Madame Mountain assista au souper, en l'absence de son mari.

*M'a défendu de boire de l'eau.*

Ce fut alors une explosion générale de ceux qui avaient jusque-là conservé à peu près leur sérieux, tandis que les plus graves enfonçaient les mouchoirs dans leur bouche pour s'empêcher d'éclater de rire.

— Tire le rideau et va te débarbouiller, Marguerite, s'écria mon oncle de Lanaudière ; la farce est finie.

Les jeunes dames se mirent alors à crier toutes à la fois :

— Ah ! Marguerite ! Diablesse de Marguerite ! Que tu nous as fait souffrir !

Et puis, s'armant de mouchoirs, d'éventails, que sais-je, elles poursuivirent de chambre en chambre la fugitive, laquelle, une fois démasquée, s'était enfuie de la table, et la ramenèrent de vive force à la place qu'elle venait de laisser, au milieu d'un brouhaha à ne pas entendre Dieu tonner.

— Mademoiselle Marguerite, fit M. Sewell, quand le calme fut un peu rétabli, ce n'est pas moi, mais vous, que notre souverain aurait dû nommer procureur du roi, car jamais procès de chicane plus ingénieux, plus embrouillé, n'a été exposé d'une manière plus lucide, même par nos plus vieux procureurs de la cité de Londres.

— Vous oubliez, monsieur l'avocat général, répliqua-t-elle, que mes ancêtres étaient Normands et que je dois tenir un peu de la famille.

Je n'ai pas assisté à cette scène, j'étais alors trop jeune ; mais elle m'a été racontée si souvent par ma famille, que j'en ai saisi les parties les plus saillantes. Le juge en chef Sewell lui-même me disait en riant de cette mystification, vingt ans après, que ma tante aurait fait le désespoir des juges si, née homme, elle eût embrassé la carrière du barreau.

Ma tante Charles-Marguerite de Lanaudière, née en 1770, est morte à Québec, âgée de 82 ans, par suite d'une fracture de jambe. Elle était la plus jeune des neuf enfants de mon grand-père, le chevalier Charles de Lanaudière, et a survécu à ses frères et sœurs. Sans avoir autant d'esprit que ses deux sœurs aînées, Mme Baby et ma mère, elle n'en était pas moins très spirituelle et surtout très satirique. C'était le jugement que l'éminent prélat Mgr Plessis, ami intime de ma famille, portait sur les trois sœurs. Mais si elle n'avait pas l'esprit supérieur de la sœur aînée, ni l'esprit ni le jugement si sain de ma mère, elle avait toute la force d'âme de la première et une volonté à faire tout ployer devant elle. Elle a mené une vie retirée pen-

dant les dix à quinze ans qui ont précédé sa mort, ce qui n'empêchait pas les gouverneurs et les personnes éminentes voyageant au Canada de visiter cette vieille et dernière relique d'une génération maintenant éteinte. Était-ce curiosité de la part des visiteurs de converser avec cette vieille noblesse ?

Ma vieille tante avait pris ces visites au sérieux et s'y attendait toujours. Lord Elgin (il ne disait pas lui, noblesse, par mépris<sup>7</sup>) lui fit aussi une visite.

— Comment se porte milady ? fit Mlle de Lanaudière.

— Mais, très bien, fut la réponse.

— J'en suis charmée, milord. Lorsque j'étais plus jeune, je ne manquais jamais d'aller rendre mon hommage aux représentants de ma souveraine ; mais depuis que l'âge m'en empêche, tous les gouverneurs et leurs épouses ont eu la condescendance de rendre visite à la petite-fille du second baron de Longueuil, gouverneur de Montréal, avant la conquête.

Lady Elgin rendit visite à la vieille demoiselle quelques jours après.

Quelques Canadiens se rappellent encore aujourd'hui un régiment stationné à Québec, il y a plus de soixante ans, tant il a laissé de tristes souvenirs. Le major qui commandait ce corps d'officiers turbulents était un jeune homme de vingt-deux ans, de la même trempe qu'eux, et le gouverneur civil d'alors ne pouvait leur imposer aucune contrainte. Je dois ici rendre la justice de dire que tous les officiers des autres régiments que j'ai connus, à la rare exception d'un individu par-ci par-là échauffé par le vin, avaient les plus grands égards pour les dames ; celui qui aurait agi autrement aurait été mis en *conventry*. Mais le régiment dont j'ai parlé tenait une conduite différente ; on citait plusieurs dames que certains officiers de ce corps avaient insultées.

C'était le printemps, et un jour d'office à la cathédrale : les rues, alors non pavées, étaient dans un état affreux et un groupe d'officiers s'était emparé du haut du parapet de la rue de la Fabrique, afin d'obliger les passants de patauger dans l'eau et dans la boue. Les femmes en avaient pris leur parti et louvoyaient au beau milieu de la rue, les robes retroussées

---

7. Beaucoup d'Anglais, en parlant d'un Canadien de noble extraction, disaient : *He is noblesse* ! C'est un terme de mépris, comme un autre, et très spirituel, sans doute ; mais quand ils parlent d'un de leur compatriotes de la même extraction, ils disent : *a nobleman*.

jusqu'à mi-jambe et assaillies des brocards sans fin de ces galants messieurs. Mlle de Lanaudière, alors fort jeune, arrive au groupe avec trois ou quatre de ses amies qui veulent rebrousser chemin en voyant que la phalange hostile serre les rangs comme à Fontenoy, alors, sans se déconcerter, elle s'avance seule et leur dit de l'air superbe d'une impératrice :

— S'il est un seul gentleman parmi vous, qu'il fasse livrer passage aux dames.

Ce reproche piquant eut l'effet désiré, et la voie fut aussitôt libre.

La jeune fille canadienne avait rompu la colonne anglaise, comme la brigade irlandaise avait puissamment aidé à enfoncer la colonne anglaise à Fontenoy. Je ne puis m'empêcher de citer un passage des mémoires si précis, si véridiques du marquis d'Argenson au sujet de cette bataille, ne serait-ce que pour montrer en quelle estime les Français avaient le bouillant courage des enfants de la verte Érin.

« Le roi demanda le corps de réserve et le brave Lordendall ; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna. C'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement, la maison du roi, les carabiniers et ce qui restait tranquille des gardes françaises, des Irlandais, *excellents surtout quand ils marchent contre les Anglais et les Hanovriens*. C'est M. de Richelieu qui a donné le conseil et qui l'a exécuté, de marcher à l'ennemi comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci : maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble... Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. »

Mais je reviens à propos de la petite scène dont ma tante fut l'héroïne. Je suis pour ma part de la vieille école, et je m'empresse toujours de livrer passage aux dames sur les parapets, sauf souvent à marcher dans la boue. Celui qui avait autrefois cette attention, un jeune homme même, en était récompensé par une petite inclination de tête ; mais dans le siècle de progrès où nous vivons, j'en suis quitte, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, pour mes frais de courtoisie. Mes amis me reprochent souvent cet excès de politesse envers des bégueules, et moi de répondre :

— Celui qui a été bien élevé passe difficilement de la politesse au manque d'égards sur ses vieux jours.

Ceci me rappelle la réponse que fit jadis un de mes amis canadiens,

assez mauvais sujet, à un jeune Anglais surpris de lui voir faire sa prière du soir :

— *I cannot, my dear friend, break myself out of it.* (Je ne puis m'en corriger).

Lorsque la frégate française la *Capricieuse* visita les parages du Canada, il y a neuf ans, le commandant de Belvèse ne manqua pas de rendre visite à Mlle de Lanaudière. La conversation roula principalement sur la France, sujet très intéressant pour la vieille Canadienne ; mais elle finit par lui dire :

— Nos cœurs sont à la France, mais nos bras à l'Angleterre.

Voyez, messieurs les Anglais, cette vieille noblesse qui avait pris au sérieux le serment de fidélité que son père et ses frères avaient prêté aux souverains de la Grande-Bretagne.

Un officier de la même frégate, ayant nom Gauthier, sut, je ne sais comment, qu'une de nos tantes avait épousé avant la conquête un médecin du roi nommé Gauthier. J'ai vu quelque part que c'est lui qui a découvert le thé canadien, auquel il a donné le nom de *Gaultharia*, le même thé, je suppose, que l'on cherche à utiliser aujourd'hui. Ledit officier réclama donc parenté avec la vieille dame, qui s'y prêta de bon cœur : il l'appelait en riant « ma tante » et elle l'appelait en badinant son « neveu ». Mais ma chère tante était accoutumée à donner de vertes semonces à ses neveux, témoin l'auteur de ces mémoires, lequel, âgé même de soixante ans, la craignait encore. Pour en revenir à mon cousin de la *Capricieuse*, puisque cousin il y a, croyant sans doute flatter la vieille tante, il lâcha en sa présence quelques paroles hostiles contre l'Angleterre.

— Vous n'êtes pas, monsieur mon neveu, fit-elle, un bon et fidèle sujet de votre empereur, que je n'aime pourtant guère, puisque vous montrez des intentions hostiles à ses alliés, et surtout dans un moment où vous êtes reçu par eux d'une manière si cordiale.

Ma chère tante, malgré son caractère despotique, n'en avait pas moins un excellent cœur, et je n'ai point souvenance qu'elle se soit brouillée avec une seule de ses amies, bien au contraire. J'ai bien connu deux demoiselles anglaises, ses compagnes d'enfance, qui après la mort de leur père tombèrent de l'opulence dans un état voisin de l'indigence ; elles furent alors abandonnées de presque toutes leurs amies, mais elles n'en furent pas

moins les amies de cœur de ma tante. Elle les emmenait passer souvent avec elle une partie de l'été chez ma mère à la campagne, et lorsqu'elle tint ensuite elle-même maison avec ses frères à Québec, les premières invitations étaient toujours pour ces pauvres demoiselles. Je ne crains pas d'ajouter que toute ma famille avait les mêmes sentiments.

À propos de mes tantes, l'une d'elles, Agathe, morte fille comme sa sœur Marguerite, et que la famille appelait Charlotte Corday, son héroïne, parce qu'elle disait souvent qu'elle aurait voulu naître homme pour assassiner quelques-uns des scélérats qui avaient versé tant de sang innocent pendant la révolution de 93, à propos, dis-je, de ma chère tante Agathe, sa bravoure doit lui faire trouver place ici. Une bande de voleurs très bien organisée répandait il y a trente ans la terreur parmi les personnes riches ou censées l'être dans la campagne. On doit se rappeler les vols audacieux qu'ils commettaient, les personnes isolées, les familles entières que ces brigands liaient pendant la nuit, et toutes les horreurs auxquelles ils se livraient. Ma tante Agathe de Lanaudière, coseigneuresse de Saint-Valier et réputée riche, vivait seule avec ses domestiques dans une anse de cette paroisse, isolée de tous voisins. Un charmant bocage très touffu, à une dizaine d'arpents sur le bord de la grève, donnait à MM. les communistes toutes les facilités de s'y cacher, même avec leur chaloupe, pendant le jour, s'ils n'eussent préféré débarquer, la marée aidant, pendant une nuit sombre à cent pieds du domicile de ma chère tante<sup>8</sup>.

Elle était, pendant ce règne de terreur, sous l'impression, assez naturelle aux personnes dans sa position, qu'elle pouvait être attaquée d'une nuit à l'autre ; on l'avait même prévenue qu'on avait vu rôder depuis quelque temps dans les environs une chaloupe montée par des hommes à figures sinistres. Mais, comme elle avait disposé ses batteries en conséquence, elle était préparée à tout événement et toujours sur le qui-vive.

Elle couchait seule dans la partie nord-est de la maison, séparée de son fermier, qui occupait le côté opposé, par un appentis attendant aux deux édifices ; ses deux domestiques restaient avec la famille dudit fermier où était aussi la cuisine.

---

8. Cette belle propriété appartient maintenant à mon gendre, l'honorable Charles Alley, qui l'a achetée pour la conserver dans la famille.

Elle entre un jour sur la brune dans sa cuisine, après avoir fait sa ronde ordinaire aux alentours, et y trouve un homme seul, le dos tourné à la cheminée, dans laquelle il y avait un reste de feu. Elle lui demande ce qu'il y a pour son service. Jean-Baptiste, très farceur, pour toute réponse se met à battre la campagne et à tirer quelques quolibets qui furent très mal accueillis par mon héroïne, qui ne crut voir en lui qu'un émissaire de la bande redoutable cherchant à connaître les airs de la maison.

— Je n'avais pas d'armes dans les mains, disait-elle, et je craignais qu'en me baissant pour prendre le tisonnier il ne m'assommât ; mais j'avais heureusement mes galoches ferrées<sup>9</sup> dans les pieds, dont je lui appliquai un si vigoureux coup dans le ventre, qu'il culbuta parmi les tisons, au grand dommage de ses culottes. J'allais redoubler, lorsqu'il me cria en détachant les tisons qui le chauffaient :

— C'est moi, mademoiselle Agathe, c'est moi, Peltier, l'ami de votre fermier, qui suis venu lui demander à couvert.

Ma tante, au désespoir, fit mille excuses de sa promptitude au pauvre diable de Peltier, mais lui reprocha aussi de s'y être exposé dans un temps où tant de voleurs rôdaient dans la campagne. Elle répara le dommage de son mieux (car elle avait le cœur aussi bon qu'elle était prompte), en ordonnant à sa fermière de préparer à leur hôte un bon souper, dont la seigneuresse elle-même ferait les frais, et poussa, je crois même, la générosité jusqu'à faire remplacer la malheureuse paire de culottes qui faisait jour de toutes parts par la *foncière*.

Ce fut quelques jours après cette scène, vers la fin d'octobre, que j'arrivai le soir chez ma belliqueuse tante. Nous conversions tranquillement après souper, lorsque son domestique et sa servante entrèrent dans le salon portant un paquet de cordes, qu'ils attachèrent à chacun des contrevents déjà fermés, lesquelles cordes, après avoir traversé tous les appartements, finirent par se réunir dans la chambre à coucher de Mlle Agathe de Lanaudière. Curieux de voir à quoi tout cela aboutirait, je la suivis dans cette chambre, où elle se mit aussitôt à attacher les dites cordes à quatre sonnettes qu'elle accrocha au haut des quatre poteaux de son lit. Elle ouvrit ensuite une armoire, en tira quatre pistolets dont elle déposa deux

---

9. Les crampons des galoches d'autrefois étaient d'un pouce de longueur.

sur une petite table et, me présentant les deux autres, elle me dit :

— Ces armes sont chargées par moi et ne nous feront pas d'affront si nous sommes attaqués cette nuit par ces coquins.

— Savez-vous, ma chère tante, lui dis-je, que Vauban lui-même n'a jamais mieux fortifié une citadelle que vous !

— Vois-tu, mon fils, répliqua-t-elle, je n'ai jamais craint un homme lorsque j'ai été sur mes gardes ; mais ces lâches pourraient me surprendre pendant mon sommeil, ce que je leur défie de faire à présent. Quoique bien armée, mes nuits étaient sans sommeil, lorsque j'ai eu l'heureuse idée de me mettre à l'abri de toute surprise.

— Vous êtes bien, ma chère tante, la digne nièce de nos deux grand-tantes de Verchères<sup>10</sup>, qui défendirent, à la tête d'autres femmes, en l'année 1690 et en l'année 1692, un fort attaqué par les sauvages, et les repoussèrent.

— Ah ! mon fils, fit-elle en soupirant, si le ciel eût voulu que je fusse née homme !

Je ne pouvais m'empêcher d'admirer tant de courage dans un corps si frêle et si petit.

Les deux sœurs se livraient à la campagne à des exercices qui, suivant moi, sont du ressort exclusif du sexe masculin. Autant j'admire un homme à la figure mâle guidant avec adresse deux chevaux fougueux, autant j'éprouve de malaise en voyant les femmes de nos jours se livrer à ces exercices : la faiblesse inhérente à leur sexe leur ôte toute grâce lorsqu'elles tiennent les guides dans des mains délicates plus propres à tracer des fleurs gracieuses sur un canevas, à courir légèrement sur le clavier d'un piano, qu'à réprimer un cheval qui peut s'emporter au moindre bruit inusité, à la vue d'un objet qui lui cause de la frayeur. Passe encore pour l'équitation ; quelques dames certainement s'en acquittent avec grâce. Quant à mes deux chères tantes dompter des chevaux à la campagne était un de leurs passe-temps les plus agréables.



---

10. Voir l'*Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix.

## CHAPITRE XVII

# dix-septième



### XVII.1 Le solitaire

Les grands revers de fortune n'affectent pas tous les hommes également : les uns, comme frappés par la foudre, ne survivent que quelques minutes à leur malheur ; les Anglais disent : *He died heart-broken*, ou : *of a hroken heart* (il est mort le cœur brisé). Cette maladie, à ce que l'on prétend, est plus commune chez eux que chez les autres nations. Serait-ce parce que ce peuple, se livrant plus spécialement au commerce, est plus exposé aux grands revers de la fortune ?

D'autres survivent pendant de longues années à leurs malheurs et

traînent une existence malheureuse, le cœur ensanglanté, jusqu'à ce la mort mette fin à leurs souffrances.

D'autres enfin, au cœur d'acier, se raidissent contre le malheur, recommencent la lutte avec une nouvelle énergie et finissent souvent par triompher.

— Faites-moi le plaisir, me dit mon patron, M. Olivier Perrault, chez lequel je terminais mon cours de droit vers l'année 1809 (M. le procureur du roi Sewell, mon premier patron, ayant été nommé juge en chef), faites-moi le plaisir de remettre les sommes d'argent contenues dans ces trois paquets à M. Roxburg.

— Je remettrai alors cet argent à son neveu, lui dis-je, car vous savez que M. Roxburg est un ermite inaccessible à tout étranger, un solitaire qui n'a vu le soleil, depuis vingt ans, que par les châssis de sa mansarde.

— Il est de toute nécessité, fit M. Perrault, que vous le voyiez vous-même ; votre entretien doit être secret.

Et il me fit part de ce que je devais lui communiquer.

— Et s'il refuse de me recevoir ?

— Il y va de votre honneur, comme avocat futur, de réussir, répliqua en riant mon patron.

M. Ritchie crut d'abord à une mauvaise plaisanterie de jeune homme, lorsque je lui demandai de voir son oncle ; mais à force d'instances, et après l'avoir assuré que j'étais chargé d'un message important pour lui, il finit par me dire qu'il allait faire son possible pour vaincre ses répugnances et l'engager à me recevoir.

La conférence entre l'oncle et le neveu me parut bien longue, les débats très vifs, car ce ne fut qu'à l'expiration d'une grosse demi-heure que je fus introduit dans ce sanctuaire réputé inviolable.

L'air vénérable du solitaire m'impressionna vivement. Il y avait, en effet, quelque chose de bien imposant dans ce visage pâle, souffrant, et sillonné de rides probablement précoces ; dans ce front haut et large, siège d'une forte intelligence ; dans cette longue chevelure blanche comme la neige, qui lui tombait sans désordre sur les épaules. Autant qu'il me fut possible de juger de la taille de cet homme quasi immobile sur son fauteuil pendant notre entrevue, M. Roxburg devait être d'une haute stature, et malgré l'expression sévère qu'il s'efforçait d'imprimer à ses traits en

me voyant, il me parut qu'il devait y avoir habituellement beaucoup de douceur dans sa physionomie. Je m'attendais à voir un ours mal léché, et j'étais en présence d'un parfait gentleman que les chagrins dévoraient depuis plus de vingt ans, sans mettre fin à des souffrances morales que la mort seule devait terminer.

— Il faut, sans doute, jeune homme, me dit-il, que des motifs bien pressants (il se servit du mot *cogent*) vous induisent à troubler ma solitude ?

J'étais mal à l'aise, mais plutôt chagrin qu'intimidé, et ce fut d'une voix émue que je répondis que j'obéissais aux ordres de M. Perrault, avocat, mon patron.

Il soupira en me montrant un siège près d'une table couverte de livres, près de laquelle il était assis ; parmi ces livres, une grande bible de famille attira mes regards, car elle était ouverte au livre de Job. Une nouvelle expression de souffrance se manifesta sur son visage pâle, et ce fut avec une contrainte où perçait un mouvement d'impatience qu'il me dit :

— Parlez, monsieur.

— Ces trois paquets scellés, lui dis-je en les déposant sur sa table, renferment des sommes d'argent que je suis chargé de vous remettre, en vous priant de vouloir bien pardonner à celui ou à ceux qui vous les ont dérobées.

— Que peut-on me voler ? fit-il avec amertume en promenant ses regards autour de sa chambre ; le lit même sur lequel je cherche le repos ne m'appartient pas.

— Cette soustraction, répliquai-je, a été faite par une ou des personnes à votre service, lorsque vous étiez l'associé de Monsieur..... Voilà ce que l'on m'a chargé de vous dire.

J'avais touché une corde bien sensible. Le vieillard joignit les mains, les éleva un instant à la hauteur de son front et, se pressant ensuite le côté gauche de la poitrine, il s'écria :

— Ah ! oui, c'est ce qui m'a brisé le cœur !

Malgré les efforts que je faisais pour cacher mon émotion, mes yeux se voilèrent de larmes. Le vieillard, en proie à de sombres et à de douloureux souvenirs, garda longtemps le silence. Il pensait sans doute aux beaux jours de sa jeunesse, à ses espérances déçues, à ses premiers succès dans le commerce, aux luttes qu'il avait vainement soutenues pour détourner

un malheur inévitable. Les souffrances de cette grande âme durent être atroces pendant l'espace de plus de trente ans que, se dérochant aux regards des hommes dont la vue lui était odieuse, il gémissait, sur ses vieux jours dans un réduit solitaire. Sans cette excessive sensibilité qui lui faisait redouter un reproche dans chaque regard de ses semblables, M. Roxburg aurait pu refaire sa fortune, se libérer de ses anciennes dettes et ressaisir la vie ; car, comme je l'ai su depuis cet entretien, c'était un homme de talents supérieurs, et la générosité de ses compatriotes anglais, toujours prêts à s'entraider, ne lui aurait certainement pas fait défaut.

J'ignorais jusque-là les antécédents de M. Roxburg ; mais l'exclamation déchirante qui lui était échappée : « Ah ! oui, c'est ce qui m'a brisé le cœur ! » me révéla la longue agonie du vénérable vieillard. Et j'attendais dans un silence respectueux qu'il m'adressât de nouveau la parole, lorsqu'il me dit :

— J'ignore, monsieur, d'où me vient cet argent, et je ne puis en honneur l'accepter. Celui ou ceux qui l'ont dérobé n'auraient jamais eu l'imprudence de le remettre à votre patron.

— Les prêtres catholiques, répliquai-je obligeant leurs pénitents à faire des restitutions : ces derniers déposent l'argent entre les mains de leurs confesseurs, qui le reçoivent sous le sceau de la confession et se servent le plus souvent, pour éloigner tout soupçon, d'un tiers pour le rendre à qui de droit. M. Perrault ignore comme moi l'auteur de cette restitution.

— Ne pensez-vous pas, me dit-il, que même sous ces circonstances, ce serait peu délicat à moi de recevoir cette somme ?

Cette répugnance d'un homme pauvre à recevoir cet argent me dévoila toute la délicatesse de cette belle âme : M. Roxburg, victime de l'imprévoyance, craignait sans doute qu'on voulût lui faire l'aumône.

— Consultez, monsieur, votre cœur, répliquai-je, au lieu de prendre l'avis d'un jeune homme comme moi, et il vous dira tout ce qu'il y aurait de cruel à refuser à des pécheurs repentants qui ont erré pendant leur jeunesse d'accepter une restitution qui soulagera leur conscience d'un énorme fardeau, et qui vous prie de leur pardonner.

Il répéta avec amertume les mots « votre cœur », en appuyant la main avec force sur cet organe, qu'il croyait depuis longtemps desséché, et puis il ajouta après un pénible effort :

— Laissez cet argent et faites-leur dire que je leur pardonne cette soustraction.

Je produisis ensuite une quittance rédigée par mon patron que je le priai de signer, ajoutant que, M. Perrault et moi n'étant que mandataires, cette pièce témoignerait de la restitution que nous étions chargés de faire, ainsi que du généreux pardon qu'il accordait aux coupables.

Il jeta un coup d'œil rapide sur le papier et dit :

— Vous appartenez par votre mère à la famille de Lanaudière, que j'ai bien connue, et vous en avez la sensibilité. Ne croyez pas, jeune monsieur, que ce soit un compliment que je vous fais, ni que je vous félicite d'avoir un cœur sensible : heureux, au contraire, mille fois heureux celui qui possède un cœur d'airain, puisqu'il est condamné à vivre parmi les hommes ! Adieu ! ajouta-t-il, en jetant avec dédain la plume dont il s'était servi pour signer la quittance.

— Vous ne m'en voulez pas, monsieur ? lui dis-je.

— Je ne conserve de rancune à personne, fit-il, et encore moins envers vous, qui vous êtes acquitté avec délicatesse d'un pénible message.

— Adieu, mon père, lui dis-je avec des larmes dans la voix.

Il me regarda d'abord avec un tel étonnement, que je craignis de l'avoir blessé ; mais il me dit d'une voix douce et mélancolique :

— *God bless you, my son !* (Que Dieu vous bénisse, mon fils !)

Je suis, je crois, le seul étranger qui ait eu accès auprès de ce solitaire dont la réclusion a duré plus de trente ans ; aussi, lorsque je racontais à mes amis que non seulement j'avais vu M. Roxburg, mais que j'avais même eu un assez long entretien avec lui, avaient-ils peine à ajouter foi à une chose si peu vraisemblable.

Il a fallu de longues années pour mettre fin aux tourments de cette belle âme brisée par le malheur. Ç'a été un long travail du temps que d'arracher le dernier soupir, arrêter le dernier battement d'un cœur déchiré un tiers de siècle avant que la mort ait mis fin aux tortures qu'il endurait.

## XVII.2 Seigneur et censitaire

Je baisse de tout point ; mais mon jugement est encore assez sain pour que je m'en aperçoive, et c'est sans aucun chagrin : je me trouve fort bien d'être bête.

Madame de Staël.

Malgré les virulentes déclamations de plusieurs grands et, sans doute, sincères patriotes, contre les seigneurs, lors de l'abolition de la Tenure seigneuriale, ou à cause d'icelle, je crois devoir donner une courte esquisse des rapports mutuels des seigneurs et des censitaires d'autrefois dans l'ancien district de Québec. C'était une fraternité bien touchante à cette époque ; et si elle a été décroissante d'années en années depuis cinquante ans, à qui le blâme, si ce n'est aux censitaires ? Des gens envieux, jaloux, ont soufflé la zizanie afin de rompre les liens d'affection, fondés le plus souvent sur la gratitude, qui attachaient les censitaires à leurs seigneurs. La nature de l'homme, le taux peu élevé des cens et rentes, les secondaient puissamment pour accomplir cette œuvre malveillante.

Le censitaire du district de Québec est l'homme le plus indépendant de l'univers : que le plus riche en terre parmi eux paie annuellement une douzaine de chelins à son seigneur, et il peut s'en moquer impunément. Pourquoi, devaient-ils naturellement penser, pourquoi avoir des égards, du respect, pour un homme qui n'a aucun pouvoir sur nous ? Il est bien vrai que ce seigneur et ses ancêtres avant lui ont toujours été prêts à nous rendre service, à nous venir en aide ; et qu'ils n'ont jamais sévi contre nous pour leurs droits de cens et rentes et de lods et ventes ; mais, bah ! le fils de Quénon Bellegueule, que son père a poussé aux études, qui lit sans réplique dans les gros livres, ne nous a-t-il pas assuré que les seigneurs font tout cela pour nous enjôler et pour s'attirer des coups de chapeau ?

Et lorsque ce vieux lèche-plat de père Leclerc lui a répondu que ça ne serait toujours pas lui qui userait son chapeau à faire des saluts, qu'il était si fier depuis qu'il portait l'habit à poches et les bottes fines, qu'il ne rendait pas même le salut à l'habitant qui se découvrait devant lui, le jeune Bellegueule ne lui a-t-il pas rivé le clou en lui disant que la politesse était une bêtise inventée par les seigneurs pour se faire encenser par l'habitant ;

que le fameux avocat Pousse-Chicane avait prêché un dimanche, à l'issue des vêpres, que tous les hommes étant égaux, c'était s'avilir que de saluer un seigneur auquel il n'avait poussé que deux yeux comme à l'habitant !

Et voilà comme on a réussi à rompre les liens de bienveillance, de charité, de pure affection d'une part et de gratitude de l'autre.

J'ai connu pendant ma jeunesse tous les seigneurs du district de Québec et un grand nombre de ceux des autres districts qui formaient alors la province du Bas-Canada, et je puis affirmer qu'ils étaient presque tous les mêmes envers leurs censitaires. Je prends un type au hasard : les seigneurs de Kamouraska. Il me semble toujours avoir connu M. et Mme Taché ; leur fils Paschal, portant le même nom que son père, était, avec feu le docteur Couillard de Saint-Thomas, mes deux plus anciens amis, et la mort seule a brisé les liens d'une amitié sans nuage formée dès l'âge le plus tendre.

Je faisais de fréquentes et longues visites à mes amis de Kamouraska, et j'ai été témoin des égards, du respect, de l'amour dont ils étaient l'objet de la part de leurs censitaires. Mon jeune ami Paschal, aussi aimable que doux, était d'une familiarité avec les habitants qu'on aurait cru devoir l'exposer quelquefois à des désagréments, surtout de la part de la jeunesse ; mais point du tout, il ne s'écartait jamais du respect qu'ils croyaient devoir à leur jeune seigneur, tout enfant qu'il était.

J'ai souvent accompagné avec son fils Mme Taché dans les fréquentes visites qu'elle faisait aux pauvres et aux malades de sa seigneurie, chez lesquels elle était accueillie comme une divinité bienfaisante. Outre les aumônes abondantes qu'elle distribuait aux familles pauvres, elle portait à ceux de ses censitaires malades, qui n'auraient pu se les procurer, les vins, les cordiaux, les biscuits, propres à accélérer leur convalescence, et toutes les douceurs que sa générosité ingénieuse lui suggérait. Aussi régnait-elle en souveraine dans sa seigneurie par les liens bien chers de l'amour et de la gratitude.

Lorsque Mme Taché sortait de l'église à l'issue des offices, les habitants prêts à partir arrêtaient tout à coup leurs chevaux et une longue suite de voitures, réglant leur marche sur la sienne, la suivaient jusqu'à ce qu'elle débouchât dans l'avenue qui conduit au manoir seigneurial. Et quoiqu'elle eût ensuite le dos tourné à ceux qui poursuivaient leur route,

ils n'en ôtaient pas moins leur chapeau en passant devant l'avenue, que si elle eût pu avoir connaissance de cette courtoisie. Je fus cependant témoin un jour d'une infraction à cette déférence universelle.

C'était le jour de la Saint-Louis, fête de la paroisse de Kamouraska. Mme Taché précédait à l'ordinaire, à l'issue de la messe, une longue escorte de ses censitaires, lorsqu'un jeune gars, échauffé par de fréquentes libations dont plusieurs d'entre eux étaient coutumiers pendant les fêtes de paroisse à la campagne, lorsqu'un jeune gars, dis-je, se détachant du cortège, passa la voiture de sa seigneuresse de toute la vitesse de son cheval. Mme Taché fit arrêter sa voiture et, se retournant du côté de ceux qui l'accompagnaient, s'écria d'une voix forte :

— Qui est l'insolent qui a passé devant moi ?

Un vieillard s'avança vers elle chapeau bas et lui dit avec des larmes dans la voix :

— C'est mon fils, madame, qui est malheureusement pris de boisson ; mais soyez certaine que je l'amènerai vous faire des excuses, et, en attendant, je vous prie de vouloir bien recevoir les miennes pour sa grossièreté.

Je dois ajouter que toute la paroisse ne parlait ensuite qu'avec indignation de la conduite de ce jeune homme. Il y avait, en effet, double offense de la part du délinquant : d'abord, manque d'égards envers leur bienfaitrice, et ensuite, d'après leurs mœurs, insolence de passer une voiture sans en demander la permission<sup>1</sup>.

Ceci me rappelle une petite aventure que je vais relater. Je retournais de la cour de circuit de Kamouraska, en l'année 1812, accompagné de mon ami M. Plamondon, avocat, auquel j'avais donné une place dans mon cabriolet. Au susdit cabriolet était attelé un cheval très violent et d'une vitesse extrême, dont mon beau-père, le capitaine Allison, m'avait fait cadeau. Je connaissais trop les usages de la campagne pour ne pas demander de me livrer le chemin à ceux des habitants qui suivaient la même route que moi, malgré les incitations de mon espiègle et spirituel ami à ce contraire. Il savait que rien ne choque plus un habitant que de passer

---

1. C'est encore la belle coutume, dans nos campagnes, de ne jamais passer devant une voiture sans s'excuser ou demander la permission. Conservons toujours ces vieilles et touchantes traditions, cette belle politesse française que nous ont léguée nos pères, les plus polis des hommes.

sa voiture sans lui en demander l'agrément et qu'après une telle insulte, il s'ensuivrait une course à mon avantage pendant laquelle il décocherait au vaincu quelques-uns des quolibets en usage en pareilles circonstances de la part du vainqueur ; ce qui manque rarement d'exciter l'ire des campagnards, très chatouilleux à l'endroit de leurs chevaux et de les mettre en fureur :

« Holà ! l'ami, l'essieu de votre cabriolet est-il cassé, et en faites-vous un autre que vous n'avancez pas ? »

Ou bien : « Si votre mise (lanière) de fouet est usée, claquez votre rosse avec le manche. »

Et encore : « Ne vous pressez pas, l'ami ; vous avez toujours le temps d'arriver chez vous avant la nuit. »

Mais, quoique nous fussions alors tous deux fous comme des jeunes chiens, j'étais, moi, trop connu dans nos campagnes de la côte du Sud pour lui procurer ce plaisir. Arrivés, néanmoins, à l'anse de Berthier, et voyant un habitant conduisant au pas de son cheval une voiture chargée de cinq poches de farine, je crus devoir passer près de lui sans lui en demander la permission : ce qui était toujours l'usage en pareille circonstance. Mais Jean-Baptiste tenait trop à l'honneur de son magnifique cheval rouge pour souffrir qu'on lui fit un tel affront, et il le lança à toute vitesse pour me disputer le chemin. Cette secousse fut cause qu'une des chevilles de bois qui retenait une planche à l'arrière de la petite charrette cassât, en sorte que ladite planche, suivie d'une des cinq poches de farine qu'elle retenait, tomba sur la terre, qui fut aussitôt couverte du contenu du sac éventré dans toute sa longueur.

— Eh ! l'ami, cria Plamondon, est-ce pour soulager votre gueville (cavalle) que vous déchargez votre voiture ? Vous êtes un homme prudent : vous craignez d'échauffer votre *pourion* !

— Va-t'en au diable ! So.....é sauteur d'escalier !<sup>2</sup> vociféra l'habitant tout en fouettant son cheval à tour de bras.

Ce châtiment inattendu fit d'abord cabrer le cheval, qui s'élança ensuite au galop de toute la force de ses souples jarrets. Ce second choc fit

---

2. Sauteur d'escalier : nom injurieux que les habitants donnaient aux jeunes citadins qui ne les insultaient que trop souvent dans les rues de Québec.

tomber une autre poche, qui eut le même sort que la précédente.

— Holà ! l'ami, cria Plamondon, si vous perdez toute votre farine, la créature ne pourra pas vous faire de la galette pour vous consoler de l'affront qu'a reçu votre *picasse*.

Pendant cette scène, nous brûlions l'espace ; mais Jean-Baptiste, écumant de rage, nous poursuivait chaudement, tout en voulant retenir une troisième poche, qui prit le chemin de ses deux sœurs, ce qui le décida à renoncer à une lutte qui lui était plus nuisible que profitable. Je doute qu'il y eût dans toute la côte du Sud un meilleur trotteur que le cheval de mon antagoniste ; mais il n'avait aucune chance contre le mien, que les charretiers appelaient « le diable du capitaine Allison ».

Mais je retourne à mon sujet, dont des souvenirs de jeunesse, toujours si agréables pour un vieillard, m'ont éloigné. Les deux souches de la famille Taché, que j'ai connue pendant mon enfance, étaient M. Charles Taché, père de sir Étienne Taché, notre premier ministre actuel, et M. Paschal Taché, seigneur de Kamouraska, bisaïeul de M. Ivanhoë Taché, possesseur actuel de cette seigneurie, époux de ma petite-fille Theresa Power, fille de feu l'honorable William Power, juge de la Cour supérieure, dont la mémoire vivra longtemps dans les paroisses du district de Québec, où il distribuait la justice à la satisfaction générale. Je ne crains pas d'être accusé de partialité en lui rendant ce petit tribut d'éloges, fort de l'approbation de tous ceux qui ont connu cet homme vertueux et si estimable.

Sir Étienne Taché est trop avantageusement connu pour que ma faible voix puisse le rehausser dans l'estime de ses concitoyens ; n'appartient-il pas à l'histoire de cette colonie dont il a été un des plus ardents défenseurs pendant la guerre de 1812, et aussi par les luttes parlementaires qu'il a soutenues depuis en défendant les droits les plus chers de ses compatriotes ?

Sir Étienne Taché<sup>3</sup> est ce que les Anglais appellent : *A self made man*, que je traduirais : Un homme qui s'est fait lui-même ce qu'il est. Les deux souches de la famille que j'ai citée n'étaient pas également favorisées de la fortune. Le seigneur de Kamouraska était riche et n'avait

---

3. Cette notice biographique était à peine écrite, que la mort, en frappant ce grand homme, plongeait dans le deuil tout le Canada.

qu'un seul enfant, tandis que son frère, peu fortuné, était en outre chargé d'une nombreuse famille et partant empêché de lui donner une éducation aussi libérale qu'il l'aurait désiré ; mais sir Étienne a tout ployé sous sa volonté de fer et brisé tous les obstacles. Il est devenu un habile médecin par sa persévérance et son énergie ; il a fait plus : ses amis, connaissant la violence naturelle de son caractère, redoutaient pour lui les luttes de la tribune ; mais par un effet de sa volonté d'airain, il a réussi à dompter sa nature inflammable, comme le salpêtre, et il s'est constamment montré calme, froid et déférent dans ses rapports politiques avec ses concitoyens et dans les débats parlementaires. Se vaincre soi-même me paraît le plus grand, le plus noble et le plus difficile des triomphes.

La famille Taché a toujours été douée de beaucoup d'esprit ; mais il fallait bien connaître les deux souches dont j'ai parlé pour les apprécier à leur juste mérite, car MM. Charles et Paschal Taché étaient certainement les hommes les plus distraits que j'aie connus. Une discussion s'engage, un des MM. Taché y prend d'abord une part assez vive et puis se tait tout à coup. Les arguments continuent pendant un certain temps ; on change de sujet, on parle de la pluie et du beau temps et, à l'expiration quelquefois d'une vingtaine de minutes, M. Taché, qui n'a rien entendu, reprend la discussion au point où il l'a laissée, à la grande surprise ainsi qu'à l'amusement de ses amis. On racontait mille traits de la distraction des deux frères.

À propos de distraction, il en est une d'un ancien citoyen de la ville de Québec qui a bien amusé nos aïeux. Monsieur A..., déjà sur le retour, avait pour habitude, aussitôt qu'il était habillé le matin, d'aller rendre visite, en attendant le déjeuner, à son vieil ami Monsieur B..., son voisin, dont la maison n'était séparée de la sienne que par la rue. Un bon matin, pendant l'été, je suppose, il se lève, met ses bas et ses souliers, peut-être sa robe de chambre ; mais quant à ses culottes, il les prend tranquillement sous un de ses bras, traverse la rue probablement déserte, s'installe sans façon dans la chambre accoutumée du voisin, et là, bien et dûment assis dans un bon fauteuil, il commençait à passer ses culottes, quand madame B..., entrant à l'improviste, lui crie en fermant les yeux, mais tout en éclatant de rire :

— Eh ! eh ! voisin, vous serait-il égal de faire une autre fois chez vous

la partie de votre toilette la plus indispensable à la décence !

Monsieur A..., qui n'était qu'à la moitié de la besogne, se dépêche de repasser la rue en tenant à deux mains ses indispensables, comme les appellent les Anglais par pudeur, et on doit présumer qu'il avait terminé sa toilette quand il déjeuna en famille.

Chose assez remarquable, les personnes distraites ont généralement beaucoup d'esprit, comme en avait Monsieur A...

### XVII.3 Le *Lauzon*

Une promenade que j'ai faite aujourd'hui sur le rempart m'a fait souvenir du *Lauzon*, premier vapeur traversier faisant le service entre Québec et la Pointe-Lévis. Le commandement à bord des vapeurs se faisait de vive voix par le capitaine, avant que l'on eût substitué la cloche pour guider l'ingénieur.

Le premier capitaine du *Lauzon* était un excellent traversier de la Pointe-Lévis, ayant nom Michel Lecourt, dit Barras. Il lui fallut un assez long apprentissage pour connaître la force de la vapeur et calculer la vitesse qu'elle imprimait au bateau, pour l'empêcher de se briser sur les quais des deux rives du Saint-Laurent qu'il devait accoster ; aussi arrivait-il fréquemment que le malheureux vapeur bondissait comme un béliér quand le capitaine Barras n'avait pas crié assez tôt à l'ingénieur ayant nom Joseph : « *Stop her, Joe!* (Arrêtez-le, Joe !) » Il avait beau crier ensuite pour amoindrir le choc : « *Reverse<sup>4</sup> her, Joe!* » Il était trop tard et le malencontreux bateau donnait tête baissée, comme un bouc, contre l'obstacle qu'il rencontrait et se faisait des bosses énormes aux côtés.

Une autre fois le capitaine criait : « *Stop her, Joe!* » lorsqu'il était très éloigné du rivage. L'ingénieur arrête le mécanisme du vapeur, que le courant emportait ensuite bien loin du port ; et le capitaine de crier : « *Start her, Joe!* (Lancez-le, Joe !). *Another stroke, Joe!* (Un autre coup, Joe !) » Et à force de petits coups on finissait toujours, il faut l'avouer, par aborder le quai en se tenant à deux mains à la rampe du vapeur, crainte d'être lancé

---

4. *To reverse* : donner un mouvement opposé de rotation aux roues.

dans l'espace. Je connaissais bien les Barras, traversiers de ma famille de père en fils depuis cent ans ; et je faisais souvent endêver le capitaine du *Lauzon* sur les soubresauts qu'il nous faisait faire.

— Que voulez-vous, monsieur, disait Barras, il faut un long apprentissage pour connaître le tempérament de ces chiennes d'inventions anglaises-là, qui ont tué nos canots, et qui sont aussi fantasques que ceux qui, à l'aide du diable, les ont inventées.

Le *Lauzon* fit une vraie révolution dans les habitudes des citoyens de la bonne ville de Québec, dont plus des trois quarts n'avaient jamais mis le pied sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Chacun voulait visiter cette plage inconnue sur laquelle on ne voyait que deux maisons qui existent encore : celle de la famille Bégin, au pied de la côte, au nord-est, et celle de la famille LaBadie, faisant face à l'ancien marché de la basse-ville de Québec. Les plus pauvres faisaient des épargnes pour se procurer l'agrément d'une promenade, le dimanche, sur l'autre rive du fleuve, et nos bons citoyens, autres Christophe Colomb, s'entretenaient à leur retour, le soir, des merveilles de ce nouveau continent.

Une anomalie que je ne puis expliquer est le contraste frappant qu'offrait pendant ma jeunesse la population mâle de la paroisse de la Pointe-Lévis avec celle de l'autre sexe. Peu de localités fournissaient des hommes d'une beauté plus remarquable, tandis que les femmes,..... je crains de manquer à la galanterie,..... tandis que les femmes étaient bien moins favorisées par la nature du côté des charmes ; mais elles ont pris leur revanche depuis. C'étaient d'ailleurs de saintes femmes, dont un grand nombre fréquentaient nos marchés, portant suspendues à leur cou des croix d'argent massif de six pouces de longueur et d'un tiers de pouce d'épaisseur, seul luxe qu'elles se permirent.

Mais je retourne au *Lauzon*. Si les hommes lui firent un accueil bienveillant, il est une race d'animaux qui s'en réjouissait davantage. Un troupeau de bœufs parcourait souvent vingt à trente lieues sur ses jambes par les plus grandes chaleurs pour venir se faire égorger à Québec. C'était déjà, il me semble, une assez rude besogne pour une fin aussi cruelle ; mais ce n'était que le commencement de ses souffrances, il lui fallait traverser le fleuve Saint-Laurent à la nage pour ajouter à ses misères. Oh ! oui, un beau fleuve, d'un quart de lieue de largeur. Magnifique fleuve sans

doute, mais dont le courant rapide, surtout pendant le reflux, offre une résistance formidable. N'importe, les citoyens de la ville de Québec aiment la viande fraîche : les Anglais le *roastbeef*, les Canadiens la soupe, le bœuf à la mode, et les bouchers impatients attendent leurs victimes sur les remparts, tout en aiguisant leurs longs couteaux.

Le troupeau mugissant est sur la grève de la Pointe-Lévis, vierge alors de quais. Aussi insouciant que l'agneau de Pope, qui lèche la main de celui qui va l'égorger, il contemple philosophiquement cet amas de maisons au nord du fleuve, que l'on appelle une ville. Que se passe-t-il dans le cerveau d'un bœuf ? Je l'ignore. Les sages parmi eux pensent peut-être que les hommes sont bien fous de s'enfermer vivants dans un amas de pierre et de mortier, tandis que les champs, les prés, la verdure, les forêts, offrent tant de charmes.

« Embarque ! embarque ! » crie le batelier tenant un aviron en main. Et chacun de ceux qu'il doit traverser s'arme, qui d'une gaule, qui d'une hart, qui d'un bâton, en guise de rame ou d'aviron, pour l'aider à accoupler les bœufs à l'entour du canot, suivant leur âge et leur degré de force apparente, et à les lier par les cornes aux flancs dudit canot alors à sec sur le rivage. Cette tâche assez rude accomplie, c'est l'affaire des quadrupèdes de faire le reste de la manœuvre. Le plus difficile n'est pas de les obliger, à grands renforts de coups et de jurons formidables, à traîner le canot jusqu'à l'eau, mais bien de les contraindre à laisser la terre ferme et à se livrer à la merci d'un autre élément. Une fois à l'eau, après un combat opiniâtre, les pauvres animaux se résignent à leur sort et nagent avec vigueur, tant par instinct de conservation que pour éviter les coups de gaules dont ils ont déjà un avant-goût.

Un étranger qui voyait venir un canot traversant le fleuve avec une grande vitesse, sans voile, rames ou avirons, se vouait à tous les saints pour expliquer ce phénomène, jusqu'à ce qu'il vit sortir de l'eau, comme des tritons, une douzaine de bœufs dont il n'avait pu soupçonner de loin la présence à l'entour du canot. En effet, ces pauvres bêtes étaient ordinairement si fatiguées, qu'on ne leur voyait que le museau hors de l'eau, lorsqu'elles arrivaient sur les grèves de la basse-ville.

Je n'ai jamais entendu parler d'accidents arrivés à ceux qui traversaient le fleuve de cette manière primitive et ingénieuse. Dès qu'un bœuf

à bout de force devient intraitable, qu'il lutte contre la mort, ce qui arrive rarement, disaient les canotiers, on coupe l'amarre qui l'astreint au canot, et si le propriétaire tient à la peau de sa bête, il va la chercher à l'île d'Orléans, au Cap-Rouge ou ailleurs.

J'ai donc eu raison de dire que la race bovine a eu lieu de se réjouir autant que la race humaine à l'aspect du *Lauzon*, dans lequel elle traversa ensuite le Saint-Laurent sans fatigue, et sans autre avanie que quelques coups de gaules distribués par-ci par-là aux paresseux pour les faire entrer et sortir du vapeur.

## XVII.4 Les marionnettes

Il m'arrive assez souvent, lorsque je descends la rue des Glacis, dans le faubourg Saint-Jean, de porter mes regards vers les premières maisons de la rue d'Aiguillon ; mais j'y cherche en vain celle qui me causait des émotions si vives pendant mon enfance. Il était difficile de la passer jadis sans arrêter un instant, lorsque la porte d'un tambour attendant à cette maison était ouverte, à la vue d'un grenadier de grandeur naturelle peint en couleurs vives et éclatantes sur la porte d'entrée.

Ce chef-d'œuvre de grenadier était dû au pinceau du père Marseille, fondateur du théâtre des Marionnettes de la capitale du Canada, et mort nonagénaire il y a soixante-sept ans. Oh ! oui, bien mort, ainsi que tous ceux, hélas ! de mes jeunes compagnons de collège qui, comme moi, contemplèrent les traits sévères de ce vieillard, qui pendant cinquante ans avait désopilé la rate des nombreux spectateurs avides d'entendre les saillies qu'il prêtait à ses poupées.

Voici ce qui lui procura l'honneur d'une visite, dont il aurait, sans doute, été très flatté quelques dix ans auparavant, mais à laquelle il était alors insensible.

C'était un jeudi, pendant la belle saison de l'été, et toute la bande joyeuse des pensionnaires du séminaire de Québec se rendait à la Carnardière<sup>5</sup> pour y passer la journée, lorsque nous vîmes, en débouchant

---

5. Maison de campagne appartenant au Séminaire de Québec.

sur la rue bordée de peupliers qui conduisait à l'ancien pont Dorchester, un groupe de femmes devant une maison de pauvre apparence située à l'est de la voie royale. Une d'elles, la femme d'un hôtelier des environs nommé Frédérick, nous informa que le père Marseille, l'ancien joueur de marionnettes, était passé de vie à trépas.

Le père Marseille n'était à peu près qu'un mythe dans mes souvenirs. J'avais bien entendu mes parents parler des jouissances que M. et Mme Marseille leur avaient procurées pendant leur enfance ; je les avais souvent ouï faire des remarques tout à l'avantage de ces deux illustres artistes, en comparant leur théâtre à celui de leur successeur Barbeau ; et l'envie me prit de voir les restes de cet homme dont j'avais entendu parler, mais que je croyais mort depuis longtemps.

Quoique je fusse l'enfant le plus turbulent du séminaire, ou peut-être à cause de cette précieuse qualité, notre directeur, M. Bedard avait un grand faible pour moi, et j'en profitais souvent pour solliciter des grâces que d'autres n'auraient osé lui demander.

— Je n'ai jamais vu de mort, lui dis-je, et je vous prie de me laisser voir le père Marseille.

— Si je croyais, reprit M. Bedard, que cette vue fit sur toi une impression salutaire, j'accorderais avec plaisir ce que tu me demandes.

— Vous pouvez en être certain, répliquai-je en faisant des clins d'œil à mes amis ; il ne me manque que cela pour me rendre sage comme un ange.

Le directeur se pinça les lèvres et dit :

— Que ceux qui veulent entrer dans cette maison me suivent.

Une douzaine seulement des plus petits écoliers entrèrent dans le réduit funèbre. M. Bedard découvrit le visage du trépassé et nous dit :

— Contemplez la mort, et faites de sérieuses réflexions, car un jour, qui n'est peut-être pas éloigné, le même sort vous attend.

Il m'est difficile de me rendre compte aujourd'hui de ce que j'éprouvais au premier aspect de la mort. Vingt ans plus tard j'aurais peut-être, comme Hamlet palpant dans un cimetière la tête d'Yorick, cherché à démêler sur ce visage terreux, dans ce grand nez aquilin, dans ce long menton comprimé par une bande de toile blanche pour tenir fermée l'immense bouche du défunt, j'aurais peut-être, dis-je, cherché à démêler sur ce vi-

sage rigide un seul des traits du vieux joueur de marionnettes qui accusât son ancien métier. Si la bouche n'eût été comprimée, je me serais peut-être écrié, avec le jeune prince Danois : « Après avoir fait rire les autres pendant un demi-siècle, ris maintenant de ton affreuse grimace. »

— Eh bien ! me dit le directeur, songes-tu, Gaspé, que demain tu seras peut-être, toi si turbulent, aussi inanimé que ce vieillard ?

— Je ne serai toujours pas si laid, répliquai-je par forme de consolation.

— Allons, viens-t'en, tête folle ! fit M. Bedard.

Le directeur avait dit demain, et il s'est écoulé près de soixante-dix années depuis cette scène ! Oh ! oui, c'était pourtant demain : le digne homme ne s'est pas trompé. S'il m'est donné de calculer les dernières minutes qui s'écouleront entre la vie et la mort, je me rappellerai sans doute la prédiction de mon ancien directeur, et je dirai : « Il avait raison, c'était demain ! La vigueur, la sève de la jeunesse, l'exubérance du sang me présageaient alors une longue vie ; mon demain est pourtant déjà arrivé, car il me semble que je n'ai vécu qu'un jour. Et qu'est-ce, en effet, que soixante-dix ans dans la durée infinie de l'éternité ! »

Mais je retourne à cette maison, à ce grenadier, que je cherche en vain aujourd'hui. Le théâtre des Marionnettes, source de tant de jouissances pour les enfants, s'ouvrait régulièrement à six heures du soir, la seconde fête de Noël (il y avait alors trois fêtes de Noël), pour ne fermer que le mercredi des cendres. L'entrée n'en était pas dispendieuse : pour la somme de six sols l'enfant pouvait s'abreuver de délices. Comme le local n'était pas à beaucoup près si spacieux que celui de Convent-Garden à Londres, ou de l'Odéon à Paris, on fermait la porte lorsque toutes les places étaient prises, et ceux qui arrivaient ensuite, ou qui n'avaient pu entrer, attendaient patiemment pendant deux heures sur la neige le second jeu, qui suivait le premier sans interruption ; il y avait quelquefois trois jeux dans la même soirée.

Il est inutile d'ajouter que depuis l'introduction des marionnettes dans cette cité par le sieur Marseille et sa femme, jusqu'à la clôture de ce brillant théâtre, il y a vingt-cinq ans, il est inutile d'ajouter, dis-je, que ces poupées parlantes et dansantes firent les délices de plusieurs générations d'enfants pendant plus d'un siècle. Marseille et sa femme, tant qu'ils furent valides, transportaient même, pour la somme de huit piastres, le

personnel de leur théâtre aux domiciles des chefs de famille de la première société canadienne qui désiraient amuser leurs enfants et les enfants de leurs amis. Ces réunions, auxquelles étaient conviés les parents de cette belle jeunesse, finissaient toujours par un souper et souvent même par un bal et un souper.

Les Marseille, comme tous les acteurs célèbres, eurent aussi leur soirée de grand triomphe, dont ils conservèrent le souvenir jusqu'à leur mort. Son Altesse royale le duc de Kent, père de notre gracieuse souveraine, daigna honorer un soir leur théâtre de sa présence. Il fallait inventer quelque chose de nouveau, d'imprévu, pour un si grand personnage, et le génie des Marseille ne leur fit pas défaut dans cette occasion solennelle. Et comme le prince avait fait louer le théâtre pour lui et sa société quelques jours d'avance, nos artistes eurent le temps de tout préparer pour la surprise qu'ils lui réservaient.

Les Marseille avaient déjà réussi à amuser le prince avec leurs marionnettes, mais ils tenaient aussi à l'attendrir, il fallait faire succéder le drame touchant à la comédie. Le rideau tombe, et Mme Marseille, assise comme de coutume, pendant le spectacle, au bas de la scène, en qualité de commère de son digne époux, près de l'orchestre, renforcé pour l'occasion d'un fifre, ajouté au violon unique et au tambour qui composaient la musique ordinaire, Mme Marseille, dis-je, se lève, fait une profonde révérence au duc de Kent et dit :

— Mon prince, il n'y a plus de marionnettes : le diable les a toutes emportées.

En effet, Sa Majesté satanique, sous la forme d'une perdrix de savane, venait de balayer le théâtre de polichinelle et de sa compagnie au milieu d'une danse des plus animées, et la mère Marseille avait tiré le rideau.

— Mais, mon prince, ajouta la mère Marseille, nous allons, pour dédommager votre principauté d'une si grande perte, lui donner le divertissement du siège de Québec par les Américains en 1775, et de la raclée soignée que les Anglais et les Canadiens leur administrèrent, en conséquence, pour leur apprendre à vivre poliment avec leurs voisins.

Et la mère Marseille, après avoir débité cette harangue belliqueuse, chanta, pour amuser sans doute le prince : « Malbrouk s'en va-t'en guerre, mirliton, mirlitaine », depuis le premier jusqu'au dernier couplet.

On lève le rideau, et les spectateurs voient avec étonnement la cité de Québec. Il est bien vrai que cette ville en miniature est faite de carton ; mais il n'y a pas à s'y méprendre : au sommet de la haute citadelle flotte le pavillon britannique, les troupes et les citoyens bordent les remparts, les canonniers sont à leur poste, mèche allumée ; les bataillons américains montent à l'assaut, le canon tonne, une vive fusillade se fait entendre, les assiégeants prennent la fuite et la ville est sauvée.

L'orchestre joue le *God save the King*, et toute la famille royale d'Angleterre défile sur la scène : le roi George III ouvre la marche, monté sur un cheval pur sang, portant la reine Charlotte sur sa large croupe ; et les deux souverains, couronne en tête, sont suivis par leur nombreuse famille de princes et de princesses, montés sur de fiers coursiers. Mais laissons la mère Marseille, ne serait-ce que pour consoler ses mânes, raconter elle-même cette scène si flatteuse pour son amour-propre :

« Lorsque le prince reconnut son cher père et sa chère mère, qu'il n'avait pas vus depuis longtemps, il se tint à quatre pour cacher son émotion ; mais quand il aperçut son petit frère Rodolphe, le cœur lui *crevit*, et il se cacha le visage avec son mouchoir. » Et les yeux de la mère Marseille se voilant de larmes à ce souvenir, elle aspirait une forte prise de tabac pour s'éclaircir la vue.

Comme le sieur Barbeau, gendre et successeur des Marseille, refusait de déplacer ses marionnettes, un de nous, j'étais alors *pater familias*, louait le théâtre ; et il donnait à cinq heures du soir, moyennant la somme de quatre piastres, une représentation *extra* à laquelle était admise notre société seulement. Il était entendu qu'après le spectacle, nous passions la soirée chez celui qui avait loué le théâtre. On sait que le rire est contagieux, et aussi ai-je rarement vu toute une société rire de meilleur cœur qu'à un jeu de marionnettes chez le sieur Barbeau. Ayant loué cette année-là le théâtre, j'avais invité Mme Pierre de Sales Laterrière, née Bulmer, jeune Anglaise arrivée récemment en Canada, et qui n'avait aucune idée du spectacle auquel elle allait assister. Nous voyant d'abord assez indifférents aux faits et gestes du sieur Polichinelle et consorts, que nous avions vu cent fois, elle se tenait à quatre et se pinçait même pour garder son sérieux ; mais il lui fallut enfin éclater, et tout en se tordant de rire sur son siège, elle s'écria : *It is so ridiculous !* (C'est si ridicule !), et comme

le rire est contagieux, ainsi que je l'ai observé, jamais depuis n'obtint le sieur Barbeau un si grand succès. Quant à notre jeune Anglaise, elle passa la soirée chez moi avec mes autres amis, et chaque fois qu'elle pensait au théâtre du sieur Barbeau, elle éclatait de rire, et à nos questions sur la cause de son hilarité, elle répondait : « C'est si ridicule ! » et recommençait à rire de nouveau.

Il y a des anecdotes si insignifiantes, qu'elles devraient être bien vite oubliées ; en voici pourtant une qui date d'au moins soixante ans et dont on parle encore aujourd'hui. C'était pendant la guerre continentale, et la consigne était si sévère, qu'on aurait cru les Français campés sur les plaines d'Abraham. Dès neuf heures du soir il fallait répondre au qui-vive ! des sentinelles postées dans tous les coins de la ville de Québec. On racontait même des histoires bien lamentables de personnes sur lesquelles les sentinelles avaient fait feu, parce que, ignorant la langue anglaise, elles n'avaient pas répondu *friend* !(ami !) au qui-vive ! de la sentinelle.

Trois jeunes sœurs canadiennes, âgées de douze à quinze ans, revenaient gaiement du théâtre du sieur Barbeau, vers neuf heures du soir, lorsque la sentinelle postée à la porte Saint-Jean leur cria d'une voix de stentor : « *Who comes there ?* (Qui vive ?) » Soit frayeur, soit ignorance de la réponse qu'elles devaient faire, les jeunes filles continuèrent à avancer ; mais à une seconde sommation faite d'une voix encore plus éclatante que la première, l'aînée des jeunes filles répondit en tremblant : « Trois petites Dorionne *come from*de Marionnettes. » La sentinelle, voyant ces jeunes filles, leur dit en riant : « *Pass, trois petites Dorionne, come from*de Marionnettes ! »

Les marionnettes, comme tout ce qui faisait la joie de mon enfance, n'existaient plus que dans mon souvenir : la main d'un despote en a fait une razzia pendant les troubles de 1837 et 1838. On craignait, je suppose, que Polichinelle ne grossit avec sa troupe les bataillons des rebelles. Il y avait, en effet, parmi ces poupées des guerriers très redoutables : « Envoyez-nous, criait le compère Barbeau, des Allemands et des Allemandes ! » et aussitôt faisaient leur entrée sur la scène une douzaine de Teutons et de Teutonnes, lesquels, après avoir dansé, le sabre nu à la main, finissaient par se battre entre eux au grand effroi de Mmes les Allemandes, jusqu'à ce que deux ou trois des guerriers restassent sur le carreau.

Les hommes de police, après avoir démoli et pillé le théâtre de Sas-seville, qui avait succédé à Barbeau, se promenèrent longtemps dans les rues, avec leurs dépouilles opimes sur leurs épaules, en criant : « Voici le rebelle A..., le rebelle B..., le rebelle C... », suivant les noms des chefs de la prétendue rébellion qui n'existait certainement pas dans le district de Québec, au grand regret des ennemis des Canadiens-français, qui cherchaient à les y pousser par toutes sortes de vexations. Le règne de la terreur est heureusement passé ; mais les Anglais semblent avoir oublié que, même dans le district de Montréal, un bien petit nombre de Canadiens-français prirent part à la rébellion de 1837, tandis que dans le Haut-Canada, peuplé d'Anglo-saxons, elle prit des proportions beaucoup plus considérables. Mais hâtons-nous de jeter un voile sur l'histoire de cette époque désastreuse ; si le Canadien-français au cœur noble et généreux ressent vivement les injures, il est aussi prompt à les oublier, dès que son ennemi lui présente la branche d'olivier.

J'ai toujours été assez bon diable, mais peu disposé, même pendant ma jeunesse, à avaler une quantité de canards que la majorité des hommes digèrent avec autant de bonne foi que s'ils étaient doués d'estomacs d'au-truche.

Je n'ai jamais cru à la belle liberté dont se targuent les Anglais.

— Mais, me disaient mes amis, que dites-vous de *l'Habeas Corpus*, ce grand boulevard des libertés anglaises ?

— Excellent privilège, si on ne le suspendait à volonté pour envoyer à la boucherie des centaines de malheureux Irlandais ne réclamant que la liberté dont jouissent leurs cosujets britanniques. N'ai-je pas vu, même ici, quelques-uns de nos grands patriotes, incarcérés injustement, réclamer à grands cris le privilège d'une enquête judiciaire sans pouvoir l'obtenir, et le gouvernement, de guerre lasse, n'ayant aucun grief contre eux, les faire à la fin expulser de prison par les guichetiers.

— Comme preuve, ajoutaient mes amis, de la liberté dont jouissent tous les sujets britanniques, c'est que vous verrez fréquemment un gentleman, un lord même, mettre habit bas dans les rues de Londres et boxer à outrance avec un va-nu-pieds, un crocheteur, qu'il aura insulté, ou dont il aura reçu une insulte. Qu'avez-vous maintenant à répliquer ?

— Que je préférerais, d'abord, la protection d'un gendarme pour la

partie insultée, comme ça se pratique sur le continent, et ensuite que je suis intimement convaincu, fort de mon expérience, qu'un gentleman, qu'un lord ne serait pas assez fou de faire une partie de boxe, dans les rues de Londres, avec un va-nu-pieds, un crocheteur, s'il n'était certain d'une supériorité au pugilat sur son antagoniste, acquise au prix d'une guinée le cachet. Et que ce n'est que par gloriole, pour recueillir les acclamations du bon peuple, qui ne s'aperçoit pas que l'on se moque de lui tout en l'assommant, et pour recevoir les félicitations de ses amis au club le soir, que ledit lord, le plus hautain, le plus orgueilleux des aristocrates, consent à se donner ainsi en spectacle, et que s'il n'était certain de la victoire sur son antagoniste déguenillé, il ne manquerait pas de recourir à la police pour le protéger.

— Il est impossible, disaient mes amis, de vous faire départir de vos préjugés français.

— Préjugés pour préjugés, mes chers, j'aime autant les miens que les vôtres.

Quelques scènes dont j'avais été témoin m'avaient donné lieu d'apprécier à leur juste valeur les belles théories des libertés britanniques dont se vantaient mes amis anglais. Deux hommes se battaient à coups de poing à la basse-ville de Québec ; le plus fort, espèce de Goliath, assommait son adversaire, quoiqu'il demandât quartier, lorsque arrive sur les lieux un jeune Anglais petit, frêle, délicat et vêtu dans le dernier goût d'un petit-maître de Londres. Celui-ci, témoin de cette brutalité, dit au géant de ne plus frapper cet homme sans défense.

— Qui m'en empêchera ? fit ce dernier.

— Moi, répliqua le jeune homme.

— Tu ferais mieux de retourner sur les genoux de ta nourrice qui ne t'a pas sevré ! vociféra l'autre en le regardant avec des yeux féroces.

— J'ai bien envie, dit le jeune Cockney comme se parlant à lui-même, de donner une leçon de politesse à ce butor.

Et, ce disant, il ôte avec le plus grand sang-froid ses gants de *kid* blanc, les plie avec soin, les met dans la poche de son habit dont il retrousse l'extrémité de manches, donne son chapeau à un des spectateurs, et dit :

— Viens me sevrer maintenant.

La lutte ne fut pas longue : deux coups de poing, appliqués avec la ra-

pidité de l'éclair, rendirent aveugle le nouveau Polyphème, qui, ne frappant plus ensuite qu'au hasard, se vit réduit à demander grâce et se retira le visage meurtri comme une pomme cuite. Quoique bien jeune alors, je réfléchis, à part moi, que le petit maître n'aurait pas été assez sot de se mesurer avec un homme qui avait quatre fois sa force, s'il n'eût compté sur la supériorité que l'art lui donnait sur son adversaire.

Quelques années après cette scène, un jeune Anglo-Canadien, très petit, très délicat, de retour à Québec, après avoir fait un cours d'étude en Angleterre, assomma pour premier exploit un nommé Paul Clifford, le fier-à-bras le plus redoutable de la cité et des faubourgs. Et tout le monde de s'étonner que le jeune aristocrate eût vaincu Paul Clifford, qui, sans être celui dont le capitaine Marryat a fait le héros d'un de ses charmants romans, n'en passait pas moins pour l'homme le plus fort de Québec.

C'était, je crois, en l'année 1808. Je sortais d'un dîner avec trois de mes jeunes amis, les lieutenants Butler et Loring, du 49<sup>e</sup> régiment, et le jeune M. Burke <sup>6</sup>, que l'on appelait Château Burke, parce qu'il logeait chez le gouverneur Craig. Nous longions le mur des casernes qui fait face aux maisons de la rue de la Fabrique, à une petite distance du poste militaire. Je donnais le bras à Burke, et les deux officiers nous suivaient, lorsque nous rencontrâmes cinq à six apprentis cordonniers.

— Vous m'avez poussé, dit mon compagnon à l'un d'eux.

— C'est vous, répliqua celui-ci.

Burke, comme tout gentleman anglais, se piquait d'être un excellent boxeur, et j'eus beau lui représenter l'inconvenance de se battre dans les rues d'une petite ville comme Québec, où tout le monde nous connaissait, il n'en prit pas moins l'attitude d'un boxeur, et le combat commença ; mais comme il faisait bien noir, notre ami devait perdre beaucoup des avantages que l'art lui donnait sur son adversaire. Toujours est-il que l'apprenti Crispin lui asséna un si rude coup de poing sur le nez, que Burke fut aussitôt couvert de sang. Ceux qui ont été gratifiés d'un *bloody-nose*, suivant l'expression anglaise, savent combien la perte de sang paralyse souvent la force et le courage ; aussi notre ami proposa-t-il à son antagoniste de remettre la partie au lendemain dans un endroit retiré qu'il

---

6. Ce jeune monsieur était le fils ou le neveu du célèbre Edmund Burke.

nomma. Mais le jeune apprenti, sourd à la raison, répliqua qu'on ne pouvait choisir un lieu plus convenable pour se pocher les yeux que celui où nous étions, et qu'il n'y avait jamais de temps plus propice que le moment actuel pour cette fin. Et il se remit à frapper sur de nouveaux frais, lorsque nos amis, Burke lui-même, le menacèrent d'appeler la garde. Cette menace eut l'effet d'intimider le jeune Crispin, qui se retira tout en protestant néanmoins que la garde n'avait aucune prise sur lui, et que nous ferions mieux d'appeler un juge de paix.

Les vaincus entrèrent au *mess* des officiers du 49<sup>e</sup> régiment, qui n'était qu'à deux pas du lieu de la bagarre. Le *messman* s'empressa d'apporter un bassin plein d'eau pour bassiner le nez de notre ami, tandis qu'un domestique courait au château Saint-Louis chercher chemise, veste, culotte et habit pour remplacer les vêtements ensanglantés de notre athlète. N'importe ! après maintes ablutions, Burke, sauf le nez qui avait un peu souffert dans le combat et auquel il portait de temps en temps la main pour s'assurer s'il ne continuait pas à prendre des proportions formidables, Burke, dis-je, après avoir juré qu'il se vengerait tôt ou tard du polisson qui l'avait insulté, n'en fut pas moins un des plus gais et des plus aimables compagnons de ceux qui soupèrent avec nous.

Cette dernière scène dissipa le peu de doutes que j'avais : je fus convaincu qu'un gentilhomme anglais demande comme tout autre la protection de la police quand il est le plus faible, et que le populaire est bien sot de croire que ces messieurs l'assomment par un sentiment exalté de patriotisme, pour lui inspirer une haute idée de la liberté dont il jouit sous le gouvernement britannique.

Quant à moi, je suis peu enthousiaste d'un genre de liberté qui ne profite qu'au va-nu-pieds ; car mes sympathies sont toutes acquises aux gens respectables. C'est peut-être erreur de jugement chez moi dans ce siècle d'indépendance, mais il n'est pas donné à tout le monde d'avoir l'esprit républicain qui domine sur notre continent.

Si mes compatriotes veulent conserver le beau titre de peuple gentilhomme dont ils ont joui jusqu'à ce jour, je leur conseille fortement, surtout, de ne point ambitionner le degré de liberté dont jouissent aujourd'hui nos voisins.

Je termine ici ces mémoires rédigés à la sollicitation de mes amis et

qui ne peuvent avoir de mérite que comme complément aux notes de mon premier ouvrage *Les Anciens Canadiens*. S'ils peuvent intéresser mes compatriotes sous ce rapport, je serai amplement récompensé de ce labeur que j'ai été tenté d'interrompre cent fois avec découragement. En proie à ces dégoûts, un sentiment de patriotisme me soutenait pourtant : celui de consigner des actions, des anecdotes, des scènes, que mes soixante-dix-neuf ans me mettaient en mesure de transmettre à une nouvelle génération. Sur ce, je brise une plume trop pesante pour ma main débile, et je finis par ce refrain d'une ancienne chanson : « Bonsoir la compagnie ! »



# Table des matières

|            |   |            |
|------------|---|------------|
| <b>I</b>   | <b>premier</b>  | <b>1</b>   |
| I.1        | Le coin de Fanchette . . . . .                        | 2          |
| <b>II</b>  | <b>deuxième</b>                                       | <b>19</b>  |
| <b>III</b> | <b>troisième</b>                                      | <b>35</b>  |
| III.1      | Les récollets . . . . .                               | 35         |
| III.2      | Les œufs à la tripe . . . . .                         | 43         |
| <b>IV</b>  | <b>quatrième</b>                                      | <b>56</b>  |
| <b>V</b>   | <b>cinquième</b>                                      | <b>72</b>  |
| V.1        | Notes . . . . .                                       | 91         |
| V.2        | Extrait des archives de la marine, en France. . . . . | 91         |
| <b>VI</b>  | <b>sixième</b>  | <b>95</b>  |
| <b>VII</b> | <b>septième</b>                                       | <b>121</b> |
| VII.1      | Le lac Trois-Saumons . . . . .                        | 121        |
| VII.2      | Légende du père Laurent Caron . . . . .               | 129        |

|             |  |            |
|-------------|--|------------|
| <b>VIII</b> | <b>huitième</b>  | <b>139</b> |
| VIII.1      | Le docteur Pierre de Sales Laterrière . . . . .        | 160        |
| <b>IX</b>   | <b>neuvième</b>  | <b>169</b> |
| IX.1        | L'honorable Louis-Joseph Papineau . . . . .            | 169        |
| IX.2        | Joseph Painchaud . . . . .                             | 175        |
| IX.3        | L'honorable juge en chef Rémi Vallière de St. Réal . . | 176        |
| IX.4        | Louis Plamondon . . . . .                              | 182        |
| IX.5        | Louis Moquin . . . . .                                 | 184        |
| <b>X</b>    | <b>dixième</b>   | <b>209</b> |
| <b>XI</b>   | <b>onzième</b>   | <b>229</b> |
| XI.1        | Le gouverneur sir James Henry Craig . . . . .          | 240        |
| XI.2        | Les fêtes champêtres du gouverneur Craig . . . . .     | 245        |
| <b>XII</b>  | <b>douzième</b>  | <b>255</b> |
| XII.1       | La batture aux loups-marins . . . . .                  | 255        |
| XII.2       | Histoire de Chatigny . . . . .                         | 260        |
| XII.3       | Légende sur Chatigny . . . . .                         | 263        |
| <b>XIII</b> | <b>treizième</b>                                       | <b>278</b> |
| XIII.1      | Le lac Trois-Saumons pendant l'hiver . . . . .         | 278        |
| XIII.2      | Légende du père Romain Chouinard . . . . .             | 288        |
| <b>XIV</b>  | <b>quatorzième</b>                                     | <b>301</b> |
| XIV.1       | Le père Romain Chouinard . . . . .                     | 301        |
| <b>XV</b>   | <b>quinzième</b>                                       | <b>317</b> |
| XV.1        | L'Honorable Louis-Ignace d'Irumberry de Salaberry      | 317        |
| XV.2        | Chateauguay de Salaberry . . . . .                     | 334        |
| <b>XVI</b>  | <b>seizième</b>  | <b>342</b> |

|             |                                  |            |
|-------------|----------------------------------|------------|
| <b>XVII</b> | <b>dix-septième</b>              | <b>362</b> |
| XVII.1      | Le solitaire . . . . .           | 362        |
| XVII.2      | Seigneur et censitaire . . . . . | 367        |
| XVII.3      | Le <i>Lauzon</i> . . . . .       | 373        |
| XVII.4      | Les marionnettes . . . . .       | 376        |

Une édition

**BIBEBOOK**

[www.bibebook.com](http://www.bibebook.com)

Achévé d'imprimer en France le 6 novembre 2016.